



HISTOIRE ROMAINE,

DEPUIS LA FONDATION DE ROME:

AVEC DES NOTES HISTORIQUES, Geographiques, & Critiques; des Gravûres en Taille-douce; des Cartes Geographiques, & plusieurs Médailles authentiques.

Par les RR. PP. CATROU & ROUILLE' *de la Compagnie de* JESUS.

TOME TREIZIE'ME.

Depuis l'année de Rome 608. jusqu'à l'année 641.

M. j. Chavignac



A PARIS,

Chez { JACQUES ROLLIN, Quay des Augustins, à la descente du Pont S. Michel, au Lion d'or.
JEAN-BAPTISTE DELESPINE, Imprimeur du Roy, ruë S. Jacques, à S. Paul.
JEAN-BAPTISTE COIGNARD Fils, Imprimeur du Roy, ruë S. Jacques, au Livre d'or. }

MDCCXXX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

SOMMAIRE

DU LIVRE QUARANTE-NEUVIE'ME.

ETat de la République Romaine pendant l'année de Rome 607. Déchet de sa puissance dans l'Asie, depuis la derniere guerre de Carthage. Troubles de Syrie. Démétrius Nicanor fils aîné de Démétrius Soter est rétabli sur le Thrône, par les soins de son beau-pere Ptolomée Philométor Roy d'Egypte. Mort d'Aléxandre Bala rival de Démétrius. Mort de Ptolomée Philométor. Etat de la Judée sous le Gouvernement du Souverain Pontife Jonathas, & du Royaume de Bithynie sous le Regne de Prusias. Ce Prince est assassiné par son fils & son successeur Nicoméde. Election des deux Consuls Quintus Fabius Emilianus & Lucius Hostilius Mancinus. Conduite indécente de celui-ci pour parvenir au Consulat. Fabius est destiné pour faire la guerre à Viriathe. Caïus Lælius est envoyé pour gouverner l'Espagne Citérieure en qualité de Préteur. Acte de fermeté qui signala Lælius avant son départ. Il maintient contre le Tribun Licinius l'ancien usage qui abandonnoit aux seuls Prêtres le choix des sujets qui étoient aggrégés à leur Collége. Conduite insultante de Licinius par rapport aux Sénateurs. Scipio Nasica demande l'Edilité. Il est exclus. Motif de son exclusion. Victoires remportées par Viriathe contre différens Généraux que Rome lui avoit opposés depuis l'année 605. Avantages de l'Ar-

mée Romaine commandée par Lælius ſur celle de Viriathe. Arrivée de Fabius en Eſpagne. Ses arrangements & ſes précautions pour faire la guerre avec ſuccês. Voyage de Fabius à Gades. Il y viſite le Temple d'Hercule. Servius Sulpicius Galba eſt élû Conſul avec Lucius Aurelius Cotta. Caractére de l'un & de l'autre. Maxime judicieuſe de Scipion Emilien au ſujet de ces deux Conſuls. Le nombre des Préteurs eſt augmenté. Nouveaux Réglements ſur les fonctions de leurs Charges, & ſur les départements qui leur étoient aſſignés à la déciſion du ſort. Heureux ſuccês de deux combats rendus par Fabius contre Viriathe. Le Général Romain aprês de ſi glorieux exploits mena ſes troupes victorieuſes à Corduba. Injuſtice du Sénat & du Peuple à l'égard de Fabius, & de Q. Cæcilius le Macédonique. Celui-ci eſt créé Conſul l'année 610. On lui donne pour Collégue Appius Claudius Pulcher. Jugement prononcé par le Préteur Popillius contre une fille qui avoit fait mourir ſa mere ſous les coups de bâton. Marcus Titius autre Préteur eſt chargé de faire conſtruire de nouveaux Aquéducs pour la commodité publique. Le Conſul Métellus, & le Préteur Quintus Pompeïus ſont chargés de la conduite des Armées Romaines en Eſpagne. Le Conſul Claudius a pour département la Gaule Ciſalpine. Viriathe ſouléve pluſieurs Provinces d'Eſpagne contre les Romains. Il jette des ſemences de guerre à Numance. Progrés de ſes armes contre Quintus Pompeïus. Exploits de Metellus. Il ſe conduit en habile Général. Claudius porte la guerre dans le pays des Salaſſes. Ces Peuples ſont forcés de prendre les armes, livrent bataille aux Romains, &

remportent la victoire. Superstition du Peuple & des Prêtres à Rome. Claudius a sa revanche contre les Salasses. Il demande le Triomphe. On le lui refuse. Il se le décerne à lui-même, & en prépare la pompe à ses frais. Action courageuse de la Vestale Claudia. Q. Fabius Servilianus, & Lucius Cæcilius Metellus Consuls de l'année 611. Scipion Emilien est créé Censeur avec Mummius le destructeur de Corinthe, malgré les efforts d'Appius Claudius pour les supplanter. Récit de ce qui se passa pendant le tems de leur Magistrature. Par la vigilance, & la sévérité du premier, les mœurs sont reformées. Bons mots de Scipion. Revûë des Chevaliers & du Sénat. Punitions exemplaires. Recension du Peuple. Scipion change la formule de priéres que les Romains avoient coûtume d'adresser aux Dieux pendant la cérémonie du Lustre. Metellus le Macédonique continuë la guerre contre Viriathe sous le titre de Proconsul dans l'Espagne Citérieure. Le Consul Servilianus commande dans l'Espagne Ultérieure. Son Collégue Lucius Metellus a l'Italie pour département. Activité de Viriathe. Numance prend les armes contre la République. Siége & prise de Contrébie par les Romains. Actions heroïques de la part des assiégeants & des assiegés. Siege de Nertobrige. Exemples de modération qui réüssissent à Metellus. Rhétogéne Seigneur Espagnol se rend au Proconsul. Sa femme & ses enfans échappent à la fureur des Nertobrigiens. Rhétogéne en est redevable à la générosité de Metellus. Les villes rebelles se soumettent aux Romains, à la reserve de Numance & de Termantie. Nouvelles superstitions. Loi somptuaire du Tribun Didius pour la réforma-

tion du luxe & des excês de table. Servilianus débarque en Espagne à la tête de son armée. Il prend sa route vers Ituca. Il est attaqué par les troupes de Viriathe. Il soutient l'attaque avec vigueur, & force Viriathe de prendre le parti de la retraite. Micipsa Roi de Numidie envoye un secours d'hommes, & dix élephants à Servilianus. L'armée de ce Général est renforcée des Milices Espagnoles. Il attaque l'ennemi. La victoire se déclare d'abord pour les Romains, & ensuite pour Viriathe. C. Fannius se distingue par sa valeur & par sa sagesse. Entreprises de Viriathe. Servilianus est contraint de se retirer à Ituca. Il réduit quelques Villes Espagnoles qui avoient pris le parti de Viriathe. Guerre suscitée en Macédoine par Philippe qui se disoit fils de Persês. Trémellius le défait en bataille rangée. Mort de Philippe. Election des Consuls de l'année 612. Caïus Lælius est un des prétendants. Scipion Emilien l'appuye de son crédit. Artifice de Quintus Pompeïus pour supplanter son concurrent. Il est créé Consul à l'exclusion de Lælius. Injustice de cette préférence On lui donne pour Collégue Cn. Servilius Cæpio. Le Préteur Juventius gouverne la Macédoine, & la désole par ses exactions. Metellus est rappellé d'Espagne malgré lui. Ses expeditions contre Viriathe avant son départ. Il donne la chasse à quelques troupes de Bandits Espagnols. Il soumet à la domination Romaine plusieurs Villes de son département. Punition des Chefs de la révolte. Il remet le commandement de son armée à Quintus Pompeïus son successeur. Il se deshonore par des procédés indignes d'un grand homme. Premiers succês de Pompeïus. Son extrême dureté à l'égard

des Habitants de Termantie & de Numance qui s'offroient à remettre les deux Places ſous la puiſſance des Romains. La guerre ſe rallume avec fureur par l'obſtination de Pompeïus. Les Termantins & les Numantins réünis, remportent pluſieurs avantages contre le Général Romain. Pompeïus eſt battu. Il aſſiege Malie. Cette ville ſe rend volontairement. Cruauté de ſes Habitants. Il attaque une troupe de Bandits Eſpagnols. Mort tragique de la plûpart de ces voleurs. Siége de Lanci. Perfidie de ſes Habitants. Ils éprouvent la fureur des Soldats Numantins dont ils avoient réſolu le maſſacre. Pompeïus ſe rend maître de la Ville. Mauvaiſe politique de ce Général. Servilianus dans l'Eſpagne ultérieure force Viriathe à lever le ſiége de Baccia. Il marche contre Conobas chef de Bandits. Lui & ſa troupe ſe rendent à diſcrétion. Sévérité de Servilianus à l'égard des deſerteurs Romains. Ce Général enveloppé par l'armée ennemie devant les murs d'Erizane, eſt contraint de ſouſcrire aux conditions de paix propoſées par Viriathe. Elles ſont acceptées par le Sénat, & le Peuple Romain. Projets de Viriathe pour s'ériger en ſouverain parmi ceux de ſa Nation. Le Conſul Cneïus Servilius Cæpio reſte à Rome. Ses fonctions ſe bornent à informer contre les aſſaſſins & les concuſſionnaires. Le Préteur Hoſtilius Tubulus convaincu d'avoir vendu la juſtice s'empoiſonne de déſeſpoir, & prévient par une mort volontaire l'arrêt de ſa condamnation. Caïus Lælius eſt élû Conſul avec Quintus Servilius Cæpio. Portrait de ces deux Magiſtrats. Quintus Cæpio a l'Eſpagne ultérieure pour ſon département. Pompeïus reſte dans l'Eſpagne citérieure,

ſous le titre de Proconſul. Il continuë le ſiege de Lanci. Folle entrepriſe de ce Général. Dommage qu'il cauſe aux aſſiegeants en faiſant détourner les eaux du fleuve Durius. Sa conduite extravagante dans tout le cours de ſon Proconſulat. Ses troupes ſont battuës par les Numantins. Le triſte état où ſon armée ſe trouvoit réduite par ſa faute, l'oblige de conclure avec les Habitans de Numance la paix qu'il leur avoit refuſée avec hauteur. Viriathe ſe marie. Cérémonies de ſon mariage. Infidélité de Cæpion & du Sénat Romain dans l'obſervation des traités conclus avec Viriathe. Celui-ci ſe diſpoſe à recommencer la guerre contre Rome. Cæpion ſe rend maître d'Arſa. Stratagême de Viriathe pour ne point courir les riſques d'une bataille. Le Général Romain ſe rend odieux & mépriſable à ſes troupes. Il ravage le païs des Vettons, Viriathe abandonné de pluſieurs de ſes Alliés renouvelle les conférences de la paix. La négociation ne réüſſit pas au gré du Général Eſpagnol. Révolte de l'armée Romaine contre Cæpion. Il échappe à la fureur des mutins. Perfidie de Cæpion. Il concerte la mort de Viriathe avec trois ſcélérats qui l'égorgent pendant ſon ſommeil. Douleur des Eſpagnols à la nouvelle de ſa mort. Funérailles de Viriathe. Son éloge. Tantalus ſuccéde à Viriathe dans le commandement des troupes Luſitaniénes. Il eſt vaincu par Cæpion, & ſe rend à diſcretion. Ce Général Romain reſte encore un an en Eſpagne, & prend le titre de Proconſul. Il revient à Rome. On lui refuſe le triomphe. Pacuvius & Attius Poëtes Tragiques employés par l'Edile L. Licinius Craſſus pour la repréſentation des jeux de théatre. Loi de Memmius pour réprimer

l'audace des accuſateurs. Manlius Torquatus condamne à l'exil ſon propre fils accuſé de malverſations dans le gouvernement de Macédoine. Déſeſpoir du coupable qui s'étrangle lui-même. Fermeté d'ame de Manlius, au récit qu'on lui fit de cette mort. L. Calpurnius Piſo, & M. Popillius ſont créés Conſuls pour l'année 614. Le premier reſte à Rome ; le ſecond remplace Pompeïus en Eſpagne. Culte du Dieu Jupiter Sabazius introduit à Rome & proſcrit enſuite par les Loix. Aſtrologues chaſſés de Rome. Le Tribun Gabinius établit l'uſage de donner les ſuffrages par écrit dans les aſſemblées du Peuple. Aſellus cite en jugement Scipion Emilien qui triomphe de ſon accuſateur. Le Conſul Popillius eſt chargé du gouvernement de l'Eſpagne citérieure. Le Sénat Romain par une injuſtice criante, caſſe le Traité de Paix que Pompeïus avoit conclu avec les Numantins. Mauvaiſe foi de Pompeïus. Cæpion avant que de quitter ſa Province réduit les peuples dans le devoir. Pub. Scipio Naſica, & D. Junius Brutus Conſuls de l'année 615. Le premier eſt chargé des affaires d'Italie. Le ſecond paſſe dans l'Eſpagne ultérieure. Popillius ſous le titre de Proconſul renouvelle la guerre contre Numance. Punition infamante des déſerteurs Romains. Prétentions iniques des Tribuns du peuple au ſujet des enrôlements. Le Conſul Naſica traité avec outrage par un d'entr'eux. Prétextes de ſédition ſuppoſés par la faction des Tribuns. Fermeté de Naſica. Le Préteur eſt chargé d'informer ſur les meurtres qui ſe commettoient dans la forêt Scantia. Accuſation & défenſe de ceux qu'on ſoupçonnoit d'être les meurtriers, Induſtrie des Numantins fatale à l'armée de Popil-

lius. Fondation de la ville de Valentia en Espagne. Expédition de Brutus dans la Lusitanie. Terreurs paniques des soldats Romains. Brutus les rassûre par son exemple. M. Emilius Lepidus Porcina, & C. Hostilius Mancinus Consuls de l'année 616. Le premier reste en Italie. Hostilius remplace Popillius. Brutus demeure en Espagne avec la qualité de Proconsul. Marcellus tué par la foudre en allant prendre possession de la Préture de Sicile. Frayeurs & superstitions du peuple Romain. Le Tribun L. Cassius propose la loi du scrutin dans les affaires criminelles. On en excepte le crime de trahison, & de leze-majesté Romaine. Scipion Emilien favorise la nouvelle loi malgré les oppositions du Consul Emilius. Il fait le voyage d'Asie en qualité d'Ambassadeur de la République.

SOMMAIRE DU LIVRE CINQUANTIEME.

Scipion Emilien & Mummius sont députés par la République pour passer en Orient. Modestie de Scipion dans le cours de ses voyages. Troubles excités en Macédoine par un nouvel usurpateur qui se disoit fils de Persês. Etat de l'Egypte sous le regne de Ptolomée Physcon. Portrait de ce Prince. Arrivée de Scipion à Aléxandrie. De là il passe dans le Royaume de Pergame. Attalus regnoit alors dans cette contrée. Histoire abregée de son regne. Scipion prend sa route vers la Syrie. Révolutions arrivées dans ce Royaume sous le regne de Démétrius Nicanor. Tryphon se révolte contre son légitime Souverain. Le peuple

ple d'Antioche prend les armes contre Démétrius. Ce Prince est redevable de son salut, & de ses victoires au Pontife Jonathas. Ingratitude du Roy de Syrie à l'égard du même Pontife. Tryphon souléve la plûpart des Provinces en faveur d'Antiochus jeune enfant de sept ou huit ans, & fils d'Alexandre Bala. Fuite de Démétrius en Cilicie. Antiochus est reconnu Roy sous la tutelle de Tryphon. La Nation Juïve se déclare pour luy. Le Pontife Jonathas renouvelle son alliance avec Rome & avec Lacédémone. Il pénétre les mauvais desseins de Tryphon, & marche contre luy à la tête d'une armée de quarante mille hommes. Tryphon a recours à la perfidie. Le trop crédule Jonathas se livre entre ses mains sans y penser. Mort tragique de ce Pontife, de ceux de sa suite, & de ses enfans. Simon son frere luy succéde dans le gouvernement de la Judée. Le perfide Tryphon se défait de son pupille, & se donne le titre de Roy. Simon prend le parti de Démétrius Nicanor. Il délivre la Judée de la tyrannie des Syriens. Expédition de Démétrius dans la Médie. Ce Prince est fait prisonnier, & retenu dans le Palais d'Arsaces Roy des Parthes, qui luy donne en mariage sa sœur Rodogune, quoiqu'il fût déja marié à Cléopatre. Celle-ci outrée d'un tel affront épouse Antiochus Sidétes frere de Démétrius, & luy met sur la tête la couronne de Syrie. Le nouveau Roy marche contre Tryphon. La victoire se déclare pour luy. Mort de l'usurpateur. Le Consul Mancinus se rend à son département d'Espagne. Tib. Sempronius Gracchus l'accompagne en qualité de Questeur. Présages funestes qui firent trembler Mancinus. Dans l'Espagne ultérieure,

Brutus ſoumet grand nombre de villes rebelles, & entre autres Talabrige. Mancinus éloigne ſon armée de Numance, & abandonne ſon camp. Quatre mille Numantins volent à la pourſuite des troupes Romaines, & donnent la mort à vingt mille hommes. Mancinus eſt forcé de conclure une paix honteuſe avec Numance, pour ſauver le reſte de ſon armée. Sempronius eſt chargé de la négociation. La forme du Traité eſt garantie de part & d'autre par des ſerments ſolemnels. Politeſſe des Numantins à l'égard de Gracchus. Mancinus eſt rappellé d'Eſpagne, on luy ſubſtituë Emilius Lepidus. Le Sénat réprouve le nouveau Traité de Paix. P. Furius Philus eſt élevé au Conſulat de l'année 617. avec Sex. Attilius Serranus. Arreſt ignominieux rendu contre Mancinus. Mécontentement de Gracchus. Conduite de Lepidus dans l'Eſpagne citérieure. Il fait une guerre injuſte aux Vaccéens. Siege de Palence. Lepidus eſt forcé d'abandonner cette entrepriſe. Départ de P. Furius pour l'Eſpagne, où il remplace Lepidus. Mancinus eſt honteuſement dégradé, & livré à la diſcretion des Numantins. Il eſt réhabilité, & reprend ſa place au Sénat malgré les oppoſitions du Tribun Rupilius. Furius injuſtement accuſé fait taire la calomnie, & confond ſes accuſateurs. Brutus étend ſes conquêtes juſqu'aux Provinces les plus occidentales de l'Eſpagne. Semences de guere en Sicile & en Illyrie. Cérémonie de la récenſion des citoyens Romains, & du cinquantiême luſtre. Sex. Attilius eſt établi Proconſul dans le païs des Vénétes pour y regler les limites. Servius Fulvius Flaccus, & Q. Calpurnius Piſo ſont élus Conſuls pour l'année 618. Celui-

ci est destiné pour commander en Espagne. Flaccus part pour l'Illyrie. Il contient dans le devoir les peuples rebelles de cette contrée, & reçoit à Rome les honneurs du Triomphe. Expéditions de Calpurnius & de Brutus dans les deux Espagnes. Ce dernier fut dans la suite honoré du Triomphe. Scipion Emilien élû Consul avec Caïus Fulvius Flaccus. Superstitions du Peuple Romain. Scipion est chargé de continuer la guerre de Numance. Le Sénat luy confie le soin de lever de nouvelles milices. Il arrive en Espagne. Etat de l'armée Romaine à son arrivée. Il y rétablit le bon ordre par sa sagesse. Diverses expéditions qu'il fait aux environs de Numance. Micipsa luy envoye un nouveau secours de cavalerie, d'éléphants, & de frondeurs sous le commandement de Jugurtha fils naturel de Manastabal. Portrait de ce jeune Prince. Marius fait avec gloire ses premieres campagnes sous Scipion. Consulat de P. Mucius Scævola, & de L. Calpurnius Piso. Scipion continuë la guerre de Numance en qualité de Proconsul. Il dresse son plan pour réduire cette place par la famine. Il fait le dégât dans toute la contrée, & se saisit des magazins destinés pour ravitailler Numance. Il rassemble sous ses étendarts grand nombre d'Espagnols des Villes Alliées. Il investit Numance. Situation de cette place. Il forme des camps autour de la Ville. Propositions de paix faites par les Numantins, & rejettées par Scipion. Précautions du Général pour fermer toutes les avenuës de Numance, & pour mettre son armée en sûreté. Intrépidité de Rethogéne un des plus braves Officiers de Numance. Scipion tient en respect les Villes rebelles, qui n'attendoient que l'occasion de

secourir Numance. Il punit avec rigueur quatre cents jeunes citoyens de Lucia. Les Ambassadeurs d'Antiochus Sidétes Roy de Syrie se rendent en Espagne auprés de Scipion. Sa grandeur d'ame & son désinteressement. Barbarie des Numantins. Scénes tragiques qui se passent dans la Ville. Désespoir des Habitants. Scipion fait son entrée dans Numance. Il revient à Rome, & triomphe. Sédition excitée à Rome par Tiberius Gracchus. Détail historique de ce grand évenement. Mort d'Attalus Roy de Pergame. Il laisse par testament ses Etats & tous ses biens au peuple Romain. Mort de Gracchus, & des principaux chefs de sa cabale. Acharnement du Sénat contre les restes de la faction Plébéïenne. Scipio Nasica le meurtrier de Gracchus se retire en Asie, pour mettre sa vie en sûreté. Scipion à son retour d'Espagne condamne la conduite de Gracchus dont il avoit épousé la sœur. Election de P. Popilius Lænas, & de P. Rupilius pour le Consulat de l'an 621.

SOMMAIRE DU LIVRE CINQUANTE-UNIEME.

RIchesse des Chevaliers Romains en Sicile. Cette Isle est la ressource de Rome dans ses besoins. Guerre des Esclaves. Occasion de cette guerre. Eunus esclave d'Antigéne, Syrien de naissance se met à la tête des rebelles. Caractere d'Eunus. Il se donne de l'autorité par ses prestiges & par ses prédictions. Damophile par sa dureté revolte ses esclaves. Ils prennent les armes, & se joignent à Eunus. Caractere odieux de Damophile. Son luxe & sa tyrannie. Ava-

rice & méchanceté de Megallis sa femme. Beau naturel de leur fille. Sa compassion pour ceux qu'ils traitoient avec tant de barbarie. Quatre cents esclaves par les conseils, & sous la conduite d'Eunus, mettent la ville d'Enna au pillage, massacrent les Habitants, & chargent de fers Damophile & sa femme. Outrages qu'ils font à ces maîtres Barbares. Respect qu'ils ont pour la vertu de leur fille. Ils la font conduire à Catane chés ses parens. Damophile est massacré en presence de tous ses esclaves. Eunus par ses fourberies se fait proclamer Roy. Mort tragique de Mégallis. Eunus assassine ses anciens maîtres Antigéne & Pithon. Il prend le nom d'Antiochus. Le nombre des rebelles se multiplie. Etat affreux où ils réduisent la Sicile en l'année 615. de Rome. Le Préteur Manilius est battu. Les Préteurs Lentulus & Pison reçoivent le même affront. Cleon Cilicien de naissance, aprês avoir désolé la Sicile par ses brigandages, assemble une nouvelle troupe de mutins, pille la ville & le territoire d'Agrigente, conduit à Enna cinq mille hommes, & se joint à Eunus. Le Préteur Plautius Hypsæus avec huit mille soldats attaque à son désavantage une armée de soixante & dix mille brigands qui s'accrurent bientôt jusqu'au nombre de deux cents mille. Ils prennent Taurominium, & en font leur place d'armes. Leur exemple devient contagieux aux esclaves de l'Italie, & du Levant. Le Consul Fulvius mene des troupes en Sicile, & fortifie les places de cette Isle. Le Consul Pison luy succéde. Il discipline ses soldats. Il use de sévérité contre des lâches. Eunus assiége Messane. Pison défait son effroyable armée & luy fait lever le siege. Six

mille Syriens restent sur la place. Pison recompense les braves de son armée. Son désintéressement. Le Sénat envoye le Consul Rupilius en Sicile. Courage de ses Légions. Il investit Taurominium. Scénes tragiques qui se passent dans cette Ville. Comanus Commandant des esclaves fait de vains efforts pour se sauver. Ses soldats l'emprisonnent. Un traître Syrien nommé Sérapion rend la ville aux Romains. Le Consul victorieux conduit ses troupes à Enna. Courage & désespoir des assiegez. Cleon meurt de ses blessures. Prise de cette ville par les Romains. Fuite d'Eunus. Vingt mille esclaves périssent à la prise d'Euna. Rupilius rend ses hommages à Cerés, & rétablit les Autels que les Barbares avoient abbatus en Sicile. Lâcheté d'Eunus. Bravoure de ses gardes. Il est livré vivant au Consul, & meurt de misére. Rupilius rend le calme à la Sicile. Il y établit une nouvelle forme de gouvernement. De retour à Rome, il refuse le triomphe. On l'oblige d'accepter les honneurs de l'Ovation. Guerres d'Asie. Etenduë du Royaume de Pergame. Le peu de diligence que fait Rome pour recüeillir la succession d'Attalus, facilite au frere illégitime d'Attalus, nommé Aristonicus, le moyen d'assembler des troupes Pergameniennes & étrangéres. La Noblesse du Royaume & la ville de Pergame le reconnoissent pour Roy. Il prend de force, ou par composition toutes les autres villes, & se prépare à la guerre contre Rome. Election des Consuls P. Licinius Crassus, & L. Valerius Flaccus. Portrait des deux Consuls. Noblesse de Crassus, ses richesses, son éloquence, ses emplois, son avarice. Contestation entre les deux Consuls pour le commande-

ment de l'armée d'Asie. Il est déferé à Crassus. Election des Censeurs Q. Cæcilius Metellus le Macédonien, & de Q. Pompeïus. Récension des citoyens de Rome. Loy de Metellus contre le célibat. Mouvements pour la répartition des campagnes. C. Gracchus invective contre les riches, & contre les meurtriers de son frere. Il est secondé par le Tribun C. Papirius Carbo. Les harangues fanatiques que celui-ci faisoit au Peuple. Fermeté de Scipion contre les entreprises du séditieux Tribun. Il se retire à Gaïete avec Lælius. Projets ambitieux de Carbon. Il propose deux Loix. La Noblesse rejette la seconde. Harangue de C. Gracchus à ce sujet. Scipion & Lælius luy répondent, & font annuller la Loy. Crassus. passe en Asie avec peu de troupes, & visite tous les alliés des Romains. Progrês d'Aristonicus. Antiochus Sidétes Roy de Syrie fait la paix avec les Juifs, & la guerre aux Parthes. Mollesse de ce Prince. Sa mort. Démétrius remonte sur le Trône. Troubles de Syrie. Incontinence de Ptolomée Roy d'Egypte. Ses sujets se révoltent. Il s'enfuit. Actions barbares de ce Prince. Mithridate Roy du Pont, Ariarathe Roy de Cappadoce, Pylemene Roy de Paphlagonie, Nicoméde Roy de Bithynie fournissent des troupes à Crassus. Séverité de ce Général. Son avarice cause sa perte, & celle de son armée. Il est fait prisonnier & mis à mort. Election des nouveaux Consuls C. Claudius Pulcher, & M. Perperna pour l'année 623. Sédition en Egypte & en Syrie. Alexandre Zebina s'empare de plusieurs villes Syriennes, comme fils adoptif d'Antiochus Sidétes, pendant que Démétrius fait la guerre en Egypte contre Ptolomée. Etat de la Ju-

dée ſous le gouvernement de Jean Hircan. Sécurité d'Ariſtonicus. Son étonnement à l'arrivée du Conſul Perperna. La célérité de celui-ci le rend victorieux. Il prend par famine Stratonice, & fait priſonnier l'uſurpateur qui s'y étoit enfermé. Bloſius le favori d'Ariſtonicus ſe donne la mort. Perperna meurt à Pergame. Ariſtonicus eſt conduit à Rome. Nouveaux orages éxcités dans la République par les Tribuns. Leurs excês les rendent odieux à la Nobleſſe. Violence que Labeon leur Chef fait au Cenſeur Métellus. Il porte une Loy qui donnoit aux Tribuns entrée au Sénat, & fait vendre à l'enchére les biens confiſqués de Métellus. C. Sempronius Tuditanus, & M. Aquillius Conſuls en l'année 624. Sempronius a l'Iapidie, & Aquillius l'Aſie pour départements. C. Gracchus, C. Papirius Carbo, & M. Fulvius Flaccus nommés Commiſſaires pour le partage des terres, allument la diſcorde par toute l'Italie. Murmures des pauvres & des riches. Scipion ſe déclare pour eux, fait caſſer les Commiſſaires pour leur ſubſtituer le Conſul Sempronius. Celui-ci s'enfuit en Iapidie, & laiſſe Scipion chargé de la haine des trois Commiſſaires turbulents. Ils l'accuſent d'aſpirer à la Dictature, & le déclarent digne de mort comme un tyran. Réponſe de ce grand homme. Sentiments du Peuple & du Sénat à ſon égard. Superſtitions du Peuple. Scipion prend le party de la retraite. Son goût pour la Philoſophie. Ce qu'il penſoit de l'immortalité de l'ame. Sa harangue dans le Sénat contre les Triumvirs. Réponſe injurieuſe de Flaccus. Conduite du Héros en cette rencontre. Les honneurs qu'il reçoit du Peuple l'en dédommagent. Il eſt aſſaſſiné. Regrets de Rome

à

à sa mort. Sa pauvreté. Ses obséques. Caractére des deux Africains. Sempronius commande l'armée Romaine dans l'Iapidie. Il est d'abord défait. Il remporte ensuite la victoire, soumet toute l'Istrie, & Triomphe. Indigne stratagême du Consul Aquilius pour conquérir le Royaume de Pergame. Il le gouverne trois ans en qualité de Proconsul. Ce Royaume est réduit en Province, & soumis aux Loix Romaines. Triomphe d'Aquilius. Puissance & tranquillité de la République Romaine pendant l'année 625. Election des Consuls Cn. Octavius, & de T. Annius Rufus. Le Sénat n'ose désarmer ses Légions, crainte de quelque soulevement des Alliés d'Italie. Décadence de la vertu Romaine. On choisit pour Consuls en l'année 626. L. Cassius Longinus, & C. Cornélius Cinna. Le Sénat pardonne aux Phocéens rebelles en considération des Marseillois. Consulat de M. Emilius Lepidus, & de L. Aurelius Orestes pour l'année 627. Aurelius part pour soumettre la Sardaigne révoltée. C. Gracchus sort de la retraite où il s'étoit confiné pour exercer dans cette Isle les fonctions de Questeur. Caractere de Gracchus. Son éloquence, ses talents, & ses desseins. Fable qu'il débite pour pallier son ambition. Il contredit en vain, une Loy portée par le Tribun M. Junius Pennus pour exclure de Rome les étrangers. Sa conduite en Sardaigne. Les services importants qu'il rend à la République sont mal reçûs du Sénat. Expiation des prodiges arrivés en Sicile & à Lipare. Semences de sédition à Rome. Précautions du Sénat pour en arrêter le progrez. Election des deux Consuls M. Plautius Hypsæus, & M. Fulvius pour l'année 628. Caractére

des deux Consuls. L'esprit turbulent de ce dernier redouble les frayeurs du Sénat. Aurélius reste en Sardaigne avec le titre de Proconsul, & Gracchus en qualité de Proquesteur. Conduite de Fulvius. Il met au nombre des citoyens de Rome les alliez exclus du partage des terres. Son opiniâtreté malgré les instances du Sénat pour délivrer Rome de ce Consul turbulent. On luy décerne le commandement de l'armée Romaine en Ligurie. Avant son départ il dispose les esprits à la révolte. Les Frégellans levent l'étendart de la rebellion. Ils sont trahis par Numitorius. Fregelle est rasée. Les chefs de la conspiration sont punis de mort. Triomphe refusé au Préteur Opimius le destructeur de Frégelle. Nouveaux prodiges. C. Cassius Longinus, & C. Sextius Calvinus Consuls de l'année 629. Situation de la République Romaine au commencement de son Consulat. Gracchus abandonne la Sardaigne, & revient à Rome. Son retour irrite le Sénat & le Peuple. Il est cité par les Censeurs, & se disculpe. Sa harangue. Il brigue le Tribunat malgré sa mere, & l'obtient malgré le Sénat. Lettres de Cornélie à Gracchus, & son éloge. Caractére de Gracchus. Fulvius revient à Rome, & triomphe. C. Sextius Calvinus luy succéde en Ligurie. Mort de Papirius Carbo. Consulat de Q. Cæcilius Metellus, & de T. Quinctius Flamininus. Le premier soumet les Isles Baleares. Gracchus porte deux Loix par esprit de vengeance. L'une est sans effet, & Popilius Lænas se soustrait aux effets de l'autre par un exil volontaire. Triumvirat de Gracchus, de Fulvius Flaccus, & de Licinius Crassus. Ouvrages publics. Loix nouvelles. Elles passent nonobstant les oppositions du Sénat. Au-

torité de Gracchus. Ses occupations. Il est continué dans son employ de Tribun. Mœurs des Baleares. Metellus les extermine, établit en leurs Isles des Colonies Romaines, prend le surnom de Balearique & Triomphe. Exploits de Sextius dans les Gaules. Il fonde une Colonie Romaine. Action de clémence qui luy gagne le cœur des vaincus. Il triomphe. Gracchus s'attache les Chevaliers Romains en leur donnant entrée dans le Sénat, & le droit de juger les procés. C. Fannius Strabo est élû Consul par les intrigues de Gracchus avec Cneïus Domitius Ænobarbus pour l'année 631. Allarmes du Sénat. Opposition du Consul Fannius aux entreprises de Gracchus. Livius un des Tribuns du Peuple prend le parti de la Noblesse contre son Collégue. Il s'accredite parmi le Peuple au préjudice de Gracchus. Il sert efficacement le Sénat. Fulvius & Gracchus partent pour l'Afrique dans le dessein de relever les murs de Carthage. Leur entreprise échoüe. Ils reviennent à Rome. Démarches de Gracchus pour se concilier la faveur du Peuple & du Sénat. Ses démêlés avec plusieurs de ses Collégues. Ses intrigues & ses violences pour se conserver le Tribunat.

SOMMAIRE DU LIVRE CINQUANTE-DEUXIEME.

GRacchus déchû du Tribunat est réduit à la condition d'homme privé. L. Opimius son ennemi est elû Consul avec Quintus Fabius pour l'année 632. Projets de Gracchus & de Fulvius pour rebâtir Carthage. Ils sont traversés dans ce dessein par le Tribun Minucius. Harangue phanatique de Gracchus. Le Consul Opimius se joint à Minucius contre les entre-

prises de Gracchus. Acharnement des deux partis pour soutenir leurs prétentions. Le meurtre du Licteur Antillius répand l'allarme dans tous les quartiers de la Ville. Inquietudes de Gracchus. Il semble prévoir les malheurs qui le menacent. Conduite insensée de Fulvius. Stratagême d'Opimius pour soulever le Peuple au sujet de l'assassinat d'Antilius. Le Sénat s'assemble, & crie vengeance contre les meurtriers. Il abandonne au Consul le soin de prévenir les maux dont la République est menacée. Les Chevaliers Romains s'attroupent & prêtent main forte au Sénat. Le parti Consulaire se saisit du Capitole. Fulvius & Gracchus à la tête des séditieux, s'emparent du mont Aventin. Incertitudes & abbattement de Gracchus. Préparatifs des mutins contre les attaques des troupes d'Opimius. Gracchus recourt à la voye de la négociation pour épargner le sang Romain. Dureté d'Opimius à l'égard du jeune Fulvius qui fit l'office de député. Les deux partis en viennent aux mains. Grand nombre de soldats périt dans le combat. Les têtes de Fulvius & de Gracchus sont mises à prix. Les deux Fulvius pere & fils cherchent un lieu de sûreté. Ils sont découverts & mis à mort. Gracchus prend la fuite avec un de ses esclaves. Ses amis périssent pour sa défense. Gracchus succombe à son désespoir, & se fait donner le coup de la mort par l'esclave qui l'accompagnoit. Celuy-cy se perce à son tour du même poignard, & mêle son sang avec celuy de son maître. Avarice & perfidie de Septimuleïus. Il se saisit de la tête de Gracchus son ami, & la porte à Opimius. Son cadavre est jetté dans le Tybre, & tiré de là pour être mis dans la sépulture de ses peres. Douleur & retraite

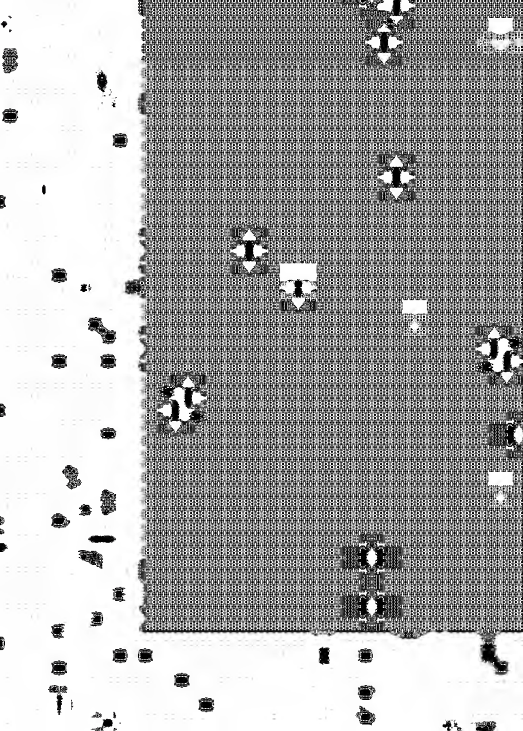
de Cornélie aprês la mort de ses deux fils. Portrait de cette Heroïne. Sévérité outrée du Consul Opimius contre les partisans de Gracchus. Procédés indignes à l'égard de Licinia sa femme. Mort tragique de Fulvius. Construction du Temple de la Concorde. La Loy Agraire est modifiée & presque annullée. Succês des armes de Domitius dans les Gaules. Il médite la guerre contre les Allobroges. Il suscite les Edüens contre Bituite Roy des Arvernes. Celuy-cy envoye un Ambassadeur à Domitius. Plaisant cortége du Député. Marche & camp de Domitius. Récit suspect d'un Historien sur les élephants qu'il suppose dans l'armée Romaine. Défaite des Allobroges. Richesses de Bituite. Ce Roy forme le dessein d'arrêter le progrês de l'armée Romaine. Le Consul Fabius succéde à Domitius. Deux cents mille tant Arvernes, qu'Allobroges, & Ruthéniens se mettent en campagne. Les deux armées en viennent aux mains. Les Gaulois sont vaincus. La plûpart sont massacrés par les Romains. Domitius partage l'honneur de cette victoire avec Fabius. Entrevûë de Bituite avec le premier des deux Généraux. Celuy-cy abuse de sa bonne foy, & le fait conduire prisonnier à Rome. Union des Edüens avec les Romains. Construction de la voye Domitienne dans les Gaules. Fabius fait ériger divers monuments pour perpétuer sa victoire. Plaintes de Bituite. Indigne politique du Sénat. Triomphe de Fabius & de Domitius. Promotion de Publius Manilius, & de Caïus Papirius Carbo au Consulat de l'année 633. P. Decius Mus dénonce Opimius au Tribunal du Peuple, comme coupable d'avoir causé la mort d'un grand nombre de citoyens, & de s'être arrogé une autorité qui

ne luy appartenoit pas. C. Papirius Carbo prend la défense d'Opimius. Son éloquence, & sa harangue au Peuple. Les Comices décident en faveur d'Opimius. Nouveaux Censeurs. Consuls de l'année 634. L. Aurelius Cotta, & L. Cæcilius Metellus. Le premier passe dans les Gaules pour tenir la nation en respect. Le second se rend en Illyrie pour réduire les Ségestans qui avoient secoüé le joug Romain. Ils sont défaits, & rentrent dans le devoir. Metellus fait injustement la guerre aux Dalmates. Ces Peuples se soumettent sans peine. Il demande le Triomphe, & l'obtient. Il érige des monuments qui perpétuent le souvenir de son expédition en Illyrie. L. Crassus, le plus grand Orateur de son tems, accuse Caïus Papirius Carbo Consul de l'année précédente. Générosité de Crassus à l'égard de l'Accusé. Déséspoir de Papirius. Marius se presente pour les charges de la République. Il aspire au Tribunat du Peuple, & l'obtient. Il propose une Loy contre les abus qui se commettoient dans la distribution des suffrages. Intrépidité & hardiesse du Tribun. Il s'acquiert par sa conduite la réputation d'homme impartial. Marcus Porcius Cato, & Q. Marcius sont créez Consuls pour l'année 635. Le premier se rend en Afrique pour observer de prês les mouvemens de Jugurtha qui avoit usurpé le Royaume de Numidie. Le Consul meurt au lieu de son département. Marcius passe dans la Gaule Transalpine. Affliction qui luy survient. Il la soutient avec magnanimité. Ses expeditions dans les Gaules. Déséspoir des ennemis vaincus. Fondation de Narbonne. Lucius Cæcilius Metellus, & Quintus Mucius Scævola Consuls de l'année 636. Prodiges & superstitions. Consuls de l'an 637. C. Licinius Geta, &

Quintus Fabius Eburnus. M. Emilius Scaurus est exclus du Consulat pour cette année. Marius est élû Préteur. Supercherie dont il use pour s'assurer des suffrages. On luy en fait un crime. Orgüeil de Marius à l'égard d'un de ses parens. Consuls de l'année 638. M. Emilius Scaurus, & L. Cæcilius Metellus. Naissance de Scaurus. Son caractére. Sa fermeté contre un Préteur arrogant. Il porte une Loy contre la somptuosité des repas. Il repartit les Affranchis dans les quatre Tribus de la Ville. Nouveaux Censeurs, Lucius Metellus le Dalmatique, & Cneïus Domitius Ænobarbus. Leur fermeté inébranlable contre le vice. Récension du Peuple. Scaurus déclaré Prince du Sénat. L. Cæcilius Metellus fait voile pour la Sardaigne. La Gaule est le partage de Scaurus. Expédition de celuy-cy dans le pays des Gantisques & des Carnes. La République luy est redevable d'avoir applani une grande route depuis Luna jusqu'à Dertone. Triomphe de Scaurus. Election de Manius Acilius Balbus, & de Caïus Porcius Cato au Consulat de l'année 639. Division des deux Gaules en Cisalpine & en Transalpine. Origine & mœurs des Scordisques. Ces Barbares se répandent dans la Macédoine & la désolent. Le Consul Porcius est chargé de les poursuivre. Malheureux succês de ses mauvaises entreprises. T. Didius Préteur en Illyrie se transporte en Macédoine. Il y répare les pertes de la République. Il défait les Scordisques, & les méne battant jusqu'aux rives du Danube. Il obtient les honneurs du Triomphe. Porcius Cato est accusé de concussions. Il est relégué à Tarragone. Evénement pris pour un prodige. Superstitions du Peuple à ce sujet. Incontinence des Vestales. Elles sont déférées au Tribunal des Pontifes. Punition d'une d'entre-elles, & d'un Chevalier Ro-

main avec qui elle entretenoit un commerce criminel. L'indulgence des Juges pour deux autres Veſtales accuſées des mêmes déſordres excite les murmures du Peuple. A la requiſition du Tribun Péducéïus, les Comices remettent l'inſtruction du procés au Préteur Lucius Caſſius. Sévérité de ce Préteur. Il condamne à mort les deux Veſtales & leurs complices. Erection d'un Temple conſacré à Venus. L'honneur de conſacrer cet édifice eſt déféré à Sulpicie, & pourquoi. Irruption des Cimbres dans la Gaule Tranſalpine. Origine de ces Peuples. Leurs tranſmigrations. Ils ſe joignent aux Teutons leurs voiſins. Leurs incurſions & leurs brigandages. Frayeurs de Rome à la nouvelle de cette inondation. Election des nouveaux Conſuls Caïus Cæcilius Metellus, & Cn. Papirius Carbo pour l'année 640. Le premier eſt chargé du commandement de l'armée Romaine en Macédoine. L'Illyrie fut le partage de Papirius. Métellus réduit les Scordiſques à n'oſer plus ſe montrer dans tous les lieux de la domination Romaine. Il triomphe à ſon retour avec ſon frere qui avoit réduit les rebelles des Iſles de Corſe & de Sardaigne. Mauvais ſuccés de l'expédition de Papirius en Illyrie. Son armée eſt défaite par les Cimbres. Allarmes du Peuple & du Sénat à cette nouvelle. L'Orateur Marcus Antonius eſt impliqué dans les procés des Veſtales. Il ſe défend avec un air de confiance qui prévient les Juges en ſa faveur. Il eſt déclaré innocent. Conſtance & fidélité heroïque de ſon Eſclave. M. Livius Druſus, & L. Calpurnius Piſo obtiennent le Conſulat de l'année 641. Le premier va en Macédoine, & donne la chaſſe aux Scordiſques. Il eſt honoré du triomphe. Le Conſul Piſo a la Gaule Tranſalpine pour ſon département.

HISTOIRE





CARTE
de la
PALESTINE
pour servir a l'intelligence de
l'Histoire Romaine.
Par HENRI LIÉBAUX Géographe
1729.
F. Baillieul Sculp.
MER MEDITERRANÉE
SYRIE
Damas
Sarepta
M. Liban
Anti Liban
Tyr
Phiala
Source du Jourdain
TRACHONITIDE
Dan
Paneas ou Cesarée de Philippe
Galilée des Nations
ITURÉE et AURANITIDE
Ære
Auran
Echelle des Tyriens
Ecdippe
GALILÉE
Zabulon
Sepphoris ou Diocesarée
Ptolemaïde
Cana
Juliade
Nazareth
M. Tabor
Sogane
Sycamino
Naim
Endor
GAULANITIDE
Gaulon ou Gaulan
Bethsaide ou Juliade
Neve
Mont Hermon
Capharnaum
Jamni
Tariche
Lac de Tiberiade
Pella
Dora
Cesarée
Tiberiade
Gamala
Dium
Rabba ou Philadelphie
Jezrael
Gelboé
Sennabris
Hippos
Gerasa
Maximianopolis
Dothaim
Scythopolis
Jabok fl.
Abela
Capitoliade
Apollonie
Bethar
Samarie ou Sebaste
Thebes
Aser
Gadara
Jaser
Succoth
Ramoth
SAMARIE
Gafgulis
Sichem ou Neapolis
Ænon
Joppé
Lydda ou Diospolis
Antipatride
Garizim M.
Thenath
Bethabara
Mennith
Terabata
Silo
Edumia
Gazera
Arimathée
Medaba
Jamnia
Hesbon
Geth
Nobé
Thamna
Gophna
Geba
M. Pisga
Azoth
Jourdain
Abarim
Accaron
Bethsames
Bethel
Archelais
Jazer
M. Nebo
Ascalon
Bethagla
Emaus ou Nicopolis
Kiriath Iearim
Hai
PÉRÉE
Gabaon
Ephraim
Dibon
Aroer
Galgal
Liviade
Majumas Port de Gaza
Eleutheropolis
Modin
Jerusalem
Rama
Jericho
Callirrohé
Ar. ou Areopolis
Gaza
Socho
Cedron Torrent
Gerara
Lachis
Bezech
Bethlehem
Anthedon
Thabatha
Siceleg
Herodium
Arnon fl.
Bethsur
Engaddi
JUDÉE
Estemo
Thecue
Luith
Raphia
Hebron
Lac Asphaltite ou Mer Morte
Carioth
Arad
Carmel
Bethtaphu
Maon
Zared fl.
Bersabé
Rhinocolure
Massada
Torrent du Desert
Mont Carmel
Zoar
Ostracine
Mont Casius
Lac Sirbon
IDUMÉE
EGYPTE
ARABIE PETRÉE
ARABIE DESERTE
Milles Romains dont 75 font un degré
5. 10. 20. 30. 40. 50. 60
51
52
53
54
55
33
32
31



XIII. vol. 1. p.



CARTE de la SYRIE
pour servir à l'intelligence de l'Histoire Romaine.
Par HENRI LIÉBAUX Geographe. 1729.
Milles Romains de 5000. pieds chacun.
5 10 15 30 45 60 75
51 52 53 54 55 56 57
37 36 35 34
ASIE MINEURE
CILICIE
COMMAGENE
OSROËNE
MYGDONIE
MESOPOTAMIE
ASSYRIE
MER DE CILICIE
MER MEDITERRANÉE
CYPRE
PALMYRENE
Deserts de Palmyre
Arabes Scenites
ARABIE DESERTE
PALESTINE
Tarse
Issus
Golfe d'Issus
Myriandre
Alexandrie
Pierie
Rossus
Seleucie
Antioche Colonie
Daphne
Heraclée
Laodicée
Gabala
Paltos
Cyrrhus
Cyrrhestique
Chalcidene
Chalcis du Belus
Berocé
Chalybonitide
Chalybon
Apamée
Apamene
Larisse
Epiphanie
Arethuse
Emese Col.
Laodicene
Laodicée du Liban Col.
Seleucide ou Antiochene
Marathus
Aradus Isle et Ville
Antaradus
Orthosie
Tripolis
Botrys
Byblus
Beryte Col.
Sidon Col.
Sarepta
Tyr Col.
Heliopolis
Abila
Damas Colonie
Thadmor ensuite Palmyre Col.
Thapsaque
Euphrate fl.
Samosate
Edesse Col.
Zeugma
Carres col.
Nicephorium
Callinicopolis ou Callinicum
Sure
Risapa
Amide
Tigre fl.
Mont Masius
Salamine
Citium
Amathunte
Curium
Paphos
Lapethus
Ceryne
Mont Olympe
Dinaretum Prom.
Elocum Prom.
Crommius Prom.



HISTOIRE ROMAINE.

LIVRE QUARANTE-NEUVIEME.



PRÉS la destruction de Carthage, & le renversement de Corinthe, Rome n'eut plus d'ennemis en Afrique, & domina paisiblement dans l'Europe orientale. Tout l'état Carthaginois obéissoit au Peuple & au Sénat Romain, non plus par déférence, comme de simples alliez; mais par nécessité, comme des Peuples assujettis. Les Rois de Numidie eux-mêmes révéroient la République

De Rome l'an 607.

dominante, plus encore par la crainte du Préteur, qu'elle envoïoit tous les ans à Utique, que par la reconnoissance qu'ils devoient à Rome, leur bienfactrice. Micipsa & ses freres avoient reçu d'elle, en présent, la région si long-temps contestée, entre Massinissa leur pere, & les Carthaginois. La même tranquillité regnoit en Macédoine, & s'étendoit jusqu'en Epire, en Illyrie, en Thessalie, & dans la Gréce Européane. L'Achaïe en particulier publioit le bonheur dont elle joüissoit, depuis que Corinthe étoit renversé, & que Rome étoit devenuë souveraine dans ses contrées. *Nous étions perdus*, disoient les Achéens, *si une heureuse révolution ne nous avoit affranchis des Tyrans domestiques, qui nous étoient devenus insupportables.* Rien de plus doux en effet, que le gouvernement présent des Romains, dans la Gréce. Chaque ville y joüissoit de sa liberté, & ne païoit qu'un léger tribut à ses nouveaux maîtres. Gouvernés par un Préteur, que Rome nommoit chaque année pour l'Achaïe, les Achéens & généralement tous les Grecs, reposoient tranquillement à l'abri d'une puissante protection. Ainsi Thébes, Lacédémone, Athênes, Argos, Sycione, & bien d'autres anciennes cités, continuoient leur commerce, & entretenoient leurs alliances, avec les divers Peuples du Levant. Sujettes de Rome, sans asservissement, elles portoient le joug, sans le sentir. Heureuses si elles n'avoient jamais cessé de connoître leur bonheur!

Plut. in Themistocle, & Zonaras.

Les divers souverains d'Asie, étoient les seuls en Orient, que Rome n'eût pas encore subjugués, jusqu'à réduire leurs Royaumes en Provinces. Depuis

long-temps la République s'étoit contentée d'exercer ſur eux une eſpéce de domination, qui reſſembloit fort à la ſouveraineté. Rome ſe portoit pour arbitre de leurs différents, & toutes leurs affaires d'importance ſe décidoient, ſans appel, au tribunal du Sénat Romain. Cependant, depuis quelques années, les Aſiatiques s'étoient un peu diſpenſés d'accourir ſi loin, pour la déciſion de leurs démêlés. Les guerres des Romains contre Carthage, & les ſoulévements de la Macédoine, & de l'Achaïe, contre eux, ou avoient trop occupé la République, pour qu'elle étendît encore ſa vigilance ſur l'Aſie, ou avoient ſuſpendu l'attachement des Aſiatiques pour elle, juſqu'au rétabliſſement de ſa premiére grandeur. Il s'étoit donc paſſé en Aſie bien des événements conſidérables, où Rome n'avoit point eu de part. Contre ſon intention, & malgré ſa politique, qui ne viſoit qu'à maintenir la paix au Levant, le Démon de la diſcorde y avoit cauſé bien des révolutions. En Syrie, le Sceptre de [a] Démétrius Soter avoit été envahi par cet Aléxandre Bala, qui ſe diſoit fils d'Antiochus Epiphanes, & d'une concubine. [b] Défait & mis à mort par ce rival, Démé-

De Rome l'an 607.

Lib. Mach. 1. *c.* 11. *& Joſephus.*

a C'eſt ce même Démétrius Soter prémier du nom, que nous avons vû, dans le douziéme volume de cette Hiſtoire, remonter ſur le thrône de ſes péres, enſuite défait & tué par Alexandre Bala. Polybe Joſeph & Juſtin ſont d'accord avec le dixiême chapitre des Machabées, ſur la malheureuſe deſtinée de ce Prince. Ce fait eſt atteſté par Appien lui-même, qui dit formellement, que Démétrius Soter perdit la couronne & la vie : Δημήτριος ἐξέπεσε τῆς ἀρχῆς καὶ ἐτελεύτησε. L'interpréte Latin fait cependant dire à cet Autheur, que le Roi déthrôné finit ſes jours dans l'éxil. Pour peu qu'il eût réfléchi à la ſignification naturelle de ſon texte, il n'auroit pas donné à ces expreſſions Grecques, un ſens qu'elles ne préſentent en aucune ſorte.

b Démétrius Soter prêt d'en venir à une bataille déciſive contre

De Rome l'an 607.

trius avoit laissé deux Princes en bas âge. L'aîné, Alexandre Bala, avoit pourvû à la sûreté de ses deux fils. Il les confia, dit Justin, à un de ses anciens hôtes originaire de Gnide, ville de Carie, dans le voisinage de Rhodes & d'Halicarnasse. Cet homme de confiance, n'est point différent de celui, à qui l'Autheur de l'histoire des Machabées & Joseph donnent le nom de Lasthénes. Habitant alors de l'isle de Créte, il tint lieu de tuteur aux deux Princes, & prit soin de leur enfance. Aussi Démétrius Nicanor, par un retour de tendresse, le regarda-t'il toujours comme son pere. C'est le titre dont il l'honora dans la lettre, que nous a conservée l'historien sacré. Lasthénes ne devoit guéres moins attendre de la reconnoissance d'un pupille, qui lui étoit redevable du thrône. En effet ce tuteur zélé avoit borné tous ses soins à relever les espérances de Démétrius Nicanor. Il ne s'étoit rien réservé des sommes considérables, que Démétrius Soter incertain de son sort, sauva du débris avant sa défaite. Elle furent employées, sous les ordres de cet administrateur fidelle, à fournir un puissant appareil de guerre contre l'usurpateur de la couronne de Syrie. Le jeune Prince, à la tête de cette nouvelle armée, s'embarqua, & se rendit en Cilicie, résolu de recouvrer l'heritage de ses peres. Aléxandre Bala étoit alors en Phénicie. Il trembla au récit de la marche & des exploits de son rival. Pour empêcher la défection de ses sujets, à l'approche d'un ennemi si formidable, il ne tarda pas à reprendre la route d'Antioche. Là il sçut déconcerter, au moins pour quelque tems, les entreprises des conjurés, & sa présence suspendit l'orage qui se formoit contre lui. Jonathas de son côté, n'oublia pas les biens faits dont Aléxandre avoit comblé les Juifs. Les malheurs de ce Prince ne ralentirent point sont zéle, & il se fit gloire de lui demeurer constamment attaché jusqu'à la fin. On peut dire même, que Jonathas osa seul s'opposer à la rapidité du torrent, qui grossissoit chaque jour. Déja le jeune Démétrius avoit été proclamé Roy par les peuples de la Célésyrie; & il étoit à craindre que cette conquête n'entraînât après elle la Phénicie. Appollonius surnommé *Davus* qui commandoit en cette Province, avoit trahi les interests de son souverain, pour suivre la fortune du nouveau conquérant. Ce fut ce même Apollonius, qui marcha contre les Juifs, par ordre du jeune Nicanor irrité de leur attachement inviolable pour Aléxandre. Tandis que Démétrius se disposoit à marcher vers Antioche, le perfide Général porta ses armes dans la Judée. Il s'avança jusqu'à Jamnia, ville située sur la côte maritime, entre Azoth & Joppé. De-là il fit présenter le défi à Jonathas grand Pontife, & le conducteur de la nation Juifve. Ce grand homme outré des bravades d'Apollonius, se rendit à la vûë de Joppé. Il y fut joint par son frére Simon, qui commandoit un corps séparé. Les deux Chefs réünis sommérent la ville de se rendre. Les habitans effrayés n'osérent s'expo-

encore tout jeune, a mais long-tems caché chés les Crétois, & soutenu par une faction de Syriens, b reparut enfin en Syrie, pour redemander le thrône

De Rome l'an 607.

ser aux risques d'un siége. Ils se soumirent & ouvrirent leurs portes. Jonathas ensuite de concert avec Simon, livra la bataille à l'armée que commandoit Apollonius. Les troupes Syriennes ne purent soutenir la valeur des deux Heros. Elles furent taillées en piéces, ou forcées de prendre la fuite. La pluspart des ennemis dispersés dans la campagne, & poursuivis par les vainqueurs se sauvérent avec précipitation à Azoth. L'effroy les avoit tellement saisis, que ne se croyant pas en sûreté sous les remparts de la ville, ils se réfugiérent dans un Temple consacré à Dagon divinité Syrienne. Jonathas ne crut pas devoir respecter cet azyle de l'idolâtrie. Il entra de vive force dans la ville d'Azoth & la brûla. Le Temple fut réduit en cendres, & ceux qui s'y étoient renfermés périrent par le feu. Les places voisines eurent le même sort. Elles furent consumées par la flamme, à la réserve des plus riches dépoüilles que les Juifs dérobérent à l'incendie. Dans ces diverses expéditions, Apollonius perdit environ huit mille hommes. Jonathas n'avoit plus d'ennemis à craindre. Ils s'étoient dissipés au bruit de ses exploits. Maître de la campagne il se rabbatit vers Ascalon. La terreur de son nom intimida les habitans. Ils prévinrent le victorieux, & le conduisirent avec pompe dans leur ville; il y fut reçu aux acclamations du peuple. Comblé d'honneurs dans tous les lieux de son passage, il ramena dans Jérusalem son armée triomphante, & chargée des richesses qu'elle avoit enlevées à l'ennemi. Aléxandre instruit de ces heureux succès, fit éclater sa reconnoissance par les nouvelles marques de distinction, dont il honora Jonathas. Il lui envoya une agraffe d'or semblable à celle que les Princes & les Seigneurs alliés à la famille Royale, avoient coutume de porter. De plus il lui abandonna en souveraineté, le domaine de la ville d'Accaron, & de son territoire.

a Le second des deux fils de Démétrius Soter, s'appelloit Antiochus *Sidétes*. Joseph lui donne comme à son pére, le surnom de *Soter*. On conjecture que celui de *Sidétes* fut emprunté d'une ville de Pamphylie, que les anciens Géographes appellent *Sidé*. Strabon, Pline, & Ptolémée la placent près de l'embouchûre du fleuve Eurymédon. Peut-être ce Prince fut-il surnommé de la sorte, parce que cette ville avoit été le lieu de sa naissance, ou de son éducation. Du moins, nous apprenons de Justin au livre 35. qu'Antiochus *Sidétes* fut élevé en Asie.

b Démétrius Nicanor ne comptoit au plus qu'environ quinze ans, lorsqu'il se montra dans la Syrie, pour faire valoir ses prétentions. En voicy la preuve. Son pere Démétrius Soter se déroba de Rome,

De Rome l'an 607.

de son pere. a L'ambitieux Ptolomée Philométor

à l'âge d'environ vingt-trois ans, pour passer en Syrie. Le tems de son évasion concourt avec la cinq cents quatre-vingt-onzième année depuis Romulus. Alors il se maria, & reconquit le Royaume de ses Ancestres sur Antiochus Eupator. De-là jusqu'à l'année de Rome 606. qui commença les expéditions de Démétrius Nicanor contre Aléxandre *Bala*, il n'y a que quinze années d'intervalle. Par conséquent ce jeune Prince n'avoit qu'environ quinze ans. Justin lui donne à peu près ce même nombre d'années. Démétrius, dit-il, au Livre 35. avoit déja atteint l'âge de puberté, quand il quitta le lieu de sa retraite, dans le dessein de porter la guerre en Syrie.

a Démétrius Nicanor n'étoit pas l'ennemi le plus à craindre pour Aléxandre Bala. Il en avoit un autre plus redoutable dans la personne de Ptolomée son beau-pére. Les troubles qui agitoient la Syrie firent naistre à cet ambitieux Monarque, le desir de réünir sur sa tête les deux couronnes d'Egypte, & d'Asie. Les circonstances étoient heureuses, & la fortune sembloit lui frayer elle-même l'entrée des Etats d'Aléxandre. Ce Prince avoit épousé Cléopatre fille de Ptolomée. Il couroit risque d'être déthrôné par Démétrius Nicanor. C'en étoit assés pour mettre la conduite du Roy d'Egypte à convert de tout soupçon. Ainsi l'on se persuada sans peine, qu'il voloit à la défense de son gendre. Ptolomée fit donc rassembler ses Galéres, & en composa son armée navale. Les troupes qu'il conduisoit par terre étoient si nombreuses, que l'Autheur de l'histoire des Machabées, les compare au sable qui couvre le rivage de la mer. Il entra donc en Syrie, sous le spécieux prétexte, de secourir son amy & son allié, contre les entreprises d'un injuste agresseur. Toutes les villes par où il passa, le reçurent avec empressement. Les Peuples même prévenoient sa marche, & couroient en foule à sa rencontre. Ils se conformoient en cela aux ordres qu'Aléxandre avoit donnés, de rendre au Roy d'Egypte les honneurs dûs au beau-pére du Souverain. Mais Ptolomée Philométor étoit un Prince sans foy, qui sous des dehors imposants, se joüoit de la crédulité du malheureux Aléxandre. Son premier soin étoit de mettre une garnison Egyptienne dans les villes, qui lui ouvroient leurs portes ; par-là il les réduisoit sous sa puissance & s'en assûroit la possession. On lui fit remarquer, sur sa route, les ruines d'Azoth & du Temple de Dagon. Des monceaux de cadavres bordoient les chemins, & rappelloient le massacre des troupes d'Apollonius. Voilà, disoient au Roy les ennemis du peuple Juif, voilà l'ouvrage de Jonathas. Tels sont les tristes effets de sa fureur. Le Roy d'Egypte ne répondoit rien à ces plaintes & gardoit un profond silence, bien résolu apparemment d'éclater en son tems contre le Général Hébreu, qu'il sçavoit estre le plus déclaré partisan d'Aléxandre. Jonathas cependant se rendit à Joppé, suivi

le prévint. Celui-ci, ſortit de ſon Egypte, avec d'un nombreux cortége, & revêtu de tous les ornements de ſa grandeur. Il y ſalua Ptolomée, qui le reçut avec un accüeil auſſi favorable qu'il pouvoit le ſouhaiter. Tous deux paſſérent la nuit dans la même ville, & en partirent le lendemain. Jonathas accompagna le Roy juſqu'au fleuve Eleuthérus, qui prend ſon cours dans la Phénicie. Après quoi il revint à Jéruſalem. Ptolomée de ſon côté, s'avança dans la Syrie, & ſe rendit maiſtre de toutes les places qui ſe trouvérent ſur ſon paſſage, juſqu'à Séleucie ville maritime, ſituée vers l'embouchûre de l'Oronte. Il eut beau ſe contrefaire; les moins clairvoyants commencérent à pénétrer les mauvais deſſeins que ce Prince avoit ſçu cacher juſqu'alors, ſous de belles apparences. Enfin Ptolomée ſe laſſa de diſſimuler. Il envoya des Députés à Démétrius. Leur commiſſion portoit, d'engager ce jeune Prince à ſe réünir avec lui, contre leur ennemi commun. Pour le convaincre de la droiture de ſes intentions, le Roy d'Egypte lui offrit en mariage, comme au légitime héritier du Royaume, ſa fille Cléopatre femme d'Aléxandre Bala. Il avoit pris le parti, diſoit-il, d'enlever cette Princeſſe à un perfide, qui pour prix de ſes biens-faits, avoit chargé des aſſaſſins d'attenter à ſa vie. On a lieu de préſumer que Philométor avoit ſuppoſé un crime de cette nature, pour pallier l'injuſtice de ſes procédés à l'égard de ſon gendre. Démétrius Nicanor n'oſa ſe refuſer aux preſſantes ſollicitations des Ambaſſadeurs. Il ſe rendit auprès du Roy d'Egypte. Celuy-cy n'enviſageoit dans cette alliance, que ſes propres intérêts. Dans la crainte d'avoir à la fois deux ennemis à combattre, il avoit emprunté le bras de Démétrius, pour hâter la perte d'Aléxandre. Délivré d'un concurrent redoutable, il s'aſſuroit que l'autre lui couteroit moins à réduire. Quoiqu'il en ſoit, Cléopatre rompit les nœuds qui l'uniſſoient à ſon premier mary, & conſentit à ſe donner au jeune Prince. Démétrius, pour ſon malheur, épouſa une Reine infidelle, qui violoit ſans pudeur, la foy de ſes prémiers engagements. Il ne ſçavoit pas alors, qu'un jour, cette ambitieuſe Princeſſe porteroit dans ſes Etats, & juſques ſur le thrône, le flambeau de la diſcorde.

De Rome l'an 607.

Ptolomée, après avoir préſidé à la cérémonie du mariage, partit pour Antioche capitale de la Syrie. Ce fut-là qu'il leva le maſque. Par un nouveau trait de fourberie, il ſe fit couronner Roy d'Aſie. Démétrius s'apperçut alors qu'il avoit trop compté ſur les promeſſes d'un Prince artificieux, qui ſans reſpect pour les droits les plus ſacrés, ne mettoit aucun frein à ſon ambition.

Tant de ſcénes ſe paſſoient au centre du Royaume, dans l'abſence d'Aléxandre Bala. Trompé par les fauſſes aſſûrances que ſon beau-pére ne ceſſoit de lui donner, il s'occupoit en Cilicie à réduire ſous le joug de l'obéiſſance, les Peuples de la contrée. Ce Prince trop crédule informé des infidelités de ſa femme, & des trahiſons de ſon

De Rome l'an 607.

une grosse armée, vint à Antioche, s'en rendit beau-pére reconnut bien-tôt son erreur. Il ne se laissa pas cependant abbatre au récit de ces nouvelles accablantes. Sans perdre de tems, il rassemble ses troupes, & marche à grandes journées, pour arrêter les progrès de l'usurpateur. Ptolomée le prévient & lui présente la bataille. Elle se donna, selon le témoignage de Strabon, près du fleuve Oenopare, dans les plaines d'Antioche. Aléxandre n'avoit plus d'autre ressource, que dans sa valeur. Il accepta le défi. Mais la fortune ne seconda pas son courage. Ses troupes furent entiérement défaites, & lui-même forcé de se réfugier en Arabie, y périt misérablement, par la main du traître Zabdiel un des Seigneurs du pays. C'est celuy-là même à qui Uranius, cité par Etienne de Bysance, donne le nom de Rhabilus. Le Barbare lui coupa la tête, & la fit porter à Ptolomée. Ce Prince ne joüit pas long-tems du fruit de ses crimes. La mort termina, trois jours après, ses projets ambitieux & sa vie. Nicanor délivré d'un maistre & d'un rival, se mit en possession du thrône. Les Peuples ne balancérent plus à le reconnoître pour leur Souverain. Alors soutenu des troupes de Syrie & d'Asie, il fit périr les garnisons Egyptiennes, qui occupoient les places les plus considérables du Royaume, & contraignit le reste de ces troupes étrangéres à retourner dans leur pays.

Jusqu'icy l'Ecrivain de l'histoire des Machabées nous a servi de guide dans la narration des troubles de Syrie. Il nous représente Ptolomée Philométor comme un Prince perfide, qui foula aux piés les loix de la nature & de l'équité, pour s'élever sur les ruines de son propre gendre. On a donc lieu de s'étonner, que Joseph ait abandonné des mémoires si respectables, que sa Nation lui mettoit en main. On ne reconnoît ny Ptolomée, ny Aléxandre, au portrait qu'il en trace dans son histoire. De plus, l'ordre qu'il établit dans les événements, ne se retrouve point dans le Texte sacré. Voicy donc ce qu'il nous apprend de la fameuse révolution, qui termina le régne & les jours d'Aléxandre Bala.

Démétrius Nicanor étoit entré dans la Cilicie, à la tête d'une armée nombreuse. Ptolomée Philométor, instruit du péril qui menaçoit son gendre, s'empressa d'accourir à sa défense, avec toutes ses forces de terre & de mer. Mais quelle fut sa surprise, lorsqu'arrivé à Ptolémaïs, il apprit qu'Aléxandre en vouloit à sa vie! Ammonius le confident, & le plus cher des favoris du Roy de Syrie, avoit prêté son ministére à une trahison si détestable. Il dressa des embûches à Ptolomée, dans le dessein de le faire périr. Heureusement le Roy d'Egypte averti à tems, des piéges qu'on lui tendoit, échapa du danger. Ptolomée écrivit au Roy Aléxandre, se plaignit de l'attentat, & demanda la mort du coupable. Ce Ministre n'avoit agi que par les ordres de son maître. Aussi ce Prince n'eut-il point d'égard aux plaintes de son beau-pére. Philométor en fut vivement outré, &

maître

maître, & s'y fit saluër Roy de Syrie. Mais, par un

De Rome l'an 607.

se résolut dès-lors à faire éclater son ressentiment, contre l'autheur d'une si horrible perfidie. Les conjonctures étoient favorables à Ptolomée. Depuis long-tems Aléxandre avoit abandonné le soin du gouvernement à ce même Ammonius, dont on vient de parler. Cet insolent Ministre n'usa de son authorité, que pour appesantir le joug. Le peuple d'Antioche irrité de ses violences, & de ses rapines, se lassa de gémir dans l'oppression. Le soulévement devint général dans cette grande ville. Il en coûta la vie à l'impérieux favori. Investi de toutes parts, il s'étoit déguisé en femme, pour échaper plus sûrement à la rage d'une populace mutinée. Mais les habitants le reconnurent sous cet habit, & l'immolérent à leur fureur. La mort d'Ammonius n'appaisa pas le feu de la sédition. Les rebelles ne voyoient qu'à regret sur le thrône, un Prince que ses Ministres, & son indolence avoient rendu odieux. Ptolomée, qui ne cherchoit que l'occasion de se venger avec éclat, profita de la disposition présente des Syriens, & ne songea qu'à tourner ses armes contre le malheureux Aléxandre. D'abord, il lui enleva sa fille Cléopatre, qui trop docile aux volontez de son pére, franchit les loix de la pudeur, pour s'engager à un second mari. En effet, Ptolomée l'offrit en mariage, par ses Ambassadeurs, à Démétrius Nicanor, avec promesse de le rétablir sur le thrône. Le jeune Prince accepta des offres si avantageuses. Le mariage fut célébré solemnellement. Après quoy le Roy d'Egypte s'employa de tout son pouvoir, à gagner ceux d'Antioche, en faveur de Nicanor. Les habitants de cette grande ville, conservoient encore le souvenir des maux qu'ils avoient soufferts sous le regne de son pere Démétrius Soter. Ils craignoient de retrouver dans le fils, un tyran & un vengeur. Mais enfin, la haine qu'ils avoient conçuë contre Alexandre, l'emporta sur leurs anciennes préventions. Ils osérent se liguer contre lui, & le forcérent à sortir d'Antioche. Le Roy déthrôné, se retira dans la Cilicie, & Ptolomée entra dans la capitale. Il y fut salué Roy par le Peuple, & par ses troupes, & tous de concert le contraignirent à mettre deux diadémes sur son front, l'un comme Roy d'Egypte, & l'autre en qualité de Roy d'Asie. Un Prince plus ambitieux, eût été sans doute éblouï de l'éclat d'une couronne, qui le rendoit maître des plus riches contrées de l'Orient. Mais, si nous en croyons Joseph, Prolomée sçavoit mettre des bornes à son ambition, lorsqu'elle ne s'accordoit pas avec les régles de la plus exacte équité. D'ailleurs il avoit à se ménager avec les Romains, dont la politique ne visoit qu'à limiter de plus en plus la puissance des souverains. Philométor assembla donc les habitants d'Antioche. Par une générosité qui a peu d'exemples, il leur fit entendre, qu'il ne pouvoit sans injustice, se placer sur le thrône de Syrie, à l'exclusion du légitime héritier. Il leur fit envisa-

De Rome l'an 607.

rare exemple de justice, ou plûtôt par crainte de ger dans le jeune Démétrius des qualités aimables, qui annonçoient un régne doux & paisible. Du reste, le Roy d'Egypte les calma sur la crainte qu'ils avoient, que Nicanor ne se fît un devoir, de punir leur ancienne révolte contre son pére Démétrius *Soter*. Pour les rassûrer davantage, Ptolomée se fit comme le garant du jeune Prince auprès des Syriens. Il se chargea de l'aider de ses conseils, & de l'instruire dans l'art de régner. Le désintéressement, & les remontrances de Philométor eurent leur effet. Démétrius fut proclamé, & reconnu Roy de Syrie, par les habitants d'Antioche.

Cependant Aléxandre chassé de sa capitale, se disposoit à rentrer de vive force dans ses Etats. Après avoir rassemblé une armée nombreuse, il porta le fer & le feu dans la Cilicie & dans la Syrie. Philométor & son nouveau gendre, marchérent pour s'opposer aux progrès de leur ennemi commun. On en vint à une bataille rangée. La victoire se déclara, pour les deux Roys alliez. L'infortuné Aléxandre, au lieu de recueillir les restes épars de son armée, chercha son salut dans la fuite, & se sauva en Arabie. Il crut y trouver un azyle assuré chez Zabez, qui tenoit dans le païs un rang considérable. Le Roy fugitif étoit résolu, d'y attendre le retour de la fortune : mais il y trouva la mort. Le traître Zabez le poignarda de sa propre main, & se fit un mérite d'une action si noire auprès de Démétrius, & de Ptolomée. Ce dernier étoit alors réduit dans un état, qui ne lui permettoit pas de goûter les fruits de sa victoire. Dans la chaleur du dernier combat, son cheval effarouché par le cri d'un Eléphant, se cabra & le jetta par terre. Un gros des soldats d'Aléxandre l'environna, & il eût été tué sur le champ de bataille, sans le secours de ses gardes, qui l'enlevérent à la fureur de l'ennemi. Sa mort ne fut retardée que de quelques jours. Les coups mortels qui lui furent portés à la tête, au moment de sa chûte, le conduisirent en peu de tems au tombeau. Pendant quatre jours, il perdit la connoissance, & l'usage de la parole. Le cinquiême jour, il parut reprendre ses sens. Ce fut dans cet intervalle, qu'on lui présenta de la part du perfide Zabez, la tête d'Aléxandre. Il ne joüit pas longtems du plaisir de se voir délivré d'un ennemi, qui avoit conjuré sa perte. La joye qu'il en conçut finit bien-tôt après avec sa vie. Pour Démétrius Nicanor, continuë Joseph, il oublia ce qu'il devoit à Ptolomée son bienfacteur. A peine se vit-il paisible possesseur du Royaume, qu'à force de mauvais traitements, il força les soldats Egyptiens de quitter la Syrie. Ces troupes étrangéres, outrées de l'ingratitude d'un Roy, qui récompensoit si mal leurs services, se retirérent à Aléxandrie. Leur retraite se fit avec tant de précipitation, qu'ils laissérent leurs Eléphants à la disposition de Démétrius.

Il est aisé d'appercevoir la dif-

déplaire aux Romains, il restitüa la couronne au

De Rome l'an 607.

férence, qui se trouve entre le Texte sacré, & la narration de Joseph. Dans ce conflict des deux Historiens, nous n'avons pû nous défendre de donner la préférence à l'histoire des Machabées, dont Dieu même nous garantit la certitude, par l'organe de son Eglise.

On pourroit dire néantmoins, pour rapprocher Joseph de l'Ecriture sainte, qu'Aléxandre forma le dessein de faire assassiner Philométor par Ammonius, lorsque les injustes procedés de ce Prince, manifestérent enfin son ambition démesurée, & sa mauvaise foy. C'est sans doute de cet Ammonius, que parle Florus dans l'Epitome du cinquantiême Livre de Tite-Live. En ce tems-là, dit l'Autheur Latin, le Royaume de Syrie reconnoissoit pour maître, un Roy fainéant & voluptueux, qui ressembloit fort à Prusias par l'excès, de ses débauches. Ammonius exerçoit en sa place les fonctions de souverain. Cet homme violent avoit cimenté son pouvoit, par le massacre des plus grands Seigneurs de la Cour. La Reine Laodice même & Antigonus fils de Démétrius Soter, ne furent point à couvert de ses coups. Le Roy les sacrifia l'une & l'autre aux soupçons de son Ministre. Cette circonstance historique, rapportée par Florus, nous donne lieu de conclure, que Démétrius *Soter* avoit trois fils, à sçavoir Déméttius surnommé Nicanor, Antiochus Sidétes, & Antigonus, qui périt par les artifices d'Ammonius.

Il est pourtant vrai, que Joseph n'est pas le seul Autheur, qui soit en contradiction avec l'Ecriture sainte. Selon Diodore de Sicile, au *Livre* 32. *Eclog*. 1. Aléxandre Bala après avoir perdu la bataille contre Démétrius, s'enfuit à Aba, ville d'Arabie, auprès de Dioclés, un des principaux Seigneurs de la contrée. Peu de tems auparavant, ce Prince lui avoit confié le soin de son fils Antiochus, qui étoit encore enfant. Le même Historien impute la mort d'Aléxandre *Bala*, aux Officiers, qui furent les compagnons de sa fuite. Ces perfides, dit Diodore, envoyérent des Députés au vainqueur, & s'offrirent à le défaire d'un ennemi formidable, jusques dans sa retraite. Démétrius qui n'avoit d'autre intérêt, que celui de s'asûrer la possession tranquille du thrône de Syrie, accepta les offres qu'on lui fit au nom des conjurés. Ils se saisirent donc d'Aléxandre, & pour plaire au nouveau Roy, ils devinrent les meurtriers de celui, qu'ils avoient reconnu jusqu'alors pour leur maître.

Justin n'est pas plus favorable que Joseph, à la mémoire d'Aléxandre Bala. On peut en juger par la peinture qu'il en fait, dans le trente-cinquiême Livre de son histoire. Selon lui, ce Prince uniquement occupé de ses plaisirs, s'étoit confiné dans l'intérieur de son Palais, au milieu de ses femmes, qui seules partageoient son tems & ses soins. Démétrius *Nicanor*, profita de l'inaction d'Aléxandre. Il entra donc en Syrie. Au bruit de sa marche, les troupes

De Rome l'an 607.

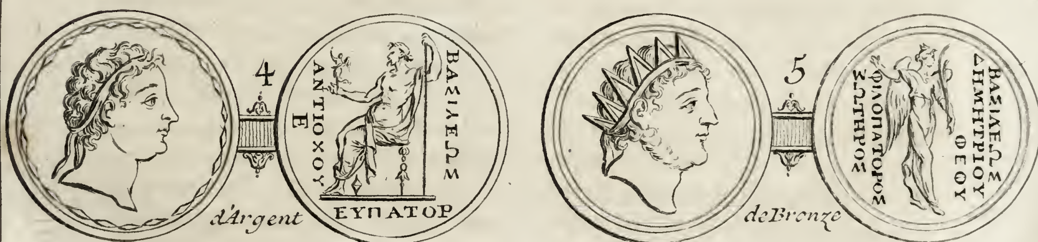
jeune Démétrius, & luy fit épouser la Reine Cléopatre sa fille, qu'il avoit autrefois donnée en mariage à Aléxandre Bala. Ce dernier Prince n'eut plus de ressource, que dans sa valeur. Il marcha contre Philométor, & Démétrius réünis. On en vint aux mains de part & d'autre. Les armes Egyptiennes prévalurent. Aléxandre prit la fuite, & chercha un azyle en Arabie. A la poursuite de l'ennemi, Philométor tomba de cheval, & fut blessé mortellement à la tête. Resté quatre jours sans

Syriennes passérent sous ses étendarts. Leur exemple fut suivi des habitants d'Antioche. Lassés de vivre sous un Roy, qui par son orgüeil, & sa vie efféminée, étoit devenu l'objet de la haine publique, ils se flattérent qu'une déclaration si ouverte, en faveur du fils, répareroit la honte de leur rébellion, contre le pére. Justin cependant, ne convient point avec Joseph, sur le caractére de Ptolomée Philométor. Il en parle comme d'un Prince stupide, que la mollesse & les débauches avoient abbruti encore plus que la graisse, dont il étoit surchargé. Outre que ce portrait n'est pas ressemblant à celui qu'en fait l'histoire des Machabées, il est certain que, ny sa derniére expédition contre Aléxandre, ny la mort qu'il trouva, dans le champ même de la victoire, ne présentent point l'idée d'un Prince lâche & sans cœur. Quoiqu'il en soit, Ptolomée mourut dans la trente-quatrième année de son régne, & non pas, dans la trente-cinquiéme, comme Euzébe l'a prétendu sans raison, à moins qu'il ne joigne aux trente-quatre ans, l'année même qui termina la vie de ce Prince, & qui commença le régne de Démétrius, à qui sa derniére victoire mérita le nom de Nicanor, ou de victorieux. Pour Aléxandre Bala, l'Ecriture sainte le fait régner environ six ans, à compter depuis la cent soixantiême année de l'Empire des Grecs, autrement de l'Ere des Seleucides, jusqu'à la cent soixante-septiéme, qui est la prémiére du régne de Démétrius Nicanor, & la derniére du Roy d'Egypte. Il n'est donc pas permis de dire avec Euzébe, qu'Aléxandre Bala survécut de quatre ans à Philométor, & qu'il régna dix ans & sept mois. De l'aveu même des Historiens profanes, la mort du Roy de Syrie précéda celle de Ptolomée. Le Chronologiste que nous venons de citer ajoûte, qu'Aléxandre avoit épousé la fille de Ptolomée Evergétes frére de Philométor. C'est une erreur dont on a la conviction dans les Historiens sacrés & profanes.

Planche 1.re


1
ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΡΙΖ
ΑΝΤΙΟΧΟΥ
de Bronze
2
ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΓΑΡ.
ΣΕΛΕΥΚΟΥ
de Bronze


3
ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΑΝΤΙΟΧΟΥ
ΘΕΟΥ
ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ
de Bronze


4
ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΑΝΤΙΟΧΟΥ
Ε
ΕΥΠΑΤΟΡ
d'Argent
5
ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ
ΘΕΟΥ
ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ
ΣΩΤΗΡΟΣ
de Bronze


6
ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ
ΣΩΤΗΡΟΣ
Β Ξ Ρ
d'Ar gent

connoiſſance, il ne revint à luy, que pour joüir d'un ſpectacle barbare. On lui préſenta la tête d'Aléxandre, que le Prince Arabe, chez qui il s'étoit réfugié, avoit fait décapiter. La joye qu'il ſentit, fit dans ſon corps une ſi prompte révolution, qu'il mourut, lorſqu'on le trépanoit. Ainſi l'Egypte ne fut plus partagée, entre Ptolomée, & ſon frere. Phyſcon donna ſeul des loix à ce grand Royaume. Pour Démétrius, il ſe remit en poſſeſſion des Etats de ſon pére, prit le nom de Nicanor, ou de Nicator, & regna long-tems. a

De Rome l'an 607.

Florus & Liv. Epit. Lib. 52.

a Les intérêts des Rois de Syrie, à commencer depuis Antiochus le Grand, ſont tellement mêlés avec l'hiſtoire de l'ancienne Rome, qu'on ne peut ſe diſpenſer de faire connoître ces Monarques, par tous les monuments que l'Antiquité nous fournit. On retrouve ces Princes ſur les Médailles Syriennes, ſelon l'ordre de leur ſucceſſion, & de leur avénement à la couronne. * La prémiere Médaille, dont nous donnons le type dans la planche cy-jointe, repréſente d'une part, la tête d'Antiochus le Grand avec le diadême, marque ordinaire de la Royauté. Sur le revers eſt la figure d'une Galére. C'étoit le ſymbole que les Tyriens employoient pour déſigner la ville de Tyr. On conjecture, que par-là ils ont voulu faire alluſion à l'événement, qui rendit Antiochus maître de cette grande ville. Elle lui fut livrée en même tems que Ptolémaïs par la trahiſon de Théodote, Lieutenant général de Ptolomée Philopator Roy d'Egypte. Les lettres PIZ. ſont les caracteres Arithmétiques, qui répondent chez les Grecs aux chiffres Arabes 117. Par ces lettres nous apprenons, que la Médaille fut frappée, la cent dix-ſeptiême année de l'Empire des Séleucides en Aſie. Cette datte répond à la trentiéme année du régne d'Antiochus le Grand troiſiéme du nom, & concourt avec l'an de Rome cinq cents cinquante-huit.

* Voyés la prémiére planche.

Séleucus Philopator fils & ſucceſſeur d'Antiochus, eſt repréſenté dans la ſeconde Médaille, avec le même ſymbole, qu'on apperçoit dans la prémiére. Les lettres ΓΛΡ. déſignent la cent trente-troiſiême année de l'Empire des Grecs, ou des Séleucides, & la neuviême du régne de Séleucus.

La troiſiême Médaille, nous a conſervé la tête d'Antiochus Epiphanes, ſi fameux dans l'hiſtoire des Machabées, par les horreurs qu'il exerça contre le peuple Juif. Sur le revers, eſt l'image de Jupiter, armé d'un foudre, & tenant ſon ſceptre à la main, avec cette légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΘΕΟΥ ΕΠΙ-

La Judée cependant étoit toujours soumise à

De Rome l'an 607.

ΦΑΝΟΥΣ. Le surnom de DIEU exprimé par le terme Grec ΘΕΟΥ, est un de ces titres, dont les Monarques de l'Egypte & de l'Asie, aimoient à se parer, pour marquer, ou la splendeur de leur origine, ou leur prééminence au-dessus des autres hommes.

Sur la quatrième Médaille, on voit d'un côté, la tête d'Antiochus Eupator fils du précédent, & de l'autre, Jupiter assis, tenant à la main une victoire aîlée. Les traits de jeunesse qui paroissent sur le visage de ce Prince, prouvent qu'il étoit fort jeune, lorsqu'il monta sur le thrône, comme nous l'avons dit dans le douzième volume, d'après les Historiens de l'Antiquité.

La cinquéme Médaille, porte l'empreinte de Démétrius Soter fils de Séleucus Philopator. Outre le surnom de *Soter*, ou de *Conservateur*, ce monument lui donne ceux de *Dieu*, & de *Philopator*. La victoire aîlée qui se trouve sur le revers, exprime apparemment, les avantages remportez par Démétrius, contre Eupator & Lysias tuteur de ce jeune Prince, selon ce que nous avons observé dans le douzième volume. Sur le revers d'une sixième Médaille, qui porte le nom de Soter, on lit les lettres Grecques ΒΞΡ. qui désignent l'année 162. de l'Empire des Grecs, & la derniére, ou la douzième du régne de Démétrius.

La septiéme Médaille, * nous a transmis la tête d'Aléxandre Bala, fils naturel d'Antiochus Epiphanes, & celle de Cléopatre, fille de Ptolomée Philométor. On sçait qu'Aléxandre l'épousa, après avoir enlevé la couronne à Démétrius, son rival. La tête de cette Reine, est surmontée d'un boisseau, sur le modéle d'Isis & de Sérapis, divinités Egyptiennes. Ce boisseau joint dans la Médaille, avec la corne d'abondance, est le symbole du bonheur que se promettoient les Peuples, de l'union du Roy de Syrie, avec la fille du Roy d'Egypte. Le revers est le même que celui de la Médaille d'Antiochus Eupator. On y remarque seulement les titres de ΘΕΟΠΑΤΟΡ & d'ΕΥΕΡΓΕΤΗΣ, qui distinguent Aléxandre. Le prémier surnom fait entendre, qu'il se faisoit gloire d'avoir eu pour pére Antiochus Epiphanes, surnommé ΘΕΟΣ. Par le second, il se donne pour un Prince BIENFAISANT, ou si l'on veut le mot Grec ΕΥΕΡΓΕΤΗΣ, qui répond au terme Latin BENEFICUS, est pris dans le même sens que *Beneficiarius*, c'est-à-dire, *un Seigneur qui a des Vassaux.* Ainsi quelques Commentateurs ont-ils interprété cet endroit de saint Luc, ch. 25. *Reges gentium dominantur eorum, & qui potestatem habent super eos* BENEFICI *vocantur.*

* Voyés la seconde planche.

L'an 166. de l'Empire des Grecs. Les Tyriens frappérent en l'honneur d'Aléxandre une Médaille, qui a pour inscription : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Le nom de ΤΥΡ, se trouve en monogramme à l'extrémité supérieure de la massuë d'Hercule, qui étoit révéré dans cette ville. Le Monétaire a pris soin d'indiquer par

2.e Planche.


7
d'Argent
ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ
ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ
ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ


8
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ
d'Argent


9
ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΦΙΛΟΜΗΤΟΡΟΣ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΘΕΟΥ
d'Argent


10
ΤΟΝ ΚΤΙΣΤΗΝ ΝΙΚΑΙΕΙΣ ΠΡΩΤΟΙ Π. ΚΑΙ ΒΙΘ.
deBronze


11
ΠΡΩΤΗ ΠΟΝΤΟΥ ΚΑΙ ΒΕΙΘΥΝΙΑΣ
Η·ΜΗ
ΤΡΟΠΟ
ΛΙΣ
ΝΚΟ·
deBronze


12
ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ
ΝΙΚΟΜΗΔΟΥ
d'Argent

l'aimable gouvernement de Jonathas. Pontife & Chef tout à la fois de la Nation sainte, il avoit enlevé à ses ennemis les villes [a] de Joppé, [b] d'Azoth, [c] & d'Ascalon, & s'étoit signalé par bien des batailles gagnées. Son nom étoit également redouté des Rois de Syrie, & d'Egypte. Toujours ami des Romains, il faisoit goûter à son Peuple les fruits de sa sagesse, & de sa valeur. Jonathas avoit entretenu une fidéle alliance avec Aléxandre

De Rome l'an 607.

1. *Mach. c.* 10. & 11.

ces caractéres Grecs SΞP placés derriére la tête de l'Aigle, l'année des Séleucides 166. qui fut la derniére d'Aléxandre : c'est une preuve du concert des Médailles avec l'Ecriture sainte, qui fixe la prémiére année du régne de Démétrius Nicanor, à la cent soixante-septiême de l'Empire des Grecs, ou des Séleucides.

Nous joignons aux sept Médailles précédentes, celles de Ptolomée Philométor sixiéme du nom. Le revers est chargé d'une Aigle, qui tient la foudre entre ses serres, & d'une palme. Ce Roy y est honoré du titre de DIEU. On conjecture des lettres OΠΠ. qu'elle fut frappée par les habitants d'Oppone, ville ancienne, & fort marchande, que le Géographe Ptolémée, place dans cette partie de l'Ethiopie, qui obéissoit à l'Egypte. Par les caractéres IΔ, & par la lettre L renversée dans cette Médaille, comme dans plusieurs autres, le Monétaire a prétendu sans doute, désigner la seiziême année du régne de Philométor. IΔ. Λυκάβαντος.

a La ville de Joppé en Palestine, connuë aujourd'huy sous le nom de Jaffa, est située dans la partie Septentrionale de la Tribu de Dan, sur les côtes de la Mer Méditerranée. Elle pourroit passer pour une des plus anciennes villes du monde, s'il étoit vray, comme l'ont dit quelques Autheurs, qu'elle avoit été bâtie avant le Déluge. Elle étoit munie d'un port, où vinrent se rendre les Navires, chargés des matériaux nécessaires à la fabrique du Temple, pour être transportés de-là à Jérusalem. A peine Joppé mérite-t'elle le nom de ville, depuis qu'elle est sous la domination des Turcs.

b Azoth n'est plus qu'une mauvaise Bourgade, à qui les naturels du païs, donnent le nom d'Alzéte. Elle est placée à trois milles des côtes de la mer de Syrie. Autrefois, elle étoit une des cinq Satrapies des Philistins.

c Aujourd'huy Ascalon, porte le nom de Scalona. Cette ville, étoit une des cinq principales, qui composoient l'Etat des Philistins. Elle est presque ensevelie sous ses ruines, qu'on retrouve encore, sur les côtes de la mer de Syrie.

De Rome l'an 607.

Bala, tandis qu'il avoit vécu. Sans se déclarer pour Ptolomée, lorsqu'il entra en Syrie, pour la conquérir, il luy avoit rendu les honneurs dûs à son rang. Il gagna ensuite l'amitié de Démétrius Nicanor, dès qu'il le vit établi sur le thrône. Ainsi, par une sage conduite, & par les déférences qu'il sçût rendre, à propos, aux deux puissants Monarques, dont il étoit voisin, il se maintenoit dans la paix, sans cesser néantmoins d'augmenter ses limites.

Polyb. apud Valesium. App. de bello Mithrid. Epitome Liviana, & alii.

Pour la Bithynie, elle avoit vû, depuis peu, dans son sein les scénes les plus tragiques. [a] Prusias, qui y régnoit, étoit tout à la fois mauvais Roy, & pére dénaturé. Méprisable sur le thrône, par sa figure, il étoit devenu insupportable à ses Sujets, par sa tyrannie. C'étoit un monstre, dans qui [b] nulle vertu ne ballançoit l'énormité des vices,

a On a déja fait connoître Prusias Roy de Bithynie, par les différents rapports qu'il a eus avec les Romains. Il eut le surnom de *Chasseur* selon les Historiens de l'Antiquité. Mais il est faux, qu'il ait été surnommé ΜΟΝΟΔΟΥΣ, comme Tzetzés l'a prétendu. Valére Maxime & Pline asſûrent, que ce dernier surnom, ne convenoit qu'à un de ses fils, qui comme luy se nommoit Prusias. Celuy-cy, fut appellé ΜΟΝΟΔΟΥΣ, parce qu'au lieu de dents séparées, il n'avoit à la machoire qu'un seul os continu, formé en demy cercle. En cela, il fut semblable à Pyrrhus Roy d'Epire, suivant ce que nous avons remarqué dans le sixiême volume.

b Polybe dit de Prusias dans son Traité des vertus & des vices, que ce Prince, dans le choix des partis qu'il avoit à prendre, sçavoit se conduire en habile politique. A cela près, continuë le même Historien, c'étoit un Prince, qui sous un corps mal fait & disgracié, cachoit encore une ame plus difforme. Lâche & sans cœur, il n'avoit aucune des vertus Royales & Militaires. Enseveli dans la mollesse & dans la débauche, il sembloit, dit Polybe, avoir fait revivre Sardanapale. Ses plus sérieuses occupations se bornoient à se parer, pour corriger la laideur de son visage. Il n'avoit pas honte de s'habiller en femme, & de se présenter à ses Sujets, sous un ha-

qui

De Rome l'an 607.

qui le rendoient haïssable à son Peuple. Souple cependant, il révéroit servilement la République Romaine, dont il se disoit l'Affranchi. Pour se conserver dans ses bonnes graces, il avoit confié aux Romains l'éducation de [a] Nicoméde, son fils aîné, Prince aimable, & que la Bithynie desiroit d'avoir bientôt pour maître. Cependant son pére sembloit donner la préférence aux enfants d'un second lit. Comme Prusias, étoit aussi peu supportable à ses voisins, qu'à ses Sujets, il étoit plus d'une fois entré, à main armée, dans le Royaume de Pergame, & y avoit fait du ravage. Attalus en avoit porté sa plainte au Sénat Romain, & Prusias y avoit été condamné, à livrer au Pergaménien vingt Vaisseaux pontés, & à lui compter [b] cinq cents talents, en dédommagement. Déja le Bithynien avoit acquitté une partie de la dette; mais il espéroit encore, qu'à la faveur de son fils, qui résidoit à Rome, il pourroit obtenir des Peres Conscripts, qu'Attalus luy relâcheroit la somme, qui restoit à payer. Dans ces vûës, il députa au Sénat, un Seigneur de sa Cour, nommé Ménas, homme également capable de négocier, & de faire un coup de main.

bit si peu sortable, une figure aussi hideuse, qu'elle étoit risible, il n'est pas étonnant, qu'un Roy de ce caractere, méprisât les beaux arts, & les autres connoissances, qui contribuent à former l'esprit & le goût.

a Nicoméde second étoit fils de la sœur de Persês, que Prusias avoit épousée en prémiéres nôces. Ce Prince, après la mort de sa prémiére femme, se remaria, suivant le témoignage d'Appien, à la fille de Diégyllis, un des petits Rois de Thrace, & en eut plusieurs enfans.

b Cinq cens talents, équivalent à la somme de quinze cents mille livres, si l'on donne à chaque talent, la valeur de mille écus. Voyés nos remarques en différents endroits des volumes précédents, sur les Monnoyes Grecques & Romaines.

De Rome l'an 607.

Prusias le chargea d'employer le crédit de Nicoméde à Rome, pour exécuter son projet ; ou, s'il devenoit inefficace, de poignarder ce fils, déja dans un âge à conçevoir des desirs ambitieux. Pour faciliter son dessein, il fit accompagner l'Ambassadeur, par deux mille hommes, dont il remplit plusieurs Vaisseaux. L'escorte étoit considérable ; mais elle étoit nécessaire, pour attenter sur la vie du Prince héritier d'un grand Royaume, & pour faciliter l'évasion de Ménas, après un assassinat commis.

Le Député vint donc à Rome, & mit en œuvre Nicoméde auprès du Sénat ; mais le Roy de Pergame, par le ministére d'Andronicus son Ambassadeur, plaida si vivement sa cause, que le premier arrest fut confirmé. Il restoit d'exécuter l'ordre barbare de Prusias, & de donner la mort à Nicoméde. Ce Prince au fond étoit agréable aux Romains, & il paroissoit dangereux d'attenter sur ses jours, au milieu d'une grande ville, & sous les yeux d'un formidable Sénat. Enfin Ménas résolut, de faire au fils la confidence des desseins de son pere, & de tourner contre le Tyran de Bithynie la violence, qu'il avoit ordre de faire au jeune Prince. L'affaire fut concertée avec beaucoup de secret, & d'artifice. On fit entrer dans cet important mystére l'Ambassadeur de Pergame. Andronicus obtint du Roy son maître la permission, de transporter, sur son bord, Nicoméde en Asie. Attalus le prit sous sa protection. Cependant Ménas fit rembarquer, au port d'Ostie, les deux mille hommes de sa suite. Andronicus le

ſuivit de prês, & conduiſit heureuſement Nicoméde, juſqu'au lieu du rendez-voûs. Les deux Ambaſſadeurs étoient convenus, qu'ils arriveroient en Epire, à peu près en même temps, dans le port d'une petite ville, nommée [a] Bernice. Là, Ménas d'un côté, & Andronicus de l'autre, débarquérent leurs gens, comme pour les délaſſer de la mer. Nicoméde ne ſortit du vaiſſeau qui le portoit, qu'avec tout l'appareil d'un Roy. Son front étoit ceint d'un bandeau Royal. Il portoit un ſceptre à la main, & ſon habit étoit de Pourpre. Alors Andronicus, avec les cinq cents hommes de ſon eſcorte, le ſalüa, & le proclama Roy de Bithynie. Ce fut en ce moment que Ménas feignit d'être ſurpris d'une démarche, qu'il avoit concertée, & qui tendoit à déthrôner Pruſias. En hâte, il raſſembla les deux mille Bithyniens de ſa ſuite, & leur fit un diſcours artificieux. *Nous voilà donc réduits à la néceſſité*, leur dit-il, *de juger entre le Pere & le Fils, entre Pruſias & Nicoméde. L'un a pour ſoy les Romains, le Roy de Pergame, & les ſouhaits de la Nation Bithyniéne. L'autre ſe ſoûtient par ſon âge, & par une longue poſſeſſion du Thrône. Nous aurons long-temps à vivre ſous le jeune Nicoméde, & la mort doit bientôt nous enlever le vieux Pruſias. Le fils a pris, avant le temps, le titre & les ornements de la Royauté; mais la Bithynie en auroit dèja dépouillé le pere, ſi la force*

De Rome l'an 607.

[a] Bernice étoit anciennement une ville d'Epire. Euſébe au livre 7. de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, *ch.* 21. parle d'un Ammon Evêque de Bernice, & non pas de Bérénice, comme quelques-uns liſent mal-à-propos. Plutarque en fait mention dans la vie de Pyrrhus

De Rome l'an 607.

eût égalé la haine publique. Suivés, comme il vous plaira, ou le parti du Roy regnant, ou de celuy que l'occasion vous présente. Souvenés-vous seulement, qu'Attalus se fait le protecteur de Nicoméde, & que l'éleve des Romains ne peut manquer d'avoir leur suffrage. Ménas lut dans les yeux de sa troupe, une détermination universelle, de s'attacher au jeune Prince. Il continüa donc de la sorte, & il acheva de gagner tous les cœurs en faveur de Nicoméde. *Que s'en est-il fallu*, s'écria-t-il, *que l'espérance de la Bithynie n'ait été moissonnée dans sa fleur! J'avois reçû de Prusias l'ordre inhumain, d'assassiner son fils. Je l'ay sauvé du péril. Serois-je assés lâche pour l'abandonner?*

A ces mots, les deux mille Bithyniens coururent, sans différer, se joindre à la troupe d'Andronicus. Ménas, & les soldats de son escorte, reconnurent aussi Nicoméde pour leur Roy. Aprês de grands cris de joye, & des acclamations réïtérées, les deux troupes se rembarquérent, firent voile, & abordérent dans un Port du Royaume de Pergame. On ne peut croire avec quelle joye a Attalus reçut le jeune Nicoméde. Sur le champ, il députa vêrs Prusias, & luy fit signifier, qu'il eût à assigner, pour son fils, des Provinces en propre, & des revenus fixes, pour le faire subsister. Le vieux Roy répondit fiérement, *que bientôt le Royaume de Pergame seroit le partage de Nicoméde, & qu'il l'en mettroit en possession, dès qu'il l'auroit onquis.* Tout se prépara donc à une guerre ou-

a Attalus, pour irriter l'ambition de Nicoméde, interprétoit en sa faveur certains vers, qu'on attribuoit à une des Sibylles. Ces vers, disoit-on, promettoient au jeune Prince le Royaume de Bithynie.

verte ; mais Prusias se sentit trop foible pour l'entreprendre. Il eut recours à Rome, & pria le Sénat de nommer, pour l'Asie, trois Députés, avec la commission de pacifier la Bithynie, & de calmer le Roy de Pergame. Il est incertain [a] si l'on prit sérieusement, à Rome, l'affaire des deux Monarques. Quoi qu'il en soit ; le choix des Ambassadeurs Romains eut quelque chose de comique. Des trois Députés que le Préteur de Rome fit partir pour l'Asie, l'un avoit la tête en écharpe, l'autre étoit boiteux, & le troisième stupide, jusqu'à la bêtise. Ce qui fit dire à Caton, qui vivoit encore, *que l'Ambassade de Bithynie n'avoit ni pieds, ni tête, ni esprit.* On peut juger, que des hommes si peu respectables, s'attirérent peu de considération, dans les deux Cours. [b] Ils en repartirent sans avoir terminé les différends. Il fallut donc prendre les armes. La Bithynie refusa de prêter des bras à Prusias, contre Nicoméde son fils. Ainsi, dans son désespoir, le vieux Roy eut recours à l'un des petits [c] Souverains de la

De Rome l'an 607.

Plut. in Catone.

a Du moins Appien rapporte que le Préteur de Rome différa de quelques jours, l'audience que les Ambassadeurs de Prusias souhaitoient d'obtenir sans délay.

b Les Députés de Rome, dit Appien, employérent en vain les voyes d'autorité pour forcer les deux partis à mettre bas les armes. Attalus & Nicoméde parurent se rendre aux sollicitations des Ambassadeurs. D'un autre côté les Bithyniens protestoient qu'ils ne pouvoient plus supporter la tyrannie de Prusias. Ces altercations rebutérent les Députés. Ainsi ils jugérent à propos de se retirer sans avoir rien conclu, & d'instruire le Sénat des sujets de plaintes, que les peuples de Bithynie formoient contre leur Roy.

c Ce petit Souverain de la Thrace, est le même que nous avons nommé cy-dessus Diégylis. Il étoit alors en guerre avec Attalus, qui avoit porté le ravage dans ses Etats, selon le témoignage de Strabon.

De Rome l'an 607.

Thrace, dont il avoit épousé la fille, en secondes nôces. Pour tout secours il n'en reçut que cinq cens hommes. Cependant Nicoméde, à la tête des troupes de Pergame, s'avance dans la Bithynie. A l'envi les sujets de son pere, & les Seigneurs Bithyniens, viennent se ranger à son parti. Dans cet abandon universel, Prusias quitta a sa ville de

App. & cætera.

a Les anciens Géographes placent la ville de Nicée en Bithynie, près du lac *Ascanius*, aujourd'hui le lac d'Isnich. Elle reconnoissoit pour son fondateur Antigonus fils de Philippe de Macédoine. De là son premier nom d'*Antigonia*, si l'on en croit Strabon & Pline le Naturaliste. Réparée ensuite, & embellie par les soins de Lysimachus, ce Prince luy donna le nom de sa femme Nicæa fille d'Antipater. Etienne de Bysance assûre que Nicée, dans sa premiere origine, fut une Colonie de Bottiéens peuples de Thrace, & qu'alors elle fut nommée *Anchoré*. Les Orientaux l'appellent présentement *Isnich*, ou *Nichor*, selon Leunclavius. Sophien, prétend qu'elle a conservé sa premiére dénomination dans celle de *Nichea*. Ce dernier est le seul qui ait compté deux Villes de Nicée en Bithynie, l'une située à vingt-cinq milles de Prusse, ou de Burse vêrs l'Orient, & à quarante-quatre milles de Nicomédie, en allant au Septentrion; l'autre voisine d'un Golfe qu'il appelle Ascanius, comme le lac du même nom. Cette derniére Ville, dit-il, s'appelloit *Olbia*. Mais la seule authorité de Pline ne doit pas prévaloir à celle de Strabon, d'Etienne de Bysance, de Ptolémée, & d'Antonin, qui ne reconnoissent qu'une Ville de Nicée en Bithynie. Il est bien vrai que Ptolémée fait mention d'une Olbia voisine de Nicomédie. Etienne même, de ces deux derniéres, ne fait qu'une seule Ville. Mais il est certain qu'aucun des anciens Géographes n'attribue à Nicée le nom d'*Olbia*. D'ailleurs on ignore quel est ce Golfe Ascanius, dont Pline seul a parlé. Il est naturel de croire que cet Autheur l'aura pris pour le Golfe d'Astacus ou d'Olbia, connu présentement sous le nom de Golfe de Nicomédie. Au reste la ville de Nicée étoit une des plus considérables de la Bithynie. On peut en juger par le revers d'une médaille de l'Empereur Domitien. On y voit la figure de Bacchus,*avec cette inscription ΤΟΝ ΚΤΙΣΤΗΝ ΝΙΚΑΙΕΙΣ ΠΡΩΤΟΙ. Π. ΚΑΙ ΒΙΘ, c'est-à-dire que, par ces termes, les Nicéens se font gloire de reconnoître Bacchus pour le FONDATEUR de Nicée, & de tenir le PREMIER RANG parmi les Villes du PONT & de la BITHYNIE. Cette prééminence est exprimée dans le mot Grec ΠΡΩΤΟΙ, comme le nom des Provinces du PONT & de BITHY-

*Voyés la seconde planche des médailles.

Nicée, où il n'étoit plus en sûreté, & se réfugia dans Nicomédie, a ville qu'il crut assês forte, pour

De Rome l'an 607.

NIE, qui est désigné dans la lettre Π, & dans la premiére sylla-be Grecqne ΒΙΘ. Strabon, & après lui les Actes du Concile de Calcédoine, ont qualifié la même Ville du titre de Métropole, titre néanmoins qui luy fut contesté sous les Empereurs Romains, par ceux de Nicomédie. En effet, celle-cy avoit toûjours passé pour la Capitale, non-seulement de la Bithynie, mais encore du Pont, depuis qu'Auguste avoit réuni ces deux Provinces en une seule. Cette possession, où Nicomédie avoit été maintenuë, n'empêcha pas que Nicée ne fût reconnuë comme la principale de la seconde Bithynie, après que la Province eût été divisée en deux départemens. Quoi qu'il en soit, Nicée, au rapport de Strabon, étoit de figure quarrée, comprenoit seize stades, ou deux mille pas géométriques dans son enceinte. On apprend d'Appien, que dès le temps de Prusias le Chasseur, elle étoit munie d'une Citadelle. Le Concile Général assemblé contre l'héréfie d'Arius, donna dans la suite un nouveau lustre à Nicée.

a Nicomédie fut autrefois, de l'aveu des Auteurs anciens, la Capitale de toute la Bithynie. En cela ils s'accordent avec le bronze. Cette Ville, dans le revers d'une médaille de l'Empereur Trajan *, est appellée la premiére & la Métropole du Pont & de la Bithynie. H. ΜΗΤΡΟΠΟΛΙϹ ΝΙΚΟ ΚΑΙ ΠΡΩΤΗ ΠΟΗΤΥ ΚΑΙ ΒΕΙΘΥ ΙΝΞ. Aussi Athénée la fait-il aller de pair avec Aléxandrie & Antioche. Libanius même, qui vivoit au temps de Julien l'Apostat, a prétendu qu'elle ne cédoit en grandeur qu'aux quatre premiéres Villes du monde, Rome, Constantinople, Aléxandrie, & Antioche. Encore croit-il qu'elle leur étoit comparable en beauté. Cette Ville devoit ses commencemens à Nicoméde premier fils de Zipæte, & Bisayeul de Prusias le Chasseur. Si l'on en croit Pausanias, Ammien Marcellin, & Trébellius Pollio, Nicomédie, dans sa premiére origine, portoit le nom d'*Astacus*, nom qu'elle communiqua au Golfe voisin. Pline & Ptolémée en font deux Villes différentes. Strabon ajoûte que Nicomede fit raser Astacus, & qu'il en transféra les habitans dans sa nouvelle Ville de Nicomédie. Selon le témoignage de Pline le jeune, Lettre 50. du livre 10. elle avoit dans son voisinage, un lac très-grand & très-commode, pour le transport des marchandises, jusqu'au grand chemin. Delà on les voituroit jusqu'à la mer de Propontide, aujourd'hui la mer de Marmora. Niger croit que ce Lac ne différoit point de celui qu'on appelle communément le lac de *Pusgusa*. On ne remarque plus présentement que les débris d'une Ville si célébre. Elle a eu le sort de Nicée sa rivale. A peine les tremblements de terre, & la fureur des barbares ont-ils consérvé quelques restes de son ancienne splendeur.

*Voyés la seconde planche des médailles.

De Rome l'an 607.

ſoûtenir un ſiége, & aſſês affectionnée, pour luy confier ſa perſonne. Tandis qu'il y attend l'ennemi, & qu'il y fait conſtruire de nouveaux ouvrages, Nicoméde ſurvient. A la vuë d'une groſſe armée, l'effroy ſaiſit les Nicomédiens. Ils ouvrent leurs portes au jeune Conquérant, & laiſſent le pere à la merci de ſon fils. Nul azyle ne reſtoit plus à Pruſias, que celuy des Autels. Il ſe retira dans un Temple de Jupiter. La ſainteté du lieu ne le mit pas à couvert des violences de ſon fils. Ce diſciple des Romains ſe ſentoit déja de la dépravation, qui commençoit à s'introduire dans leurs mœurs. Nicoméde fut aſſês impie, pour ordonner l'aſſaſſinat de ſon pere. Il envoya [a] des Meurtriers, qui enlevérent la vie & la Couronne à ce malheureux Roy. Icy l'Antiquité a douté, qui fut le plus ſcélérat, ou du barbare Pruſias, qui s'étoit voulu défaire de ſon fils, ou de Nicoméde, qui [b] ſe ſouilla du ſang de ſon pere. C'eſt preſque une égale inhumanité, a-t-on dit, de vouloir ôter la vie à celuy à qui on l'a donnée, ou de la ravir à celuy, dont on l'a reçuë. [c]

a Quelques anciens Auteurs ne conviennent point, avec Diodore de Sicile, & Appien, que Nicoméde ait trempé ſes mains dans le ſang de ſon propre pére. Les uns, comme Strabon, rejettent ce crime ſur Attalus Roy de Pergame, ennemi juré de Pruſias. Selon le témoignage de Dion Caſſius & de Zonaras, il fut aſſaſſiné par ſes propres ſujets. Tite-Live, dans l'Epitome du Livre cinquantiême, partage l'horreur d'un attentat ſi énorme entre Nicoméde, & Attalus.

b Appien nous apprend, que Nicoméde ne fut pas moins cruel à l'égard de ſes fréres. A peine fut-il monté ſur le Thrône, qu'il les ſacrifia avec inhumanité à ſon ambition & à ſes ſoupçons, ſans en excepter un ſeul. Pruſias ſurnommé ΜΟΝΟΔΟΥΣ eut le même ſort que ſon pére.

c Nicoméde, ſecond fils & ſucceſſeur de Pruſias, fut honoré du

Le

Le récit de tant d'événements ſurvenus en Aſie,

De Rome l'an 607.

titre d'Epiphane ou d'illuſtre. Nous en avons la preuve dans un médaille, qui ne peut convenir qu'à ce Prince, ſi l'on conſidére les charactéres arithmétiques grecs ΓΠΡ marqués ſur le revers. Ces lettres répondent au chiffre Arabe 183. Par cette datte, le Monétaire a eu deſſein d'exprimer l'époque des Rois de Bithynie, à commencer depuis l'année, qui donna naiſſance à cette Monarchie. Pour la fixer, cette époque, nous n'avons d'autre garant que George Syncelle. Cet Ecrivain, qui vivoit ſous l'Empire de Conſtantin & d'Iréne, conte dans cette Région de l'Aſie mineure, une ſuite de huit Rois, qui ſe ſuccédérent ſans interruption, dans l'eſpace de deux cents treize ans, juſqu'au dernier Nicoméde. La mort de ce Roy concourt avec l'an de Rome 679. Si donc on retranche 213. ans de 679. on aura la 466. année de Rome, & par conſéquent, celle qui commença le regne de ZIPÆTE premier Roy de Bithynie. Il eut pour ſucceſſeur au Thrône, ſon fils NICOME'DE premier du nom, qui fit bâtir la ville de Nicomédie, vêrs la cent vingt-neuviême Olympiade, l'an de Rome 492. le vingt-ſixiême aprês l'établiſſement de la Monarchie Bithyniéne, & 157. ans avant l'année 183. que porte la Médaille. PRUSIAS Premier, ſurnommé le Boiteux, ſuccéda à ſon pére Nicoméde. PRUSIAS Second, fils de Zéla, & petit-fils de Nicoméde, PRUSIAS le Chaſſeur, fils du précédent, NICOME'DE deuxiême du nom, ſurnommé Epiphanes, NICOME'DE Philopator, enfin NICOME'DE quatriême du nom, & le dernier des Rois de Bithynie, regnérent ſucceſſivement de pere en fils. C'eſt dommage que les anciens Auteurs ne nous ayent pas appris au juſte, le nombre des années, qu'on doit aſſigner à chacun de ces Regnes. Il eſt cependant certain, que Nicoméde ſecond regna long-tems, puiſqu'il occupoit encore le Thrône, pendant l'année de Rome 660. Nous avons lieu de l'inférer des témoignages de Strabon, de Juſtin, & de Memnon. Ce dernier Autheur, qui écrivoit ſous l'Empire d'Auguſte, avoit compoſé ſeize livres, qui comprenoient l'Hiſtoire de la ville d'Heraclée, dans le Royaume du Pont. C'eſt ce même Ouvrage, dont Photius a réduit la plus grande partie en forme d'abrégé, & qu'il nous a tranſmis dans ſa Bibliothéque. Du récit de ces Hiſtoriens il réſulte, que Nicoméde ſecond monta ſur le Thrône, vêrs l'année de Rome 607, & qu'il étoit encore ſouverain de Bithynie pendant l'année 649. Par conſéquent, la médaille que nous produiſons icy, luy doit être néceſſairement attribuée, à l'excluſion des autres Nicomédes, qui regnérent avant lui, & aprês lui. En effet, les Chronologiſtes, & les Autheurs, tant anciens que modernes, conviennent que Nicoméde troiſiême, ſurnommé Philopator, mourut vêrs l'an de Rome 664, aprês un regne de

De Rome l'an 607.

tandis que Rome étoit occupée dans les guerres contre Carthage, contre l'Achaïe, & contre la Macédoine, ne doit pas paroître une digreſſion inutile. Il étoit néceſſaire de repréſenter la ſituation des Monar-

très-peu de durée. Il eſt donc évident, que le commencement de ſon regne fut poſtérieur à l'année de Rome 649. qui répond à la datte ΓΠΡ, ou 183. exprimée ſur le revers de la Médaille. On remarque ſur* ce monument, la figure de Jupiter tenant une couronne à la main, l'aigle & la foudre, ſymboles de cette divinité. Le Monograme tracé au deſſus des caractéres arithmétiques, déſigne la ville d'Héraclée dans le Pont. Memnon aſſûre qu'elle étoit alliée des Roys de Bithynie.

*Voyés la ſeconde planche.

Nous remarquerons, en paſſant, l'erreur d'Appien, qui établit une ſuite de quarante-neuf Roys dans la Bithynie. La plûpart des Autheurs de l'Antiquité les bornent à huit, quelques-uns à neuf, d'autres les font monter juſqu'à 11. & à 12. Ceux-ci ſuppoſent, avec Memnon, qu'avant Zipæte, Dydalſus, & enſuite Botira, donnérent des Loix à la Bithynie. Ils ajoûtent que Bas, ou Bias fils du ſecond, ſe para le premier du titre de Roy, aprês avoir chaſſé Calantus qui gouvernoit la Province, ſous les ordres d'Alexandre le Grand. Enfin ils placent dans la liſte des Rois de cette contrée, Zéla, fils de Nicoméde premier, & pere de Pruſias ſecond. S'il étoit vrai que Nicoméde quatriême du nom eût été le quarante-neuviême Roy, il faudroit dire que la naiſſance de cette Monarchie étoit fort antérieure à la guerre de Troye. Cependant Homére, ſi éxact dans le dénombrement qu'il fait des Nations voiſines de la Troade, ne dit pas un mot des Bithyniens. Cette contrée étoit alors deſerte, & ne fut habitée qu'aprês la priſe d'Ilion. Les Thraces, dit Appien, qui avoient ſuivi Rhéſus au ſiége de cette Ville, ſe retirérent dans cette Province d'Aſie, qui eſt limitrophe de l'Hèleſpont, Les uns s'y établirent, les autres paſſérent le détroit, & débarquérent aux environs de Byſance & du fleuve Bithyas. Ce canton étoit alors occupé par une peuplade de Thraces, appellés Thyniens, & Bythiniens. Les nouveaux venus, preſſés par la diſette, repaſſérent le détroit, & fixérent leur demeure dans la Bebrycie. Ils donnérent à leur nouvelle habitation le nom de Bithynie, nom qui fut emprunté du fleuve Bithyas, & des pays circonvoiſins, que les Thraces venoient d'abandonner. Ce récit paroît moins fabuleux, que celui de quelques Auteurs, qui ſuppoſent qu'un certain Bithys fils de Jupiter & de Thracé, regna dans la Bithynie, & qu'il donna ſon nom à la contrée. Hérodote & Thucydide, avoient dit, avant Appien, que les Bithyniens étoient originaires de Thrace. Claudien ſe déclare pour la même opinion, dans le vers qui ſuit:

Thynni Thraces erant, quæ nunc Bithynia fertur. In Eutrop.

chies Asiatiques, sur tout depuis que la République s'en étoit si fort approchée. Après la conquête de la Gréce entiére, le domaine de l'Etat Romain étoit devenu si voisin de l'Asie, que leurs Provinces se touchoient. Dans la suite, les intérêts des Asiatiques, & ceux des Romains, seront si mêlés, que l'on ne pourroit suivre aisément l'Histoire de ceux-ci, sans avoir du moins une légére connoissance de ceux-là. Cependant Rome ne porta pas dês-lors son ambition du côté de l'Orient. La guerre importune qu'elle avoit à soûtenir en Espagne, guerre qui n'avoit point cessé durant le siége de Carthage, lui donnoit, elle seule, assês d'occupation dans l'Europe Occidentale. C'est-là que nous rappelle la suite de l'Histoire, que nous avons si fort avancée.

De Rome l'an 608.

Consuls. Q. FABIUS ÆMILIANUS, & L. HOSTILIUS MANCINUS.

Pour l'an 608. de Rome, la République assemblée au Champ de Mars se donna deux Consuls, d'un mérite bien différent. Le premier fut fils de Paul Emile, & frere du second Africain. Leur pere commun avoit fait passer celuy-là, par adoption dans la famille des Fabius. Ainsi son nouveau nom étoit [a] Q. Fabius, & son surnom Æmilianus, pour marquer son origine. Le second Consul étoit ce L. Hostilius Mancinus, qui deux ans auparavant, avoit commandé la Flotte Romaine devant Carthage, en qualité de Préteur, & qui

[a] Nous avons déja remarqué, que Quintus Fabius Maximus Æmilianus, étoit fils de Paul Emile, & de Papiria. Adopté par Quintus Fabius Maximus Labeo, il porta, selon la coûtume, le nom de son pere adoptif. Suivant le témoignage de Suétone, dans la vie de Térence, Æmilianus avoit l'esprit cultivé, & se faisoit gloire de protéger les hommes de Lettres.

De Rome l'an 608.
Consuls. Q. FABIUS ÆMILIANUS, & L. HOSTILIUS MANCINUS.

par un coup téméraire, avoit surpris Mégalie, avec si peu de précaution, qu'on ne l'avoit tiré du péril, qu'avec peine. Il semble qu'un homme si peu judicieux auroit dû être exclu pour jamais des grands emplois ; mais dans un Etat populaire, il est plus d'une voye pour parvenir aux premiéres dignités. Ce Mancinus, que le souvenir de Carthage devoit couvrir d'une éternelle confusion, ne rougit point de montrer lui-même au peuple, dans la place publique, le plan de Carthage assiégée. Tandis que Scipion y faisoit de nouvelles attaques, cet homme oisif les expliquoit à la multitude assemblée, la baguette à la main, sur un grand tableau, qui représentoit la Ville au naturel. Cette basse complaisance fut si agréable au Peuple, que par ses suffrages il l'éleva au Consulat, & le fit Collégue de Fabius Æmilianus. Il est incertain même, s'il ne tira pas au sort, avec luy, le département d'Espagne. Quoy qu'il en soit ; la commission d'aller continüer la guerre contre Viriathe échut à Fabius. Le Préteur qu'on choisit, pour aller gouverner l'Espagne citérieure, fut ce même C. Lælius, surnommé *le Sage*, cet ami intime du second Affricain, & qui s'étoit acquis tant de gloire à la prise de Carthage. Il est incontestable, qu'on élut encore bien d'autres Préteurs, pour les différentes Provinces Romaines, qui s'étoient augmentées au levant, & au midy. L'Histoire n'a pas fait passer jusqu'à nous les noms de ce grand nombre de Magistrats.

Plin. Liv. 35. c. 4.

App. in Iberic.

A Rome, les Citoyens étoient épuisés de fatigues. Les guerres de Carthage & de Macédoine avoient enlevé bien des Légionnaires, & ce qui

restoit avoit besoin de repos. Le Consul destiné pour l'Espagne eut plûtôt égard aux besoins de ses Compatriotes, qu'au soin de sa propre gloire. Il auroit pû faire marcher sous luy, de vieilles troupes déja aguerries, & ses ordres auroient été exécutés. La compassion l'emporta sur ses intérêts. Fabius se contenta de n'avoir à son service, que de nouvelles levées, qu'il fit faire à la ville, parmi une jeunesse, qui n'avoit point encore porté les armes. Il en composa deux Légions, & ce choix à faire causa quelque retardement à son départ. Pour Caïus Lælius, il ne différa pas son embarquement; mais avant que de quitter Rome, il signala son zéle pour le Sacerdoce de son païs. Certain Tribun du Peuple, nommé Caïus Licinius Crassus se mit en tête, de transporter à la Commune l'élection des Prêtres. La coûtume avoit été, de tout temps, à Rome, que lorsqu'une tête venoit à manquer dans les [a] Colléges Sacerdotaux, on remplaçât

De Rome l'an 608.
Consuls.
Q. FABIUS ÆMILIANUS, & L. HOSTILIUS MANCINUS.

Cic. de Amicitia.

[a] Dans les tems que nous parcourons, les Pontifes, les Augurs, les Décemvirs préposés à la garde des Livres Sibyllins, les Septemvirs Epulons, les Saliens, les Féciaux, les Luperques, & les Fréres Arvales, formoient à Rome huit des principaux Colléges Sacerdotaux. Les places qui venoient à vacquer par le déceds de quelqu'un de ces Prestres, ne devoient s'accorder qu'au mérite & à la piété, selon l'institution de Numa. Elles furent données, dans la suite, à la brigue & à la naissance. Les grands de Rome, peu touchés des engagements qui étoient attachés au Sacerdoce, n'en considéroient que les avantages & les prérogatives. Nous ne répéterons point ce que nous avons dit, dans les volumes précédents, sur les sept prémiers Colléges. Il nous reste à faire connoître icy les Fréres Arvales.

C'étoit une société de douze hommes, d'une famille illustre, réunis en forme de Collége. Aule Gelle fait remonter l'origine de cet ordre Sacerdotal, jusqu'au temps de la fondation de Rome. Si l'on en croit cet Auteur, Acca Laurentia, nourrice de Romulus, avoit douze enfans mâles. La mort

De Rome l'an 608.
Consuls.
Q. FABIUS ÆMILIANUS, & L. HOSTILIUS MANCINUS.

le mort, à la pluralité des suffrages, du corps où le luy en avoit enlevé un. Romulus le remplaça, & par tendresse pour celle, qui lui avoit tenu lieu de mére, il se donna pour son douziême fils. Le Roy de Rome reconnut donc dans les onze enfans d'Acca Laurentia autant de fréres. Il s'unit avec eux par les liens de la Religion, & désigna la nouvelle société sous le nom de Fréres Arvales, nom qu'ils transmirent à leurs successeurs. Dès lors une couronne d'épis ornée de bandelettes blanches, fut la marque de leur Sacerdoce. Pline rapporte, que cette sorte de couronne avoit été la premiére, que les Romains introduisirent dans leurs cérémonies. Fabius Fulgentius dans son ouvrage intitulé *de vocibus antiquis*, rapporte un peu différemment le fait, que nous avons exposé, d'après Pline & Aule Gelle. Il dit avoir emprunté son récit d'un Rutilius Geminus, ancien Autheur, qui avoit recueilli dans un corps d'Histoire, tout ce qui concernoit le droit ancien des Pontifes. Acca Laurentia, selon lui, avoit coûtume de faire un sacrifice tous les ans, pour obtenir des Dieux la fécondité de son champ. Ses douze enfans assistoient à la cérémonie, & y faisoient l'Office de Prestres. Un d'entre eux mourut, & Romulus se fit un mérite auprès d'Acca Laurentia, de partager la qualité de Frére & les fonctions du Sacrifice, avec les onze qui avoient survêcu au défunct. Cette espéce de Confrairie, s'il est permis d'user de ce terme, se perpétua parmi les Romains, & le Sacrifice que les douze Fréres célébroient en commun, donna naissance à la fête des Ambarvales.

C'est ainsi qu'on appelloit une sorte de Procession, qui se faisoit deux fois l'année, dans le circuit du territoire Romain, sous la direction des Fréres Arvales. Ces Prêtres présidoient à la solemnité. Ils marchoient couronnés de feuilles de chêne à la tête d'une foule de peuple. Cette couronne remettoit, pour ainsi dire, sous les yeux le gland, qui dans les fictions de la poësie, avoit été la nourriture des premiers hommes. L'air retentissoit de l'harmonie des flûtes & des hymnes, que différents chœurs chantoient en l'honneur de Cérés, de Bacchus, & des grandes Divinités. Cette musique étoit accompagnée de danses, comme nous l'apprenons de Virgile, au premier Livre des Géorgiques, où ce Poëte représente d'une maniére naïfve, les réjouissances de la campagne pendant la fête des Ambarvales. La marche étoit précédée de trois victimes, d'une truye, d'une brebis, & d'un taureau, qu'on appella pour cette raison, *Ambarvales hostiæ*. Après avoir promené ces animaux autour des terres ensemencées, ils étoient sacrifiés à Cérés, sous le nom de *Suovetaurilia*, terme dont nous avons donné l'explication dans le premier volume. On n'épargnoit point alors les fumigations, les parfums, les libations de lait, de miel, & de vin, qu'on répandoit à pleines coupes sur les victimes immolées. Le

défunt avoit eu rang. Cependant Licinius, pour

De Rome l'an 608.
Consuls.
Q. FABIUS ÆMILIANUS, & L. HOSTILIUS MANCINUS.

but de cette cérémonie étoit d'intéresser les Dieux, & particuliérement la Déesse Cérés, pour la conservation des biens de la terre. Chacun se promettoit de leur protection une abondante récolte. Avant les Romains, les peuples de l'Attique observoient, à peu près, les mêmes Rits dans une fête qu'ils célébroient chaque année, pour obtenir de Jupiter une saison favorable aux moissons. C'est dans cette intention qu'ils invoquoient le maître des Dieux. Les anciens Autheurs nous ont conservé cette formule de priére, que les Athéniens prononçoient, dans un temps de sécheresse. *Accordez, ô Jupiter, accordez à nos campagnes arides, une pluye de faveur.* A leur exemple, les Romains supplioient Cérés de préserver leurs troupeaux & leurs campagnes, de la maladie, de l'intempérie des saisons, de la peste, & des autres accidents fâcheux. *Avertas morbum, mortem, labem, nebulam, impetiginem, pestatem.* Cette priére a été recueillie par Festus.

Selon une ancienne inscription, les Romains ne sacrifioient pas seulement à la Déesse des blés, pendant la célébration des Ambarvales, l'usage étoit aussi d'immoler à Vesta deux brebis. Jupiter même, Mars & Janus avoient leur part aux supplications des citoyens. Le peuple alors, conduit par les Fréres Arvales qui commençoient la marche parcouroit à la ronde toute l'étendue du territoire de Rome. Ce terrain comprenoit environ deux lieues, au rapport d'Ovide & de Strabon. Le Collége des Arvales s'assembloit d'ordinaire, ou au Capitole, ou dans le Temple de la Concorde, ou dans celui de *Dia*, situé à cinq milles de la ville, sur le chemin appellé *via campana*, qui conduisoit dans la Campanie. Ce nom de Dia fut donné à la Mére des Dieux, pour faire entendre qu'elle étoit la déesse par excellence.

Tandis que le Collége des douze fréres Arvales, célébroit, au nom du peuple Romain, la solemnité des Ambarvales, chaque pére de famille ayant en tête une couronne de chêne, & suivi de ceux qui composoient sa maison, exerçoit les mêmes cérémonies dans l'étendüe de son domaine. Les gens de la campagne étoient éxacts à s'acquitter, dans leurs Villages, des mêmes devoirs de Religion, par le ministére de certains Prêtres, chargés du soin des Sacrifices. La fête se reïtéroit deux fois l'an, l'une au mois de May, selon l'ancien Calendrier Romain, l'autre au mois de Juillet, avant que de commencer la récolte. Caton a décrit dans le 134. & le 141. chapitre de la Vie Rustique, une partie du Cérémonial, que la Religion prescrivoit aux Romains dans ces jours solemnels. Il recommande, sur tout, d'immoler une truye, qu'il appelle, *porca præcidanea*, parce qu'il étoit ordinaire de se disposer à recueillir la moisson, ou à la célébration de la fête, par le sacrifice de cette victime, selon la remarque d'Aule Gelle & de Festus. Il est pourtant vray que le mot de

De Rome l'an 608.
Conſuls.
Q. Fabius Æmilianus, & L. Hostilius Mancinus.

gratifier le peuple, avoit minuté une Loy contrai-

porca præcidanea, ne préſente pas toûjours l'idée d'une bête vivante. C'étoit ſouvent la figure en relief de l'Animal repréſenté en or, ou en argent, dont les plus riches faiſoient une offrande à Cérés. Cette obſervation eſt de Feſtus, ſur la foy d'Atteïus Capito ancien Juriſconſulte, qui fut honoré du Conſulat ſous l'Empire d'Auguſte.

Le miniſtére des Arvales ne ſe bornoit pas ſeulement à la luſtration des campagnes. Une inſcription que Gruter a compriſe dans ſon Recueil, donne lieu de croire, que ces Prêtres étoient chargés de l'expiation des arbres foudroyés, & du ſoin d'en ſubſtituer d'autres, dans l'endroit même qui avoit été frappé de la foudre. Cujas, au livre ſecond, de ſes Obſervations, eſt perſuadé que les Arvales étoient deſtinés par état à connoître, & à régler les limites des terres. Ce Juriſconſulte fonde ſon opinion ſur l'authorité des anciennes gloſes. On y reconnoît les Arvales pour les Juges naturels des différends, qui s'élevoient entre les particuliers, au ſujet des bornes d'un champ. οἱ περὶ ὅρων διαγινώσκοντες δικασταί. Ce ſentiment paroîtra vray-ſemblable, ſi l'on conſidére que les Romains n'avoient rien de plus ſacré & de plus inviolable, que les bornes des campagnes. C'étoit une affaire de Religion. On peut donc conjecturer que la connoiſſance en étoit dévoluë à des Prêtres. Cependant Turnébe, au chapitre premier du livre 21. de ſes Remarques, prétend que les Juges commis à cet effet, furent fort différents des Prêtres dont nous parlons, & qu'ils ne furent nommés Arvales, qu'à raiſon de leur commiſſion. Il eſt du moins ſûr que le Sacerdoce des Fréres appellés Arvales, étoit inaliénable, & qu'il ne finiſſoit qu'avec la vie. La priſon même & l'éxil ne les dégradoient point de leurs fonctions. Il eſt croyable que leur Collége étoit ſoumis à l'inſpection d'un Chef, ou d'un grand Maître. C'étoit apparemment à lui de conſacrer ceux, qui aſpiroient à ce Sacerdoce. Leur élection avoit toûjours appartenu aux membres qui compoſoient ce Collége, & ſe faiſoit à la pluralité des ſuffrages.

Varron, Tacite, & pluſieurs anciens Autheurs font mention d'un autre Collége Sacerdotal, dont les Prêtres furent appellés *Sodales Titii*. Ils empruntérent leur nom de la Tribu *Titia*, ou *Tatia*. Les ſeuls Sabins y furent incorporés, après qu'ils eurent été réünis dans l'enceinte de Rome. Leur Roy Titus Tatius, qui partageoit alors le pouvoir ſouverain avec Romulus, ſelon le rapport de Tacite, forma lui-même le Collége des Prêtres Titiens. Il les établit dépoſitaires & conſervateurs de la Religion Sabine. La fin qu'il ſe propoſa dans cet établiſſement, fut de maintenir parmy ſes ſujets nouvellement tranſplantés, l'ancien culte, ſans aucune altération. Après la mort de Tatius, Romulus authoriſa & confirma le Sacerdoce des Titiens. Tacite cependant ſemble s'être contredit, lorſqu'il avance, dans un autre endroit, que Romulus devenu ſeul Roy de Rome, inſtitua cet

re

re à l'ancien usage. Il prétendoit faire statüer, qu'à l'avenir les Prestres se choisiroient, dans les Comices, comme les autres Magistrats de la République. La formule de la Loy étoit toute dressée, il ne restoit plus que de la faire accepter par le Peuple. Le projet du Tribun ne pouvoit être agréable à la Noblesse, & au Sénat de Rome. Outre que c'étoit une innovation ; par là les places Sacerdotales n'alloient plus être remplies, que par des Plébéïens. Licinius inventa donc un expédient, pour dérober la connoissance de sa nouvelle Loy aux Peres Conscripts. Il faut se figurer, que le lieu [a] des Comices, où le peuple s'assembloit pour entendre les Tribuns, & que la Tribune aux Harangues étoient placés à une extrémité de la place publique, vis-à-vis la Porte de la Basilique,

De Rome l'an 608.
Consuls.
Q. FABIUS ÆMILIANUS, & L. HOSTILIUS MANCINUS.

ordre de Prêtres, pour honorer la mémoire de Tatius son Collégue. Ils habitoient hors de l'enceinte des murs. Là ils observoient sous des cabanes le vol de certains oiseaux que Varron appelle *Titii*, & qui ne paroissent pas avoir été différens des pigeons ramiers. Dans le besoin, les Pontifes employoient le ministére de ces sortes d'Augurs.

a Le lieu où se tenoient les comices, comprenoit autrefois cette étenduë, qui confinoit avec le Mont Palatin, entre les Rostres & le Palais d'Hostilius, où le Sénat avoit coûtume de s'assembler. Ainsi il renfermoit tout cet espace du *Campo Vaccino*, qui est entre les Eglises de sainte *Marie libératrice*, & de *saint Laurent in Miranda*. Nous avons observé dans le neuviéme volume, que l'an de Rome 546. cet emplacement fut couvert d'un toict, soûtenu par des colonnes de pierre seulement. Car avant l'année 661, le marbre ne fut point mis en œuvre pour les édifices publics. C'est Pline qui nous en assûre. Le temps a épargné trois de ces colonnes, que l'on voit encore à Rome. Elles sont canelées, & d'ordre Corinthien. Le chapiteau en étoit façonné, du côté qui regardoit la place. On ne remarque rien que de brute dans la partie intérieure, qui répondoit au comice. Ce lieu n'étoit pas seulement destiné aux assemblées du peuple. Les Romains s'y exerçoient aussi à différentes sortes de jeux, comme à la paulme, selon Sénéque le Philosophe.

De Rome l'an 608.
Consuls.
Q. FABIUS ÆMILIANUS, & L. HOSTILIUS MANCINUS.

où le Sénat avoit coûtume de s'assembler. L'amphithéatre où les Tribuns montoient pour haranguer, amphithéatre, qu'on appelloit *les Rostres* a, répondoit directement au Vestibule du Sénat, &, de leurs places, les Sénateurs pouvoient toûjours voir, & quelquefois entendre l'Orateur, lorsqu'il avoit la voix assés forte. Comme Licinius craignoit d'avoir des contradicteurs parmi ce grand nombre de Peres Conscripts, il fit changer de situation à l'Assemblée des Comices. On rangea son Auditoire, non plus dans l'intervalle qui renfermoit les Rostres, & le Temple du Sénat; mais dans une espace de b sept arpens,

Varro in l.1. pre rusticâ, & Cic. de amicitia.

a Nous avons parlé des Rostres dans les volumes précédents. Tite-Live au livre 8. donne le nom de Temple à l'enceinte qui renfermoit ce Tribunal. C'est ainsi que les Romains appelloient tous les lieux consacrés par les Augurs, comme nous l'avons observé ailleurs. Il ne faut donc pas se figurer, avec Blondus dans sa Rome triomphante, que par le mot de Temple, les anciens Autheurs ayent toûjours désigné de grands édifices. A l'égard de la position des Rostres, Appien paroît supposer, dans le premier livre de la guerre civile, qu'ils étoient élevés au milieu de la place Romaine. Le témoignage d'Appien s'accorde avec celuy de Denys d'Halicarnasse. Ce dernier Autheur, au premier Livre des Antiquités Romaines, assûre que sur le tombeau du Berger Faustulus, on érigea un Lion de pierre près des Rostres, dans l'endroit le plus apparent de la place de Rome. Dion au livre 43. donne la même situation à ce Tribunal. Cependant il ne faut pas conclure de là, que la Tribune aux Rostres fut située dans le centre de la place. Elle étoit disposée à une des extrémités, au milieu de la ligne qui formoit la longueur, de maniére que l'Orateur avoit toûjours la face tournée vers le Capitole, lorsqu'il haranguoit le peuple. C'étoit une sorte d'amphithéatre, appuyé sur des colomnes, dont l'enceinte étoit ornée de statuës. Consultés ce que nous en avons dit, & la figure que nous en avons fait tracer dans le quatriême volume page 485.

b Les anciens Autheurs employent le terme de *jugerum*, pour signifier un arpent. C'étoit une étendue, qui comprenoit autant de terrain que deux bœufs attelés pouvoient en labourer pendant l'espace d'un jour. Chaque arpent contenoit dans sa longueur deux de

qui restoit depuis la Tribune, jusqu'à l'extrémité de [a] la place. Ainsi le Harangueur tourna le dos aux Sénateurs, pour être entendu du Peuple. La nouveauté du procedé étonna, mais dans la suite cet artifice fut renouvellé, [b] par des Tribuns sédi-

De Rome l'an 608.
Consuls.
Q. FABIUS ÆMILIANUS, & L. HOSTILIUS MANCINUS.

ces piéces de terre que les Latins ont appellés *Actus*. Ils entendoient par le mot d'*Actus* six-vingts piés en tout sens. L'arpent avoit deux *Actus*, ou 240, piés en longueur, & six-vingts piés en largeur, selon la remarque de Pline, au livre 18, & de Columelle au livre 5. Ce dernier parle du *Clima*, autre espace de terre, dont la mesure étoit de soixante piés en long, & d'autant en large. Ainsi le *Clima* étoit la moitié de l'*Actus*. Varron distingue encore une autre sorte d'*Actus*; c'est ainsi qu'il appelle un sentier large de quatre piés, & long de six-vingt. Isidore lui donne cent soixante piés en longueur.

a La place de Rome étoit plus longue que large, si l'on en juge par le témoignage de Vitruve. Cet Auteur nous apprend que les places des Villes Grecques avoient la forme d'un quarré parfait, au lieu que celles des Romains représentoient un rectangle, ou un quarré long. Dans sa largeur la place Romaine renfermoit tout le terrain compris entre le Mont Palatin, & le Mont Capitolin. Pour sa longueur elle s'étendoit depuis cet endroit de Rome, où a été bâtie l'Eglise de Saint Théodore, jusqu'à celui où l'on voit présentement l'Eglise de Saint Adrien. Toute cette étenduë, au rapport de Varron *lib.* 1. de *re rusticâ*, donnoit seize cents quatre-vingts piés en longueur, & huit cents quarante en largeur, à raison de deux cents quarante piés d'une part, & de six vingt de l'autre pour chaque arpent.

On a remarqué dans le premier volume que l'ancien Tarquin fit construire des Portiques autour de la Place. Ils furent bâtis de distance en distance seulement, pour laisser le passage libre dans les ruës qui aboutissoient aux environs. Dans la suite elle fut enrichie de statuës, & de plusieurs autres monuments. On y voyoit sur tout, douze Simulachres dorés, qui représentoient les Dieux & les Déesses de la premiére classe. Comme Varron nous l'apprend au livre 1. de la Vie Rustique. Outre que les assemblées du peuple se tenoient assés ordinairement dans cette place, c'étoit encore le lieu, où se donnoient des spectacles de toutes les sortes, avant que les Romains eussent multiplié les Théatres, les Amphithéatres & les Cirques, pour la célébration des jeux publics, & pour les combats de gladiateurs.

b Cicéron au livre de l'amitié, & Varron dans son ouvrage de la Vie Rustique, conviennent que Caïus Licinius Crassus fut le premier, qui transgressa l'ancien usage de rassembler le peuple dans le

De Rome l'an 608.
Consuls.
Q. FABIUS ÆMILIANUS, & L. HOSTILIUS MANCINUS.

tieux. Quelque précaution qu'eût pris Licinius, pour faire passer sa Loy, il trouva dans Lælius un dangereux adversaire. Lorsqu'il s'agissoit de porter un Edict, tout Citoyen avoit droit de parler pour, ou contre, & d'en remontrer au Peuple les avantages, ou les inconvénients. Lælius monta sur la Tribune, & parla avec tant de force en faveur des Colléges Sacerdotaux, qu'ils furent maintenus dans leur ancien droit. Cette action fit bien de l'honneur à Caïus Lælius, & sa harangue resta long-temps entre les mains du public. Cicéron la lisoit encore de son temps, & n'en parle qu'avec éloge.

Cic. in Bruto, & 2. de Nat. Deor.

Vers le même temps, se fit l'élection des Ediles. Un Pub. Cornélius Scipion Nasica, petit-fils de ce vertueux Romain, qui fut jugé le plus digne de recevoir entre ses bras la statuë de Cybéle, & fils d'un Prince du Sénat, tout jeune qu'il étoit, comptoit d'emporter l'Edilité Curule, par le respect que luy concilioit son nom. Lorsqu'il marchoit vers le lieu de l'Assemblée, en robbe blanche, telle que la portoient les prétendans aux Charges, il s'approcha d'un Citoyen Romain, de l'une des Tribus Rustiques, pour luy faire civilité. C'étoit l'ordinaire des Candidats, de caresser à leur passage, ceux du peuple, qui pouvoient leur donner, ou leur refuser leur suffrage. Ce Citoyen, quoique de condition libre, s'étoit durci les mains au travail de l'Agriculture. Nasica, pour

Val. Max. l. 7. c. 5.

Comice. Plutarque s'est donc trompé quand il a dit, qu'avant Caïus Gracchus, Rome n'avoit point vû d'exemple d'une pareille innovation.

luy faire amitié, luy présenta la main droite, & reçût la sienne. La délicatesse du jeune Romain se révolta contre les durillons, qu'il sentit sur la peau du laboureur. *Quoy donc*, luy dit-il brusquement, *marchez-vous sur les mains?* La plaisanterie coûta cher à Nasica. Les Tribus rustiques en furent choquées, & méprisérent un homme, qui par sa mollesse ressembloit si peu à ces anciens Romains, qui sans cesse avoient à la main les instruments du labourage. On luy refusa les suffrages dont il se croïoit sûr, & l'affront qu'il reçût alors, le rendit plus réservé pour la suite. C'est ainsi que les plus vils d'entre le Peuple, apprenoient aux Grands à les ménager.

De Rome l'an 608.
Consuls.
Q. FABIUS ÆMILIANUS, & L. HOSTILIUS MANCINUS.

Cependant le temps pressoit de marcher au secours de l'Espagne. Viriathe, avec son armée de Lusitaniens, s'y étoit rendu formidable aux Romains, & à leurs Alliés. Durant la derniére guerre Punique, tous les Préteurs que Rome avoit fait passer dans les Provinces Espagnoles, avoient reçû de furieux échecs, & Viriathe avoit humilié à l'Occident, ces Vainqueurs de l'Orient, & du Midy. Aprês la défaite & la mort de Vétilius, le Lusitanien avoit augmenté ses forces, & remporté tous les ans de grands avantages, sur les divers Généraux, que Rome luy avoit opposés. Caïus Plautius Hupsæus, en l'an 605. de Rome, avoit conduit, contre Viriathe, un renfort de dix mille hommes de pié, & de treize cens chevaux. Sa grosse armée ne put ranger à la raison le brave Espagnol. Elle fut défaite jusqu'à deux fois. Le Préteur Romain fut obligé de quitter la campagne, au mi-

App. in Iberic. & Orosius l. 5. c. 4.

De Rome l'an 608.
Consuls.
Q. FABIUS ÆMILIANUS, & L. HOSTILIUS MANCINUS.

lieu de l'esté, & d'éviter la présence de l'ennemi. En 606. Claudius Unimanus conduisit en Espagne des forces encore plus considérables, que son Prédécesseur Plautius. Malgré le nombre prodigieux de troupes, que Rome entretenoit devant Carthage, & en Macédoine, elle avoit eu en vûe, de poursuivre Viriathe à outrance. L'armée qu'elle fournit à Claudius, étoit capable de conquérir l'Espagne entiére. Elle n'effraïa pas le brave Lusitanien. Il la combattit aussi-tôt qu'elle parut, la mit en détoute, & des soldats que le nouveau Préteur avoit amenés d'Italie, il n'en resta que très-peu. Aussi la valeur du Chef Espagnol, étoit passée, ce semble, jusqu'à ses moindres guerriers. Trois cens Lusitaniens rencontrérent un jour, dans un passage, mille hommes de l'armée Prétoriéne. Le nombre étoit inégal ; mais le combat étoit devenu nécessaire. Il se donna avec avantage pour le parti contraire aux Romains. Ceux-ci perdirent trois cents vingt Légionaires, & ceux-là ne laissérent sur la place, que soixante & dix hommes. Durant la retraite, on admira, sur tout, la bravoure d'un piéton de la troupe Lusitaniéne. Comme il marchoit seul, au petit pas, un peu écarté de son corps, il fut tout à coup investi par des Cavaliers Romains. Le généreux fantassin se fit jour à travers la Brigade, qui l'envéloppoit. Il perça de sa lance le premier cheval qui se présenta, & de son sabre, il fendit la tête du Cavalier. Ensuite il continua gravement sa route, & sans qu'on osât l'attaquer, il rejoignit sa troupe. Suivi de si braves soldats, Viriathe défit encore le Pré-

Author de viris illustr. in Viriatho.

De Rome l'an 608.
Consuls.
Q. FABIUS ÆMILIANUS, & L. HOSTILIUS MANCINUS.

teur Caïus Nigidius, en 607. Ainsi victorieux depuis six ans, il enlevoit aux Romains les Nations entiéres, & ravageoit les terres de leurs Alliés. Les [a] Ségobriges, sur tout, eurent le plus à souffrir de ses courses. Viriathe venoit de leur enlever leurs bestiaux, les avoit attirés à sa suite dans une embuscade, & après les avoir battus, s'étoit emparé de leur ville.

Rome, après tant de pertes, & tant d'affronts reçûs, jugea qu'un Consul de réputation, & qu'une armée Consulaire, étoient devenus nécessaires, principalement pour l'Espagne ultérieure, où le feu de la révolte étoit le plus allumé. Fabius étoit destiné à y porter la guerre, mais il tardoit encore à faire ses enrôlements. Le Préteur Lælius, à qui la Province Citérieure étoit échuë, devança Fabius, & commença le premier, à prendre de la superiorité sur Viriathe. Les Historiens

a Les Ségobriges habitoient le territoire d'une ville d'Espagne, qui portoit le nom de Segobriga. Les Géographes sont partagés sur la situation de cette ancienne ville, que Pline dit avoir été la Capitale de la Celtibérie. Strabon & Ptolémée la placent à peu de distance de l'endroit, où étoit la fameuse Numance. Moralés croit la retrouver dans un petit bourg, qui se nomme aujourd'huy *Cabeça del Griego*, ville autrefois Episcopale. Mariana fixe la position de Ségobrige aux environs d'*Iniesta*, petite Ville qui est dans le même canton. D'autres, comme Vasée, la confondent avec Ségorbe, qui dépend du Royaume de Valence. Quelques-uns reconnoissent une autre *Ségobriga* dans le Royaume de Castille, aux piés du Mont *Orospéda*, sur les bords de la petite riviére de Duraton. C'est là qu'on voit présentement *Sepulveda* petite ville fortifiée par la nature. Elle est bâtie sur une hauteur, au milieu des rochers escarpés, qui la rendent d'un accés fort difficile. Ce double nom de *Ségobriga* a causé beaucoup d'incertitude. Les uns veulent qu'il s'agisse icy de la premiére, les autres tiennent pour la seconde. Le peu que les anciens Autheurs nous en ont dit, ne nous permet pas de décider.

De Rome l'an 608.
Consuls.
Q. FABIUS ÆMILIANUS, & L. HOSTILIUS MANCINUS.

Cic. in Bruto, & de Offic. l. 2.

ont dérobé à la posterité le détail de ses exploits. Du moins nous n'ignorons pas, qu'il sçut rabattre la fierté du Général Lusitanien, & qu'il luy fit sentir, que Rome n'étoit pas dépourvuë de grands Capitaines. S'il ne mit pas cet orgueilleux ennemi hors de combat, il luy apprit, qu'il n'étoit pas invincible, & rendit à Fabius la victoire plus aisée. En effet, quelques mois après l'arrivée de Lælius, le Consul prit terre dans la Bétique, connuë aujourd'huy sous le nom d'Andalousie. Les troupes qu'il avoit débarquées, n'étoient ni faites à l'air du pays, ni façonnées aux exercices militaires. Il en fit la revûë à [a] Orsona, & trouva que le nombre de ses soldats, montoit à quinze mille hommes de pié, & environ à deux mille chevaux. Nous ne comptons point icy les renforts, qu'il reçût des Nations Espagnoles, que l'esprit de révolte n'avoit point encore séduites. Après tout, les Légions Romaines qu'il avoit fait passer avec luy, ne parurent pas encore à Fabius en état, d'être me-

a Orsone, présentement Ossone, étoit située dans l'Andalousie, à quatre ou cinq lieuës de Séville, vers le Midy. C'est celle-là même, que Pline a nommée *Urso* & *Genua Urbanorum*. Antoine Augustin soupçonne, qu'il s'est glissé de l'erreur dans le Texte de Pline, & qu'il faut substituer le terme *Gemina* à *Genua*. Il conjecture, que le Sénat y établit une Colonie de Soldats Romains, levés à Rome même, & qui avoient été incorporés dans la Légion appellée *Gemina*. Ce dernier terme Latin marquoit, que deux Légions Romaines avoient été réünies, pour en faire une complette. De-là, dit l'Autheur, le nom de *Gemina Urbanorum*, qui fut donné à la ville d'Orsone. Quoi qu'il en soit, différents Historiens, ou Géographes, la représentent par celuy d'*Ursao*. Dès-lors, elle n'avoit qu'une seule fontaine, qui fournissoit aux besoins de tous les habitants La même fontaine subsiste encore, mais le territoire est aride, & ne porte aucuns fruits.

nées

nées au combat. Fils de Paul Emile, il avoit appris de ſon Pere, à ne hazarder des batailles, qu'après de ſages précautions. Viriathe n'étoit pas un ennemi plus à mépriſer, que ne l'avoit été Perſês. D'ailleurs la République venoit, tout récemment, de condamner à l'éxil, a le Préteur Caïus Plautius, pour avoir témérairement engagé le combat avec le Général Luſitanien.

De Rome l'an 608.
Conſuls.
Q. FABIUS ÆMILIANUS, & L. HOSTILIUS MANCINUS.

Fabius ne ſe preſſa donc pas d'affronter l'ennemi. Il mit tous ſes ſoins à dreſſer ſes jeunes Légionaires, à les contenir ſous une exacte diſcipline, à étudier lui-même ſon adverſaire, à s'inſtruire de ſes deſſeins, & à connoître le païs. Tout ce qu'il put permettre à ſes ſoldats, ce fut de s'eſſaïer contre l'ennemi, par des eſcarmouches, ou par de légers combats, pour la défenſe des convois. Tout l'été ſe paſſa en des exercices laborieux, que le Conſul ordonnoit à ſes troupes. Il les accoûtumoit peu à peu à la fatigue, & à l'exactitude au ſervice, ſans les expoſer en pleine campagne, avant le temps. Durant cette eſpéce d'inaction, le Général Romain ſe ménagea un intervalle, pour ſatisfaire ſa dévotion particuliére. Il fit le pélerinage de b Gades, pour offrir ſes vœux & ſes préſents à Hercule, dans un lieu, où ce Héros avoit fini ſes courſes, & ſes conquêtes. On ſçait qu'une ancienne tradition faiſoit remonter c

a Voyés le récit de la défaite de Caïus Plautius, dans le douziême volume, p. 475. ſous l'année de Rome 604.

b Nous avons parlé de l'ancienne ville de *Gades*, aujourd'huy *Cadis*, dans le ſixiême volume, page 323. note *a*, dans le huitiême, page 224. note *a*, & dans le neuviême, page 213. note *a*.

c Conſultés le quatriême volume, page 167. note *a*, ſur l'origine de la famille *Fabia*.

De Rome l'an 609.
Consuls. Serv. Sulpicius Galba, & L. Aurelius Cotta.
Plut. in Fabio.

l'origine de la maison Fabia, jusqu'à ce fils de Jupiter, & d'Alcméne.

Tandis que Fabius passoit l'hyver en Espagne, deux nouveaux Consuls venoient d'ètre choisis au champ de Mars. L'un étoit a Serv. Sulpicius Galba, homme excessivement riche, mais brûlé du desir insatiable d'accumuler des richesses. Le Collégue qu'on luy avoit donné, se nommoit L. Aurelius b Cotta. Celuy-cy étoit aussi pauvre, que

a Servius Sulpicius Galba s'est déja fait connoître dans le douzième volume, par ses fureurs contre Paul Emile, page 196. par sa cruauté, & par son avarice, page 386. & par l'accusation que Caton le Censeur forma contre luy, au sujet de ses brigandages, page 488. note *a*. Cicéron, dans son *Brutus*, donne le prémier rang à ce Consul, parmi les Orateurs de son tems.

b La famille Aurelia étoit Plébéïenne, & originaire de Sabinie, selon Festus. Son nom, au rapport de cet Autheur fut emprunté du *Soleil*, que les Grecs désignent, par le terme Ἥλιος. Le Peuple Romain, dit-il, avoit accordé à ceux de cette maison, un lieu public, pour y célébrer des sacrifices, en l'honneur du Soleil. De-là, le nom des Aurelius, ou des *Auselius*, pour parler conformément au langage des Sabins, qui changeoient l'*r* en *s*. Ainsi prononçoient-ils, *Ausum*, *Papisius*, *Valesius*, &c. au lieu, d'*Aurum*, *Papirius*, *Valerius*. On comptoit, dans la famille *Valeria*, trois différentes branches, à sçavoir, celle des *Cotta*, des *Scaurus*, & des *Orestes*. On retrouve encore les deux prémiéres sur les Médailles. Quant à Lucius Aurelius Cotta, dont il s'agit icy, c'est celuy-là même, qui devenu Tribun du Peuple, dans l'année 599. avoit voulu se prévaloir, de sa nouvelle dignité, pour se délivrer des poursuites de ses créanciers. Mais au jugement de ses collégues, ses prétentions parurent iniques & insoutenables. Il étoit fils d'un Lucius Cotta, que Tite-Live, au Livre 40. dit avoir été Tribun Légionaire dans la Ligurie, sous les ordres de Paul Emile, l'an de Rome 572. Cicéron, dans son *Brutus*, assûre que ce Magistrat se fit à Rome quelque réputation par son éloquence. Mais aussi, il nous le représente, sous les traits d'un homme dangereux & malfaisant. Les crimes énormes dont il étoit chargé, dit Valére Maxime, au Livre 8. ch. 1. luy suscitérent un accusateur formidable, dans la personne de Publius Scipio Æmilianus. Il fut sommé de rendre compte de sa conduite devant le Préteur. Cependant, après

Galba étoit riche. Ainsi tous jugérent, que l'avarice alloit être le mobile du Gouvernement, & que l'un des Consuls seroit intéressé, sans besoin, & l'autre, par nécessité. Comme l'Espagne étoit le département le plus lucratif, on ne peut croire quels efforts firent les deux Collégues, pour l'obtenir. Leurs contestations allérent si loin, qu'il fallut que le Sénat prononçât. Les avis furent partagés. Enfin on se remit de la décision à Scipion Æmilianus, qui après la prise de Carthage, étoit devenu l'oracle de la République. Celuy-cy n'oublia pas que Fabius son frere avoit passé l'année de son Consulat, à se préparer les voyes à la victoire, & qu'il seroit honteux pour luy de quitter l'Espagne, sans avoir combattu Viriathe. Il termina donc l'affaire par un bon mot, qui fit proroger le commandement de l'armée Espagnole à Fabius. *Un Général ou indigent*, dit-il, *ou avare*, *ne convient point à l'Espagne.* La maxime étoit sage, elle fut universellement applaudie. Ainsi les nouveaux Consuls se contentérent de commander, sans gloire, & sans profit, en Italie, l'un & l'autre dans la Gaule Cisalpine.

De Rome l'an 609.
Consuls.
SERV. SULPICIUS GALBA, & L. AURELIUS COTTA.

Val.Max. l.6. c. 4.

La République fit, au même temps, des innovations considérables, par rapport aux fonctions

avoir comparu jusqu'à sept fois, ses Juges le renvoyérent absous. Ce n'est pas qu'ils le crussent innocent, ajoûte le même Autheur; mais ils craignirent, que sa condamnation ne passât dans l'esprit du Peuple, pour être l'effet d'une lâche déférence au crédit, & à l'authorité d'un homme aussi respectable que Scipion. Par un raffinement de politique, ils jugérent qu'il valoit mieux sauver un coupable, au préjudice de l'équité, que d'intéresser leur honneur, en donnant lieu à des soupçons injurieux.

De Rome l'an 609.
Consuls.
SERV. SULPICIUS GALBA, & L. AURELIUS COTTA.

des Charges Prétoriennes. Anciennement Rome n'avoit eu qu'un Préteur. Ensuite elle s'en étoit donné deux, puis quatre, & enfin six, depuis que l'Espagne avoit été réduite en Province. Ce nombre alors ne paroissoit pas suffisant, il en falloit trois nouveaux, l'un pour l'Afrique, l'autre a pour la Macédoine, & le troisiême pour l'Achaïe. D'ailleurs, à proportion des accroissemens de la République, il devint nécessaire de multiplier les Juges, sur tout pour les affaires capitales, qui ne se décidoient nulle part qu'à Rome. Les crimes y étoient devenus plus fréquents, depuis cette inondation d'Orientaux & d'Africains, que la nécessité de leurs affaires attiroit plus souvent que jamais, dans la capitale du monde. Jusqu'icy un seul Préteur avoit suffi, pour juger les causes civiles, & criminelles, qui survenoient dans l'étendüe de la ville. On l'appelloit *Prætor Urbanus*. Un autre Préteur encore avoit été chargé des procês, qui divisoient les citoyens de Rome & les étrangers, ou les étrangers entre eux. Celuy-cy s'appella *Prætor peregrinus*. L'un & l'autre se trouvérent si fort surchargés, qu'il fallut les soulager. Il fut donc conclu, qu'à perpetuité b les Préteurs resteroient à Rome,

a Sextus Rufus, & Jornandés, rapportent que la Macédoine cessa d'être libre, & qu'elle fut réduite en Province Romaine, vers l'an de Rome 607. après la défaite d'Andriscus, ou du faux Philippe. Si l'on en croit Orosius, les Macédoniens furent asservis à la domination de Rome, dès l'année 602. Il prétend même, que Scipion Æmilianus gouverna le prémier la Macédoine, en qualité de Préteur, & au nom de la République.

b Par le nouveau réglement, qui se perpétua dans la suite, les six Préteurs nouvellement élus, partageoient entre eux, à la décision du sort, & la Surintendance de la Justice à Rome, pour l'année de leur Préture, & l'administra-

au lieu d'aller dans les Provinces qui leur seroient assignées par le sort; que chacun d'eux auroit son Tribunal particulier, pour y exercer la justice, &

De Rome l'an 609.
Consuls.
SERV. SULPICIUS GALBA, & L. AURELIUS COTTA.

tion des Provinces Prétoriennes, pour l'année suivante. Ainsi la République pourvut également, & aux besoins de la Capitale, & au gouvernement des Peuples soumis à ses loix. On commença dès-lors à compter dans Rome six Préteurs, qui avoient chacun leur ressort. On continua d'abandonner aux deux prémiers d'ancienne création, la connoissance des différends, qui naissoient parmy les Citoyens & les Etrangers. Les quatre autres, furent destinés, par Office, pendant tout le cours de leur Préture, à rechercher les crimes capitaux, & à poursuivre les coupables dénoncés à leur Tribunal. Ils exercérent leurs fonctions, sous le titre de *Quæsitores rerum capitalium*, c'est-à-dire, de Commissaires chargés de juger les affaires criminelles. Ce nom n'étoit pas inconnu à Rome. Nous avons vû dans le prémier volume, que dès le tems de Numa Pompilius, & de Tullus Hostilius, certains crimes capitaux furent réservés en prémiére instance, au jugement de deux Magistrats, qu'on appelloit *Duumvirs*. Ceux-cy cependant, n'étoient Juges que par délégation, & dans les cas extraordinaires. Leur Commission, qu'ils reçevoient, ou des Rois, ou du Sénat, ou du Peuple, expiroit après l'Arrêt porté pour, ou contre l'Accusé. Il n'en fut pas ainsi, des quatre Préteurs, dont nous parlons. Leur jurisdiction devint fixe, & inséparable de leur Magistrature. On vit donc alors, pour la prémiére fois à Rome, quatre Tribunaux toujours subsistants, où ressortissoient les affaires criminelles. De-là, le nom de *Quæstiones perpetuæ*, si souvent répété dans Cicéron. Ce terme Latin exprimoit, non plus comme auparavant, une authorité passagére, mais le droit stable & permanent attribué aux quatre Juges, d'informer en tout tems, & de juger en crime. Les quatre Tribunaux, dont chacun avoit un Préteur pour Président, furent bornés à la perquisition de quatre sortes de délits. La perversité, l'ambition, & l'avarice avoient multiplié à Rome, les concussions, le péculat, la brigue contre les loix, pour obtenir les dignités de la République, & le crime de leze-Majesté Romaine. Les quatre nouveaux Préteurs, n'eurent d'autre fonction, que d'arrêter le cours de ces désordres, & d'en punir les autheurs. Chacun de ces Magistrats, eut sa compétence marquée, selon que le sort en avoit décidé. Il ne faut pas croire néantmoins, que leur jugement fût sans appel; sur-tout lorsqu'il s'agissoit de condamner à l'éxil un Citoyen Romain. Le Peuple assemblé par Centuries étoit en possession de décider souverainement, sur ces matieres, depuis la naissance de la République.

De Rome l'an 609.
Consuls. SERV. SULPICIUS GALBA, & L. AURELIUS COTTA.

qu'après avoir fini à la ville l'année de leur Préture, ils partiroient pour administrer la Province, qui leur seroit échuë, avec le titre de Propréteurs. Ce nouvel arrangement subsista long-temps, & quoy qu'on ne sçache pas au juste à quelle année il commença, on a lieu de croire, que ce fut vers l'an 608. ou 609.[a] depuis la fondation de Rome.

Cic. in Brut.

La crainte d'un si grand nombre de Juges, suspendit un peu les désordres à la Ville, & dans les Provinces. L'Etat Romain auroit joüi d'une tranquillité générale, si Viriathe n'eût pas troublé l'Espagne. Aussi l'on n'avoit d'attention à Rome, que

a Nous avons tiré de Cicéron nos conjectures, pour fixer à une date précise l'établissement des quatre nouveaux Juges. Dans son Livre intitulé *Brutus*, il dit, que Caïus Carbo, n'avoit point encore passé les années de l'adolescence, & qu'il brilloit déja dans le barreau, lorsque l'instruction des affaires criminelles commença de prendre une forme certaine. Nous sçavons d'ailleurs, que Caïus Carbo fut Consul pour la premiere fois, dans l'année de Rome 633. Il comptoit donc alors, quarante-deux ans accomplis. C'étoit l'âge fixé par les loix, pour pouvoir obtenir le Consulat. Cecy supposé, Carbon avoit environ vingt-deux à vingt-trois ans, lorsqu'il entra dans la carriére de l'éloquence. C'est à peu près l'âge que les jeunes Romains attendoient pour s'essayer dans l'art de parler en public. Par-là, ils se frayoient le chemin aux prémiéres dignitez de la République. Du moins il est sûr, que Jule César n'avoit que vingt-un an, lorsqu'il accusa Dolabella. On peut consulter à ce sujet, le Dialogue sur *les causes de la corruption de l'éloquence*, que les uns attribuent à Tacite, les autres à Quinctilien.

Au reste, dès l'année de Rome 604. le Tribun du Peuple Lucius Calpurnius Piso avoit établi un plan de Jurisprudence, contre les concussionnaires, par la fameuse loy *de Repetundis*, qu'il fit ratifier sous le Consulat de Lucius Marcius Censorinus, & de Manius Manilius Nepos, comme nous l'avons remarqué, au douziême volume, page 470. C'est ce même Pison, qui avoit composé un recüeil de Harangues, & un volume d'Annales, dont parle Cicéron au livre des Orateurs illustres. *Ipse etiam Piso & causas egit, & multarum legum Author, aut dissuasor fuit, isque & Orationes reliquit, quæ jam evanuerunt, & Annales exiliter scriptos.*

ſur le ſuccês qu'auroit Fabius, contre le ſeul ennemi, qui reſtoit à la République. La longue expérience qu'on avoit faite de la valeur du Chef Eſpagnol, tenoit les eſprits en ſuſpens. On fut donc agréablement ſurpris, lorſqu'on apprit, que le Pro-conſul avoit fait une campagne heureuſe. En effet, dês que la ſaiſon put le permettre, Fabius mit ſes troupes en campagne. Par ſa ſévérité à éxiger le ſervice de ſes jeunes Légionaires, il les avoit mis en état de marcher aux combats, & de hazarder une action générale. Il eſt vray, qu'avant que Fabius fût retourné de Gades, Viriathe avoit eu de légers avantages ſur ſes Légions. Dans un fourage, le Luſitanien avoit battu & mis en fuite quelques Manipules, & dans une autre occaſion, les Lieutenans Généraux de l'armée Romaine avoient été mis en déroute, par le Général Eſpagnol. A ſon arrivée, le Proconſul fut aiſément conſolé de ces pertes légéres, par l'émolument ſolide qu'il s'en promettoit. *Mes Légions ont vû l'ennemi*, diſoit-il, *elles ſe ſont aguerries, un peu à leurs dépens. Les voilà au point où je les voulois*. Son eſpérance ne fut pas trompée. Il mena ſes troupes contre Viriathe, avec une confiance digne de Paul Emile ſon pere, & du ſecond Africain ſon frére. Dês la premiere bataille qu'il livra au Général Luſitanien, il eut la gloire de le voir fuïr devant luy. Le ſuccês d'un ſecond combat fut encore plus entier. Fabius mena battant Viriathe, juſqu'à un endroit nommé [a] Bæcor. La terre y fut couverte

De Rome l'an 609.
Conſuls.
SERV. SULPICIUS GALBA, & L. AURELIUS COTTA.
App. in Iberic.

a On ne peut deviner au juſte, la ſituation de Bæcor. Tout ce qu'on en ſçait, c'eſt que ce lieu, relevoit de l'Andalouſie.

De Rome l'an 609.
Consuls. SERV. SULPICIUS GALBA, & L. AURELIUS COTTA.

d'un grand nombre de rebelles, & pour rendre l'action plus complette, Fabius prit deux villes sur les révoltés, dont il pilla l'une, & brûla l'autre. Aprês de si glorieux exploits, le Proconsul mena ses troupes en quartier d'hyver à [a] Corduba, où il attendit un successeur. Sans doute il paroîtra surprenant, que Fabius, à son retour en Italie, n'ait pas été honoré du triomphe. Ses victoires n'avoient pas été assés sanglantes, au gré des Romains. C'étoit la coûtume alors, de ne laisser triompher que ceux des Généraux, qui du moins avoient tué aux ennemis cinq mille hommes, dans un seul combat. Comme si l'importance d'une action militaire ne devoit se mesurer, que par le nombre des morts! [b]

a Nous avons déja parlé de la ville de *Corduba*, aujourd'huy Cordouë, dans le douziême volume, page 364. note *b*. Nous ajoûterons icy, que Pline au livre 3. donne à cette ville le titre de COLONIA PATRICIA, ou de Colonie Patricienne. *Corduba Colonia Patricia cognomine*. Elle n'est point autrement représentée sur le bronze. * Le revers d'une Médaille d'Auguste, lui conserve le même titre.

*Voyés la seconde planche des médailles.

Les anciennes inscriptions, sont en cela d'accord avec l'histoire. Elles nous apprennent de plus, que les habitants de Cordouë furent désignés par le nom de PATRICIENSES. On en jugera par celle que rapporte Gruter, *page* 460. *num*. 10. On y lit ces mots Pyramus II. vir PATRICIENSIS. Nous apprenons de-là, que ce Pyramus étoit un Citoyen de Cordouë, qui exerçoit les fonctions de Duumvir, c'est ainsi que l'on appelloit les deux Magistrats des Colonies & des villes municipales, selon ce que nous avons remarqué dans le cinquième volume, page 12. Il ne reste plus qu'à rechercher l'origine d'une dénomination si glorieuse à Cordouë. Nous la trouvons dans le livre 3. de Strabon. Il assûre que cette ville, dans ses commencements, fut habitée par les plus considérables de la Nation, & par une Colonie de nobles Romains. Dès le tems de Cicéron, elle avoit ses Poëtes, & ses hommes de Lettres. On sçait, que Cordouë donna le jour à Séneque & à Lucain.

b Icy Appien a renversé l'ordre des faits historiques. D'abord, il fait passer Fabius dans l'Andalousie, où il eut le commandement

Rome

Rome avoit encore fait, les années précéden-

De Rome l'an 609.
Consuls.
SERV. SULPICIUS GALBA, & L. AURELIUS COTTA.

des armées Romaines contre Viriathe, jusqu'à ce qu'il eut été relevé par Quintus Métellus Macédonicus, Consul de l'année 610. & par le Préteur Quintus Pompéïus; mais après avoir suivi les deux Généraux dans leurs expéditions, il perd de vûë Fabius Æmilianus, & rabat brusquement sur un certain Quinctius, qui commandoit, dit-il, un corps de troupes Romaines, dans une autre Province de l'Espagne. Selon Appien, Viriathe occupé jusqu'alors à se défendre des attaques de Fabius, se trouve tout à coup transporté dans cette contrée de l'Espagne, où commandoit Quinctius. Ce dernier avoit eu de l'avantage sur le Général Espagnol, & l'avoit forcé de se retirer vers le promontoire d'*Aphrodisium*, autrement la montagne de Venus, aujourd'huy le *Cap de Cruz*. Viriathe sortit bien-tôt de sa retraite, pour éprouver une seconde fois le sort des armes. La fortune luy devint favorable. Quinctius perdit dans une rencontre mille de ses Soldats, & quelques étendarts. Pour sauver le reste de ses troupes effrayées, il prit le parti de se renfermer dans son camp. Le Vainqueur ne demeura pas oisif après sa victoire, il se rendit maître de la Bétique, & en chassa les garnisons Romaines. De-là, il porta le fer & le feu dans la contrée des Bastétans. Ces Peuples habitoient cette partie de l'Espagne, qui comprend aujourd'huy les territoires de Murcie, & de Cadiz. Cependant Quinctius se tenoit dans l'inaction, continuë Appien. Ce Commandant sans cœur & sans expérience, n'attendit pas la fin de l'Automne, pour mettre ses troupes en quartier d'Hyver à Cordouë, où il se cantonna. Le seul Caïus Marcius Espagnol de naissance, & Romain d'origine, osa s'opposer aux courses de Viriathe. Pour peu qu'on réfléchisse sur le récit d'Appien, il est aisé d'en appercevoir le désordre & les inconséquences. D'une part, il fait disparoître Fabius Æmilianus, & le laisse oisif dans l'Andalousie. De l'autre, il représente sur la scéne un Quinctius, à qui il attribuë le gouvernement de l'Espagne citérieure. Ce Général dont le nom a été inconnu aux Historiens de Rome, est vivement poursuivi par Viriathe, si l'on en croit l'Autheur Grec. Il cherche un lieu de sûreté, & se retranche à Cordouë. Cependant, de son aveu, cette ville étoit du département d'Æmilianus. Il dit même, que ce Proconsul y avoit établi son quartier d'Hyver. Est-il vray-semblable, que Quinctius eût abandonné sa Province à la mercy de Viriathe, pour passer dans celle qui étoit confiée aux soins du Proconsul? s'imaginera-t'on, que le Général fugitif ne trouva dans son département, aucune retraite à ses troupes? Ce narré d'Appien est suivi d'un autre aussi peu concerté. Il y remet Fabius Æmilianus sur les rangs, & le fait aborder en Espagne, pour succéder à Quinctius. Il oublie ce qu'il avoit dit quelques pages auparavant, que Fabius commandoit en Espagne avec Quinc-

De Rome l'an 609.
Consuls.
SERV. SULPICIUS GALBA, & L. AURELIUS COTTA.

tes, une injustice plus criante à a Q. Cæcilius Metellus. Personne n'avoit mieux mérité que luy le Consulat, depuis ses glorieuses expéditions de Macédoine & d'Achaïe. Il avoit conquis l'une, & réduit l'autre à céder aux premiers efforts de Mummius, son successeur. Il est vray qu'après sa victoire, il s'étoit donné le surnom de *Macédonien*, & que par là il s'étoit attiré des jaloux. Après tout, étoit-ce assés pour l'exclure, durant deux années consécutives, de la premiére dignité de sa République, dignité qu'il avoit demandée avec instance? Il parut alors combien Rome étoit déchûë de son ancienne vertu. La reconnoissan-

tius. Un dérangement si énorme a donné lieu de croire, que cet endroit du Texte, ou n'est point parvenu jusqu'à nous dans son entier, ou qu'il a été tronqué & défiguré par des Copistes ignorants. Quoi qu'il en soit, dans cette étrange confusion, nous avons sçû démêler la vérité des faits, en les rappellant à leurs dates naturelles, selon l'ordre des années de Rome. Ainsi sur la foy des Historiens & des anciens Annalistes, nous avons substitué Quintus Pompéïus au Quinctius d'Appien, & ce que le même Autheur par une méprise des plus sensibles, met sur le compte de Fabius Æmilianus, nous l'attribuons avec le torrent des anciens Ecrivains, à Fabius Servilianus, qui fut Consul l'an de Rome 611.

a Ce Quintus Cæcilius Métellus déja célébre par ses conquêtes, ne le fut pas moins par son éloquence. Cicéron le met au nombre des illustres Orateurs de son siécle. Il se fit le défenseur de Lucius Aurélius Cotta contre Scipion Emilien. On vantoit plusieurs de ses Harangues, & sur-tout celle qu'il prononça contre Tibérius Gracchus. Celle-cy, au rapport du même Cicéron, avoit été recüeillie dans les Annales de Fannius, ancien Annaliste contemporain de Métellus. Nous aurons lieu dans la suite de parler au long de ce grand homme, que nous avons déja fait connoître dans le douziême volume. Nous remarquerons seulement icy, qu'il étoit fils de Quintus Cæcilius Métellus, qui fut élevé au Consulat avec Lucius Véturius Philo, l'an de Rome 547. Cicéron dit de ce dernier Métellus, qu'il se rendit recommandable par son éloquence, & qu'il prononça l'oraison funébre de son pére Lucius, celuy-là même, qui s'acquit tant de gloire dans la premiére guerre de Carthage.

De Rome l'an 610.
Consuls.
Q. Cæcilius Metellus, & Ap. Claudius Pulcher.

ce, & la probité des sujets, qui se présentoient pour les élections, n'étoient plus des motifs suffisants, pour leur donner la préférence. Metellus étoit un homme austére, d'une grande innocence de mœurs, & rigide observateur de la discipline militaire. Ce fut peut-être la véritable raison qu'on eût, pour l'écarter quelque tems des premiers emplois. Enfin la nécessité présente fit recourir à luy. On avoit besoin d'un grand Général, pour l'opposer à Viriathe, aprês Fabius. a Metellus fut donc choisi Consul, avec b App. Claudius Pulcher, homme capricieux, entêté, & plein de ces défauts, qu'on reprocha de tout temps à la famille Claudia.

Rome se donna aussi des Préteurs, dans les mêmes Comices par Tribus, qui venoient d'élire les Consuls. Ils restérent à Rome, ces Préteurs du nouveau choix, tandis que ceux qu'on avoit nommés l'année précédente, allérent gouverner les Provinces, que le sort leur attribua. Nous les laisserons partir, pour ne nous occuper que des Préteurs qui présidérent dans la ville, à divers Tribunaux. M. Popillius eut à punir les parricides. Ce crime avoit presque été inconnu à Rome durant six cents ans, & l'on n'avoit vû, depuis l'entrée d'Annibal en Italie, que le seul Lucius Ostius, qu'on eût

Plut. in Romulo.

a Julius Obséquens s'est trompé, en donnant à Métellus le prénom *Publius*. Tous les Autheurs conviennent qu'il fut distingué par celui de *Quintus*.

b Cicéron dans son *Brutus*, a remarqué de cet Appius Claudius Pulcher, qu'il avoit le talent de prononcer en public avec rapidité, mais qu'il faisoit paroître trop de véhémence dans ses discours, & que son feu n'étoit point assés réglé. *Appii Claudii volubilis, sed paulò fervidior erat oratio.*

De Rome l'an 610.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & AP. CLAUDIUS PULCHER.
Val. Max. l. 8. c. 1.

soupçonné, d'avoir ôté la vie à son pere. Pour lors les mœurs étoient bien changées. Dans l'étenduë de la République, tant de peres, ou de meres, avoient donné la mort à leurs enfans, & tant d'enfans avoient assassiné leurs peres, ou leurs meres, qu'on érigea un Tribunal pour vanger ces sortes de crimes. Popillius, dit-on, eut en ce genre, une espéce assés singuliére à juger. Une femme fut déférée, pour avoir fait mourir sa mere sous le bâton. Elle n'en disconvenoit pas; mais il étoit constant d'ailleurs, que la morte avoit fait périr, par le poison, les enfans de l'accusée, & que celle-cy, outrée de colére, avoit attenté sur la vie de sa parricide mere. Le Préteur prononça, que la premiére avoit mérité la mort, mais que la seconde ne devoit pas être exempte de punition. Il est croyable que le Peuple confirma, par ses suffrages, la sentence de Popillius.

Frontin. de aquæ ductibus. l. 1.

Un autre Préteur, nommé [a] Marcus Titius, avoit eu, dès l'année derniére, la commission de veiller sur la répartition des eaux, que les divers Aquéducs conduisoient à la ville. L'eau qu'on faisoit venir de l'Anio, [b] & celle que fournissoient les fontaines d'Appius, ne suffisoient plus pour abbreuver ce grand nombre d'habitans, qui peuploient la ville de Rome. D'ailleurs il s'en faisoit une dissipation considérable, pour les bains publics & particuliers,

a La famille Titia avoit donné à Rome plusieurs Tribuns du Peuple. Ainsi il est hors de doute, qu'elle fut Plébéïenne. Dans une ancienne inscription, on a conservé la mémoire d'un Marcus Titius Proconsul en Gréce.

b Voyés ce que nous avons dit des Acquéducs de l'Anio, & d'Appius, dans le cinquiéme volume, page 266. note *b*. Et dans le sixiéme, page 232. note *b*.

aussi bien que pour les lessives, & pour mille usages domestiques. Enfin les propriétaires des maisons ou en avoient obtenu, ou s'en étoient approprié beaucoup plus, que les réglements ne leur en avoient assigné. C'étoit une réforme à faire. On en chargea encore Titius, & on luy donna le soin de construire de nouveaux Aquéducs, pour la commodité publique.

De Rome l'an 610.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & AP. CLAUDIUS PULCHER.

Cependant les Généraux songérent à marcher vêrs leurs départements. La conduite des armées contre Viriathe étoit échûë au Consul Metellus, & au Préteur a Q. Pompeïus, qui devança celuy-

App. in Iberic.

a Quelques exemplaires corrigés de Valére Maxime nous apprennent, que ce Quintus Pompéïus fut fils d'un Aulus Pompéïus. Appien selon la correction d'Henry Etienne, lui donne la même descendance. Κοιντος Πομπήιος Αὔλου. Ce Préteur, au rapport de Cicéron dans le septiéme plaidoyé contre Verrés, étoit issu de bas lieu. Comme à Caton le Censeur, on luy fit un mérite de s'être fait des ennemis, en se déclarant pour les intérêts de la République; & son courage dans les contradictions qu'il eut à soutenir, luy fraya le chemin aux premiéres dignitez de Rome. *Humili loco natus, post Marcum Catonem amplissimos honores per inimicitias adeptus est.* Le même Autheur ajoûte dans son Livre *des Orateurs illustres*, qu'il ne fut redevable de son élévation, qu'à luy-même. *Quintus Pompeïus enim non contemptus Orator temporibus illis fuit, qui summos honores, homo per se cognitus, sine ulla commendatione majorum est adeptus.* Apparemment que son talent pour le Barreau, ne laissa pas de contribuer à sa fortune. Du moins, Cicéron en parle, comme d'un Orateur qui s'étoit fait de la réputation à Rome. Il dit de ses discours, que le bon sens s'y faisoit remarquer, & qu'ils respiroient le goût & le langage antique, sans en avoir la sécheresse. *Sed Pompeii sunt scripta, nec nimis extenuata (quanquam veterum est similis) & plena prudentiæ.* Au reste, il est clair, que la famille Pompéïa n'eut de rang, que parmy les Plébéïennes. Son nom donne lieu de soupçonner qu'elle étoit originaire de *Pompeïum*, ville de l'ancienne Campanie. On comptoit au moins quatre branches dans cette famille. La premiére des *Népos.* La seconde des *Rufus.* La troisiéme, fut celle du grand Pompée. Les *Fostius* formérent la quatriéme. Le surnom de cette derniére bran-

De Rome l'an 610.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & AP. CLAUDIUS PULCHER.

là en Espagne. Pour le Consul Claudius, il n'eut point d'autres troupes à commander, que dans la Gaule Cisalpine. Nous les suivrons tous trois dans leurs exploits militaires. Le Préteur Pompéïus, durant l'absence du Consul, eut la confiance d'attaquer Viriathe. Le Général Lusitanien s'étoit avancé jusques dans l'Espagne citérieure, & y avoit causé de grands mouvemens. Non content d'avoir soulevé la Lusitanie, & la meilleure partie a de l'Es-

che est emprunté du Berger Faustulus, comme nous l'avons fait remarquer dans le premier volume de cette Histoire. Plusieurs des Historiens de Rome, nous ont conservé les noms d'un Pompéïus Lenæus Affranchi du grand Pompée, & d'un Pompéïus Flaccus Chevalier Romain. Pline parle aussi d'un autre Chevalier Romain nommé Pompéïus Paulinus fils d'un Citoyen d'Arles. Il se peut faire que la famille de celui-ci eût été transplantée de Rome dans la Gaule Trans-Alpine.

a Les Romains après la conquête d'Espagne, la partagérent en deux parties. Ils donnérent à l'une, le nom d'Espagne ultérieure, & à l'autre, celui d'Espagne citérieure. La prémiére, comprenoit la Bétique & la Lusitanie. La Bétique, emprunta son nom du Fleuve *Bétis*, aujourd'huy le *Guadalquivir*. Cette Province s'étendoit depuis le Promontoire de Charidéme, autrement le Cap de Gates, dans le Royaume de Grenade, jusqu'à l'embouchure de la Guadiane. Elle renfermoit dans son étenduë, l'Andalousie, une partie considérable de la vieille Castille, & le territoire de Grenade. Ainsi, elle avoit pour bornes la riviére, que l'on vient de nommer, l'Océan & la Méditerranée. Les Provinces qui se trouvent entre la riviére du *Douéro*, & l'embouchure de la Guadiane, composoient le païs qu'on appelloit autrefois Lusitanie. Aussi avoit-elle sous sa dépendance plusieurs villes, qui relévent présentement de la vieille Castille.

Pour l'Espagne citérieure, selon la division de Pline au Livre 3. elle contenoit dans sa longueur, six cents sept mille pas géométriques, depuis la ville de Castulon, à présent le Bourg de *Castona*, jusqu'aux Pyrénées. Un peu auparavant Pline avoit compté la longueur de l'Espagne citérieure, depuis *Urgi*, que les Espagnols appellent aujourd'huy, *Almacaren*, jusqu'à cette vaste chaîne de montagnes, qui la séparent des Gaules. Sa plus grande largeur, au rapport de Pline, étoit de trois cents sept mille pas, ou de cent lieuës communes, en comptant depuis Tarragone jusqu'à *Olarso*, que Ptolémée nomme *Oeaso*, aussi-bien que le Cap voisin. Les natu-

pagne ultérieure, ce violent ennemi des Romains avoit étendu la sédition au-delà de l'Ebre, & avoit allumé l'incendie en bien des Provinces Tarragonoises. Depuis le païs des [a] Arévaques, les [b] Belles, les Titthes, & bien d'autres Nations, autrefois alliées de la République Romaine, avoient

De Rome l'an 610.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & AP CLAUDIUS PULCHER.

rels du païs, luy donnent le nom d'*Oïarço.* C'est un village situé à deux lieuës de Fontarabie, sur les côtes de la mer Océane. Il ne faut pas croire que ces limites ayent toujours été les mêmes. Elles variérent quelquefois selon les circonstances, & au gré des Empereurs Romains. Ceux qui ont prétendu, que l'Ebre séparoit l'Espagne citérieure de l'ultérieure, se sont éloignés du sentiment de Pline. Il faut néantmoins convenir qu'en certain tems, on a effectivement appellé Espagne ultérieure, celle qui est au-delà de ce fleuve, & citérieure, tous les païs d'en deçà.

Nous remarquerons icy, que l'Espagne citérieure fut connuë dans la suite, sous le nom d'Espagne Tarragonnoise. Tarragonne anciennement Colonie Romaine, étoit la capitale de toute la contrée. Pline semble reconnoître les deux Scipions Publius & Cneïus, pour fondateurs de cette ville. Si cependant on en croit le témoignage de Tite-Live, elle subsistoit, lorsque Cneïus arriva en Espagne. En effet, l'Historien de Rome nous apprend, que ce Général y passa son prémier quartier d'Hyver, comme nous l'avons rapporté dans le septiême volume, page 251. Peut-être Pline a-t'il voulu dire, que Tarragonne n'avoit rien de recommandable, avant que les Scipions y eussent établi une Colonie, après avoir étendu son enceinte & réparé ses murailles, pour en faire une Place d'armes. Du moins il est sûr, qu'Eratosthéne en parle comme d'une ville connuë long-tems avant l'arrivée des Scipions en Espagne. Qu'elle ait été fondée par les Phéniciens, ou par un Tarracon Roy d'Ethiopie conquérant de l'Egypte, & d'une partie de l'Europe, c'est ce qu'il importe peu de sçavoir.

a Les Arévaques habitoient anciennement cette partie de la vieille Castille, qui comprend les Evêchés de Merida, d'Osma, de Burgos, & de Valladolid. Consultés le douziême volume, page 343. note *a*.

b Nous avons observé sur la garantie d'Appien, dans le douziême volume, page 361. notes *a*, *b*. que les Belles & les Titthes, formoient comme deux branches de la nation des Arévaques. Ortélius croit que les prémiers avoient pour ville capitale celle de *Ségéda* dans la Celtibérie. Il ajoûte, que ces Peuples n'étoient point différents des Bélitains, dont Pline fait mention au Livre 3.

De Rome l'an 610. Consuls. Q. CÆCILIUS METELLUS, & AP. CLAUDIUS PULCHER.

été atteintes de la contagion générale, que Viriathe avoit répanduë. Enfin, pour tout dire en un mot, dans cette course, qu'il fit pendant l'hyver, il avoit jetté des semences de guerre à Numance, guerre qui fatigua si long-temps les Romains, & qui dura bien des années après Viriathe.

Le Prêteur Q. Pompéïus se crut obligé d'arrêter les progrês du Lusitanien, dont les armes avoient pénétré jusques dans sa Province. Pour son coup d'essay, il prit quelque avantage sur l'ennemi. Il mit Viriathe en fuite, & le contraignit à se retirer presque au pié des Pyrenées, vêrs le Promontoire [a] d'Aphrodisium. Ce léger échec ne déconcerta pas le Général Espagnol. Aprês avoir pris des renforts, il revint sur le Préteur, & le fit reculer à son tour. Vainqueur dans une bataille, où bien des Légionnaires périrent, Viriathe se rendit maître du camp ennemi, en rapporta un butin considérable, & quelques étendarts, ravagea ensuite

a Le Promontoire d'*Aphrodisium*, ainsi nommé par les Autheurs Grecs, ou le Cap de Vénus, est comme une branche des Pyrénées. Il s'avance en forme de langue de terre dans la mer Méditerranée, sur le Golfe de Lyon. Pline & Strabon nous apprennent, que près de là étoit un Temple consacré à Venus Pyrénée. Les Espagnols devenus Chrétiens, abattirent cet azyle du Paganisme, & plantérent sur les débris du Temple, la Croix du Sauveur, victorieuse de l'idolâtrie. De là, le nom de Cap de *Cruz*, qu'il conserve encore aujourd'huy. Ce Promontoire confine avec la Gaule Narbonnoise. Quelques-uns ont confondu le Cap de Vénus, avec le Port de Vénus Pyrénée, ou le Port de Vendres dans le Roussillon. Au reste, le nom de Vénus fut commun à une autre montagne de la Lusitanie, dont nous avons parlé dans le douziême volume, page 476. & à un Fort que les Tartessiens avoient construit vers l'embouchure du Guadalquivir. C'est présentement *San-Lucar*. Cette ville fut ainsi appellée, par allusion au terme *Lucéro*, que les Espagnols employent pour exprimer l'étoile de Vénus.

tout

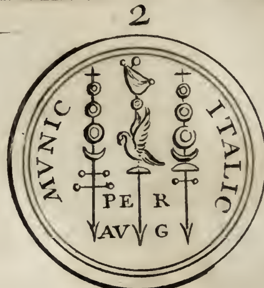
3.^em Planche

1



de Bronze

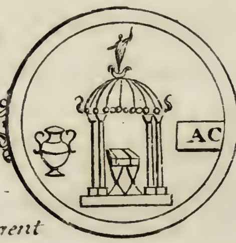
2



de Bronze

3





d'Argent

4





d'Argent



5



d'Argent



6



d'Argent

tout le païs des [a] Bastétans, & vint se rabbattre sur la ville d'Ituca. [b] Les Romains y avoient une garnison; elle fut chassée, & Viriathe fut maître de la campagne. Du reste de l'année, Pompéïus n'osa plus reparoître devant luy, & se tint enfermé dans Corduba. S'il fit encore quelques courses, ou quelques légéres expéditions, ce ne fut plus en personne, mais sous le commandement d'un Espagnol de naissance, & Romain d'origine. Il se nommoit Marcius. Ce brave Officier étoit né dans une ville nommée *Italia*, [c] ou *Italiça*, en Espagne, où le

De Rome l'an 610.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & AP. CLAUDIUS PULCHER.

a Les Bastétans habitoient le territoire de Murcie, & le païs situé aux environs des sources du Bétis. Voyés le huitième volume, page 93. note *b*. & le onzième, page 72. note *a*.

b La ville d'Ituca est la même que celle dont Pline fait mention sous le nom d'*Itucci*, & de *Virtus Julia*. Elle étoit située dans l'Andalousie. Aujourd'huy, il n'en reste aucun vestige. Nous observerons icy en passant, que Pline fait mention d'un grand nombre de villes d'Espagne, qui changérent leur ancien nom, pour prendre celuy de *Julia*. Ce changement se fit en considération de Jule César, qu'elles se faisoient gloire d'avoir pour protecteur.

c Presque tous les Géographes modernes conviennent, que la ville d'Italica étoit située sur les bords du Guadalquivir, à une lieuë de Séville, dans l'endroit où est aujourd'huy *Sevilla la veïa*. Les débris d'un ancien théâtre, & les monuments antiques qu'on a déterrés près de là, confirment cette opinion. Nous en avons encore la preuve dans la campagne des environs, qui conserve les thraces de l'ancien nom *Italica*, dans celui de *Los Campos de Talca*. Selon Appien, Scipion la fit construire, pour servir de retraite aux Soldats, que leurs blessures avoient mis hors d'état de servir. Le revers d'une Médaille d'Auguste, prouve qu'elle joüissoit du droit attaché aux villes municipales. Cependant Aule-Gelle, & une ancienne inscription de Gruter la représentent sur le pied d'une Colonie Romaine. Il faut donc, que tour à tour, elle ait été honorée de ces deux titres, comme nous l'avons remarqué dans le cinquième volume. pag. 13. *Italica* eut la gloire d'avoir donné trois Empereurs au monde, à sçavoir Trajan, Adrien, & Théodose le Grand. Elle fut la patrie du Poëte Silius, qui du lieu de sa naissance fut surnommé *Italicus*. Il est à propos d'avertir icy, que plusieurs Géographes se sont per-

*Voyés la seconde planche des médailles.

De Rome l'an 610.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & AP. CLAUDIUS PULCHER.
Author de vir. illustr.

grand Scipion avoit établi une Colonie, pour les Vétérans de son armée.

Le peu de succès que Pompéïus avoit eu en Espagne, servit d'ombre, pour rehausser la gloire, que le Consul Métellus alla y acquérir. Les anciens Historiens nous ont envié la connoissance du plus grand nombre de ses exploits. Un seul trait doit nous les faire estimer. La Nation entiére des Arévaques fut sa conquête. Nouvellement révoltée, elle implora en vain le secours des Lusitaniens. Le Consul, supérieur en courage, & en sagesse à Viriathe lui-même, le réduisit à n'oser presque se montrer devant luy. Il sçût éluder les stratagêmes du Lusitanien, & parer contre ses ruses. Aussi peut-être que jamais Général Romain n'eut plus de fermeté, ou de sévérité même, pour contenir ses Légions dans le devoir. Dans ses expéditions militaires, son secret étoit impénétrable. Il fut l'au-

suadés, qu'*Italica* n'étoit point différente d'*Ilipa*. Le Texte de Pline mal entendu a fait naître la méprise. Dans le troisiéme livre, où cet Autheur fait le dénombrement des villes de la Bétique, on lit ces mots *Ilipa cognomine Ilia, Italica*, &c. C'est ainsi que ce passage est représenté dans les Manuscrits les plus authentiques. Quelques éditions peu correctes, en joignant les deux termes *ilia Italica*, sans aucune ponctuation intermédiaire, semblent des deux villes, n'en avoir fait qu'une seule De là, l'erreur de ceux qui ont puisé dans les mêmes sources. Cependant Strabon l. 3. les distingue formellement l'une de l'autre; Ἰτάλικα, καὶ Ἴλιπα. Cette derniére qui eut le surnom d'*Ilia*, étoit placée sur les rives du Bétis, entre Cordouë & Séville. On conjecture[a], qu'elle subsistoit dans le voisinage de *Pennaflor*. Moralés lui donne la même situation qu'à *Zalamea de la Serena*, petite place de l'Andalousie, à douze lieuës de Séville, vers le Sud-Oüest. D'autres la confondent avec *Elepla*, ou *Ilipla*, que Rodericus Carus, au troisiéme Livre des Antiquités de Séville, prétend avoir été située dans l'Andalousie, sur les bords du *Tinto*, où l'on voit aujourd'huy la ville de *Niebla*.

theur de cette réponſe ſi vantée, qu'on a ſouvent miſe depuis dans la bouche de plus d'un grand Capitaine. Comme un de ſes amis luy eut demandé, quel étoit ſon deſſein, & ce qu'il prétendoit éxécuter durant la campagne. *Je brûlerois ma tunique*, repartit-il, *ſi je ſçavois qu'elle eût connoiſſance de mes projets.* Par une prudence preſque égale, Viriathe mit toute ſon induſtrie à éviter le combat, & à ne ſe meſurer jamais avec un ſi grand homme. Le temps de ſon Conſulat expira ; mais nous verrons Métellus continué Général en Eſpagne, ſous le titre de Proconſul.

De Rome l'an 610.
Conſuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & AP. CLAUDIUS PULCHER.
Pluta. Apopht.

Le Collégue de Métellus commandoit une armée en Italie, tandis que celuy-cy ſe ſignaloit en Eſpagne. Quoyque naturellement la commiſſion, qu'avoit reçûë Claudius parût devoir être ſtérile en évenements, par ſon activité, & par amour de la gloire, il ſuſcita des guerres dans la Gaule Ciſalpine, qui luy étoit échûë en partage. Sa Province étoit tranquille, mais les hommes querelleurs manquent-ils de prétextes pour troubler, & de moyens pour irriter les eſprits? Au pié des Alpes, étoit une Nation de Gaulois, qui habitoient une Province de la Gaule Tranſpadane, vers la ſource du Pô. Le païs ſe reſſentoit du voiſinage des montagnes. Quoyque rude & eſcarpé, par intervalles, il étoit néanmoins fertile, au moins dans ſes vallons, arroſés des eaux de la [a] Duria. Les

Plin. l. 3. c. 17. Dio Caſſ. l. 53. & Ptol. l. 3. c. 1.

[a] La riviére appellée par les Latins *Duria*, eſt celle que les François nomment aujourd'huy la Doére. On en compte deux de même nom, dans le Piémont. La prémiére & la plus grande prend ſa ſource aux Alpes Grecques, près du Vallais. Après avoir arroſé le

De Rome l'an 610. Consuls. Q. CÆCILIUS METELLUS, & AP. CLAUDIUS PULCHER.

Peuples de ce Canton portoient le nom de [a] Salaſſes, gens paiſibles, mais braves, qui tiroient leur origine des Gaulois d'en delà les Alpes. Les Salaſſes donc étoient ſouvent en conteſtation avec leurs voiſins, au ſujet de la riviére, qui couloit ſur leurs terres, avant que d'aller fertiliſer l'extrémité de l'Inſubrie. [b] Alors la Duria rouloit [c] de l'or avec ſon ſable. Les Salaſſes, pour être les ſeuls à profiter d'un ſi riche métal, ou arrêtoient le cours de la riviére, ou coupoient ſont lit naturel de pluſieurs canaux, pour en faire ſéjourner les eaux dans leur contrée. De là les plaintes des Inſubriens au Conſul Claudius, qui chargé de l'adminiſtration de la Gaule Italique, ne cherchoit qu'à s'illuſtrer par quelque expédition, juſte, ou injuſte. D'abord, & ſans avoir fait précéder les voyes de pacification, le Conſul fit entrer ſes Lé-

Epit. Liv. Strabo l. 4. & Oroſius l. 5. c. 4.

Val d'Aoſte & le territore d'Ivrée, elle décharge ſes eaux dans le Pô, un peu au-deſſus de *Ravarotto*. La ſeconde, qu'on nomme la petite Doére, commence à prendre ſon cours aux Alpes Cottiennes, vers le Mont Génévre. De là, elle traverſe une partie du Piémont, pour ſe jetter dans le Pô, à un demi mille de Turin, & à quinze milles du Confluent de la grande Doére.

a Les Anciens donnoient le nom de Salaſſes aux peuples, du Val d'Aoſte. La ville capitale du même canton, & celle d'*Eporédia*, connuë aujourd'huy ſous le nom d'Yvrée, faiſoient partie de cette Province.

b Strabon aſſure que le territoire des Salaſſes étoit fécond en mines d'or. Pour recüeillir avec plus de facilité les petites parties de ce prétieux métal, ils avoient eu l'art de faire divers coupures, où venoient ſe rendre les eaux de la Doére. Cette riviére, en paſſant par différents canaux pratiqués dans la plaîne, entraînoit les particules d'or, qui ſe trouvoient ſur ſon paſſage, & en détachoit les parties terreſtres. Strabon n'a point voulu faire entendre autre choſe, lorſqu'il a dit, au Livre quatriême, que les eaux de la *Duria*, étoient d'un grand uſage aux Salaſſes, pour purifier l'or de leur contrée. *Maximum illis adjumentum ad rem metallicam attulit flumen Duria, ad eluendum aurum....*

De Rome l'an 610.
Consuls.
Q. Cæcilius Metellus, & Ap. Claudius Pulcher.

gions dans le païs des Salasses. Ce Peuple infortuné se vit contraint à devenir rebelle, malgré luy. Il court aux armes, rassemble une armée, & l'oppose à celle de Claudius. Bientôt les Romains furent obligés de livrer bataille, dans une région difficile, & montueuse, qu'ils n'avoient point encore pratiquée. Ainsi l'issuë en fut triste pour le Consul. [a] Il y perdit cinq mille hommes, avec la gloire des armes, à l'extrêmité de l'Italie, au milieu de Nations indociles, & qui portoient impatiemment le joug Romain.

La nouvelle de cette défaite effraïa le Sénat, lorsqu'il l'eut apprise. A Rome la superstition étoit augmentée, avec la licence des mœurs. On consulta les livres Sibyllins, & les Décem-virs, qui les avoient en garde, dénoncérent que toutes les formalités de Religion n'avoient pas été observées dans cette guerre précipitée, qu'on avoit declarée aux Salasses. Les Prêtres trouvérent, sur tout, deux défauts dans les Rits ordinaires, qu'on devoit pratiquer, lorsqu'il s'agissoit de porter les armes chez les Gaulois. Le premier étoit, que le Consul, par trop d'empressement, avoit négligé d'offrir aux Dieux un sacrifice, sur les limites de la Nation, qu'il avoit trop brusquement attaquée. Le second

a Quelques éditions d'Orosius, font monter cette perte au nombre de dix mille hommes.

b Les frayeurs redoublérent au récit de certains événements, que les Romains ne manquoient jamais de prendre pour des signes avant-coureurs de la colére du Ciel. A Amiterne, dit Julius Obséquens, une mére avoit mis au monde un fils, qui avoit trois pieds & une main seulement. On rapportoit qu'ailleurs, on avoit vû couler des ruisseaux de sang. Ces visions débitées d'un air emphatique, causérent une consternation générale, sur-tout dans les circonstances de la défaite d'Appius Claudius.

De Rome l'an 610.
Consuls.
Q. Cæcilius Metellus, & Ap. Claudius Pulcher.

défaut étoit, que dans la nouvelle distribution de l'eau des Aquéducs, pour les lieux sacrés, aussi-bien que pour les maisons particuliéres, au lieu de dériver celle de l'Anio, pour les usages du Capitole, on n'y avoit conduit que de l'eau a appellée

a Si l'on s'en rapporte à Frontin, l'Acquéduc appellé autrefois *Aqua Marcia*, emprunta son nom de ce Marcus Titius, qui dès l'année derniére avoit été chargé, par le Sénat, de faire conduire de nouveaux Aquéducs à Rome, & de réparer les anciens. Il ajoûte, avec Fénestella, qu'on avoit ajugé à ce Magistrat, huit cents quatre mille Sesterces, qui font environ cent cinq mille livres de notre Monnoye, à prendre sur le thrésor public, pour subvenir aux frais de cette entreprise. Il est plus naturel d'en croire Pline le Naturaliste, aux Livres 31.& 36. Ce dernier assûre, que Rome fut principalement redevable de l'Aquéduc, dont nous parlons icy, aux soins d'un *Quintus Marcius Rex*, qui fut Préteur pendant l'année six cents trente de Rome. Depuis ce Magistrat, selon le même Autheur, cet Ouvrage public, devint célébre sous le nom d'*Aqua Marcia*. Plutarque confirme la même opinion, dans la vie de Coriolan, avec cette différence, qu'il attribuë la gloire de ce fameux édifice, non seulement au Préteur Quintus Martius Rex, mais encore à un Publius, issu de la famille *Marcia*. Cependant nous ne trouvons dans les Autheurs aucun Marcius, qui ait eu le nom de Publius. Il se peut faire, que le Texte de Plutarque ait été défiguré par la négligence des Copistes. En ce cas, il faudroit substituer *Lucius* à *Publius*. En effet, nous apprenons par les Médailles qu'un Lucius Marcius Philippus, avoit fait réparer le même Aquéduc, pendant la Censure qu'il exerça l'an de Rome 667. comme nous l'observerons en son lieu. Il résulte du témoignage de Frontin, & de celuy de Pline, que Marcus Titius ébaucha la construction de ce grand ouvrage, qui par anticipation est appellé icy *Aqua Marcia*, & que Quinctus Marcius le perfectionna. Quoiqu'il en soit, depuis la tête de cet Aquéduc jusqu'à Rome, Frontin compte soixante mille sept cents dix pas & demy, c'est-à-dire, plus de vingt lieuës Françoises. Cette distance s'accorde avec le Texte de Pline. Il dit, que l'eau Marcia avoit sa source dans les montagnes des Péligniens, Peuples qui habitoient une partie de l'Abbrusse citérieure, autour de *Sermona*, entre les fleuves de *Pescara*, & de *Sangro*. De là, continuë Pline, elle traverse par des canaux soûterrains, des montagnes, des plaines, le lac Fucin, aujourd'huy le lac *Celano*, & coule dans le païs des Marses. Ce canton comprend aujourd'huy une partie de l'Abbrusse ultérieure. Ensuite après s'être précipitée dans des cavernes

Marcia. De ces deux négligences, l'une étoit publique, l'autre étoit personnelle, & retomboit sur Claudius. Toutes deux étoient aisées à réparer. Il fut décidé que l'on conduiroit par des canaux, l'eau de l'Anio, jusqu'au Capitole, & l'on députa deux Décem-virs pour intimer au Consul l'ordre de faire un sacrifice sur les frontiéres des Salasses, avant que de s'engager en de nouveaux combats. Alors, comme si les préjugés de Religion eussent donné un nouveau courage aux Romains, ou plûtôt, parce que leur Général avoit eu le temps de se recueillir, & de connoître mieux son terrain, la victoire se déclara pour eux. Claudius eut sa revanche dans une seconde action. Les Salasses y per-

De Rome l'an 610.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & AP. CLAUDIUS PULCHER.

de rocher, elle reprend son cours aux environs de Tibur, d'où elle se rend à Rome au travers de l'*Anio*, aujourd'huy le *Tevéroné*, à la faveur d'un long Aquéduc de Maçonnerie, dont la voûte est soutenuë par des arcades, dans l'espace de neuf mille pas Géométriques, ou de trois lieuës Françoises. Cet Acquéduc aboutissoit à la Porte majeure, entre saint Eusébe & sainte Bibiane, & portoit l'eau dans un réservoir, qui la distribuoit en différents quartiers de la ville. Pline fait entendre, que les Romains donnoient la préférence à l'eau *Marcia*, sur toutes les autres, & qu'ils en usoient plus communément dans leurs repas, tant pour sa fraîcheur, que pour sa bonté. Holsténius, & Raphaël Fabretti, dans sa seconde Dissertation sur les Aquéducs de l'ancienne Rome, ne sçauroient se persuader, que les Romains eussent percé des montagnes, & pratiqué des conduits dans une distance de plus de vingt lieuës. L'un & l'autre ne croyent pas devoir ajoûter plus de foy au récit de Pline & de Frontin, qu'aux traditions fabuleuses des Poëtes, sur le cours du fleuve Alphée, jusqu'à la fontaine d'Aréthuse. Cependant, Pline parle de ce fameux Aquéduc comme d'un monument, qui subsistoit encore dans son entier, sous l'empire de Vespasien. Statius Papinius, qui vivoit sous celuy de Domitien, appuye la narration de Pline :

Marsasque nives & frigora ducens, Marcia. L. 1. Sylv.

Selon ce dernier Historien, la source qui fournissoit l'eau *Marcia*, dans le païs des Marses, se nommoit *Pitonia*. Elle eut plus anciennement le nom de *Fons Auseïa*.

De Rome l'an 610.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & AP. CLAUDIUS PULCHER.

Val. Max. l. 7. c. 8.
Oros. loco cit. & alii.

dirent, à leur tour, cinq mille hommes. Ainsi la fortune de la campagne fut parfaitement égallée, entre Rome, & ses ennemis.

Un homme moins avide de gloire, que ne l'étoit Claudius, auroit pû se contenter d'avoir réparé un premier affront. C'étoit un ambitieux qui portoit ses vûës au-delà de son mérite, & qui les fondoit sur le crédit de sa maison. Il avoit une fille parmi les Vestales, & l'on ne peut croire combien ces Vierges sacrées avoient d'empire sur le Peuple, dans les Comices. Lorsque la campagne fut finie, Claudius revint à Rome, & sans entrer dans la Ville, il demanda que le Sénat s'assemblât au Temple de Bellone, pour luy décerner le triomphe. Il étoit incontestable, que dans une bataille rangée, ce Général avoit tué cinq mille hommes aux ennemis. C'étoit la régle prescrite, & jusques-là les prétentions du Consul paroissoient légitimes Mais il n'étoit pas moins vray, que dans la premiére action, il avoit perdu cinq mille Légionnaires, & qu'il avoit mis le Sénat dans l'inquiétude, sur la perte de son armée entiére. Ainsi, à la pluralité des voix, sa Requête fut rejettée. Un zélé Tribun du Peuple, dont le nom s'est perdu dans l'Histoire, s'opposa, de son côté, devant le Peuple, au triomphe de Claudius. Le fougueux Consul s'entêta de son droit, & prétendit triompher, malgré le Peuple, & le Sénat. Il demanda donc aux Questeurs des sommes, pour les frais de l'appareil. Sur le refus qu'on luy en fit, il résolut d'en préparer la pompe à ses dépens. Jusqu'alors on avoit vû quelques Consuls s'arroger le triomphe; mais

seulement

De Rome l'an 610.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & AP. CLAUDIUS PULCHER.

ſeulement ſur la montagne d'Albe, & non pas dans l'enceinte de Rome. Claudius donna le premier ce nouvel exemple d'orgueil, & d'indépendance. On le vit entrer par la porte triomphale, monté pompeuſement ſur un char. La Veſtale [a] ſa fille accompagnoit ſon pere, pour qui elle n'avoit pû obtenir l'honneur, où elle prenoit part. Enfin la marche s'avançoit vers le Capitole, lorſque ce même Tribun, qui s'étoit oppoſé au triomphe du Conſul, ſe mit en devoir de faire deſcendre le Triomphateur du char, qui le portoit. La Veſtale s'y oppoſa. Pour lors on vit le conflict de deux perſonnes, que Rome regardoit comme ſacrées. Après quelques conteſtations, le Tribun céda, & reſpecta dans Claudia ſon ſexe, & ſa profeſſion. Ainſi la fille, plus noblement victorieuſe que le pere, monta dans le même char avec luy, & le conduiſit triomphant juſqu'au Temple de Jupiter Capitolin. On donna des applaudiſſemens à la Veſtale, & des malédictions au Conſul. [b]

Cic. pro Cœlio. & Val. Max. l 5.

a Cicéron, Valére Maxime & après eux, tous les Hiſtoriens conviennent, que la Veſtale Claudia, étoit fille du Triomphateur. Il faut en excepter Suétone, qui dans la vie de Tibére, dit formellement, qu'elle étoit ſœur d'Appius. Nous nous en ſommes tenus au témoignage du plus grand nombre.

b Ce fut dans cette même année 610. que le Tribun du Peuple Titus Didius, renouvella la loy portée dix-huit ans auparavant, par le Conſul Caïus Fannius, l'an de Rome 592. Nous en avons parlé dans le douziéme volume, page 276. & 277. Le Légiſlateur avoit mis un frein, à la ſomptuoſité, & à la profuſion qui s'étoit introduite dans les repas. Mais la loy n'obligeoit que les Citoyens Romains. Le Tribun luy donna plus d'étenduë. A ſa requête, elle devint alors générale pour tous les Peuples d'Italie. Selon les termes du réglement porté par Fannius, celuy-là ſeul qui faiſoit les frais & les honneurs du régal, étoit coupable de contravention, lorſqu'il avoit excédé les bornes preſcrites. Didius déclara, que les conviés mêmes paſſeroient déſormais pour infrac-

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

Les Magistrats changérent avec l'année, & les nouveaux Consuls Q. Fabius Servilianus, [a] & L. Cæcilius Metellus entrérent en éxercice, aux Calendes de Janvier. Les Préteurs de l'année précédente partirent pour leurs Provinces, & parmi eux A. Licinius Nerva, à qui la Macédoine étoit échuë. Le Questeur que le sort luy assigna fut un brave Officier, nommé L. Trémellius Flaccus. Nous verrons celuy-cy rendre son nom illustre, contre l'ordinaire, durant sa Questure. A l'égard des Censeurs que Rome se donna, on peut dire, que jamais les Centuries ne firent un choix plus judicieux. Elles commirent la réformation des mœurs de la Ville à deux hommes d'une vertu singuliére, & d'un crédit fon-

teurs de la loy, & seroient soumis aux peines portées contre le maître du festin. L'intention du Magistrat étoit de détruire, ces associations, que l'amour de la bonne chére avoit formées, au préjudice de l'ancienne frugalité, & à la ruine des familles. Il voulut en même tems, que la loy s'étendit à tous les domiciliés d'Italie, pour arrêter la contagion du mauvais exemple. C'est de Macrobe, que nous avons emprunté ce fait, au livre second des Saturnales.

a C'est le prémier Consulat de Métellus, & de Fabius Servilianus. Cependant, contre la foy de tous les Historiens, le prémier est marqué Consul pour la seconde fois, dans les tables Grecques. Sans doute, l'Autheur de ces Annales, trompé par la ressemblance des noms, a confondu le Consul de cette année 611. Lucius Cæcilius Métellus Calvus, avec son frere, Consul de l'année précedente, Quintus Cecilius Métellus le Macédonien. Le surnom de Servilianus, nous apprend, que Fabius étoit issu de la maison *Servilia*, & que par adoption, il étoit entré dans la famille des Fabius. Valére Maxime suppose comme un fait certain, que l'un & l'autre Consul furent élevés dans la suite à la dignité de Censeurs. Mais il n'a point fixé le tems de leur élection. Il nous apprend seulement, que Servilianus eut un fils, qui se déshonora par les plus infames débauches. Honteux d'avoir produit un monstre, qui étoit l'opprobre de sa maison, il le fit mourir sous ses yeux. Après quoi, il s'exila volontairement de Rome, pour se confiner dans une solitude, où il mourut de déplaisir.

dé ſur de grands noms, & ſur un mérite reconnu. L'un étoit Scipion Æmilianus, ſurnommé *le ſecond Afriquain*; l'autre ce fameux Mummius, le deſtructeur de Corinthe, & qu'on avoit honoré du nom d'*Achaïque*. Le premier joignoit beaucoup de modération à une grande fermeté. Le ſecond, quoy que d'une probité invariable, étoit moins ſévére, moins infléxible, & moins entreprenant. Dans toute la République, nul homme ne pouvoit leur diſputer ſenſément cette dignité ſupérieure, que Metellus le *Macédonien*; mais pour lors il étoit abſent de Rome, & l'Eſpagne devoit le retenir encore pour une année, dans la fonction de Général. Il ſe trouva néanmoins un homme aſſés audacieux, pour ſe mettre ſur les rangs, & pour devenir le concurrent de Scipion. C'étoit ce même App. Claudius, qui ſe prévaloit d'une victoire ambiguë, remportée ſur les Salaſſes, & qui venoit de s'arroger le Triomphe, malgré le Peuple, & le Sénat. Pour réüſſir, il s'étoit fait eſcorter, au champ de Mars, par une multitude conſidérable de Patriciens, qu'il avoit ſçû faire entrer dans ſes intérêts. Sa prétention étoit d'éblouïr par là, les yeux du vulgaire, & de s'attirer le plus grand nombre des ſuffrages. Pour le ſecond Africain, il n'avoit à ſa ſuite qu'un aſſés petit nombre de Plébéïens, & parmy eux des gens de la plus baſſe condition. Si-tôt que l'ambitieux Claudius vit entrer dans l'Aſſemblée ſon principal compétiteur, il luy inſulta, auſſi-bien qu'à l'eſcorte qui l'environnoit. *Manes de Paul Emile!* s'écria-t-il, *ne rougiſſés-vous point de voir votre Fils ſi mal accompagné?*

De Rome l'an 611.
Conſuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

Plut. in Paulo Æmil.

De Rome l'an 611. Consuls. Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

Un Crieur-public [a], *& une troupe de gens de rien, sont les patrons qu'il s'est choisi, pour le présenter à l'Assemblée des Romains !* L'insensé Claudius ne voyoit pas, que cet air de popularité concilieroit autant les esprits à son rival, que son faste devoit les irriter. En effet, les Comices n'eurent égard qu'au vray mérite, frustrérent Claudius de ses prétentions, & nommérent pour Censeurs Scipion l'Africain, & L. Mummius l'Achaïque. Dans un état populaire, les hauteurs ne sont pas du goût de la multitude, & ce qu'on veut emporter comme par force, luy paroît un attentat contre sa liberté.

La préférence que le Peuple avoit donnée à Scipion, n'affoiblit point en lui cette rigidité, qui luy étoit naturelle, & qui naissoit aussi de l'amour du bon ordre, & du desir de rétablir l'ancienne vertu des premiers Romains. Son Collégue étoit un homme plus mou, & qui vertueux jusqu'à l'admiration, n'avoit néanmoins que de l'indulgence pour les foiblesses d'autruy. Durant leur administration commune, on entendit dire à Scipion, jusques sur la Tribune aux Harangues, *que s'il n'avoit point eu de Collégue, ou que s'il en avoit eu quelque autre que Mummius, il auroit bien-tôt réformé tous les ordres de la République.* Le sévére Censeur commença donc ses fonctions, par haranguer le Peu-

Val.Max. l.6. c. 4.

[a] Plutarque donne à ce Crieur public le nom d'Emilius. Parmi ces gens de la lie du Peuple qui escortoient Scipion, l'Autheur Grec compte un Licinius, homme entreprenant & factieux. Il nous fait entendre que l'un & l'autre avoient été esclaves. Le premier, dans la famille Emilia, & le second dans celle des Licinius. Affranchis ensuite par leurs maîtres, ils prirent, selon l'usage établi à Rome, les noms de ceux, à qui ils étoient redevables de leur liberté.

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

ple dans le Comice. Son discours fut une exhortation pathétique, au renouvellement de l'ancienne frugalité, de la continence, & de la subordination, si communes autrefois, & pour lors si négligées. *Nos victoires sur les Orientaux*, dit-il, *nous ont fait moins d'honneur, que de préjudice. Les Romains, en portant leur domination trop loin, ont désappris à se commander à eux-mêmes. Ils ont donné des chaînes aux Grecs & aux Macédoniens, & ils se sont déshonorés par une nouvelle espéce de servitude. Nous sommes devenus les esclaves de nos cupidités. L'ambition, l'avarice, l'impudicité, la fourberie, ont repassé les mers, avec les Conquérans des Régions Orientales, & les bords du Tibre en sont infectés, comme les rives de* [a] *l'Alphée, ou de l'Axius.*

[a] L'Alphée est un des grands fleuves du Péloponêse. Il prend sa source au mont Stymphale. De là, il parcourt l'Arcadie, & une portion de l'Elide. Après avoir grossi ses eaux de celles du Céladon, de l'Erymanthe, de l'Achéron, & de plusieurs autres petites riviéres, il va terminer sa course dans le golfe Chélonite, ou d'Arcadie, aux environs de l'ancienne ville de Pise. Ce fleuve est aujourd'huy connu par les Marins, sous le nom de *Carbon* & de *Darbon.* Sophien le désigne par celuy de *Rophea.* Les naturels du païs, selon le Noir, l'appellent *Orphea.* Quelques-uns le nomment *Alabo.* Personne n'ignore l'histoire des amours d'Alphée pour Aréthuse, une des suivantes de Diane, la métamorphose de la Nymphe en fontaine, le changement du Berger en un fleuve, qui du Golphe où il se décharge, continuë son cours au travers d'une vaste étenduë de mer, pour aller réünir ses eaux en Sicile, avec celles d'Aréthuse, l'objet de sa prémiére tendresse. Ce sont-là de ces traditions fabuleuses, qui ont fourni des épisodes & des ornements à la Poësie profane. Strabon invective, à ce sujet, contre les Poëtes, qui donnent pour des réalités, ces sortes de fictions, quoyqu'elles n'ayent pas la moindre ombre de vraysemblance. Pausanias, en parlant de l'Alphée, rapporte comme un fait, dont il ne cite aucun garant, que les eaux de ce fleuve se perdent sous terre, qu'ensuite elles se joignent à l'Eurotas, qu'elles s'en séparent pour s'engouffrer une se-

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, , & L. CÆCILIUS METELLUS.
Aul. Gel. l. 4 c. ultimo.

Quel reméde à des maux, dont la République est plus que menacée ? La censure seule exercée avec tout le pouvoir, & toute la vigueur d'autrefois, peut servir de digue contre le débordement des vices. Ne soïez donc point surpris, Romains, si nous rappellons les exemples de nos prédécesseurs, pour nous servir de régle. Dans ces temps fortunés, où la vertu Romaine n'avoit point encore reçû d'atteinte, on vit les Censeurs punir, sans ménagement, jusqu'aux fautes les plus légéres. Un Citoyen vint, par amusement, & entraîné par un ami, dans le lieu où les Censeurs tenoient leurs assises. Ce pauvre homme avoit la mauvaise habitude de baailler souvent, & pour lors, soit ennuy, ou maladie, il ouvrit la bouche avec bruit, & se fit entendre à l'Assemblée. Un si léger accident fut regardé comme un manque de respect, & sévérement puni. Sur le champ on priva cet infortuné de voix active & passive, dans les Assemblées du Peuple. Enfin on ne le rétablit dans ses droits, que quand son infirmité eut été vérifiée. Que dirai-je d'un plaisant de la lie du peuple, que nos Censeurs punirent avec rigueur, seulement pour un bon mot, qui leur parut [a] *obscêne ? Telle*

conde fois, & qu'enfin elles reparoissent tout de nouveau, pour se jetter dans le Golfe d'Arcadie.

a Ce trait historique est rapporté par Aule Gelle. Conformément à une ancienne loy, qui proscrivoit le célibat parmy les Romains. C'étoit un usage, que le Censeur chargé de faire la cérémonie de la récension, demandât à chaque Citoyen, s'il étoit marié. Un homme de la plus vile populace s'étant présenté à son rang, pour rendre compte de son état, & de ses biens ; le Magistrat, qui aimoit éperduëment la femme de celuy-cy, ne manqua pas de luy adresser la formule ordinaire en pareille circonstance. ET TU EX ANIMI TUI SENTENTIA UXOREM HABES ? *En conscience êtes vous marié ?* luy dit le Censeur. Oüi, répondit-il, HABEO EQUIDEM UXOREM. Mais ajoûta-t'il d'un air mocqueur, *mon mariage n'est pas*

ſut la régularité de nos Peres. Quelles griéves peines n'aurons-nous donc pas, nous autres, à décerner, contre de monſtrueuſes infamies, de brutales débauches, & d'iniques concuſſions ? Peuple Romain ! ſoulagés nos travaux par une profeſſion ouverte de la vertu, & ſecondés notre zéle contre les coupables, par l'approbation que vous donnerés à nos cenſures !

De Rome l'an 611.
Conſuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

Une harangue ſi pleine d'une mâle vigueur, fut ſoûtenuë par des effets. Le ſecond Africain mit, ou conſerva à la tête du Sénat un homme d'une vertu incorruptible. Celuy-cy étoit Publius Scipion Naſica, fils de ce premier Naſica, que l'Oracle avoit déclaré le plus vertueux des Romains. Dans la liſte des Peres Conſcripts, que les Cenſeurs dreſſérent, ils exclurent tous ceux, dont les mœurs, ou la probité paroiſſoient ſuſpectes. Lorſqu'ils firent la revûë des Chevaliers Romains, Scipion prit plaiſir à mortifier un fameux débauché, nommé Claudius Aſellus. En luy ôtant le cheval que la République luy entretenoit, contentés-vous d'un âne [a], luy dit-il, en faiſant alluſion à ſon ſur-

Cic. l. 2. de Orat.

de votre goût, NON EX ANIMI TUI SENTENTIA. La repartie déconcerta la gravité du Cenſeur. C'étoit luy reprocher malignement ſa foibleſſe, & luy faire entendre qu'il ne pouvoit voir qu'*à regret*, l'objet de ſa paſſion, ſous la puiſſance d'un mary vigilant. La plaiſanterie, qu'on ne peut rendre exactement en François, roule ſur un jeu de mots, qui ne ſe fait ſentir que dans le double ſens de la formule Latine. Une réponſe ſi peu reſpectueuſe coûta cher à l'Artiſan. Il fut ſur le champ rayé du rôle de ſa Tribu, & le Cenſeur le déclara déchu de toutes les prérogatives attachées au droit de Citoyen Romain. Ainſi il fut réduit au nombre de ceux, qu'on appelloit *Ærarii*, qui ſans joüir du droit de Bourgeoiſie, en portoient tout l'onéreux. Il faut ſe rappeller icy ce que nous avons remarqué ailleurs, ſur les loix Romaines, qui défendoient le célibat. Voyés le tome 2. page 457. & le tome 3. page 494.

a Cicéron raconte la choſe encore autrement, dans le ſecond

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

nom d'*Asellus*. Le bon mot, & la punition furent également applaudis. Il est vrai que l'indulgent Mummius remit dans la suite en pié, le Chevalier Claudius, & qu'il le remonta. Par bien d'autres traits semblables, ce Censeur trop facile traversa les bonnes intentions de son Collégue. Nous verrons dans peu cet Asellus devenir, par degrés, Tribun du Peuple, & rendre au second Africain les affronts, qu'il en avoit reçûs. Le rigide Censeur, nota d'infamie un autre Chevalier, pour s'être absenté de la bataille de Pydna, en Macédoine, quoy qu'il fût Centurion dans les troupes de Paul Emile. Le coupable cria à l'injustice. *J'étois resté dans le camp*, dit-il, *pour le défendre. Pour le défendre*, repartit Scipion en soûriant, *Je m'en apperçûs bien, mais, que voulés-vous! c'est mon défaut, de n'aimer pas les gens si officieux.* On ne parloit à Rome que des réponses vives de Scipion, à ceux qui se plaignoient de ses censures. Un autre Chevalier Romain, homme de bonne chére, fut accusé & puni par le sévére Censeur, pour la somptuosité de ses repas. Il éclata contre son Juge, & vint luy demander raison de son arrêt. Scipion avoit appris un trait du luxe de ce Chevalier, qu'il sçut tourner en plaisanterie. Celuy-cy, durant le siége de Carthage, avoit fait servir sur sa table, en forme de gâteau, ou de tourte, un plan de la

Plut. in Apopht.

livre de l'Orateur. Asellus se vantoit d'avoir porté les armes pour le service de la République dans toutes les Provinces de la domination Romaine. Scipion ne répondit à cette fanfaronade, que par une piquante allusion au surnom *Asellus*. *Faites marcher votre âne*, dit-il, pour luy marquer, que semblable à cet animal lent & paresseux, il n'avanceroit pas beaucoup dans la carriére de la gloire.

Ville

Ville assiégée, & l'avoit mis au pillage de ses convives. *Vous voulés sçavoir*, luy dit Scipion, *pourquoy je vous ay condamné. C'est que vous avez attenté sur mes droits. N'avez-vous pas livré Carthage en proye, avant que je l'eusse ordonné?*

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

Dans une semblable revûë, parut, à son tour devant le Censeur, un Chevalier, insigne [a] fripon, mais qui sçavoit cacher ses supercheries, & sa mauvaise foy. Dês que Scipion l'apperçut, *Vous voyés un scélérat*, dit-il à l'assemblée, *qui, de ma connoissance, s'est plus d'une fois parjuré. Quelqu'un veut-il se porter pour son accusateur?* Tous se tûrent, & nul témoin ne se produisit pour déposer. *Marche Cavalier*, luy cria Scipion, *& continuë ta route. Je ne veux pas être tout à la fois ton accusateur, & ton Juge.* C'étoit ainsi, que par la vigilance d'un sévére Censeur, se conservoient encore à Rome, quelques vestiges de l'ancienne probité. Enfin Scipion & Mummius terminérent [b] leur censure par une récension du Peuple, où l'on compta quatre cents vingt-huit mille trois cents quarante-deux Citoyens Romains, en état de porter les armes. Le Lustre qui suivit la récension, fut compté pour le cinquante septiême. [b] Mummius fut chargé de présider au sacrifice d'un taureau, d'un bellier, & d'un verrat, qui s'y fai-

Val. Max. l. 4. c. 1.

Cic. l. 2. de Orat. A. Gell. l. 4. c. 17. & Val. Max. l. 4. c. 1.

a Cet homme si décrié, s'appelloit Caïus Licinius Sacerdos.

b Le témoignage de Cicéron est préférable à celuy de Valére Maxime, qui prétend, que Scipion présida à la cérémonie du Lustre. L'Orateur Romain rapporte à ce sujet un bon mot de Scipion. Claudius Asellus luy reprochoit que le Lustre, qui termina sa Censure, avoit été funeste à la République. Je n'en suis pas surpris, répondit Emilianus au Chevalier. Mummius qui vous remit en honneur, après que je vous eus dégradé, a fait luy-même la cérémonie du sacrifice.

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

soit, selon l'ancienne institution. Pour Scipion, il eut à examiner la vieille formule de priéres, qu'on adressoit aux Dieux, dans ces sortes de cérémonies. Avant que de la laisser prononcer, il la réforma. On y lisoit anciennement ces mots : *Qu'il plaise aux Divinités, qui protégent Rome, d'augmenter sa prospérité, & d'étendre son domaine !* La réfléxion que fit le Censeur sur ces paroles, fut sensée. *Quoy donc*, dit-il, *la domination du Peuple Romain, n'est-elle pas assês étenduë ? Pourquoy demander au Ciel de nouvelles conquêtes ?* Il substitua donc ces termes, qui se perpétuérent depuis, & qu'on n'effaça jamais de la formule. *Grands Dieux, conservés la République dans l'état glorieux, où votre protection l'a mise !* Du reste, il ne paroît pas que les deux Censeurs se soient fort occupés du soin d'embellir la Ville, par un grand nombre d'édifices publics. On dit seulement, qu'ils firent voûter les arches d'un pont sur le Tybre, dont le Censeur M. Fulvius avoit autrefois fait jetter les fondements, & construire les piles.

Ces ouvrages de paix occupoient les Romains dans l'enceinte de leur Ville ; mais la guerre d'Espagne pressoit, & Viriathe étoit toûjours pour eux un ennemi redoutable. La République jugea donc qu'il falloit y envoyer contre luy, l'un des Consuls récemment élûs, avec une nouvelle armée consulaire. On ne rappella pas pour cela Métellus le *Macédonien*, dont la valeur s'étoit fait sentir à Viriathe, durant la derniére campagne. On le laissa en Espagne à la tête de son armée, avec le titre de Proconsul. Le Sénat régla seulement, que celuy-cy

auroit pour ſon partage l'Eſpagne Citérieure, où Viriathe venoit d'exciter un furieux incendie. Il ne reſtoit plus que d'aſſigner à Rome les départemens des deux nouveaux Conſuls. Le ſort en décida. L'Eſpagne Ultérieure échut à Fabius Servilianus, & l'Italie à L. Cæcilius Metellus, frére de ce Conſul de l'année derniére, deſtiné à remplir le Proconſulat dans l'Eſpagne Citérieure. Cet arrangement ſi peu ordinaire fit comprendre, combien les affaires d'Eſpagne étoient devenuës ſérieuſes. En effet Metellus, déclaré Proconſul depuis la derniére élection, continua de harceler Viriathe, & de le pourſuivre. Les courſes perpétuelles du Luſitanien dans les deux Provinces Eſpagnoles, tantôt en deçà, tantôt en delà de l'Ebre, donnérent bien de l'exercice au Proconſul. Il étoit difficile de l'atteindre, & plus encore de le forcer à donner bataille. Cependant nulle des excurſions de Viriathe n'étoit indifférente au parti Romain. Il laiſſoit toûjours quelque trace de révolte, parmi les Nations qu'il parcouroit. [a] Numance entre

De Rome l'an 611.
Conſuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

[a] Numance étoit anciennement ſituée vers le Septentrion, dans le païs des Arévaques, qui comprenoit une partie de la vieille Caſtille. On voit encore quelques débris de cette ville fameuſe, à deux milles au-deſſus de *Soria*, près du pont de Garay, aſſés proche de l'endroit, où la riviére de *Duero* prend ſa ſource. C'eſt la poſition que luy donnent Pline, & Florus. La nature & les avantages de ſa ſituation, l'avoient miſe en état de défenſe, encore plus que ſes fortifications. Elle étoit bâtie ſur le penchant d'une colline, dont la pante étoit aſſés douce. Cependant les montagnes, qui environnoient la ville de trois côtés, la rendoient d'un accès très-difficile. Le quatriéme étoit borné par une plaine agréable & fertile, qui s'étend le long de la riviére du *Ter*, à plus de douze milles, juſqu'à l'endroit où cette même riviére va ſe décharger dans le *Duero*. La campagne des environs étoit abondante en toute ſorte de fruits. Pline vante ſur-tout, les poires que produiſoit le territoire de Numance.

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

autres, ville de l'Eſpagne Tarragonnoiſe, avoit déja pris les armes contre Rome, & cette nouvelle rebellion ſembla dês-lors promettre une longue & difficile guerre. Il paroît que Métellus la commença, dans la Province Citérieure, où fut ſon département. On ne peut décider ſi ce grand homme fut plus actif, que modéré, & plus brave dans l'action, que rigide obſervateur de la diſcipline. Deſeſpérant de pouvoir engager Viriathe à livrer bataille, il ne ſongea qu'à luy enlever les places, que celuy-cy venoit de débaucher au parti Romain. a Contrébie fut aſſiégée. On a lieu de croire que

Selon le témoignage de Strabon, les Numantins avoient ſuivi la maxime des Lacédémoniens. Comme eux, ces Eſpagnols n'avoient pas daigné prendre la précaution d'élever autour de leur ville, des tours & des murailles, pour la mettre hors d'inſulte. Ils ne vouloient d'autre rempart, que leur valeur contre les attaques de l'ennemi. De plus, il eût été difficile de fortifier Numance, à cauſe des prairies qu'elle renfermoit dans ſon enceinte, & qui fourniſſoient du pâturage au bêtail que l'on y nourriſſoit, pour la ſubſiſtance des habitants. On avoit ſeulement ménagé au milieu de la place, une Citadelle très-forte. C'étoit-là, que les Citoyens, à la prémiére apparence de guerre, avoient coutume de porter ce qu'ils avoient de plus précieux, afin de le mettre en sûreté. On y comptoit peu d'habitants. Quelques Hiſtoriens prétendent que Numance ne pouvoit mettre ſur pied, que quatre mille combattants. D'autres diſent huit mille, mais tous robuſtes, vaillants, & endurcis aux plus pénibles travaux. Paul Oroſe au livre cinquiéme dit, que Numance n'avoit que trois mille pas de circuit. D'autres luy en donnent beaucoup moins, ſans y comprendre cependant les prairies, dont on vient de parler, ſur la foy d'Oroſe luy-même, & de Mariana. Il eſt croyable que cette ville fut rebâtie, après avoir été détruite par les Romains, puiſque Ptolémée & l'itinéraire d'Antonin en font mention. Le dernier en détermine même la poſition, entre *Uxama*, & *Turiaſo*, deux villes, qu'Oſma & Tarazone ont remplacées.

a Contrébie étoit ſituée dans la nouvelle Caſtille, ſur les bords de la petite riviére de *Hénarés*. C'eſt aujourd'huy Tortoſe, ville différente de celle de Catalogne, qui porte le même nom, à l'embouchure de l'Ebre.

Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

Front. in Strat. l. 4. c. 1. Val. Max. l. 2. c. 7. &c.

cette Ville étoit alors un des postes le plus importants de l'Espagne. La résistance des assiégés fut aussi vive, que la haine nouvelle des Espagnols contre les Romains. Enfin le bélier fit bréche à la muraille. Il fallut monter à l'assaut. Le Consul commanda cinq manipules de ses Légionnaires, pour forcer les ennemis, qui s'étoient rangés en bataille derriére la bréche. Nulle Nation du monde n'eut plus d'obstination, & de bravoure, que l'Espagnole, lorsqu'il falloit défendre ses murs, & combattre pour sa liberté. Les Romains reculérent avec perte, & furent poursuivis assès loin par les assiégés. Tout autre Général que Metellus, auroit envoyé d'autres soldats pour recommencer l'attaque, ou du moins auroit fortifié les cinq Manipules, par un nouveau renfort. Ce n'étoit pas là le charactére de Metellus. Il jugeoit que des Romains, en quelque petit nombre qu'ils fussent, devoient se montrer supérieurs aux ennemis, & leur enlever tous les postes. Sans ajoûter donc un seul homme à ce premier corps si vivement repoussé, le Proconsul luy ordonna de marcher, encore une fois, à l'ennemi. Nul ne refusa d'obéïr; mais chaque soldat de la troupe fit, avant son départ, un de ces [a] Testamens, que les Romains

[a] Les anciens Romains étoient si jaloux de faire usage du pouvoir souverain, que leur accordoit la loy des douze Tables, dans la disposition de leurs biens, qu'ils se faisoient un point d'honneur, de ne s'être pas laissé surprendre par la mort, sans avoir fait leur testament. C'étoit un acte de souveraineté, ou pour mieux dire, une tyrannie domestique, que les seuls péres de famille avoient droit d'exercer avec un empire absolu. Une Jurisprudence aussi ancienne, que Rome même, authorisoit jusqu'aux bisarreries d'un testateur,

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

appelloient *in procinctu*. C'étoit, ce semble, reprouver & forçoit un fils injustement deshérité, à respecter en quelque sorte, les caprices d'un pére séduit & trompé, comme des arrêts irrévocables. Une authorité si despotique ne fut attribuée par la loy des douze Tables, qu'aux seuls Citoyens Romains. Ainsi les étrangers n'eurent point de part à cette prérogative. Les Romains mêmes éxilés de leur patrie, ou condamnés à quelque peine capitale, passoient pour incapables de tester. On les considéroit alors comme des membres séparés du corps de la société civile, & par conséquent comme déchus de tous les priviléges attachés au droit de Bourgeoisie. La même raison qui les rendoit inhabiles à tester, ne leur permettoit pas de s'approprier les legs testamentaires, qu'on auroit pû faire en leur faveur. Cicéron, pour prouver qu'Archias étoit Citoyen Romain, dit entr'autres preuves, que ce Poëte avoit fait son testament, selon la forme prescrite par les anciennes loix de Rome. Luy-même, dans son plaidoyé, *pro domo sua*, il déclare que si les fureurs de Clodius le contraignirent à quitter Rome, pour céder à l'orage, qui menaçoit la République, on ne regarda point sa retraite, comme un éxil. Il en apporte la raison. Ma condition, dit-il, fut bien différente de celle des éxilés. Ceux de mes amis qui firent leur testament pendant mon absence, ne crurent pas devoir m'y refuser une place. D'où il conclut, que dans cet intervalle où ses ennemis le forcérent à disparoître, la voix publique ne cessa point de le reconnoître pour Citoyen Romain. De plus, la loy qui constituoit les péres de famille dans le droit de tester, en excluoit ceux qui étoient encore sous la puissance d'un tuteur. On conçoit aisément que les pupilles ne pouvoient disposer souverainement d'un bien, dont ils n'avoient ny l'administration, ny le domaine parfait. La loy des douze Tables mettoit au même rang, les prodigues & les insensés. Nous avons remarqué dans le troisième volume, page 183. que les anciens Législateurs de Rome, avoient soumis la personne & les biens d'un dissipateur reconnu, à la tutelle de ses parents. Il est donc clair, que dans cet état de dépendance, il ne luy étoit pas libre de pourvoir au choix d'un héritier. Un acte de cette nature supposoit dans le testateur une authorité souveraine, dont le prodigue étoit déchu. Les personnes tombées en démence, furent compris dans la même classe. Il ne convenoit pas en effet, d'abandonner à la discrétion d'un fou, un pouvoir, dont il auroit infailliblement abusé, par le défaut de connoissance, & de jugement. Enfin, ceux qui n'avoient point encore atteint l'âge de puberté, ne pouvoient pas même tester avec le consentement de leur tuteur, soit parce que le testament exige une liberté entiére dans celuy qui le fait, soit parce qu'il eût été dangereux, de commettre au gré d'un homme avide, la disposition d'un patrimoine qui ne luy appartenoit

cher au Général, qu'on les envoyoit à une mort

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

pas. Il étoit à craindre qu'un tuteur intéressé ne se prévalût de la foiblesse de son pupille, pour exclure, à son profit, ceux que la loy & le sang appelloient à la succession.

La loy en établissant ainsi le pouvoir des péres de famille, se proposoit à la vérité pour but, de contenir dans le respect & dans le devoir leurs propres enfans, ou ceux qui par le droit de la nature, pouvoient prétendre à l'héritage. Mais tandis qu'elle accordoit une liberté sans bornes au testateur, sur le partage de ses biens, elle asservissoit l'acte testamentaire à des cérémonies, & à des conditions onéreuses, ensorte que l'omission d'une seule fournissoit une raison de nullité. De là, ont pris leur origine toutes les solemnités prescrites, pour rendre un testament valide.

Dans les tems de Rome les plus reculés, c'étoit une coutume reçuë, que chaque pére de famille, se présentât devant les Curies assemblées, pour y déclarer son testament de vive voix. La publicité de cet acte y mettoit, pour ainsi dire, le dernier sceau, en garantissoit la bonne foy, & en assuroit l'éxécution pour l'avenir. On étoit persuadé que les testaments seroient plus authentiques & plus irréfragables, si ils étoient ratifiés dans les mêmes Comices, où les loix recevoient toute leur vigueur. Le peuple de Rome s'assembloit à ce dessein deux fois l'année seulement. Un Licteur étoit chargé d'en faire la convocation. De là, le nom de *Comitia calata*, qui fut emprunté du verbe *calarè*, qui signifioit convoquer.

Le pouvoir de tester ainsi restraint à certains jours, devenoit inutile & chimérique en tout autre tems. Souvent la mort prévenoit le terme fixé par les loix, & renversoit les desseins d'un pére de famille, sur l'ordre de sa succession. Cependant, selon les préjugés de ces tems-là, mourir sans avoir eu la consolation de déclarer, dans les formes, ses derniéres volontés, c'étoit une espéce de honte, qui suivoit le défunt jusques dans le tombeau. Pour laisser donc, sur ce point, une entiére liberté aux Citoyens Romains, on les affranchit de l'obligation de se sister dans les Comices, conformément à l'ancienne coutume. De plus il fut établi, que l'expédition des actes testamentaires ne seroit plus limitée par le tems. Mais aussi, on s'avisa de leur donner une nouvelle forme, dont les Jurisconsultes rapportent l'origine à l'année de Rome 302. qui fut celle de la publication des douze Tables.

Depuis ce tems-là, l'essence du testament se réduisit à une vente feinte & imaginaire, que le testateur faisoit de tous ses biens, en faveur de celuy qu'il faisoit son héritier, ou son légataire universel. Les formalités qui s'observoient alors, étoient à peu près les mêmes que celles qui son prescrites par la prémiére loy de la sixiéme Table. Nous en avons donné l'interprétation dans le troi-

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

certaine. Que ne peuvent pas, sur des braves, le

siéme volume, pages 183. & 184. Suivant cette institution, le testateur en présence de cinq témoins Citoyens Romains, & en âge de puberté, contractoit avec celuy qu'il se proposoit de faire son héritier. En vertu de ce contrat, le prémier faisoit au second, une vente simulée, ou plûtôt une cession de ses biens, & le constituoit en survivance de tous ses droits. Celuy-cy présentoit un *As* d'airain, qu'il posoit sur le plat d'une balance. Ensuite il remettoit cette piéce de monnoye entre les mains du donateur. Ce dernier l'acceptoit à titre d'achat. Cette acceptation solemnelle donnoit, pour ainsi dire, l'être & la forme au testament Romain. En même tems l'héritier futur prononçoit à haute voix, la formule suivante. HUJUS EGO FAMILIAM, QUÆ MIHI EMPTA EST HOC ÆRE ÆNEAQUE LIBRA, JURE QUIRITIUM MEAM ESSE AIO. C'étoit comme un manifeste, ou une déclaration publique du droit légitime qu'il venoit d'acquérir sur les biens & sur la succession du testateur. Il est évident par l'énoncé de ces termes consacrés dans le Rituel testamentaire, que le successeur désigné prenoit d'avance possession de l'héritage, pour en joüir pleinement après le déceds du pére de famille. Mais aussi il s'engageoit à l'acquit de tous les legs, à subir les charges, & à remplir toutes les conditions exprimées dans les clauses de la donation.

Tel étoit le testament que les anciens Jurisconsultes ont apellé PER ÆS ET LIBRAM. Ces termes du droit ancien furent empruntés de l'*As* & de la balance, que les anciens Romains employoient dans la solemnité des contrats. Cette cérémonie avoit sa source dans les prémiers siécles de Rome. Alors le poids seul déterminoit la valeur de la monnoye, comme nous l'avons remarqué ailleurs.

La nature de ces deux espéces de testament, consistoit donc dans une expression solemnelle & verbale de la volonté absoluë du testateur, sur le choix d'un héritier. Les Romains ne connurent point d'autre maniére de tester, jusqu'au quatrième siécle de Rome, qui fut celuy de la promulgation des douze Tables. Peut-être ce moyen parut-il être plus conforme à la simplicité de ces prémiers tems. La République encore, pour ainsi dire, dans son enfance, n'avoit point pris de forme certaine, par rapport au gouvernement civil & politique. Les formalités de droit & l'art des procédures, ne s'accordoient point avec le génie d'un Peuple, élevé dans le tumulte des armes. Il est même assés vray-semblable, que dans ces siécles d'ignorance, la plus grande partie des Citoyens ignoroit l'usage d'exprimer ses pensées par écrit. La guerre & les soins de la vie champêtre, fixoient alors toute l'attention des péres de famille. Mais dans la suite, on ouvrit les yeux sur l'abus des testaments purement *nuncupatifs*. On reconnut par une funeste expérience, qu'il étoit dan-

désespoir,

désespoir, & la honte d'une première lâcheté! Ces gereux de confier la disposition testamentaire des morts à la mémoire, & à la bonne foy de cinq témoins.

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. Fabius Servilianus, & L. Cæcilius Metellus.

Il fut donc statué, que désormais les testaments seroient rédigés par écrit. Chaque pére de famille écrivoit le sien en particulier, ou chargeoit de ce soin une personne affidée. Il le lisoit en présence de cinq témoins, il leur présentoit ensuite cet acte manuscrit, signé de sa main, en prononçant cette formule recüeillie par le Jurisconsulte Ulpien. HÆC UT HIS TABULIS, CERISVE SCRIPTA SUNT, ITA DO, ITA LEGO, ITA TESTOR. ITAQUE VOS QUIRITES TESTIMONIUM PRÆBITOTE. *Romains je requiers votre témoignage sur le testament que je vous ai lû, & que je vous remets, & dont j'atteste la sincérité.* Les cinq témoins recevoient l'acte manuscrit, & de concert avec le testateur, ils souscrivoient leur nom, & apposoient leur Sceau. Tout se terminoit enfin par le contrat de vente simulée, entre le pére de famille, & le futur héritier. L'original du testament scellé & muni de toutes les formes, qui le rendoient authentique, étoit déposé, ou chez un ami de confiance, ou entre les mains d'un des Greffiers publics. Quelquefois, pour plus grande sûreté, on le confioit à la garde des Vestales, ou des personnes chargées de veiller à l'entretien, & à la décoration des temples. Là on le conservoit en dépôt, jusqu'au déceds du testateur. Alors on représentoit l'acte testamentaire au Préteur, il en faisoit l'ouverture, le ratifioit, & en ordonnoit l'éxécution, après avoir fait la vérification des sceaux, ou en présence des témoins, s'ils vivoient encore, ou de quelque autre maniére que ce soit, en cas de mort, selon les régles prescrites en cette matiére, par la Jurisprudence Romaine.

Il arrivoit souvent que le testateur se choisît un héritier, à l'exclusion de ses propres enfants, ou de ses proches. De là, les troubles que causoient dans les familles, ces préférences odieuses. L'héritier luy-même reconnu pour tel, avoit tout à craindre de la rage d'un prétendant jaloux, ou d'un fils injustement dépoüillé, qui produisoit les droits de la nature & du sang, contre l'injustice de son pére. Pour prévenir les désordres, qu'auroit pû faire naître la notoriété d'un pareil testament, on permit au testateur de le tenir secret. Il fut réglé seulement, que le pére de famille représenteroit l'acte testamentaire cacheté, & signé de sa main, avec cette clause, que les témoins mettroient leur nom & leur cachet sur l'enveloppe. Cependant, afin de pouvoir observer sûrement la solemnité de la vente imaginaire; on eut recours à un expédient, qui sans déroger à l'ancien usage, n'exposoit point l'héritier aux risques d'être découvert par les parties intéressées. Il fut donc statué, qu'il suffiroit au testateur d'emprunter le ministére d'un ami sûr, qui tiendroit la place

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

Romains, dont on avoit vû la fuite, crainte de du légataire universel, dans la cérémonie de l'As & de la balance. Ce n'étoit qu'une vente confidentielle, qui ne donnoit aucune atteinte aux droits du possesseur futur. Suivant le rapport de Suétone, Auguste en usa de la sorte, lorsqu'il fit son testament. Domitius, sans avoir part à la succession, représenta la personne de l'acheteur, ou de celuy que l'Empereur avoit destiné à être son héritier. *In testamento Augusti, Domitius, familiæ se præstitit emptorem, nihilque de hæreditate cepit.* Plutarque a parlé de cette coutume dans son Traité, *de la lenteur apparente des Dieux à punir le crime.* Il dit que les Romains faisoient leur testament, de maniére que celuy qui se portoit pour acquéreur de l'héritage, dans la cérémonie de l'*As* & de la balance, PER ÆS ET LIBRAM, étoit différent de l'héritier légitime.

Ces pratiques, il est vray, concouroient à la solemnité du testament Romain, & luy donnoient toute sa force. Mais si elles n'avoient pas été observées dans la plus exacte unité d'action, c'est-à-dire, si elles avoient souffert la moindre interruption, de la part, ou des témoins, ou du testateur, ou de l'héritier, ou de celuy qui luy étoit substitué, l'acte testamentaire étoit censé nul, & sans effet. Une loy si rigoureuse, & en même tems si bisarre, étoit le plus souvent une source de chicanes. Ceux qui avoient intérêt de contester le testament, ne manquoient pas de se pourvoir en cassation, pardevant le Préteur. C'étoit assés que quelqu'un des acteurs testamentaires eût été partagé dans l'éxercice de sa fonction, par la néceſſité, ou de satisfaire à des besoins pressants, ou de vacquer pour un moment à quelques affaires indispensables. Une telle distraction, quoyqu'involontaire, fournissoit aux opposants un moyen spécieux de nullité. Une loy si gênante, se perpétua jusqu'au tems de l'Empereur Justinien, qui en réforma les abus par une de ses Constitutions. Avant luy Constantin le Grand, avoit aboli le contrat de vente simulée, comme un acte inutile & surnuméraire.

De pareilles précautions eussent été sans doute onéreuses aux gens de guerre, occupés dans les camps & dans les armées à la défense de la patrie. Aussi furent-ils exemptés de la régle générale. Les anciens Romains, dit Plutarque dans la vie de Coriolan, sur le point de livrer bataille, & dans l'incertitude de leur sort, avoient coutume de déclarer de vive voix, leur derniére volonté, touchant la distribution de leur héritage, en présence de trois ou quatre témoins. Ce testament verbal ou nuncupatif, selon l'expression des historiens de Rome, se faisoit IN PROCINCTU. Par cette expression, ils désignoient la maniére dont les soldats relevoient leur robe, lorsqu'ils se disposoient au combat. On sçait, & nous l'avons remarqué dans le troisiême volume, page 40. que pendant les prémiers siécles de Rome, les

perdre la vie, s'ils reculoient, se battirent en lyons,

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

guerriers ne portoient point d'autre habit que la toge. C'étoit l'habillement commun à tous les Citoyens, sans distinction; avec cette différence, que les gens de guerre, pour agir avec plus de liberté, replioient & rapprochoient les pans de leur robbe, à la faveur d'un nœud, qu'ils formoient au-dessous de la poitrine. De là, le terme IN PROCINCTU, qui originairement, se disoit d'un homme prêt à combattre. IN PROCINCTU *verò significat*, dit Festus, *cùm ex castris in prælium exitum est, procinctos, quasi præcinctos, atque expeditos. Nam apud antiquos togis incincti pugnasse dicuntur.* Les Législateurs de Rome avoient imprimé à ce testament, tout informe qu'il étoit, le caractére d'une décision souveraine. Il leur paroissoit injuste, d'asservir un homme de guerre à la rigueur des loix, & à l'embarras de les connoître, tandis que les devoirs de son engagement l'obligeoient, de borner ses soins au salut & à l'intérêt de sa Nation. Cependant l'usage des testaments IN PROCINCTU fut absolument proscrit, dans la suite des années que nous allons parcourir. Du moins, Cicéron asfûre au second livre de la nature des Dieux, que de son tems, il n'en restoit plus aucun vestige. On jugea que la profession des armes laissoit à l'homme de guerre assés de loisir dans tout le cours de sa vie, pour asfûrer d'une maniére solide & durable, l'éxécution de ses derniéres volontés. Ainsi la loy du testament écrit devint générale pour tous les Citoyens.

On fit une exception en faveur des mourants. Lorsque l'extrémité du mal ne leur permettoit pas de se conformer à la régle commune, on éxigeoit d'eux seulement, qu'ils déclarassent, de vive voix, leurs derniéres intentions. Selon un ancien manuscrit cité par Lambin, Horace au lit de la mort n'en usa point autrement. Dans l'extréme foiblesse où l'avoient réduit les ardeurs de la fiévre, qui le consumoit, il n'eut pas la force de cacheter son testament. Il prit donc le parti de dire hautement, qu'il laissoit tous ses biens à Auguste.

Au reste, les Romains avoient tellement à cœur de perpétuer leur nom & leur mémoire, à la faveur des testaments, que plusieurs d'entre eux, ordonnoient qu'on en inscrivît la teneur sur leurs sépulchres. Témoin ce que rapporte Horace d'un certain Stabérius, dans la troisiême Satyre du Livre second. Vit-on jamais, dit-il, un plus grand fou que Stabérius. Par un article de son testament, il enjoignit à ses héritiers de spécifier, dans son épitaphe, tout ce qu'il leur laissoit de bien, avec cette clause, que si ils y manquoient, ils donneroient au Peuple le divertissement de deux cents Gladiateurs, un festin de l'ordonnance d'Arrius (décrié à Rome par ses folles prodigalités) & autant de bled, qu'on en recüeille dans la Province d'Afrique :

De Rome l'an 611. Consuls. Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

& leurs vainqueurs ne purent en soutenir l'effort. La garnison de Contrébie plia, & fut dissipée. Enfin les Romains se rendirent maîtres d'une place, qui jusqu'alors avoit passé pour imprenable.

La rigidité de Métellus servit à multiplier ses conquêtes. On ne parla que de l'action de Contrébie, & toute la Nation Celtibériéne en fut effrayée. De là le retour des villes au parti qu'elles avoient abandonné. Les Romains de l'armée Proconsulaire se mirent en réputation de gens invincibles. Ils n'attaquérent plus l'ennemi, soit dans les places, soit en rase campagne, que pour remporter de grands avantages. Cependant, autant que le Proconsul étoit sévére à maintenir la discipline, parmi ses Légions, autant avoit-il de modération dans la maniére de traiter les vaincus. Il y parut au siége de [a] Nertobrige. Au temps que Metellus investis-

Val. Max. l. 5. c. 1. & Velleius Paterc. l. 2. Florus l. 2.

Hæredes Staberi summam incidére sepulchro
Ni sic fecissent, Gladiatorum dare centum
Damnati Populo paria, atque epulum arbitrio Arrî,
Frumenti quantum metit Africa.

La suite de l'histoire nous donnera lieu, de rapporter en détail, les changements, que le Code Prétorien, & les Constitutions Impériales, introduisirent dans la forme de l'acte testamentaire. Nous aurons à expliquer les loix qui en réformérent les abus, & nous développerons selon l'ordre des années, les conditions, les ressorts, les événements, & les circonstances, dont on fit dépendre l'effet des testaments. Au reste, ce que nous avons remarqué sur cette matiére, par rapport aux six prémiers siécles de la République, nous l'avons puisé dans les Autheurs les plus respectables de l'Antiquité profane. Tels sont, Plutarque, Cicéron, Aule-Gelle, Festus, Ulpien, Théophile, Justinien, &c.

a Deux villes d'Espagne portérent le nom de Nertobrige. L'une étoit située dans la Béturie, autrement l'Estramadoure, qui faisoit partie de l'ancienne Bétique. Sa situation convient à peu près avec celle de *Valera la veïa*, à peu de distance de *Fréxénal.* L'autre, dont il s'agit icy, fut pla-

soit la place, un des Seigneurs du païs, nommé Rétogéne, en sortit, & se rendit aux Romains. Sa précaution ne fut pas entiére. Rhétogéne laissa dans la ville, sa femme, & ses enfans, à la merci d'un Peuple, enragé de sa désertion. Le siége commença, & le bellier avoit déja renversé une partie de la muraille. Alors les Nertobrigiens inventérent un moyen bien cruel, pour se venger du déserteur. Ils présentérent aux premiers coups, ses fils encore trop jeunes pour porter les armes, & les exposérent sur la bréche, où les Légionnaires étoient prêts de monter. Le spectacle saisit d'abord le cœur du pere, mais bientôt le généreux Espagnol se raffermit. Il forma le dessein d'aller le premier à l'assaut, & d'entrer dans la place, aux dépens de son sang, & de celuy de ses enfants. La résolution de Réthogéne ne pût être ignorée, & vint à la connoissance du Proconsul. Metellus fut également touché, & du péril de deux enfants en bas âge, & charmé du sacrifice qu'en vouloit faire leur pere, par fidélité pour le parti Romain. Plus sensible à l'affliction de l'Espagnol, qu'à sa propre gloire, il abandonna une conquête certaine, & fit lever le siége. Le Général Romain en fut bien dédommagé. Le bruit d'une action si pleine d'hu-

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

cée entre Tarazone & Catalayud dans la Celtibérie. Selon Mariana, la petite ville de *Ricla*, dans le Royaume d'Arragon, s'est formée des débris de Nertobrige. Afin qu'on ne se trompe point sur le nom de cette derniére ville, il faut remarquer, que dans la plûpart des éditions d'Appien, elle est appellée Nergobrige. Quelques anciens Autheurs la nomment Versobrige, & Vertobrige. On ne doit attribuer cette différence qu'à l'infidelité des Copistes. Nous nous en sommes tenus à Ptolémée, & à l'itinéraire d'Antonin.

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

manité se répandit bientôt dans toute l'Espagne Tarragonoise. Les habitants des villes révoltées eurent, à l'envi, recours à sa clémence. Metellus les rangea de nouveau, avec Nertobrige elle-même, sous l'alliance des Romains. Enfin il reconquit la Région entiére, hors [a] Termantie, & Numance, deux places, que leur situation rendoit fiéres, & dont l'obstination ne se fera que trop sentir dans la suite. Il est même à présumer, que si l'hyver n'eût pas été si proche, & que la saison luy eût permis de s'approcher de Numance, il l'eût pacifiée. Combien de sang auroit-il épargné à sa République ?

Metellus s'acquéroit un grand nom, & faisoit de grands exploits dans l'Espagne Citérieure, tandis que le Consul de l'année Q. Fabius Servilianus, alloit être aux prises avec Viriathe, dans la Province Ultérieure. Le Capitaine Lusitanien s'y étoit cantonné, en partie par crainte de se mesurer avec Metellus, en partie, pour mettre son païs à couvert du nouveau Général, qu'on attendoit

a Quelques-uns conjecturent que la ville de Termantie, étoit la capitale des Peuples appellés Termestins. Dans cette supposition, elle ne seroit point différente de celle dont Pline & Ptolémée parlent sous le nom *Termés*, qu'Appien dit avoir été une ville considérable Τερμισσὸς μεγάλη Πόλις Ce dernier Historien néanmoins fait mention de *Termés*, & de Termantie], dans son histoire des guerres d'Espagne. Il ne paroît pas croyable que cet Autheur ait désigné une même ville par deux différents noms. Quoy qu'il en soit, les uns placent Termantie sur le *Duero*, dans la vieille Castille, aux environs d'Osma, près de l'endroit où est aujourd'huy la Chapelle de *Nostra Senora de Tiermés*, à neuf lieuës de Ségovie, au Couchant, & à trente-six milles de Numance. D'autres la prennent pour la ville de Lerme bâtie sur les bords de la riviére d'*Arlanza*, anciennement l'*Aréva*.

de Rome. Servilianus en effet, d'abord aprês son élevation au Consulat, avoit levé deux Légions à la ville, & fait les enrôlements ordinaires, chés les Alliés d'Italie. Son armée étoit de dix-huit mille hommes de pié, & de seize cens cavaliers. Avant que de l'embarquer, les Romains crurent devoir se rendre le Ciel propice par des supplications, & réformer les excés du luxe, sur-tout pour la magnificence des repas. La superstition fit regarder comme un monstre de mauvais augure, la naissance d'un enfant, qui portoit les marques des deux sexes. Aprês bien des expiations, on le jetta dans la mer, comme pour en purger la terre. Les déréglements de l'intempérance étoient un mal bien plus à craindre. Rome y avoit pourvû dès l'année derniére, & Didius, l'un des Tribuns du Peuple, avoit étendu les punitions, que la Loy avoit décernées contre les Citoyens, qui donneroient des festins trop somptueux, jusqu'à ceux même qui y assisteroient. Pour lors, la Loy eut son effet. On sévit sans égard, contre les gens de bonne chére, qui dans un temps de famine, telle qu'elle étoit alors, faisoient renchérir les vivres, par leurs profusions. Ce fut dans ces circonstances que le Consul fit voile pour l'Espagne. Avant son départ, il avoit fait prier Micipsa, Roy de Numidie, de luy envoyer à son terme, des Eléphants, pour les opposer à la premiére fureur des troupes Lusitaniénes. Tant de préparatifs auroient épouvanté tout autre Général que Viriathe. Il attendit sans s'émouvoir le débarquement de la nouvelle armée Consulaire. Le Consul prit donc sa marche vêrs

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

Jul. Obsequens, & Orosius, l. 5. c. 4.

Macr. Sat. l. 3. c. 17.

App. in Iberic. Epit. Liviana, & Strabo l. 3.

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

Ituca, ville de la Bétique, où il devoit faire reposer ses troupes, avant que de les mener en campagne. Viriathe étoit trop alerte, pour donner à ces nouveaux venus le temps de respirer. Il embusqua ses Lusitaniens sur le chemin, qui conduisoit, depuis la mer, à Ituca, & vint tomber, à l'improviste, sur les Légions. Le premier coup d'œil effraïa les Romains. Ces nouveaux ennemis leur parurent, comme autant de Furies échappées de l'enfer. De longs cheveux plats, & mal arrangés, leur tomboient sur le visage, & agités par le vent, ils ne laissoient entrevoir que des yeux noirs, & étincellants, dont les regards causoient de l'effroy. Le cri de cette multitude fut épouvantable. Cependant les Légionaires ne quittérent point leurs rangs, & soûtinrent l'attaque, avec plus de constance, que d'ardeur. Leur seule contenance dissipa les ennemis. Viriathe fit sonner la retraite, & les Romains arrivérent à Ituca, sans avoir livré de bataille.

Dans le camp, que le Consul fit construire ensuite, au centre de sa Province, il attendit les éléphants, qui devoient luy arriver de Numidie. Lorsqu'il en eut reçû dix, avec trois cents hommes de cheval, de la part du Roy Micipsa, il se mit en marche, & alla chercher l'ennemi. Son armée étoit renforcée de toutes les Milices Espagnoles, de la confédération Romaine. Enfin jamais Consul n'avoit peut-être vû sous luy plus de forces rassemblées. Le combat fut donné ; mais la multitude seule des combattans décida en faveur des Romains. La conduite de Servilianus eut peu

de

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

de part à la victoire. Viriathe fit, en présence de l'ennemy supérieur en nombre, une de ces retraites, qui font plus d'honneur à un grand Capitaine, que le gain d'une bataille. L'ordre qu'il tint en se retirant, & la présence d'esprit qu'il conserva, le rendirent victorieux à son tour. Si-tôt qu'il se vit poursuivi par les Romains débandés, il leur fit face, & retourna à la charge. Le Consul ne fut plus maître de ses Légions. Elles prirent la fuite, & cherchérent un azile dans leurs retranchements. Les Lusitaniens volent sur leurs pas. A grands coups de sabres d'une trempe extraordinaire, ils moissonnent ces fuyards, & en étendent trois mille sur la place. Arrivé à la porte du camp, Viriathe fait des efforts plus qu'humains, pour y entrer. Tout plie devant le brave Espagnol. Il s'en fallut peu, que le Consul ne perdît tout à la fois, & son camp, & l'avantage d'une action si heureusement commencée. Un jeune Romain, nommé a Caïus Fannius, gendre de ce Caïus Lælius, dont nous avons si fort célébré la valeur, fit l'office de Général. Il ranima les Légionnaires, les condui-

a La famille *Fannia* fut Plébeïenne d'origine. Nous en avons la preuve dans la treiziéme lettre de Cicéron à Atticus, *Livre 16.* Il parle d'un Caïus Fannius Strabo, qu'il croit avoir été Tribun du Peuple, à peu près dans la même année que Scipion Emilien & Mummius, furent élevés à la dignité de Censeur. Celuy-cy, dont parle Cicéron, étoit fils de Marcus, & fut apparemment le frére, ou le cousin germain de ce Caïus Fannius, qui épousa la fille de Lælius. Il ne faut donc pas confondre ce dernier, avec un Caïus Fannius, qui fut Consul l'an de Rome 631. Le pére du gendre de Lælius s'appelloit Marcus. Celuy du Consul, est désigné par le prénom *Caïus*, dans les Annales Consulaires. Cicéron leur donne à tous deux le même âge, & les met au nombre des Orateurs de leur tems.

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

fit à l'ennemi, & défendit les retranchements avec tant de courage, qu'il en écarta les Lusitaniens, sur le déclin du jour. Nous n'avons appris de l'Histoire, ni le lieu de la bataille, ni le nombre des hommes, que perdit Viriathe. Ce que nous sçavons, c'est que le formidable Esgagnol ne cessa point, du reste de la campagne, de harceler le Consul Romain. Tantôt il vint insulter son camp au fort de la nuit, tantôt il tomba sur ses Légionnaires en plein midy, durant les plus grandes chaleurs de l'Esté. Les hommes & les chevaux Espagnols étoient à l'épreuve de toutes ces fatigues. Elles parurent à la fin insupportables à des soldats d'un climat différent. Servilianus se vit donc obligé, de reconduire ses Légions à Ituca, & de les mettre en quartier de rafraîchissement. De son côté, Viriathe, dont les troupes se trouvoient diminuées après une campagne si glorieuse, rentra dans la Lusitanie. Alors seulement le Consul eut le champ libre, pour reconquérir sur les rebelles, quelques villes, qui s'étoient données à Viriathe. Servilianus les reprit, & les saccagea, puis il alla passer l'hyver au païs [a] des Cu-

a Les Cunéens habitoient ce petit canton de la Lusitanie, à qui les anciens Géographes, sur-tout Pline, Strabon & Pomponius Méla ont donné le nom de *Cuneus*. En effet, le terrain le plus occidental, compris entre l'*Anas*, ou le *Guadiana*, & l'Océan, se rétrecit du côté de la mer, & représente assés la figure d'un coin. On croit que *Cunistorgis* étoit la ville capitale de ce territoire. Strabon la place dans le païs des Celtes, c'est ainsi qu'il nomme, aussi-bien que Ptolémée, les Peuples des Provinces méridionales de l'Espagne, parce qu'ils étoient originaires de la Gaule Celtique. C'est un fait reconnu par Mariana, que les Gaulois s'étoient répandus dans la Celtibérie, & avoient poussé leurs conquêtes jusques vers la Bétique.

néens, à l'extrémité occidentale de la Lusitanie. Bien loin d'avoir rabbatu la fierté des Lusitaniens, l'armée Consulaire avoit contribué à l'accroître. La révolte étoit aussi animée, dans l'Espagne ultérieure, qu'elle étoit affoiblie, dans la Province citérieure.

De Rome l'an 611. Consuls. Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS. *Epit. Liviana & Eutrop. l. 4.*

Sous le Consulat de Fabius Servilianus, & de Cæcilius Metellus, Rome s'étoit promis de n'avoir point d'autre guerre à soutenir, que dans l'Espagne. La République avoit tourné toutes ses forces de ce côté-là. Chacune des Provinces Romaines, à l'Orient, & au Midy, n'étoit gardée, que par des armées Prétoriennes, c'est-à-dire, par une Légion seulement, sous le commandement d'un Préteur. Lorsqu'on y pensoit le moins, une tempête soudaine s'éleva chés les Macédoniens, & les mit en feu. Un troisiême imposteur s'y donna pour fils de Persés, prit le nom de Philippe, & appuya sa naissance & ses droits, sur une fable. On peut juger que le nouveau Roy n'eut pas de peine à se faire un parti, & à rassembler des troupes. La Macédoine étoit devenuë orageuse, depuis qu'elle avoit changé de gouvernement, & la Gréce, nouvellement réduite en Province, ne portoit que difficilement le nouveau joug. L'armée de Philippe fut donc formée presque en un instant, de Grecs, & de Macédoniens mécontens. Le succês de la révolte dépendoit d'un premier coup de main, & l'occasion d'une entreprise se trouvoit

Dans le voisinage des Cunéens, étoit le Promontoire *Cuneus*, aujourd'huy le Cap de Sainte Marie, entre le *Guadiana*, & le promontoire sacré, connu présentement sous le nom de Cap de S. Vincent.

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

favorable. Licinius Nerva, Préteur de la Province, ne se trouva point alors dans son département. Ainsi la petite armée Romaine, destituée de son Chef, étoit restée sous la conduite d'un Questeur, nommé Cn. Trémellius. On juge de là, que la Questure étoit la seconde dignité dans les camps Romains, & que les fonctions n'en étoient pas bornées au manîment des finances. Elles s'étendoient jusques sur le commandement des troupes, en l'absence du Général. Trémellius étoit un brave Officier, & capable de remplacer le Préteur. Il ne s'effraya pas à la vûë d'une armée de dix-sept mille hommes, que le faux Roy conduisoit à l'attaque de son camp. Son premier soin fut, de convoquer ses soldats aux environs du Prétoire, & de les haranguer, non pas en Orateur, mais en homme de guerre. *Citoyens*, leur dit-il, *ce que vous avez souhaité, le Ciel vous l'accorde. Un Roy de Théatre vient vous tirer de l'oisiveté, où vous vous ennuïez de languir. N'enviez plus aux Légions d'Espagne le bonheur qu'elles ont, d'avoir à remporter de la gloire. Nous en allons acquérir à peu de frais. Je ne vois dans l'armée rebelle, qu'un Chef sans expérience, secondé par des troupes tumultuairement rassemblées, & dont on reconnoît la foiblesse à leur seule contenance. La Macédoine est fertile en Roys prétendus. Nous les voyons éclore sous nos pas. Qu'il y a de différence entre le nouvel imposteur, & ceux qui l'ont précedé! Celuy-cy n'a pû même se donner un masque, propre à le déguiser. L'armée qui le suit n'est qu'un ramas de vagabonds, & d'esclaves nouvellement échappés de la chaîne. Allons à l'ennemi! Je*

sçauray le dissiper avec la même facilité, qu'une truye écarte ses petits, trop avides de son laict. Cette comparaison fit rire les Légionnaires. Par plaisanterie ils donnérent à leur Général le surnom de [a] *Scropha*, c'est-à-dire, *de Trüie*. Cependant, pleins d'allegresse, & de confiance, les Romains marchérent au combat. Le premier choc suffit pour mettre en déroute des Macédoniens mal disciplinés. Philippe lui seul combattit avec une valeur, digne du nom qu'il avoit usurpé. Il chercha la mort au milieu des armes, & la trouva. Pour Trémellius, il rentra victorieux dans son camp, & se fit honneur d'adopter le surnom, que sa Légion lui avoit donné. Il voulut qu'on l'appellât *Scropha*, &, depuis luy, cette dénomination resta dans sa branche, comme un titre d'honneur. C'est ainsi que presque tous les sur-

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.
M. Varro l. 2. de re rustica.
Cic. ad Attic. l. 12. & Vellejus Paterc. l. 2.

a Macrobe emprunte le surnom de *Scropha*, d'une avanture qui se passa, tandis que Trémellius étoit à la campagne. Ses Esclaves trouvérent une truye qui s'étoit égarée. Ils s'en saisirent & l'égorgérent. Un homme du voisinage réclama l'animal, & protesta qu'il luy appartenoit. Il fit d'exactes recherches dans la maison même de Trémellius. Celuy-cy informé du larcin par un de ses domestiques, fit cacher la truye sous les couvertures du lit, où sa femme avoit coutume de reposer. Il permit au voisin & à sa suite d'examiner les lieux les plus secrets. On les introduisit dans les appartements. Enfin ils passérent dans la chambre qui receloit le vol. La maîtresse du logis dormoit alors. Apparemment qu'elle étoit du complot. Je vous jure, dit Trémellius à l'intéressé, qu'icy vous ne trouverez d'autre truye, que celle qui est étenduë sur ce lit. Il disoit vray. Mais il n'étoit pas naturel de soupçonner qu'on se fût avisé d'une pareille industrie, pour cacher plus sûrement l'animal domestique. La réponse de Trémellius fut prise pour une plaisanterie bouffone, qui retomboit sur sa femme. A en juger par ce trait, le Romain étoit de ces guerriers qui ne se piquent pas de rafiner en matiére de politesse. Cependant le tour d'adresse fut un sujet de rire pour tous ceux qui se trouvérent présents. Il donna lieu, dit Macrobe, au sobriquet de *Scropha*, qui passa dès-lors en surnom dans la famille de Trémellius.

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

noms des Romains ont pris leur origine, de quelque événement fortuit.

Rome étoit victorieuse dans la Macédoine, & dans l'Espagne Citérieure. Metellus, durant son Proconsulat, avoit remporté des avantages aussi incontestables, dans sa Province, que Viriathe avoit rendu douteuses les victoires de Servilianus, dans son département. Ces nouvelles vinrent de l'Orient & de l'Occident, lorsque l'année Consulaire étoit sur le point d'expirer. Il fallut procéder aux grandes élections, & choisir des Consuls au Champ de Mars. Ce Caïus Lælius, surnommé le Sage, cet ami inséparable du second Affricain, s'étoit mis au nombre des prétendants. Certainement son nom, ses services, ses mœurs, & sa réputation le rendoient digne de la premiére place, qu'il n'avoit point encore occupée. Tout sembloit le conduire au Consulat. Cet ami fidéle comptoit principalement sur le crédit de Scipion Æmilianus, considéré alors comme l'oracle de sa République. Par malheur pour Lælius, il avoit un concurrent, moins accrédité que luy, il est vray, mais plus adroit, & plus dissimulé. Ce Compétiteur étoit Q. Pompéïus, homme nouveau, & dont nul des ancêtres n'avoit encore aspiré aux premiers grades. On reprochoit même à celuy-cy des tâches de naissance. Sa mere avoit eu des galanteries, & Rome soupçonnoit, que ce fils avoit pour pere un joüeur de flûte, que cette femme peu scrupuleuse faisoit servir à ses plaisirs. Quoy qu'il en fût; par des souplesses, Pompéïus étoit parvenu jusqu'à pouvoir briguer le Consulat. Lors donc que Sci-

Plut. in Apoph.

pion conduisoit Lælius à l'Assemblée des Comices, pour le présenter au Peuple assemblé, il trouva sur sa route Pompéïus, & luy demanda, s'il avoit des prétentions sur les Magistratures, qu'on alloit distribuer. *Moy!* répondit le fourbe, *je n'y prétens rien pour l'année courante. Je serviray même de tout mon pouvoir l'illustre Candidat, que vous conduisez. J'entreray dans les files du Peuple rangé sous les armes, & j'y seray votre agent. Vous sentirez dans peu l'effet de mes sollicitations, & je viendray icy vous en apprendre des nouvelles.* On crut Pompéïus sur sa parole, & Lælius ne se pressa point d'aller faire sa brigue. Bientôt le bruit se répandit, que le commissionnaire n'avoit travaillé que pour soy, qu'il avoit mandié les suffrages en sa faveur, & qu'il alloit être declaré Consul. Cependant le second Affricain attendit long-temps la réponse de Pompéïus, qui ne reparut plus. Alors lassé d'être la dupe d'un homme peu sincére, qui faussoit sa promesse, & qui donnoit tout son temps à ses propres intérêts: *Quittons la partie*, dit-il à Lælius. *Nous ne sommes pas icy dans le Temple des Dieux, où l'on attend les flûteurs, pour commencer les cérémonies.* La raillerie étoit picquante, mais Pompéïus n'en fut pas moins nommé Consul. Le Collégue qu'on luy donna fut un Cn. Servilius Cœpio, tiré du corps de la Noblesse. Dans la même Assemblée, les Tribus accordérent à Servilianus de continuer, toute l'année, dans l'Espagne ultérieure, la guerre contre Viriathe, en qualité de Proconsul. Pour Metellus, on lui permit seulement de retenir le commandement de ses trou-

De Rome l'an 611.
Consuls.
Q. FABIUS SERVILIANUS, , & L. CÆCILIUS METELLUS.

pes, jusqu'à l'arrivée d'un successeur. Le Préteur destiné pour la Macédoine, fut un D. Juventius, homme avare, qui mit sa Province au pillage, & qui la ruïna par ses exactions.

De Rome l'an 612.
Consuls.
CN. SERVILIUS COEPIO, & Q. POMPEÏUS NEPOS.

Depuis un temps, Rome s'étoit fait une Loy, d'envoyer, tous les ans, l'un des deux nouveaux Consuls en Espagne, & d'y faire rester le dernier sorti d'employ, avec le titre de Proconsul. Deux armées Consulaires n'étoient pas trop, pour dompter Viriathe, & pour réprimer l'insolence des Celtibériens. A tout prendre néanmoins, n'eût-il pas été plus avantageux au bien commun, de faire rester Metellus dans sa Province, & de luy laisser achever une guerre, qu'il avoit commencée avec succês? Aussi ce brave Proconsul fit faire à Rome des poursuites par ses amis, pour obtenir des Tribus la même grace, qu'on avoit accordée aux deux Scipions, pour réduire Carthage, & à Flamininus, pour pacifier la Gréce. On les avoit maintenus dans leur fonction de Général, jusqu'à l'entier accomplissement de la guerre, dont on les avoit chargés. Le surnom de *Macédonien*, que portoit Metellus, rendoit témoignage à sa capacité, & ses premiers exploits en Espagne, en faisoient espérer de nouveaux. Métellus n'étoit pas au gré de la Commune. Elle jugea qu'il falloit le tirer de son poste, & consulter le sort, pour sçavoir qui des deux nouveaux Consuls iroit commander dans la Province Citérieure. Au désavantage de Rome, & de Pompéïus luy-même, il fut décidé, que celuy-cy iroit remplacer Metellus. Qui pourroit exprimer le dépit, que conçût le *Macédo-*

nien,

nien, d'avoir pour ſucceſſeur un homme ſans naiſſance, ſans mérite, & qui d'ailleurs étoit ſon ennemi perſonnel! Quelque violente que fût ſon indignation, elle n'égala pas encore l'injuſtice, qu'on luy avoit faite. Il tourna d'abord ſon chagrin contre les ennemis de Rome. Pour montrer ce qu'il ſçavoit faire, & ce qu'il auroit exécuté, s'il avoit continué d'être en place, il mit à profit le temps qui luy reſtoit, juſqu'à l'arrivée de Pompéïus. Sans égard au froid de la ſaiſon, Metellus chercha à ſe ſignaler par un coup d'éclat. Avant le printemps, il fit ſortir ſes troupes de leurs quartiers, entra dans la Province ultérieure, & prit ſa route vers la Luſitanie. Viriathe s'y étoit cantonné, & ne reparoiſſoit plus en campagne. Ce fut juſques dans ſon Fort, que Metellus alla le relancer. Le Romain brûloit d'ardeur de ſe meſurer, du moins une fois avant ſon départ, avec ce fameux Capitaine, qui juſqu'alors avoit évité de ſe commettre avec luy.

De Rome l'an 612.
Conſuls.
CN. SERVILIUS COEPIO, & Q. POMPEÏUS NEPOS.

App. in Iberic.

Les Légions étoient en marche, lorſqu'elles ſe virent inveſties par deux armées de bandits Eſpagnols. L'une étoit commandée par un Capitaine, nommé Curius, l'autre par un Chef, nommé Apuleïus. A juger de ces Généraux par leurs noms, on les prendroit pour des Romains. Mais Rome dominoit depuis plus d'un ſiécle en Eſpagne, & les habitants du païs avoient eu le temps de changer leurs noms barbares, en des noms latins. Quoy qu'il en ſoit; les troupes Eſpagnoles ſortirent tout à coup de leur embuſcade, & vinrent tomber ſur l'armée Romaine. A ſon avant-garde, marchoient

De Rome l'an 612.
Consuls.
CN SERVILIUS COEPIO, & Q. POMPEÏUS NEPOS.

les bagages, portés sur une longue file de charettes. Ce fut sur ce corps avancé, que ces voleurs se lancérent. Ils y firent quelque butin, que Servilianus sçût reprendre dans la suite. Alors les Légionnaires s'avancérent, livrérent un combat, où le Capitaine Curius perdit la vie. Ces aggresseurs furent dissipés, & ils cessérent de troubler la marche. Metellus trouva d'autres obstacles sur sa route. Autrefois Viriathe s'étoit emparé des meilleures places de la contrée, & y avoit mis de fortes garnisons. Le Romain se fit un jeu de les reprendre sur l'ennemi. Il remit sous la puissance de sa République Escadie [a], Gemella [b], & Obolcula [a], enfin bien d'autres villes considérables.

a On ne sçait rien d'Escadie, sinon que cette ville étoit située aux environs de la Bétique, & de la Lusitanie.

b La ville de *Gémella*, n'est point différente de celle, à qui Strabon & Ptolémée donnent le nom de *Tucci*. Pline s'exprime sur cela, d'une maniére à ne laisser aucun doute. *Tucci*, dit-il, au Livre troisiême, est surnommée *Gemella Augusta*. Elle n'est point autrementt appellée dans une ancienne inscription, recüeillie par Gruter. On y lit ces mots : COLONIÆ AUGUSTÆ GEMELLÆ TUCCITANÆ. Le terme GEMELLA AUGUSTA, fut apparemment le nom d'une des Légions Romaines, qu'Auguste établit à *Tucci*, en forme de Colonie militaire. Selon le témoignage d'Ambroise Moralés, elle subsistoit dans l'endroit même, où est aujourd'huy *Martos*, ville de l'Andalousie, située près de la petite riviére de *Salado*, au pied d'une montagne. Dans le voisinage, est un lieu entiérement ruiné, qui porte le nom d'*Ossaria*. C'est-là, suivant la conjecture de quelques Géographes Espagnols, qu'étoit placée la ville de *Tucci*. Pline & Antonin parlent d'une autre *Tucci*, dans la Bétique, entre *Ilipa*, & *Italica*. Si l'on en croit Rodericus Carus, elle est la même que *Tocina*, petite ville, qui est peu distante de Séville.

c *Obolcula*, qu'Antonin & Ptolomée appellent *Obucula*, fut autrefois une ville de la Turdétanie, Province de la Bétique. Au sentiment de quelques Géographes, elle n'est point différente de *Lora*, petite ville d'Andalousie, voisine du Guadalquivir. D'autres veulent, que ce soit *Marchena*,

Celles qui se rendirent à composition, furent traitées avec douceur, les autres furent mises au pillage. Quelques Chefs de la révolte, jusqu'au nombre de cinq cents, furent décapités, & le reste des Captifs fut vendu à l'enchére. On en compta jusqu'à neuf mille cinq cents. Tant de succês & de si terribles éxécutions auroient dû attirer Viriathe au secours de ses Alliés. C'étoit le but de Métellus; mais le sage Lusitanien sçavoit distinguer les Généraux, que Rome luy mettoit en tête. Fier & entreprenant avec les uns, il se ménageoit avec celuy-cy, & ne paroissoit pas même en sa présence. Du moins Métellus donna à l'Espagne & à Rome une conviction sensible, de la peur qu'il avoit causée à Viriathe. En effet, on jugea par son expédition, que de tous les Généraux Romains, nul que luy n'auroit été capable de faire succomber avec honneur, un si grand, & si formidable ennemi.

De Rome l'an 612.
Consuls.
CN. SERVILIUS COEPIO, & Q. POMPEÏUS NEPOS.

Tandis que Metellus étoit dans le fort de ses succês, il apprit que son successeur partoit de Rome. Alors son chagrin se renouvella. Il est vray que les lauriers, qu'il avoit cueillis en Espagne, luy promettoient les honneurs du triomphe, à son retour. Peu de Capitaines les avoient mieux mérités. Après tout il n'étoit pas arrivé au terme de ses prétentions. Métellus aspiroit à joindre au titre de *Macédonien*, celuy de *Celtibérique*. Pour le pou-

Val.Max. l.9. c.3.

ville de la même contrée. On croit plus communément, avec Rodericus Carus, qu'elle fut placée où est aujourd'huy *Castillo de la Monclova*, à quarante-deux milles de Séville, vers l'Orient. Cette derniére situation s'accorde avec l'itinéraire d'Antonin.

De Rome l'an 612.
Cn. Servilius Coepio, & Q. Pompeïus Nepos.

voir porter avec droit, il auroit dû finir la guerre d'Eſpagne. Ce projet étoit fort avancé, & l'eſpérance en étoit fondée ſur la terreur générale, dont Métellus avoit rempli tout ce vaſte continent. Quel dépit ne dut-il pas ſentir, d'avoir à remettre, dans peu une armée victorieuſe, en des mains peu capables d'en faire uſage? Sa colére s'exprima par des paroles peu meſurées, & par des actions encore plus répréhenſibles. Souvent les plus grands hommes ſont plus propres à commander aux autres, que capables de ſe commander à eux-mêmes. Avant que de renoncer au Proconſulat, Métellus prit la réſolution, d'affoiblir l'armée qu'il quittoit, & de la réduire, s'il avoit pû, à un état pitoyable. Il licentia donc une partie de ſes meilleures troupes. Tout Vétéran, qui demanda ſon congé, l'obtint. Il ruina les magazins de ſon armée, en abandonna les proviſions au pillage, laiſſa mourir ſes éléphans, fit briſer des faiſceaux de flêches, fabriquées pour les Archers Crétois, & les fit jetter dans la riviére. On peut juger que Pompéïus fit entendre au Sénat ſa plainte ſur les procédés de ſon prédéceſſeur. Après cela, doit-on s'étonner de ne trouver pas le nom de Métellus ſur les tables triomphales? Luy refuſer le triomphe, ce fut la plus légére punition, que Rome pût tirer d'un fameux guerrier, mais ſi peu maître de luy-même, qu'il avoit ſacrifié à ſes averſions particuliéres, & à ſon ambition, le bien commun de la patrie.

App. in Iberic.

Le Printemps n'étoit pas encore avancé, lorſque Pompéïus débarqua à Tarragone. L'armée que

Consuls. Cn. Servilius Coepio, & Q. Pompeïus Nepos.

Métellus luy remit, toute affoiblie qu'elle étoit pour le nombre des combattans, se trouvoit encore de trente mille hommes de pié, & de deux mille chevaux. Métellus y avoit rétabli la discipline, & je ne sçay quelle ardeur de vaincre étoit passée, de l'ancien Général, aux soldats qu'il quittoit. Ainsi, à tout prendre, la mauvaise volonté de Métellus n'avoit pas été aussi nuisible à son successeur, qu'il l'avoit crû. Avec les troupes qu'il prenoit, Pompéïus auroit pû soûmettre la Celtibérie entiére [a], & se rendre le maître dans la Province citérieure, s'il avoit eu la conduite, & l'expérience de Métellus. Il y parut dans les premiéres expéditions qu'il tenta. Dès qu'il se fut mis en campagne, la crainte saisit les rebelles. Termantie & Numance firent des réfléxions sérieuses sur la foiblesse du parti, où

[a] Au rapport d'Appien, Métellus, avant que de quitter l'Espagne, eut la gloire d'avoir pacifié la Celtibérie entiére. Ainsi les soins de Quintus Pompeïus, devoient se borner à contenir les Peuples dans le devoir. C'étoit trop peu pour un Général que l'ambition dévoroit. Jaloux des exploits de son prédécesseur, il se propose la conquête de Numance, & de Termantie. Ces deux villes avoient sçu se conserver dans l'indépendance, & joüissoient tranquillement des avantages de la paix, que Métellus avoit renduë à la Province. Pompeïus, pour avoir un prétexte spécieux de recommencer la guerre, rappella les anciennes querelles; il reprocha, dit Florus, aux Numantins, de s'être déclarés en faveur de Viriathe, & d'avoir autrefois donné retraite dans leurs murs, aux Ségédans ennemis du peuple Romain. En vain ceux de Numance s'efforcérent-ils de justifier leur conduite. Les Députés qu'ils avoient fait partir à ce dessein, furent chassés honteusement par l'orgüeilleux Consul. Ils crurent le calmer, en renonçant à l'alliance des Ségédans. Quintus Pompeïus ne se laissa point fléchir, par cette nouvelle marque de soumission. D'un ton impérieux, il déclara aux envoyés de Numance, que les habitants n'auroient point de pardon à espérer, s'ils ne faisoient transporter au Camp Romain, tout ce qu'ils avoient d'armes offensives & défensives.

De Rome l'an 612.
CN. SERVILIUS COEPIO, & Q. POMPEÏUS NEPOS.

elles s'étoient jettées. Ces Villes, jusques-là si fiéres, se soûmirent à proposer des conditions de paix, que le Consul écouta avec dédain. Les Députés s'offrirent d'abord, à remettre leurs deux places sous la puissance des Romains, à fournir des habits pour neuf mille soldats de l'armée Consulaire, & trois mille cuirs de bœuf, pour leurs chaussures, huit cents chevaux de bataille pour remonter la cavalerie, enfin trois cents ôtages, pour garantir la fidélité de leurs promesses. Des offres si avantageuses auroient appaisé Métellus, & tout autre Général moins présomptueux. Pompéïus voulut avoir la gloire, d'asservir par les armes une nation, qu'il pouvoit pacifier par la douceur. Il paroît que cette succession de guerres interminables, doit être encore plus imputée à la vanité des Généraux Romains, qu'à l'ambition du Sénat, & du corps de la République. Quoy qu'il en soit; le Consul ajoûta aux propositions des Termantins, & des Numantins une clôse, qui leur parut insoûtenable. Il éxigea que ces braves renonceroient pour jamais au manîment des armes, & qu'ils luy apporteroient en faisceaux, tout ce qu'ils avoient d'épées, de dards, de fléches & de javelines. Quel coup de foudre pour de fiers Espagnols! C'étoit leur ravir l'honneur & la vie, que leur enlever leurs armes. Les Députés se regardérent l'un l'autre, & lurent mutuellement dans leurs yeux, une indignation universelle. *Est-ce ainsi*, dirent-ils, *qu'on doit traiter des hommes courageux, qui n'ont point d'autre profession que la guerre? Ils ne se dépouillent de leurs armes qu'avec la vie.* A cet mots, ils sortent du

Diod. apud Fulv. Urs.

camp Romain, & retournés dans leurs villes, ils communiquent leur fureur à leurs compatriotes. Numance & Termantie retentirent ensemble de cris de guerre. Les femmes mêmes & les enfants marquérent leur indignation. *Non*, dirent-ils, *nous ne reconnoîtrons point pour nos maris, ou pour nos peres, ceux qui seront assés lâches pour se laisser desarmer. Plûtôt la mort qu'une si grande infamie!* De son côté, le Consul ne se relâcha point de sa prétention. Ainsi l'on peut dire que Pompéïus, par son imprudente obstination, fut l'autheur d'une guerre, où Rome eut plus d'affronts, & plus d'avantures désastreuses à essuier, que dans la conquête du reste de l'Univers.

De Rome l'an 612.
CN. SERVILIUS COEPIO, & Q. POMPEÏUS NEPOS.

App. in Iberic. & Vell. Paterc. l. 2. c. 1.

Le Consul plein de cette confiance, que luy donnoit une armée nombreuse, & aguérrie, s'approche de Numance, & l'investit. Ce fut luy qui le premier fit l'essay de la valeur indomptable d'un petit Peuple à la verité, mais à qui la bravoure & l'obstination tenoient lieu des plus grosses armées. Jamais les Numantins, & les Termantins réünis, n'eurent sur pié plus de huit à dix mille hommes, levés dans leurs territoires. Cette poignée de combattants eut le courage, de tenir tête à l'armée Consulaire. Cependant le Général Romain compta si fort sur la victoire, qu'il abandonna son camp, pour vacquer à ses plaisirs, ou à ses affaires. Durant son absence, l'ancienne discipline se relâcha parmi ses soldats. Ils firent des courses aux environs de la place, & cherchérent à s'enrichir des dépouilles de la campagne. Pour les Numantins, ils veillérent sur toutes les sorties de l'enne-

De Rome l'an 612.

CN. SERVILIUS COEPIO, & Q. POMPEÏUS NEPOS.

mi, & lâchérent ſans ceſſe des eſcadrons de cavalerie, contre les brigands. Il arriva qu'un des partis Romains fut enveloppé par des cavaliers de Numance, & maſſacré ſans miſéricorde. Ce premier ſang répandu fut comme le ſignal d'une guerre à outrance. Les mêmes hoſtilités continuérent, & Numance eut toûjours du deſſus. Lorſque le Conſul fut de retour, il parut également ſurpris & indigné des déſavantages continuels, que ſes troupes avoient eu en cent rencontres, contre de ſi mépriſables ennemis. Il réſolut donc de finir la guerre, par un combat général, qu'il vouloit bien livrer, diſoit-il, plûtôt pour châtier des téméraires, que pour acquérir de la gloire. Par malheur, il n'en remporta que de la confuſion. Aux environs de Numance, tout le païs étoit ſemé de rochers, & coupé de bois taillis, & de ravins, qui y formoient partout des défilés preſque inabordables. Cependant Pompéïus rangea ſes Légions en bataille, dans un vallon, aſſès ſpacieux pour ſe battre. Il attendit là l'ennemy, réſolu de finir l'affaire, dans une action unique. Un ſeul Hiſtorien nous a appris le nom du Général, qui commandoit alors les Numantins. Il s'appelloit Magaras, & par l'événement on doit juger, que ce fut un grand homme de guerre. Ce brave Eſpagnol ménagea ſa petite armée, & ne l'expoſa pas aux hazards d'une bataille rangée. Il la partagea par pelottons, la diviſa ſur les hauteurs qui ſurmontoient la plaine, & la fit tomber de là, par divers côtés, ſur les Légions Romaines, qui furent entamées de toutes parts avec perte. Ce manége dura plus d'un jour. Enfin les Romains ſe laſ-

Florus l. 2. c. 18.

ſérent

ſérent de cette maniére d'attaque. Leurs adverſaires ne combattoient, pour parler ainſi, qu'en voltigeant, & ne deſcendoient de leurs rochers, que pour lancer des traits. Ils y regrimpoient auſſi-tôt, avec la vîteſſe des cerfs. La partie ne parut plus tenable au Conſul lui-même. Il décampa, & tourna ſes armes du côté de Termantie.

De Rome l'an 612.
Conſuls. CN. SERVILIUS COEPIO, & Q. POMPEÏUS NEPOS.

Le lieu, & le ſort des armes ne furent pas plus avantageux au Général Romain, devant l'une, que devant l'autre Place. Termantie, quoi qu'un peu plus abordable, avoit auſſi ſes rochers, & ſes précipices. Dans un ſeul jour le Conſul reçut trois échecs, qui luy firent ſentir, & la valeur des Termantins, & l'incommodité du poſte qu'il occupoit. D'abord, il n'eut pas plûtôt paru devant la ville, que pour la premiére attaque, les Términtins fondirent ſur ſes Légions, & luy tuérent ſept cents hommes. Enſuite ils ſe rabbattirent ſur un convoy, qui venoit au camp Romain, & battirent le Tribun, qui en commandoit l'eſcorte. Enfin, ſur le ſoir, un combat de cavalerie ſe donna. Les Romains y furent ſi vivement pouſſés, que de poſte en poſte, ils furent obligés de reculer, juſques ſur le penchant d'un précipice. On vit alors les hommes & les chevaux culbutés, tomber ſur des pointes de rochers, & ſe briſer le corps par leur chûte. La nuit qui ſurvint fit plûtôt ceſſer le combat, qu'elle ne ſépara les combattants. Les Termantins reſtérent toute la nuit au pié du rocher, pour recommencer l'attaque, à la pointe du jour. Leur obſtination cauſa leur perte. Les Romains revinrent de la terreur, que la hardieſſe de l'enne-

Appian. ibid.

De Rome l'an 612
Consuls.
CN. SERVILIUS COEPIO. & Q. POMPEÏUS NEPOS.

mi leur avoit inspirée la veille. Supérieurs en nombre, plus qu'en courage, ils s'avancérent en bon ordre, contre les Termantins, & le combat recommença avec une nouvelle furie. Tout autre ennemy que des Celtibériens, auroit lâché pié, dès le premier choc. Les Termantins firent ferme devant les Légions Romaines, & ne cessérent de combattre qu'après le couché du soleil. Ce fut alors qu'ils s'apperçûrent de leur foiblesse. Il est vrai que le nombre des morts étoit égal des deux côtés, mais l'affoiblissement étoit moins sensible aux Romains, qu'à une nation peu nombreuse, que sa valeur avoit épuisée. Termantie prit le parti de demeurer tranquille, & ses habitants réduits à garder leurs murailles, ne parurent plus en campagne.

Epit. Liviana.

De sa part, Pompéïus ne jugea pas à propos, d'assiéger des remparts défendus, par un reste de si braves guerriers. Il tourna ses armes du côté de Malie. A le bien prendre, ce n'étoit qu'une bicoque, avantagéusement située, où les Numantins avoient mis garnison. Aux approches de l'armée Romaine, les Maliens égorgérent les soldats de Numance, & se donnérent au Consul. De là, Pompéïus entra dans le pays des [a] Sédétans. Sa marche fut traversée par un Chef de ces bandits, qui ravageoient l'Espagne, & qui la désoloient, durant un temps de trouble, & de rébellion. Ces voleurs vivement attaqués, furent investis par les Romains, & faits prisonniers de guerre. Rien ne marqua mieux

Diod. Sic. in eclogis.

a Les Sédétans habitoient la partie Méridionale du Royaume d'Arragon. Voyés le huitiême volume, page 127.

la férocité des Eſpagnols, & leur conſtance à ſe conſerver en liberté. Lorſqu'on les mit en vente, pour en faire des eſclaves, la plûpart ſe donnérent la mort. Quelques-uns ſe lancérent ſur les marchands, qui les avoient achetés, & les étranglérent. Grand nombre ſe laiſſa mettre à la chaîne, & fut embarqué, pour être tranſporté hors de leur patrie. Mais, en haute mer, ils complotérent enſemble, de perçer les vaiſſeaux qui les portoient, & périrent tous avec leurs maîtres, les paſſagers, & les équipages des navires. Auſſi les Eſpagnols comptoient-ils la vie pour rien. Le plus grand de leurs malheurs étoit, de ſurvivre à un affront.

De Rome l'an 612. Conſuls. CN. SERVILIUS COEPIO, & Q. POMPEÏUS NEPOS.

Le Conſul cependant ſe raprocha, encore une fois, de Numance. La ville de *Lagni*, ſelon les uns, ou de [a] *Lanci*, ſelon d'autres, couvroit le païs

Idem apud Valeſium.

a Le nom de Lanci fut commun à deux ou trois villes de l'ancienne Eſpagne. La prémiére eſt celle dont Pline apelle les habitants *Lancienſes Ocelenſes*, dans le troiſiême Livre, où il fait le dénombrement des villes de la Luſitanie. Ptolomée la nomme *Ocellum.* Celle-cy appartenoit aux Vettons, Peuples qui occupoient une partie de la Province de *Tra los Montes*, & du Royaume de Leon, en deçà du *Duero.* La ſeconde fut appellée *Lancia Oppidana.* Ptolomée en fait mention. Elle relevoit auſſi de la Luſitanie. Du moins, on a lieu de le conjecturer, & par le Texte de Pline, qui compte deux villes de Lanci dans cette partie de l'Eſpagne, & par une ancienne inſcription, dont quelques veſtiges ſe ſont conſervés ſur le marbre. On y lit diſtinctement les noms des villes voiſines, qui contribuérent aux frais du magnifique pont conſtruit ſur le Tage, vis-à-vis d'Alcantara. Trajan gouvernoit alors l'Empire Romain. Les Citoyens des deux villes de Lanci ſont marqués expreſſément par ces termes de l'inſcription, LANCIENSES OPPIDANI, LANCIENSES TRANSCUDANI. Après bien des recherches, la plûpart des Géographes ſe ſont cru authoriſés à dire, que ces derniers étoient les mêmes, que Pline à déſignés par le nom de *Lancienſes Ocelenſes.* Il ne s'agit plus que de ſçavoir,

De Rome l'an 612.
Consuls. Cn. Servilius Coepio, & Q. Pompeïus Nepos.

Numantin. C'étoit une barriére qu'il falloit rompre. Pompéïus résolut d'en former le siége, & s'avança à grandes journées. Si-tôt que les Numantins soupçonnérent le dessein de Pompéïus, ils firent partir, pour leurs voisins, un renfort de quatre cents hommes, qui de nuit entrérent dans Lanci. D'abord on y regarda les nouveaux venus comme des libérateurs, & on leur prodigua les présents. Peu de jours après, à la vûë de la grosse armée que le Général Romain traînoit à sa suite, l'affection pour les Numantins diminua, à mesure que le courage des Lanciens s'affoiblit. Ils crûrent devoir recourir à la clémence du Consul, & promirent qu'ils se donneroient à luy. Mais ils ajoûtérent, qu'ils ne pouvoient se dispenser de renvoyer chés eux les Numantins, la vie sauve. Pompéïus étoit d'un caractere dur. Il ne consentit à recevoir l'offre de Lanciens, qu'à condition qu'ils luy livreroient le renfort, qu'ils avoient reçû de Numance. Sur leur refus, la ville fut investie. Le bellier y avoit déja fait bréche. Enfin le péril devint extrême. Pour lors ces lâches habitans envoyérent avertir Pompéïus, qu'ils luy sacrifieroient

quelle est celle dont il s'agit icy. C'est surquoy il est presque impossible de prononcer. Les Autheurs anciens ne nous en ont point assés dit, pour fixer nos incertitudes, touchant la situation de ces deux villes. Ils nous apprennent seulement, que *Lancie*, qui fut assiégée par les Romains, étoit comme le boulevart de Numance, & par conséquent, qu'il y avoit peu de distance de l'une à l'autre. Dion Cassius & Florus parlent d'une troisiéme ville de *Lancia*, dans les Asturies. C'est apparemment celle que Ptolomée place dans la même Province, sous le nom de *Lanciatum*. On n'est pas moins embarassé sur la position d'une seconde ville d'*Ocellum*, dont le pére Briet croit retrouver les traces à *Mondonédo*, dans la Galice.

leurs Alliés, & qu'ils ſongeoient à s'en défaire, le jour ſuivant. Cet infame complot ne fut pas aſſés ſecret. Les Numantins le pénétrérent. Pleins de couroux & de vengeance, ils réſolurent, à leur tour, de prévenir des perfides, qui les avoient deſtinés à la mort. Ils entrérent donc de nuit, dans les maiſons de la ville, & firent partout un effroïable carnage. Tandis que les cris, & le tumulte des armes ſe faiſoit entendre dans l'intérieur de *Lanci*, le Général Romain fit monter ſes Légionnaires à l'eſcalade. La priſe d'une ville indéfenduë ne fut qu'un jeu pour les Romains. Lorſque Pompéïus en fut maître, il crut devoir ſe ſignaler, tout à la fois, par des exemples de ſévérité, & de clémence; mais il ſçût mal les placer. Il fit paſſer au fil de l'épée tous ceux des Lanciens, que le fer de leurs Alliés avoit épargnés, & donna la vie à deux cents Numantins, qui reſtoient encore, après les attaques. S'il voulut gagner Numance, il n'y fit que des ingrats. S'il voulut punir les Lanciens, il parut odieux qu'il eût ordonné leur perte, après les avoir ſollicités à faire main-baſſe ſur les Numantins. Là ſe bornérent les exploits de Pompéïus. Par des refus imprudents, il avoit allumé la guerre de Numance, & mis en feu une région, qu'il auroit pû pacifier, par une indulgence raiſonnable.

De Rome l'an 612.
Conſuls.
CN. SERVILIUS COEPIO, & Q. POMPEÏUS NEPOS.

L'Eſpagne ultérieure étoit encore plus agitée, que la Province d'en deçà l'Ebre. Dans celle-là Viriathe ſoutenoit la révolte, avec plus de valeur, & une toute autre habileté, que le Proconſul Servilianus, qu'il avoit en tête. Il eſt vray que le

De Rome l'an 612.
Consuls.
CN. SERVILIUS COEPIO, & Q. POMPEÏUS NEPOS.

Romain eut d'abord quelques avantages ſur le Luſitanien. Servilianus força Viriathe à lever le ſiége de la ville de [a] Baccia, & ſe rendit maître de quelques Châteaux aux environs. De là, il marcha contre un Chef de Bandits, nommé Connobas, qui donnoit retraite à tous les déſerteurs des armées Romaines. La victoire ne fut pas long-temps diſputée. Ces voleurs ſe rendirent, ſans combat, entre les mains de [b] Servilianus, qui leur promit de les traiter favorablement. Il tint parole à Connobas, & à ſes Eſpagnols. Il leur donna la vie. A l'égard des transfuges Romains, dans leur perſonne, il voulut faire un exemple de ſévérité, qui rétablît la diſcipline dans ſon camp. En préſence de ſes Légionnaires, le [c] Proconſul leur fit couper à tous les deux mains. Cette punition fit un peu murmurer le ſoldat, toûjours

App. in Iberic. Val. Max. l. 2. c. 7. Oroſius l. 5. c. 4. Front. l. 4. Strat.

a La ville de *Baccia* en Luſitanie, appellée par différents Autheurs, tantôt *Vaccua*, quelquefois *Vacca*, étoit ſituée ſur un fleuve du même nom. C'eſt aujourd'huy le *Vouga*. De là, cette ville eſt nommée préſentement *Ponte-Vouga*.

b Appien a pris icy Fabius Æmilianus, pour Fabius Servilianus. Cette mépriſe & quelques autres, que nous avons déja remarquées, ont cauſé le déſordre & l'obſcurité, qui régnent dans une partie de ſon hiſtoire des guerres d'Eſpagne. Il eſt certain, que Fabius Æmilianus avoit quitté, depuis deux ans, les Provinces Eſpagnoles, pour en laiſſer le gouvernement à Quintus Pompéïus, qui lui ſuccéda en qualité de Préteur.

c Oroſius & Appien racontent le fait un peu diverſement. Celuy-cy prétend que Servilianus fit couper les deux mains aux transfuges, & à tous les Soldats de Connobas, ſans exception. Le prémier aſſure, que cinq cents des principaux de Baccia, qui s'étoient déclarés pour Viriathe, furent punis avec tant de rigueur. Il eſt difficile de croire, que Fabius ſe fût laiſſé aller à cet excès d'inhumanité, contre des gens qui s'étoient donnés à luy de bonne foy. Quoy qu'il en ſoit, ces exemples de ſévérité ne coutoient point aux Généraux Romains, pour retenir le Soldat dans le devoir, comme on a pû le remarquer dans toute la ſuite de l'hiſtoire.

indulgent pour des camarades, & toûjours prêt à blâmer ses chefs. La postérité en a jugé autrement. Elle a fait justice à Servilianus, & elle a proposé sa rigueur pour modéle aux Généraux de sa République.

De Rome l'an 612.
Consuls.
CN. SERVILIUS COEPIO, & Q. POMPEÏUS NEPOS.

Jusques-là, le commencement des expéditions du Proconsul avoit été avantageux aux Romains. Viriathe aimoit à donner d'abord de la confiance à ses ennemis, pour les attirer au point, où il les vouloit. Il compta que l'armée Romaine viendroit immanquablement tomber sur la ville [a] d'Erisane, & qu'elle en formeroit le siége. Sa conjecture fut la régle de sa conduite. Il vint camper à portée de la ville, & cette premiére démarche, par où le Lusitanien ouvrit sa campagne, fut le chef-d'œuvre d'un grand maître. En effet, Servilianus encouragé par ses premiers succês, fit d'abord sommer Erisane de se donner à luy, & sur le refus qu'elle fit d'obéïr, les Romains investirent la place. A peine avoit-on commencé la circonvallation, que Viriathe y entra, de nuit, en personne, avec un gros détachement de ses troupes. Son dessein n'étoit pas de languir dans des murs, & de s'exposer au danger d'une famine, si ordinaire, dans les longs siéges. Il n'eut en vûë que de sortir de la ville brusquement, & d'aller fondre sur les Romains, encore occupés de leurs travaux. Le projet fut aussi courageusement exécuté, qu'il avoit été habilement concerté. Lorsqu'on s'y attendoit le

App. in Iberic.

a On ignore quelle étoit la situation d'Erisane. Il paroît que cette ville dépendoit de la Lusitanie, & qu'elle suivoit le parti de Viriathe.

De Rome l'an 612.
Consuls.
CN. SERVILIUS COEPIO, & Q. POMPEÏUS NEPOS.

moins, & qu'on ignoroit même que Viriathe fût si proche, on vit les portes d'Erisane s'ouvrir, & une armée en sortir, dans un ordre, & avec une contenance capable d'effraïer. Le premier effort tomba sur les pionniers Romains, qui furent bientôt dissipés. Les outils à remüer la terre, bêches, & hoyaux, tout fut laissé sur le champ de bataille. Les Légions ne tardérent pas à sortir du camp, pour repousser dans leurs murs d'audacieux habitants, dont ils ne connoissoient ni le nombre, ni la valeur, ni le Chef. Bientôt les Romains sentirent, qu'ils avoient à faire à Viriathe lui-même, & à l'élite de ses troupes. Du mépris ils passérent à la défiance, & ne se battirent plus qu'en retraite. C'étoit justement ce que le Lusitanien avoit prétendu. En serrant ses ennemis en flanc, il les conduisit insensiblement dans un lieu, où ils se trouvérent enveloppés par le reste de son armée, que Viriathe y avoit embusqué. Ce fut là que les Légions commencérent à s'appercevoir du danger, & que les ennemis se virent maîtres d'en faire un massacre général. Le Proconsul désespéra de reconduire ses troupes dans leur camp, ou même de revoir jamais sa patrie. Il ne luy restoit à choisir que la mort, ou l'esclavage. Cependant le Général Espagnol laissa aux Romains un intervalle de répy, & les coups de main cessérent, durant quelques instants. Viriathe comprit alors, que le moment étoit venu, d'éxécuter le glorieux dessein qu'il méditoit depuis long-temps. Il avoit en tête, de s'ériger un Thrône, dans la vaste Région, qu'il avoit conquise sur la République. La paix

avec

avec Rome luy étoit néceſſaire, pour parvenir juſqu'à prendre le titre de Roy. D'ailleurs, comment s'aſſûrer plus noblement de la paix, que par la victoire? Il l'avoit entre les mains, & le Proconſul ne pouvoit échapper luy-même à la mort, auſſi-bien que ſon armée, qu'en ſouſcrivant aux conditions, que le vainqueur luy preſcriroit.

De Rome l'an 612.
Conſuls. CN. SERVILIUS COEPIO, & Q. POMPEÏUS NEPOS.

Viriathe rouloit ces penſées dans ſa tête, lorſqu'il s'aviſa de faire une députation à Servilianus, tremblant, & déſeſpéré. Jamais nouvelle ne fut plus agréable au Général Romain, & à ſes Légionnaires, que quand ils apprirent les diſpoſitions favorables de Viriathe. Il propoſa la paix, à cette ſeule condition, *que les Luſitaniens reſteroient maîtres du païs, qui pour lors étoit en leur puiſſance, & que les Romains demeureroient en poſſeſſion du reſte de l'Eſpagne.* C'étoit accorder beaucoup plus à l'armée Romaine, qu'elle n'étoit en état d'eſpérer. Elle s'attendoit à la mort, à la captivité, ou tout au moins à céder la Province entiére, après avoir eu l'affront de paſſer ſous le joug. Le Proconſul regarda donc comme une faveur le parti modéré, que luy propoſoit un Chef barbare. Il conſentit à la paix, la ſouſcrivit, & la fit agréer au Sénat, & au Peuple Romain. Viriathe auroit été trop heureux, de ſe voir réconcilié avec Rome, s'il eût traité avec une République moins puiſſante, & moins ambitieuſe. Les Romains cédérent au temps, pour peu de mois, bien réſolus de ne permettre jamais à leur plus formidable ennemy, de s'ériger en Souverain, & de ſe fabriquer une Couronne.

Diod in eclog. lib. 32. Liviana epit. & App. in Iber.

De Rome l'an 612.
Consuls.
CN. SERVILIUS COEPIO, & Q. POMPEÏUS NEPOS.
Florus l. 2. c. 17.

Sans les nouvelles guerres, que ces politiques firent bientôt naître dans la Province ultérieure, Viriathe seroit devenu le *Romulus de l'Espagne*: car c'est ainsi que l'appelle un Auteur de l'Antiquité. Il y auroit fondé une Monarchie, capable d'y balancer l'autorité Romaine, & d'y borner au moins les conquêtes de la République.

Durant ces expéditions peu avantageuses des Généraux Romains en Espagne, le Consul Cn. Servilius Cœpion étoit resté en Italie, plûtôt pour y gouverner la République, que pour y marcher en campagne. La Gaule Cisalpine étoit tranquille, & nul soulevement n'y demandoit la présence d'un Consul. Cœpion, pendant son Consulat, vit donc ses fonctions bornées, à informer contre certains coupables, & à les juger. Le plus scélérat de tous étoit un mauvais Juge, nommé Hostilius Tubulus. Celuy-cy élû Préteur dès l'année précédente, selon la nouvelle institution, avoit été chargé de présider à un Tribunal, où les crimes des Assassins devoient être portés. Comme les meurtres se multiplioient à Rome, la République avoit à cœur de les proscrire, par des exemples de rigueur. Cependant jamais commission ne tomba en de plus mauvaises mains. Tubulus étoit un homme intéressé, qui sans pudeur, & sans ménagement, reçût de l'argent des coupables, & garantit leurs têtes, & leurs biens, en vendant la justice. La prévarication étoit publique; elle excita le zéle d'un Tribun du Peuple, dont le nom étoit P. Scævola. Sur la plainte qu'il en porta aux Comices, les suffrages des Citoyens

Cic. l. 2. de finibus.

renvoïérent l'affaire au Sénat, & le Sénat donna au Consul la commission d'en connoître, & de prononcer. L'information à faire ne fut ni longue, ni difficile. Tout le public se récria contre l'infame Préteur, & son jugement se fit, pour ainsi dire, par acclamation. Ainsi l'accusé n'eut plus d'autre parti, que de se dérober luy-même à la sévérité de son Juge. Il se condamna à l'éxil, ou plûtôt il prit la fuite. La peine parut trop légére au Peuple Romain, qui fit chercher le criminel, pour le contraindre à se purger, ou à subir le supplice, qu'il méritoit. La crainte d'être enfermé dans un cachot, & d'y être mis à mort, rendit le Préteur prodigue de sa vie. Il prit du poison, & prévint l'arrêt, qui devoit le condamner à mourir. Ainsi les Romains finissoient souvent leurs jours de leur propre main, non pas avec une gloire égale. Ces attentats sur leurs personnes méritoient des éloges, ou de l'éxécration, selon que le motif qu'ils avoient de quitter la vie, paroissoit honnête, ou répréhensible à leurs préjugés.

De Rome l'an 612.
Consuls.
CN. SERVILIUS COEPIO, & Q. POMPEÏUS NEPOS.
Asconius Padianus ad Orat. Cicer. pro Scavro.

Une année si peu féconde en gloire, fut suivie d'une autre, qui déshonora Rome, qui la rendit odieuse, & qui fit sentir combien elle étoit déchûë de son ancienne vertu. Ce Lælius, surnommé *le Sage* [a], à qui l'on avoit enlevé le Consulat de l'an-

b Plutarque est le seul, qui ait avancé, dans ses *Politiques*, que Caïus Lælius avoit cédé, de son plein-gré, le Consulat à Quintus Pompeïus. Il ajoûte que celuy-cy, par reconnoissance, servit Lælius de son crédit & de son suffrage, pour l'élever à la prémiére dignité de la République. Mais est-il vray-semblable, que Quintus Pompeïus, alors occupé dans l'Espagne, ait quitté sa Province, pour se ren-

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

née derniére par des artifices, fut enfin élû au champ de Mars. Le Collégue qu'on luy nomma fut Q. Servilius Cœpio. Ainsi les faisceaux passérent, du Proconsul Cn. Servilius Cœpio, à son frere le nouveau Consul Quintus Servilius Cœpio. Pour l'honneur de la République, la guerre d'Espagne auroit dû tomber à Lælius, Général d'une sagesse, d'une probité, & d'une valeur à l'épreuve. Par malheur, le sort la destina à Quintus Cœpion, homme peu scrupuleux sur les matiéres d'honneur, & toûjours prêt à sacrifier l'équité aux interêts de sa gloire, plûtôt qu'au bien de sa République. Ce second Cœpion alla donc prendre, en Espagne, la place de son frére, dans la Province ultérieure, tandis que Lælius demeura à Rome dans l'inaction.

A l'égard de Pompéïus, il fut de nouveau confirmé Général dans la Province citérieure, pour continuer la guerre contre Numance, & le païs circonvoisin. Le Proconsul eut la mortification, de se voir enlever les vieux soldats de son armée. Parmi les Citoyens, Rome donna ordre qu'on levât, pour luy, de nouveaux Légionnaires, qui iroient remplacer les vieilles troupes. On fit plus. La République luy envoya certain nombre de Sénateurs, pour luy servir de conseil, & pour modérer sa vivacité. Quelque crédit que Pompéïus eût à Rome, les plus sensés y blâmoient ses pro-

App. in Iberic.

dre à Rome avant le tems ? D'ailleurs, Plutarque se contredit en cela. Puisque dans ses *Apophtegmes*, il reconnoît que Quintus Pompeïus avoit été contraire à Lælius. Il est plus croyable, que Cneïus Servilius Cœpio, alors oisif à Rome, présida aux élections, qui se firent pour cette année 613.

cédés à Lanci. Cependant le Proconſul, avant l'arrivée de ſon Conſeil, & de ſes nouvelles troupes, forma une entrepriſe, qui parut téméraire. Le a Durius, fleuve conſidérable, arroſoit la ville de Numance, fertiliſoit les plaines des environs, & ſervoit à tranſporter, ſans ceſſe, des proviſions aux habitants. Pour affamer la place, en inondant la campagne, le Général Romain s'aviſa, de détourner les eaux de la riviére, & de les écouler par des ſaignées, dans les vallons enſemencés, qui faiſoient toute la richeſſe du païs. Le travail fut immenſe; mais plus dommageable encore aux aſſiégeants, qu'à leurs ennemis. Sans ceſſe l'armée Numantine faiſoit des ſorties ſur les travailleurs. Les Légions accouroient à leur défenſe; mais preſque toûjours elles ſe retiroient avec

De Rome l'an 613.
Conſuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

a Le *Durius* eſt connu aujourd'huy ſous le nom de *Douero* en Eſpagnol, & de *Douro* en Portugais. Il a ſa ſource dans la Caſtille vieille, vers les frontiéres de Navarre & d'Arragon, dans la montagne *Idubéda*, près du Bourg d'*Aguilar del Campo*. Il parcourt trois Royaumes, à ſçavoir la Caſtille vieille, le Léon, & le Portugal, juſqu'à Porto, d'où il va ſe décharger dans l'Océan Atlantique, à une lieuë de cette derniére ville. Son embouchure eſt dangereuſe, à cauſe des bancs de ſable, & des rochers, qui en embarraſſent l'entrée. On luy donne cent lieuës de cours. Mais il n'eſt pas navigable par tout, à cauſe des caſcades qu'il forme, & des courants qui ſe trouvent entre des écüeils. On traite de fable le récit de quelques Autheurs, qui ont prétendu que le *Doüéro* avoit tiré ſon nom des Doriens. Ils ſuppoſent qu'un eſſain de ces Peuples étoit paſſé à la ſuite d'Hercule en Eſpagne, & que ces nouveaux venus fixérent leur demeure dans les païs, que ce fleuve arroſe. Un ſçavant de nos jours a cru, que ces Doriens étoient une Colonie de Phéniciens, originaire de la ville de *Dor* en Paleſtine. Conjecture pour conjecture, il paroît plus naturel de dire, que le nom de *Douero*, eſt un terme emprunté du mot Celtique *Dour*, qui ſignifie de l'eau. Cette étymologie s'accorde avec les anciennes traditions, qui nous apprennent que les Celtes ſe rendirent maîtres d'une partie de l'Eſpagne.

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

perte. D'ailleurs la disette augmentoit dans le camp Romain, par les mêmes voïes, que Pompéïus employoit, pour couper les vivres à la ville. La multitude des canaux qu'on avoit tirés, pour détourner le fleuve, embarrassoit les grands chemins, & les boües, causées par les inondations, rendoient le transport des grains impraticable. Faute de recevoir des convois, les Romains languissoient dans leurs retranchements, & les désertions y devenoient fréquentes. Un jour il en sortit un corps considérable, sous un Tribun nommé Oppius, pour aller chercher des vivres. Les ennemis le taillérent en-piéces, & prirent plaisir à verser le sang de ceux, qui s'efforçoient de leur couper l'eau. Le Tribun luy-même resta mort sur le champ de bataille. Rien de plus ordinaire, que de voir, tantôt quatre cents, tantôt cinq cents hommes manquer au camp du Proconsul. Ainsi son armée s'affoiblissoit par parties, & son entreprise luy devenoit plus préjudiciable, que la perte d'une bataille. Tel fut l'état, où les Sénateurs Députés de Rome, avec les nouvelles levées, trouvérent à leur débarquement les affaires de Pompéïus. Pour éxécuter les ordres dont ils étoient chargés, ils licentiérent tous les soldats de l'armée Proconsulaire, qui servoient depuis six ans en Espagne. Ceux-cy partirent avec joïe pour leur patrie, & cédérent volontiers leur place à des recruës sans expérience. A tout autre Général, moins entêté de ses desseins, l'occasion auroit paru favorable, de renoncer à une tentative, plus dangereuse, qu'utile. Pompéïus mit sa gloire, à vou-

loir persister dans son entreprise. Il crut pouvoir achever, avec de nouveaux soldats, ce qu'il n'avoit pû éxécuter, avec des troupes aguerries. Cependant la saison s'avançoit, & les premiers froids commençoient à se faire sentir. Le Général prétexta, qu'il falloit endurcir les nouveaux débarqués à la fatigue. Malgré la disette, il les retint dans son camp, au milieu de la fange. De là, les maladies, qui se multipliérent parmi des troupes, qui n'étoient accoûtumées, ni à l'air, ni aux eaux du païs, où on les avoit transplantées. La dyssenterie fit parmy elles un ravage épouvantable.

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

Les Numantins cependant harcelloient toûjours, avec la même ardeur, tantôt les Romains occupés aux ouvrages, tantôt leurs fourageurs, tantôt les détachements qui escortoient leurs convois. Un jour ils s'apperçûrent que le camp des ennemis étoit plus dégarni qu'à l'ordinaire. Ils saisirent ce moment, pour tendre un piége aux Romains. Après avoir caché un gros corps de troupes dans des lieux couverts, quelques Numantins vinrent escarmoucher autour des retranchements du Proconsul. Aux traits qu'ils lancérent, ils joignirent les insultes, & les bravades. De jeunes soldats sont souvent plus impatiens, que de vieux guerriers. Ils sortirent sans ordre, & en confusion, de leurs remparts, pour repousser cette poignée d'insolents aggresseurs. Ceux-ci se retirérent lentement, jusqu'à l'endroit, où leur armée étoit embusquée. Là périt une partie de ces troupes nouvellement débarquées, & avec elle un grand nombre de la jeune noblesse de Rome, venuë en Espagne, pour

Oros. l. 5, c. 4.

De Rome l'an 653. Consuls. C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

y faire l'apprentissage de la guerre. Tant d'échecs réïterés contraignirent enfin Pompéïus à quitter la campagne, pour mettre son armée en quartier d'hyver. Il la partagea en différentes villes Alliées, & mit à la tête de chaque division, quelqu'un des Sénateurs, venus de Rome, gens inutiles, disoit-il, & dont le Général avoit méprisé les conseils.

Durant la cessation d'armes, le Proconsul fit de profondes réfléxions sur sa conduite. La grosse armée qu'il avoit reçûë des mains de Métellus, étoit presque anéantie. La plûpart de ses expéditions n'avoient point eu d'autre succês, que d'irriter les Peuples de sa Province. Les Sénateurs même, que Rome luy avoit députés, objets de ses mépris, & témoins de son obstination, étoient autant d'accusateurs, qu'il devoit craindre. Le temps de son Proconsulat alloit expirer, & il donnoit à son successeur bien plus de sujets de plaintes, qu'il n'en avoit reçû de son prédécesseur. Les ennemis qu'il avoit à Rome, & entre autres Métellus, alloient triompher de ses désastres. Il luy restoit cependant une ressource. C'étoit de conclure avec les Numantins une paix, qu'il leur avoit refusée avec tant de hauteur. Le principal, ou peut-être le seul talent de Pompéïus étoit l'intrigue. Il conduisit sa négociation de Numance avec plus d'habileté, que les troupes de la République. D'abord l'artificieux Romain aposta des gens du païs même, qui sans paroître entrer dans les intérêts du Romain, firent comprendre aux Numantins, quel avantage ils trouveroient, à renoüer les pourparlers de paix avec Rome. *Le Proconsul*, leur

dirent-ils,

dirent-ils, *n'est plus tel qu'il fut autrefois, lorsqu'il vous connoissoit moins. Les forces de sa République, & sa nouvelle dignité l'éblouïssoient. En effet, quels ennemis que les Romains! Vaincus sous un Consul, ils se relevent sous un autre, & leurs adversités passagéres se terminent toûjours par d'éclatantes prospérités. Viriathe l'a si bien compris, que dès qu'il a trouvé son avantage à se réconcilier avec Rome, il n'a pas crû flétrir sa victoire, en recherchant l'amitié de ses ennemis vaincus. Il a étendu ses vûës sur l'avenir, & tout invincible qu'il étoit, pour le présent, il n'a pas regardé comme un déshonneur, de faire les premiéres démarches, pour se regagner des cœurs, qu'il avoit intimidés. Voilà proprement où vous en êtes, & le paralléle ne peut être plus juste. Le Proconsul vous craint. Vous avez rabbattu sa fierté, & vous avez de nouveaux droits de vous faire entendre, sans mépris. Reprenés le fil de vos négociations, & essaïés, si l'humiliation ne rendra pas le Général Romain plus traitable, qu'il n'étoit au fort de ses espérances.*

De Rome l'an 613. Consuls. C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

Les Numantins trouvérent un si grand fond de raison, dans le discours de gens, qui passoient pour désintéressés, qu'ils s'abandonnérent à leurs conseils. Quoy qu'en tremblant, ils hazardérent encore une députation au Proconsul. Leurs Ambassadeurs diminuérent beaucoup de la rigueur des propositions, qu'ils avoient faites autrefois; cependant ils obtinrent tout ce qu'ils proposérent. Ils s'offrirent seulement à rendre aux Romains leurs transfuges, & à leur payer trente talents, à divers termes. L'artificieux Pompéïus fit joüer de nouveaux ressorts, pour finir, avec honneur, un

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

traité, qu'il souhaitoit plus ardemment, que ceux qui le prioient de l'accepter. D'une autre part, il avoit sa gloire à sauver, dans le public. Il craignoit que les Sénateurs de son conseil ne luy reprochassent la facilité, qu'il auroit, à condescendre aux souhaits de l'ennemi. Il joüa donc un double personnage. Dans les conférences particuliéres qu'il eut avec les Numantins, il leur promit, avec serment, qu'il n'éxigeroit rien au-delà, de ce qu'ils demandoient; mais en présence de son conseil, il faisoit le difficile, & protestoit qu'il ne recevroit les Numantins à mercy, qu'aprês une dédition entiére de leur ville, & de leurs personnes. La négociation se rompoit, aprês les pour-parlers publics, & se renoüoit, aprês les conversations particuliéres avec le Proconsul. A l'instigation de Pompéïus, les Députés tinrent ferme, & à la pluralité des suffrages, la paix fut acceptée, quelque mécontentement que le Proconsul en fît paroître. Paix avantageuse également pour Rome, & pour Numance, si elle eût été durable! Nous verrons bientôt, que ce même Pompéïus, qui en avoit été l'Auteur, & le mobile, en fut le destructeur. Il arriva du moins, que la Province citérieure joüit d'un intervalle de tranquillité, tandis que le feu de la guerre se rallumoit dans la Province ultérieure.

Viriathe ne se livra pas au repos, sur la garantie des Romains. La paix qu'il les avoit forcés d'accepter, n'étoit ni assês solidement établie, ni confirmée par un assês long usage, pour paroître inébranlable. Ainsi le Général Lusitanien ne quitta

pas les armes, & ne congédia pas ses troupes, sur une premiére apparence de tranquillité. D'ailleurs le dessein qu'il avoit pris de fonder une Monarchie, ne pouvoit guére s'éxécuter, qu'à main armée. Ses soldats, dont il étoit aimé jusqu'à l'adoration, ne cessérent donc point d'habiter sous des tentes, & leur Chef ne relâcha rien de la discipline militaire. Tout ce qu'il crut pouvoir se permettre à lui-même, dans un temps d'inaction, fut de se chercher une femme, dans le païs, où il vouloit regner. Supposé qu'il eût à devenir Roy, il luy falloit une Reine, qui luy donnât des successeurs. Ce ne fut pas au reste par les charmes de la beauté, qu'il se laissa prendre. Il consulta moins ses yeux, que sa raison, dans la préférence qu'il donna à un homme riche, & par conséquent accrédité dans sa Nation. Celuy-cy, dont le nom n'a pas passé à la postérité, élevoit chez luy une fille, dont on vantoit les biens & la sagesse, & qui n'étoit pas dépourvûë d'agréments. Cependant un gros héritage à recüeillir ne fut pas l'attrait, qui détermina Viriathe à fixer son choix. Jamais homme ne méprisa davantage l'or & l'argent. On peut dire, qu'il ne se déclara pour la fille, que sur sa réputation de vertu, & pour l'alliance avec le pere, qu'à cause de son crédit. Il ne songea dès-lors qu'à l'emploïer, pour se fraïer les chemins du Thrône. Il est facile de juger, que le Général de la Nation Lusitanienne fut sans peine accepté pour gendre. Le pere se fit plaisir de conduire, en personne, sa fille, & ses thrésors, à Viriathe, dans son camp, où le mariage devoit

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

Diod. Sicul. apud Vales.

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

s'accomplit, ſelon les cérémonies du païs. Pour lors le charactére du fameux guerrier parut dans tout ſon jour, & devint un objet d'admiration, pour ſes ſoldats. Dès que le futur beau-pere fut arrivé, ſon premier ſoin fut de faire un étalage de ſes richeſſes, dans la tente qu'on luy avoit dreſſée. On y vit l'or & l'argent par monceaux, des vaſes du plus beau métail, & du plus bel ouvrage, arrangés avec ordre, de riches tapis, enfin des habits, & des meubles précieux, de toutes les ſortes. Lorſqu'on eut tout préparé; Viriathe en fut averti. Le ſage Général ne montra point d'empreſſement, pour la premiére entrevûë de la perſonne, qu'il avoit recherchée, & qu'il alloit s'aſſocier par des liens ſacrés. Revêtu d'un habit militaire, & portant une javeline à la main, il s'avança gravement vers la tente, ſalüa ſa future épouſe, & ſon beau-pere; mais à peine daigna-t-il jetter un coup d'œil, ſur l'appareil magnifique, qui frappoit tous les regards. Il affecta même de témoigner le mépris qu'il faiſoit des richeſſes. Levant en l'air, avec le fer de ſa lance, des piéces d'étoffes les plus rares: *Quelle folie*, s'écria-t'il, *de ſe faire honneur de ces inutilités, & d'y mettre ſa confiance! Elles ſont ſoumiſes au ſort des batailles, & l'on doit craindre à tout moment de ſe les voir enlever, par un ennemi victorieux. Ne mettons notre appui que dans nos armes, & que nos cuiraſſes & nos boucliers ſoient nos uniques parures!* Ces paroles prononcées en préſence d'une armée, & l'exemple de ſon Général, furent pour elle une ſalutaire inſtruction. Viriathe ne s'en tint pas là. Pour montrer

à ses troupes qu'il étoit supérieur à la volupté, comme à l'intérêt, si-tôt que le sacrifice qui ratifioit le mariage fut achevé, immédiatement après le festin des nôces, Viriathe fit partir sa nouvelle épouse, sans l'avoir vûë ailleurs qu'en public. Durant le repas même, il donna des preuves de cette sobriété, qu'il avoit pratiquée toute sa vie. Quoique la table fût magnifiquement servie, il y mangea peu, & fit distribuer les mets à ses soldats. Enfin, par l'ordre du Général, sa femme fut transportée hors du camp, dans un Château, que Viriathe occupoit sur les montagnes, & qu'il faisoit garder par un détachement de son armée. Ne diroit-on pas, que toutes les vertus Romaines avoient alors quitté l'Italie, pour passer en Espagne? Le nouveau Romulus parut surpasser encore le Fondateur de Rome, en continence, en désinteressement, & en frugalité, comme il le surpassoit en valeur. Certainement Viriathe étoit digne du Trône, & il y seroit monté, si l'ambition des Romains n'avoit traversé son aggrandissement, par la plus insigne perfidie.

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

Nous avons dit que le commandement des troupes, dans l'Espagne ultérieure, étoit échû, par le sort, au Consul Q. Servilius Cœpio. Celuycy brûloit d'ardeur, d'aller venger l'affront, que son frere avoit reçû l'année derniére de Viriathe, devant les murs d'Erisane. D'une autre part, la paix, que le Proconsul son frere avoit été obligé d'y conclure, avec le Lusitanien, déroboit à son successeur une partie de la gloire, qu'il s'étoit promis de recüeillir, au lieu de sa destination. Il

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

disposa donc le Sénat à luy permettre, d'enfraindre une paix honteuse, quelque acceptée qu'elle eût été, par le Peuple Romain. On n'étoit plus à Rome aussi scrupuleux qu'autrefois, sur la bonne foy des traitez. Plein de l'espérance qu'il avoit conçûë, de pouvoir enfin amener les Peres Conscripts, jusqu'à luy laisser le champ libre, pour déclarer de nouveau la guerre à Viriathe, Q. Cœpio partit pour son département, & débarqua en Espagne. De là il écrivit lettres sur lettres au Sénat, & l'accabla de représentations. *La Province ultérieure*, manda-t-il, *n'est rien moins que pacifiée. Viriathe toûjours armé, n'attend qu'un prétexte, & qu'une occasion, pour étendre ses conquêtes jusqu'à l'Ebre. Icy les troupes de la République s'amolissent dans l'oisiveté, & leur Général, toûjours inquiet sur les moindres démarches des Lusitaniens, se voit asservi, par un Traité, dont la Religion le captive. Délivrez-moy, Peres Conscripts, de l'embarras éternel, d'avoir à ménager un ennemi, caché sous les apparences d'une alliance extorquée. Viriathe, tant qu'il vivra, ne doit point cesser d'être suspect aux Romains. Ses ruses de guerre ne nous ont que trop instruits, combien ses artifices sont à craindre, même en temps de paix.* Ces remontrances firent impression sur le plus grand nombre des Sénateurs. On luy récrivit, qu'il eût à irriter le Lusitanien, par des voyes indirectes, & que, par des mécontements réïtérés, il le contraignît enfin, à faire les premiéres hostilités, & à se charger de la haine, d'avoir rompu le traité. Icy la politique Romaine ne fut pas parfaitement mesurée sur ces maximes de probité, dont la République se

App. in Iberic. & Eutropius.

faisoit honneur. Cependant un ordre, si peu digne du Sénat de Rome, ne suffit pas aux empressements du Consul. Il est vray qu'il chercha querelle, & qu'il donna des dégoûts à Viriathe, dégoûts que le sage Général sçût dévorer tranquillement. Il avoit ses raisons pour se maintenir en paix. Pour lors Q. Cœpio fit de nouvelles instances auprès du Sénat. Il luy représenta de nouveau, que les engagements pris avec Viriathe étoient injurieux à la Majesté du Peuple Romain; que les voyes ordinaires pour rengager les Lusitaniens à la guerre étoient ineffaces; que leur Général ne s'obstinoit à la paix, que par des vûës secrettes, qui ne pourroient que tourner à mal, pour les intérêts de Rome; que par des procédés artificieux, la République s'attireroit plus de haine, que par l'infraction ouverte de la paix, & par une déclaration publique de la guerre. Les raisons, & les importunités du Consul emportérent enfin le consentement des Peres Conscripts. Le Peuple agréa, en Comices, le Decret du Sénat, & Viriathe fut, une seconde fois, déclaré l'ennemi de la République. C'est ici qu'on doit s'écrier, qu'est devenuë cette rigide équité, que nous avons si fort admirée, dans les premiers Romains! Ambitieux dans tous les temps, ils ne l'avoient jamais été avec si peu de bonne foy.

Le Consul Cœpio ne se vit pas plûtôt autorisé à recommencer la guerre, qu'il mit ses troupes en mouvement. Viriathe avoit alors fixé son séjour dans Arsa [a], ville de la Bétique, & s'y occupoit en des

[a] On ne sçait rien de précis de la ville d'*Arsa*, sinon qu'elle relevoit de l'Andalousie, & qu'elle étoit située dans le voisinage du

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

exercices de paix. Ce n'eſt pas qu'il eût entiérement mis bas les armes. La défiance le tenoit toûjours en haleine. Mais ſes précautions n'alloient plus, comme autrefois, juſqu'à ne s'éloigner jamais de ſon camp, & à n'y prendre quelques moments de ſommeil, que ſous ſon armure, & ſur la terre. Pour lors, il ſe donnoit un peu de relâche. Ce fut avec ſurpriſe qu'il apprit les nouvelles démarches de Rome, & l'approche du Conſul. Arſa n'étoit pas une ville aſſés forte, pour qu'il daignât s'y renfermer, & pour qu'il voulût en ſoûtenir le ſiége, en perſonne. Il l'abandonna donc à la merci des ennemis, & ſe retira dans ſon camp, où ſon armée l'attendoit. Pour rendre les Romains moins prompts à le ſuivre, il fit un affreux dégât dans tous les lieux de ſon paſſage. Enſuite, il entra dans le païs des [a] Carpétans, & y campa. Le Conſul s'arrêta quelques jours devant Arſa, & l'enleva au Luſitanien. Ce premier ſuccês donna des aîles au Romain, pour ſuivre Viriathe au lieu de ſa retraite. Il l'atteignit ſur les confins de la Carpétanie. Il s'en falloit bien que les troupes de Viriathe fuſſent auſſi nombreuſes, que celles du Conſul, & que les Luſitaniens fuſ-

Guadiana. Le Martyrologe d'Eſpagne la place aux environs d'*Argallen*, à deux lieuës de *Zalamea della Serena*, dans l'Eſtramadoure, Province de l'ancienne Bétique. Etienne de Byſance, Appien, Pline & Ptolomée, en ont fait mention. Ce dernier la met au nombre des villes de la Turdétanie. Molet a avancé, ſans preuve, qu'elle ſubſiſtoit autrefois dans le territoire d'*Arcos*. Ambroiſe Moralés, croit qu'elle étoit ſituée dans le même endroit, où eſt aujourd'huy *Arvaga*. Mais ces différentes poſitions n'ont d'autre appuy, que des conjectures fort incertaines.

a Les Carpétans habitoient le Royaume de Toléde, & preſque tout ce canton de la nouvelle Caſtille, que l'on appelle communément *la Manche*.

ſent

ſent en état de hazarder une bataille rangée. Cependant la fuite n'étoit pas du goût de leur brave Général. Il eut recours à la ruſe. Faire une retraite honorable, ſans riſquer de combat, c'étoit l'unique reſſource qui reſtoit à Viriathe, & qu'il ſçut ſe ménager, en grand Capitaine. Le Luſitanien rangea ſon armée ſur une colline, iſolée de toutes parts. Sa cavalerie, dont les chevaux ſurpaſſoient infiniment à la courſe ceux des Romains, fit un grand front, à la premiére ligne. Pour ſon infanterie, Viriathe la plaça derriére ſes eſcadrons, qui la couvrirent. Avant l'action, il avoit ordonné à ſes fantaſſins, de s'écouler inſenſiblement par le panchant de la montagne, dês qu'on donneroit le ſignal pour le premier choc, de deſcendre dans le vallon prochain, & de ſuivre, par pelottons, les diverſes routes, qui conduiſoient à certain lieu, qu'il avoit marqué. Là, toute ſon armée devoit ſe raſſembler, de divers côtés. Cependant les Romains s'efforcent de grimper ſur la hauteur. Déja ils étoient à portée de lancer le trait, lorſqu'à l'inſtant, la cavalerie même Luſitaniéne diſparut, avec leur Chef, & la colline, qu'on venoit de voir toute couverte de ſoldats, fut deſerte, ſans qu'il y reſtât un ſeul homme. Le Conſul fut plus ſurpris que ne l'eſt un chaſſeur, lorſqu'il voit partir à ſes yeux une volée d'oiſeaux, avant qu'il ait eu le temps d'ajuſter ſon arc, & de décocher ſes fléches. Il ordonne à ſa cavalerie de ſuivre l'ennemi, à toute bride. Viriathe & ſa troupe étoient déja bien loin. Il ne fut pas poſſible aux

De Rome l'an 613.
Conſuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

Front. Strat. l. 2. c. 13.

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

Cavaliers Romains de les atteindre. L'infanterie même des ennemis, qui s'étoit dérobée par bandes, avant le premier ébranlement des Légionnaires, parut être fonduë sous terre. On eut beau interroger les païsans répandus à la campagne, sur la route qu'elle avoit prise. Nul n'en put donner d'indices. Ainsi l'armée entiére de Viriathe arriva au rendés-vous, sans qu'il en eût perdu un seul homme.

Les Cavaliers Romains, de retour à leur camp, après une course inutile, tournérent l'affaire en plaisanterie. Ils n'aimoient pas leur Général. Ses maniéres brusques, son air farouche, & sa dureté à éxiger le service l'avoient rendu généralement odieux. Toute l'armée fut charmée d'avoir à rire sur son compte. *Chose inoüie!* disoit-on. *Un Consul Romain a eu à combattre une troupe de Lutins. Ces ombres ne l'ont pas plûtôt apperçû, qu'elles se sont perduës dans l'air, sans laisser sur la terre un seul vestige de leur apparition. Nous avons un Général, qui n'est bon, qu'à faire la guerre à des phantômes.*

Ces railleries étoient picquantes, Cœpio chercha l'occasion de s'en venger. Il la trouva peu de jours après. Devenu l'objet du mépris de ses troupes, le Consul déchargea d'abord son chagrin sur des Nations Espagnoles, qui n'avoient pas encore mérité son courroux. Il entra dans le païs des Vettons [a], & au delà, & fit partout un dégât épouvantable. Il est vrai que ces Peuples songeoient

Diod. Sicul.

[a] Les Vettons, Peuples de l'ancienne Lusitanie, s'étendoient en-

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

à prêter du secours à Viriathe ; mais jusques-là leur dessein n'avoit pas éclaté. Saccagés par les courses de l'armée Romaine, ils furent moins en état que jamais, de joindre leurs forces à celles du Lusitanien. Dans cet abandon, Viriathe se vit comme forcé, de renoüer les conférences pour la paix. Les Députés qu'il fit partir, pour s'aboucher avec le Consul, mesurérent leurs expressions, & sans faire paroître de foiblesse, ils affectérent un air de soumission. *Nous avions fait la paix avec Rome*, dirent-ils, *& le Peuple Romain l'avoit agréée. Est il bien possible que vous l'aiés rompuë ? Sans doute que vous vous êtes repentis, de l'avoir accordée, à des conditions trop avantageuses pour nous. Que ne vous expliquiez-vous, sur vos nouvelles prétentions, autrement que par la voye des armes ! Pour peu que vos propositions eussent été recevables, vous nous auriez trouvez dociles. Mettés-nous donc encore une fois à l'épreuve. Proposés vos demandes. Nous les accepterons, pourvû qu'elles ne donnent point d'atteinte à l'honneur d'une armée, qui soutient la guerre depuis quatorze ans, & qui n'est point affoiblie.* Le Consul entendit les Députés avec un air dédaigneux, & leur répondit en ces termes : *Mon frere a eu l'indulgence de vous accorder la paix. Le Sénat m'a chargé, moi, de vous faire la guerre. Je vous la ferai à outrance. Vos procédés ont mérité tout le courroux de Rome.*

tre le *Douero*, & le Tage. Leur païs comprenoit la partie méridionale du Royaume de Léon, & celle de la Province de *Tra los Montes*, qui est en deçà du premier de ces deux fleuves. Voyés le douzième volume, page 328.

De Rome l'an 613. Consuls. C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

Cependant, pour ne pousser point la vengeance à l'extrême, commencés par nous satisfaire, sur un point important. Bien des villes, autrefois nos alliées, se sont données à Viriathe. Qu'il nous livre les auteurs de leur défection ! C'est la premiére loy que je lui impose. Lorsqu'il l'aura éxécutée, je lui ferai entendre le reste de mes volontés.

Les Lusitaniens firent à leur Général le rapport d'une si triste négociation. Fût-ce dans lui nécessité ? Fût-ce condescendance? Fût-ce ambition, ou empressement de regner ? Quoiqu'il en soit, il sacrifia aux desirs du Consul les Chefs de toutes les villes, qu'il avoit prises sur les Romains, & parmi eux le pere de sa nouvelle épouse. Il fit tüer les uns dans son camp, & livra les autres, tout vivans, à la sévérité du Romain. Cœpio leur fit couper la main droite, sans en épargner un seul. Du moins, aprês une déférence si aveugle, Viriathe espéra, que le Consul s'adouciroit, & qu'il laisseroit respirer sa Nation. Il fut bien surpris, lorsque de la part du Général Romain, on vint lui annoncer, qu'il eût à dépouiller ses soldats des armes, qu'ils avoient portées avec tant d'avantage, & de les faire transporter, par faisceaux, dans le camp du Consul. C'étoit éxiger de ces Vainqueurs, ce que les Numantins avoient déja refusé à Pompéïus. La rage saisit le cœur de Viriathe, son armée frémit à la seule proposition, & l'emportement fut universel. Il fallut donc recommencer les hostilités.

Cependant le Consul s'avance, & prend ses postes dans une plaine, sur les bords d'une rivié-

re, qui sêparoit son armée, de l'armée Lusitaniéne. Viriathe étoit campé sur des montagnes inaccessibles, & pour barriére, il avoit mis le fleuve entre lui, & les ennemis. Jamais homme ne sçut mieux l'art des campements. Tout abondoit dans ses nouveaux retranchements, tandis que les Romains, dans les leurs, manquoient de bois, pour les usages ordinaires. Cependant nulle forêt aux environs, qu'en delà du fleuve, qu'il étoit dangereux de passer, sans pont, & sans bateaux, à la vûë d'un Général, toûjours attentif à profiter de ses avantages. Cœpio néantmoins crut que l'heure étoit venuë, de faire sentir son ressentiment à la cavalerie Légionnaire, presque toute composée de Chevaliers Romains, c'est-à-dire, de la plus brave Noblesse de la République. Ce fut-là le Corps qu'il choisit, pour passer l'eau à la nage, & pour aller couper du bois, sur des montagnes, que Viriathe obsédoit. L'ordre parut insensé, aussi étoit-il dicté par la passion. En vain les Lieutenants Généraux, & les Tribuns, qui composoient le conseil militaire, tâchérent de détourner le Consul d'un dessein, qui lui mettroit à dos bien des familles illustres. Cœpion fut inéxorable. Le souvenir d'une plaisanterie offençante, lui fit oublier toute autre considération. Il tint ferme, & prit plaisir d'exposer à la boucherie le corps le plus respectable de son armée. Les braves Chevaliers ne balancérent pas à éxécuter l'ordre de leur Général; mais le reste du camp en eut compassion de leur sort. Sans attendre le commandement, toute la cavalerie des Alliés se joignit aux

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

Cavaliers Légionnaires, & bien des manipules se liguérent, pour aller soûtenir ces victimes condamnées à périr. Enfin le détachement devint si considérable, que Viriathe lui-même ne jugea pas à propos de l'attaquer. On fit du bois dans la forêt, & on le rapporta au camp Romain.

Le péril évité n'adoucit pas la rage, que les Chevaliers avoient conçûë contre le Général. Au passage du fleuve, & durant leur marche vers la forêt, l'air n'avoit retenti que de malédictions, contre le barbare Consul. Au retour, lorsqu'on déchargeoit les chariots dans le camp, la voix d'un soldat fit entendre ces mots : *Brûlons, brûlons, de ce même bois, celui qui nous l'a fait coupper avec tant de risques !* Ces paroles furent le signal de la sédition la plus soudaine, & la plus cruelle, qui fût jamais. Dans l'émotion où étoient les esprits, chacun saisit son fagot, environna le Prétoire, & se prépara à brûler le Général tout vivant. Ces forcenés auroient exécuté leur dessein, si Cœpio, avec le secours de quelques gens sages, ne se fût sauvé par une fuite précipitée, & ne se fût dérobé, pour quelques jours, aux recherches des mutins. Ce récit au reste, que nous ne garantissons pas, n'est pas assez autorisé, pour qu'il nous ait paru incontestable. Auroit-il pû échapper à la connoissance de cette foule d'écrivains Grecs, & Latins, qui nous restent, s'il avoit les charactéres de vérité, suffisants pour se faire croire? Quoiqu'il en soit, l'événement qui va suivre jettera assés d'opprobre sur le méprisable Cœpio, sans le charger encore d'une infamie, que peut-être il n'a pas méritée.

Viriathe subsistoit toûjours dans son camp, & malgré la foiblesse de son armée, il insultoit du haut de ses montagnes, à la langueur des Romains. Cependant le desir de renoüer la paix avec Rome étoit profondément gravé dans son cœur. Il n'interrompit point ses négociations avec le Consul, même durant les hostilitez. Son but étoit de paroître invincible, pour obtenir un traité plus avantageux, & il ne vouloit la paix, que pour s'établir sur le Thrône. Le Lusitanien se servoit principalement de trois hommes, pour porter à Cœpion des paroles, & pour en rapporter. L'un s'appelloit Audax, l'autre Ditalcon, & le troisiême Minur. Viriathe ne doutoit point de leur affection, & les regardoit comme des amis attachez, & fidéles. C'étoit des perfides, aisez à corrompre, que l'intérêt dominoit, & qui n'étoient point effraïés du crime, lorsqu'il conduisoit à la fortune. Cœpio pénétra leur charactére, & négocia avec eux d'une toute autre maniére, que ne l'avoit prétendu le Général, qui les envoyoit. Par des présents, par des promesses, & par de plus grandes espérances encore, il amena les trois Députez à lui promettre, qu'ils donneroient la mort à leur Chef. Que de barbares mercénaires ayent osé commettre un si cruel attentat, on en est moins surpris. Mais qu'un Consul Romain ait été l'Auteur d'un pacte, si contraire à l'humanité, au droit des gens, & à la foy publique, c'est un fait qui paroîtroit incroyable, s'il ne nous avoit été transmis par tous les écrivains de l'Antiquité. Il fut aisé à des hommes de con-

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.
App. in Iberic. Val. Max. l. 9. c. 6. Florus l. 2. c. 17. Orosius l. 5. c. 4. Epit. Liviana, &c.

De Rome l'an 613. Consuls. C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

fiance, de prendre leur temps, pour assassiner leur maître, & leur ami. A tous les moments du jour & de la nuit, ils avoient les entrées libres chez le Général. Comme Viriathe étoit infatigable, il ne reposoit guére qu'à la dérobée, & lorsque l'excês du travail l'obligeoit, à prendre un instant de sommeil. Un jour qu'il étoit étendu sur la terre, encore vêtu de sa cuirasse, la tête couverte de son casque, & profondément endormi, les assassins entrérent dans sa tente, s'y trouvérent seuls, & saisirent l'occasion. De tous les endroits de son corps, Viriathe n'avoit de découvert que la gorge. Ce fut par là qu'ils luy donnérent la mort. Ces perfides le laissérent nageant dans son sang, sans qu'il eût pû pousser un seul cri, pour appeller du secours. La fuite fut le seul parti qui resta aux assassins. Aprês avoir traversé, à l'ordinaire, les gardes de leur armée, les trois scélérats se rendirent au camp du Consul, lui annoncérent la mort de son ennemi, & lui demandérent la récompense promise. Ils éprouvérent alors, que des traîtres deviennent méprisables à ceux mêmes, qui profitent de leur trahison. *Contentés-vous*, leur dit Cœpio, *des dons que vous avez reçûs de moy. Si vous avés d'autres prétentions, adressés-vous au Sénat Romain. Il est le seul distributeur des graces. Je dois vous avertir d'avance, qu'il n'a jamais été du goust de nos Magistrats, de récompenser les meurtriers de leurs Généraux. Tout ce que je puis faire pour vous, c'est de vous accorder un asile.* Par là, le Consul prétendoit faire illusion au public, & détourner de dessus lui la haine d'une mauvaise

action,

action. Nul n'ignora qu'il en étoit l'autheur, & la postérité luy a rendu justice. Son nom est encore en éxécration dans l'Histoire.

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

Chez les ennemis, le sommeil de Viriathe parut plus long que de coûtume. Enfin on entra dans sa tente, & l'on fut étonné de voir sans vie, le plus grand homme que l'Espagne eût vû naître, & toute l'espérance de sa patrie tombée, avec lui. D'abord la douleur de sa perte s'exprima par des transports de rage. Lorsque les esprits furent un peu calmez, on rechercha les autheurs du crime; mais il n'avoit point eu d'autres témoins, que les assassins mêmes. Le soupçon ne put tomber que sur Audax, Dimalcon, & Minur, ou du moins sur quelqu'un des trois. Lorsqu'on sçût, qu'ensemble ils s'étoient refugiez dans le camp ennemi, & que le Consul les y retenoit sous sa protection, on ne douta plus, que ces perfides n'eussent prêté leurs bras aux desseins de Cæpio. Les Lusitaniens, qui ne pûrent soulager leur douleur par la vengeance, la témoignérent du moins par de magnifiques funérailles, à leur maniére. On éleva un bucher, on posa dessus le corps du défunt, on l'arrosa du sang d'un grand nombre de victimes, puis les cavaliers firent des évolutions, & les fantassins voltigérent, en dansant, autour de la Pyramide. La cérémonie ne finit, que quand le feu fut éteint. Nouveau spectacle funéraire, lorsqu'on eut recueilli les ossements du mort, & qu'il fallut les enfermer dans le tombeau, qu'on lui avoit dressé. Deux cents paires de Gladiateurs, combattirent dans

Epit. Liviana. Diodorus apud Vales. & App. in Iberic.

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

l'arêne, & l'ensanglantérent. Ceux qui moururent dans le combat, se persuadérent, que leurs ombres iroient servir d'escorte à celle de leur Général, & méprisérent la vie, pour le suivre, disoient-ils, au lieu du repos. Aussi jamais Capitaine ne fut plus aimé de ses soldats. L'antiquité a regardé comme un prodige, cet asservissement volontaire de toute une Nation, aux commandements d'un homme, sans biens, sans naissance, & dont le premier métier avoit été celui de Bandit. Est-il possible, a-t-on dit, que tant de vertus militaires, & civiles se soient trouvées réunies dans un homme, d'une profession si décriée? En effet, sçavant dans l'art des combats, Viriathe prit de la supériorité sur tous les Préteurs, & sur tous les Consuls, que Rome lui opposa, durant quatorze ans. Suivi, selon les temps, tantôt d'une grosse armée, tantôt d'un petit nombre de combattants, fort ou foible, il sçût toûjours faire la guerre à son avantage. Supérieur en forces, il gagnoit des batailles, il prenoit des Villes, il assujettissoit des Provinces, il subjuguoit des Nations. Avec un petit corps d'armée, il évitoit les rencontres, il se retranchoit dans des lieux inaccessibles, il ne donnoit qu'avec précaution, il fatiguoit l'ennemi à la longue, & ne revenoit jamais que victorieux, d'une campagne. Du reste, à l'égard des ennemis, rigide observateur de sa parole, il étoit fidéle aux Traitez, jusqu'au scrupule. A l'égard de ses soldats, Viriathe sçavoit également les contenir, les ménager, & les encourager au travail; plus encore par ses exem-

Diod. apud Vales.

ples, que par ſes diſcours. Indépendant des Loix d'une République, il eût pu, ſans contradiction, ſéparer, pour ſes uſages, la meilleure partie du butin. Il le partagea toûjours également avec ſes troupes. Chaſte, tempérant, déſintereſſé, s'il eut de l'ambition, il ne la rapporta qu'au bien commun, & ne ſouhaita de regner, que pour donner une forme au Gouvernement des Peuples, qu'il avoit ſauvés, ou conquis. Il n'eſt donc pas étonnant, qu'un ſi grand Capitaine n'ait jamais vû naître de ſéditions, dans une armée de volontaires, que nulle authorité ſupérieure ne forçoit à l'obéiſſance. Enfin pour finir ſon éloge par un trait, qui doit ſeul rendre ſa mémoire immortelle, *Rome le jugea invincible, & ne crut pouvoir terminer la guerre avec lui, que par la plus infame trahiſon.*

De Rome l'an 613. Conſuls. C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

App. in Iberic.

Les événements qui ſuivirent la mort de Viriathe, rendirent un témoignage, encore plus ſenſible à ſon habileté. Les Luſitaniens ne ſe livrérent pas au déſeſpoir, auſſi-tôt après la perte qu'ils en avoient faite. Ils ſe choiſirent un nouveau conducteur. Les uns l'appellent Tantalus, & les autres Tantanus. Quoiqu'il en ſoit du nom; l'armée Luſitaniéne trouva bien de la différence, entre l'ancien Général, & ſon ſucceſſeur. On ne peut nier que celui-ci n'eût de la bravoure, & de la réſolution; mais, dès ſa premiere démarche, il embraſſa de trop vaſtes deſſeins, & tenta une entrepriſe au deſſus de ſes forces. Sagonte étoit alors une des plus grandes, & des plus ſuperbes villes de l'Eſpagne Tarragonnoiſe. Détruite autrefois par An-

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

nibal, elle avoit été rebâtie par son destructeur même, qui lui avoit donné le nom *de Carthage*. Enfin reconquise par le grand Scipion, ornée, fortifiée, & repeuplée par ses soins, elle avoit repris son premier nom de Sagonte, & subsistoit, sous la protection de la République. C'étoit pour la venger, que les Romains étoient entrez d'abord en Espagne, & sa cause à soutenir leur avoit donné lieu, d'entreprendre la conquête de ce vaste continent. Il parut à Tantalus, que s'il se rendoit maître d'un poste si fameux, il effaceroit, par une première action, la gloire de son Prédécesseur, & qu'il rempliroit l'armée Consulaire de la terreur de son nom. Le projet étoit grand; mais il n'étoit pas praticable. Etoit-il possible qu'il pénétrât à travers tant de païs, avec une armée, qu'il n'avoit point encore commandée en chef, & qu'il traversât tant de fleuves, qui se trouveroient sur la route? En effet, Cæpio suivit les ennemis en queuë, & les fit plus d'une fois repentir de leur marche insensée. Enfin l'armée Consulaire les devança, & leur donna bataille, après qu'ils eurent passé le fleuve Bétis. Les Lusitaniens repoussez, & mis en désordre, se virent comme enveloppés, d'un côté par la riviére, de l'autre par les troupes Romaines. Nul espoir de salut dans la résistance, & plus de ressource, que dans la clémence du vainqueur. Tantalus mit les armes bas, & se rendit à discrétion. Pour lors le Consul se crut au faîte de la gloire, & dans l'espérance du triomphe, il crut pouvoir effacer les tâches de sa conduite passée. Par un excès de douceur, il accepta

les offres des Luſitaniens, & leur fit une compoſition plus favorable, qu'ils n'avoient lieu d'eſpérer. Il conſidéra cette armée, qui, depuis quatorze ans, donnoit tant d'exercice à la République, comme une milice compoſée de gens ſans feu, & ſans lieu. Pour la déſunir, il propoſa à ces Eſpagnols, autrefois ſi formidables, de ſe ſoumettre à la paix, qu'il leur offroit, & d'aller cultiver la région, qu'il leur attribuëroit, en propriété. L'offre fut acceptée. Ces terribles guerriers devinrent d'induſtrieux laboureurs, & par là, la Province ultérieure fut entierement pacifiée.

De Rome l'an 613.
Conſuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

On peut bien juger, que la réüſſite d'une guerre ſi importune, ne put être qu'infiniment agréable au Peuple, & au Sénat Romain. Pour de bien moindres ſuccês, la plûpart des Généraux de la République avoient obtenu les honneurs du triomphe. Ici le Sénat ne meſura pas la récompenſe ſur l'importance du ſervice; mais ſur les raiſons d'honneur. On apprit à Rome par quelles voyes le Conſul s'étoit débaraſſé de Viriathe. On joüit des fruits de ſon crime, ſans l'approuver. C'étoit du moins un reſte d'équité, ou de bienſéance, dans une ville, dont les mœurs commençoient à ſe corrompre. On ne voulut pas donner à l'univers la ſcéne d'un triomphe, acheté par d'infames procédés. Le Sénat déſapprouva hautement la conduite du Conſul, & par là il répara, en quelque ſorte, l'honneur de la République. Tout ce qu'on put faire, fut de laiſſer encore une année ce même Cæpio, commander dans l'Eſpagne ultérieure, avec le titre de Proconſul. C'eſt ainſi

App. de virîs illuſtr.

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

que dans les états, où la vertu est déchûe de son ancienne vigueur, les gens utiles, même par les voyes les plus condamnables, ne sont qu'à demi punis, & qu'à demi récompensez. Telle fut alors, la politique des Romains.

La guerre d'Espagne, d'un côté, étoit plus allumée que jamais contre les Numantins, & de l'autre, entiérement éteinte, par la mort de Viriathe, & par la *dédition* de Tantalus. A Rome cependant, on jouissoit d'une tranquillité parfaite, sous l'administration du sage Consul Lælius, resté en Italie. De son temps, & dans son année, [a] l'Edile P. Licinius Crassus emploïa, pour les jeux publics, les deux plus habiles Poëtes tragiques, qui fussent alors à Rome. [b] Le premier étoit Pacuvius, dont

Cic. in Bruto.

a Publius Licinius Crassus, qui remplaça Scipion Nasica dans la dignité de suprême Pontife, étoit fils de Publius Mucius Scævola. C'est ce Mucius, qui gouverna la République Romaine, en qualité de Consul, pendant l'année 578. & qui triompha des Liguriens. Son fils Mucianus passa dans la famille Licinia, par voye d'adoption, & porta, selon l'usage, le nom de son pére adoptif. Il réünissoit dans sa personne, au rapport d'Aule-Gelle, tous les avantages de la nature, & de la fortune. Cicéron, dans son *Brutus*, le met au nombre des plus éloquents personnages de son siécle. Il est vray, que les Historiens, en nous traçant l'éloge, & les principales actions de Licinius Mucianus, ne nous ont point fixé le tems précis de son Edilité. Mais à leur défaut, les conjectures nous tiennent lieu de preuves, comme aux autres Analistes, pour placer son élection, sous l'année 613. de la fondation de Rome. Mucianus étoit alors des plus illustres prétendants aux Magistratures Curules. Son mérite, & les suffrages des plus distingués de la République, luy assûroient la préférence sur ses concurrents. Il se présenta devant les Comices, dit Cicéron au livre prémier de l'Orateur, avec une suite nombreuse des plus nobles Citoyens, tous alliés à sa famille. Il étoit sur-tout accompagné de son parent & son ami Servius Sulpicius Galba, personnage consulaire, & recommandable par son éloquence. Celuy-cy avoit marié son fils Caïus Sulpicius, avec la fille de Mucianus, & ce mariage avoit cimenté leur ancienne union.

b Marcus Pacuvius, selon la chronique de saint Jérôme, se fit

la veine n'étoit point encore glacée, à l'âge de

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

connoître par ses tragédies, dans la troisiême année de la cent cinquante-sixiême Olympiade, qui répond à l'an de Rome 599. Il eut pour mére la sœur d'Ennius, & non pas sa fille, comme l'a prétendu Eusébe de Césarée, & Crinitus après luy. Il nâquit à Brindes, d'où il se rendit à la capitale. Pline & Aule-Gelle asšûrent, que ce Poëte avoit du goût pour la peinture. Le prémier vante un de ses tableaux, qui fut suspendu aux murs du Temple, que les Romains avoient dédié à Hercule, dans le marché aux bœufs. Mais son génie le rappelloit sans cesse à l'étude de la Poësie. Il publia des piéces de théatre de sa façon, qui luy méritérent les suffrages du public. Après avoir soutenu, jusqu'à une extréme vieillesse, la réputation qu'il s'étoit acquise en ce genre, il quitta Rome, & prit le parti d'aller goûter à Tarente les douceurs d'une vie tranquille. Pacuvius y passa le reste de ses jours, & mourut âgé de quatre-vingt-dix ans. Luy-même, il composa son Epitaphe en quatre vers Latins, qu'Aule-Gelle a eu soin de transmettre à la posterité. Elle est conçuë en ces termes. *Passant, ce sépulchre attend de toi un regard. Il t'invite à jetter un coup d'œil sur l'inscription que voicy. Sous cette tombe sont renfermés les os du Poëte Marcus Pacuvius. Je ne t'arrêterai pas davantage. C'est la seule chose dont je voulois t'informer. Adieu.*

Adolescens, tamen etsi properas, hoc te Saxum rogat.
Utei ad se aspicias, deinde quod scriptum est legas.
Hic sunt Poetæ Marcei Pacuvei sita
Ossa. Hoc volebam nescius ne esses. Vale.

L'Epitaphe se ressent de la simplicité, & de la modestie du Poëte. Avant luy Nævius avoit fait graver la sienne, sur son tombeau. Le faste & l'orgüeil poëtique s'y font encore plus remarquer, que son éloge. C'est ainsi qu'il parle de luy-même. *Si les divinités pouvoient pleurer un homme mortel, les Muses pleureroient la mort du Poëte Nævius. Depuis qu'il est passé dans le Royaume de Pluton, les Romains ont desappris à parler Latin.*

Mortaleis immortaleis flere si foret fas
Flerent Divæ Camænæ, Nævium Poetam
Itaque postquam est Orchio traditus thesauro,
Oblitei sunt Romæ loquier Latinâ linguâ.

Plaute n'a pas été plus retenu dans l'Epitaphe, qui luy est attribuée par Varron. *Depuis que Plaute est mort*, dit-il, *la Comédie est en larmes, le théatre est desert, les ris, les jeux, la prose, & la poësie, le pleurent à l'envy.*

Postquam morte datu'st Plautus, Comædia luget;
Scena est deserta. Dein risus, Ludu', jocusque

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

quatre-vingts ans. Le second fut ce fameux Attius, pour lors à la fleur de l'âge, & qui ne comptoit que a trente ans. Quoique la langue Latine

Et numeri, innumeri simul omnes collacrumarunt.

Lilio Giraldi met sur le compte de Pacuvius une histoire badine, où les femmes sont traitées d'une maniére fort incivile. Il cite pour garant l'Epître d'un certain Valérius à Rufin. On peut la voir dans le huitiême Dialogue de l'histoire des Poëtes. Le même Autheur a recüeilli de luy une ancienne Enigme, sur la Tortuë. Nous renvoyons au Recüeil qu'il a composé, sur les Enigmes des anciens.

a Saint Jérôme dans sa chronique, rapporte la naissance du Poëte Lucius Accius, ou Attius, à l'année de Rome 583. sous le Consulat d'Aulus Hostilius Mancinus, & d'Aulus Hostilius Serranus. Ce Poëte, ajoûte le même Chronologiste, étoit issû d'un Affranchi. Dès la cent soixantiême Olympiade, qui concourt avec l'année de Rome 613. Il s'étoit rendu célébre par ses piéces Dramatiques, que les Ediles firent représenter sur le théatre de Rome. Il ne faut pas néantmoins dissimuler, que cette époque ne paroît pas pouvoir s'accorder, avec le témoignage de Cicéron. Celuy-cy s'étoit entretenu souvent avec Lucius Accius. C'est lui-même qui nous l'aprend dans son *Brutus*. D'ailleurs il paroît résulter d'un endroit de la prémiére Philippique, qu'une des Tragédies de ce Poëte fut représentée, soixante ans après sa mort, vers l'année de Rome 709. qui termina la vie de Jules César. Dans cette supposition, on doit fixer la mort d'Accius à l'année 649. ou 650. pour avoir les soixante ans, qui se sont écoulés jusqu'à l'année 709. Mais s'il est vray qu'Accius soit mort en 650. il est encore plus vray, que l'année 647. fut celle de la naissance de Cicéron. On sera donc forcé de dire, contre toute vray-semblance, que l'Orateur Romain, dès l'âge de trois ans, avoit eu de fréquentes conversations avec le Poëte tragique. On ne peut concilier ces contradictions apparentes, qu'à la faveur d'une interprétation sensée. Cicéron nâquit dans l'année 647. sous le Consulat de Caïus Atilius Serranus, & de Quintus Servilius Cæpio. C'est un fait reconnu, & attesté de tous les Historiens. La raison nous persuade, qu'il avoit au moins quinze, ou vingt ans, lorsqu'il contracta un commerce d'amitié avec Accius. A ce compte, la vie du Poëte sera prolongée d'environ dix-huit ans, jusqu'à l'année 668. ou environ. Il reste à trouver une suite de soixante années, pour parvenir à la sept cents neuviême. Cicéron luy-même, nous fournit, sur ce point, un dénoüement heureux. Il fait entendre que la Tragédie d'Accius, fut reproduite sur la scéne, dans le cours de l'année 709. & qu'elle fut reçuë avec de grands applaudissements, soixante ans

fût

fût dès lors dans sa pureté, on trouvoit néant-

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

après sa prémiére représentation. Qu'est-il nécessaire de compter, comme ont fait quelques-uns, ces soixante années depuis la mort de l'Autheur? Le Texte de Cicéron ne présente, en aucune maniére, ce dernier sens. Il dit seulement qu'une des Tragédies d'Accius fut représentée, pendant la célébration des jeux, & que Brutus un des meurtriers de Jules César, ne présida point au spectacle, parce qu'alors il avoit pris le parti de s'absenter de Rome, pour se mettre en sûreté. Pensera-t'on, continuë-t'il, que Brutus n'eut aucune part aux applaudissements du Peuple Romain, & que le seul Accius en reçut tout l'honneur, comme s'il avoit reparu sur la Scéne après un intervale de soixante ans. *Nisi forte Accio tum plaudi, & sexagesimo post anno palmam dari putabatis, non Bruto.* Voilà donc saint Jérôme & Cicéron d'accord, sur l'époque de la naissance d'Accius. Ainsi, rien n'empêche plus de dire, que le Poëte est né l'an de Rome 583. qu'il a vêcu plus de quatre-vingts ans, & par conséquent que Cicéron aura eu le tems de le connoître, & de s'entretenir souvent avec luy. Mais aussi on le perd de vûë dans le trait historique, recüeilli par Valére Maxime. Il assûre qu'un Accius refusa un jour de se lever, pour honorer la présence de Jule César, qui entroit dans une assemblée de gens de Lettres. Un fait si éloigné ne peut convenir au Poëte Accius; à moins qu'on ne dise, qu'il ne s'agit point icy du grand Jule César, mais de quelqu'un de ses ancêtres, plus voisin du tems que nous parcourons.

Accius courut la même carriére que Pacuvius. Mais celuy cy avoit presque fini sa course, lorsque le jeune Poëte commençoit à se montrer dans la lice. Tous deux avec un mérite différent pour le théatre, ils réünirent en leur faveur, les suffrages des Romains. Pacuvius dit Horace, étoit plus sçavant, & l'autre plus sublime.

Ambigitur quoties uter utro sit prior, aufert
Pacuvius docti famam senis, Accius alti. 1. Epist. l. 2.

Ce jugement d'Horace est confirmé, par celuy de Quintilien. Pacuvius, en effet, avoit cultivé son esprit par la lecture des Autheurs Grecs, dont il avoit recüeilli les richesses, pour les faire passer dans ses piéces. Aussi Aule Gelle, au chapitre 14. du livre 7. appuyé de témoignage de Varron, propose-t'il Pacuvius comme un modéle à suivre, si l'on considére dans ses Poësies, l'abondance des pensées, & la fécondité des expressions. Pour Accius, de l'aveu des anciens Autheurs, il avoit en partage, la force & l'énergie, qui manquoient au prémier. Enfin l'un & l'autre excelloient, par la noblesse des sentimens, & par le choix judicieux des caractéres, qu'ils donnoient à leurs personnages. Cependant Quintilien, quoyque partisan d'Accius & de Pacuvius, auroit souhaité, que leurs ouvrages

moins de la dureté, dans l'élocution de l'un, & se fussent soutenus, par l'élégance dans les tours, & par la politesse du langage. Mais, selon luy, cette rudesse de style qu'on leur reproche, étoit moins le défaut des deux Poëtes, que celuy du siécle où ils vivoient. Cicéron n'en juge pas ainsi dans son Brutus. Il convient que Pacuvius & Cæcilius, n'avoient pas les graces de l'élocution, dans un siécle qu'il appelle le bel âge de la probité Romaine, & de la langue Latine. Cet heureux tems fut celuy de Lælius, & du second Scipion. Parmi les grandes qualités, qui les élevérent au-dessus du vulgaire, ils eurent le mérite de s'exprimer purement, & avec délicatesse, soit dans leurs écrits, soit dans l'usage ordinaire de la vie civile. Avant Pacuvius & Accius, Plaute & Térence avoient répandu dans leurs écrits, toutes les finesses de la Latinité. C'est donc à tort que Quintilien, pour excuser la diction peu correcte & surannée des deux Poëtes, accuse la barbarie de leur siécle.

De Rome l'an 613.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

Aule Gelle nous apprend, qu'Accius, dans le dessein de passer en Asie, prit sa route par Tarente, qu'il y visita Pacuvius, & qu'il luy fit la lecture de la Tragédie d'*Atrée*. Le vieillard donna de grandes loüanges à cette piéce; mais il ne dissimula point à l'Autheur les endroits foibles de son Poëme. Les expressions luy en paroissoient dures. Il en jugeoit les caractéres outrés. Les incidents luy sembloient trop brusques, & mal préparés. Non seulement Accius eut la déférence de se rendre aux avis de Pacuvius, mais il s'en fit honneur, & tourna la critique à son avantage. *Votre censure*, reprit-il, *me répond dans la suite, du succès de mon travail. La nature de l'esprit ressemble fort à celle des pommes. D'abord elles sont dures & aigres. Dans leur maturité, elles deviennent douces & agréables au goût.* Apparemment que l'expérience & les réfléxions achevérent, dans Accius, ce que les leçons de Pacuvius avoient commencé. Car il se consacra entiérement à la Poësie Dramatique. Avec les talents qu'il avoit pour le théatre, il pouvoit se flatter de devenir un Orateur célébre. Mais son inclination ne le portoit point-là. Quelqu'un, dit Quintilien, voulut l'engager à s'essayer dans la carriére de l'éloquence. Je m'en garderai bien, répondit-il. Sur la Scéne, j'ai la satisfaction de ne faire dire à mes Acteurs, que ce qui me plaît. Dans le Barreau, j'aurois le chagrin d'entendre des choses désagréables. Macrobe, Priscien, Festus, & Nonnius Marcellus luy attribuent des Annales historiques en vers, & un Traité de Poësie, divisé en plusieurs livres, sous le titre de *Didascalica*. Il est incertain si c'est luy que Cicéron a eu en vûë, au prémier Livre des loix, où il s'explique ainsi, touchant un Accius, qui avoit composé des Annales historiques. C'est, dit-il, un Autheur frivole, qui a compilé quelques recüeils Latins, sans avoir jamais puisé dans les sources Grec-

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. Lælius Sapiens, & Q. Servilius Coepio.

de l'autre. Il faut croire que, dans eux, le génie suppléoit les défauts du langage. Au reste, il n'est pas étonnant, que Licinius Crassus ait fait une dépense extraordinaire, pour la magnificence du théatre, où l'on représenta ces piéces, & pour l'appareil des autres spectacles, qu'il consacra au divertissement public. Crassus fut tout à la fois, dit-on, le plus noble citoyen de Rome. Grand Orateur, & très-habile Jurisconsulte, il joignit à tous

ques. Les minuties dont il a grossi son histoire, ne sont pas supportables. S'il s'éleve quelquefois, c'est avec une ostentation qui révolte. On ne croira pas aisément, que ces termes de mépris tombent sur un homme, dont Cicéron fait l'éloge, en différents endroits. Ajoûtés, pour surcroît de preuve, que l'Orateur Romain ne fait icy passer en revuë que des Annales écrites en prose; or le Poëte Accius avoit composé les siennes en vers.

Entre les principales piéces de ce Poëte, on compte les Tragédies de Térée, de la Thébaïde, de Phyloctéte, d'Andromaque, de Médée, de Méléagre, d'Atrée, de Clitémnestre, & des Troades; tous sujets empruntés des Grecs. Il trouva dans l'expulsion du dernier Tarquin, le sujet d'une piéce tragique, qu'il intitula BRUTUS. Manuce s'est persuadé, sans raison, qu'elle fut représentée pendant la solemnité des jeux, qui furent célébrés, après le meurtre de Jule César. Mais il est évident, par la seconde, & par la cinquième lettre à Atticus (L. 16.) qu'alors on joüa la Tragédie de Térée, comme on aura occasion de le prouver dans la suite de l'histoire. On conçoit bien, que les fureurs de Térée, & les malheurs de Progné & de Philoméle, qui faisoient le fond de cette derniére piéce, donnoient lieu aux traits les plus picquants contre la tyrannie. Quelques-uns le font Autheur de deux Comédies, dont l'une a pour titre *les Nôces*, & l'autre est intitulée, *le Marchand*. Pline assure au chap. 5. du Livre 34. que ce Poëte quoique de petite taille, se fit ériger une statuë fort grande, dans le Temple des Muses. Si l'on en croit la chronique de saint Jérôme, il fut un de ceux que les Romains envoyérent à Pisaure, ville d'Ombrie, pour s'y établir en forme de Colonie. Le même saint Pere ajoûte, qu'Accius acquit dans la campagne voisine, un Domaine, qui de son nom fut appellé *Fundus Accianus*. Cette ville donna naissance à un autre Accius, habile Orateur, contre qui Cicéron défendit Cluentius. Peut-être fut-il parent du Poëte tragique.

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

ces titres, le suprême Pontificat de la Religion. Ainsi à tout prendre, nul n'eut alors ni plus d'autorité que lui, dans la République, & ne fut plus en état de faire des largesses, & des profusions au Peuple.

Nous avons dit que la licence des mœurs, qui croissoit toujours, avoit eu besoin d'être reprimée. Le nombre des Tribunaux pour juger les coupables s'étoit multiplié, & les délations s'y portoient en foule, & sans égard. Si l'impunité des crimes étoit un mal dangereux, aussi la fureur des accusations causa bien des désordres. On eut lieu de craindre que, l'innocence ne fût souvent opprimée par la calomnie. Il fallut donc tout le zéle d'un Tribun du Peuple, nommé [a] Memmius, pour arrêter cette innondation d'accusateurs, qui déféroient indifféremment les plus vertueux Citoyens, comme les plus scélétats, & qui profitoient souvent de l'absence de ceux, que la République employoit dans les Provinces, pour imprimer une tâche à leur réputation. Memmius minuta donc une Loy, qui renferma deux articles. 1°. Elle défendoit d'intenter aucune action pour crime, contre ceux, que les affaires publiques occupoient en Province. 2°. Elle ordonnoit, que tout délateur, dont la mauvaise foy paroîtroit évidente dans sa

Aul. Gel. l. 1. c. 13.

Cic. in Orat. pro Roscio Amer.

[a] La famille Memmia donna des Ediles Plébéïens, & des Tribuns du Peuple à la République. De là, on prouve qu'elle étoit Plébéïenne d'origine. Cependant Virgile, par un excês de flaterie, trouve la tige de cette maison, dans Mnestée, l'un des compagnons d'Enée. C'est une fiction pardonnable aux Poëtes, qui depuis long-tems, se sont mis en possession de donner des Lettres de noblesse à leurs Mécénes.

dénonciation, seroit marqué au front de la lettre K, c'est-à-dire de la premiére lettre du mot Kalomniateur, selon l'ortographe de ces temps-là. L'empreinte se faisoit, ou avec un fer chaud, ou en petits points, avec l'extrêmité d'une aiguille. Cette marque étoit infamante, & quiconque l'avoit reçûë, n'étoit plus admis à rendre témoignage. Telle fut la fameuse [a] Loy Memmia, qu'on accepta en Comices, qui subsista long-temps, & que l'Empereur Trajan changea, dans la suite, en la peine du [b] *Talion*.

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO,

Plin. jun. in panegyr.

Après tout, le débordement du vice n'étoit pas général à Rome. Il se trouvoit encore de ces ames fortes, qui se sentoient de l'innocence, & de la fermeté des vieux temps. On en vit un exemple; dans la juste sévérité, qu'un pere exerça à l'égard de son fils. T. Manlius Torquatus avoit transmis, par une adoption, un de ses enfants, dans la famille Junia. Ce fils étoit D. Junius Manlianus. Devenu Préteur, Junius avoit gouverné la Macédoine, avec une avarice sans bornes. Ses vexa-

Val. Max. l. 5. c. 8. & Cicero de finib. l. 1.

a Plusieurs Jurisconsultes modernes ont chicanné sur le nom de *Memmia*, que nous donnons à cette loy. Ils prétendent qu'il s'agit icy de la loy Remmia. Ils citent en preuve les Pandectes de Florence, & différents Codes du Droit Civil, où on lit *lex Remmia*, au lieu de *lex Memmia*. On n'ose assûrer qu'elle ait été promulgée, dès l'année de Rome 613. Nous ne pouvons produire sur cela aucun témoignagne positif. On sçait seulement qu'elle fut en vigueur au siécle de Cicéron, & que long-tems avant luy, elle servit de rempart aux Citoyens Romains, contre l'audace des délateurs. Ainsi, nous avons cru devoir suivre l'ordre des années, établi dans les Annales de Pighius, qui place l'institution de la loy *Memmia*, sous l'année de Rome 613.

b Voyés ce que nous avons dit sur la loy du Talion parmi les Romains, dans le troisiéme volume, pages 99. & 187. notes *a*.

De Rome l'an 613.
Consuls.
C. LÆLIUS SAPIENS, & Q. SERVILIUS COEPIO.

tions étoient devenües si criantes, que la Province fut obligée de faire partir des Députez, pour en porter la plainte au Sénat. Déja le procês du Préteur concussionnaire s'instruisoit, lorsque Manlius, son veritable pere, s'offrit également aux Sénateurs, & aux Envoyez de Macédoine, d'être le Juge de son fils, & de le punir à la rigueur, s'il le trouvoit coupable. Manlius passoit à Rome pour un sçavant Jurisconsulte, pour un homme intégre, & pour un pére rigide, & infléxible. D'ailleurs la Loy, qui donnoit le droit aux peres de famille, d'être les premiers Juges de leurs enfants, n'étoit pas encore abolie, en son entier. Le Sénat, & les parties de Junius, convinrent donc ensemble, de s'en remettre à la décision du pere même de l'accusé. Ce grave Sénateur employa deux jours à examiner les piéces du procès, & prononça l'Arrêt contre son fils, en ces termes: *Que le coupable Junius soit à jamais éxilé de la maison paternelle, & de toutes les terres de la République*. C'étoit alors la punition la plus rigoureuse, qu'on pût imposer, pour le crime de péculat. Aussi le fils en conçût une douleur si vive, que la nuit suivante il s'étrangla lui-même. Le pere parut si peu touché de la mort de son fils, qu'il ne daigna pas même assister à ses obséques. Dans le temps qu'on le portoit au bûcher, il donna, à l'ordinaire, audience à ses clients, & ne fit appercevoir sur son visage, pas même le moindre signe de douleur. Cette mâle rigidité étoit, ce semble, héreditaire dans la famille des Manlius. Celui-ci voïoit tous les jours, dans son ve-

ſtibule, le buſte de celui de ſes ancêtres, qui avoit fait trancher la tête à ſon propre fils, pour un défaut d'obéiſſance aux ordres de ſon Général. Le crime plus atroce de Junius méritoit encore moins la compaſſion d'un pere, qui s'en croyoit déshonoré.

De Rome l'an 614.
Conſuls.
L. CALPURNIUS PISO, & M. POPILLIUS LÆNAS.

La guerre d'Eſpagne, ou plûtôt celle de Celtibérie, duroit depuis quinze ans, lorſque la République ſe donna pour Conſuls, un [a] Lucius Calpurnius Piſo, & un M. [b] Popillius Lænas. Le premier eut Rome pour le lieu de ſon ſéjour, & ſon adminiſtration ſe termina aux affaires d'Italie. Le ſecond fut deſtiné, par le ſort, à remplacer Pompéïus dans l'Eſpagne citérieure, & à y réparer ſes fautes. A l'égard de la Province ultérieure, ce même Cæpio, qui venoit d'y terminer la guerre, par l'indigne aſſaſſinat de Viriathe, y fut confirmé Gouverneur, avec la qualité de Proconſul. Quelle honte pour les Romains, de n'eſtimer plus les hommes par leur probité, mais par le profit, qui revenoit à leur Republique de leurs procédés les plus odieux! Dans les ſiécles de la vertu Romaine, ce Conſul eût été ſans doute revoqué, & peut-être auroit-il trouvé un accuſateur, qui l'auroit fait condamner à l'éxil. Toute la ſévérité des

a Pighius & Caſſiodore déſignent Calpurnius Piſo, par le prénom de Cneïus. C'eſt une erreur dont nous avons la preuve dans le Texte de l'hiſtoire des Machabées, au livre 1. chap. 15. & dans celuy de Valére Maxime. Le Conſul de cette année y eſt nommé *Lucius*, & non pas *Cneïus*.

b Nous avons parlé, dans le douziême volume, des deux familles Calpurnia & Popilia. Dans le quatriême, page 262. on a repréſenté l'origine du ſurnom *Lænas*, qui ſe perpétua dans une branche des Popilius.

De Rome l'an 614.
Consuls.
L. CALPURNIUS PISO, & M. POPILLIUS LÆNAS.
Val. Max. l. 1. c. 3.

Magistrats ne s'exerçoit, pour lors, à la ville, que contre les étrangers, sur tout des païs Orientaux. Déja plusieurs fois les Grecs Européans, & les Asiatiques, s'étoient efforcez d'introduire dans la Capitale du monde, le culte, & les cérémonies des Dieux, qu'ils adoroient dans leurs contrées. Une nouvelle Divinité, sous le nom de Jupiter a Sabazius, y avoit été mise en crédit. Plus les Rits

a Voicy encore un de ces Dieux imaginaires, que l'anciénne Gréce honora de son culte. Le peu que les Ecrivains du Paganisme en ont dit, est noyé dans un amas de fables, de contradictions, & d'absurdités. L'impiété & le libertinage réalisérent ce phanthôme de Divinité. Ensuite les Nations de l'Orient, qui luy érigérent des Autels, le travestirent selon leur caprice, & s'en formérent une idée conforme à leurs préjugés, ou aux traditions fabuleuses, qu'une fausse supestition avoit consacrée. De là, les incertitudes, & les rêveries des Mythologues, pour fixer l'origine d'un Dieu, dont les attributs étoient devenus un énigme, dans le centre de la Gentilité. Aristophane, Diodore de Sicile, Lucien, Harpocration, Hesychius, & Eustathe, ne font de Sabazius & de Bacchus, qu'une seule Divinité. Les Thraces, si l'on en croît Etienne de Bysance, & le Scholiaste d'Aristophane, ne donnérent point d'autre nom au Dieu du vin. Le culte de Sabasius, appellé aussi Sabadius, & Sébadius, leur fut, dit-on, transmis par Orphée, qui l'avoit emprunté des Egyptiens, & des Syriens. Pour avoir même l'étymologie du terme *Sabasius*, on a imaginé une nation de Sabes, dans la Thrace, où Bacchus étoit révéré. Eustathe, Hesychius, & Suidas, ne sont pas de ce sentiment. Ils transportent les Sabes dans la Phrygie. C'est-là qu'ils trouvent les plus anciens adorateurs de Bacchus. Ils en appellent à l'authorité de Strabon, qui assure, que les Phrygiens étoient originairement une Colonie de Thraces. Si ces Peuples ont existé, n'est-il pas plus naturel de dire, que le Dieu même leur avoit donné son nom? D'autres ont recours aux deux termes *Evoë*, *Saboë*. C'étoit le cry ordinaire des Bacchantes, que la fureur bacchique saisissoit, dans la célébration de leurs Orgies nocturnes. Alors armées de torches, & la tête échauffée par les vapeurs fuligineuses du vin, qu'elles avoient bû, elles couroient échevelées pêle, mêle, avec les hommes, sans tenir de route certaine. Dans les accès de phrénésie, dont elles étoient agitées, elles proféroient sans cesse, avec des hurlements épouvantables, le mot Ε'υοῖ, c'est un com-

qu'on

qu'on employoit dans les myſtéres du nouveau

De Rome l'an 614.
Conſuls.
L. CALPURNIUS PISO, & M. POPILLIUS LÆNAS.

poſé de deux monoſyllabes εὖ οἱ qui expriment les ſouhaits, qu'on forme en faveur d'une perſonne tendrement aimée. La fable met ces deux termes dans la bouche de Jupiter, à la vûë de ſon fils Bacchus, qui ſe transforma en Lion, pour le défendre, contre les attaques des Géants. εὖ οἱ s'écria ſon pére, par un mouvement de tendreſſe, & dans les tranſports de joye qu'il reſſentit. C'eſt-à-dire, *benè ſit illi ! Qu'il proſpére ! Que ſon entrepriſe ſoit heureuſe !* ou ſi l'on veut, *Evoé Bacché*, fut un cri de triomphe, qui rappelloit le ſouvenir des conquêtes de Bacchus. Arnobe, Clément, Aléxandrin, Théophile, Strabon, & les Autheurs ci-deſſus nommés, remarquent que les Phrygiens, & les Thraces, dans leurs Bacchanales prononçoient le terme *Saboé*, ou σαβοῖ. Cette expreſſion dans leur langage n'étoit point différente de la prémiére. Les Grecs les avoient adoptées, l'une & l'autre, dans leurs fêtes Bacchiques. La harangue de Démoſthéne contre Eſchine en fait foy. Le prémier reproche à ſon adverſaire, que dans le talent de hurler, à la ſolemnité des Orgies, il pouvoit ſe vanter d'être le prémier homme de l'Attique. Vous entonniés, dit-il, avec une merveilleuſe force de poulmons, les mots *Evoé*, *Saboé*. Suidas obſerve que les Barbares employoient le verbe σαβάζειν, dans le même ſens que les Grecs attachoient à Εὐάζειν, pour marquer les clameurs & le fanatiſme des Bacchantes. Auſſi dans la Thrace, & dans la Phrygie, les Prêtres de Bacchus, & ceux qui furent initiés à ſes myſtéres, furent-ils appellés *Saboi*. C'eſt la remarque de pluſieurs Ecrivains, tant anciens que modernes, & entr'autres d'Harpocration.

Parmi les cinq Bacchus, que la Mythologie met au nombre des Dieux, on demande celuy qui fut ſurnommé Sabaſius. Si je conſulte Cicéron, dans ſon dernier livre *de la nature des Dieux*, il me déſigne le troiſiême, qui eut pour pére un Caprius, & qui donna des loix à l'Aſie. Le Scholiaſte d'Ariſtophane dans la Comédie des Oiſeaux, paroît avoir penſé ſur cela comme Cicéron, lorſqu'il dit, que Bacchus fut un Roy de Phrygie, à qui les Peuples de la contrée élevérent des Autels, après ſa mort. Non, répond Diodore de Sicile ; je reconnois au ſurnom de Sabaſius, un autre Bacchus fils de Jupiter & de Proſerpine. C'eſt luy, qui le prémier enſeigna l'art d'atteler les bœufs, & de labourer la terre. Pour cette raiſon, on le repréſenta avec des cornes à la tête. Vous vous trompés, dit Clément Aléxandrin, le Sabaſius que vous cherchés, n'eſt point différent de Jupiter, le Coriphée des Dieux du Paganiſme. Je le retrouve dans les horreurs des myſtéres Sabaſiens, inſtitués en ſon honneur. C'eſt-là, qu'on dévoile aux aſſiſtants les infamies de ce Dieu, qui ſous la forme d'un ſerpent, oſa ſéduire ſa fille Proſerpine. On renouvelle à leurs yeux un attentat ſi hor-

De Rome l'an 614.
Consuls. L. CALPURNIUS PISO, & M. POPILLIUS LÆNAS.

Dieu, étoient absurdes & infames, plus affectionroient l'Astre du jour dans Bacchus, ou dans Sabasius, ils luy avoient érigé un Temple sur le mont Cylmissus, en forme de rotonde, pour représenter la figure sphérique du Soleil. L'édifice n'étoit éclairé qu'à la faveur d'une coupole. A dire le vrai, le plus grand nombre des Autheurs Grecs & Latins s'accordent assés, à rëünir Sabasius & Bacchus, pour n'en faire qu'un même Dieu. Ils en jugent par la cérémonie des fêtes Sabasiennes, qui n'étoient qu'une imitation des Bacchanales.

rible, en leur montrant la figure de ce reptile. Ce n'est pas tout; pour avoir part à la confidence & aux faveurs de Jupiter, il faut recevoir dans son sein l'Animal mystérieux. Telle est l'épreuve & le symbole des initiations Sabaziénes. Julius Firmicus, dans son traité du culte idolâtrique, & Arnobe au livre cinquiême contre les Gentils, sont sur ce point parfaitement d'accord. Le dernier s'explique de la sorte, au sujet de ce culte insensé. *Ipsa sacra & ritus initiationis ipsius, quibus Sebadius nomen est, testimonio esse poterunt veritati, in quibus aureus coluber, in sinum demittitur consecratis, & eximitur rursus ab inferioribus partibus.*

Une ancienne inscription recüeillie par Gruter favorise le témoignage de Clément d'Aléxandrie. Elle nous apprend, qu'un Quintus Nunnius fit un don à Jupiter Sabasius. Q. NUNNIUS ALEXANDER DONUM DEDIT JOVI SABASIO.

Sabasius n'est rien moins que Jupiter, si l'on en croit Mnaseas, ancien Autheur cité par Hesichius. C'est le fils de Bacchus. Il partagea avec son pére, les hommages de la Thrace, de la Phrygie, & de la Gréce.

Macrobe, au prémier livre des Saturnales, avoüe, avec le torrent des Autheurs, que Sabasius & *Liber*, ou le Dieu du vin, n'étoient qu'une même divinité. Mais il ne les distingue point du Soleil. Cette opinion, dit-il, avoit cours chés les Thraces. Persuadés qu'ils ado-

Quant au surnom de Jupiter, qui est attribué à Sabasius, c'étoit un titre d'honneur, que le Paganisme prodiguoit souvent aux Divinités favorites de chaque païs. Une nation jalouse d'accréditer la puissance & la protection de ses Dieux tutélaires, ne pouvoit donner une idée plus magnifique de leur grandeur, qu'en les mettant de pair avec celuy, qu'ils adoroient, comme l'arbitre du ciel & de la terre.

Ainsi les Romains, en proscrivant la nouvelle Divinité, ne firent que renouveller l'ancien arrêt, porté dans le cours de l'année 567. contre les assemblées nocturnes, qui s'étoient introduites à Rome, sous le nom de Bacchanales.

Cicéron, dans le second livre des loix, applaudit à un réglement si sage. *Nous avons*, dit-il, *un bel exemple de la sévérité de nos ancêtres, dans la recherche de ceux, qui avoient eu part aux abominables mystéres des Bacchanales, & dans la punition*

nérent-ils les Romains, également superstitieux, & corrompus. Le Préteur chargé des affaires étrangéres, nommé Cornelius Hispallus, purgea Rome, d'un culte, introduit contre les Loix, & pernicieux aux bonnes mœurs. Il est vrai que, dans la suite, les temps changérent, & que la corruption devint encore plus générale, sous les Empereurs Romains. Pour lors le Dieu Sabazius eut ses Temples à Rome, & ses Banquets sacrez. Du moins Hispallus eut la gloire, de les avoir exterminez durant sa Préture. Par l'ordre du même Magistrat, une troupe d'Assyriens, sur tout des environs de Babylone, fut renvoyée dans son païs. C'étoit des Astrologues, qu'on nommoit [a] Chaldéens, du lieu de leur ori-

De Rome l'an 614.
Consuls.
L. CALPURNIUS PISO, & M. POPILLIUS LÆNAS.

que les Magistrats exercérent contre cette monstrueuse association. Avant nous, continuë-t'il, *Diagondas Législateur des Thébains, au milieu de la Gréce même, qui avoit donné naissance à cette société de débauches, supprima, par une loy générale, tous les sacrifices Nocturnes. Aristophane fait si peu de quartier aux Dieux nouveaux, & aux veilles nocturnes, instituées en leur honneur, qu'il nous représente Sabasius, & quelques autres Dieux étrangers, contraints de plier bagage, & de sortir de Rome, comme de malheureux bannis.*

Quelques modernes ont cherché, sans succès, le nom de Sabasius dans le terme de *Sabaoth*, comme si dans l'idée des Grecs, le Dieu des armées, *Deus Sabaoth*, & le Dieu du vin avoient eu quelque chose de commun. Plutarque n'a pas été plus heureux dans ses conjectures, lorsqu'il dit que l'agitation turbulente des Bacchanales ressembloit fort au Sabbath des Juifs, que le ministére des Lévites étoit consacré au culte de Bacchus, & que ces Prêtres dévoüés au service du Dieu vivant, avoient emprunté leur nom de celuy d'Evius, que l'on donnoit à Bacchus. Une bévûë si grossiére est étonnante, dans un Historien aussi judicieux que Plutarque. Cette comparaison de deux choses aussi opposées, que le Sabbath & les Orgies des Bacchantes, suppose dans celuy qui l'a faite, une ignorance parfaite de la Religion Judaïque.

a Par le nom de Chaldéens, on entend une Secte de Philosophes, qui se forma dans la Chaldée, avant le siécle d'Abraham. Cette Région passoit pour être la premiére, qui donna naissance à l'Astronomie. Herodote assûre, que

De Rome l'an 614.
Consuls.
L. CALPURNIUS PISO, & M. POPILLIUS LÆNAS.

gine. Ces imposteurs avoient infatué toute la ville. Sur des prédictions hazardées, ils excitoient l'ambition des Grands, fomentoient les passions des femmes, remplissoient les uns d'une crainte stupide, les autres d'une présomption téméraire; enfin ils pervertissoient tous les cœurs. Hispallus ordonna, que dans dix jours, ces pestes publiques sortiroient d'Italie. De tout temps, des séducteurs se sont mêlez d'annoncer l'avenir, & de tout temps les Romains ont été curieux d'apprendre leur bonne, ou leur mauvaise avanture. Ce sont des secrets réservés au Dieu éternel, qu'il ne révéle que rarement, & qu'on ne peut apprendre avec certitude, que de sa bouche. Les sages Payens eux-mêmes ont reconnu la vanité des prédictions de l'Astrologie, & en ont regardé l'usage comme pernicieux aux états.

les Egyptiens apprirent des Peuples d'Assyrie, & des Babyloniens l'art de connoître les différentes élévations du Pôle, l'usage du quart de cercle, & la division du jour en douze parties. Cicéron, au prémier livre de la Divination, tourne en ridicule la folle vanité de ces Philosophes, qui se vantoient de pouvoir produire une suite d'Observations Astronomiques, qu'ils faisoient remonter jusqu'au delà de quatre cents soixante-dix mille ans. Ils osérent soutenir cet étrange Paradoxe, en présence de Callisthene, qui s'étoit rendu à Babylone, de la part d'Aristote son cousin, pour consulter leurs anciens mémoires, sur l'origine & le progrès de l'Astronomie. Dans la suite, ils abusérent de ces connoissances, pour imposer à la crédulité des simples. Plusieurs essains de cette société d'imposteurs se répandirent, dans les différentes contrées de l'Asie, & de l'Europe. On se persuada aisément sur leur parole, que les étoiles, les différentes conjonctions des Planétes, leurs mouvements retrogrades, formoient autant de caractéres mystérieux, qui annonçoient les secrets de l'avenir. Ils représentoient le Ciel comme un grand livre, composé de chiffres énigmatiques, dont ils se faisoient gloire d'avoir la clef. C'est-là disoient-ils, que la destinée de chaque homme se dévoiloit à ses yeux, selon les diverses situations des astres, au moment de sa naissance.

Le Tribun du Peuple Gabinius voulut, à ſon tour, réformer un abus, qui, à l'en croire, s'étoit introduit dans l'Aſſemblée des Comices, tant par Tribus, que par Centuries. Juſqu'alors l'uſage avoit été, de donner ſon ſuffrage de bouche, & de le prononcer à haute voix, pour être tranſcrit ſur un regiſtre public. Au gré du Tribun, homme au reſte de baſſe naiſſance, c'étoit ôter à la populace le moyen, de faire les élections avec liberté. Il minuta donc une [a] Loy nouvelle, & la fit accepter. Il fut ſtatué, que dans la ſuite nul ne donneroit ſon ſuffrage [b], que ſur des tablettes,

De Rome l'an 614.
Conſuls.
L. CALPURNIUS PISO, & M. POPILLIUS LÆNAS.

Cic. l. 3. de leg.

a La loy Gabinia eſt la prémiére de celles, qui furent appellées *Tabellariæ leges*, parce qu'elles concernoient les ſuffrages.

b Voicy l'ordre, qui s'obſerva depuis la publication de la loy Gabinia, dans la maniére de donner les ſuffrages, ſoit dans les Comices par Tribus, ſoit dans l'aſſemblée générale des Centuries. Toutes les claſſes des Citoyens, citées chacune ſelon ſon rang, par le Crieur public, étoient introduites par des ponts fort étroits, qui conduiſoient dans un enclos fermé de barricades, à peu près comme ces parcs, où l'on enferme les moutons. Auſſi les Romains déſignoient-ils ce lieu, par les noms de *Septum* & d'*Ovile*, ſuivant la remarque que nous avons faite, dans le prémier & le cinquiême volume. A la porte de chaque pont, étoient poſtés les *Diribitores*, c'eſt-à-dire, des hommes, que le préſident nommoit en titre d'office, pour diſtribuer à ceux qui ſe préſentoient, autant de petites tablettes, qu'il y avoit de compétiteurs. On inſcrivoit, en lettres initiales, ſur chacun de ces bulletins, le nom, le ſurnom, & le prénom du prétendant. Ce ſoin appartenoit à des Scribes publics, qui ne manquoient pas de préparer ces tablettes, & de les remettre, avant la tenuë des Comices, à ceux qui avoient charge d'en faire la diſtribution. A l'extrémité du pont qui joignoit immédiatement l'enclos, les Romains préſentoient, tour à tour, une des tablettes inſcrites, qui renfermoit le nom de celuy des Candidats, dont ils demandoient la promotion. Ces ſuffrages étoient recüeillis dans des corbeilles, ou dans des urnes, par des hommes, que le préſident de l'aſſemblée avoit établis à ce deſſein, ſous le nom de *Rogatores*. Ils mettoient enſuite les corbeilles entre les mains de ceux, qu'on appelloit *Cuſtodes*. La commiſſion de ceux-

où l'on auroit écrit les noms des prétendans aux

De Rome l'an 614.
Consuls.
L. CALPURNIUS PISO, & M. POPILLIUS LÆNAS.

cy se terminoit, à compter les suffrages par des points, sous les yeux du Présídent, & d'en instruire l'assemblée, par l'organe du Crieur public.

Celuy des Aspirants, qui avoit pour soy le plus grand nombre de tablettes, ou de points, l'emportoit sur ses concurrents. Horace fait allusion à cette pratique, dans ce vers suivant, qui passa en Proverbe:

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci. Art. Poët.

Enfin le Présídent proclamoit solemnellement celuy, que les Centuries, ou que les Tribus venoient d'élire, à la pluralité des voix. Il le déclaroit ou Consul, ou Censeur, ou Préteur, ou Edile, suivant les prétentions du Candidat. La proclamation se faisoit en ces termes. QUOD BONUM, FAUSTUM, FORTUNATUMQUE SIT, MIHI MAGISTRATUIQUE MEO, POPULO, PLEBIQUE ROMANÆ, *Titium* CONSULEM, *vel* PRÆTOREM RENUNCIO. C'est-à-dire, *je déclare un tel, ou Consul, ou Préteur, &c. Plaise aux Dieux que son élection tourne à l'avantage du peuple, & au mien.* Nous verrons, que dans la suite des années, cette maniére de procéder eut lieu, pour l'acceptation des loix, & par rapport aux causes criminelles, qui ressortissoient au Tribunal des Comices.

Sans doute les Chefs de la République ne pouvoient apporter trop d'attention, pour assurer la bonne foy de ceux, qui avoient la commission de distribuer, de recüeillir, & de compter les tablettes. Aussi ne confioit-on ordinairement une fonction de cette importance, qu'à des personnes d'une fidélité à toute épreuve. Quelquefois même les principaux membres du Sénat se chargeoient volontiers de ce soin. C'est un fait attesté par Cicéron, dans son plaidoyé contre Pison. *Hoc certè video*, dit-il aux Sénateurs, *quod indicant tabellæ publicæ, vos Rogatores, vos Distributores, vos Custodes fuisse tabularum, & quod in honoribus vestrorum propinquorum non facitis, vel ætatis excusatione, vel honoris, id in salute meâ, nullo rogante, vos vestrâ sponte fecistis.* Luy-même, il avoit partagé le soin de compter les suffrages, dans les Comices par Centuries, où Pison fut désigné Consul. Il fait cependant assés entendre, que pour l'ordinaire ce choix tomboit à la vérité, sur des personnes recommandables par leur probité; mais qui n'avoient encore eu aucune part aux dignités de la République.

Pour plus grande sûreté, chaque Candidat avoit un *Custos* à sa nomination, ou un homme de confiance zélé pour ses intérêts, & incapable de le trahir dans le compte des bulletins favorables à son élection. Il y avoit même des gens préposés, pour veiller, à ce que les *Distributeurs* s'acquitassent loyalement de leur employ, & pour empêcher la collusion, lorf-

charges. Cette innovation avoit une ſurface de bien public ; mais au fond c'étoit un maſque, pour cacher les préférences injuſtes du menu peuple, pour d'indignes ſujets. Tandis qu'il avoit déclaré ſon choix, à voix haute, la crainte & le reſpect pour les Grands l'avoit contenu, & rarement les ſuffrages s'étoient trouvez préjudiciables aux intérêts des gens de bien. Lorſque cette digue fut levée, l'eſpérance du ſecret fit tout oſer à la populace. Bientôt nous verrons l'uſage s'introduire, d'opiner par tablettes, généralement ſur toutes les matiéres, qui ſe traiteront devant le Peuple.

De Rome l'an 614.
Conſuls.
L. CALPURNIUS PISO, & M. POPILLIUS LÆNAS.

Un autre Tribun, de la même eſpéce que Gabinius, ſe fit lui-même le vangeur de l'affront, qu'il avoit reçû de Scipion, le ſecond Africain. Pendant ſa cenſure, qui duroit encore, ce grand homme avoit flétri un mauvais citoyen, nommé Claudius Aſellus. Celui-ci dégradé du rang de Cheva-

qu'on jettoit les ſuffrages dans la boëte.

Cependant des meſures ſi bien concertées ne formoient point une digue aſſés forte, contre la violence des factions oppoſées. Plus d'une fois les pratiques ſourdes, les intrigues, la ſurpriſe, les ſupercheries, la force ouverte, & les perfidies prévalurent contre la vigilance des Magiſtrats, & du Sénat. La ſuite de cette hiſtoire nous en fournira plus d'un exemple. De pareils déſordres étoient inévitables, dans un état démocratique, où tout ſe paſſoit au gré d'une multitude confuſe, pour l'ordinaire oppoſée d'inclination, de ſentiments, & d'intérêts. Cette foule de peuple qui ſe rendoit aux Comices, pour décider ſouverainement du ſort, & de la fortune d'un Citoyen, n'étoit en partie qu'un aſſemblage d'ames mercénaires, qui vendoient leur ſuffrage à la faveur, au crédit, & à prix d'argent. Les officiers mêmes qui avoient les bulletins à leur diſpoſition, n'étoient pas toujours en garde contre la ſéduction, & la brigue. D'intelligence avec le Préſident, dont ils recevoient leur commiſſion, quelquefois ils ſe prêtoient à ſes deſſeins, & ſervoient les interêts de ceux des Candidats, qu'il favoriſoit, au préjudice du bien public.

De Rome l'an 614.
Consuls.
L. CALPURNIUS PISO, & M. POPILLIUS LÆNAS.

Cic. in Lælio & L. 2. de Orat. Vell. Pat. l. 2. Aul. Gel. l. 3. &c.

lier Romain, avoit trouvé grace devant le Collégue de Scipion, & s'étoit fait rétablir. Asellus même, par ses intrigues, avoit obtenu une des dix places, du formidable Collége des Tribuns du Peuple. On sçait quel étoit le pouvoir de ces Magistrats Plébéïens. Les Consuls eux-mêmes les redoutoient, & par leur crédit, ils avoient de quoy faire trembler jusqu'aux Censeurs. Asellus donc, lorsqu'il se vit en place, crut pouvoir tirer raison du Censeur, dont il avoit reçû une tache infamante. Il fit citer Scipion à comparoître devant le Peuple, pour le faire condamner en réparation d'honneur. L'illustre Romain, durant les vingt-sept jours depuis l'ajournement, jusqu'à la comparition, ne s'émut point des poursuites, que son accusateur fit contre luy. On ne le vit point, selon l'ordinaire des gens déférez au Peuple, prendre un habit lugubre, laisser croître sa barbe, ou se renfermer dans son logis. La même fermeté d'ame qui ne l'avoit point quittée en tant de combats, il la conserva dans une affaire criminelle, où sa gloire étoit intéressée. Il affecta plus que jamais de paroître en public, de [a] haranguer dans le Comice, & de lancer des traits satyriques contre son adversaire. Enfin Scipion trouva dans sa confiance, cette même faveur de la Commune, que les autres accusez recherchoient, par bien des humiliations. Le jour décisif arriva. Asellus, dans une des

[a] Il faut que Scipion ait harangué plus d'une fois le Peuple, au sujet de la querelle, qu'Asellus luy avoit intentée. Du moins Aule Gelle, dans le livre second, chap. 20. parle d'un cinquiême discours devant les Tribus, prononcé par ce grand homme, contre son accusateur.

harangues étudiées, s'efforça de relever son mérite, pour éxagérer l'affront qu'il avoit reçû du Censeur. *J'ay porté les armes*, dit-il, *dans tous les lieux où la République a des Généraux. Vos Provinces les plus éloignées, m'ont vû combattre parmi vos troupes.* Icy Scipion arrêta l'Orateur, à l'endroit le plus brillant de son discours. Par un seul proverbe, qui faisoit allusion au nom d'Asellus, il tourna son accusateur en ridicule, & termina le procès par une plaisanterie. *Ouy, Asellus*, luy dit-il, *vous avés parcouru toute la terre. Mais un âne, auroit-il fait le tour du monde, ne deviendra jamais un bon coursier.* Il n'est pas étonnant que le vainqueur de Carthage ne succomba pas dans une affaire injuste. Ce qui étonne, c'est qu'on ait même osé le traduire devant le Peuple. Après tout, la politique étoit sensée, par rapport à un Etat Républiquain. Se conserver le droit d'appeller en jugement, jusqu'aux triomphateurs mêmes, c'étoit les tenir dans la sujettion, & prévenir l'abus qu'ils auroient pû faire de leur gloire.

De Rome l'an 614. Consuls. L. CALPURNIUS PISO, & M. POPILLIUS LÆNAS.

La République pouvoit procurer au monde entier une tranquillité égale, à la sécurité dont jouissoit l'Italie. Les Romains n'avoient plus de guerre à soutenir, que dans la Celtibérie. Le Sénat auroit pû la finir à l'avantage de la République, & faire fermer le Temple de Janus. En effet, Pompéïus avoit engagé, tant bien que mal, les Numantins, à recevoir une paix précipitée. Il avoit entierement calmé ces fiers Espagnols, & pour peu que les Peres Conscripts se fussent prêtez aux desseins du Proconsul, toutes les Provinces Romai-

De Rome l'an 614.
Consuls.
L. CALPURNIUS PISO, & M. POPILLIUS LÆNAS.

nes auroient été tranquilles. La politique des Romains avoit bien d'autres vûës. Pour maintenir l'ordre & la tranquillité dans la Capitale, le Sénat ne pensoit, qu'à occuper les Légions au dehors. Il ordonna donc au Consul Popillius Lænas, qui devoit s'embarquer, avec un nouveau renfort, pour la Province Citérieure d'Espagne, d'examiner le Traité de son Prédécesseur, & de l'annuller. Aussi n'étoit-il pas revêtu des formalitez nécessaires, & la République ne l'avoit pas accepté. Il n'en étoit pas de celuy-cy, comme du Traité, que le premier Cœpio avoit conclu avec l'infortuné Viriathe. Quoique la paix accordée à Numance eût été d'abord authorisée à Rome, les Romains l'avoient rompuë par voye de fait. Ainsi Popillius partit dans la détermination, de continuer la guerre avec Numance. Si-tôt qu'il fut arrivé, & qu'il eut pris le commandement, son premier soin fut d'informer sur les qualitez de cette prétenduë paix, dont on avoit donné de si mauvaises préventions au Sénat de Rome. Les Numantins parurent, & protestérent, que Pompéïus avoit traité avec eux, qu'il avoit reçû les transfuges de son camp, les ôtages de leur ville, & la somme qu'ils s'étoient obligez de luy payer. Dans l'armée Romaine, Officiers & Soldats, tous confirmérent la déposition des Numantins. Ce fut une nuée de témoins contre l'ancien Proconsul. Il faut bien que ce Général n'eût transigé que de vive voix, & qu'il eût eu la précaution de ne rien donner par écrit. Un pacte militaire en effet demandoit-il les mêmes formalitez, que des actes en matiére civile? Quoy

App. in Iberic. Vell. Paterc. l. 2. & Val. Max. l. 8. c. 5.

qu'il en ſoit, Pompéïus donna le démenti aux Numantins, & nia qu'il eût conclu la paix. Il faut encore ſe récrier icy, qu'eſt devenüe l'ancienne probité des Romains! L'affaire parut trop embarraſſée au nouveau Conſul, pour la décider par lui-même. Il fit partir Pompéïus, & les Numantins ſes accuſateurs, pour Rome, ſur les mêmes vaiſſeaux, qui l'avoient apporté. Jamais affaire ne parut plus extraordinaire au Sénat. Pompéïus ſçut l'embarraſſer dans tous les replis de la chicanne. D'un côté, une armée de témoins, de l'autre point d'écrit, ſimple défaut de formalité, excuſable dans une Nation, peu précautionnée contre la fraude, & qui ne ſçavoit que la guerre. L'intérêt de la République fit la déciſion. Le Sénat jugea, que Pompéïus n'avoit fait, avec les Numantins, aucun traité valable, & qu'il n'avoit prétendu, que les amuſer par des pour-parlers. Cependant l'Arrêt du Sénat ne parut pas équitable au petit nombre de gens de bien, qui reſtoient encore à Rome. Ceux-cy jugeoient, qu'il falloit traduire l'affaire devant le Peuple, & condamner du moins Pompéïus, à être livré aux Numantins, comme une victime d'expiation, pour les taches, dont ſa conduite avoit chargé la religion des Romains. L'artificieux Pompéïus ſçut écarter l'orage, & faire déclarer la Commune en ſa faveur. Elle décida par ſuffrages, que le Proconſul étoit innocent, & qu'il n'avoit jamais traité, dans les formes, avec Numance. Le jugement étoit manifeſtement inique; mais qui peut réſiſter à la faction d'une multitude inſenſée, & prévenuë? Les Numantins furent

De Rome l'an 614.
Conſuls.
L. CALPURNIUS PISO, & M POPILLIUS LÆNAS.

Cic. de Offic. l. 3.

De Rome l'an 614. Consuls. L. CALPURNIUS PISO, & M. POPILLIUS LÆNAS.

sacrifiez à l'interêt de Rome, & la guerre continua, encore avec plus d'injustice, qu'on ne l'avoit commencée. Ainsi le premier Consul, qui sortit de la maison Pompéïa, maison qui n'avoit point encore été illustrée, se signala moins par la probité, & par la valeur, que par l'artifice & l'intrigue.

Tandis que l'affaire de la paix fut indécise, Popillius suspendit les hostilitez, dans l'Espagne Citérieure. Numance respira durant une année entiére, & fit ses préparatifs à tout événement. Pour le Consul Romain, il demeura presque [a] oisif sous ses tentes, & il attendit les nouveaux ordres de sa République. A l'égard de Cœpio, il rétablit, dans la Province ultérieure, l'ordre, que les guerres de Viriathe y avoient troublé. Il se remit en possession des villes rebelles, força les laboureurs à retourner dans leurs campagnes, & à les cultiver, ranima le commerce interrompu, fit revivre les Loix & les Coûtumes, & mit le païs en état de pouvoir, dans peu, payer à Rome, les anciennes contributions. Enfin, si la victoire de ce Proconsul eût été aussi honorable, qu'elle étoit complette, peu de Généraux eussent mieux mérité que luy les honneurs du triomphe. La maniére dont Viriathe avoit été assassiné, & les cris publics, mirent un obstacle invincible à la bonne volonté, qu'avoient pour luy le Sénat, & le Peuple. Il at-

a Toute la campagne de Popilius, dit Appien, se réduisit à une expédition contre les Lusons, peuples voisins de Numance. Strabon les place, vers les sources du Tage. Ortélius les rapproche des bords de l'Ebre. Mais les tentatives du Général n'eurent pas le succès, qu'il s'en promettoit.

tendit paisiblement un successeur, qui luy vint de Rome, après ses deux ans de gouvernement expirés.

Au champ de Mars deux nouveaux Consuls, l'un & l'autre de famille Patriciéne, venoient d'être mis en place. La destination des deux Collégues fut réglée sur le pié des années précédentes. Il plut au sort de faire tomber à Publius Scipion Nasica le gouvernement des affaires d'Italie, & d'assigner à D. Junius Brutus, le département de l'Espagne ultérieure. A l'égard de la Province citérieure, l'administration en fut continuée à Popillius Lænas, avec le titre de Proconsul. Le renouvellement de la guerre contre Numance, fut donc le partage du Proconsul. Nous verrons dans peu quel succês eut son expédition, contre un peuple justement irrité des procédez frauduleux d'un Général, que sa République avoit laissé impuni. Mais les brouilleries suscitées à Rome, par les Tribuns du Peuple, nous y retiendront, jusqu'à l'embarquement de Brutus. Il fallut faire de nouvelles levées à la ville, pour recrutter les troupes des armées Romaines, en Espagne. Grand nombre de ces Légionnaires, que Pompéïus avoit si mal commandez dans sa Province, s'étoient dissipez, & plusieurs avoient osé se retirer à Rome, sans avoir obtenu de congé. L'abus des désertions étoit devenu intolérable, il fut necessaire de faire des exemples. Le Peuple par ses suffrages, fit tomber le plus grand poids de la vengeance publique, sur le plus coupable, nommé Caïus Matienius. C'étoit sans doute un Officier de l'armée, ou Centurion,

De Rome l'an 615.
Consuls.
PUB. SCIPIO NASICA, & D. JUNIUS BRUTUS.

Epit. Liviana Frontin. Stratag. l. 4. c. 1.

De Rome l'an 615.
Consuls.
PUBL. SCIPIO NASICA, & D. JUNIUS BRUTUS.

ou même Tribun Légionnaire. Sa punition fut infamante, & douloureuse. Après l'avoir fustigé long-temps, sous les fourches patibulaires, on le mit au nombre des esclaves, & pour plus grande ignominie, on ne le vendit qu'un sesterce. Quelques autres de ses complices subirent la même peine.

Ce jugement d'une cause militaire avoit été rendu, à la Requête des Tribuns du Peuple. Ceux-cy en avoient soustrait la connoissance aux Consuls, contre les régles, & les anciens usages. Par-là s'accrut la confiance du Tribunat. Ce Collége Plébéïen affecta, de s'arroger de nouveaux droits, sous l'administration de deux Chefs Patriciens. Les Tribuns du Peuple prétendirent donc, qu'à l'avenir, il leur seroit permis d'exempter chacun dix personnes du service, & que toutes les fois qu'on feroit à la ville de nouvelles levées, ils pourroient faire tomber leur exemption, sur les dix sujets qu'il leur plairoit. La prétention étoit singuliere, quoyqu'elle ne fût pas nouvelle. Treize ans auparavant, sous le Consulat de L. Lucullus, & d'Aulus Postumius, les Tribuns d'alors avoient voulu s'usurper le même privilége. Icy l'insolence du Tribunat fut poussée à l'excès. Un Caïus Curatius, le plus emporté & le plus séditieux de son Collége, fit ajourner les Consuls devant le Peuple. On les accusa de faire les enrôlemens avec une rigueur intolérable. Cette plainte conduisoit les Tribuns à leur but. Ils remontrérent, que pour mettre une barriére à la sévérité des Consuls, peu sensibles aux intérêts du Peuple, il fal-

Cic. de Legib. l. 3. Epitome Liviana, & Plinius l. 7.

loit accorder à chaque tête de leur Collége le pouvoir, de soustraire dix Citoyens aux sermens militaires. La Commune crut y trouver son compte, & la Loy alloit passer; mais les Consuls s'y opposérent, avec une fermeté digne de leur naissance, & de leur employ. Ce fut alors qu'on vit, pour la premiere fois, un attentat inoüi contre la dignité Consulaire. L'insolent Curatius, homme également méprisable pour sa personne, & par sa naissance, ordonna qu'on conduisît en prison les deux Consuls. Ce mauvais plaisant ajoûta l'insulte, à un si mauvais traitement. Tandis que les appariteurs traînoient indignement l'illustre Nasica par les ruës de Rome, Curatius luy donna un sobriquet, qui luy resta toute sa vie. Sur quelque ressemblance de visage, qu'avoit le Consul, avec un Sérapion, vil marchand de cochons, qui en fournissoit pour les sacrifices publics, il appella Nasica, *Sérapion.* Tous les gens d'honneur murmurérent des indignités du Tribunat; mais les dix Collégues étoient unis entre eux, & l'on ne put en séparer un seul, pour s'opposer à leur violence commune. Les deux Consuls aimérent mieux céder à la fureur, qu'allumer le feu d'une sédition. C'est ainsi que cette puissance sacrée des Tribuns prévaloit d'autant plus, que la probité se rallentissoit, dans tous les ordres de l'Etat. On verra dans peu de plus grands orages soulevez par le Tribunat. Ces commencemens conduiront insensiblement la République à sa ruine.

De Rome an 615.
Consuls.
PUB. SCIPIO NASICA, & D. JUNIUS BRUTUS.

Nasica & Brutus sortis de prison ne furent que plus courageux, pour réprimer l'insolence des

De Rome l'an 615.
Consuls.
PUBL. SCIPIO NASICA, & D. JUNIUS BRUTUS.
Val. Max. l. 3. c. 7.

Tribuns. Le même Curatius, qui s'étoit mis en tête d'humilier les Consuls, avoit ameuté le Peuple, à crier famine en pleins Comices. Sous prétexte d'une cherté naissante, le méprisable Tribun vouloit contraindre les Consuls, à proposer au Sénat, qu'il fît une députation dans les Provinces, pour faire transporter des grains à la ville. Le besoin n'étoit pas réel, & les deux Chefs de la République sentoient bien, que Curatius ne suscitoit ces plaintes, que pour se donner de l'empire sur le Sénat même. Nasica se souvint de sa dignité, malgré son emprisonnement, & le surnom ridicule, qu'on luy avoit donné. Tandis que le Peuple frémissoit autour de la Tribune aux harangues, où il étoit monté, le Consul prit un ton de maître, & fit entendre ce peu de paroles. *Faites silence, Romains, & respectés la présence des Chefs, que la République s'est donnée.* On se tut, & les murmures s'appaisérent. *Il vous appartient bien*, continua-t-il, *de vous faire les arbitres des necessités publiques! Moy seul je sçay mieux, qu'une troupe de mutins, jusqu'où vont les besoins de l'état.* Frappez des paroles d'un homme si respectable, tous se dissipérent. On oublia la disete, & l'on révéra plus que jamais des Consuls, dont la fermeté n'avoit cédé aux Tribuns, que pour éviter les tempêtes.

Aussi le Sénat les chargea, par extraordinaire, d'un jugement, qui naturellement, étoit de la compétence des Préteurs, pour être porté, en dernier ressort, devant le Peuple. Toute affaire capitale luy étoit dévoluë, & il s'agissoit de punir divers

De Rome l'an 615.
Consuls.
PUBL. SCIPIO NASICA, & D. JUNIUS BRUTUS.
Cicero in Bruto.

divers meurtriers. Depuis un temps la forest [a] Scantia, du domaine de la République, étoit devenuë une retraite de voleurs, & d'assassins. Le soupçon de ces massacres tomboit sur une compagnie de gens, qui avoient affermé des derniers Censeurs, Publius Cornélius Scipion, & Lucius Mummius [b], les pacages de la forêt. L'on prétendoit que leurs enfans, & que leurs domestiques étoient les auteurs des brigandages, dont le public se plaignoit. La cause fut plaidée devant les Consuls. Les accusez choisirent C. Lælius pour leur défenseur. Son

a Le Texte du *Brutus* de Cicéron, qui nous a conservé ce trait historique, est différemment représenté. Dans plusieurs éditions, on lit, *in Sila Sylva*, comme si le meurtre avoit été commis, dans la forêt *Sila*, & non point dans celle, qui fut appellée *Scantia*. Celle-cy, selon le témoignage de Cicéron luy-même, étoit plantée dans un terrain de la Campanie. Il en a parlé plus d'une fois dans son prémier discours sur la loy Agraire. Pline, au deuxième livre de son histoire, parle des eaux Scantiennes, qui exhaloient des flammes. Apparemment qu'elles empruntérent leur nom de la forêt voisine. Il n'en reste plus aucun vestige. Quant à la forêt *Sila*, Strabon la place dans le Brutium, du côté de l'Apennin. Au rapport du même Géographe, elle occupoit en longueur, sept cents stades, ou quatre-vingt-sept milles, qui donnent vingt-neuf lieuës Françoises. On en retrouve encore une partie aux environs de Cosence, vers les sources du *Crathi*, du *Néetho*, & du *Triunti*, riviéres de la Calabre. On compte à peu près quatre-vingt milles de Cosence à Rhegio. Ainsi il est indubitable, que la forêt *Sila* s'étendoit jusqu'au delà du voisinage de cette derniére ville, & du païs des Locres. Dioscoride & Strabon, Pline & Columelle nous apprennent que ses arbres fournissoient de la poix en abondance, dont les Romains faisoient usage, surtout pour la Manufacture des Navires.

b Le Texte de Cicéron varie encore icy. Dans quelques éditions, on lit *Picearias*, pour marquer, que cette compagnie de Traitants avoit affermé des Censeurs, toute la poix, qui couloit des arbres de la forêt. Dans d'autres exemplaires, on lit *Pecuarias*. C'est ainsi qu'on appelle des pâturages, où l'on nourrit du bêtail. Nous nous en sommes tenus à cette derniére leçon, qui est la plus authorisée.

De Rome l'an 615.
Consuls.
PUBL. SCIPIO NASICA, & D. JUNIUS BRUTUS.

éloquence étoit douce & insinuante, & tenoit beaucoup du caractére de ses mœurs. Tout ce qu'il put obtenir par son premier plaidoyé, c'est que l'affaire seroit sursise. Il parla donc une seconde fois, toûjours avec cette politesse, & cette modération, qui ne l'abandonnoient jamais, mais qui le rendoient peu propre à faire de fortes impressions les esprits. La décision fut encore différée. Pour lors l'Orateur se fit justice à luy-même. *Choisissez un autre défenseur*, dit Lælius à ses clients. *Galba vous conviendra mieux, c'est un* [a] *Orateur véhément.* Les parties acceptérent l'offre; mais Galba, par civi-

a C'est ce même Servius Sulpicius Galba, que nous avons vû, dans le douziême volume, exercer contre les Lusitaniens, les plus horribles cruautés. Voicy ce que Cicéron dit de luy, dans le Livre intitulé *Brutus.* Aucun Orateur de son siécle, pas même Lælius & Scipion, ne luy disputa le prix de l'éloquence. Son génie ennemi de la contrainte, ne pouvoit se resserrer dans les bornes étroites d'une méthode éxacte & suivie. Emporté par son imagination, & par le feu dont il étoit animé, il quittoit brusquement le fil de son discours, pour luy donner toutes les graces, & tous les ornements de l'élocution, pour y répandre ces traits sublimes, qui par leurs vives impressions, ébranlent toutes les puissances de l'ame, pour profiter avec avantage de certains lieux communs, qui naissoient du fond de son sujet. C'est alors qu'il faisoit éclatter le merveilleux talent, qu'il avoit, de plaire, de toucher, d'intéresser ses Auditeurs dans sa querelle, de les exciter à la pitié, selon la matiére qu'il avoit à traiter, de leur transmettre les mêmes passions, dont il se sentoit agité. Cependant Cicéron avouë, que Galba ne reparoissoit plus dans les Harangues, qui restoient de luy, & qu'on n'y retrouvoit plus, qu'une sécheresse ennuyeuse, un style suranné, un goût antique, qui s'appercevoit beaucoup moins dans celles de Scipion, de Lælius & de Caton même. Tel a été le sort d'un grand nombre de harangues, que l'Antiquité nous a conservées. Transcrites sur le papier, ce ne sont, pour ainsi parler, que des cadavres, qui n'empruntent plus de l'Orateur, le geste, l'action, ce beau feu, cette énergie, ces mouvements vifs, ces saillies lumineuses, cette véhémence, & ce pathétique, qui font l'ame de la véritable éloquence.

lité, fit quelque difficulté de pourſuivre une affaire, qu'un célébre Orateur avoit ſi bien commencée. Enfin il s'en chargea, à la priere de Lælius. La déciſion étoit ſurſiſe au troiſiéme jour de là. Ainſi, à proprement parler, Galba n'eut guére qu'un jour entier, pour ſe mettre au fait de ſa cauſe, & pour compoſer ſon plaidoyé. Auſſi ſortit-il de ſon cabinet, plein du feu qui l'avoit comme tranſporté, durant la compoſition. Jamais diſcours ne fut prononcé avec plus d'ardeur, & entendu avec plus d'attention. L'applaudiſſement de l'Aſſemblée fut général, & les accuſez furent abſous par Arreſt des Conſuls.

De Rome l'an 615.
Conſuls.
PUBL. SCIPIO NASICA, & D. JUNIUS BRUTUS.

Tandis que Brutus, deſtiné à contenir par les armes les Peuples de l'Eſpagne ultérieure, étoit arrêté à la ville par une ſuite d'affaires civiles, déja le Proconſul Popillius ſe préparoit, à marcher vers Numance. Les ordres pour recommencer la guerre étoient arrivez, & la rage égaloit la force des Numantins, à celle des Légions Romaines. Cependant le déſeſpoir, où la perfidie de Rome les avoit réduits, ne les rendit pas téméraires. Leur Général les contint dans leurs murs, pour attendre les premiéres hoſtilitez du Proconſul. L'armée Numantine étoit foible, & beaucoup inférieure à celle des Romains. Il fallut donc ſuppléér le nombre par la ruſe. Voicy comme on s'y prit. Autrefois les Numantins poſtoient des corps de troupes ſur leurs frontiéres,pour harceler les Romains auſſitôt qu'ils y entroient. Pour lors ils ne mirent pas un ſeul détachement en campagne. A meſure que Popillius approchoit de la ville, il trouvoit par

Front. Stratag. l. 3. c. 17.

De Rome l'an 615. Consuls. Publ. Scipio Nasica, & D. Junius Brutus.

tout une vaste solitude. Pas un seul escadron ennemi ne s'opposa à sa marche. A la portée même des murs, la ville parut sans défense, & nul corps de milice ne se montra sur les remparts. Toutes ces apparences firent croire aux Romains, que Numance avoit été abandonnée, par ses habitans. La premiére impétuosité des Légionnaires les porta, à se rendre maîtres de la place par une escalade. Ils y montérent donc, du consentement de leur Général, qui pourtant ne cessa pas même alors, de soupçonner quelque embuscade. En effet l'armée Numantine entiére étoit rangée en bataille, dans l'enceinte de la place, & n'attendoit que l'entrée d'une partie des assaillans, pour les tailler en piéces. Popillius pénétra enfin le dessein des ennemis, & contremanda l'escalade. Si-tôt qu'il eut fait sonner la retraite, elle se fit en tumulte par des hommes, ou déja chargez de longues échelles, ou qui en descendoient encore. Alors Mageras, car on a sujet de croire qu'il commandoit dans Numance, fit faire une sortie si à propos, & en si bon ordre, qu'il mit d'abord en déroute l'arriére-garde des Romains. Ensuite il tomba si brusquement sur le reste de leur armée, qu'il la défit entierement, & qu'il la mit hors de combat, pour toute la campagne. Non, la fable n'a rien inventé de plus merveilleux, que ce que l'Histoire nous garantit des exploits inconcevables d'une poignée d'hommes, rassemblez dans une bicoque. Pourroit-on croire, si le fait n'étoit incontestable, que Numance elle seule a plus coûté aux Romains, que la conquête de la Macédoine, & de

Epit. Liviana.

la Gréce entiére ? Nul Général juſqu'icy ne s'étoit trouvé ſuffiſant pour la réduire. Tous avoient perdu, devant Numance, ou la gloire des armes, ou la réputation de bonne foy. Cependant ce qu'il reſtoit à faire à ces braves Eſpagnols tiendra encore plus du prodige, que tous leurs exploits paſſez.

De Rome l'an 615.
Conſuls.
PUBL. SCIPIO NASICA, & D. JUNIUS BRUTUS.

Dans la Province ultérieure, le Conſul Brutus alla gouverner, & faire la guerre avec plus de ſuccês, & de gloire, que Popillius, dans ſon département. Il exécuta heureuſement l'ordre qu'il avoit reçû du Sénat, à ſon départ de Rome. Comme on avoit fait à la ville de groſſes levées pour ſa Province, on luy marqua l'uſage qu'il en devoit faire. 1o. luy dit-on, *la jeuneſſe qu'on vous confie remplacera ce grand nombre de vétérans, dont votre armée eſt remplie.* 2o. *A l'égard de ces vieux ſoldats que vous congédierés, vous leur procurerés un honorable repos, en Eſpagne même. Vous leur y aſſignerés des terres en propre. Vous leur conſtruirés une ville, dans une ſituation ſaine & agréable. Vous l'établirés ſur le pié de nos Colonies Romaines, & pour rendre celle-cy plus nombreuſe, vous enfermerés dans ſon enceinte ceux des ſoldats de Viriathe, qui ſe ſont donnés à Cœpio.* 3o. *Vous acheverés de pacifier la Luſitanie, & vous y pourſuivrés par les armes, ce qu'il y reſte de rebelles à dompter.* Brutus fut fidéle à ſuivre les inſtructions qu'il avoit apportées de Rome. Son premier ſoin fut de licencier les vétérans. Il choiſit enſuite un terrain fertile, & commode, peu diſtant de la mer, & preſque à l'embouchure du fleuve [a] Turia. Là, il bâtit une ville,

Epit. Livian.

App. in Iberic.

[a] C'eſt ainſi que Salluſte & Plutarque ont appellé ce fleuve d'Eſ-

De Rome l'an 615.
Consuls.
PUBL. SCIPIO NASICA, & D. JUNIUS BRUTUS.

qu'il peupla de Romains, & de ces Espagnols qui s'étoient fiez à la bonne foy de Rome. Le nom de la nouvelle peuplade fut a *Valentia*, ville qui se rendit considérable, & qui dans la suite devint la Capitale du Royaume de Valence.

pagne, qui porte aujourd'huy le nom de *Guadalaviar.* Pline luy donne le nom de *Turium.* Il a celuy de *Duria*, dans Pomponius Méla, & dans le plaidoyé de Cicéron pour Balbus. Il décharge ses eaux dans la mer Méditerranée, à une demie lieuë de Valence. Hermolaüs Barbarus, & Molet croyent, avec raison, que ce fleuve n'est point différent du *Turulis* de Ptolomée. On en juge par la position, que ce dernier Géographe luy a donnée.

b Telle est l'époque de la fondation de Valence, rapportée dans l'Epitome de Tite-Live. Annius de Viterbe, Autheur décrié par ses mensonges & par ses visions, qu'il nous donne pour autant de vérités, s'est imaginé qu'un certain Romus, Roy de la contrée, fonda cette ville, que de son nom, il l'appella Rome, trois cents ans avant que la capitale d'Italie eût été bâtie par Romulus. Une fable de cette nature ne peut imposer à personne, sur la foy d'un si méprisable Ecrivain. Elle est appellée, dans Pline, *Valentia Contestanorum.* Ptolomée la nomme *Valentia Edetanorum.* Aujourd'huy cette capitale du Royaume de Valence est surnommée *la Hermosa*, ou *la Belle* par les Espagnols. Jérome Surita croit, qu'il s'agit icy d'une autre ville de Valence, située sur les bords du Tage. Mais aucun Historien de l'Antiquité ne fait mention de celle-cy, qui n'a jamais éxisté qu'en idée. Quelques-uns ont prétendu, que la nouvelle ville bâtie par Brutus n'est point différente de celle, qui porte aujourd'huy le nom de Valence d'Alcantara, ville distante de Portalégre d'environ quatre lieuës, vers les confins du Portugal. Elle est arrosée par la riviére de *Savar.* Il en est qui fixent leurs conjectures sur une autre ville de Valence, placée dans la Lusitanie supérieure, vis-à-vis de Tuy, près des rives du *Minho.* Pour prouver que l'une & l'autre des deux derniéres villes fut fondées par les Romains, ils disent. 1°. Qu'elles dépendoient de l'Espagne ultérieure, que le Consul Brutus avoit euë pour son département, au lieu que la premiére appartenoit à l'Espagne citérieure. 2°. Il est icy question, continuent-ils, d'une ville dépendante, & voisine du païs, où Viriathe avoit fait la guerre. Or la Lusitanie, & les environs avoient été le centre des exploits du Général Espagnol. Mais outre qu'on ne connoît que la capitale du Royaume de Valence, qui ait anciennement porté le nom de *Valentia*, on a pu remarquer, que Viriathe avoit fait des excursions bien avant dans la Celtibérie. Ainsi il est à présu-

La guerre ſuivit bientôt ces premiers ouvrages de paix. La Luſitanie d'alors comprenoit, dans un vaſte circuit, un nombre prodigieux de Nations différentes. Du ſein d'un Peuple ſi inquiet & ſi belliqueux, on voyoit ſans ceſſe ſortir des troupes de brigands, qui ſe choiſiſſoient leurs Chefs, qui ſe répandoient dans le païs, & qui le rempliſſoient de meurtres, & de pillages. Les premiers ſuccês de Viriathe avoient enhardi quelques-uns de ces conducteurs de Bandits, & tous ſe promettoient un ſort plus heureux, que celuy du fameux Luſitanien. La coûtume de ces voleurs étoit, de venir fondre bruſquement ſur une ville indéfenduë, ſur une bourgade ouverte, ou ſur un détachement de Romains. Après avoir tué & ſaccagé, ils ſe retiroient avec une vîteſſe inconcevable, entre des rochers, & ſur de hautes montagnes, où ils partageoient leur butin. Quel moyen de les atteindre à la courſe, & de leur livrer une bataille dans les régles! Jamais ils ne combattoient de pié ferme. Le Proconſul prit donc la réſolution, qui ſeule étoit à prendre. Il s'aviſa d'entrer dans le païs, d'où ces compagnies de voleurs prenoient l'eſſor, & d'où ils ſe répandoient

De Rome l'an 615.
Conſuls.
PUBL. SCIPIO NASICA, & D. JUNIUS BRUTUS.

mer, que cette ville étoit comme un boulevart, pour garantir les Provinces d'alentour, contre les Luſitaniens. La ville, dont parle Tite-Live, eſt celle qui ſervit de retraite aux vieux ſoldats de Viriathe, après qu'ils ſe furent donnés aux Romains. Or par une ancienne inſcription, déterrée dans la prémiére des trois villes dont nous parlons, les habitants ſe donnent le nom de VETERANI, & de VETERES, ſans doute pour exprimer la naiſſance d'une ville, qui, dans ſes commencements, fut habitée par des gens de guerre. Au reſte, Valence eut dans la ſuite le titre de Colonie Romaine. Pline eſt ſur cela d'accord avec le Bronze.

De Rome l'an 615. Consuls. PUBL. SCIPIO NASICA, & D. JUNIUS BRUTUS.

dans les régions voisines. Toute cette belle contrée, qui s'étend entre le Tage [a], le Durius, le Bœtis, & le fleuve [b] d'Oubli, étoit en proye à ces rebelles,

a Les Phéniciens qui occupérent autrefois la Lusitanie donnérent au Tage le nom de *Tag*, ou de *Dag*, qui dans leur langue étoit employé, pour signifier un poisson. Ce fleuve en effet abonde en toutes sortes de poissons, & passe pour être le plus grand de toute l'Espagne. Aussi les Portugais l'appellent-ils le Roy des fleuves. Son cours est d'environ cent dix lieuës. Il a sa source dans la Castille nouvelle, vers les confins de l'Arragon, à trois ou quatre lieuës d'*Albarazin*, dans une montagne, d'où sortent aussi deux autres riviéres assés considérables, le *Xucar*, & le *Guadalaviar*. Après avoir traversé toute la Castille, de l'Orient à l'Occident, il coule dans le Portugal, & va se jetter, à deux lieuës au-dessous de Lisbonne, dans l'Océan Atlantique. Le Tage étoit autrefois renommé par l'or qu'il rouloit avec son sable.

b Les anciens Géographes, entre autres Strabon, Méla, Antonin, & Ptolomée, ont désigné le fleuve d'Oubli, sous les noms de de *Limias*, de *Limæa*, de *Limium*, de *Belio*, & d'*Oblivio*, qui a la même signification que le terme *Léthé*, parmi les Grecs. Aujourd'huy les naturels du païs le nomment *la Lima*. Ce fleuve qui est le plus Septentrional de tous ceux, qui arrosent le Portugal, a sa source dans un endroit marécageux de la Galice, entre les villes d'*Orense*, & de *Monte-Rei*. Il passe à *Soïao*, à *Puente de Lima*, & se jette dans l'Océan à *Viana*. Le nom de *Léthé*, ou d'Oubli, que luy donnent les Anciens, est fondé sur un fait attesté par Strabon. Il dit que quelques habitants des bords du *Guadiana*, furent forcés d'abandonner leur ancienne demeure, dans le feu d'une sédition, qui s'éleva entre les Peuples de la contrée. Il ajoûte que ces fugitifs passérent le fleuve *Lima*, qu'après avoir perdu leur chef, ils s'établirent pour toujours, aux environs du même fleuve, & que contents de leurs nouvelles habitations, ils OUBLIERENT leur patrie. Mariana, & Alvarés de Colménar, parlent aussi d'un fleuve Léthé, qui coule dans l'Andalousie. C'est celuy qu'on appelle présentement *Guadaléte*. Il passe à *Burnos*, à *Arcos*, à *Xéres de la Frontéra*, & au Port de Sainte Marie, pour se décharger dans l'Océan vers le Sud-Est de l'embouchure du *Guadalquivir*, & au Nord de la Baye de Cadix. On compte encore cinq autres riviéres qui eurent le nom de *Léthé*. La prémiére en Ionie, la seconde en l'Isle de Créte, la troisiême & la quatriême en Macédoine. La cinquiême à sa source dans la Libye, assés près de la grande Syrte. Après un assés long cours, elle s'engouffre sous terre, dans l'espace de quatre milles & reparoît ensuite près de la ville de

rebelles. La diverſion parut néceſſaire. Brutus ſe perſuada, que l'amour de leurs femmes, de leurs enfans, en un mot de leur patrie, les rappelleroit à la défenſe de leurs biens, & de leurs Dieux domeſtiques. L'armée Romaine marcha donc vers les villes, où ces pillarts avoient pris naiſſance. A ſon abord, le Conſul trouva plus de réſiſtance qu'il n'avoit cru. Tout le païs prit les armes avec une fureur, qu'on ne peut décrire. Hommes, femmes, enfans, tout devint ſoldat. Les Eſpagnols ſe battirent avec ce courage particulier à leur Nation, & que les Romains avoient éprouvé ſupérieur à celuy, de tous les Peuples du monde. A l'égard des femmes Eſpagnoles, Brutus fit le premier eſſay de leur valeur, & il en fut étonné. On les vit mêlées, dans les mêmes corps d'infanterie & de cavalerie, avec leurs maris, donner la mort ſans la craindre, & la recevoir ſans pouſſer un ſeul cri. Cependant ces malheureux, plus braves qu'inſtruits dans l'art des combats, cédérent à la force. Mais avant que de chercher un aſyle dans les montagnes, ils emportérent tout ce qu'ils purent de leurs effets. Le Conſul les y pourſuivit. Après les avoir enveloppez, il eut égard à leur valeur, ſe rendit à leurs ſoumiſſions, leur donna la vie, & partagea le reſte de leurs dépouilles, entre eux, & ſes ſoldats.

De Rome l'an 615.
Conſuls.
PUBL. SCIPIO NASICA, & D. JUNIUS BRUTUS.

App. ibid.

Cette premiére expédition ne s'étoit faite, que contre les Peuples d'en deçà le Durius. Les Lé-

Berénice. Les Poëtes ont pris de là occaſion de dire, que c'étoit un des fleuves de l'Enfer.

De Rome l'an 615.
Consuls.
PUBL. SCIPIO NASICA, & D. JUNIUS BRUTUS.

gions Romaines passérent ce fleuve, & en ravagérent tout le païs, jusqu'au fleuve d'Oubli, qu'on nommoit aussi le Léthé. C'est icy qu'on vit un trait de la superstition Romaine, poussée jusqu'à l'extravagance. Sur la seule conformité du nom de ce fleuve, avec celuy [a] que les Poëtes ont imaginé dans les Enfers, toute une armée refusa de passer le Léthé. C'étoit, pour eux, descendre tout vivans dans la Région des morts, sans espoir de retour. L'obstination des Légionnaires s'accrut, lorsqu'ils virent de prês, les eaux bourbeuses du fleuve. Ils se crurent à la porte du [b] Ténare. Leur Général

a Les Poëtes avoient puisé l'idée du fleuve Léthé dans la doctrine de Pythagore sur la préexistence des Ames, & sur leur transmigration successive en différents corps. Conformément à ce dogme, les Poëtes imaginérent un fleuve, dont les eaux avoient la propriété de faire perdre la mémoire des choses passées, sans en laisser le moindre vestige. Une loy indispensable forçoit les Ames à boire de cette eau, avant que de rentrer en de nouveaux corps. Les Partisans de la métempsycose s'authorisoient de cette fiction, pour expliquer comment l'Ame, passant d'un corps organisé, dans un autre, ne conservoit aucune idée de son prémier état, pas même de sa préexistence. Ils soutenoient, que toutes les anciennes traces, qu'avoient fait naître les objets du dehors, avant son changement, disparoissoient, pour faire place à de nouvelles. Ainsi, selon leur opinion, l'ame renaissoit, pour ainsi dire, à chaque mutation, ou sous une forme humaine, ou sous celle d'une bête, comme si elle n'avoit jamais existé.

b Le Ténare est un promontoire de la Laconie. On le connoît aujourd'huy sous le nom de Cap *Matapan*, ou de *Capo Maina*. Sur la croupe de ce promontoire, est une caverne si obscure & si profonde, que les Poëtes l'ont prise pour un soupirail, ou pour la porte des Enfers. Ce fut par là, selon la fable, qu'Hercule prit sa route, pour aller braver Pluton, jusques dans son Royaume, aprés avoir enchaîné le Cerbére, qui gardoit l'extrémité de la caverne. On disoit que l'antre servoit de retraite à une espéce de Dragon, qui répandoit la frayeur aux environs. Les habitants de la contrée voisine, s'imaginent encore, que le Diable sort tous les jours par cette issuë, & qu'il chasse aux environs, sous la forme d'un chien courant.

étoit mieux instruit, & moins crédule. Pour encourager les soldats à le suivre, il arracha des mains d'un porte-enseigne l'une des Aigles Romaines, & la jetta à l'autre rive. Puis y ayant passé luy-même, *Me suive qui voudra*, s'écria-t-il! *Du moins on dira, que votre Général aura passé le fleuve d'Oubli, sans éprouver la mort.* L'exemple d'un Chef respecté, & la honte de l'avoir abandonné dans un païs inconnu, ranimérent les Légions. Elles passérent ce formidable Léthé, & se trouvérent dans les belles plaines, qui s'étendent jusqu'au Minius. Il paroît que dans sa premiére année, Brutus ne poussa pas plus loin sa conquête, & qu'il passa l'hyver entre le [a] Minius, & l'Oubli. Nous le verrons l'année suivante, pénétrer presque dans tous les derniers recoins de l'Espagne, & porter le nom Romain dans des contrées, où l'on ne l'avoit point encore connu.

De Rome l'an 615.
Consuls.
PUBL. SCIPIO NASICA, & D. JUNIUS BRUTUS.
Epit. Liviana.

App. in Iberic.

Les Comices assemblés au Champ de Mars, déférérent les faisceaux Consulaires à [b] M. Æmi-

a Le *Minius* aujourd'huy le *Minho*, a sa source dans la Galice, près d'un Bourg nommé *Castro del Rey*. Il coule du Nord-Est au Sud-Est, traverse la Galice, & se décharge dans l'Océan Atlantique, vers les confins du Portugal. Aux environs de ce fleuve, on trouve du Vermillon en abondance. De là, le nom de *Minius*, que les Anciens luy donnérent.

b On conjecture, que Marcus Æmilius Lepidus *Porcina*, fut fils de celuy, qui selon Tite-Live au livre 39. conduisit une Colonie à Modéne & à Parme, en qualité de Triumvir. Le Sénat, quelques années aprês, l'avoit député dans la Gaule Trans-Alpine, avec Caïus Lælius, l'an de Rome 583. Quoi qu'il en soit, celuy qui fut élevé au Consulat, pour l'année 616. se rendit recommandable par son éloquence. Le prémier des Latins, il sçut donner à son style cette douceur & cette harmonie, qui étoit comme naturelle aux Ecrivains de la Gréce. Aussi ce grand homme se fit-il tellement admirer dans le Barreau, qu'au prémier livre *de Oratore*, Scævola l'un des Interlocuteurs, le met de

De Rome l'an *616.*
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

lius Lepidus Porcina, & à C. Hostilius Mancinus. Cependant la guerre d'Espagne contre les Numantins paroissoit plus allumée que jamais. Depuis que Popillius Lænas avoit tenté le siége de Numance, avec aussi peu de succês, que nous l'avons dit, la conduite des armées Romaines, dans la Province citérieure, demandoit un Chef expérimenté. Par malheur, le sort la fit tomber sur Hostilius Mancinus, qui par là fut destiné à remplacer Popillius. L'autre Consul resta en Italie. Pour Junius Brutus, aprês ses progrês de l'année derniére, il fut continué dans son Gouvernement de l'Espagne ultérieure. Des Préteurs qui partirent pour les Provinces, deux seulement sont venus à notre connoissance. L'un fut Publius Manilius, qui fut chargé de gouverner la Sicile, & l'autre un Marcus Claudius Marcellus, qui fut destiné au département d'Afrique. Il semble que les malheurs, dont la République étoit menacée, pour l'année qui va suivre, commencérent par ce Marcellus. Il alloit gaïement s'embarquer au port de Terracine, pour prendre possession d'une Province opulente. A peine étoit-il sur son bord,

Jul. Obsequens, c. 83.

pair avec Servius Galba. Celuy-cy cependant avoit reçu de la nature un talent si merveilleux, pour parler en public, que Scævola luy-même n'en parle qu'en des termes extatiques. C'étoit, dit-il, un Orateur divin. *Equidem & Servium Galbam memoriâ teneo divinum hominem in dicendo.* Les célébres Orateurs Caïus Carbo & Tibérius Gracchus furent les Auditeurs assidus d'Æmilius, & se formérent à l'éloquence sur un si riche modéle. C'est du *Brutus* que nous avons emprunté des témoignages si glorieux à la mémoire de Marcus Æmilius. Du tems de Cicéron ses écrits étoient entre les mains de tout le monde, & soutenoient la réputation qu'il s'étoit acquise.

De Rome l'an 616.

Consuls. M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

qu'un orage survint, que la foudre tomba sur luy, & qu'elle le réduisit en cendres. Ce premier présage funeste fut suivi de beaucoup d'autres. Lorsque les Consuls allérent, à l'ordinaire, à Lavinium prendre l'auspice des poulets; ces petits animaux, bien loin de se jetter avidement sur la nourriture qu'on leur présentoit, s'envolérent, & se perdirent dans la forest Laurentine. Ces oiseaux sacrez, qu'on ne retrouva plus, fondérent un augure bien sinistre, au jugement des Romains. On y joignit les autres prodiges, qu'on crut arrivés à Rome, ou qui furent annoncez de divers endroits de l'Italie. A l'Hôtel des Ambassadeurs étrangers, & dans le Comice, disoit-on, l'on avoit vû couler du sang. Sur le mont Esquilin, un poulain étoit né avec cinq jambes. A Préneste, on avoit apperçû dans l'air une longue traînée de flammes, & le tonnerre y étoit tombé dans un temps serein, & sans que le Ciel fût couvert. Le Lac Fucin s'étoit débordé, & l'inondation qu'il avoit causée, s'étoit étenduë jusqu'à cinq mille pas. Tous ces prétendus présages avoient effraïé Rome, ou peut-être que les Historiens ne les ont rassemblez, qu'après coup, lorsqu'ils ont vû les malheurs qui allarmérent les Romains, pendant le cours de cette année. Quoiqu'il en soit, il n'est point dit que la République ait rien fait pour les expier, ou pour en prévenir les suites.

Les affaires civiles allérent donc leur train à l'ordinaire. Les Assemblées du Peuple se tinrent dans le Comice, & les Tribuns y dominérent. Ce fut

De Rome l'an 616. Consuls. M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

alors qu'un L. Cassius Longinus, l'un des membres du Tribunat, se mit en tête de donner encore plus d'étenduë à la Loy, que Gabinius avoit fait porter, deux ans auparavant. On se souvient que ce Tribun avoit enfin obtenu, que les suffrages, pour l'élection des Magistrats, ne se donneroient plus de vive voix; mais par tablettes, ou par écrit. La Noblesse se distribuoit au Champ de Mars, pour donner sa voix, selon le mérite des prétendants. Lorsqu'il s'agissoit du jugement des coupables, il n'en étoit pas ainsi. L'ancienne coûtume étoit restée, & les tablettes n'étoient pas encore en usage. Ce fut là l'innovation, [b] que le

Cic. l. 3. de Leg. & in Bruto.

a La famille Cassia se partagea en deux branches. La prémiére qui fut celle des Viscellinus étoit Patricienne. Elle donna des prémiers Magistrats à la République, & entre autres le fameux Spurius Cassius, surnommé Viscellinus, qui après avoir été honoré de trois triomphes, & de trois Consulats, fut condamné à la mort, comme ennemi du Peuple Romain, & du Sénat, l'an de Rome 268. Les Longus & les Longinus formérent la seconde branche. On compta dans celle-cy des Tribuns du Peuple, & plusieurs Magistrats du prémier ordre, que nous ferons connoître dans la suite de cette histoire. Frontin, dans son livre *des Aquéducs*, donne au Tribun du Peuple Lucius Cassius, dont il s'agit icy, le surnom de *Ravula*, apparemment parce que la couleur de ses yeux tiroient sur le roux. *Ravula*, dit Festus à *ravulis oculis.*

b Cicéron, dans son plaidoyé pour Plancius, & dans sa seconde harangue pour la loy Agraire, fait mention de la loy Cassia, dans les termes les plus magnifiques. C'est, dit-il, le rempart, & le plus ferme appuy de la liberté publique. A l'abri d'une loy si salutaire, les juges peuvent opiner en assurance. Ils n'ont à redouter ny les artifices de la séduction, ny la violence des cabales, ny les efforts d'une puissante protection. C'est ainsi que Cicéron parloit, selon la différence des tems, & des causes qu'il avoit à défendre. Mais dans le troisiême livre des loix, il tient un tout autre langage. Il n'envisageoit alors que l'intérêt de la vérité, & celuy du bien public. D'ailleurs Quintus son frére, & Atticus son ancien ami étoient les seuls témoins de ses discours. Aucun motif ne le portoit à user de dissimulation, en présence de deux personnes,

Tribun Cassius prétendit faire. On ne peut discon-

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

qui avoient le plus de part à sa confiance, & à sa tendresse. Voicy donc comme il s'explique, avec cette ouverture de cœur, dont il se picquoit dans ses entretiens familiers. *Les loix qui concernent le scrutin, ne furent établies que par des hommes d'une probité équivoque. La premiére qui regardoit l'élection des Magistrats, eut pour Autheur un certain Gabinius, homme de néant. La seconde, qui régla l'ordre des suffrages, dans les causes criminelles, fut l'ouvrage de Cassius, personnage à la vérité, que sa naissance rendoit respectable. Mais sa famille me le pardonnera, si je dis, que ce Législateur en se déclarant contre le parti des gens de bien, n'eut en vuë, que de se donner un air de popularité, dans l'estime du Peuple, dont il recherchoit les bonnes graces, par une basse affectation. Carbon homme séditieux & méchant, porta la troisiême, qui ordonnoit les suffrages par écrit, lorsqu'il s'agissoit d'accepter, ou de rejetter une loy. Les suffrages de vive voix étoient encore admis, dans le jugement du crime de leze-Majesté. C'étoit le seul cas que Cassius eût excepté. Célius ne tarda guéres à le mettre au niveau des autres.* Nous aurons lieu d'examiner ces deux derniéres loix, dans le cours de l'histoire.

Après l'établissement de la loy Cassia, lorsqu'il étoit question de juger en crime, soit dans les Comices du Peuple, soit au Tribunal du Préteur, on remettoit à chacun des Juges trois tablettes. Sur la prémiére étoit inscrite la lettre *A*. Elle représentoit le terme ABSOLVO, *j'absous*, & concluoit à la décharge de l'accusé. La seconde décernoit la condamnation du coupable, par la lettre *C*. c'est-à-dire, CONDEMNO, *je condamne*. Les deux mots NON. LIQUET désignés dans la troisiême, par les deux lettres initiales *N. L.* déclaroient que le fait en question, n'étoit pas constaté, & remettoient la décision du procès à un autre temps. Avant que de prononcer la Sentence, on alloit aux opinions. Chacun des Juges exprimoit secretement son avis, par l'une des trois tablettes, qu'il insinuoit dans une boëte, destinée à recüeillir les bulletins. On les comptoit ensuite. A la pluralité des suffrages, pour ou contre, le Président portoit l'Arrêt de condamnation contre le dénoncé, ou le renvoyoit absous. Si les bulletins avoient pour inscription les deux lettres initiales N. L. Le jugement étoit sursis jusqu'à un plus ample informé. Alors le juge ordonnoit la surséance par le terme AMPLIUS. Cette maniére d'opiner par la voye des suffrages secrets, dans les causes criminelles, avoit été reçuë parmi les Athéniens. Elle ne fut pas néanmoins au goût de Platon, qui prescrit, dans le troisiême livre des loix, les suffrages de vive voix ἔστω φανερὰ ἡ ψῆφος. Aristote la réprouve au livre de ses *Politiques*, lorsqu'il dit qu'elle fut de l'invention d'un certain Hippodamus,

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

venir que l'affaire ne fût bonne en soy ; mais qui l'avoit introduite dans la République de Milet sa patrie. A dire le vray, l'usage du scrutin n'exposoit plus, comme auparavant, les Juges, à la vengeance de ceux, que le devoir ou la tendresse intéressoient pour l'accusé. Il prévenoit les animosités dangereuses, que causoit la notorieté d'un suffrage donné ouvertement. De là, les haines mutuelles, qui passoient des péres aux enfans, & se perpétuoient dans les familles.

Nonobstant toutes ces précautions, la loy donna lieu à de nouveaux abus, en proscrivant les anciens. Souvent même les suffrages n'étoient pas tellement secrets, qu'on ne pût aisément discerner ceux d'entre les Juges, qui avoient été favorables ou non. L'expédient étoit de donner à chacun d'eux, des tablettes d'une certaine couleur, ou reconnoissables par quelque trait.

Cependant la famille des Cassius se fit honneur d'une telle institution, & la transmit dans les monuments publics. La mémoire s'en est perpétuée sur les Médailles. Par la prémiere, la liberté des suffrages est figurée sous le symbole de la Déesse Liberté, qui forme la tête de la Médaille, avec ces mots inscrits sur le contour LIBERTAS Q. CASSIUS. Celuy-cy étoit, sans doute, & le Monétaire, & l'un des descendants de Longinus. L'urne, & les deux lettres A. C. qui chargent le revers, sont l'expression la plus naturelle de la loy *Cassia*. Le petit quarré long, qui renferme les deux initiales, nous donne une figure sensible des tablettes dépositaires de chaque suffrage. L'édifice construit en rotonde est l'image du Temple de Vesta, selon ce que nous avons remarqué dans le prémier volume. Ce Sanctuaire fait allusion à la sévérité des arrêts, que rendit Cassius pendant sa Préture, contre les Vestales, qui avoient profané les Autels de la Déesse, par leur incontinence. La chaire Curule placée dans le vestibule du Temple, représente le Tribunal, d'où il prononça ses jugements ; c'est un fait qui trouvera sa place dans la suite de l'histoire. Le revers de la seconde Médaille, n'a pas besoin d'interprétation. Dans le Citoyen qui jette la tablette marquée A. on retrouve l'observation de la loy *Cassia* ; & dans le nom de Longinus III. V. on a un des TRIUM-VIRS Monétaires de la branche de Cassius Longinus. Au reste, il est étonnant que Cicéron ait paru soupçonner la vertu d'un homme, qui faisoit trembler le crime, & dont le Tribunal passoit pour être l'écüeil, où les coupables venoient se briser. Il en juge autrement en différents endroits de ses ouvrages, & répare avec usure le reproche injurieux, qu'il semble lui faire, au sujet de sa nouvelle loy. Pour justifier Cicéron, il faudroit distinguer le Tribun du Peuple, de celui qui fut chargé d'instruire le procês des Vestales. C'est un sujet de discussion, qui trouvera sa place dans la suite de ce volume.

c'étoit un nouveau coup qu'on alloit porter, contre l'autorité des Patriciens. Par leur crédit ſur le Peuple, ſouvent ils avoient ſouſtrait bien des criminels à une juſte condamnation. Caſſius minuta ſa Loy, la fit ſignifier au Peuple, & luy en fit comprendre la néceſſité. On peut bien juger qu'elle ne paſſa pas ſans oppoſition. Tout le corps de la Nobleſſe s'y oppoſa, hors le ſecond Africain. Ce grand homme, dans une conteſtation qui fut diſcutée, pour & contre, avec bien de la chaleur, n'eut égard qu'au bien préſent de la République. L'horreur qu'il avoit du crime, l'anima contre les criminels, que la protection des grands ne mettoit, que trop ſouvent, à couvert de la rigueur des Loix. En vain le Conſul Æmilius [a] parla contre la Loy. En vain la Nobleſſe ſuſcita un Tribun du Peuple, nommé Antius, qui proteſta hautement contre l'innovation de Caſſius. Scipion entreprit de faire déſiſter Antius de ſon oppoſition, & réüſſit. La pluralité des ſuffrages, à la requête de Caſſius, forma un Plébiſcite, qui fut obſervé depuis. Il porta, *qu'excepté le crime de trahiſon, ou de leze-République, toutes les affaires criminelles qui vien-*

De Rome l'an 616.
Conſuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

[a] Les mouvements que ſe donna le Conſul Æmilius Lepidus, pour s'oppoſer à l'acceptation de la nouvelle loy, irritérent Lucius Caſſius. Il ne tarda pas à s'en venger. Ce Tribun du Peuple lui fit un crime d'avoir conſtruit à grands frais une maiſon de campagne trop élevée, dans le territoire d'Alſium, ville de l'Etrurie, ſituée vers l'embouchure du Tybre. Nous en avons parlé dans le neuvième volume, page 89. Cette apparence de ſomptuoſité fut priſe pour une contravention manifeſte aux anciennes loix, qui tendoient à réprimer le luxe des Citoyens. Caſſius porta l'affaire au Tribunal du Peuple. Le crédit de l'Accuſateur prévalut. Le plus grand nombre des ſuffrages ſe réünit contre l'Accuſé, & Lépidus eut le chagrin, de ſe voir condamné à une groſſe amende pécuniaire.

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

droient par appel au Peuple, se jugeroient par tablettes. Sans doute on fut persuadé, que les traîtres à la patrie étoient trop odieux aux citoyens, pour que la crainte pût les empêcher d'opiner, tête levée, à leur punition.

Il est certain que Scipion Æmilianus encourut la disgrace de la Noblesse, & du Sénat, pour s'être porté trop vivement en faveur de la Loy Cassia. Autrefois le premier Africain, qui servoit de modéle à son petit-fils, s'étoit éloigné de Rome, dans un temps, où son crédit étoit diminué. Nous sera-t-il permis de conjecturer, que le second Africain prit une résolution pareille, dans une circonstance semblable? Voilà ce qui seul put le déterminer, à consentir de faire le voyage d'Asie, en qualité d'Ambassadeur.



De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

LIVRE CINQUANTIEME.

LEs armes Romaines étoient occupées en Occident, tandis que l'Orient, un peu trop negligé par la République, n'avoit presque plus de rapport avec elle. L'indépendance s'y introduisoit, sur-tout dans les divers Royaumes de l'Asie, & principalement en Egypte. La Capitale du monde n'étoit plus remplie d'Asiatiques, comme autrefois, & ces Ambassades si fréquentes, qui venoient en foule du Levant, en Italie, y apporter les plaintes des Souverains, cessoient d'honorer le Sénat Romain, & de l'enrichir. Cependant presque tous les Etats de l'Asie étoient en feu. Ils démêloient leurs différends par eux-mêmes, sans l'aveu, & souvent contre les intentions de Rome. Enfin le Sénat fit de nouvelles attentions sur ses véritables intérêts, & songea à faire revivre l'ancienne correspondance, entre la République, & les Asiatiques. La Prudence dicta elle-même le choix, que firent les Peres Conscripts des Ambassadeurs, qu'ils députérent dans toutes les Cours du Levant. Scipion Æmilianus, & Mummius, tous deux nouvellement sortis de la Censure [a], furent désignez,

Strabo l. 14.

Val. Max. l. 4. c. 3. & Cicero in somnio Scipionis.

a Les Autheurs varient sur l'année du départ de Scipion Emilien. Valere Maxime dit, que ce grand homme avoit été déja deux fois honoré de la dignité de Consul, & du triomphe. Cicéron paroît avoir eu le même sentiment dans le second livre des Questions Académiques. Lui-même cependant, dans un endroit du *Songe de Scipion*, place l'ambassade d'Æmilianus, dans l'intervalle qui suivit sa Censure, & qui précéda son deuxiême Consulat. Nous nous en som-

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.
Athenæus l. 6.

pour faire une visite générale, & des païs soumis à Rome, comme la Macédoine & la Gréce, & des Monarchies alliées du Peuple Romain, comme Pergame, la Bithynie, la Syrie, la Judée, & l'Egypte. On doit croire que Lælius, cet ami fidéle de Scipion, se fit nommer pour troisiême Ambassadeur; car il n'est pas vrai-semblable, qu'un homme de cette importance ait entrepris un si long voyage, seulement pour être à la suite de son ami. Quoiqu'il en soit, Scipion ne se fit accompagner, dans son Ambassade, que par un homme de Lettres, nommé [a] Panætius, Philosophe de profession, & d'une réputation établie. Du reste il ne prit avec luy que cinq[b], ou tout au plus que sept

mes tenus à ce dernier témoignage, qui s'accorde mieux avec toute la suite de la vie de Scipion.

a Suidas compte deux Philosophes qui portérent le nom de Panétius, l'ancien & le jeune. Il n'est icy question que du dernier, qui naquit à Rhodes, selon le témoignage de Strabon, l'an de Rome 581. vers la cent cinquante-deuxiême Olympiade. Outre les liaisons d'amitié, qu'il contracta avec Scipion Emilien, Lælius, & Fannius, gendre de celui-ci, il eut encore la gloire, d'avoir eu pour disciple, le célébre Historien Polybe. Quoique Stoïcien de profession, il n'approuvoit point les maximes outrées, ni les sophismes de son Ecole. Il étoit adorateur de Platon, d'Aristote, & de Théophraste. Cicéron & Diogéne Laërce, ont fait son éloge en différents endroits de leurs Ouvrages, & lui donnent le prémier rang parmi les Philosophes de la Secte Stoïcienne. Il mourut à Athénes, l'an de Rome 650. On lui attribuë plusieurs écrits, entre autres un Traité de l'état civil & politique, un autre de la constance dans la douleur, & un troisiême de la tranquillité de l'ame. Porphyre nous apprend, que Panétius avoit composé un Ouvrage, sur la Géométrie, & la Musique. Saint Ambroise & Cicéron vantent sur-tout, les livres qu'il écrivit, touchant les devoirs de la vie civile. Athénée parle d'une societé de Philosophes, qui dogmatisoient à Athénes, sous le nom de Panétiastes. Peut-être furent-ils appellés ainsi, parce qu'ils suivoient les principes, & la doctrine de Panétius.

b Athénée ne compte à la suite de Scipion, que cinq esclaves; encore en perdit-il un en chemin,

esclaves, pour le servir, & pour luy tenir lieu d'escorte. Ce grand homme comptoit moins sur un brillant cortége, pour la réüssite de ses négociations, que sur la célébrité de son nom, connu jusqu'aux extrêmitez de la terre.

De Rome l'an 616. Consuls. M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

Les Députés partirent, & trouvérent la Macédoine troublée, par un nouvel usurpateur nommé Persês, qui se disoit fils de Roy, & qui prétendoit à la Couronne. La Gréce seule leur parut tranquille. Les Achéens jouissoient encore de cette profonde paix, que leur avoit procurée ce Mummius, dont la présence ne put leur être qu'agreable. En Egypte, un monstre, plûtôt qu'un Roy, occupoit, sans partage, le Trône [a], que

Justin l. 38.

que la mort lui enleva. Il fut remplacé par un autre, qu'il avoit chargé ses amis de lui acheter.

a Ptolomée Evergétes régnoit alors dans la Cyrénaïque, qui lui étoit échuë en partage. Selon Justin, les grands qui composoient la Cour du feu Roy, lui dépêchérent des Ambassadeurs pour lui offrir le thrône vacant, & le mariage de Cléopatre sa propre sœur, veuve de son frére Philométor, & la tutelle de son neveu. Aussi-tôt après son entrée dans Aléxandrie, il fit égorger ceux que le devoir & la fidélité attachoient à son pupille, comme à l'héritier légitime du Sceptre d'Egypte. Il ne voyoit qu'à regret un jeune Prince, que sa naissance appelloit à la Monarchie. Le perfide ne tarda pas à s'en défaire. Cet enfant, encore en bas âge, étoit entre les bras de sa mére, devenuë depuis peu l'épouse de Ptolomée Evergétes, lorsqu'il fut massacré par ce barbare Prince, au milieu des réjoüissances du festin nuptial.

Si l'on en croit Joseph, au deuxiéme livre contre Appion, l'Usurpateur n'attendit pas les Ambassadeurs d'Aléxandrie. Instruit de la mort de son frére, il partit de Cyréne, & se rendit à la capitale. D'abord, il forma le dessein de chasser du Palais, les Princes ses neveux, & Cléopatre leur mére. Onias, le dernier des fils du Pontife du même nom, ajoûte l'Historien, prit les armes pour la défense de la Reine. Le nouveau Roy transporté de rage, au prémier bruit de cette nouvelle, fit ressentir aux Juifs d'Aléxandrie les effets de sa vengeance. Il les condamna sur le champ à être foulés aux pieds de ses Eléphants. Mais par un coup mira-

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

luy avoit laissé son frere Philométor. Le nouveau culeux de la toute-puissance de Dieu, tant de malheureux échappérent à la fureur de ces animaux formidables. Il est aisé de montrer par l'histoire des Machabées, que tout ce récit est de l'invention de Joseph, & que pour donner plus de lustre à sa Nation, il a rapproché un fait, qui s'étoit passé sous le regne de Ptolomée Philopator. Croira-t'on en effet, que cet Onias alors fugitif en Egypte, eût pû lever, dans une terre étrangére, une armée capable de résister à un Roy puissant. Quoi qu'il en soit, il est constant que ce mauvais Prince se rendit exécrable à ses sujets, par des cruautés inoüies. Ceux qui avoient eu le plus de part à la confidence de son frére Philométor, souffrirent ou la mort, ou l'éxil, après avoir été dépoüillés de tous leurs biens. Les autres furent sacrifiés à ses soupçons, & périrent dans les tourmens. Les Aléxandrins, lassés de sa tyrannie, n'attendoient que l'occasion de secoüer le joug. Ptolomée, pour se délivrer de la crainte qu'il avoit d'un Peuple prêt à la révolte, résolut de pourvoir à sa sûreté, par le massacre général des étrangers, & des Citoyens d'Aléxandrie. Il les convoqua dans le Gymnase, lieu destiné aux exercices du corps. Les hommes & les femmes y accoururent en foule. Ces malheureux ne sçavoient pas que le barbare Ptolomée ne les assembloit, que pour les exterminer. A la vûë de cette multitude de Peuple, réünie dans un même lieu, il ordonna qu'on mît le feu au Gymnase. Ce nombre infini de personnes, que la curiosité, ou les ordres du Prince, avoient attirés de tous les quartiers d'Aléxandrie, fut en partie consumé par les flammes. Ceux qui se dérobérent à l'incendie, ne purent éviter le fer des bataillons armés, que le Tyran avoit postés dans toutes les avenuës. Tant de Scénes sanglantes firent trembler ce qui restoit d'habitants dans la capitale. Ils craignirent pour eux-mêmes, un semblable sort, & ne songérent plus qu'à prévenir les coups dont ils étoient menacés. Il s'assemblent tumultuairement, sans suivre d'autre guide que leur rage & leur désespoir. Ils courent au Palais de Ptolomée, y mettent le feu, & le réduisent en cendres. Ce mauvais Roy, pour échapper aux recherches de ces furieux, avoit pris la fuite; & s'étoit retiré dans l'Isle de Chypre, qui relevoit alors de la couronne d'Egypte. Sa précaution alla plus loin. Memphis son fils aîné, qu'il avoit eu de la Reine veuve de Philométor, étoit élevé à Cyréne. Il craignoit que dans son absence, le Peuple d'Aléxandrie ne plaçât ce jeune prince sur le thrône. Ainsi pour n'avoir point un rival dans son propre fils, il eut soin de le faire transporter secretement en Chypre. Ptolomée fut suivi dans le lieu de sa retraite, par Cléopatre sa niéce, devenuë son épouse, depuis qu'il avoit répudié la Reine, mére de cette Princesse. Il eut le chagrin d'apprendre, que les Egyptiens après avoir renversé ses

Monarque, d'une difformité à faire peur, avoit

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

images & ses statuës, venoient de déférer le sceptre à Cléopatre sa sœur, & autrefois sa femme. Le rage qu'il en conçut étouffa dans son cœur les sentimens de la nature. Memphis étoit le fruit de son prémier mariage avec la Reine. Ce pére dénaturé n'envisagea plus dans cet enfant, que le fils de Cléopatre. Pour se venger de la mére, il oublia la tendresse paternelle, & n'eut point horreur de verser le sang d'un jeune Prince, que sa beauté, & que ses vertus naissantes rendoient aimable. Il le fit égorger à ses yeux, & par son ordre les membres de Memphis divisés, & coupés par piéces, furent portés à Aléxandrie dans une caisse fermée. Le Satellite chargé de ce lugubre dépôt, le remit secretement à la porte du Palais de la Reine. On y célébroit alors le jour natal de Cléopatre. La caisse fut ouverte. Un spectacle si terrible, changea l'allégresse publique en un deüil général. La douleur encore plus que l'ambition de régner, arma la princesse contre Ptolomée. Elle eut recours à Déméttius Nicanor son gendre, à qui le Roy des Parthes avoit accordé depuis peu la liberté de retourner en Syrie. Cléopatre lui promettoit de le mettre en possession du Royaume d'Egypte, s'il vouloit bien joindre ses forces avec les siennes, pour s'opposer aux entreprises d'un frére, qu'elle détestoit. En effet, Ptolomée, à la tête d'une armée nombreuse, étoit sorti de l'Isle de Chypre. La défaite entiére des troupes de Cléopatre, & la prise de Marsias leur Général, lui ouvrirent l'entrée de ses Etats. Au grand étonnement de tout le monde, il avoit pardonné à son prisonnier. Cet acte de clémence calma la fureur de ses sujets. Il rentre donc dans Aléxandrie, tandis que Cléopatre se sauve en Syrie. Cette Princesse n'avoit plus d'autre ressource dans ses malheurs. Elle ne comptoit plus sur Démétrius Nicanor, que les nouveaux troubles d'Antioche avoient forcé d'abandoner le siége de Pélusium, pour veiller à la sûreté de ses Etats.

Ptolomée remonté sur le thrône, conserva le nom & l'authorité de Roy, jusqu'à la soixante-septiéme année de son âge, & de son regne la vingt-neuviême, qui termina sa vie, vers l'an *636.* de la fondation de Rome.

On aura peine à croire, qu'un Prince représenté comme un monstre par les Historiens, ait mérité la réputation de Restaurateur des Lettres dans l'Egypte. C'est néantmoins un fait attesté par Athénée en différents endroits de ses Ouvrages. Il assûre même que Ptolomée, dans le court intervalle qu'il mettoit à ses débauches, s'appliquoit par goût, à l'étude des Sciences & des beaux Arts. L'étenduë de ses connoissances jointe à une heureuse facilité de discourir sur tous les genres de Littérature, lui avoit acquis, selon le même Autheur Grec, le surnom de *Philologue.* Athénée ajoûte, que ce Prince avoit composé vingt-quatre livres d'histoire, & une espéce

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.
Justin l. 36.

encore l'ame & l'esprit moins supportables, que le corps. Ses mœurs se manifestérent, au moment qu'il prit possession de la Couronne. Philométor avoit épousé sa sœur Cléopatre, selon la coutume des Rois d'Egypte, & avoit eu d'elle un fils, à qui le Trône appartenoit, par le droit de la naissance. Physcon, dès qu'il se vit le maître, afin de rendre sa domination plus inébranlable, prit pour femme sa sœur, veuve de Philométor, son frere. Il poussa ses précautions encore plus loin. Durant le festin de ses nôces avec Cléopatre sa sœur, il égorgea l'enfant né pour le Trône, dans le sein, & entre les bras de sa mere. Malgré une cruauté si barbare, ce mauvais Roy prit le nom d'*Evergéte*, c'est-à-dire, de *Bienfaisant*, nom que le Peuple d'Aléxandrie changea bientôt, en celuy de *Cachergéte*, c'est-à-dire, de *Malfaisant*. En effet, son regne ne fut plus qu'une suite de proscriptions, de meurtres, d'oppressions du Peuple, aussi-bien que d'infamies, & de débauches. Evergéte ne composa les troupes de sa maison, destinées à sa garde, que de Soldats Grecs, & Asiatiques, tous mercé-

de Commentaire sur Homére. Il enrichit sa Bibliothéque des plus précieux manuscrits, qu'il faisoit chercher à grands frais, dans toutes les parties du monde. Les Athéniens lui vendirent, sur le pied de quinze talents, ou de quinze mille écus de notre monnoye, les Ouvrages d'Eschyle, de Sophocle, & d'Euripide.

Son attention à récompenser les Gens de Lettres, attira dans l'Egypte des Grammairiens, des Géométres, des Musiciens, des Peintres, des Ouvriers habiles dans tous les genres de Manufactures, enfin des Maîtres d'une érudition & d'une expérience consommée, pour former la jeunesse. Sur-tout, il fit éclater sa magnificence en faveur d'un certain Panarétus, disciple du Philosophe Académicien Arcésilas. Ptolomée lui assigna douze talents, ou trente-six mille livres de pension viagére.

naires,

naires. Leur bras ne fut employé qu'à donner la mort aux riches habitants d'Aléxandrie, & qu'à dépouiller leurs maiſons. De là cette ville, la plus grande & la plus peuplée du monde, fut dans peu abandonnée de ſes vieux Citoyens. Ainſi, pour avoir des ſujets, Phyſcon fit venir des Royaumes étrangers, tout ce qu'on y put raſſembler de bandits, & de ſcélérats. Ce fut juſtement au temps de ces tranſmigrations, que [a] Scipion, & les Ambaſſadeurs ſes Collégues, débarquérent au port d'Aléxandrie. Plus le Roy d'Egypte ſe ſentoit répréhenſible, plus il affecta de rendre, aux Députés de Rome, de reſpects & de ſoumiſſions. Il alla au devant des Ambaſſadeurs, & parut en leur préſence dans un état, à le rendre mépriſable. Rien de plus affreux que ſa perſonne. Une groſſe tête, & un viſage large, d'une laideur à effraïer, ſurmontoit un petit corps, gros & trappu, dont le ventre, excédoit d'une maniére énorme. Son habillement répondoit au déréglement de ſes mœurs.

De Rome l'an 616.
Conſuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

a La renommée avoit déja précédé Scipion en Egypte. Au bruit de l'arrivée de ce grand homme, dit Plutarque dans ſes Apophtegmes, les habitants ſe rendirent au Port, & le Roy Ptolomée à leur tête. Chacun s'empreſſoit de voir un Héros, qui avoit rempli toute la terre du bruit de ſes exploits. Tandis qu'il débarquoit, aux acclamations d'une foule de peuple, il s'étoit enveloppé la tête d'un des pans de ſa robbe. Il fallut céder aux inſtances des Aléxandrins, qui le priérent de ſe montrer à découvert. Alors Scipion dit tout bas, en plaiſantant, à un de ceux qui l'accompagnoient : Ce Peuple doit nous ſçavoir gré de notre voyage. Du moins, nous lui procurons le plaiſir de voir ſon Roy. Il vouloit par là faire entendre, que les Monarques d'Egypte, & ſur-tout Ptolomée, renfermés dans leur Palais, ne ſe produiſoient que rarement en public. Il eſt cependant incertain, ſi ce fait ne doit point être rapporté à une autre ambaſſade de Scipion dans les Royaumes de l'Orient, vers l'an 623.

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

Le Roy n'étoit vêtu que d'une étoffe déliée, & si transparente, qu'elle laissoit voir, ce que la pudeur oblige de cacher. On ne peut croire combien les yeux chastes de Scipion, & de ses Collégues, furent offensés de ces maniéres indécentes. Ils n'avoient pas droit de les réformer. Du moins ils se réservérent, à faire au Sénat, aprês leur retour, le récit des scénes extravagantes, dont ils avoient été les témoins, en Egypte.

Justin. l. 36.

D'Aléxandrie les trois Députés firent voile vers Pergame. Attalus y régnoit alors. C'étoit un fils de ce fameux Euménes, dont nous avons tant parlé, & dont l'attachement pour Rome, avoit souffert quelques alternatives. Euménes, en mourant, avoit laissé ce fils en bas âge, sous la tutelle du Prince Attalus son frére, qui gouverna le Royaume vingt ans, dans une correspondance toujours fidéle avec Rome, dont il fut l'ami invariable. Ce Prince vertueux, en restituant la Couronne à son neveu, luy laissa une inclination égale à la sienne, pour les Romains. Par ses soins néantmoins, & par l'éducation qu'il luy donna, il ne put corriger la férocité de son pupille. Cependant le jeune Attalus aima toujours sa mére Stratonice, & sa femme Bérénice, avec toute la tendresse d'un bon fils, & l'affection d'un véritable époux. Sitôt que la mort eût enlevé l'une & l'autre, il ne mit plus de bornes à sa douleur. Persuadé que les Princes de son sang, & que les principaux Seigneurs de sa Cour avoient causé la perte des deux Reines, il les fit massacrer, & remplit leurs Palais de sang, & de car-

nage. Du moins, il ſoulagea ſon chagrin comme il put, en faiſant ériger un ſuperbe Mauſolée à ſa mére: action de piété, qui luy mérita le ſurnom de *Philométor*. Tant de meurtres, qu'il ſe reprochoit d'avoir commis, & les Ombres de ſes proches, dont il ſe croyoit ſans ceſſe inveſti, le plongérent dans une profonde mélancolie. Attalus ſe confina d'abord dans ſon Palais, & y devint inabordable. Il y laiſſa croître ſa barbe, & ſes cheveux, & ſe déroba à toutes les fêtes de la Cour. On ne le vit plus paroître en public, & aſſiſter à ces repas, que les Monarques d'Aſie donnoient ſouvent, avec une ſplendeur, qui n'avoit point d'égale. Enfin, il quitta entiérement le ſoin des affaires, & ſe renferma dans l'enclos d'un jardin, qu'il cultiva de ſes mains. Là, il plantoit & faiſoit croître des herbes venimeuſes, qu'il mêloit avec de bons légumes, & que dans les accês de ſa fureur, il envoyoit par paquets, à ceux, que ſon humeur noire luy rendoit ſuſpects. Enfin, il ne s'occupa plus que de l'art de fondre des métaux. Il forma des moules, où il fit couler le bronze, & la cire, pour en tirer des buſtes, & des ſtatuës. Ce fut dans ces exercices ſi peu dignes de la Majeſté Royale, que Scipion & les autres Ambaſſadeurs Romains, ſurprirent le Roy Attalus. Ils ne le trouvérent ſage, que ſur un point. Son dévoüement pour la République Romaine n'avoit point été diminué, par cette myſanthropie, où il étoit tombé. On verra dans la ſuite juſqu'où il porta ſon affection pour Rome, affection qui ne l'abandonna pas même à la mort.

De Rome l'an 616.
Conſuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

Strabo l. 16.

Scipion quitta bientôt la Cour d'un Roy phrénétique, où tout luy présentoit des objets affligeants. Il prit sa route vers la Syrie. Là, Démétrius Nicanor, qui le second des Séleucides avoit pris ce magnifique surnom, régnoit depuis huit ans. Ce Prince, aprês la mort d'Aléxandre Bala, qu'il avoit mis en fuite & défait, sur les bords de a l'Oenopare, s'étoit affermi sur le trône. Son premier soin avoit été de relâcher les tributs, que les Juifs avoient long-temps payés à ses prédécesseurs. b Il s'étoit parfaitement réconcilié avec

a L'Oenopare, au rapport de Strabon, est un fleuve qui arrose le territoire d'Antioche.

b Jonathas, selon l'histoire des Machabées, avoit profité des divisions, qui partageoient la Syrie, entre Aléxandre Bala & Démétrius Nicanor, pour se rendre maître de la Citadelle de Sion, qui captivoit Jérusalem sous la tyrannie des Syriens, & servoit d'azyle aux déserteurs de la Religion d'Abraham. Sur ces entrefaites Nicanor se vit paisible possésseur du thrône, par la défaite & la mort de son rival. Le nouveau Roy fut saisi de colére, lorsqu'il eut appris que la forteresse étoit assiégée par les Juifs. A l'instant, il écrit à Jonathas, pour lui défendre de continuer le siége. Il lui donne ordre en même tems, de se rendre à Ptolémaïs, auprès de sa personne. Le saint Pontife ne crut pas devoir discontinuer les attaques. Cependant, plein de confiance, il se met en marche, accompagné des principaux de Jérusalem, & chargé des plus riches présents pour Démétrius. Ce Prince sentit sa colére expirer, à la vuë d'un homme si respectable. Il lui donna les témoignagnes de la plus parfaite amitié, en présence des Seigneurs de sa Cour. Il joignit à ces démonstrations extérieures des avantages solides. Jonathas fut confirmé dans toutes ses dignités, & le Roy de Syrie affranchit, pour toujours, le peuple Juif de tous tributs, moyennant la somme de trois cents talents une fois payés. Pour mettre le comble à tant de faveurs, il ne restoit plus qu'à retirer les troupes Syriénes de la Citadelle de Sion. Mais le Monarque fut infléxible sur ce point. Il promit seulement, que désormais Jérusalem n'auroit plus rien à souffrir des insultes de la Garnison. L'exécution suivit de près la promesse; & Jonathas, sous la protection du Roy de Syrie, gouverna paisiblement son Peuple. Car il est bon de remarquer icy que la Judée, depuis le retour de la captivité, étoit un Etat populaire, où le grand Prêtre

le grand Pontife Jonathas. Son régne auroit été plus paisible, s'il n'avoit pas eu l'imprudence, de congédier a ses troupes Syriénes, pour ne prendre à sa solde, que des soldats étrangers. De là b Tryphon, l'un des Généraux du Roy précé-

De Rome l'an 616.
Consuls.
M.ÆMILIUS LEPIDUS, & C.HOSTILIUS MANCINUS.

avoit la prééminence, & la principale authorité. Mais il est certain que les Juifs relevérent successivement des Rois de Babylone, & de Perse. Dépendants ensuite des Rois de Syrie, après les conquêtes d'Aléxandre le Grand, ils les reconnurent toujours pour leurs maîtres légitimes. Du reste, ce Peuple s'étoit maintenu dans la possession de se gouverner selon ses loix, de se donner des Magistrats & des Gouverneurs de Places, de lever des troupes pour la défense de la Patrie, & de disposer à son gré des finances de l'Etat.

a L'histoire des Machabées ne présente point d'autre cause des troubles qui agitérent la Syrie, que l'obstination de Démétrius Nicanor, à congédier les vieilles bandes Syriénes. Tant de braves Soldats, obligés de se répandre dans les Provinces du Royaume, portérent par tout leur murmure & leur dépit. Tryphon qui n'attendoit qu'une occasion favorable, pour éclatter contre Démétrius, sçut mettre à profit le mécontentement général des gens de guerre. Il ne faut donc pas dire avec Justin, que les peuples de Syrie ne se portérent à la révolte, que par le mépris qu'ils avoient conçu d'un Prince, livré à la molesse & aux plus infames débauches. C'est le portrait qu'Athénée au livre 13. a fait de Démétrius Nicanor, lorsqu'il a dit, sur la foy de Nicolas de Damas, que le jeune Roy abandonnoit le gouvernement de son Royaume au caprice de Myrine, Courtisane de Samos, qu'il aimoit éperduëment. Tite-Live, dans l'épitome du livre 52. n'a pas eu plus de raison d'avancer, que les cruautés inoüies de Démétrius forcérent Tryphon, à prendre les armes pour la défense des Peuples opprimés.

b Tryphon avant sa révolte, se nomma Diodote. Au rapport de Strabon, il étoit né dans un lieu voisin d'Appamée en Syrie, & il fut élevé dans cette ville. Comme il passoit pour avoir été un des plus zélés Partisans d'Aléxandre Bala, Démétrius Nicanor ne lui donna aucune part à sa confiance. Une vie obscure & privée n'étoit pas au goût d'un homme, que l'ambition dévoroit. Dès-lors, il forma les plus vastes projets, & ne se proposa pas moins, que de renverser du thrône son légitime Souverain, pour se mettre en sa place. Strabon assûre, que ce traître s'empara de la forteresse de Coracésium, située en Cilicie, & qu'il en fit sa place d'armes, après avoir formé le dessein de ravir la couronne à Démétrius. De là, il porta le feu de

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

dent, prit occasion d'exciter de grands troubles. Il sçavoit que le fils d'Aléxandre Bala, nommé Antiochus, [a] étoit caché en Arabie, chez un Seigneur nommé Emalchuel. Avec peine Tryphon en obtint, qu'on luy confiât le jeune Prince, sous promesse de le remettre sur le trône paternel. Dès que le [b] jeune Antiochus parut en Syrie, toutes les troupes de l'armée congédiée se rangérent autour de luy. Tryphon se mit à leur tête. Cependant un péril plus prochain menaça Démétrius.

la révolte dans toute la contrée. Il y rassembla une troupe de Pirates, qui couroient impunément les mers, & réduisoient en esclavage les habitants des côtes, pour les transporter à Délos. Là ces malheureux étoient vendus aux Romains, qui se faisoient honneur d'avoir un grand nombre d'esclaves à leur service, depuis la prise de Carthage & de Corinthe. L'indolence de Démétrius Nicanor, continuë le même Autheur, l'avarice des Gouverneurs qui avoient part à cet infame trafic, & la connivence du Roy d'Egypte, ennemi déclaré du Roy de Syrie, authorisoient de pareils brigandages. Ces désordres, & les troubles qui affligeoint les païs de l'Orient, déterminérent le Sénat Romain à faire partir Scipion Emilien, pour s'instruire par ses propres yeux, sur l'état présent des Provinces du Levant. Si l'on en croit Strabon, la politique Romaine avoit moins en vuë de calmer la fureur de ces divisions, que de les faire servir à ses desseins. Athénée ne pense pas ainsi, lorsqu'il dit, que le motif de cette ambassade fut de pacifier les Royaumes divisés, & de rendre aux interessés toutes les dépoüilles, qui leur avoient été injustement enlevées par les Pirates.

a Appien nomme ce jeune Prince Aléxandre, & non pas Antiochus, contre le témoignage exprès de l'Ecriture sainte, & de Joseph. Il étoit fils d'Aléxandre Bala & de Cléopatre, qui abandonna son prémier mary, pour épouser Démétrius Nicanor.

b Il paroît que le jeune Antiochus étoit âgé d'environ sept ans, lorsque Tryphon le tira de sa retraite, pour le faire reconnoître Roy de Syrie. Tite-Live ne lui donne que deux ans. En cela l'Historien se contredit, puisque dans l'épitome du livre 55. Il avouë qu'Antiochus perdit le thrône & la vie, à l'âge de dix ans. Or ce jeune Prince ne comptoit pas deux ans accomplis de régne, sous la tutelle de Tryphon, lorsqu'il mourut. Ainsi, selon le calcul de Tite-Live, il n'auroit eu, au plus, que cinq ans commencés.

Toute la ville d'Antioche se déclara contre luy, & contre ces soldats étrangers, qui composoient sa garde. Pour prévenir une révolte générale, le Roy de Syrie eut recours au Pontife Jonathas, & reçut de luy trois mille de ces braves Israëlites, que la véritable Religion rendoit fidéles. Ce secours vint à propos. Antioche fournit de son sein six vingt mille hommes, armés pour la perte de leur Roy. Quel prodige! Les trois mille Juifs, s'attroupérent autour de Démétrius, aidérent ce Roy à se réfugier dans son Palais, & répandus ensuite dans la ville, y mirent le feu, tuérent cent mille des mutins, & s'enrichirent du butin, qu'ils trouvérent dans les maisons. Qui ne reconnoîtra icy le doigt du Dieu vivant, qui voulut faire connoître, au centre de la Gentilité, la protection visible, qu'il donnoit à ses vrais adorateurs? Il ne tint qu'à Démétrius d'en profiter; mais aprês avoir contraint ses sujets à luy demander grace, il renvoya à Jérusalem les Juifs ses libérateurs, chargés de présents & de dépoüilles.

De Rome l'an 616. Consuls. M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

Mach.l. 1. *c.*11.

Le Roy de Syrie avoit promis à Jonathas, de délivrer la citadelle de Jérusalem, des troupes incirconcises, qui l'occupoient depuis long-temps. La reconnoissance [a] l'exigeoit, & Jonathas l'avoit sti-

[a] Antiochus Epiphanes, pour s'assurer de Jérusalem, & pour faire sentir aux Juifs le joug de la servitude où ils les avoit réduits, fit bâtir cette fameuse Citadelle, dans un quartier de la capitale, appellé la ville de David. Apollonius Général du Roy de Syrie, rassembla dès-lors dans cette Forteresse tous les Juifs Apostats, qu'il joignit aux Soldats Idolâtres, dont il avoit composé une nombreuse Garnison. La nouvelle Citadelle devenuë la retraite de tous les scélérats, & de tous les brigands de la Judée, fut long-

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

pulé, comme la récompense du secours, qu'il faisoit partir pour Antioche. Le péril ne fut pas plûtôt passé, que Démétrius oublia ses promesses. Il ne retira point sa garnison Syriéne de la forteresse qu'elle occupoit, & d'où elle dominoit le Temple du vrai Dieu. Il fit même lever, sur les Juifs, les anciens tributs, & menaça le Peuple saint d'une guerre prochaine. Dieu punit son ingratitude. Tryphon à la tête d'une armée composée, des soldats imprudemment licentiés, conduisit en Syrie le petit Antiochus, [a] âgé d'environ sept à huit ans, & sous les auspices de ce jeune Prince, il remporta sur Démétrius une [b] victoire complette. Ce Nicanor, qui ne fut plus *vainqueur* que de nom, se réfugia d'abord dans la Cilicie; de là, vers la Mésopotamie, & dans les autres Provinces les plus Orientales [c] du Royaume de Syrie.

tems feneste aux habitants de Jérusalem, par les maux & les cruelles insultes, qu'ils éprouvérent, de la part de cette insolente canaille. Voyés le prémier livre des Machabées.

a Aléxandre Bala ne fut pas plûtôt Roy de Syrie, qu'il épousa Cléopatre fille de Ptolomée Philométor. De l'aveu des Chronologistes, l'année de ce mariage répond à l'année 162. de l'Ere Grecque, & à la 603. depuis la fondation de Rome. En supposant que la Reine mit au monde Antiochus, neuf mois après avoir épousé Aléxandre, ce jeune Prince avoit au moins sept ans, lorsqu'à la seconde année du régne de Démétrius Nicanor, & à la 169. de l'Ere Grecque, Tryphon le fit couronner Roy de Syrie, dans la ville d'Apamée.

b Athénée dit au livre 8. que l'Armée de Démétrius étoit commandée par le Général Sarpédon, & que la bataille se donna dans les plaines de Ptolémaïs.

c Le Royaume de Syrie, lorsqu'il échut en partage au prémier Seleucus, après la mort d'Aléxandre le Grand, comprenoit au Midy la Palestine, la Phénicie, & la Célésyrie; à l'Orient, l'Adiabéne, la Mésopotamie, & la Babylonie; à l'Occident, la Cilicie, la Capadoce, & quelques autres Provinces; au Nord, enfin, la Syrie proprement dite, & la Comagéne. De cette vaste étenduë de païs, il se forma une des plus puissantes Monarchies de l'Univers.

Le

Le fils d'Aléxandre Bala se vit donc en possession d'Antioche, & du trône, sous la tutelle de Tryphon. Sa premiére attention fut de gagner Jonathas, & la nation Juifve. Il écrivit [a] à ce Pontife Roy, des lettres pacifiques, luy envoya des vases d'or pour sa table, luy permit de se vêtir de pourpre, & accorda à Simon son frere, le commandement sur toute la côte, depuis la Phénicie, jusqu'en Egypte. Par là, Jonathas devint le partisan du jeune Antiochus, & l'ennemi de l'ingrat Démétrius. Ce fut alors, que ce sage Conducteur du Peuple de Dieu [b] renouvella son alliance avec Rome, & avec Lacédémone; car

De Rome l'an *616*.
Consuls.
M.ÆMILIUS LEPIDUS, & C.HOSTILIUS MANCINUS.

Mach. l.1.c.12.

Les maîtres de ces vastes états, se donnérent le titre de Rois d'Asie, parce que la plus considérable, & la plus belle partie de cette grande contrée étoit soumise à leur domination. Cependant sous le régne des successeurs de Séleucus, plusieurs portions de ce grand Royaume se démembrérent, ou pour se donner des Souverains, ou pour se mettre en liberté, sous la protection des Romains. Dès le tems de Démétrius Soter, la Syrie fut resserrée entre l'Egypte, la Babylonie, la mer Mediterranée, la Natolie, le Pont, & les autres Provinces, qui s'étendent depuis les côtes de l'Archipel, jusqu'à la source de l'Euphrate.

a Le pupille de Tryphon, par la lettre qu'il écrivit à Jonathas, lui accordoit le droit de boire, comme les Princes de son sang, dans une coupe d'or, & de porter une agraffe de même métail. De plus, il lui confia le gouvernement de quatre villes, comme le rapporte l'Historien sacré.

b C'est dans le dessein de cimenter encore davantage l'alliance, déja contractée entre les deux Républiques, que Jonathas envoya Numenius, & Antipatre à Rome, comme il est rapporté dans l'histoire des Machabées. Les Ambassadeurs furent introduits dans le Sénat. Ils eurent le plaisir d'y trouver les esprits heureusement disposés en faveur de la Nation Juifve. Les Peres conscripts, après avoir assuré les deux Envoyés de leur bienveillance & de leur protection, leur firent expédier des Lettres de recommandation. Elles étoient adressées aux Princes & aux Gouverneurs des païs par où Antipatre & Numenius devoient passer à leur retour. De Rome, les deux Ambassadeurs passérent à Lacédémone, où ils reçurent les mêmes démonstrations d'amitié.

De Rome l'an *616.*
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.
Mach. l. 1. c. 12.

on a cru que les Lacédémoniens descendoient *a* aussi d'Abraham. Sous la protection du nouveau Roy d'Antioche, & de la République Romaine, Jonathas entreprit de couper toute communication, entre la ville de Jérusalem, & la Citadelle, dont les Syriens s'étoient rendus maîtres, depuis Antiochus Epiphanes. Il en vint à bout, & se promit une paix durable. L'ambition de Tryphon vint bientôt la troubler. Ce tuteur du jeune Antiochus s'avança vers la Judée, avec toutes les forces de la Syrie. Son dessein étoit dès-lors, de ravir la Couronne à son pupille, & le fidéle Jonathas luy paroissoit devoir mettre obstacle à

a Arius Roy des Spartiates, ou des Lacédémoniens, dans la Lettre qu'il écrivit au grand Prêtre Onias, reconnoît que les Lacédémoniens descendoient en ligne directe d'Abraham, aussi-bien que les Hébreux. L'histoire sacrée s'exprime sur ce point, d'une maniére à ne laisser aucun doute. L'embarras est de trouver cette origine, qui s'est perduë dans l'obscurité des tems. Pour en découvrir la trace, les Interprétes ne nous offrent que des conjectures. Les uns remontent jusqu'aux enfans d'Abraham, & de Cétura. Ils sont tentés de croire, que quelqu'un d'entre eux, ou de leurs descendants, conduisit une Colonie dans le Peloponése, & qu'ils se partagérent dans les différents quartiers de cette grande Province. Ils appuyent cette opinion sur l'authorité de Joseph. Selon cet Historien, Abraham persuada aux enfans, qu'il avoit eus de Cétura, & à ses petits fils, d'aller former ailleurs de nouveaux établissements. D'autres, comme le Jésuite Serrarius, ont recours à l'ancien Scholiaste de Pindare, qui assure, que la Laconie fut d'abord habitée par les Achéens, & ensuite par les Doriens. Ces derniers habitants de Lacédémone paroissent à Serrarius avoir été originaires de la ville de Dora, en Palestine, & par conséquent être descendus d'Abraham. Si ces conjectures ne suffisent pas, il emprunte le suffrage d'Etienne de Bysance. Celui-ci parle d'un Sparton Juif de naissance, & d'un homme de Sparte, qui fonda la ville d'Azot en Judée, & lui donna le nom de son fils. De là, le même Interpréte conclut, qu'anciennement les Spartiates, & les Juifs ne faisoient pour ainsi dire, qu'un même Peuple.

sa perfidie. En effet, le courageux Pontife avoit pénétré les intentions de Tryphon, & pour les prévenir, suivi d'une armée de quarante mille Israëlites, il alla au devant du Général Syrien, & l'atteignit proche de [a] Bethsan, ville dans la Tribu de Manassés. A la vuë de tant de troupes, Tryphon fut intimidé, & fit succéder l'artifice à la force. Nulle déclaration de guerre n'avoit précédé. Il fut aisé au Syrien de tromper le Juif, par de belles paroles. *A quoy bon tous ces préparatifs*, dit Tryphon à Jonathas dans une entrevuë ? *Nos cœurs sont unis. Pourquoy ces armes, & les voyes*

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

a Sur les confins de la Galilée étoit autrefois la ville appellée Bethsan par les Hebreux, Methora par Zonaras, Bazan par Cédrenus ; c'est la même dont il est fait mention, au chapitre prémier du livre de Josué. Les Chananéens se maintinrent en possession de cette ville, la plus considérable de la Décapole, après que les Israëlites eurent conquis la Palestine. Elle étoit située au milieu d'une grande plaine, près des montagnes de Gelboé, en deçà du Jourdain, à un mille de ce fleuve, & à six vingts stades du lac de Génézareth, selon la remarque de Joseph. Cet Historien compte entre Bethsan & Jérusalem, une distance de 600. stades ou de 25. lieuës Françoises. Les Grecs lui donnérent le nom de Scythopolis. C'est ainsi qu'elle est nommée, dans le chapitre douziême du second livre des Machabées, parce qu'anciennement elle fut occupée par les Scythes. Ces Peuples, si l'on en croit Hérodote, avoient étendu leurs conquêtes jusques dans la Syrie & la Palestine, sous le régne de Psammiticus Roy d'Egypte, & de Cyaxare Roy des Médes. Pline prétend, sur la foy d'une tradition fabuleuse, que Bethsan dans les prémiers tems fut appellée Nysa, du nom de la nourrice de Bacchus, que les Scythes enterrérent près de là. Aujourd'hui les Orientaux la nomment Elbeyzan. Ce fut aux murs de cette ville, dit Joseph dans le sixiême livre des Antiquités Judaïques, que les Philistins suspendirent les corps morts de Saül & de Jonathas. Ptolémée la place dans la Célésyrie, c'est une méprise. Les Talmudistes assurent, qu'avant la captivité de Babylone, elle fut soumise aux Israëlites, qui étoient enfin venus à bout d'en chasser les Chananéens. Mais dans la suite, les Assyriens s'en rendirent maîtres, & s'y conservérent long-tems après le retour des Juifs.

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

de fait entre amis ? Renvoyés ce cortége inutile, & allons de compagnie à Ptolémaïs. Je vous mettrai en possession de cette ville, pour récompenser les services, que vous avés rendus au jeune Antiochus. La crédulité n'est que trop souvent le partage des hommes vertueux. Jonàthas se confia à la bonne foy d'un fourbe, renvoya son armée, & ne retint que trois mille hommes auprès de luy. Encore en fit-il partir deux mille, pour la Galilée. Ainsi escorté seulement de mille soldats, il entra dans Ptolémaïs[a], où les habitans donnérent la mort à tous les gens, qui l'avoient suivi. Le seul Jonathas fut réservé, pour être exposé à des scénes plus cruelles.

Cependant tout Jérusalem le crut mort. Simon son frere, qui se croyoit le seul resté des cinq fils de Mathatias leur pere, prit le commandement des troupes de son païs, & courut venger la cause de Dieu, & la mort de son frere. L'armée Syrienne, de son côté, quitta Ptolémaïs, s'avança vers la terre de Juda, & vint camper aux environs [b] d'Addus, dans la Tribu d'Ephraïm. Jonathas chargé de chaînes, & gardé à vuë, suivit Tryphon dans son nouveau camp. L'armée des Israëlites marcha vers Addus, & Simon la posta au voisinage de l'armée Syrienne. Alors l'artificieux Tryphon inventa un nouveau stratagême,

a Voyés ce que nous avons dit, dans le douziême volume, page 357. note *b*. sur Ptolémaïs, ville maritime de la Phénicie. Elle est aujourd'hui connuë sous le nom de saint Jean d'Acre.

b Addus, que Joseph appelle aussi Addida, étoit une ville située sur une montagne, qui dominoit les campagnes de la Judée. Elle étoit assés voisine de Jérusalem.

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

pour dépoüiller les Juifs de leurs biens, & Jonathas de ses enfants. Il envoia une députation au camp des Juifs, fit entendre à Simon que son frere vivoit, qu'il n'étoit retenu que pour quelque argent, dont il étoit redevable au Roy de Syrie, enfin qu'on le relâcheroit, supposé que les Juifs envoyassent cent talents d'argent, & les deux fils de Jonathas en ôtage. *C'est une précaution nécessaire*, ajoûtérent les Ambassadeurs. *Jonathas est trop irrité, & s'il ne nous donne des garants de sa foy, nous aurons sans cesse à craindre, qu'il ne se joigne à l'Egypte, & aux Romains, pour nous faire la guerre.* Simon étoit né sage. C'étoit le caractére qui l'avoit toûjours distingué parmi ses freres. Il eut quelque léger soupçon d'une trahison cachée sous des paroles artificieuses. Aprês tout, il craignit les discours de son Peuple. *Tryphon fera mourir Jonathas*, disoit-il, *& l'on rejettera sur moy la cause de sa mort. On publiera que je l'aurai laissé périr, faute de livrer cent talents, & les deux ôtages.* Enfin il prit son parti, peut-être à la requête du Peuple. L'argent fut délivré, & les deux fils de Jonathas allérent joindre leur pére, au lieu de sa détention. Alors Tryphon leva le masque. Il se porta ouvertement pour l'ennemi du peuple Juif. Son armée prit la route de Jérusalem, & aprês quelques détours, elle arriva proche de [a] Bascaman. Ce fut là le lieu

[a] L'Autheur de l'histoire des Machabées assure, que les neiges qui couvroient la terre, empêchérent Tryphon d'entrer dans le païs de Galaad, & qu'il s'arrêta prês de Bascaman. Il est donc faux que cette ville fut située dans la Galaaditide, comme l'a prétendu Joseph, & quelques Géographes aprês lui.

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

que choisit le cruel Syrien, pour donner la mort a à Jonathas, & à ses deux fils. Fût-ce par le poison, fût-ce par le fer qu'ils finirent leurs jours? L'histoire la plus exacte ne nous en a rien appris. Ainsi périt ce vertueux Jonathas, ce Restaurateur de la Cité sainte, ce brave Conducteur de son Peuple, que la victoire suivit toujours, & dans qui, pour tout dire en un mot, le Ciel sembloit avoir fait revivre le grand Judas Machabée. Simon succéda à l'un & à l'autre, & devint à son tour le Commandant du Peuple de Dieu, d'abord avec moins d'authorité, ensuite avec une puissance véritablement Royale.

Joseph L. 13. & Liv. Epit.

Après la mort de Jonathas, Tryphon eut la carriére ouverte, pour pousser son ambition aussi loin qu'il voudroit. Le perfide tourna donc toute sa fureur contre le jeune Roy son pupille, qu'il avoit lui-même établi sur le trône. Ce fils d'Aléxandre Bala étoit incommodé de la pierre. Son tuteur le fit tailler, & ordonna aux Chirurgiens de le faire b périr, dans l'operation. Par là,

a Joseph ne convient point avec l'histoire des Machabées, lorsqu'il asûre que Tryphon ne forma le dessein de tuer le grand Prêtre Jonathas, & le jeune Prince Antiochus, qu'après que Démétrius eut été vaincu, & fait prisonnier par le Roy des Parthes Arsacés. Mais en même tems que le Texte sacré place la défaite & la captivité du Roy de Syrie, sous la cent soixante-douziéme année de l'Ere Grecque, il nous apprend, que Jonathas & le jeune Antiochus étoient morts dès l'année cent soixante-dix de la même époque.

a Le traître Tryphon, après s'être défait de son pupille, par un assassinat, ne différa pas de s'assurer de la protection des Romains. Il envoya, donc, selon Diodore de Sicile, des Ambassadeurs à Rome, pour faire part à la République de son avénement à la couronne de Syrie. L'usurpateur chargea les Députez, de présenter en son nom, une victoire d'or au Sénat Romain, & d'engager cet au-

Tryphon se rendit maître d'une grande partie du Royaume. Aussitôt aprês son élévation, l'Usurpateur fit porter à la Syrie tout le poids d'une domination tyrannique. Simon prévit alors, qu'un régne si violent ne pourroit être de longue durée. Il ne prit plus [a] d'intelligence qu'avec Démétrius Nicanor, pour lors confiné dans la Syrie supérieure. La Judée ne reconnut pour Roy que ce Prince, & en obtint la décharge de tous les Tributs. Ainsi le peuple Juif recouvra une parfaite

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

guste Corps, à lui confirmer le titre de Roy. Le même Historien fixe le poids de la statuë à dix mille de ces piéces d'or, que l'on appelloit *Aurei*. La valeur de chacune de ces piéces étoit de vingt-cinq drachmes attiques. C'est à peu près, douze livres dix sols de notre monnoye, comme nous l'avons remarqué dans le douziême volume, page 150. Le Sénat ne se laissa point surprendre par l'artificieux Tryphon. Il reçut le présent, & ordonna que le nom du jeune Roy Antiochus fût inscrit sur le pied-d'estal. C'étoit marquer, d'une maniére éclatante, que les Romains n'étoient pas disposés à favoriser les injustes desseins d'un Parricide, & d'un Tyran.

Au reste, quoique le jeune Antiochus n'eût que l'ombre de la puissance Royale, sans en avoir la réalité, il est cependant honoré du titre de Roy, dans la Médaille que nous représentons icy. On remarque sur son visage les traits de la jeunesse. Le revers est chargé d'un Jupiter, qui tient en main le Simulachre de la victoire, pour désigner les avantages qu'il remporta contre Démétrius Nicanor, le Souverain légitime de la Syrie. La légende de la Médaille*, outre la qualité de Roy, ΒΑΣΙΛΕΩΣ, donne à Antiochns celle de DIEU, d'ILLUSTRE, & de VICTORIEUX, ΘΕΟΥ, ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ, ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ. Nous avons déja remarqué ailleurs, que les Rois d'Orient aimoient à se parer de ces titres fastueux.

* Voyés la troisiéme planche.

a Simon avoit envoyé des Ambassadeurs à Démétrius, pour lui faire offre de toutes les forces de la Judée, contre l'Usurpateur. Mais il exigeoit en même tems, que le Roy s'engageât à observer les anciens traités, & à laisser les Juifs dans la joüissance libre de toutes leurs franchises. Démétrius ne pouvoit avoir une ressource plus heureuse, dans la triste situation de ses affaires; il accorda tout, & reçût des Envoyés la palme & la couronne d'or, que lui envoyoit le grand Prêtre, à titre d'hommage.

De Rome l'an *616.*
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

liberté. Sous le gouvernement de Simon, la ville de [a] Gaza, qui s'étoit révoltée après la mort de Jonathas, fut reprise; & pour comble de bonheur, la Citadelle de Jérusalem, occupée depuis vingt-sept ans par une garnison Syrienne, [b] se rendit par famine. Heureuse année, que la Nation sainte célébra toujours depuis, & qui devint pour elle une époque, d'où elle [c] datta les Actes publics.

Machab. I. 13.

Cependant le Royaume de Syrie étoit toujours partagé, entre Tryphon, qui donnoit des loix dans Antioche, & Démétrius Nicanor, [d] qui s'étoit

a Gaza, appellée aussi Gazara, étoit autrefois une des cinq principales villes du païs des Philistins. Après qu'elle eut été conquise par les Israëlites, elle fut attribuée à la Tribu de Simeon. Aléxandre le Grand la ruina. Dans le voisinage on bâtit une autre ville du même nom, à peu de distance de l'embouchure du fleuve *Bézor*, & d'Ascalon. Elle avoit un Port à vingt stades, ou à une petite lieuë au delà de ses murs. Cette ville est renommée par les exploits, & la mort de Samson. Il ne faut pas la confondre avec une autre Gaza, placée vers les confins de l'Egypte. Celle-ci étoit sous la domination des Ptolomées. On doit aussi la distinguer d'une autre, qui eut le nom de *Gazer*, & de *Gazara*. Cette derniére dépendoit de la Tribu d'Ephraïm.

b Joseph n'a pas eu raison de dire, que Simon fit raser la Citadelle de Sion & la montagne où cette forteresse fut bâtie. L'Histoire des Machabées nous apprend en termes formels, qu'elle subsista après que Simon s'en fut rendu maître. De plus, Joseph se contredit lui-même. Dans la description qu'il fait de Jérusalem, au livre sixiéme de la guerre des Juifs, il assûre qu'alors la Citadelle de David étoit située, dans le quartier de la ville le plus élevé.

c Cette fameuse époque répond à la cent soixante-dixiéme année de l'Empire des Grecs, à la six cents onziéme de la fondation de Rome, & à la prémiére du Pontificat de Simon Machabée. Dans la suite, les Juifs célébrérent tous les ans, la mémoire de ces heureux jours, qui mirent fin à leur esclavage.

d Depuis la victoire remportée par le perfide Tryphon, sur l'armée de Démétrius, ce Roy déthrôné fut, pendant plus de deux années, errant & fugitif dans ses propres Etats. Enfin au rapport

réfugié dans les Provinces supérieures, aux environs de Babylone. Ce dernier Prince se hâta d'assembler des troupes, & de venir chasser l'Usurpateur. [a] Pour faire des levées, il entra dans un

De Rome l'an 616.
Consuls. M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

de Joseph, les Grecs & les Macédoniens établis dans la Mésopotamie, lui firent une députation, pour l'inviter à passer dans cette contrée, que les Rois Parthes avoient enlevée à la Syrie, sous le régne de Démétrius Soter, comme nous l'apprenons d'Appien. Les Députés l'assurérent, qu'il lui suffiroit de se montrer à la tête d'une armée, pour soumettre cette grande Province à son obéissance, & que les Peuples n'attendoient que sa présence, pour secoüer le joug, & pour marcher sous ses étendarts. Après quoi, ils se promettoient de le reconduire triomphant en Syrie, & de joindre leurs armes aux siennes, contre l'Usurpateur de ses Etats. Toujours est-il certain, par l'histoire des Machabées, que l'année cent soixante-douze de l'Ere Grecque, & la six cents treiziême de la fondation de Rome, Démétrius séduit par de si hautes espérances, composa une armée de Syriens, qui lui étoient demeurés fidéles, & qu'il marcha vers le païs des Médes. Son dessein étoit de tirer de cette région, des troupes auxiliaires, pour se mettre en état de réduire le rebelle Tryphon, qu'il avoit déja vaincu, & peut-être forcé d'abandonner la capitale. Du moins, on produit en preuve une Médaille de Démétrius Nicanor, frappée à Sidon, comme le portent les lettres initiales ΣΙΔΩ, dans le cours de l'année Grecque OP, c'est-à-dire de la cent soixante-dixiême. Le revers *porte un Aigle chargé d'une palme, symbole de la Victoire. Quoi qu'il en soit, le succès de l'expédition hazardée par Démétrius, ne répondit pas à son attente. Arsacés Roy des Parthes, dont l'Empire, outre l'Assyrie, comprenoit encore la Perse & la Médie, ne put souffrir que Démétrius parcourût en armes, les frontiéres de ses Etats. Il lui recommande sur-tout, de mettre tout en œuvre pour prendre ce Prince, & de le lui amener sous bonne garde. La bataille se donne. Démétrius ne peut échapper au Vainqueur. Il est pris, conduit à Arsacés, & emprisonné.

*Voyés la troisiéme planche des médailles.

a Justin n'a donc pas eu raison d'avancer, que Démétrius entreprit la guerre contre le Roy des Parthes, pour effacer les facheuses impressions qu'il avoit données à ses Peuples, par son indolence, & par sa vie voluptueuse. Au rapport du même Historien, Démétrius grossit son armée d'un renfort considérable de Persans, d'Elyméens, & de Bactriens, qui se donnérent à lui. Avec des troupes si nombreuses, il entra dans les Etats du Roy des Parthes, & remporta contre lui des victoires signalées. Mais

De Rome l'an *616.*
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.
Justin, l. 38. & App. in Syriac.

canton de la Médie, qu'Arsacés [a] Roy des Parthes, prétendoit être de son Domaine. Là, se donna un combat, où Démétrius fut fait [b] prisonnier de guerre. Tryphon profita du malheur de son rival, & se maintint sur le trône. Il arriva

enfin trompé par les fausses apparences d'un traité de paix, il se livra sans y penser à la discrétion d'un perfide Général, qui se saisit de sa personne. Le Captif fut traîné, par dérision, dans toutes les villes de la Médie, & conduit dans la capitale, où Arsacés, l'aïant reçu avec un accüeil favorable, il adoucit la rigueur de sa captivité, par toutes les marques de distinction, dont il l'honora. Tous ces faits ont été ignorés, ou contredits par l'Autheur sacré de l'histoire des Machabées.

a Orose, contre le témoignage de Justin, & d'Appien, donne à Arsacés le nom de Mithridate, & le compte pour le sixiême Roy des Parthes, depuis le prémier Arsacés, Fondateur de cet Empire. C'est de lui que les Souverains de la Parthie, ont été communément appellés Arsacides. Celui dont nous parlons étoit le troisiéme du nom, selon Justin, & se nommoit aussi *Priampatius*, ou *Pampatius.* Les Parthes cependant transmirent le nom de leur prémier Roy à tous ses successeurs. Nous parlerons dans la suite du païs des Parthes & des Médes, & nous développerons l'origine, & la succession des Arsacides. Alors on reconnoîtra la méprise de Paul Orose.

b Justin, au livre 38. assûre que Démétrius fut conduit dans l'Hyrcanie, & qu'Arsacés fit rendre à son prisonnier tous les honneurs dûs à la majesté Royale, après lui avoir donné en mariage sa propre fille Rodogune. Le même Historien ajoûte, que le Roy des Parthes s'engagea de reconduire Démétrius en Syrie, à la tête d'une puissante armée, & de s'unir avec lui contre l'Usurpateur Tryphon. Mais la mort d'Arsacés renversa de si belles espérances. Phraates s'opposa au retour du Roy de Syrie, dans le dessein de s'emparer de ses Etats. Selon l'histoire des Machabées, l'expédition de Démétrius dans la Parthie répond à la cent soixante-douziême année de l'Empire des Grecs, & à la 613. de la fondation de Rome. La prémiére année de sa captivité, ne peut tomber qu'à la cent soixante-quatorziême de l'Ere Grecque. Il est du moins certain, que Démétrius n'étoit pas encore prisonnier au commencement de cette même année. Nous en avons la preuve dans une Médaille * frappée à Sidon, en l'honneur de ce Prince. L'année Grecque ΔΟΡ, ou 174. est expressément marquée sur le revers. De plus, on y voit une palme. Ce symbole de la Victoire ne convenoit point à un Roy déja captif.

*Voyés la troisiéme planche.

néantmoins que Démétrius, tout captif qu'il étoit, trouva grace en la présence d'Arsacés. Il sçut gagner son amitié, & il épousa sa fille Rodogune. Ce Roy de Syrie avoit cependant abandonné, par sa fuite, son autre femme, nommée Cléopatre, dont il avoit eu des enfants. La généreuse Reine s'étoit retirée à [a] Séleucie, avec ses fils, & déja une grosse armée de Syriens s'étoit rangée autour d'elle. Il luy manquoit un chef, pour conduire ses troupes contre Tryphon. Cléopatre jetta les yeux sur le frere puisné de Démétrius son mari, le fit venir de Rhodes, où il s'étoit retiré, pour échapper aux recherches de Tryphon, luy promit de le prendre pour son époux, en la place de Démétrius, qui luy manquoit au besoin, & le mit à la tête de l'armée, qui se déclaroit pour elle. Ce Prince, nommé Antiochus, & surnommé [b] Sidétes, se prêta aux sollicitations de Cléopatre. Il s'agissoit de se remettre sur le trône de ses peres, & de déposséder Tryphon. Il prit des mesures pour réussir. Sa négociation la plus importante fut d'attirer à son parti le souverain Pontife, Conducteur des Juifs. Il écrivit donc à Simon une lettre, bien capable de le gagner.

De Rome l'an 616.
Consuls. M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.
Justin l. 38. & App. in Syriac. Josephus l. 13.

App in Syriac.

a Il s'agit icy de la ville de Séleucie, qui étoit située à l'embouchure de l'Oronte, voisine du mont *Pierius*. Elle fut aussi appellée *Piéria*, pour la distinguer des autres villes du même nom.

b Outre l'interprétation que nous avons donnée cy-dessus, au surnom de *Sidétés*, on a conjecturé que ce terme exprimoit l'inclination qu'Antiochus avoit pour la chasse. Le mot Phénicien *Sid* a la même signification. Euzébe & les Médailles ajoûtent aux titres de ce Prince, celui de *Bienfaisant* ΕΥΕΡΓΕΤΗΣ. Joseph joint encore à ses autres surnoms celui d'ΕΥΣΕΒΗΣ, ou de Prince *Religieux*.

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.
Mach. l. 1. c. 15.

Sidétes luy remit tous les tributs, que la Judée avoit païés autrefois aux Rois de Syrie, & fit quelque chose de plus. Il ne manquoit aux Chefs de la Nation Judaïque, pour être de véritables Rois, que le droit de faire battre monnoye. Antiochus [a] le leur accorda. Cette prérogative leur avoit été vrai-semblablement enlevée, depuis le coup terrible, que leur avoit porté Nabuchodonosor. On peut juger, que de si grands avantages ne furent pas rejettés par le sage Pontife. Il se vit par là revêtu de tous les droits de la Royauté, libre & indépendant, souverain arbitre de la Religion, des Finances, & du gouvernement de son Etat. Il s'attacha donc à Sidétes son bienfacteur, & l'aida à remonter sur le trône de ses peres, & à en chasser Tryphon.

Comptant sur l'amitié des Juifs, le jeune Antiochus partit de Rhodes, vint à Séleucie, y épousa la femme de son frere détenu en captivité, & prit la conduite de l'armée, qu'il fit marcher contre l'Usurpateur. Tryphon ne fut pas difficile à vaincre. Il étoit devenu l'exécration de la Syrie. Toutes ses troupes se débandérent, à la vuë d'un Prince du sang des Séleucides. La fuite

[a] Jusqu'au regne d'Antiochus, les Souverains d'Asie avoient constamment refusé à la nation Juive, le droit de battre monnoye. Simon cependant n'avoit point attendu le consentement du nouveau Monarque, pour s'attribuer un pouvoir, que les Rois de Syrie n'étoient plus en état de lui disputer. Trois ans auparavant, il avoit fait frapper des Médailles, où son nom étoit inscrit, avec l'année qui rétablit les Juifs dans une pleine liberté, par la prise de la Citadelle de Sion. Cet événement étoit désigné sur le revers, par la figure d'un palmier, ou d'une grappe de raisin, symbole de la Judée.

fut la seule ressource du Tyran. Il se retira dans la ville a de Dora, proche de Joppé, où Antiochus Sidétes, qui le poursuivit sans relâche, l'assiégea par mer & par terre. Ce fut durant ce siége, que le Pontife Simon signala son zéle, pour le nouveau Roy de Syrie. Il lui envoya deux mille hommes de ses meilleures troupes, avec des présents considérables, en or, en argent monnoyé, & en vases précieux. La prospérité avoit changé le cœur d'Antiochus. Il renvoya à Simon ses présents, & ses soldats, & par un Ambassadeur, il menaça la Judée d'une nouvelle guerre. Juste punition du Ciel! Tryphon échappa de Dora, & trouva un azyle dans b Orthozias, place forte, située sur la côte de Phénicie. On prétend qu'il eut la précaution, de faire jetter de l'argent sur la route, que devoit tenir l'armée qui le poursuivoit par terre, tandis qu'il se hâtoit de regagner ses vaisseaux. Par là les troupes d'Antiochus furent retardées. Cependant le jeune Sidétes, qui se vit escorté d'une foule de soldats, les partagea, & envoya un détachement, sous la conduite de Cendebæus, pour commencer des hostilités contre les Juifs. Le Général Syrien rebâtit la ville de c Gédor, au voisinage de Gaza, & de

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

Strabo l. 14. Front. in Strat. l. 2. c. 13.

Mach. l. 1. c. 15.

a Dora étoit une ville maritime de Phénicie, située au pied du mont Carmel.

b On ne peut pas dire, comme Joseph, que Tryphon se soit sauvé avec sa flotte à Apamée. Cette ville de Syrie placée sur les bords de l'Oronte, étoit trop éloignée de la mer.

c Il est parlé de la ville de Gédor, dans le livre de Josué. Selon saint Jerôme, c'étoit une grande Bourgade de la Tribu de Juda. Adrichomius ne fait qu'une même ville de Gédor, & de Cédron. Il la place dans la Tribu de Dan, près de Modin. C'est sur quoi il est difficile de déci-

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

là fit des courses, & du ravage, sur les terres de la Judée. Avec le reste de son armée, Antiochus poursuivit l'Usurpateur, & l'obligea à s'enfermer dans les murs d'Orthozias. [a] Là, périt le misérable Tryphon, ou de sa propre main, ou par l'ordre de son Vainqueur, après avoir troublé la Syrie, détrôné un Roy, donné la mort à son pupille, s'être emparé de la Couronne, [b] & avoir abusé d'une puissance usurpée. Tryphon abandonné du Peuple qui l'avoit couronné, devint

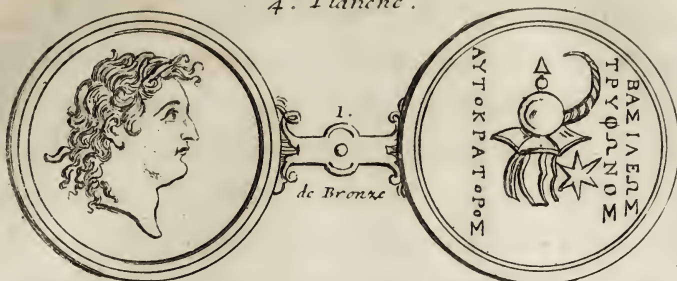
der pour ou contre. Il paroît cependant, par le quinziéme chapitre du prémier livre des Machabées, que la ville de Gédor étoit assés voisine d'Azoth, & de Jamnia.

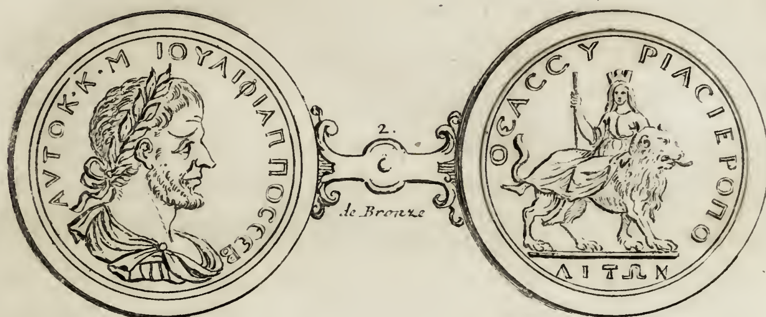
a Joseph ne donne que trois ans de régne à Tryphon. Il est cependant certain, qu'il commença de régner aussi-tôt après la mort de Jonathas, & du jeune Antiochus. De là, jusqu'à la derniére année de sa vie, qui fut la septiéme du Pontificat de Simon, comme il est manifeste par le Texte sacré, on compte six ans accomplis. Ainsi Tryphon mourut vers l'année Grecque 176. qui fut la six cents dix-septiéme de la fondation de Rome. Le récit fabuleux que fait Athénée, au sujet de la mort du Tyran, n'a pas la moindre apparence de vérité. Selon cet Autheur, Tryphon vainqueur du Général Sarpédon, qui commandoit les troupes de Démétrius, ramenoit les siennes le long de la mer Méditerranée. Pendant la marche, il s'éleva tout à coup à une hauteur extraordinaire, un flot d'un volume immense, qui étant retombé sur l'armée victorieuse, submergea le Chef, & tous les soldats sans exception. Sarpédon instruit d'un événement si merveilleux, se rendit sur la côte. Il y trouva des milliers de cadavres étendus sur le rivage de la mer, & des poissons sans nombre, que le flot avoit apportés. Il en fit ramasser une grande partie, & les sacrifia au Dieu Neptune, comme au vengeur de la tyrannie. Un fait de cette nature ne peut passer que pour un conte fait à plaisir.

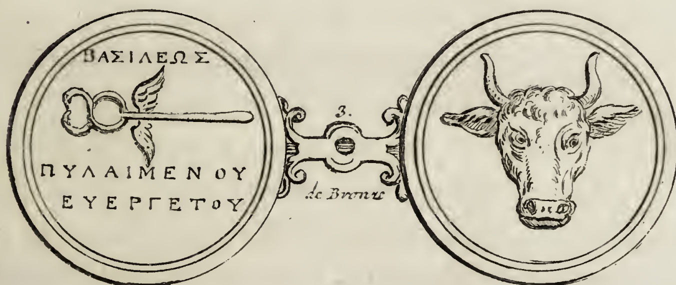
b Il reste encore des vestiges du régne de Tryphon, sur les Médailles. Celle que nous donnons icy le représente avec le Diadême. Le revers* est chargé d'un casque, symbole de la guerre, que le perfide avoit déclarée à son maître légitime. Il est honoré du titre de Roy, & de SOUVERAIN : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΡΥΦΩΝΟΣ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ.

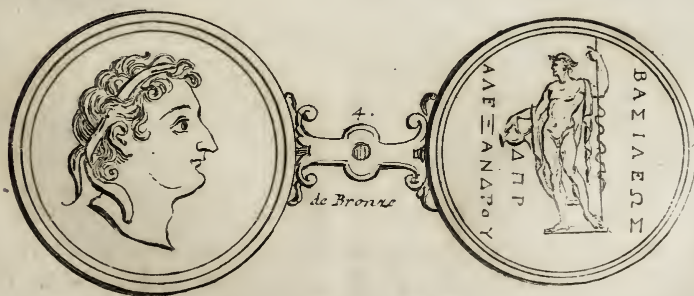
*Voyés la quatriéme planche.

4.e Planche.


1.
de Bronze
ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΤΡΥΦΩΝΟΣ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ


ΑΥΤΟΚ·Κ·Μ ΙΟΥΛΙ ΦΙΛΙΠΠΟΣ ΣΕΒ
2.
de Bronze
ΘΕΑΣ ΣΥ ΡΙΑΣ ΙΕΡΟΠΟ
ΛΙΤΩΝ


ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΠΥΛΑΙΜΕΝΟΥ
ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ
3.
de Bronze


4.
de Bronze
ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ
ΔΑΠΡ

De Rome l'an *616*.
Consuls. M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

un exemple de la vengeance du Ciel, contre les ambitieux & les traîtres.

On a lieu de croire, que Scipion Æmilianus, & ses deux Collégues d'Ambassade, arrivérent en Syrie, & en Judée, précisément dans ces circonstances. Ils trouvérent la Monarchie Syriéne partagée entre deux Rois, le Trône disputé par deux freres, la même Reine épouse en même temps de deux maris, fils l'un & l'autre du même pere, les Peuples divisez, & des factions différentes en faveur de l'aîné, & du cadet; enfin Démétrius Nicanor, détenu dans les Provinces Orientales, & Antiochus Sidétes maître des Provinces Occidentales. Si l'on juge icy des sentimens de Scipion, par la politique ordinaire à sa République, il dut être charmé, de voir la Syrie partagée entre deux fréres. A l'égard de la Nation Sainte, il y trouva un Chef plein d'années & de vertus, devenu Souverain dans son Etat, depuis peu victorieux du Syrien Cendébæus l'un des Officiers d'Antiochus, par la protection que le Ciel avoit donnée aux armes de ses deux fils, Jean, & Judas. Ce qui rendit encore Simon plus estimable aux trois Ambassadeurs, ce fut son attachement invariable pour leur République. Après la mort de Jonathas, il avoit envoyé des [a] Députez au Sé-

[a] Numénius, & Antipater furent les deux Députez, que Simon prit le parti d'envoyer à Rome, pour y renouveller l'ancienne alliance. Ils avoient été déja chargés de la même commission, sous le Pontificat de Jonathas. Les deux Ambassadeurs présentérent au Sénat Romain un Bouclier d'or, dont le poids étoit de mille mines, ou de mille livres attiques. Ils remirent aux Peres conscripts une copie de l'acte passé, dans l'Assemblée du peuple Juif, où

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

nat Romain, pour luy faire approuver son élévation au Pontificat. Ainsi Rome prit, d'une façon particuliére, le Peuple Juif sous sa protection. Le Sénat [a] écrivit en sa faveur, à tous les Rois & à toutes les Nations du Levant, & leur défendit d'inquiéter le vertueux Simon. La visite que rendit Scipion au Pontife, ne put être qu'agréable à l'un & à l'autre. Il est à présumer, que les Ambassadeurs de Rome employérent environ deux ans, à parcourir tous les Royaumes, tous les Peuples, toutes les Villes libres, & les Isles principales de l'Orient. Pendant leur absence, il se fit à Rome plus d'une élection de Consuls. C'est à cette Capitale du monde qu'il nous faut revenir, après une digression, qui nous a paru néçessaire.

Le Consul Mancinus se préparoit à son départ pour l'Espagne, où la valeur des Numantins déconcertoit la prudence Romaine, & rendoit inutiles les efforts des Généraux Romains. Après avoir enrôlé autant de Légionnaires qu'il en falloit, pour remplacer les pertes, que Popillius avoit faites, Mancinus quitta Rome, traversa le Latium & l'Etrurie, & entra dans la Ligurie, pour

Jul. Obsequens c. 83.

Simon fut déclaré souverain arbitre du gouvernement de la Judée, en considération des services importants, que lui & ses fréres avoient rendus à la Patrie, pour la délivrer de l'oppression. Le Sénat ratifia, de nouveau, les anciens Traités. Il reconnut les Juifs pour une nation libre & indépendante. L'acte en fut gravé sur des tables d'airain, & placé, au retour des Ambassadeurs, parmi les Titres publics de la Judée, sur la montagne de Sion. L'histoire des Machabées a consacré la mémoire de cette ambassade.

a On retrouve, dans le quinziême chapitre du premier livre des Machabées, la lettre qui fut écrite en faveur des Juifs par Lucius Calpurnius Pison, un des deux Consuls de l'année 613.

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

s'embarquer a au Port d'Hercule Monæcus. On sçait que des minuties tenoient souvent lieu de présages aux Consuls Romains, prêts à partir pour les grandes expéditions. Par hazard une voix inconnuë se fit entendre au Général, lorsqu'il entroit sur son bord, voix qui l'épouvanta. *Restés, Mancinus, restés*, luy disoit-elle. Pour un si foible sujet, il fit avancer ses galéres vers Génes, & y alla luy-même par terre, pour s'y embarquer. Par cette premiere démarche, il crut avoir évité tout ce que le premier présage luy annonçoit de funeste; mais un second événement, dit-on, eût dû confirmer la terreur, que le premier luy avoit donnée. Lorsqu'il fut monté dans un esquif, avec Tib. Sempronius Gracchus, qui devoit luy servir de Questeur, un serpent y parut tout à coup. On s'empressa de le prendre, mais il échappa aux mains des matelots. Mancinus, ajoûte-t-on, négligea le pronostic, & fit mettre à la voile. Nous verrons dans peu, quels malheurs suivirent son arrivée au lieu de sa destination. Il y fit une campagne, capable de ruiner les affaires de Rome en Espagne, si le Proconsul Brutus ne les eût soutenues par ses victoires, & par ses conquêtes, dans la Province ultérieure.

Nous avons laissé Brutus, avec son armée, passer l'hyver au-delà de l'Oubli, sur les bords du Minius. Aprês quelques mois d'inaction, au

b Le Port d'Hercule Monæcus, se nomme aujourd'hui *Monaco*. Voyés la remarque que nous avons faite à ce sujet, dans le quatriême volume, page 3. note *c*.

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.
App. in Iberic.

retour du Printemps, il traversa le fleuve sans obstacle, & conduisit ses troupes dans la Région de [a] Bracara, sur les rives de [b] l'Alestés. Durant le séjour du Proconsul au-dessus du Minius, les Bracarins, gens barbares, & qui n'avoient point encore eu de commerce avec les Romains, avoient inquiété leur armée. Non-seulement ils leur avoient refusé des vivres, mais ils avoient encore coupé, & pillé leurs convois. Brutus ne leur dénonça la guerre, que par des hostilités. Il trouva que nulle Nation Espagnole, n'étoit ni plus féroce, ni plus jalouse de sa liberté. Les femmes y marchoient à la guerre, comme dans les Régions les plus reculées de la Lusitanie; mais les Bracariénes surpassoient, en un point, les autres guerriéres de leur païs. Elles étoient convenuës entre elles, de soutenir les combats jusqu'à l'extrêmité, de mourir plûtôt que de reculer, & au fort du péril, de ne se laisser jamais échapper une parole, qui marquât de la foiblesse, ou du découragement. Aussi rien n'étoit plus ordinaire, parmi elles, que de préférer la mort à la captivité. Prises en guerre, elles s'arrachoient la vie à elles-mêmes, égorgeoient leurs enfans, & se faisoient honneur de les délivrer par là de l'esclavage.

Des Peuples si farouches, & si braves donnérent bien de l'exercice au Proconsul. Cependant quelques-unes de leurs Villes se rendirent à discré-

a Bracara porte aujourd'hui le nom de Brague. Cette ville est une des plus considérables du Portugal. Elle est à cinq lieuës de la mer.

b Le fleuve Alestés, n'est point différent de celui, que les Portugais nomment *Rio di Braga*, ou la riviére de Brague, quelques-uns l'appellent *Cavado*.

tion. Ce n'étoit qu'une feinte. A peine l'armée Romaine avoit-elle disparu, qu'elles secouoient le joug, & qu'elles reprenoient les armes. De toutes les Places du Païs, nulle ne montra plus d'inconstance, que [b] Talabrige. Cette Ville plusieurs fois renduë, & plusieurs fois rebelle, étoit devenuë coupable, par l'infraction réïtérée de plusieurs Traités. Brutus vint donc punir la perfidie, ou si l'on veut, la légéreté des Talabrigiens. Aprês les avoir réduits à redemander la paix, qu'ils avoient si souvent violée, le Proconsul leur imposa des Loix plus dures. Il les contraignit à se dépouiller de leurs armes, à rendre aux Romains tous leurs déserteurs, à donner des ôtages de leur fidelité, & à sortir de leurs murs, pour aller prendre des logemens ailleurs. Il leur fit craindre même un traitement encore plus rigoureux. Aprês les avoir rassemblez dans une plaine, au voisinage de la ville, par une harangue pleine d'invectives, il leur reprocha leurs infidélités, & les fit investir par ses troupes. A ce moment, les Talabrigiens se crurent perdus; mais la sérénité se répandit sur le visage de Brutus: *Vous avés compris*, leur dit-il, *jusqu'où va l'énormité de vos fautes. Aprês tout, la clémence des Romains surpasse encore l'indignité de vos procédés. Allés, Talabrigiens, recou-*

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

b On croit plus communément, que l'ancienne *Talabriga*, étoit placée dans l'endroit où est présentement *Talaga*, Bourgade qui dépend du Royaume de Portugal, à peu de distance du fleuve *Vauga*. Quelques-uns ont prétendu, que cette ancienne ville a aujourd'hui le nom de *Talavéra*. Mais ils n'ont pas pris garde, que celle-ci appartient à la nouvelle Castille, & qu'il s'agit icy d'une ville de la Lusitanie.

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.
Mach. l. 1. c. 15. App. in Iberic.

vrés vos maisons, & reconnoissés que vous êtes redevables à Rome de la vie, & de vos foyers paternels. Ce trait de bonté pacifia le païs plus efficacement, que la force, & que la violence.

Durant ces expéditions de Brutus dans la Province ultérieure, le Consul Mancinus prit possession du gouvernement de l'armée, que Popillius lui remit, dans l'Espagne citérieure. Les Légions Romaines avoient été découragées, par le mauvais succês de son prédecesseur, & le peu d'estime qu'elles avoient eu pour leur Général, leur avoit fait prendre bien des licences, qu'il falloit réformer. Il contint ses soldats dans le même camp, que Popillius avoit occupé, mais avec défense de se répandre dans les campagnes, & de s'attrouper, pour courir sur les partis de Numance. Cependant les Romains étoient postés si proche de la place, qu'il étoit difficile d'éviter les rencontres, & de ne livrer pas, par intervalles, de légers combats. Les Romains y étoient toûjours battus, & leur armée se dépeuploit plus en détail, qu'en des actions générales, & des batailles rangées. Mancinus jugea donc, qu'il falloit s'éloigner de Numance, & raffermir ses soldats, contre l'appréhension continuelle de l'ennemi. Elle alloit si loin, que ces braves Légionnaires, qui faisoient la terreur du monde entier, trembloient à la vûë, à l'ombre même des Numantins. On choisit une nuit obscure, pour faire défiler sans bruit l'armée Romaine, & pour la conduire dans un lieu solitaire, & inabordable. Cette espéce de fuite étoit indigne des Romains, trop heureux encore, s'ils avoient pû en cacher le

moment à leurs ennemis. Un hazard la fit découvrir.

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

Les Numantins observoient une coûtume, assés universellement répandue parmi les Nations Espagnoles. Les mariages ne s'y faisoient que dans un temps marqué, & la préférence pour devenir l'époux d'une fille d'un mérite distingué, ne se donnoit qu'à la réputation de valeur. Pour lors une jeune personne d'une beauté rare, étoit également recherchée par deux illustres Guerriers, à qui il auroit été difficile d'âjuger le prix de la bravoure. Ainsi les parents de la fille se déterminérent, à ne l'accorder qu'à celui des deux rivaux, qui le premier leur apporteroit la main droite d'un Romain. Au lieu d'un, ou de deux ennemis, qu'ils attendoient au passage, ils s'apperçurent, que toute l'armée Romaine avoit déja quitté ses retranchements, & qu'à la faveur des ténébres, elle marchoit assés en confusion. Ils coururent donc, au plus vîte, en donner avis à leurs compatriotes, mirent toute la ville en armes, & à la tête des troupes, ils massacrérent plus d'un Romain. L'armée Consulaire étoit au moins de trente mille hommes, & la troupe Numantine en comptoit au plus quatre mille. L'expérience du passé avoit donné tant de confiance à ces Espagnols, qu'avec un si petit corps, ils crurent pouvoir mettre en déroute des Légions fugitives, qu'une attaque soudaine auroit bientôt dissipées. Le projet réussit aux Numantins, au delà de leurs espérances. D'abord ils s'emparérent du camp que les Romains avoient abandonné. Ensuite, par la connoissance

Livii Epitome.

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

Author de vir. illustr.

qu'ils avoient des chemins, ils vinrent fondre de divers côtés, sur une armée presque en désordre, durant une marche précipitée. La terreur & la nuit augmentoient encore aux Romains le nombre de leurs aggresseurs. Ils ne résistoient que foiblement, parce qu'ils ignoroient la foiblesse des ennemis. Enfin, ce qu'on auroit peine à croire, les quatre mille Numantins tuérent aux Romains vingt mille hommes. Au retour de la lumiére, le Consul se vit environné de morts, & de toutes parts investi d'ennemis, entre des rochers, & dans un terrain rabotteux. La victoire rendoit encore les Numantins plus formidables, qu'ils n'étoient. Dans ces circonstances, la nécessité & la sagesse prirent le dessus, & l'emportérent sur le désespoir, & la témérité. Le Consul fit les avances, & envoya offrir la paix à ses ennemis. Par là, les Numantins se virent arrivés au point, qu'ils avoient si long-tems souhaité. Ils vouloient la paix avec Rome, & l'indépendance. Ils firent néantmoins les difficiles, & refusérent de traiter avec Mancinus. Le mauvais succês de leurs conventions avec le Consul Pompeïus, leur rendoit suspect tout traité à faire, avec un Général Romain. Enfin, ils se relâcherent à demander de ne transiger, qu'avec Tib. Sempronius Gracchus, jeune Officier, dont le nom leur étoit agréable, & dont ils estimoient le mérite, & la probité. Celui-ci étoit alors Questeur dans l'armée Consulaire. Ce fut donc avec lui, mais de l'agrément du Consul, que commencérent les pour-parlers. Peu de Romains surpassoient alors

en éloquence le jeune Gracchus. D'ailleurs son pere avoit autrefois pacifié l'Espagne, & l'on s'y souvenoit encore de ses victoires, & de ses bienfaits. Les Numantins eurent donc de la considération pour le fils, & sa négociation réussit. Il fut dit, que les soldats Romains & que les Numantins se retireroient, de part & d'autre, de la plaine, & resteroient bons amis. Par là, il conserva au moins dix mille hommes à sa République, sans compter cette troupe de Valets, & de Marchands, qui suivent d'ordinaire les armées. Le Questeur espéroit se faire un mérite de sa négociation, auprês du Peuple Romain. Pour rendre le traité stable, il fallut accorder quelque chose à la défiance des Numantins. Ils exigérent, que le Consul, que le Questeur, & que les principaux Officiers de l'armée, garantissent par serment la bonne foy de leurs promesses. Sur leur parole, & sur leur jurement, le pitoyable reste de l'armée Romaine recouvra la vie, & la liberté. Cependant le camp Romain fut pillé par les Vainqueurs, qui parmi les autres dépoüilles, emportérent les Livres de compte du Questeur. Il les avoit laissés, par mégarde, avec d'autres petits meubles, dans le mouvement subit d'un départ, qui tenoit de la fuite. Retourné à Numance, Gracchus les redemanda, pour lui servir de bouclier, contre ses calomniateurs. Les Numantins reçurent le Questeur avec politesse, lui rendirent ses Livres, & le laissérent maître de tout le butin, qu'ils avoient fait dans le camp. Gracchus charmé des maniéres civiles de l'ennemi, & des offres

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

Plut. in Gracchis.

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

qu'on lui fit, n'accepta qu'une boëte pleine de l'encens, qu'il avoit coutume de brûler en l'honneur de ses Dieux.

Le Consul cependant, se desespéroit dans son nouveau camp, & n'avoit proprement de consolateur, que l'aimable Gracchus. Ses refléxions l'accabloient, & plus il envisageoit les suites de la paix honteuse, qu'il avoit signée, plus il redoutoit les jugements du Peuple, & du Sénat. Le malheur des fourches Caudines lui revenoit sans cesse à l'esprit, & la punition décernée contre les Consuls T. Veturius, & Sp. Posthumius, l'effrayoit. Dans une circonstance pareille, il devoit s'attendre au même sort. En effet, aussi-tôt que la nouvelle du désastre des Légions fut devenuë publique à Rome, les Peres Conscripts ne songérent plus, qu'à rappeller Mancinus d'Espagne, & qu'à faire partir en diligence son Collégue Æmilius Lepidus. En hâte, celui-ci forme une nouvelle armée, se dispose au départ, & s'embarque. Les murmures contre Mancinus, & contre les autheurs de la paix, croissoient à mesure, qu'on augmentoit les levées. *Qu'est devenuë*, disoit-on, *cette antique valeur des Romains? Une poignée d'Espagnols fait trembler les Vainqueurs de la terre. La paix qu'ils ont exigée de nous, est un aveu honteux, qui nous déshonore chez les Nations étrangeres. Renouvellons la sévérité de nos peres, & livrons à de nouveaux Samnites, les autheurs d'un traité cimenté, par des serments inutiles. Le Peuple Romain ne l'a point authorisé, & Mancinus, par l'entremise de Gracchus, l'a fait de son chef. Ils en ont pris les Dieux à témoin;*

moin ; que le Ciel en faſſe tomber la vengeance ſur les coupables ! Tout Rome parloit de la ſorte. Les amis & les parents de Tib. Gracchus ſe faiſoient les défenſeurs de ſa négociation. *L'amour de la Patrie*, diſoient-ils, *l'a contraint à ménager une paix, que la démarche du Conſul avoit renduë néceſſaire. Il a ſauvé les débris d'une armée, témerairement engagée dans un péril prochain. Que de couronnes civiques lui ſont duës, pour avoir ſauvé la vie à tant de Citoyens !* Il eſt inconteſtable que la cauſe de Gracchus étoit plus ſoutenable, que celle de Mancinus. D'ailleurs, le jeune Queſteur avoit pour lui ſon mérite perſonnel, une éloquence au-deſſus du commun, une politeſſe capable de gagner les cœurs, le ſouvenir de ſon pere, honoré plus d'une fois du Conſulat & du triomphe ; enfin, la nobleſſe de ſa mere Cornélie, fille du grand Scipion, & le modéle des Dames Romaines.

De Rome l'an 616.
Conſuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

Cependant une ſi déteſtable paix, tenoit au cœur des Romains. Tous vouloient qu'on la rompît, malgré les engagements de Religion, & la ſainteté des ſerments. Il falloit une victime. Le Sénat dévoüa Mancinus au bien public, & ſon procês ſe trouva tout fait, avant qu'il arrivât. L'infortuné Conſul partit d'Eſpagne, avec les Ambaſſadeurs de Numance, qui vinrent à Rome y ſoutenir leur cauſe. Ces étrangers n'y furent reçus, que dans les fauxbourgs, crainte de les traiter en Alliés, & de ſembler, par là, approuver la paix qu'on avoit faite avec eux. Du reſte, la République leur fit les préſents ordinaires aux

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

Ambassadeurs des Nations amies du Peuple Romain. Pour le Consul, il parut devant les Peres Conscripts, & fit des efforts pour se justifier, sans bassesse. *Ce n'est pas*, dit-il, *l'appréhension d'être livré aux Numantins, & de payer de ma tête, la flétrissure que j'ay faite au nom Romain, qui m'engage à parler pour ma défense. Aprês avoir perdu sa gloire, on craint peu de perdre la vie. Que dis-je! les Consuls, qui furent autrefois surpris dans les fourches Caudines, illustrérent leur nom, par le dévoüement qu'ils firent de leurs personnes. Non, la tache de ma défaite ne peut être plus avantageusement lavée, que dans mon sang. Je vous l'abandonne, & je le sacrifie aux Dieux, & aux intérêts de la Patrie. Cependant, plus la victime que vous immolerés sera innocente, plus sera-t'elle agréable aux Immortels. Je demande à périr; mais je cherche à ne laisser pas à la postérité une mémoire odieuse, qui déshonore mes descendants. J'ay été vaincu, enveloppé, & contraint à conclure, avec serment, une paix qu'on a jugée honteuse. Quelle armée, Peres Conscripts, m'aviés-vous donnée à commander? Des Légions indisciplinées; mille fois battuës sous leurs derniers Généraux, & pour dire quelque chose de plus, chargées de la malédiction des Dieux. Pompéïus, dont j'ay suivi l'exemple, ne les avoit sauvées du péril, d'où leur courage n'avoit pû les tirer, qu'en faisant, comme moy, une paix désavantageuse. Vous l'avés rompuë cette paix, & vous avés irrité le Ciel. De là, ces présages menaçants, qui précédérent, & qui accompagnérent mon départ. J'arrive: Dieux! dans quel état trouvay-je vos troupes? Intimidées, elles*

n'osoient aller à l'ennemi, sans pâlir, & se voir attaquées, sans tourner le dos. L'esprit de vertige les avoit saisies. Je décampe durant une nuit obscure. La précaution étoit nécessaire. Un hazard fait découvrir mon départ, je suis attaqué, enveloppé. Mon bras, & celui du généreux Gracchus suffisoient-ils seuls, pour soutenir l'effort d'une armée entiére ? La même lâcheté de vos Romains, qui m'avoit forçé à changer de camp, les a fait périr, & m'a déshonoré. Je ne voyois plus autour de moy qu'un petit reste échappé au carnage. Le péril étoit évident, & la mort certaine. J'ay mieux aimé la paix, que de voir couler tant de sang Romain. Voilà mon crime. Jugés-en vous autres, dont j'ay sauvé les fils, les freres, les parents, & les amis ? Pour vous Peres Conscripts, ne tardés plus à me sacrifier à votre politique. Votre victime est prête. Puisse-t'elle appaiser le Ciel, dont la rupture de deux paix doit vous attirer le couroux!

De Rome l'an 616. Consuls. M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

Le Sénat parut infléxible. Il vouloit anéantir Numance, & continuer la guerre. Cependant on ne pouvoit rompre un traité consacré par la Religion, sans en livrer l'autheur aux ennemis. L'exemple de Pompéïus, dont on avoit cassé le traité de paix, sans le sacrifier, parloit en faveur de Mancinus. Au tems de l'ancienne vertu Romaine, on auroit égalé le sort de deux hommes également coupables, ou également innocents. La décadence de la vertu Romaine se produisit alors avec éclat. Pompéïus fut absous, par son crédit, & l'arrêt de condamnation fut porté d'avance contre Mancinus. Il portoit cet Arrêt : *Qu'aussitôt que de nouveaux Consuls seroient entrés*

Vell. Paterc. l. 2.

De Rome l'an 616.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & C. HOSTILIUS MANCINUS.

en exercice, & que Mancinus auroit fini son année, ses successeurs dans le Consulat présenteroient leur Requête aux Peres Conscripts, pour faire annuller la nouvelle paix, avec Numance, & pour livrer Mancinus aux Numantins. L'exécution de ce Decret injuste ne tarda pas. Dans peu de jours l'année Consulaire fut révoluë, Mancinus sortit d'employ, & son collégue Æmilius resta en Espagne, avec le titre de Proconsul, jusqu'à l'arrivée d'un successeur.

De Rome l'an 617.
Consuls.
P. FURIUS PHILUS, & SEX. ATTILIUS SERRANUS.

Dès les Calendes de Janvier, P. Furius Philus, & Sex. Attilius Serranus prirent possession du Consulat. Leur premier soin fut de terminer l'affaire de Numance. On donna donc audience aux Ambassadeurs Numantins, & celui qui portoit la parole parla avec modestie, & avec confiance, en ces termes. *Paroissons-nous ici, Peres Conscripts, comme vos ennemis, ou comme vos Alliés? Vous nous avés exclus de vos murs, & vous nous avés honorés de vos présents. Notre sort seroit-il donc encore indécis? Cependant que n'avons-nous pas fait pour mériter vos bonnes graces? Avant ces malheureuses guerres, qui fatiguent la Celtibérie depuis dix-huit ans, eûtes-vous jamais d'amis plus constants, & d'Alliés plus fidéles, que les Numantins? Ils se sont épuisés, pour fournir des vivres à vos armées, & des habits à vos soldats. Le désespoir nous a enfin forcés, à devenir, malgré nous, vos ennemis. Touchés de nos miséres les Dieux nous ont été propices. Mais nos cœurs ont-ils cessé d'être pacifiques, au tems même de nos prospérités? Deux fois le bonheur des armes nous a rendus supérieurs à vos*

ſoldats mal conduits, & deux fois nous avons obtenu la paix de vos Conſuls. Notre premier traité avec vos Généraux, vous l'avés annullé. Rome a eu ſes raiſons. Il eſt arrivé que la Fortune nous a mis, une ſeconde fois, en état de faire périr une armée Conſulaire, ſans qu'il en échappât un ſeul Romain. Le ſuccês ne nous a point éblouïs. Numance a préferé la paix au maſſacre de ſes ennemis, & votre amitié au plaiſir de la vengeance. Avec un peu plus de précaution qu'autrefois, nous avons traité avec Mancinus, & la Religion a ſcellé ſes promeſſes. Tels ſont les droits que nous apportons ici. Nous gardera-t'on la parole, qu'un Conſul nous a donnée? La Religion des ſerments ſera-t'elle reſpectée, dans une République, qui s'eſt aggrandie par la valeur, mais qui ne conſervera ſes conquêtes, que par la juſtice, & la bonne foy? Que dis-je, & à quoi bon faire valoir l'équité de nos prétentions? Quelque indécent qu'il nous ſoit de ſupplier, c'eſt aux priéres que nous avons recours. Ceſſés Romains, ceſſés de vous acharner contre une ville, qui vous coûtera plus de ſang, qu'à nous. Elle vient vous demander votre amitié; mais par ma bouche elle vous ſupplie, d'épargner la mort à vos propres Sujets. Si la voix de tant de Légionnaires, à qui nous avons donné la vie, pouvoit ſe faire entendre de ſi loin, elle ſe joindroit à la nôtre, & par reconnoiſſance elle intercéderoit pour nous. Des Romains ſe laiſſeroient-ils vaincre en humanité, par un Peuple, qu'ils regardent comme barbare?

De Rome l'an 617.
Conſuls.
P. FURIUS PHILUS, & SEX. ATTILIUS SERRANUS.

Cette harangue parut touchante; mais la fierté Romaine mit les Sénateurs au-deſſus de tous les égards. Rome ne pouvoit ſe réſoudre à laiſſer

De Rome l'an 617.
Consuls.
P. FURIUS PHILUS, & SEX. ATTILIUS SERRANUS.

subsister une ville, qui depuis seize ans obscurcissoit la gloire de ses armes, & lui avoit fait essuyer plus d'opprobres, que Carthage. On fit sortir les Numantins du Sénat, & l'arrêt fut définitivement prononcé, en ces termes. *Le traité fait entre Mancinus & les Numantins sera censé nul, comme étant destitué du consentement de la République. Pour Mancinus, & avec lui les autheurs de cette paix ignominieuse, ils seront conduits aux portes de Numance, pieds & poings liés, & dépoüillés de leurs armes & de leurs habits, ils seront livrés aux Numantins.* Il falloit que le Peuple ratifiât, ce que le Sénat avoit décerné. Deux Tribuns du Peuple L. Furius, & Sex. Attilius, se chargérent de porter l'affaire aux Comices. Tib. Gracchus, qui se vit enveloppé dans la condamnation, monta sur la tribune, & parlant en faveur de Mancinus son Général, il parla pour lui. Son éloquence fit de fortes impressions. Le Peuple Romain sentoit l'injustice de l'arrêt, qu'il alloit rendre; mais entraîné par le torrent des opinions, il jugeoit nécessaire à sa gloire, de continuer la guerre de Numance. Cependant, il falloit satisfaire à la Religion des serments, & sacrifier au moins une tête, pour éviter les reproches des étrangers. Tandis que les suffrages sont balancés, Mancinus lui-même fait entendre sa voix, & par une harangue, où sa vertu parut dans tout son jour, il demanda aux Citoyens assemblés, d'être dévoüé seul pour le bien public. Il est croyable, que ce ne fut pas sans regret qu'on le sacrifia; mais enfin, on accepta la victime qui se présen-

Oros. l. 5. c. 5. Cic. de Offic. l. 3.

Plut. in Gracch.

toit elle-même. Il fut décidé, que la guerre recommenceroit avec les Numantins, & que le seul Mancinus porteroit la peine des engagements illégitimes, qu'il avoit pris, sans aveu, avec les ennemis de la République. Peut-on s'empêcher de se récrier ici, avec un Ecrivain Espagnol, que l'ancienne vertu de Rome ne résidoit plus alors, que dans le seul Mancinus. Toute la probité Romaine sembloit être passée d'Italie en Espagne, & s'être fixée à Numance. L'équité exigeoit, qu'on livrât aux Numantins, & tous les autheurs de la paix, mais sur-tout Gracchus, & ce reste de soldats Romains, qu'ils avoient garantis de la mort, ou de l'esclavage. Rome ne leur remit que le Général. L'humanité demandoit, qu'on ne poussât pas à l'extrême de braves Espagnols, qui soupiroient après la paix, & qui l'avoient méritée par leur soumission. La République vouloit les écraser. Numance au contraire n'avoit pas porté l'amour du carnage au delà des combats. Elle avoit traité Gracchus avec politesse, & le Consul avec respect.

De Rome l'an 617.
Consuls.
P. FURIUS PHILUS, & SEX. ATTILIUS SERRANUS.
Oros. l. 5. c. 5.

Durant que Rome procédoit à la reddition de l'infortuné Mancinus, son collégue Æmilius Lépidus, commandoit, dans l'Espagne citérieure, les troupes délabrées, que lui avoit laissé son prédecesseur Mancinus. Depuis le renouvellement des Consuls, Æmilius n'avoit plus, dans son département, que le titre de Proconsul. L'armée qu'il avoit prise avoit été vaincuë, & ses nouvelles levées n'étoient pas aguerries. Il n'osoit plus attaquer Numance, dont le sort n'étoit pas réglé, &

App. in Iberic.

De Rome l'an 617.
Consuls.
P. FURIUS PHILUS, & SEX. ATTILIUS SERRANUS.

quand il l'auroit voulu, foible comme il étoit; l'auroit-il pu? Cependant Lépidus aimoit la gloire, & l'action. Il lui paroissoit dangereux, de laisser ses soldats languir dans l'oisiveté. Il se fit donc de nouveaux ennemis, seulement pour en avoir à combattre, & pour se tirer de l'inaction. Sur les bords du fleuve Durius, assés au voisinage de Léon, habitoit un Peuple farouche, & jaloux de sa liberté. Les habitants portoient le nom de Vaccéens, & leur contrée étoit encore plus fertile, & plus peuplée, que celle des Numantins. Il est vrai, que par l'intérêt que des voisins & des compatriotes prennent d'ordinaire aux affligés de leur voisinage, [a] les Vaccéens avoient aidé Numance, dans ses besoins. Lépidus, qui cherchoit querelle, leur en fit un crime. Il leur reprocha d'avoir fourni des armes, du bled, & des hommes à leurs voisins. Sous ces prétextes, il déclara la guerre à de malheureux Espagnols, qui d'ailleurs vivoient en paix avec Rome. Nous l'avons déja dit, la République se trouvoit sans cesse chargée de nouvelles affaires, en tous les lieux du monde, plus par l'ambition de ses Généraux, que par la détermination du Peuple, & du Sénat. Lépidus, qui n'aspiroit qu'à la gloire d'avoir entiérement réduit les Vaccéens, & d'obtenir le triomphe, prit des mesures avec le Proconsul Brutus, dont il avoit épousé la fille. Il le pressa si fort de quitter, pour quelque mois, sa Province

[a] Les Vaccéens habitoient autrefois cette contrée, qui fait partie des Royaumes de Léon, & de la vieille Castille, en deçà, & en delà du fleuve *Duéro*.

ultérieure

De Rome l'an 617.
Consuls.
P. FURIUS PHILUS, & SEX. ATTILIUS SERRANUS.

ultérieure, & de venir joindre ses troupes aux siennes, que le beau-pere condescendit aux instances de son gendre. Ils entrérent ensemble dans le païs des Vaccéens, & le ravagérent. a Palence étoit une ville forte, & comme on le conjecture, la capitale du païs Vaccéen. Cependant deux armées Consulaires, réünies ensemble, n'étoient que trop nombreuses pour l'enlever. Déja tout se préparoit pour en faire le siége, lorsque deux Députés du Sénat Romain arrivérent au camp des Proconsuls, & leur signifiérent un Sénatus-consulte, non pas ayant force de Loy, mais respectable pourtant aux Consuls mêmes. Cinna & Cæcilius (c'étoit les noms des deux Sénateurs) leur annoncérent, que l'avis des Peres Conscripts étoit, qu'ils eussent à laisser les Vaccéens en paix, & à quitter leur païs, pour ne pas augmenter en Espagne les ennemis de Rome. Æmilius étoit vif, & entêté de son projet. *Les délibérations du Sénat*, dit-il aux Députés, *se font trop loin, & avec trop peu de connoissance, pour mériter toute l'attention des Généraux. Dans un long intervale, on se forge des difficultés, qui disparoissent lorsqu'on est sur les lieux. Les Peres Conscripts veulent la destruction de Numance, il faut donc commencer par des voisins, toujours prêts à secourir une ville rebelle. Si le Sénat étoit ici, il penseroit comme je pense. On ignore à Rome, que les deux armées, de la haute & de la basse Espagne, sont réünies ici, sous les deux Procon-*

a Palence est aujourd'hui une ville du Royaume de Léon. Elle est placée dans un terroir très-fertile, & arrosée par la petite riviére de Carrion.

De Rome l'an 617.
Consuls.
P. FURIUS PHILUS, & SEX. ATTILIUS SERRANUS.

ſuls. En un mot, je ſuis trop avancé, pour reculer. Que penſeroit toute l'Eſpagne, ſi elle nous voyoit abandonner un païs, déja ſi fort entamé ? Elle nous attribueroit à foibleſſe une entrepriſe abandonnée, auſſitôt que commencée. De là, le mépris de nos perſonnes, & de nos armes. Ainſi parla le Proconſul de l'Eſpagne citérieure. Brutus ſuivit encore pour un tems, le projet de ſon gendre. Il ne retourna dans ſon département, que quand la néceſſité l'y contraignit.

App. in Iberic.

Général d'une armée, ou peu aguerrie, ou déshonorée par l'affront qu'elle avoit reçu, Æmilius s'obſtina à faire le ſiége de Palence. Les deux Généraux choiſirent un lieu fortifié par la nature, où ils établirent leurs magazins, & où ils formérent des atteliers, pour les Charpentiers de leurs armées. On y conſtruiſit des machines propres à battre Palence. Là, un Officier de conſidération, nommé Flaccus, commandoit les travailleurs, & prenoit ſoin du tranſport des grains juſqu'au camp Romain. Flaccus au reſte étoit un homme vigilant, actif, & d'un eſprit toujours préſent à lui-même. De leur côté les Vaccéens, ſans hazarder d'action générale, avec de ſimples détachements, traverſoient ſans ceſſe les convois, deſtinés pour les magazins des Proconſuls. Il arriva qu'un jour Flaccus, avec un petit corps de Romains, fut ſurpris dans un défilé. Sitôt qu'il ſentit que l'ennemi s'approchoit, pour le tailler en piéces; car il étoit le plus foible, & ne pouvoit échapper; dans un inſtant ſi critique, il s'aviſa d'un ſtratagême, qui lui ſauva la vie. Com-

me s'il n'eût pas encore apperçu les ennemis, qui venoient ſur lui, Flaccus fit crier par ſes ſoldats : *Victoire, victoire ! Palence eſt priſe !* Ces paroles jettérent l'effroy parmi les Vaccéens. Sans ſonger à l'attaque, ils ſe diſſipérent, & les Romains continuérent leur marche.

De rome l'an 617.
Conſuls.
P. FURIUS PHILUS, & SEX. ATTILIUS SERRANUS.

La honte d'avoir été trompés, ne rendit les Vaccéens que plus attentifs, à couper les vivres aux Romains. Par là, les préparatifs pour le ſiége ne ſe firent qu'avec lenteur. La diſette augmentoit tous les jours dans le camp des Proconſuls. Quel moyen de recouvrer les beſoins de la vie, au milieu d'une nation féroce, & belliqueuſe ? Æmilius ſe repentit plus d'une fois de s'être engagé ſi témérairement, & d'avoir négligé les conſeils de ſon Sénat. Tout vint à manquer à la fois dans le camp, & le pain pour les ſoldats, & le fourage pour les chevaux. L'obſtination alors ne tint plus, contre l'extrême néceſſité. Brutus ne pouſſa pas plus loin la complaiſance, qu'il avoit euë pour ſon gendre. Il fut le premier à vouloir le départ, & à ordonner tout, pour la retraite. On vit alors une étrange confuſion dans les retranchements, où les deux armées Romaines étoient raſſemblées. C'étoit au milieu de la nuit, qu'il falloit décamper. Les ſoldats s'embarraſſoient les uns les autres, par leur multitude. Les ordres différents des deux Proconſuls, ſe croiſoient, & jettoient de l'incertitude dans les différents corps. Les uns étoient dans l'impatience de partir, les autres retardoient le départ ; mais les malades donnoient le plus d'embarras. La famine les avoit

De Rome l'an 617.
Consuls.
P. FURIUS PHILUS, & SEX. ATTILIUS SERRANUS.

multipliés, & les voitures manquoient pour les transporter. Les Généraux pressoient le départ. Les Aigles étoient en marche, & les Officiers poussoient leurs soldats, la lance dans le dos. Cependant nul préparatif pour le décampement, nulles provisions, nulle retraite assurée. Il falloit pourtant avoir abandonné le camp, avant le point du jour. Ce fut alors qu'on entendit les cris lamentables des blessés, & des autres infirmes. *Est-ce ainsi qu'on nous abandonne*, disoient-ils, *à la merci d'un ennemi babare?* Personne n'eut d'égard qu'à sa propre sûreté. Sans être touché des cris de tant de malheureux, on part, sans garder de rang, sans se rejoindre sous ses enseignes, & presque à la débandade.

Les Vaccéens étoient des ennemis vigilants, & la fuite, plûtôt que le décampement des Romains, ne leur fut pas inconnuë. Ils poursuivirent donc les ennemis dans leur retraite, & tombérent sur eux, tantôt en flanc, tantôt en queuë. La fatigue, la faim, & le désordre de deux armées, qui ne marchoient que tumultuairement, causérent bien du carnage parmi les troupes Proconsulaires. Brutus étoit dégoûté de l'excessive complaisance, qu'il avoit euë pour son gendre, & le Proconsul Æmilius étoit si gros & si replet, qu'à peine il pouvoit se remüer. Ainsi nul des deux Généraux n'eut la gloire, d'avoir sauvé les restes de leurs armées. Elles se débandérent d'elles-mêmes, & se sauvérent par la fuite. Trop heureuses de n'avoir pas été poursuivies plus loin, par les Vaccéens fatigués de la course, & du car-

Diod. apud Vales.

Epit. Liviana.

nage ! Ils avoient tué six mille hommes aux Romains. Enfin cette déroute parut plus honteuse encore, qu'aucune de celles, que Rome eût reçuës des Numantins. On a lieu de croire néantmoins, que Brutus perdit moins de ses troupes, que l'imprudent Æmilius. Nous verrons dans peu celui-là s'illustrer, dans sa Province ultérieure, par les plus glorieuses conquêtes. Pour Æmilius, honteux d'une entreprise hazardée contre le gré du Sénat, devenu odieux à ses soldats, & méprisable aux Espagnols, il attendit l'arrivée d'un successeur. Elle ne tarda pas. Peu de jours après, le Consul P. Furius débarqua dans la Province Tarragonoise, & conduisit avec lui l'infortuné Mancinus, qui devoit être livré aux Numantins. Æmilius repartit sur les mêmes vaisseaux, qui avoient apporté le Consul. Arrivé à Rome, Æmilius reçut un traitement plus favorable, qu'il n'avoit mérité. Le Peuple assemblé en Comices ne le condamna qu'à une amende pécuniaire. Légére punition, si on la compare à celle, qu'on fit porter à Mancinus, plus malheureux, que coupable !

De Rome l'an 617. Consuls. P. FURIUS PHILUS, & SEX. ATTILIUS SERRANUS.

Comme le nouveau Général Furius n'étoit venu en Espagne, que pour recommencer la guerre avec Numance, afin d'y procéder dans les regles, il fallut remettre aux Numantins la victime, qui leur étoit destinée. Ce fut un spectacle touchant, lorsqu'on vit un Consul, autrefois environné de faisceaux, escorté de Licteurs, & à la tête d'une florissante armée ; alors dépoüillé de toutes les marques de Citoyen Romain, nud jusqu'à la ceinture, & confié, en cérémonie, à un

De Rome l'an 617.
Consuls.
P. FURIUS PHILUS, & SEX. ATTILIUS SERRANUS.
Florus l.2.c.18. Orosius l. 5 c. 5. & Cic. de Oratore l. 1.

Fécial. Ce Prêtre, & Ambassadeur tout à la fois, marcha, comme de la part des Dieux, & de la République, pour remettre Mancinus entre les mains des ennemis, qu'il avoit abusés, disoit-on, par une fausse paix, & par des serments illégitimes. Le courageux Romain, qui n'avoit rien perdu de sa gravité, & de sa constance, conduit par son guide, s'avança vers une porte de la ville. Les Numantins l'avoient fermée. C'étoit faire entendre à Mancinus, & à son Conducteur, que le sang d'un seul homme ne suffisoit pas, pour expier des engagements pris avec les serments les plus irrévocables. Numance redemanda, qu'on lui livrât cette multitude de soldats, que des promesses si solemnelles avoient enlevés à la mort. *Point de Mancinus*, dirent-ils, *ou tout le reste de son armée, avec lui.* Ainsi le vertueux Romain, rebuté de ses ennemis, rejetté par ses Concitoyens, abandonné de tous, objet du mépris des uns, & de l'exécration des autres, demeura un jour entier à la porte de Numance. Enfin, lorsque la nuit fut close, le Consul Furius crut avoir suffisamment acquitté les obligations de sa République. *Nous avons présenté leur victime aux Numantins*, dit-il. *Ils ont dédaigné de l'accepter. Nous voilà déchargés du fardeau que la Religion, & que le droit des gens nous imposoient.* Dans cette persuasion, le Consul, après avoir consulté les Auspices, fit revenir Mancinus dans son camp, l'y reçut avec tendresse, lui fit un accüeil favorable, & le rétablit dans tous les droits de la bourgeoisie Romaine. On lui restitua même la place qu'il

avoit euë au Sénat, & il revint à Rome s'asseoir parmi les Peres Conscripts.

De Rome l'an 617. Consuls. P. FURIUS PHILUS, & SEX. ATTILIUS SERRANUS.

Il est vrai, qu'un Tribun du Peuple, nommé Rupilius, homme moderé; mais religieux observateur des Loix, mit obstacle à la réception de Mancinus au Sénat. Quoique Rupilius fît justice à la vertu de Mancinus, qu'il fût touché de ses malheurs, & qu'il ne jugeât aucune dignité au-dessus de son mérite, il le croyoit cependant incapable, par son état, d'en occuper aucune. C'étoit une Loy établie dans le droit des Romains, que quand un pere avoit vendu son fils, ou que la République avoit livré un de ses Citoyens, ce fils, & ce Citoyen restoient dans l'esclavage, sans retour à la liberté. Sur ce principe, le Tribun fondoit l'incapacité de Mancinus, pour tenir rang au Sénat. Sans faire d'éclat, Rupilius prit à l'écart Mancinus, à l'entrée du Sénat, lorsqu'il y alloit prendre sa place, & lui fit part de ses scrupules. *Vous n'êtes plus Romain*, lui dit-il. *Vos serments & notre dédition, vous ont mis au nombre des étrangers. Vous appartenés à Numance. Par nos Loix, nul autre qu'un Citoyen Romain ne peut tenir rang dans ce Sanctuaire de la République, & vous avés cessé de l'être. Croyés moi, contentés-vous de mener à Rome la vie d'un homme privé. N'attirés pas, Mancinus, sur le plus auguste Corps du monde, la malédiction des Dieux. Votre tête est encore chargée des obligations de vos serments. Admis au Sénat, vous le flétririés devant les hommes, & vous le rendriés responsable au Ciel, des engagements que vous avés contractés.* La question étoit nouvelle, &

Cicero l.1. de finibus. Pomponius Jurisc. Dig. l. 50. Auth. de viris illustr. Plin. l. 36.

De Rome l'an 617.
Consuls.
P. FURIUS PHILUS, & SEX. ATTILIUS SERRANUS.

l'affaire du nombre de celles, qu'on appelloit *capitales*. Elle fut portée devant le Peuple, assemblé par Centuries. Ce fut là que les Romains, par leur décision, établirent un point de droit, qui fixa la nature des donations, dont la *dédition* étoit une espéce. Il fut jugé, que comme Mancinus, aprês avoir été livré par sa République, n'avoit point été accepté par l'ennemi, il demeureroit en possession de tous ses anciens droits. En effet, ajoûta-t'on, le contrat de donation, ne subsiste, & ne se consomme, que par l'acceptation. Ce dernier jugement des Romains étoit aussi équitable, que le fonds de leur procedé, avec les Numantins, paroissoit inique. Aussi la République garda-t'elle fidélement sa nouvelle maxime, à l'égard de Mancinus lui-même. Elle l'éleva depuis à la Préture. Ce grand homme eut si peu de honte de l'état humiliant, où sa mauvaise fortune l'avoit réduit, qu'il le transmit à la postérité, avec la statuë de bronze, qu'on lui érigea. Il voulut être représenté dans la même attitude, & avec les mêmes habits d'Esclave, qu'il avoit portés sous les murs de Numance. Ainsi l'affaire de Mancinus n'eut point d'autre suite funeste, que d'avoir décrédité Rome, en Espagne, & d'avoir aigri le cœur du jeune Tiberius Gracchus. Jusqu'aprês sa Questure, la République n'avoit point eu de Citoyen d'une plus grande espérance, & de sujet plus fidéle. Comme personne n'avoit eu plus de part, que lui, à la paix de Numance, dont il avoit été le principal agent, il fut également indigné, & du traitement qu'on avoit fait à Mancinus, & de l'in-

juste

juste ménagement qu'on avoit eu pour lui. Cependant, il cacha ses ressentiments dans le cœur. Nous ne les verrons éclore, que quand choisi Tribun du Peuple, il se croira en état de les faire éclater contre le Sénat.

De Rome l'an 617. Consuls. P. FURIUS PHILUS, & SEX. ATTILIUS SERRANUS.

Cependant la guerre contre les Numantins, quoiqu'elle fût dès-lors déclarée, ne recommença pas, tandis que Furius fut en Espagne. Il semble que sa fonction fut bornée, à livrer Mancinus aux Numantins. Peut-être même eut-il ordre, de ne s'exposer pas à la premiére fureur d'un si terrible ennemi. Quoi qu'il en soit, il n'alla pas au-delà de sa commission. Aussi s'étoit-il précautionné contre toutes les fausses démarches. Avant son départ de Rome, deux de ses ennemis, l'un nommé Métellus, l'autre Pompéïus, répandoient parmi le Peuple Romain des bruits à son désavantage. Ils annonçoient que le gouvernement de Furius en Espagne, ne pouvoit manquer d'être odieux à la Nation, où il alloit commander. Le sage Consul, avec une confiance digne de son grand cœur, demanda au Sénat pour ses Lieutenans généraux, ses deux calomniateurs, & fit tant qu'il les obtint. Accompagné de deux témoins, dont il connoissoit les mauvaises dispositions, il s'observa lui-même, & ne se laissa rien échapper de répréhensible. Peut-être que la réserve qu'il s'étoit imposée, le mit à l'étroit, & réprima les saillies de son humeur guerriére. Du moins il est certain, qu'il ne forma nulle entreprise, & qu'il laissa aux Numantins le tems de respirer.

Val. Max. l. 3. c. 7

De Rome l'an 617.
Consuls.
P. FURIUS PHILUS, & SEX. ATTILIUS SERRANUS.
Idem Val. Max. l. 6. c. 4.

Il n'en fut pas ainsi de Brutus, confirmé de nouveau Proconsul, pour la Province ultérieure. Il sçut bien réparer, dans la Lusitanie, l'affront qu'il avoit reçu, avec son gendre, chez les Vaccéens. Il porta ses conquêtes jusqu'à l'extrémité Occidentale du continent. Ce fut là vrai-semblablement, qu'avec une horreur religieuse, il vit le Soleil se coucher dans la mer, & pour m'exprimer comme quelques Historiens, le flambeau du monde s'éteindre dans le sein des eaux. Une seule ville, nommée Cinninia [a], arrêta le progrès du Conquérant. Il envoya la sommer de se rendre, & ne lui demanda qu'une somme d'argent, pour se racheter du pillage. *De l'argent*, répondirent ces fiers Espagnols ? *Nos peres ne nous ont laissé que du fer, pour nous défendre. Ce n'est point avec de l'or, que* [a] *Cinninia soutiendra sa liberté, contre d'avares aggresseurs.* Cependant tout le païs succomba sous les forces Romaines. Il ne resta plus à Brutus, que peu de conquêtes à faire, dans un païs inconnu, où les armées des Romains n'avoient point encore pénétré. On peut dire que ce succès fut le seul, qui, de toute l'année, fit quelque sorte de plaisir au Peuple & au Sénat Romain. Du Levant & du Couchant, Rome ne recevoit que des nouvelles désagréables. Les premiéres éteincelles d'une guerre honteuse, contre des Esclaves révoltés, commençoient à paroître. C'est

[a] *Cinninia*, nommée *Cinniana* dans l'itinéraire d'Antonin, étoit située entre Brague & *Guimaraés*, dans la Lusitanie. Il n'en reste plus aucun vestige. Le lieu où elle subsistoit autrefois, s'appelle présentement *Sitania.*

De Rome l'an 617. Consuls. P. FURIUS PHILUS, & SEX. ATTILIUS SERRANUS. *Jul. Obsequens, c. 84.*

un récit que nous nous réservons à faire, dans la suite des tems, pour ne point interrompre le cours de l'Histoire. D'ailleurs l'Illyrie sentoit déja les premiers mouvemens d'une autre guerre prochaine. L'allarme étoit dans Rome, & elle n'étoit pas rassurée par les grands succès de ses Généraux. Les présages sinistres qui venoient de toutes parts, ne servoient encore qu'à y augmenter l'inquiétude. On disoit qu'un incendie subit, & dont on ne pouvoit deviner la cause, avoit consumé la ville de Rhége presque entiére. Un enfant étoit venu au monde, avec deux têtes & quatre pieds. On avoit vû, à Puteoles, des ruisseaux d'eau chaude teints en couleur de sang. La foudre étoit souvent tombée, & avoit fait du dégât. Un enfant avoit paru à la lumiére avec une figure si monstrueuse, que les Aruspices l'avoient condamné au feu, & que ses cendres avoient été jettées à la mer. Tous ces pronostics faisoient trembler. Enfin, une année si désastreuse finit par un lustre, que l'on compta pour le cinquante-huitiéme depuis l'institution. Dans la récension du Peuple, que firent [a] Appius

[a] Quoique les noms des deux Censeurs ne nous ayent point été transmis par les Historiens de Rome, quelques traces qui se sont conservées sur les Marbres capitolins, nous donnent lieu de croire, que Fulvius Nobilior fut l'un des deux Magistrats. Il avoit été Consul dès l'année 600. de la fondation de Rome. Sigonius lui donne pour collégue Appius Claudius Pulcher. C'est celui qui fut élevé au Consulat pour l'année 610. Plutarque nous assure, dans la vie de Paul Emile, que Claudius fut le compétiteur de Scipion Æmilianus, dans la dignité de Censeur. De plus, le même Historien, dans les Apophtegmes, & Appien parlent d'Appius, comme d'un personnage respectable, qui, après avoir été honoré du Consulat, de la Censure, & de la dignité de Prince du Sénat, mourut avant l'année 624. il ne s'agit donc plus, que de trouver le tems

De Rome l'an 617.
Consuls.
P. FURIUS PHILUS, & SEX. ATTILIUS SERRANUS.

Claudius Pulcher, & Quintus Fulvius Nobilior, les deux Censeurs d'alors, ils comptérent trois cents vingt-trois mille Citoyens en état de porter les armes. Après quoi Rome ne songea plus qu'à faire une nouvelle élection de Consuls, & qu'à rappeller Furius d'Espagne. Sex. Attilius fut établi [a] Proconsul dans le païs des Vénétes, avec la commission d'y regler des limites, & Brutus fut confirmé pour la quatriéme année, dans son Gouvernement de l'Espagne ultérieure. Ce dernier Général faisoit lui seul toute la consolation de sa République, dans un tems nébuleux.

De Rome l'an 618.
Consuls.
SERV. FULVIUS FLACCUS, & Q. CALPURNIUS PISO.

Le Peuple assemblé au champ de Mars conféra donc les faisceaux Consulaires à deux hommes, dont l'un paroît avoir eu plus de valeur, & l'autre plus de sagesse. Le premier fut [b] Serv. Ful-

précis de sa Censure, on n'en trouve point d'autre que l'année 617.

a Une anciénne inscription gravée sur un terme, est le seul monument, qui fasse foy du Proconsulat de Sextus Attilius Serranus. Elle nous apprend, que par ordre du Sénat, il termina les contestations, qui s'étoient élevées entre les habitants d'Est, & de Vicence, au sujet des limites de leur territoire. Cette inscription est rapportée par Pighius, sous l'année de Rome 618. Nous ne disons rien icy du païs des Vénétes, qui compose aujourd'hui l'Etat de Venise. On renvoye le Lecteur à la dissertation que nous avons donnée, dans le quatriéme volume, sur l'origine de ces Peuples.

b Cicéron, au livre des Orateurs illustres, compte Servius Fulvius Flaccus parmi ceux, qui se distinguérent dans l'éloquence du Barreau. Il le compare avec Servius Fabius Pictor, & Aulus Posthumius Albinus, qui fut Consul pendant l'année de Rome 602. & à qui l'on érigea une statuë, dans l'Isthme de Corinthe, comme Cicéron lui-même le témoigne, dans une des ses lettres à Atticus. C'est ce même Posthumius, qui écrivit une histoire Romaine en langue Grecque, & qui donna lieu à une plaisanterie de Caton, rapportée dans le neuviême volume, page 311. note *b*. Il étoit disert & homme de Lettres, au rapport de l'Orateur Romain. Pour Fabius Pictor, il fut recommandable par les con-

vius Flaccus, le ſecond Q. Calpurnius Piſo. Le ſort cependant, fit tomber à celui-ci, le département de l'Eſpagne citérieure, & la guerre contre Numance, & à celui-là, l'adminiſtration de l'Italie; c'eſt-à-dire, une Province pacifique, ſans aucune fonction militaire. La Fortune corrigea bientôt l'injuſtice, qu'elle avoit commiſe à l'égard du généreux Flaccus. Avant ſon Conſulat expiré, une nouvelle carriére s'ouvrit, où il alla vaincre, & d'où il revint pour triompher. Les Vardéens, ou autrement [a] les Ardiens, étoient un Peuple répandu le long de la côte de l'Illyrie. Depuis la conquête de ce Royaume ſur Gentius, impliqué dans les guerres de Perſès, les Romains avoient laiſſé aux Illyriens une partie de leur liberté. Contraints ſeulement de payer à la République le tiers des impôts, que les anciens Rois exigeoient d'eux, ils auroient pû vivre contents, ſi les hommes ſçavoient goûter leur bonheur. Les Vardéens, que le voiſinage de la mer avoit enrichis, furent les premiers à vouloir ſecoüer le joug Romain. Ils ſe joignirent aux Palariens, Nation ſituée apparemment ſur la même côte, & ils entrérent enſemble dans le païs, qu'on appelloit l'Illyrie Romaine, ſans doute parce que le Magiſtrat Romain y réſidoit. Dès qu'on ſçut à Rome les premiers mouvements des deux Peuples

De Rome l'an 618.
Conſuls.
SERV. FULVIUS FLACCUS, & Q. CALPURNIUS PISO.

App. in Illiric.

noiſſances qu'il acquit dans l'étude du Droit, & de l'Antiquité.

a Les Ardiens habitoient un canton de la Servie, le plus voiſin de la mer, vis-à-vis l'Iſle de Pharos. Il paroît qu'ils prirent leur nom du mont Ardius, qui fait partie des Alpes Juliénes, & qui diviſe la Dalmatie par la moitié.

De Rome l'an 618.
Consuls.
SERV. FULVIUS FLACCUS, & Q. CALPURNIUS PISO.

inquiets, le Sénat s'empressa de les calmer. Rome se trouvoit surchargée d'une guerre malheureuse, en Espagne, & d'une guerre naissante, contre des Esclaves, en Sicile. On fit donc partir des Députés pour l'Illyrie. Le tempérament fut inefficace. Les Vardéens sentirent qu'on les craignoit, & redoublérent leurs hostilités. Il fallut donc recourir à la force. Une armée Prétoriéne de dix mille hommes de pied, & de six cents chevaux, fut destinée pour l'Illyrie.

Cette nouvelle effraya les Vardéens. Leurs préparatifs pour une guerre sérieuse n'étoient pas encore faits, & peut-être prétendoient-ils rendre la révolte encore plus générale. Pour gagner du tems, ils envoyérent à Rome, & leurs Ambassadeurs promirent une entiére soumission. Dans toute autre circonstance, le Sénat eût été moins indulgent. Pour lors il se contenta d'imposer sur les Vardéens, une somme, qui seroit employée à satisfaire les particuliers, dont ils avoient ravagé les terres, par des courses irréguliéres. Le decret du Sénat ne s'exécuta pas. Les rebelles devenus plus fiers, renouvellérent leurs hostilités, & la multitude des révoltés força Rome, à recourir aux remédes les plus violents. Ce fut alors, que le Consul Fulvius Flaccus fut chargé, de conduire une armée Consulaire en Illyrie. Un seul combat suffit pour mettre ces insensés à la raison. Enfermés dans des détroits, où ils périrent par le fer de l'ennemi, où ils se donnérent la mort à eux-mêmes. Après sa victoire, Flaccus pénétra dans le païs rebelle, & ses courses ne furent

terminées, que par la mer. Pour lors le Vainqueur fit porter aux vaincus la peine de leur soulévement. Il les contraignit tous à quitter le païs qu'ils habitoient, & les transporta dans une région aride, au milieu des terres, dont il leur abandonna la culture. Là, ces hommes de mer, que le négoce & la piraterie avoient enrichis, devinrent fort mauvais Laboureurs. Obligés à tirer avec peine leur subsistance d'une terre ingrate, ils perdirent ce courage, qui les rendoit si belliqueux. La fatigue diminua leur Colonie, & les Ardiens, autrefois formidables, ne formérent plus qu'un Peuple méprisé, dans l'étenduë de l'Illyrie, où ils avoient dominé. Une victoire si complette & la sage transmigration qu'il avoit ordonnée, méritérent à Fulvius Flaccus les honneurs du triomphe. Depuis long-tems le spectacle de ces pompes si majestueuses n'avoit paru aux yeux des Romains. Aussi la gloire de leurs Généraux avoit été fort obscurcie en Espagne, tant qu'avoit duré la guerre de Celtibérie. Elle n'étoit pas terminée, & il leur restoit encore des affronts à y recevoir.

De Rome l'an 618.
Consuls.
SERV. FULVIUS FLACCUS, & Q. CALPURNIUS PISO.
Strabo l. 7.

En effet Calpurnius Piso étoit dès-lors parti pour son département d'Espagne. Envoyé pour recommencer la guerre contre les Numantins, il parut qu'il les craignoit. Semblable à son prédécesseur, il n'osa pas même se présenter devant leur Place. Quoique son armée fût nombreuse, il appréhenda pour elle, & pour soy, le sort de Pompéïus & de Mancinus. Sans doute, il entra de la sagesse dans cette conduite timide du nou-

De Rome l'an 618.
Consuls.
SERV. FULVIUS FLACCUS, & Q. CALPURNIUS PISO.
App. in Iberic.

veau Général. Les procédés de Rome contre Mancinus, étoient plus capables encore de glacer le courage de ses successeurs, que la résistance insurmontable des Espagnols. Les jugements du Peuple & du Sénat ne permettoient pas aux Consuls, d'être malheureux impunément. Sur ce pied là, Calpurnius prit le parti de ne faire nulle tentative contre Numance, & détourna son armée dans le païs des Vaccéens. Encore se contenta-t'il de vivre dans le païs ennemi, & de ravager les environs de Palence, sans en former le siége. Après en avoir transporté le peu de butin, qu'il y avoit recüeilli, il se retira dans la [a] Carpétanie, où il passa tranquillement l'Hyver. Brutus, de son côté, fournissoit sa carriére avec honneur. A travers des montagnes couvertes de forêts, & entre d'inabordables rochers, il pénétra enfin dans le païs des [b] Galliciens. Là, il trouva sous les armes une armée de soixante mille Espagnols, qui l'exposérent à tous les périls, qu'on peut courir dans la guerre la plus rude, & la plus difficile.

Oros. l. 5. c. 5.

a La Carpétanie, comprenoit une partie de la nouvelle Castille, comme nous l'avons remarqué, dans le septiéme volume, page 156.

b Les Galliciens occupoient cette contrée de l'Espagne, qui porte présentement le nom de Galice. Elle a aujourd'hui à l'Orient les Asturies, dont elle est séparée par la riviére d'*Eo*, ou de *Miranda*, & le Royaume de Léon. L'Océan la termine au Nord & à l'Occident. Le *Minho* la sépare du Portugal au Midy. On lui donne environ cinquante lieuës de longueur, & quarante de largeur. La Galice s'étendoit autrefois beaucoup plus loin vers les Pyrénées, & renfermoit une partie de la vieille Castille. On peut en juger par la situation de l'ancienne Numance, qui confinoit avec la Galice, quoique le terrain où elle étoit située, se trouve plus avancé dans la Castille.

L'histoire

L'hiſtoire nous en a dérobé le détail. Ce que nous en ſçavons, ſe réduit à dire, qu'à la fin il vint à bout d'envelopper cette armée formidable, qu'il tua cinquante mille de ces barbares, qu'il en fit ſix mille priſonniers de guerre, & qu'il anéantit preſque toute la Nation. Auſſi prit-il de là, le nom de *Callaique*, ou de *Gallicien*. On peut dire, que ce brave Romain fut un des plus illuſtres Conquérants de ſon ſiécle. La République jugea néceſſaire de le faire reſter dans la Luſitanie, juſqu'à la réduction entiére de Numance. Lui ſeul étoit capable, diſoit-on, de contenir les Peuples de la Province ultérieure, tandis que tout l'effort de la guerre tomberoit ſur la Province citérieure. Brutus ne retourna donc à Rome, pour y triompher, que trois ans aprês, lorſque l'Eſpagne entiére fut pacifiée. Des dépoüilles qu'il avoit rapportées de ſon département, il fit bâtir au moins un Temple. Il ordonna qu'on gravât ſur le frontiſpice des vers, que le Poëte Attius avoit compoſés exprês.

De Rome l'an 618.
Conſuls.
SERV. FULVIUS FLACCUS, & Q. CALPURNIUS PISO.

Plutar. in Gracch. Eutrop. & Cic. in Bruto.

Les nouvelles qui revenoient à Rome, ſur les victoires de Brutus, y excitoient les murmures du Peuple, contre l'inaction des deux derniers Conſuls, qu'on avoit fait partir l'un aprês l'autre, avec des troupes nombreuſes, pour l'Eſpagne Tarragonoiſe. *Eſt-il poſſible*, diſoit-on, *qu'une Cité, défenduë ſeulement par une armée, qui n'a jamais paſſé dix-mille hommes, ait depuis ſi long-tems épuiſé les forces d'une ſi puiſſante République? A peine Annibal, en tant de batailles rëitérées, a-t'il fait perdre autant de Citoyens à la Capitale du Monde, que la mépriſable Numance. Avons-nous*

De Rome l'an 618.
Confuls. SERV. FULVIUS FLACCUS, & Q. CALPURNIUS PISO.

donc cessé d'être Romains? La gloire d'une ville Espagnole s'établit sur les ruines de la nôtre. Numance, aussi foible que le fut Rome dans sa naissance, voudroit-elle, à son tour, s'ériger en souveraine de l'Univers? Nous avons renversé Carthage, qui se disoit notre émule. Laisserons-nous subsister une bicoque, qui nous dispute la supériorité des armes? Tout le Peuple Romain étoit rempli de ces pensées, lorsqu'il fut convoqué en Comices, pour faire l'élection des Questeurs. Scipion, surnommé le second Africain, étoit alors de retour du voyage qu'il avoit fait en Asie. Par tout, ses négociations avoient été heureuses, & il avoit fait révérer sa République, jusques chez les Parthes. Son absence avoit augmenté son crédit, & l'estime qu'on avoit pour lui, s'étoit accruë, depuis qu'on avoit cessé de l'avoir sans cesse sous les yeux. Il voulut donc faire un léger essay de sa nouvelle faveur auprès du Peuple. Un de ses neveux, nommé Fabius Buteo, fils de ce frere, qui de la famille Æmilia, étoit passé, par adoption, dans celle des Fabius, aspiroit à la Questure, pour l'année suivante. Scipion s'offrit à le présenter en personne au Peuple assemblé. Il ne s'attendoit à rien moins, qu'à voir les Tribus le demander lui-même pour Consul, & qu'à les entendre crier: *Non, Numance ne peut être renversée, que par le Destructeur de Carthage!* Une déclaration si publique, qu'Æmilianus n'avoit ni cherchée, ni prétenduë, fit songer à lui, pour l'élection des Consuls. Cependant il se trouvoit un obstacle à sa promotion. Depuis quelques années, à la persuasion

Val. Max. l. 8. c. 15. App. in Iberic. Cic. de amicitia, &c.

du premier Caton, il avoit été défendu par une Loy, d'élever deux fois la même perſonne à la charge de Conſul. Par là, Rome avoit voulu faire tomber la dignité Conſulaire ſur un plus grand nombre de têtes, & en honorer pluſieurs familles. Ce Réglement intéreſſoit tous les Ordres de la République, & il n'étoit guéres poſſible de le faire caſſer. Voicy donc le biais qu'on prit, pour remettre une ſeconde fois Scipion dans une place, où on le jugeoit néceſſaire, & que la Loy lui avoit interdite. Les Tribuns du Peuple, d'un commun accord avec le Sénat, ſe chargérent de propoſer aux Comices, que Scipion, par un privilege ſpécial, & qui ne tireroit point à conſéquence, pût être, une ſeconde fois, mis à la premiére place. Le Peuple agréa la Requête avec joye. La République entiére aſſemblée au champ de Mars, le déſigna Conſul pour l'année ſuivante, & lui nomma pour Collégue un C. Fulvius Flaccus, couſin germain du Conſul de l'année courante.

De Rome l'an 618.
Conſuls.
SERV. FULVIUS FLACCUS, & Q. CALPURNIUS PISO.

La ſeule idée que le ſecond Africain alloit être à la tête d'une armée, en Eſpagne, raffermit les courages abattus, par les nouvelles de l'Orient & de l'Occident, & par les préſages qui venoient d'effrayer Rome. Outre les révoltes d'Illyrie, les Scordiſques [a] s'étoient ébranlés. Il avoit fallu que le Préteur de Macédoine en arrêtât le progrès. La guerre des Eſclaves étoit plus échauffée que jamais en Sicile. Numance triomphoit de la lâcheté des Conſuls Romains, & ſe croyoit invincible, par la crainte qu'on avoit de l'attaquer.

Livii Epit.

a Les Scordiſques habitoient un canton de la Raſcie & de la Boſnie.

De Rome l'an 618. Consuls. SERV. FULVIUS FLACCUS, & Q. CALPURNIUS PISO. *Jul. Obsequens c. 85.*

D'ailleurs, les pronostics n'annonçoient rien que de funeste. Un bœuf, disoit-on, avoit formé des paroles articulées. Le mont Ætna avoit poussé plus de flammes qu'à l'ordinaire. Un Hibou avoit fait entendre sa voix sur le Capitole, & au voisinage de la ville. Que falloit-il de plus, pour faire souhaiter aux Romains un Consul, né sous de favorables auspices?

De Rome l'an 619. Consuls. P. CORNEL. SCIPION L'AFRICAIN, & C. FULVIUS FLACCUS.

Telle étoit la situation des affaires, lorsque Scipion & Caïus Fulvius prirent possession du Consulat, au premier jour de Janvier. Le sort ne décida point des départements. Par un enchaînement de priviléges, le Sénat ordonna, que le second Africain, sans être en compromis avec son Collégue, iroit commander dans l'Espagne citérieure. L'administration de l'Italie resta, pour un tems, à Fulvius; mais les affaires de Sicile l'en tirérent bientôt, pour y aller dompter les Esclaves mutinés. C'est un récit que nous nous réservons à faire. Numance & Scipion vont être, pour le présent, les principaux objets de notre attention. Un Préteur nouveau fut alors ajoûté à ceux, que la République choisissoit tous les ans au champ de Mars, avec les Consuls. Celui-ci fut ce même Serv. Flaccus, qui venoit de vaincre les Vardéens, & sa nouvelle Province fut l'Illyrie. Flaccus fut donc le premier, qui érigea un Tribunal Prétorial, dans l'ancien Royaume de Gentius. Il y contint ce Peuple trop léger, & y joüit lui-même de la paix, qu'il s'étoit procurée. J'ay honte pour Rome, d'avoir encore à raconter ce nombre infini de prodiges, qu'elle adopta,

& qu'elle se fit un scrupule, ou d'ignorer, ou de laisser passer sans expiation. On contoit, que le Soleil s'étoit laissé voir de nuit à Amiterne; qu'il avoit plû du sang; qu'un Bœuf avoit parlé; qu'à Anagnie l'habit d'un Esclave avoit été brûlé, sans qu'il parût de vestige de la brûlure sur son corps; qu'un oyseau avoit poussé, sur le Capitole, des gémissements semblables à ceux d'un homme; que dans le Temple de Junon un bouclier avoit été frappé de la foudre; que dans le même Temple, lorsque les portes en étoient fermées, on avoit entendu les cris d'un enfant; que la terre s'étoit ouverte à Luna, & qu'il en étoit sorti un lac; qu'à Rome, on avoit vû des oyseaux, ou sinistres, ou inconnus; enfin qu'à Minturnes un loup avoit dévoré un soldat de la garde. Pour détourner les malheurs de tant de présages, on ordonna, que vingt-sept filles, marcheroient par toute la ville, comme en procession, & que chantant des cantiques, elles appaiseroient le couroux du Ciel.

De Rome l'an 619.
Consuls.
P. CORNEL. SCIPION L'AFRICAIN, & C. FULVIUS FLACCUS.
Jul. Obseq. c. 86.

Ces superstitions populaires ne retardérent pas le départ du généreux Scipion. Cependant on ne voulut pas faire pour lui de nouvelles levées, & augmenter le nombre des troupes, qui devoient servir sous lui. *En Espagne*, disoit-on, *Les soldats ne manquent pas; mais ils ont besoin d'un bon Chef, qui sçache les conduire.* Ce qui embarrassoit Scipion, c'est qu'on ne lui délivroit point l'argent nécessaire pour sa campagne. Les fonds qu'on lui assignoit, n'étoient pas en argent comptant, mais sur des Tributs, dont le terme n'étoit point encore échu. Scipion trouva, dans la bourse de ses

App. in Iberic. & Plut. Val. Max. l. 2. c. 7. Epit. Liv.

De Rome l'an 616.
Consuls.
P. Cornel. Scipion l'Africain, & C. Fulvius Flaccus.

amis, dequoi remplacer les sommes, que la République différoit de lui fournir; mais pour le refus de faire de nouveaux enrôlements, il s'en plaignit amérement. Sans rien relâcher sur les levées d'hommes dans la ville, le Sénat lui permit seulement, d'emprunter en son nom, des Rois & des Peuples alliés, assés de troupes auxiliaires, pour grossir son armée. On étoit persuadé, que sa réputation attireroit bien du monde sous ses étendarts. Le Consul commença donc, par se former un corps de cavalerie, d'environ cinq cents hommes, qu'il appella toujours depuis l'*Escadron* [a] *de ses amis*. Ensuite, les villes d'Italie lui prêté-

a De ce nombre fut apparemment le Poëte Lucilius. Du moins, selon Velleïus Paterculus, il porta les armes sous Scipion l'Africain, pendant la guerre de Rome contre les Numantins, en même tems que Marius & Jugurtha. Si cela est ainsi, Euzébe se sera trompé dans son calcul, quand il a fixé la naissance de Lucilius à la premiére année de la cent cinquante-huitiême Olympiade, c'est-à-dire, à l'an de Rome 605. ou bien il faut avoüer, qu'il n'étoit âgé que de quinze ans, en six cents vingt, lorsque les Romains marchérent à la conquête de Numance. Lucilius, à ce compte, seroit entré dans les troupes avant l'âge de dix-sept ans, terme prescrit par les loix, pour prendre la robbe virile, & pour commencer le service militaire. En effet il étoit assés ordinaire, que les péres menassent leurs enfants à la guerre, avant l'âge marqué. Quoi qu'il en soit, Lucilius nâquit à Suessa, ville du païs des Auronces, & non pas des Volsques, comme Vossius l'a faussement prétendu. Les Historiens de Rome lui donnent le titre de Chevalier Romain. Ils assurent, qu'il composa trente livres de Satires, où il osa censurer d'une maniére très-picquante, plusieurs personnes de la plus grande distinction. Horace & Juvenal ont dit de lui, qu'il attaquoit le vice à coups de plume, & que les méchants ne redoutoient pas plus son épée, que les traits de son style satirique. Ami de la vertu seule, dit Horace, il fit passer en revuë tous les scélerats de son siécle, & démasqua ces hipocrites, qui sous une fausse apparence de sévérité, cachoient les plus honteuses foiblesses. Bien loin que Scipion & Lælius blâmassent cette liberté, ces deux hommes si respectables rendus, à eux-mêmes, faisoient l'honneur à

rent jusqu'à quatre mille volontaires, qu'il mit

De Rome l'an 619.
Consuls.
P. CORNEL. SCIPION, L'AFRICAIN, & C. FULVIUS FLACCUS.

Lucilius de l'associer à leurs divertissements. Eloignés du tumulte des affaires, ils quittoient cet air d'authorité & d'importance, que donnent les grands emplois, pour goûter avec Lucilius, des plaisirs simples & naturels. Ils ne dédaignoient pas même, de se prêter aux jeux innocents de l'enfance. Le vieux Scholiaste d'Horace raconte à ce sujet, que Lucilius, un jour, chez Scipion, poursuivit Lælius à coups de serviette, en attendant le souper. Tous deux, dit-il, s'exerçoient à courir comme des enfants, autour des lits dressés dans la salle à manger, l'un pour frapper, l'autre pour esquiver le coup.

De tous les Ouvrages de ce Poëte, il ne nous reste que des fragments. On cite aussi de lui une Comédie intitulée *Nummularia*. Quelques-uns, comme Porphyrion, lui ont attribué la vie du grand Scipion l'Africain, dont Ennius chanta les exploits. Peut-être la composa-t'il à la priére de Scipion Emilien, petit-fils adoptif du prémier. Le peu qui nous reste de ses Poësies, nous laissent appercevoir les inégalités de son style, & justifie le reproche, que les connoisseurs lui ont fait, de s'être trop abandonné à la rapidité de son génie. Le mélange bizarre de Grec & de Latin, le verbiage, les circonstances inutiles, dont il chargea ses Ouvrages, & la cadence irréguliére de ses vers, faisoient dire au judicieux Horace, que sa veine étoit bourbeuse. Il eut néantmoins ses partisans, & l'entêtement de quelques-uns d'entre eux, fut si outré, qu'ils portoient sous leurs robbes des étriviéres, pour frapper ceux qui oseroient mépriser les vers de Lucilius. Quintilien, loin d'applaudir au jugement qu'Horace en avoit porté, lui donne un des prémiers rangs parmi les Poëtes satiriques. Cicéron, qui avoit loüé son érudition dans le prémier & le second livre de l'Orateur, lui refuse le même éloge, au prémier livre *de finibus*. Selon la chronique d'Euzébe, il mourut à Naples, après quarante-six ans de vie. Cependant Horace fait entendre, que ce Poëte étoit plus avancé en âge, puisqu'il le traite de vieillard. La raison que quelques Modernes ont empruntée de la loy Licinia, citée par Lucilius, ne décide point contre Euzébe. Ils supposent sans preuve, que cette loy fut publiée l'an de Rome 656. contre la somptuosité des repas, par Publius Licinius Crassus, alors Consul. Nul des anciens Autheurs n'a fixé le tems de la publication de cette loy. Leur silence nous a mis en droit de dire, qu'elle fut portée pendant le Tribunat du même Licinius, l'an de Rome 643. Suivant cette derniere supposition, quand même le Poëte n'auroit vécu que quarante-six ans, l'établissement de la loy qu'il cite, auroit précedé sa mort de six années. Il ne seroit donc pas étonnant, qu'il en eût fait mention dans ses Ouvrages.

Porphyrion assûre que Lucilius

De Rome l'an 619.
Consuls.
P. CORNEL. SCIPION L'AFRICAIN, & C. FULVIUS FLACCUS.

sous la conduite de Quintus Fabius Buteo, son neveu, qui lui servoit de Questeur. Enfin, il écrivit en Numidie à Micipsa son ami, qui seul de ses trois freres restoit Roy du païs, & le pria de lui faire passer des renforts jusqu'en Espagne. Aprês ces arrangements pris, il ne différa pas un moment à s'embarquer, & par les chemins les plus courts, il alla prendre le commandement de l'armée.

Dans quel état trouva-t'il les Légions Romaines, qu'il reçut de Calpurnius Piso? Parmi elles, l'oisiveté avoit produit la licence, & la licence avoit introduit tous les viçes. Il renouvella donc, dans son armée, cette discipline sévére, qu'il avoit établie en Afrique, lorsqu'il y alla réduire Carthage. *Le premier ennemi que j'aye à vaincre*, dit-il alors, comme autrefois, *c'est l'indocilité, & la molesse de mes Légionnaires. Nous en viendrons moins facilement à bout, que des Numantins. Mais les Romains une fois disciplinés, redeviendront invincibles.* Plein de ces pensées, il résolut de consacrer une année entiére, à remettre le bon ordre parmi ses troupes. Jamais sévérité ne fut égale à la sienne. Il commença par chasser de son camp cette multitude innombrable de Marchands, de Vivandiers, & de Valets, qui ne servoient qu'à fomenter le luxe, & la paresse du soldat. Les Baigneurs

étoit frére de l'ayeule de Pompée. Acron ancien Commentateur d'Horace, comme le prémier, prétend que Lucilius étoit pére de Lucilia, mére de ce grand Général. Si cela est ainsi, il est étonnant que ce fait particulier ait échappé à ceux, qui ont écrit l'histoire de Pompée. Antonius Augustinus est porté à croire, que Lucilia étoit fille d'un frére de Lucilius.

mêmes

mêmes qui ſuivoient les camps, pour y entretenir la propreté, ſi néceſſaire aux ſoldats, furent renvoyés. *Qui nous frottera donc au ſortir des Etuves*, dirent quelques mutins à leur Général. *Faites comme les Mulets*, leur répondit-il plaiſamment. *Ils ſe frottent l'un l'autre. On pardonne aux chevaux s'ils ſe laiſſent panſer. Ils n'ont point de mains.* Scipion bannit de ſon armée une peſte encore plus dangereuſe. Deux milles femmes réſidoient dans les retranchements, & juſques ſous les tentes. Il les extermina toutes. Le Conſul vuida ſon camp d'un nombre prodigieux de charettes, & de bêtes de charges, qui ſervoient ou à voiturer les Légionnaires, ou à les décharger de ces lourds fardeaux, que l'ancienne Milice des Romains portoit dans les marches, & qui, par leur peſanteur, rendoient les corps plus robuſtes. Un des ſoins du Général, fut d'éloigner de ſes retranchements les diſeuſes de bonne avanture, plus capables d'inſpirer du découragement, que de la confiance aux ſoldats. Il ne leur permit pas même, de conſulter les entrailles des victimes. *Ces ſuperſtitions*, diſoit-il, *font appréhender l'avenir, & un brave Romain ne doit pas même craindre le danger préſent.* Tout autre uſtencile de cuiſine, que des broches, des marmites, & des gobelets, fut proſcrit du camp, & l'on y défendit tout autre mets, que des viandes boüillies, ou rôties. Pour des lits, il n'en ſouffrit plus, & le premier il donna l'exemple de s'en paſſer. *Un peu de gazon*, diſoit-il, *ſuffit pour concilier un ſommeil modéré.*

De Rome l'an 619.
Conſuls.
P. CORNEL, SCIPION L'AFRICAIN, & C. FULVIUS FLACCUS.

Tout autre Général moins accrédité que Sci-

De Rome l'an 619.
Consuls.
P. CORNEL. SCIPION L'AFRICAIN, & C. FULVIUS FLACCUS.

pion, auroit excité des murmures, des désobéissances, & peut-être des soulévements. Sa rigidité trouva peu de contradiction, & le soldat fut docile, par respect, & par estime. Aprês avoir fait cesser l'intempérance, le luxe, & l'incontinence de son armée, il l'exerça aux plus rudes fatigues. Tous les jours il en faisoit sortir des bandes, & marcher en bon ordre par les campagnes. Souvent il ordonnoit à leurs Conducteurs de les mener exprês par des chemins fangeux, & de leur faire passer à pied des riviéres guaïables, sans quitter leurs habits. Lorsqu'ils rentroient dans le camp, ou crottés, ou moüillés : *Il faut bien*, leur disoit Scipion, *qu'on vous fasse couvrir d'eau, ou de bouë, puisque vous n'êtes pas en état d'aller vous couvrir de sang.* Pour accoutumer ses gens au travail, souvent le Général leur faisoit creuser des fossés, qu'il leur ordonnoit sur le champ de combler, ou élever les murs d'un camp, qu'il faisoit démolir à l'instant. *Puisqu'ils ne sçavent pas manier l'épée*, disoit-il, *qu'ils apprennent à manier la bêche, & le hoyau !* Ces reproches insultants faisoient insensiblement renaître des sentiments d'honneur, dans le cœur des Légionnaires. Ils étoient tous Citoyens de Rome, & quelques-uns d'une illustre noblesse. Cependant le Général n'avoit nul ménagement pour eux. Il en vit un polir son bouclier avec grand soin. *Je n'en suis pas étonné*, lui dit-il, *vous vous en servés plus volontiers, que de l'épée. Je vous ordonne d'en porter un plus lourd, & moins orné.* Scipion n'épargnoit pas même les Tribuns, qui par leur complaisance

Florus l.2.c.18.

App. in Iberic. & Plut. in apophт.

avoient causé tout le désordre. Il trouva un jour dans les ballots d'un de ces Officiers, une coupe fabriquée d'une maniére obscéne. *Vous ne me serez jamais d'une grand service dans les troupes*, lui dit-il ; *mais qu'il est à craindre, que vous ne vous deshonoriés vous-même, avec la République!* Le Consul accompagnoit toutes ces repréhensions d'un air sec, & sérieux. Il se communiquoit peu à ses soldats, & se rendoit difficilement abordable. On ne le connoissoit plus. Cet homme si facile & si populaire sembloit avoir changé de tempérament. C'est qu'il avoit sçu régler sa conduite, plûtôt sur la raison, que sur ses inclinations. En effet, les vices s'étoient si fort enracinés parmi les troupes Romaines, dans l'Espagne citérieure, que depuis Pompéïus, il n'y paroissoit pas un seul vestige de l'ancienne probité. De là, les affronts qu'ils avoient fait essuyer successivement à tous leurs Généraux. L'exactitude, la dureté même étoient devenuës nécessaires, pour les réduire. Scipion ne leur accorda nulle grace, & nulle récompense militaire.

De Rome l'an 619.
Consuls.
P. CORNEL. SCIPION L'AFRICAIN, & C. FULVIUS FLACCUS.

Voicy l'ordre qu'il faisoit garder dans les décampements. L'avant-garde de la marche environnoit la place, où l'on devoit construire le nouveau camp. Le corps de Cavaliers, que Scipion appelloit *ses amis*, voltigeoit à juste distance, comme pour aller à la découverte. Dans l'enceinte que formoit l'avant-garde, le reste de l'armée étoit occupé, à creuser le fossé, à élever les ramparts, & à dresser les tentes. Tous ces travaux devoient être finis à une heure marquée. Le Général pressoit les Ouvriers, parcourant sans cesse

De Rome l'an 619.
Consuls.
P. CORNEL. SCIPION L'AFRICAIN, & C. FULVIUS FLACCUS.

toute la plaine, & punissoit les paresseux. Nul n'étoit exempt de la tâche commune. Le devoir s'accomplissoit, en partie par crainte, en partie par raison. Enfin, le Consul ne trouva plus de réfractaires. Aussi dès qu'un Légionnaire avoit manqué à l'ordre, on le frappoit avec des branches de vigne, & les Soldats des troupes alliées, étoient maltraitez à grands coups de verges. Par là, le Consul vint à bout, en peu de mois, d'établir la discipline dans son armée. Il commença dès-lors à compter sur la valeur de ses soldats. Pour en faire l'essay, Scipion vint se poster un peu plus proche de Numance; mais pourtant avec précaution. Il ne mit point de garde avancée au tour de ses retranchements, & ne fit point sortir de Cavalerie, pour battre l'estrade. Toutes ses troupes demeurérent, sans branler, dans l'enceinte du même camp. Rien ne paroissoit plus dangereux au sage Général, que de voir un seul de ses détachements surpris, & battu par l'ennemi. Le moindre échec auroit fait une bréche à sa réputation, & causé du découragement parmi ses troupes. Plus il étoit sévére, plus il avoit à se ménager l'estime de ses soldats. D'ailleurs, les Numantins étoient des ennemis rusés, & depuis long-tems accoutumés à vaincre. Scipion craignit donc de faire, sur leur terrain, la moindre fausse démarche. Aussi ne resta-t'il pas long-tems dans leur voisinage. Après avoir montré de loin Numance à son armée, il songea à la retirer, dans peu, d'un païs, où il ne lui convenoit pas encore de faire un long séjour. Cependant, avant que

App. in Iberic.

de le quitter, il voulut en ruiner les campagnes. D'abord les champs qu'il avoit à dos, furent saccagés. Ensuite, il fouragea tout, à la droite & à la gauche de son camp. Il lui restoit de grandes plaines à dépoüiller, un peu au delà de cette ville. Ce fut alors qu'il assembla le Conseil de guerre, moins pour s'en tenir à la décision de ses premiers Officiers, que pour faire l'essay de leur valeur, & de leur sagesse. *Passerons nous*, leur dit-il, *en delà de Numance, & achéverons nous d'en ruiner tous les environs?* A ces mots, les Tribuns d'une armée, que la seule ombre des Numantins avoit effrayés, affectérent de signaler leur courage. *Insultons la ville*, répondirent-ils. *Côtoyons-là, & laissons-là derriere nous, sans la craindre.* Le Général eut le plaisir de voir la crainte de ses Officiers un peu dissipée; mais leur nouvelle valeur avoit dégénéré en témérité. *Le tems n'est pas encore venu*, repartit le Consul, *de braver des ennemis si formidables. Pouvons-nous passer le long de Numance, sans attirer sur nous ces généreux défenseurs de leur Patrie? Il faudra donc livrer bataille, avec désavantage, à des gens, qui trouveront une retraite toujours prête, dans l'enceinte de leurs murs. Quand bien même je pourrois me promettre de vous conduire au terme, pourrois-je vous assurer du retour? Le péril seroit grand, & le profit médiocre. Non, non, le pillage d'une campagne de plus, n'est pas un attrait assés puissant, pour tout risquer. C'est tout ce que pourroit oser un Général entreprenant, avec une armée, dont il seroit sûr. Pour vous..... mais épargnés moy de vous réïtérer les reproches, que la Répu-*

De Rome l'an 619.
Consuls.
P. CORNEL. SCIPION L'AFRICAIN, & C. FULVIUS FLACCUS.

De Rome l'an 619.
Consuls.
P. CORNEL. SCIPION l'AFRICAIN, & C. FULVIUS FLACCUS.

blique est en droit de vous faire, depuis bien des années.

Ainsi parla Scipion, & il fit défiler ses troupes vers le païs des Vaccéens. Là, il avoit appris que se tenoit un Marché public, où Numance alloit se fournir de provisions. Comme le Romain méditoit d'en faire le siége, il voulut la priver d'un magazin, toujours ouvert à ses besoins. Aprês avoir pris un long circuit, le Consul entra dans cette région si fertile. Tout ce qu'il y avoit de grains sur la terre fut moissonné. Les Romains n'épargnérent pas même ce qui n'étoit pas en pleine maturité. On emporta du bled, pour la subsistance du camp, & le reste, mis en monceaux, fut consumé par la flamme. Les Vaccéens ne laissérent pas désoler leurs campagnes, sans résistance. Le Tribun Rutilius Rufus, qui composa depuis l'histoire de cette Campagne, fut détaché par le Consul, pour soutenir les moissonneurs. Le corps de Cavalerie qu'il commandoit étoit assés considérable. Il le conduisit contre les ennemis, & les poussa trop vivement. Par malheur, il tomba dans une embuscade, que les Vaccéens lui avoient dressée, sur une hauteur. Le Tribun s'arrêta tout court, serra les rangs de ses Cavaliers, leur défendit de lancer des traits, & leur ordonna d'attendre l'ennemi de pied ferme, & de ne combattre que de prês, l'épée à la main. La partie n'étoit pas égale, & les ennemis accablérent les Cavaliers Romains des dards, qu'ils leurs lançoient de loin. Le Consul s'étoit bien douté, qu'un excês de valeur pourroit em-

porter au delà des bornes, des hommes si souvent accusés de lâcheté. Lui-même, il conduisit de l'œil leur entreprise, & les suivit à peu de distance. Lorsqu'il eut joint la troupe investie, il lui fit faire une toute autre manœuvre. D'abord il ordonna aux Cavaliers, de se séparer en deux bandes, dont l'une demeureroit en son poste, tandis que l'autre iroit tomber sur l'ennemi. A la premiére succédoit la seconde alternativement; mais l'une & l'autre, à leur retour du combat, gagnoit du terrain, vers la plaine. Enfin à force de s'éloigner, les Romains se mirent au large, & regagnérent leur camp, sans beaucoup de perte. C'étoit ainsi que Scipion donnoit, peu à peu, de la hardiesse à des troupes si décriées.

De Rome l'an 619.
Consuls.
P. CORNEL. SCIPION L'AFRICAIN, & C. FULVIUS FLACCUS.

Il fallut enfin que l'armée Romaine quittât un païs ruiné. Avec quelle précaution le Consul fit-il sa retraite? Il sçut que les ennemis l'attendoient au passage d'une riviére. Crainte d'avoir à se battre dans un terrain marécageux, il aima mieux prendre un détour, & tromper l'attente des Vaccéens. Durant sa marche, Scipion rassura les esprits des Peuples, qu'il traversa. Au seul bruit de l'arrivée d'une armée Romaine, [a] les Caucéens avoient abandonné leurs villes & leurs bourgades, & laissé leurs campagnes à la merci des pillards. Ces pauvres gens se souvenoient, qu'ils avoient autrefois été donnés en proye aux Soldats de Lucullus, & craignoient le même sort. Sous un Con-

a Les Caucéens furent ainsi nommés de la ville de *Cauca*, ou de *Caucia*, qui retient encore son prémier nom dans la vieille Castille, entre Ségovie & Valladolid.

De Rome l'an 619. Consuls. P. CORNEL. SCIPION L'AFRICAIN, & C. FULVIUS FLACCUS.

ſul plus humain, ils éprouvérent un traitement plus équitable. Scipion fit annoncer de ſa part, qu'ils euſſent à retourner dans leurs maiſons, & à faire tranquillement leur récolte. Ce grand homme ne meſuroit pas ſes victoires, par la déſolation des païs, qu'il parcouroit. Il avoit pour maxime, qu'il falloit ſe concilier l'affection des Nations voiſines de ſes camps, pour en tirer des ſecours, dans le beſoin. Son armée cependant ne laiſſa pas de ſouffrir, durant les longs circuits qu'il fallut faire, à travers des régions arides. L'eau manqua ſouvent aux hommes, & aux chevaux. Par tout, il fallut creuſer des puits, d'où l'on ne tira guéres que des eaux améres, & ſallées. Toutes ces fatigues du ſoldat entroient dans le deſſein du Général. Il compta pour peu la remonte qu'il fut obligé de faire, d'un grand nombre de ſes Cavaliers. Du moins, il avoit atteint ſon but principal. C'étoit d'endurcir ſes troupes aux travaux militaires, & de les tirer d'un engourdiſſement, ſi honteux à ſa République. Il ramena ſon armée dans le païs Numantin, pour y paſſer l'Hyver. Elle n'étoit plus reconnoiſſable. La frugalité, la vigilance, l'amour du ſervice avoient pris la place de la moleſſe, de la langueur, & de l'indolence. Une année entiére ne fut pas trop, pour ramener des Romains à leur ancienne vertu. Scipion nous paroîtra grand Capitaine, dans la conquête qui va bientôt ſuivre. Pour moy, je ne ſçai s'il ne fut pas encore plus digne d'admiration, durant l'année de ſon Conſulat, qu'il conſacra uniquement à mettre la réforme parmi ſes troupes. Il ne

vaincra, & la priſe de Numance ne rendra ſon nom immortel, que par les préparatifs qu'il fit pour la prendre. Peut-être auroit-il échoüé, comme ſes prédéceſſeurs, devant ce boulevart de l'Eſpagne, ſi avant que d'entreprendre ſa deſtruction, il n'eût détruit les vices de ſon armée.

De Rome l'an 619. Conſuls. P. CORNEL. SCIPION L'AFRICAIN, & C. FULVIUS FLACCUS.

L'Hyver que les Romains paſſérent ſous des tentes, tout à portée de leurs ennemis, fournit encore bien de l'exercice à leur patience. Leur Général redoubla les travaux. Jamais il ne permit à ſes ſoldats de ſortir du camp, qu'ils ne fuſſent chargez de leurs uſtenciles, & jamais il ne les y laiſſa rentrer, qu'ils ne rapportaſſent des pieux, pour les paliſſades. Quelques-uns s'en plaignirent. *Non*, leur répondit Scipion, *je ne ceſſerai d'exiger qu'on apporte du bois au camp, pour le fortifier, que quand vous aurez appris à vous faire un rempart de vos épées.* Ce fut alors que le Conſul reçut le renfort de Cavalerie, d'Eléphans, & de Frondeurs, que Micipſa lui envoyoit de Numidie. La troupe étoit leſte, & bien montée; mais ce qui la diſtinguoit encore plus, c'étoit le jeune Prince, qui la commandoit. Son nom étoit Jugurtha. Celui-ci ne ſe fera que trop connoître aux Romains dans la ſuite. Après avoir appris la guerre, dans ſa premiere jeuneſſe, ſous le plus grand Capitaine que Rome eût alors, nous verrons le diſciple tourner ſes armes contre ſes maîtres, & ſe rendre formidable à la République; qui l'avoit inſtruit à vaincre. Nous avons dit, que Scipion, après la mort de Maſſiniſſa ſon ami, avoit partagé le Royaume de Numidie entre ſes trois fils, ſans

De Rome l'an 619.
Consuls.
P.CORNEL. SCIPION L'AFRICAIN, & C.FULVIUS FLACCUS.

le diviser. Pour lors, Micipsa restoit seul de ses freres, & depuis la mort des Manastabal, & de Gulussa, ce Monarque donnoit des loix à la Numidie entiére. Manastabal, en mourant, n'avoit laissé qu'un fils illégitime, né d'une maîtresse tendrement chérie, & ce fils étoit le Jugurtha, dont nous commençons ici à raconter les avantures. Micipsa le prit en affection, & le fit élever dans son Palais, auprès de ses propres enfants, Adherbal, & Hiempsal. A peine Jugurtha eut-il atteint l'âge de se connoître, qu'il se méconnut. Né fier, & ambitieux, il prenoit plaisir, à l'emporter sur les deux fils de son Roy, dans tous les exercices du corps, & de l'esprit. A la chasse, il affectoit de les surpasser en force, & en adresse, & à faire briller, sans complaisance, ce que la nature lui avoit donné de talents au-dessus des Princes. Un éléve de la sorte parut dangereux au Roy lui-même. Il se défia d'un caractére si peu souple, & plus il eut d'estime pour Jugurtha, plus il songea à s'en débarrasser. L'occasion s'en présenta naturellement, dans la circonstance de la guerre, que Scipion alloit faire en Espagne. Il prit le parti de mettre Jugurtha à la tête du secours, que le Consul Romain lui avoit demandé. Micipsa s'étoit promis, que le jeune Numide, emporté par son courage, trouveroit la mort devant Numance, où tant de Romains avoient perdu la vie. Que les conjectures des hommes sont foibles, & que leurs espérances sont souvent trompées! Jugurtha étoit aussi circonspect, qu'il étoit brave. Il se compor-

Sallust. in bello Jugt. r.

ta au gré de Scipion, durant tout le siége, y acquit de la réputation, & se fit bien des amis parmi les Romains.

De Rome l'an 619.
Consuls.
P. CORNEL. SCIPION L'AFRICAIN, & C. FULVIUS FLACCUS.

Dans l'armée Consulaire, le Prince Numide trouva des Cavaliers de son âge. Il prit avec eux des liaisons, qui subsistérent depuis, & n'écouta que trop les desseins ambitieux, qu'ils lui inspirérent. Ce fut là, qu'il fit connoissance avec le jeune Marius, qui faisoit ses premiéres campagnes sous Scipion. Je ne sçai quelle conformité d'humeur unit ensemble le Prince Numide, avec le brave Romain. Ils furent inséparables. Jugurtha ne comptoit pas alors, que Marius seroit un jour son plus cruel ennemi, & son Vainqueur. Une pareille émulation pour la gloire les animoit, pour lors, à se signaler dans les combats. L'un & l'autre étoient, en quelque sorte, les favoris du Général, & leur faveur étoit fondée sur l'estime qu'il avoit, pour les deux jeunes guerriers. Le discernement de Scipion paroissoit juste. Marius dès-lors faisoit paroître mille qualités loüables. Un jour qu'on demandoit, après le repas, qui pourroit tenir la place du Général, s'il venoit à manquer, le Consul, en frappant doucement sur l'épaule de Marius : *Mon successeur est tout trouvé*, dit-il. *Qui pourroit mieux me remplacer que Marius?* Aussi le jeune Cavalier aimoit à se distinguer, par le soin extrême qu'il avoit de ses équipages. Dans les revûës, son cheval de bataille étoit toujours le plus leste, & le mieux soigné. Ses mulets étoient en si bon état, que dès-lors, ils fondérent un proverbe. On n'appella

Plut. in Mario, & Vell. Paterc. l. 2. c. 9.

plus les mulets en bon point, & bien refaits, que *des Mulets à la Marius.*

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Au retour de l'Hyver, expira le Consulat de Scipion. Cet habile Général fut choisi par sa République, pour continuer le commandement de l'armée Romaine, dans l'Espagne citérieure, en qualité de Proconsul, aussi long-tems que dureroit la réduction de Numance. Les Consuls qu'on élut au champ de Mars, furent [a] P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso Frugi. Celui-ci, obtint du sort la commission, d'aller en Sicile, faire la guerre aux Esclaves révoltés. A l'égard de son Collégue, il resta dans la capitale, pour y calmer, s'il étoit possible, l'esprit de sédition, qui commençoit à s'y faire sentir. C'est un événement considérable, qui va bientôt avoir son tour. Mais ne perdons point de vuë l'illustre Scipion. Ce Héros s'étoit préparé, durant tout l'Hyver, à faire le siége de Numance. On reconnoîtra encore icy, dans sa personne, le destructeur de Carthage, & l'on jugera, si le plus fort boulevart de l'Espagne pouvoit succomber sous d'autres mains, que sous les siennes. Le Proconsul ne se fit pas un honneur, d'attaquer la place à force ouverte. Il dressa son plan pour la prendre par famine, & le dessein qu'il forma ne lui procura pas moins

[a] C'est ce même Publius Mucius Scævola, que Cicéron a vanté dans plusieurs endroits de ses Ouvrages, comme un des plus habiles Jurisconsultes, & un des plus vertueux Citoyens de Rome. Plusieurs du même nom se rendirent recommandables, par leur vertu. Il semble que la probité fût héréditaire dans cette branche des Mucius. On peut en juger par ceux de la même famille, dont nous avons déja parlé, & par ceux dont nous parlerons dans la suite.

de gloire, que s'il avoit fait répandre bien du ſang Romain, pour s'en rendre maître. Ce n'eſt pas que ſes troupes craigniſſent encore l'ennemi. Scipion fit voir à l'œil, que le courage, ou la foibleſſe d'une armée dépendent du Général qui la conduit. On ne ſoupiroit dans ſon camp qu'après les combats, & cette valeur naiſſante n'en étoit que plus à redouter. Le Proconſul eut beſoin de modérer l'ardeur de ſes troupes, & la ſageſſe eut plus de part à ſon entrepriſe, que la force, & que les coups de main.

De Rome l'an 619.
Conſuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Dès que la ſaiſon put le permettre, Scipion fit de gros détachements, pour aller ruiner à droit & à gauche, tous les environs de Numance. Les grains encore en herbe, furent coupés juſqu'à la racine, dans tous les lieux qui fourniſſoient de la ſubſiſtance à la ville. Le Printemps tout entier fut employé en des courſes ſi néceſſaires, & le païs des Vaccéens fut encore une fois ravagé, auſſi bien que les contrées voiſines. On peut bien croire que les Numantins firent tous leurs efforts, pour s'oppoſer à la ruine de leurs campagnes; mais leur principale réſiſtance conſiſta, à dreſſer des embuſcades aux ennemis, & à les y attirer, plûtôt qu'à les combattre de pied ferme. Ils ménageoient leurs forces, pour le ſiége qu'ils prévoyoient. Toute leur attention étoit d'attendre les Romains dans quelque paſſage dangereux, de tomber ſur eux à l'improviſte, & de les envelopper. Cette maniére de faire la guerre leur avoit réüſſi, ſous les Conſuls précédents; mais les tems étoient changés. Scipion ne hazardoit guéres les

App. in Iberic. & Oroſ. l. 5. c. 7.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

plus petits corps de ses troupes, qu'il ne fût lui-même à portée de les secourir. Un jour qu'il marchoit en campagne, pour faire le dégât, il approcha d'un gros Bourg, situé dans un vallon; mais dont l'approche n'étoit facile, que par un seul endroit. De tout un côté, le Bourg étoit couvert par un marais, qui le rendoit inabordable. De l'autre, deux chemins creux y conduisoient, & nécessairement il falloit passer par l'un ou par l'autre, pour y arriver. Le Général R›-main crut que le pillage d'un lieu abondant en provisions, raviroit aux Numantins une bonne partie de leur subsistance. Sur le champ, il détacha un manipule, pour enlever les grains, & les farines de la Bourgade. On ignoroit qu'environ mille ennemis étoient embusqués dans l'un des ravins, tout prêts à venir tomber sur les pillards. En effet le sort permit, que le manipule entrât dans le village par le chemin, qui n'étoit pas gardé par les ennemis. Les Romains pénétrérent dans les maisons, & déja ils se préparoient à charger le butin, qu'ils avoient enlevé. En ce moment les gens de l'embuscade s'ébranlent, pour venir donner sur le manipule, qui n'étoit pas encore tout rassemblé. Les sentinelles Romaines s'apperçûrent, que l'ennemi venoit fondre sur le manipule, & firent sonner les trompettes, pour avertir Scipion du danger, dont sa troupe étoit menacée. Sur l'heure, le Proconsul fait partir mille combattans, pour faire tête aux ennemis. Le combat se donne, à peu près à forces égales; mais avec bien du désavantage

pour les Numantins. Battus, & effrayés de la nouvelle résistance des ennemis, ils tournent le dos, & reprennent le chemin de leur ville. Là, ils furent mal reçus de leurs compatriotes. Les vieux Guerriers leur insultérent, d'avoir abandonné le champ de bataille à des hommes si foibles, & si souvent vaincus. *Si foibles* ! reprit un de la troupe. *Vous ne les reconnoîtriés plus. C'est bien le même troupeau ; mais il n'a plus le même Berger*. Scipion félicita ses Légionnaires de leur victoire. *C'est un prodige*, dit-il, *qu'enfin les Romains ayent vû fuir des Numantins devant eux*. Le général prit dès-lors confiance en ses soldats, & se proposa de commençer incessamment le siége de Numance.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Plut. in apophteg.

L'Esté alloit bientôt se faire sentir, & les chemins desséchés facilitoient le transport des vivres & des machines, préparées durant l'Hyver, pour les attaques. Ce fut alors, que le Proconsul rassembla sous ses étendarts tout ce qu'il pût d'Espagnols des villes alliées. Il demanda surtout, qu'on lui envoyât des hommes armés de la fronde, & de l'arc, pour l'usage qu'il en vouloit faire. Ils y vinrent en si grand nombre, qu'en peu de jours, Scipion compta soixante mille combattans, tous gens bien assurés de vaincre, sous les auspices d'un si grand Capitaine. Avec une si nombreuse armée, le Proconsul parut à la vûë de la place. Numance étoit une ville médiocre, à ne la considerer que par rapport au nombre de ses maisons, toutes placées sur une colline d'un difficile accês. Le premier circuit, selon les uns,

App. in Iberic.

Florus, & *Orosius*.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

étoit environné de murailles, & fortifié de tours; & ſelon d'autres, il en étoit dépourvû. Quoi qu'il en ſoit, du moins ſur le panchant, & au bas de la colline s'étendoient des prairies, & des campagnes, de tous côtés fermées de bons murs, & encloſes de remparts, qui tenoient lieu d'enceinte à la ville. Cet intervalle au reſte, depuis les maiſons juſqu'aux murailles de l'enclos, étoit d'un grand uſage aux aſſiégés. Là, les Numantins pouvoient laiſſer paître leurs beſtiaux à couvert de l'inſulte, & en tirer, pour eux-mêmes, des raffraichiſſements. Enfin, à tout prendre, la ville avoit bien trois milles de circuit. Si l'on en croyoit quelques Hiſtoriens Eſpagnols, intéreſſés à la gloire de leur Patrie, la place ne compta, que quatre mille hommes pour ſa défenſe. D'autres augmentent ce nombre de moitié; mais il eſt plus probable encore, qu'en comptant les ſecours des Vaccéens, Numance comprit au moins, dans ſon étenduë, une armée de dix à douze mille hommes. Le Durius, qui baignoit les murs de la ville, lui procuroit une grande commodité, pour faire entrer des ſecours, & des proviſions. Après tout, la valeur des habitants, leur férocité, & leur obſtination à mépriſer la mort, pour conſerver la liberté, rendoient les Numantins plus intraitables, que la ſituation de leur ville, & que ſes remparts.

Lorſque Scipion eut inveſti la place, il ne ſongea point, à tenter des eſcalades meurtriéres, ou à faire bréche aux murailles, par l'effort du Bellier. Affamer ces bêtes féroces, c'étoit ainſi qu'il parloit,

App. in Iberic.

parloit, les forcer par la disette à quitter leur taniére, & les contraindre à racheter leur vie par la perte de leur liberté, c'étoit l'unique but du Général Romain. Il commença donc par séparer son armée en deux camps. Il en mit la moitié sous les ordres de Q. Fabius son frere, qui lui servoit de Lieutenant général, & prit l'autre moitié pour lui. Cet appareil de deux camps ennemis, à portée de leurs murs, frappa les Numantins, sans les décourager. Ils firent encore quelques propositions de paix; mais le Proconsul ne voulut rien entendre, qu'ils n'eussent livré aux Romains, par préliminaire, leur ville, leurs personnes, & leurs armes, en forme de *Dédition*, pour en disposer à leur volonté. Une mort glorieuse dans le sein de leurs Dieux Pénates, parut à ces déterminés, préferable à l'esclavage. Retournez en leur logis, ils s'arment, sortent de leur ville en bon ordre, & tout foibles qu'ils sont, ils vont présenter le défi au Général Romain. Scipion ne prit pas le change. Cependant ces bravades de l'ennemi, & cette lenteur du Proconsul firent un peu murmurer les troupes, qu'une ardeur récente entraînoit aux combats. Ces plaintes revinrent au Général, qui commençoit à se familiariser, plus qu'autrefois, avec ses soldats. Il voulut leur justifier sa conduite, par maniére de conversation. *J'ai appris de Paul Emile mon pere*, leur dit-il, *qu'un habile Général ne doit hazarder de bataille rangée, que quand la nécessité y contraint, ou que l'occasion rend la victoire immanquable. A quoi bon vous commettre avec des désesperés*,

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Aul. Gellius l. 13. c. 3. ex Sempronio Asellione.

De Rome l'an 620
Consuls.
P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

dont la perte est infaillible, sans qu'ils ayent le plaisir de voir couler votre sang? Comptés plus sur mes arrangements, que sur le nouveau feu qui vous transporte.

Le Général Romain fut si rigide observateur de sa maxime, qu'il dédaigna même d'ôter la vie aux ennemis. Un jour, il eût pu sans peine surprendre, & faire périr un parti de Numantins, dans un fourage. *Laissons-les retourner chez eux*, dit-il. *C'est hâter le malheur de Numance, que d'y multiplier les bouches. Que ceux-ci aillent aider à y consumer les vivres!* Dans ces vûës, dignes d'un grand Capitaine, qui compte plus sur les mesures qu'il a prises, que sur de légers avantages, Scipion songea sérieusement à faire réüssir son projet. D'abord il fit environner la place d'un large & profond fossé. Le contour de Numance étoit de trois milles, comme nous l'avons dit, & le fossé qui l'enveloppa, deux fois plus grand, eut six mille de circuit. Tandis qu'on le creusoit, Scipion avoit disposé, à juste distance des murs, les trente mille hommes du camp de son frere, pour couvrir les travailleurs. Arrangés par manipules, sous leurs enseignes, ils formoient un grand cercle autour de la ville. Parmi ses Romains distribués par pelotons, le Général voulut que ses Frondeurs & ses Archers Espagnols, fussent interposés entre chaque Centurie. Ce mélange étoit nécessaire, pour exciter l'émulation des uns & des autres, & pour repousser plus efficacement les assiégés, s'ils tentoient des sorties. D'ailleurs, en cas qu'un côté fut insulté par la garnison, les commandans

App. in Iberic.

du poste attaqué avoient ordre d'élever un étendart rouge, durant le jour, & pendant la nuit, d'allumer un grand feu. Par-là, le Général averti, leur envoyoit du secours de son camp, placé tout à portée.

De Rome l'an 620. Consuls. P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

A l'aide de ces précautions, le premier fossé fut bientôt achevé. En delà de celui-ci, mais à peu d'intervale, on en tira un second, moins large à la verité, mais dont le contour étoit encore plus vaste. Ce ne fut encore là, que le commencement des ouvrages, que le Général Romain fit construire, pour s'assurer de sa conquête. Derriére le dernier fossé, il fit élever un rempart fraisé & pallissadé, soutenu par un mur large de huit pieds, & haut de dix pieds, sans compter le parapet. Dans toute cette enceinte, on avoit pratiqué des tours, de six vingt en six vingt pieds l'une de l'autre. Dans les endroits marécageux, des murs bâtis sur pilotis joignoient ceux, qu'on avoit élevés sur le terrain sec. Il ne restoit plus qu'à barrer le courant du fleuve, dont les eaux pouvoient sans cesse apporter des hommes, & des provisions aux assiégés. Scipion avoit appris au siége de Carthage, à donner des entraves à la mer même. Pour couper la communication par eau avec la ville, ce fut assés d'y jetter au fond, des poutres & des mâts garnis de madriers, qu'on arma de pointes de fer, en long & en large, avec des fentes, pour laisser écouler l'eau. Cette muraille de bois empêcha la navigation, même des moindres barques, & nul homme ne se hazarda de la passer à la nage, même entre deux eaux. Cette

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

estacade étoit flanquée de deux châteaux, bâtis sur les deux rives, dont les murs de bois étoient amarés de gros cables. Le dessein de Scipion étoit de resserrer tellement les assiégés, qu'ils ne pussent, ni faire sçavoir de leurs nouvelles aux Nations voisines, ni en recevoir des conseils, ou des renforts.

Le procédé du Proconsul parut extraordinaire. On n'avoit point encore vû de Général Romain enfermer, dans une enceinte de murs & de fossés, une armée entiére, qui demandoit à se battre en rase campagne. Mais Scipion n'étoit pas homme, à ne se conduire que par l'exemple d'autrui. Il étoit né pour servir de modéle aux autres. Sitôt que tous ses ouvrages furent construits, il les fit garder jour & nuit par ses troupes. Ses remparts furent bordés de soldats, & ses tours furent remplies d'Archers, & de Frondeurs. Des gens disposés depuis la circonvallation jusqu'à son camp, avoient ordre de l'avertir, par leurs cris, de quel côté se donneroit l'allarme. Dès qu'une tour étoit attaquée, elle arboroit incontinent le drapeau, & les autres tours en faisoient autant, à l'imitation de la premiére. Ainsi, par le moyen des signaux, le Proconsul n'ignoroit rien de ce qui se passoit, & y apportoit reméde. Aussi des trente mille hommes, qu'il s'étoit réservés, vingt mille n'avoient point d'autre fonction, que de voler par tout, où le besoin les appelleroit, & les deux mille autres pourvoyoient aux nécessités des deux camps. L'ordre étoit par tout inviolablement gardé, tant il avoit été nécessaire à Scipion de

rendre ſes troupes obéiſſantes, avant que de les rendre victorieuſes !

De Rome l'an 620.
Conſuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Les aſſiégés, de leur côté, n'omirent rien pour franchir les foſſés, & pour rompre les barricades. Souvent ils ſe préſentérent, tantôt devant l'une, tantôt devant l'autre des tours, pour les forcer. Toujours repouſſés, ils ne remportérent chez eux, que des coups, & qu'une rage inutile. Le Général Romain ne donnoit nul repos aux aſſiégés, & n'accordoit nul relâche à ſes troupes. Tous les jours il viſitoit chaque poſte, & parcouroit l'enceinte de ſon immenſe circonvallation. Outre la garde exacte qu'il faiſoit faire en tous lieux, par intervalle, il faiſoit avancer contre les murs de la ville, des tours roulantes, chargées de Balliſtes & de Catapultes. S'il faiſoit lancer des traits par ces machines, c'étoit plus pour effrayer les aſſiégés, & pour les fatiguer, que pour faire du maſſacre. Sa réſolution étoit priſe, de réduire les Numantins à la plus affreuſe diſette, & de vaincre par là leur obſtination. En effet, le néceſſaire commençoit à manquer dans la place, & les aſſiégés perdoient toute eſpérance de ſecours. Les Numantins comptoient dans leur parti des villes amies, & des Peuples alliés, mais ils avoient beſoin d'être ſollicités à prendre les armes en leur faveur. Rétogenes l'un des plus braves Officiers de la nation Numantine, ſe chargea de la commiſſion. Il n'ignoroit pas la difficulté qu'il auroit, à tromper la vigilance des Romains, & à ſe faire jour à travers les barriéres, que l'ennemi oppoſoit ſans

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

cesse à son passage. Cependant il l'entreprit, & prépara tout pour son évasion. Aprés avoir fait approuver son départ aux Chefs de la ville, il ne choisit que cinq de ses amis, gens également déterminés à le suivre, & capables d'exciter, par leurs discours, les Peuples voisins, à la révolte. Lorsque la partie fut faite, Rétogenes mit en œuvre des planches désunies; mais aisées à rassembler, dont il construisit un pont portatif, qui pouvoit servir à deux usages. 1°. Pour passer les fossés. 2°. Pour tenir lieu d'échelles, propres à monter sur le rempart des Assiégeants. On prend le tems d'une nuit obscure, pour exécuter le projet; on monte à cheval, on méne avec soy autant de valets, qu'il y avoit de maîtres, & l'on arrive au premier fossé. La garde y fut surprise, & massacrée. On s'avance sans bruit, on jette le pont sur le second fossé, on escalade le rempart, on en écarte à grands coups le petit nombre d Romains, qui le bordoient de ce côté là. On fait monter les chevaux par les échellons du pont, on envoye les valets en porter la nouvelle à Numance, & chacun de son côté gagne la plaine, pour se partager en divers lieux.

Une action si généreuse pensa tourner à mal pour les Romains. Les cinq Numantins se distribuérent dans les bonnes villes du païs des [a] Arévaques. Là, ils exposérent le pitoyable état,

[a] Les Arévaques habitoient cette partie de la vieille Castille, qui comprend les Evêchés de Mérida, d'Osma, de Burgos, deSégovie, & le territoire de Vailladolid. Voyés le douziéme volume, page 343. note *a*.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, &
L. CALPURNIUS PISO.

où Numance, jusqu'alors la gloire, & le soutien de l'Espagne, alloit être réduite. *Que nous manque-t'il*, disoient ces Suppliants, *qu'une foible armée en campagne, pour faire au moins une légere diversion? Environnés d'une armée de soixante mille hommes, pour peu que les postes des Assiégeants fussent dégarnis, nous nous ferions une issuë par le fer, & nous verrions fuir des lâches, qui n'employent d'autres armes, que l'oisiveté, pour nous perdre.* Ces considérations étoient touchantes, pour des Espagnols idolâtres de leur liberté; mais la réputation du Général Romain glaçoit tous les cœurs. Chaque ville craignit de se l'attirer, & toutes les priéres & les harangues que firent les Numantins, n'aboutirent qu'à une compassion stérile. La seule ville de [a] Lucia fit paroître quelque chose de plus, que de la pitié, pour ces infortunés. Elle étoit pleine d'une jeunesse boüillante, qui ne respiroit que les armes; mais elle étoit gouvernée par de sages vieillards, plus touchés du bien commun, que d'une affection mal entenduë pour de malheureux compatriotes. Cependant, comme les jeunes guerriers étoient les plus forts, & que tout panchoit à la sédition, les Chefs de Lucia en donnérent avis à Scipion. Ce grand Général prévit les conséquences d'un

a Il ne reste plus aucuns vistiges de la ville de *Lucia*. Tout ce qu'on en sçait, c'est qu'elle étoit située dans le païs des Arévaques. Mariana ne compte que quatre milles de distance, entre cette ville, & l'ancienne Numance. Si cela étoit ainsi, Appien se seroit fort mécompté, quand il a dit, que Lucia étoit éloignée de Numance d'environ douze lieuës & demie, qui font la valeur de trois cents stades.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

premier ébranlement, parmi les Peuples voisins. Sans différer donc, il vole en personne à Lucia, & ne prend avec lui que des troupes armées à la légere. En huit heures, il fait les trois cents stades, que l'on comptoit depuis Numance, jusqu'à Lucia. Sa présence jetta la terreur parmi les Luciens. Avec cet empire, que prenoient en tous lieux les Généraux Romains, Scipion voulut qu'on lui livrât ces jeunes téméraires, qui s'étoient déclarés contre les intérêts de Rome. D'abord les habitants firent les difficiles. Ils avoient caché leur jeunesse; & prétendoient qu'elle s'étoit échappée. Scipion menaça la ville du pillage, & se fit obéïr. On lui remit quatre cents de ces rebelles. Le Proconsul leur fit couper la main droite, & fut de retour à son camp, au lever du Soleil.

La famine & le désespoir croissoient ensemble, dans la place assiégée. Le Proconsul étoit plus attentif que jamais, à redoubler ses précautions contre les sorties, lorsqu'une ambassade d'Antiochus vint le chercher, jusqu'au fond de l'Espagne. Ce Roy de Syrie, dont le surnom étoit Sidétes, avoit connu Scipion dans le dernier voyage, que le Romain avoit fait en Asie. Déjà victorieux de Tryphon, & époux de la femme de son frere Démétrius, toujours détenu en captivité chez les Parthes, Sidétes avoit besoin de la protection des Romains, pour s'affermir sur le thrône. [a] Il est croyable qu'il avoit trempé dans

Mach. l. 1. c. 16.

a Antiochus Sidétes devenu maître de la Syrie, & délivré de la crainte d'un rival, par la mort de Tryphon, fit éclater sa haine contre les Juifs. Par ses ordres, Cendébée un des Officiers de

l'infame

l'infame a assassinat de Simon, souverain Pontife son armée, porta le fer & le feu dans les campagnes de la Judée. Jean fils du grand Pontife Simon ne tarda pas à se mettre en marche, pour arrêter les courses du Général. Il livre bataille à l'armée Syrienne, la met en fuite, fait périr par le feu, un grand nombre d'ennemis, qui s'étoient réfugiés dans le poste de Cédron, & revient victorieux à Jérusalem. C'est un fait qu'on peut lire dans le chapitre 16. du premier livre des Machabées.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

a Simon venoit de marier sa fille à un Ptolomée, Seigneur des plus distingués de la Palestine. Il ne sçavoit pas que son nouveau gendre étoit un scélérat, qui sous un extérieur imposant, cachoit une ame noire, & capable des plus insignes perfidies. Peu satisfait du gouvernement de Jéricho, & des immenses richesses qu'il avoit acquises, il ne se proposa pas moins, que d'usurper l'authorité souveraine, dont le peuple Juif avoit revêtu son beau-pére. Dans cette vuë, il conçut l'horrible dessein, d'exterminer Simon, avec ses enfants, que le droit de la naissance conduisoit à la suprême dignité du sacerdoce. Il se tenoit sûr de la protection d'Antiochus, & comptoit pour rien de livrer sa Religion & sa Patrie à la discrétion d'un Roy infidéle, pourvû qu'à ce prix il dominât en maître, dans la Judée. Ce traître n'attendoit que l'occasion de consommer le monstrueux projet qu'il avoit formé. Elle se présenta dans le cours d'un voyage, que Simon fit à Jéricho, accompagné de ses deux enfants Mathatias & Judas. Ptolomée leur offrit un logement dans la forteresse de Doch, élevée sur une colline, qui dominoit toute la plaine. Il choisit le jour d'un grand repas, qu'il donnoit à ses hôtes, pour faire le coup qu'il méditoit. Au milieu des réjoüissances du festin, Ptolomée suivi de quatre assassins apostés, se jette sur Simon & sur ses deux fils. Eux & les gens de leur suite furent impitoyablement massacrés. On a lieu de croire, que Ptolomée avoit concerté avec Antiochus cet exécrable parricide. Du moins il est sûr, que le meurtrier écrivit au Roy de Syrie, & qu'il lui dépêcha un Courier, pour l'informer de la scéne tragique qui venoit de se passer. De plus il lui demanda des troupes, pour s'en servir dans le besoin, contre ceux qui s'opposeroient à ses desseins ambitieux. En même tems il s'offrit de livrer à Antiochus les places de la Judée, & de lui payer les anciens tributs, dont Simon avoit affranchi le peuple Juif. Il restoit à Simon, un fils digne de lui succéder. Alors il faisoit sa résidence à Gazara. Ptolomée fait partir en diligence des assassins pour le tuer. Jean fut informé du massacre de ses fréres, & du danger qu'il couroit, par un homme fidéle, qui devança les meurtriers. Les scélerats furent prévenus, & mis à mort. Aussi-tôt les Prêtres & le Peuple reconnurent d'une commune voix l'Illustre fils de Simon

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

des Juifs, connu & estimé à Rome. D'ailleurs Antiochus venoit de ravager la Judée, & de prendre par composition a Jérusalem, ville protégée

pour souverain Pontife, & le chargérent du gouvernement de la Judée. Ce grand homme, qui rassembloit dans sa personne toutes les vertus des enfants de Mathatias, se montra le digne successeur des Héros de sa race, par les victoires qu'il remporta contre les ennemis du Peuple de Dieu, & par son zéle à maintenir la Religion de ses peres. C'est un témoignage que l'Historien sacré rend à la mémoire de l'illustre Jean Machabée. Au reste, ce récit seul emprunté de l'Ecriture sainte, suffit pour convaincre de fausseté l'histoire de Joseph, sur la mort de Simon, sur la détention de sa femme, & de ses deux enfans; enfin, sur le siége de la Citadelle de Doch, par Jean Machabée, surnommé Hircan.

a Antiochus Sidétes n'apprit, qu'avec des mouvements de rage, les victoires de Simon, & de Jean son fils, & son successeur. Le désir de la vengeance, & les sollicitations de l'impie Ptolomée, l'appelloient dans la Palestine. Il y marche avec une puissante armée, dans la cinquiême année de son regne, & la premiére du Pontificat de Jean. Tout plie à son passage, & le généreux Jean Machabée est forcé de chercher un azile dans Jérusalem. Antiochus, après avoir porté la désolation dans les campagnes de la Judée, met le siége devant la capitale, & partage son armée en sept corps, autour de la ville assiégée. De distance en distance, le Roy de Syrie fit élever cent tours à trois étages, pour battre les murs de toutes parts. A la faveur d'une double circonvallation, il resserra de telle sorte les habitants, qu'il ne leur fut plus possible d'avoir aucune communication au dehors. Les sorties n'en furent pas moins fréquentes, & la garnison Juive animée par l'exemple de son illustre Chef, remportoit des avantages signalés contre les infidéles. La disette commençoit à se faire sentir aux assiégés. Dans cette extrémité, Jean fit sortir de Jérusalem toutes les bouches inutiles. Leur sort eût été moins à plaindre, s'ils avoient eu la liberté de gagner la campagne. Mais les Syriens, qui avoient fermé toutes les avenuës, s'opposérent à leur évasion. Antiochus fut insensible aux priéres de ces malheureux. Il les vit errer autour des murs de Jérusalem, & la pluspart d'entre eux périr de faim & de miséres. Un spectacle si touchant attendrit le grand Prêtre. Le jour de la solemnité des Tabernacles, il fit rentrer dans la ville, cette multitude de gens destitués de tout secours, & réduits au désespoir. En même tems il fit prier le Roy d'accorder aux Juifs une tréve de sept jours, & de ne les point troubler dans la

par les Romains ; puiſque les traités faits avec Simon, ſubſiſtoient encore ſous Jean ſon fils, & ſon ſucceſſeur dans le Pontificat. Pour lors Sidétes alloit porter ſes armes juſques chez les Parthes, & pénétrer dans l'extrêmité Orientale de

De Rome l'an 620.
Conſuls.
P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.
Juſtin l. 38.

célébration de cette grande fête. Non-ſeulement Antiochus ſe rendit aux inſtances de Jean, mais encore touché d'un ſentiment de Religion, il fit conduire à la porte de Jéruſalem, pluſieurs taureaux, dont il avoit fait dorer les cornes, & chargea les conducteurs, de pluſieurs vaſes d'or & d'argent, remplis de parfums précieux, pour fournir aux frais, & à l'appareil des ſacrifices. De là, dit-on, les Juifs lui donnérent le ſurnom de *Religieux*. Jean, pour répondre aux bienfaits, & à la généroſité du Prince, s'offrit de lui remettre Jéruſalem, mais à des conditions honorables, & avantageuſes aux habitants. Le Roy de Syrie accepta les propoſitions de paix, contre l'avis de ſes principaux Officiers, ennemis déclarés de la Nation. Il s'obligea à maintenir les Peuples de la Judée, dans la joüiſſance de leurs priviléges, de leurs franchiſes, & du droit de ſe gouverner eux-mêmes, ſelon leurs Loix. Mais il exigea que les habitants de Jéruſalem lui remiſſent leurs armes, qu'ils conſentiſſent à recevoir une garniſon Syrienne ; enfin, que le ſouverain Pontife lui cedât les tributs de Joppé, & des autres villes, qui avoient été réünies à la Judée, pendant les troubles de la Syrie. Ces conditions furent ſignées de part & d'autre, à la réſerve de celle qui ſoumettoit les Juifs à introduire les Infidéles dans Jéruſalem. Les Anciens du Peuple firent valoir alors les plus preſſants motifs. Ils repréſentérent les engagements de leur Religion, qui leur défendoit de ſe mêler avec les étrangers. Ces repréſentations firent auprès d'Antiochus, tout l'effet que le Pontife s'en étoit promis. Il fut ſeulement ſtipulé, que les Juifs, pour s'affranchir d'un joug qui leur paroiſſoit ſi onéreux, donneroient des ôtages, entre autres le frere du grand Pontife, & qu'ils payeroient cinq cents talents, à ſçavoir trois cents comptants, & deux cents dans un terme marqué. Après quoi, le Roy de Syrie leva le ſiége, fit abbattre les crenaux des murs de la ville, & fut introduit avec ſon armée dans Jéruſalem. Là, il conclut un traité d'alliance avec Jean Machabée, qui de ſon côté s'engagea de le ſecourir, & de l'accompagner dans l'expédition qu'il méditoit contre les Parthes. Joſeph, ſur la garantie de Nicolas de Damas, Diodore de Sicile, & les Apophtegmes de Plutarque ſont les principales ſources, où nous avons puiſé le détail de tous ces faits.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

ses Etats. A son départ, il crut devoir se concilier la République dominante, & faire authoriser bien des expéditions, dont la plûpart pouvoient être désagréables au Sénat. Il voulut donc se procurer un défenseur, dans la personne de Scipion, & lui envoya des Députés, chargés de présents magnifiques. Tout autre Général n'auroit reçu les Députés qu'en particulier, & se seroit approprié des présents, qui n'étoient adressés qu'à lui seul. Scipion en usa plus noblement. Il ne vit les Ambassadeurs qu'en public, & n'accepta des bijoux précieux, venus de si loin, que pour les distribuer à son armée, comme autant de prix de la valeur. C'est ainsi que, par des largesses, il gagnoit le cœur de ses soldats, & que par un généreux désintéressement, il se faisoit dans sa République une réputation, qui le plaçoit au-dessus de ses rivaux.

Epit. Liviana.

L'armée Romaine étoit charmée des nouveaux procédés de son Général. Scipion n'étoit pas homme à n'avoir qu'une seule maniére de conduite. Il en changeoit selon les temps, & les occurrences. Autrefois il s'étoit plus fait craindre, qu'aimer. Pour lors, l'affection de ses troupes surpassoit encore l'estime & la vénération, qu'elles avoient toujours euës pour lui. Ses Légionnaires brûloient d'ardeur d'achever la prise de Numance, par des coups de main. Ils crurent que le moment étoit arrivé, de décider l'affaire par une bataille. En effet, cinq Ambassadeurs sortis de la place avec la permission du Proconsul, vinrent lui demander en grace, qu'il leur fût per-

App. in Iberic.

mis, ou de finir leurs jours dans un combat général, ou de ſauver leur liberté, par une honorable capitulation. Abare Chef de la Députation fit entendre à Scipion, qu'il étoit de ſa gloire, ou d'uſer d'indulgence à l'égard d'un Peuple, dont la conſtance s'étoit ſignalée, ou de ne l'abolir pas autrement, que par le fer. Les Numantins ne remportérent chez eux que ce peu de paroles du Général Romain. *Point de compoſition avec vous, que vous ne m'ayez livré, ſans réſerve, vos perſonnes & vos armes.* Le Proconſul n'avoit garde d'acheter une victoire certaine par l'effuſion du ſang Romain, ou de laiſſer la liberté & les armes à des furieux. En effet, la rage des aſſiégés ſe déchargea d'abord ſur ces malheureux Députés, qui ne leur rapportoient, diſoient-ils, que de funeſtes nouvelles. Ils les maſſacrérent impitoyablement. L'extrême miſére rend les hommes ſoupçonneux. Les Numantins ſe mirent en tête, que leurs Ambaſſadeurs les avoient trahis, & qu'ils avoient vendu la vie de leurs compatriotes, pour obtenir leur propre ſûreté.

De Rome l'an 620.
Conſuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Par ces procédés, qui ne ſont d'ordinaire que l'effet du dernier déſeſpoir, Scipion jugea que la réſiſtance des Numantins ne pouvoit être de longue durée. Tous les jours il apprenoit par des transfuges, l'état pitoyable de la place. Ce qui le confirma dans le préjugé qu'il en avoit, ce fut l'entrepriſe folle des aſſiégés, pour venir chercher la mort. Ce point d'hiſtoire au reſte, n'eſt rapporté que par des Ecrivains Eſpagnols, qui pour relever le courage des Numantins, le pouſſent

Florus & Oroſius.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

jusqu'à la férocité. Les assiégés, selon eux, pressés par la faim, prirent le parti de faire un dernier effort, pour rompre les barriéres, qui les resserroient. Pour se préparer à une sortie générale, ils consumérent en festins une bonne partie de ce qu'il leur restoit de vivres. La boisson ordinaire du païs étoit une espéce de biére, qu'ils appelloient *Célu*, en leur langage. Ce breuvage, fait avec du grain cuit, & fermenté, montoit à la tête, donnoit du feu à ceux qui en avoient bû, & du courage aux moins braves. Les Numantins s'en remplirent, sans l'épargner pour l'avenir. On peut croire que ce repas public fut accompagné de bravades, & qu'après s'être échauffé la tête, on se promit la démolition des remparts ennemis, la défaite & la fuite des Romains, & une entiére délivrance. Ils sortent donc par deux portes, & vont fondre, comme des Lions, sur les ouvrages qui les environnoient. Ce fut en cet instant qu'il parut, de quel usage étoient les signaux, que le Général Romain avoit ordonnés. Sitôt qu'on les apperçut, Scipion fit partir des troupes, pour renforcer les postes attaqués. Malgré la grêle de pierres & de traits, qui pleuvoit sur ces furieux, ils tombent sur les remparts pour y faire bréche. La détermination de mourir, ou d'échapper, les rendoit insensibles aux coups, & la nécessité augmentoit leur valeur naturelle. Enfin, il leur fallut céder à la multitude. Scipion négligea de les suivre dans leur retraite, qu'ils firent en assés bon ordre; car ils étoient aguerris. Pour eux, rentrer dans leurs murs,

c'étoit ſeulement changer un genre de mort en un autre. Cependant la plaine, depuis les remparts des ennemis, étoit toute jonchée de morts, ou de bleſſés. Dans une autre circonſtance la tendreſſe naturelle auroit engagé les vivans à enlever les corps, pour leur donner la ſépulture. Pour lors le déſeſpoir avoit éteint tous les ſentiments d'humanité. *Que nous ſervira t'il*, diſoient ces malheureux, *de recüeillir les oſſements de nos Citoyens! Déja Numance & ſon territore ne ſont plus qu'un vaſte tombeau. Bientôt même les Romains inſulteront aux ſépulchres de nos ancêtres.* Il eſt étonnant qu'un ſi furieux déſeſpoir n'alla point, juſqu'à produire un découragement entier dans le cœur des Numantins.

De Rome l'an 620.
Conſuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Après avoir épuiſé la voye des armes, & de la force pour échapper, les aſſiégés réſolurent enfin, de tenter celle de la ruſe. Sans doute, ils avoient apperçu quelque endroit des ouvrages, dont ils étoient environnés, plus ouvert, & moins gardé que le reſte de la circonvallation. Ils crurent pouvoir ſe faire jour par là, à l'aide de leurs chevaux extrêmement vifs, & ſe préparérent à la fuite. Le complot fut connu des femmes, intéreſſées à empêcher l'exécution. Autant pour elles, que pour leurs maris, dont elles craignoient la perte, elles rompirent les brides des chevaux, & joignirent leurs larmes aux divers obſtacles, qu'elles formérent contre l'évaſion des hommes. Il fallut donc ſe réſoudre à ſouffrir la faim la plus affreuſe. On conſuma d'abord ces mêmes chevaux, ſur leſquels on avoit fondé quelque eſpérance.

Florus l. 2. c. 18.

App. in Iberic.

De Rome l'an 620. Consuls. P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Ensuite, on fit amolir par le feu, tous les cuirs, qui servirent quelque tems de nourriture, & l'on vécut de chair humaine. Aussi-tôt qu'un homme étoit mort, on le hachoit si menu, qu'on déguisoit par là, le genre de mets qu'on servoit. Enfin, on se dégouta de la chair des morts, & l'on alla jusqu'à tüer ceux, que la maladie, ou que la débilité rapprochoient le plus de la mort. Par un dernier excês, on attenta sur la vie des plus sains, pour en faire de meilleurs repas. C'est ainsi que des Citoyens, si réünis d'ailleurs pour soutenir l'intérêt commun, se dévoroient les uns les autres, & se faisoient une guerre plus cruelle, que leurs ennemis.

Frontinus l.4. s. 5.

Enfin, l'horreur de tant de crimes, & l'extrêmité du mal firent place à la raison. Aprês une délibération publique, il fut décidé, qu'on auroit recours au Proconsul, & que l'on consentiroit à une entiére *Dédition*. Cependant la décision ne fut pas universellement agréée. Un grand nombre aima mieux mourir, que de renoncer à la liberté. Ceux-ci s'enfermérent dans leurs maisons, & tranquillement attendirent le trépas, que la faim ne tarda pas de leur causer. Le reste demanda d'être admis à l'audience du Général Romain. En quel état y parurent-ils? Maigres, décharnés, hideux à la vûë, plus insupportables encore à l'odorat, ils se présentérent au Proconsul, avec des habits déchirés, des barbes longues & mal propres, des ongles allongés & crochus, des cheveux aux uns hérissés, aux autres plats, & qui leur couvroient le visage. Dans leur air, on appercevoit,

voit, je ne ſçai quoi de farouche, & leur ſupplication même étoit accompagnée de férocité. Peut-être que la perſuaſion où l'on étoit, qu'ils avoient mangé de la chair humaine, augmenta encore l'horreur, qu'on avoit de leurs perſonnes. Scipion ne chercha qu'à finir leur miſére. Sitôt qu'ils eurent prononcé le mot de *Dédition*, le Général les écouta favorablement; mais il leur ordonna, d'apporter le lendemain toutes leurs armes dans un lieu qu'il leur marqua. Ces infortunés demandérent un jour de retardement, pour laiſſer aux plus obſtinés le tems de ſe choiſir le genre de mort, qu'ils voudroient. On dit que ce même Réthogêne, qui durant le ſiége s'étoit échappé de la ville, & y étoit revenu, mit le feu à ſon quartier, qu'il en anima les habitants à ſe battre deux à deux, qu'il fit jetter les vaincus dans la flamme, & qu'il s'y précipita lui-même. Quoi qu'il en ſoit; car on ne voit point par où, & comment Réthogêne avoit pû rentrer dans une place ſi étroitement gardée. Nous ajoûterions encore ici, avec les Hiſtoriens Eſpagnols, que les Numantins réduiſirent eux-mêmes leur ville en cendre, qu'ils y périrent tous par divers genres de mort, & qu'il n'en reſta pas un ſeul, pour donner du luſtre au triomphe de Scipion. Un écrivain moins intéreſſé, & moins emphatique nous aſſure, que deux jours aprês l'aſſignation, bon nombre de ces infortunés revint au lieu marqué, & qu'il y fit tranſporter toutes les armes; que Scipion réſerva cinquante Numantins pour l'ornement de ſon triomphe, & qu'il fit vendre le reſte à l'enchére. Ce qu'on ne peut refuſer

De Rome l'an 620.
Conſuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.
App. in Iberic.

Florus & Oroſius.
App. in Iberic.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

de dire à la gloire de ces généreux Eſpagnols, c'eſt que jamais un ſi petit Peuple ne réſiſta ſi long-tems aux forces Romaines, ne défit plus ſouvent des armées Conſulaires, ne fit eſſuyer plus d'affronts aux Généraux, & au Sénat de la République dominante, & ne ſoutint plus conſtament les efforts du plus grand Capitaine, qui fût à Rome. Une ville infiniment inférieure à Carthage, & à Corinthe, s'illuſtra par ſa chûte, encore plus que ces ſuperbes Cités. Carthage, il eſt vrai, ne fut enlevée qu'à la pointe de l'épée; mais Scipion ne crut pas qu'il fut poſſible, de réduire Numance, autrement que par la famine. Avec elle tombérent toutes les eſpérances des révoltés d'Eſpagne, & dans ce moment même tout le païs fut pacifié. Junius Brutus avoit tenu en bride les Peuples de la Province ultérieure, tandis que Scipion achevoit d'aſſujettir la Province citérieure. Ainſi dans tout le continent d'Eſpagne, il ne reſtoit preſque pas un coin de terre à conquérir, ou un ſeul Peuple à ſoumettre. Ce fut alors, que le Sénat Romain jugea néceſſaire de députer dix Sénateurs au lieu de ſa nouvelle conquête, comme pour en prendre poſſeſſion, au nom de la République, & pour y établir des Réglemens durables. Ces fonctions de paix retinrent encore quelques mois les deux Proconſuls, chacun dans ſon département. Ils furent l'un & l'autre nommés les Chefs de la Commiſſion, & ſous leur Direction, les Eſpagnols reçurent de nouvelles Loix, qui les tinrent dans une dépendance forcée. Ces Peuples étoient trop re-

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

muants & trop amateurs de leur liberté, pour rester long-tems paisibles. Nous verrons la guerre s'y renouveller, par intervalles, & la parfaite tranquillité n'y régner, que quand l'Empereur Auguste aura pacifié le monde entier.

Brutus & Scipion avoient bien merité les plus grands honneurs militaires, l'un pour avoir reculé les frontieres de la République jusques sur les bords de l'Ocean, l'autre pour lui avoir assuré l'Espagne par la prise d'une seule ville. Nous avons parlé d'avance du triomphe de Brutus. Celui de Scipion fut postérieur de quelques mois, & reculé jusqu'à l'année suivante. La pompe n'en fut magnifique, que par l'idée qu'on avoit conçûë du triomphateur. Cinquante Numantins, enchaînés devant son char, ne rehaussérent que médiocrement la beauté du spectacle. D'ailleurs le victorieux n'avoit pas rapporté de sa Province grand nombre de dépoüilles précieuses. Il ne distribua que [a] peu d'argent à ses soldats. Dans un si beau jour, le seul souvenir des maux, que les Numantins avoient causés à la République, relevoit la gloire de celui, qui l'en avoit délivrée. Si le Triomphateur ne rendoit pas la Capitale plus riche, du moins il avoit rendu la République plus puissante. Débarrassée d'une guerre, qui dura vingt-un an, elle se trouvoit en état de faire la loi au reste de l'Univers. Il est croïable que le Peuple Romain, dans ses acclamations ajoûta pour

[a] Pline remarque que Scipion, avant l'appareil de son triomphe, distribua seulement à chacun de ses soldats, sept deniers d'argent, ou la valeur de trois livres dix sols.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

lors le surnom de *Numantin*, à celui de *second Africain*, que Scipion Æmilianus portoit déja, depuis la destruction de Carthage. Les Historiens, les Poëtes, & les Orateurs, souvent depuis l'appellérent Numantin. Cependant il n'est pas certain qu'il ait adopté ce nouveau titre, soit par modestie, soit par dédain. Du moins sur les marbres antiques, où le détail de ses titres & de ses dignités, se trouve inscrit avec la plus grande exactitude, on ne lit point cette derniére dénomination.

Les restes de la guerre de Numance, se faisoient sentir à Rome, tandis que Scipion s'occupoit en Espagne à la démolir. Cette Ville encore sur pié avoit causé mille désastres à la République. Elle ne cessa point de lui être funeste, même après sa destruction. Sa cendre, pour parler ainsi, fit naître jusques dans le sein de la Capitale du monde, la premiere sédition, où le Citoyen, armé contre le Citoyen, répandit du sang Romain, & en souilla le Capitole. Chose inouie jusqu'alors! On avoit bien vû des tumultes domestiques s'exciter dans l'enceinte de Rome, mais elle n'en avoit point été ensanglantée. L'empire des Loix, ou la négociation les avoit tous appaisés. Ici ce fut comme le prélude de ces cruelles guerres civiles, qu'on verra successivement éclore dans la République, & qui firent verser autant de sang Romain, qu'on en avoit répandu, pour conquérir le monde entier. On s'apperçoit que je veux parler de la sédition excitée par Tib. Sempronius Gracchus. C'est un point d'Histoire, qu'il faut reprendre dès sa source.

Plut. in Gracchis.

La famille Sempronia, dont Tib. Gracchus

étoit sorti, ne fut que Plébéïenne [a], il est vrai, mais elle avoit été si fort illustrée, qu'elle tenoit un des premiers rangs dans la République. Le pere de Gracchus dont nous parlons, élevé deux fois au Consulat, s'étoit signalé par bien des victoires, & les deux triomphes dont on l'avoit honoré, étoient des monumens encore tous récens, qui donnoient bien du lustre aux enfans, dont il étoit le pere. Ses vertus domestiques & sa probité, encore plus que sa réputation de valeur, lui mériterent d'entrer dans la famille des Scipions, par une alliance, qui lui fit honneur. Après la mort du premier Africain, une assemblée de parens, jugea Sempronius le plus digne d'épouser la fille du grand Scipion, cette fameuse Cornélie, le modéle des femmes, le prodige de son siécle. De cette vertueuse Romaine, Sempronius eut douze enfans, dont elle se trouva chargée après la mort de son mari. Cornélie, durant son veuvage, s'appliqua uniquement à former [b] le cœur & l'esprit

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

a La famille Sempronia s'étoit partagée en plusieurs branches. Celle des Atratinus fut la seule Patricienne. Les Tuditanus, les Blæsus, les Sophus, les Longus, les Pitions & les Gracchus, étoient issus de la même tige, & formoient six autres branches, qui occupérent un rang illustre parmi les Plébéïens.

b Un seul trait rapporté par Valére Maxime, sur la foy de Pomponius, fera juger de la vertu de cette illustre Romaine, de la tendresse qu'elle avoit pour ses enfans, & de son zéle pour leur donner une éducation digne de leur naissance. Une Dame de Campanie étoit venuë à Rome, & avoit pris son logement dans la maison de Cornélie, avec qui elle avoit un commerce d'hospitalité. Cette femme étrangére, par un mouvement de vanité pardonnable à son séxe, étala ses plus riches bijoux, aux yeux de la mere des Gracchus. Les deux Dames s'entretinrent quelque tems, jusqu'à ce que les enfans de Cornélie fussent revenus des Ecoles

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

de ses enfans. Confinée dans une austére retraite, elle ne laissa pas d'être connuë, & admirée dans tout Rome. Sa réputation même passa au-delà de l'Italie. Le Roi d'Egypte Ptolomée Philométor la fit demander en mariage; mais la fiére Romaine dédaigna d'épouser un Roi, & préféra sa solitude au diadême. De ce grand nombre d'enfans qu'avoit eus Cornélie, il n'en échappa que trois à la mort, une fille, & deux garçons. La fille, nommée Sempronia, fut mariée à Scipion Æmilianus le destructeur de Carthage & de Numance, mais elle ne suivit pas les traces de la vertu, qu'elle avoit puisée dans le sein, & dans les instructions de sa mere. De ses freres, l'aîné fut Tiberius Sempronius Gracchus, dont nous écrivons l'histoire, & le cadet Caius Sempronius Gracchus, dont nous rapporterons aussi les avantures, en son tems. La sœur & les freres apprirent de Cornélie à vivre ensemble dans une intelligence parfaite. Quoique celle-là eût été transmise, par un mariage, dans la famille des Scipions, elle y conserva toûjours plus d'attachement pour ses freres, que pour son mari. Heureux les jeunes Gracchus, s'ils avoient toujours persévéré dans les sentimens d'honneur, & d'amour pour la patrie, que leur mere leur avoit inspirés. L'aîné passa les premiéres années de sa vie dans une retenuë, qui faisoit honneur à son éducation. Dans ses premiéres campagnes, il se di-

publiques. Alors Cornélie prit la parole. Voilà, dit-elle, en montrant ses fils, voilà mes richesses, & mes plus précieux ornements.

ſtingua par ſon courage, ſous le ſecond Africain, ſon beau-frere, & partagea avec lui la gloire de ſes exploits. De retour à Rome, il s'exerça à l'éloquence, & par l'élevation de ſon génie, il devança bientôt ce grand nombre d'Orateurs, qui couroient avec lui dans la même lice des honneurs. Egalement recommandable dans la guerre, & dans les exercices de la paix, Tib. Gracchus paſſoit pour le jeune Romain de la plus grande eſpérance. Auſſi ſes mœurs répondoient-elles aux talens de ſon eſprit, & aux agrémens infinis de ſa perſonne. La douceur paroiſſoit peinte ſur ſon viſage, & je ne ſçai quel air de politeſſe ſe faiſoit ſentir dans toutes ſes maniéres. Simple & frugal dans ſes repas, il avoit ſçû également éviter la profuſion, ſi commune aux jeunes Romains de ſon temps, & le ſoupçon d'une ſordide œconomie.

De Rome l'an 620.
Conſuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Avec toutes ces qualités, on peut aiſément croire, que l'aîné des Gracchus fut le parti le plus ſouhaitable de Rome. Appius Claudius autrefois Conſul & Cenſeur, & pour lors Prince du Sénat, jettoit depuis long-tems les yeux ſur lui, pour en faire ſon gendre. L'affaire fut concluë dans un feſtin, que les Augurs ſe donnoient entr'eux. Durant le repas, Appius n'attacha les yeux que ſur lui, & l'accabla de careſſes. Enfin il lui déclara qu'il mourroit content, s'il le voyoit joint à ſa fille par les liens du mariage. La propoſition fut acceptée, & le Préſident du Sénat, étant retourné à ſon logis, *j'ai trouvé un mari pour votre Claudia*, dit-il à Antiſtie ſa femme. *Les paroles en*

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

ſont données. La fille étoit encore fort jeune, & ſa mere en fut étonnée. *Pourquoi tant ſe précipiter,* dit-elle à ſon mari? *Ce ſeroit tout ce qu'on pourroit faire, ſi Tib. Gracchus l'avoit demandée en mariage.* La joïe fut extrême dans la famille Claudia, du choix judicieux qu'Appius avoit fait pour ſa fille. Auſſi Tib. Gracchus étoit-il alors du bon parti, & n'avoit point encore épouſé les intérêts du Peuple, contre le Sénat, & la Nobleſſe. En effet, quelque apparence d'union qu'il y eût alors entre tous les ordres de la République, il reſtoit toûjours un ancien levain de diſſenſion, entre le Peuple & les grands de l'Etat. Le feu caché n'attendoit qu'un moment pour éclater. Ainſi Tib. Gracchus perſévéra dans les ſentimens de ſa propre famille, & de celle où il étoit entré. Il ſoûtint la faction des Nobles, ſans pourtant heurter de front la faction populaire.

Ce fut dans des diſpoſitions ſi ſages, que Tib. Gracchus commença, pour la premiere fois, à être admis aux plus hautes dignités de la République. La Queſture fut le premier pas qu'il lui fallut faire, pour parvenir aux grades ſupérieurs. Il la brigua, & l'obtint. Deſtiné par le ſort, comme nous l'avons dit, pour aller exercer les fonctions de ſa Charge en Eſpagne, il y accompagna le Conſul Mancinus, & partagea avec lui les infortunes de ſa campagne. Gracchus fut même l'auteur & le négociateur de cette paix honteuſe, mais néceſſaire, qui attira tant de malheurs ſur le Général, qui l'avoit autoriſée par ſerment.

On ſe ſouvient, que le Sénat, par un excès de politique,

politique, cassa le Traité fait avec Numance, & qu'il condamna le Consul, son Questeur, & les autres Officiers qui l'avoient signé, à être livrés aux Numantins. Il est vrai que le Peuple, par estime pour Tib. Gracchus, se contenta de sacrifier le seul Mancinus, aux intérêts publics; mais son Questeur avoit lieu de se plaindre des Peres Conscripts. Il étoit également irrité, qu'on eût prononcé un arrêt flétrissant contre son Général, & contre lui, pour une négociation, qui avoit sauvé tant de Citoyens à la République. Plus Tib. Gracchus avoit l'ame élevée, moins il fut maître de ses ressentimens. Le Sénat devint pour lui un objet d'éxécration, & la faction du Peuple eut dans son cœur la préférence. Il en devint le partisan déclaré, & ne songea plus qu'à se venger d'un parti injuste, qui l'avoit déshonoré. Pour éxécuter le projet de sa vengeance, il brigua la Charge de Tribun du Peuple, & n'eut pas de peine à l'obtenir. Sa famille étoit Plébéïenne. Ainsi l'entrée dans le Collége des Tribuns du Peuple, ne put être refusée à un homme de son mérite.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Vell. Paterc. l.2. & Cic. de Harusp. Resp.

Tib. Gracchus ne se vit pas plûtôt en état de faire éclater ses ressentimens, qu'il résolut d'attaquer la Noblesse par l'endroit le plus sensible. Les richesses des familles Sénatoriales, étoient presque la seule distinction qui leur restât. Toutes les Charges, & par rapport au gouvernement public, & par rapport à la Religion, étoient partagées, sans différence, entre les maisons Patriciénnes, & les Plébéïennes. A l'égard des fonds de

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

App. l. 1. de bello civili.

terre, la Noblesse jouissoit encore des usurpations, que leurs Ancêtres avoient faites, dans ces premiers tems, où elle dominoit seule dans la République. Les Nobles s'étoient extrêmement enrichis, par la confiscation des terres conquises, dans les diverses Provinces de l'Italie. En effet, aussi-tôt que Rome s'étoit assujettie un païs, elle commençoit par enlever aux anciens habitans, du moins la moitié des terres qu'ils possédoient, avant leur réduction. Ainsi la République devenuë maîtresse de la moitié d'un grand territoire, la distribuoit à l'avantage des Grands de l'Etat, & n'y faisoit passer qu'un petit nombre des plus pauvres Citoyens de Rome. Pour les terres les mieux cultivées, elles étoient réparties entre les Sénateurs, avec obligation d'en payer au trésor public la dixme des moissons, & la cinquiême partie des fruits, qu'on recueilloit sur les arbres. A l'égard des terres en friche, & des pâturages, on les abandonnoit aux gens du païs, sous une légére redevance, qui se payoit au Fisc Romain, en forme de rente seigneuriale. Comme la cupidité n'a point de bornes, les riches qui se voïoient maîtres d'une portion de terre, aggrandissoient leur domaine, ou par des achats, ou par les véxations qu'ils faisoient à leurs voisins, dont ils saisissoient les terres. De là, rien n'étoit devenu plus commun, que de voir les grands Seigneurs de Rome, maîtres d'un vaste terrain, qui leur produisoit d'immenses revenus. Ces possessions, tout exorbitantes qu'elles étoient, parurent supportables, tandis que les riches se servirent

des Alliés du Peuple Romain, pour la culture de leurs campagnes. Ces mercénaires de condition libre, avoient de quoi subsister du travail de leurs bras, & parmi ces laboureurs, Rome trouvoit d'excellens soldats, pour ses armées. Les maîtres de ces grands domaines imaginérent un expédient, pour faire façonner leurs terres à meilleur compte. Au lieu des journaliers du païs, ils ne se servirent plus que d'esclaves, pour les travaux de l'Agriculture. Toutes leurs fermes ne furent plus remplies que de gens pris en guerre, qu'on nourrissoit à juste prix, sans leur donner de salaire, & dont on éxigeoit, à grands coups, des tâches laborieuses. Après tout, ce profit des particuliers alloit au détriment de la République. Le nombre des gens libres du païs, diminuoit de jour en jour. Ces pauvres mercénaires, qui ne trouvoient plus à travailler dans leur propre contrée, l'abandonnoient par troupes. Ainsi, quand la République avoit besoin de soldats, ses Alliés n'étoient plus en état de lui fournir leur contingent. Ce fut un désordre auquel il fallut remédier.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

En l'an trois cents quatre-vingt de Rome, ou environ, un Tribun du Peuple, Licinius Stolo, fit passer une Loi, *par laquelle on défendit à tout Citoyen Romain, d'avoir en propre plus de cinq cents journaux de terre, de nourrir plus de cinq cents bêtes de menu bétail, & plus de cent bœufs. Elle leur ordonnoit en outre, d'entretenir dans leurs Fermes certain nombre de mercénaires du païs, pour cultiver la terre.* La Loi étoit sage, mais l'avarice la ren-

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

dit inutile. Les uns l'éludérent, en retenant, ſous des noms ſuppoſés, plus de terrain qu'elle n'en permettoit. Les autres s'en mocquérent, & par voye de fait, ſe réſervérent leur domaine en entier. Au mépris de la Loi, ils tranſmirent ces gros héritages à leurs deſcendans, & leurs campagnes ne ceſſérent point d'être cultivées, par des armées d'eſclaves, qu'on répandoit dans les villages. Cet abus ſubſiſtoit depuis deux cents cinquante ans, que la Loi Licinia avoit été portée. En vain de zélés Tribuns du Peuple, s'efforcérent à diverſes repriſes, de la faire revivre. On dit que Lælius, cet ami du ſecond Africain, durant ſon Tribunat, avoit eu la penſée de la remettre en vigueur. Mais aprês y avoir bien réfléchi, il trouva la playe ſi invétérée, qu'il déſeſpéra de pouvoir la guérir, ſans exciter des troubles, plus dangereux que le mal même. Ce qui avoit détourné le ſage Lælius de l'entrepriſe, fut juſtement ce qui détermina Gracchus à la tenter. Un cœur ulcéré comme le ſien, s'attendoit à goûter la joïe de la mortification, qu'il alloit cauſer aux familles opulentes, qu'il haïſſoit. D'ailleurs la Loi qu'il vouloit reſſuſciter, avoit un air de juſtice, qui autoriſoit ſa vengeance, ſans donner d'atteinte à ſa réputation.

Plut. in Gracchis.

Si nous en croïons même quelques Hiſtoriens, Tib. Gracchus eut d'autres motifs, que ſa vengeance, pour renouveller la Loi Licinia. Il aimoit la gloire, & vouloit ſignaler ſon Tribunat, par quelque action mémorable. On prétend encore que ſa mere Cornélie, toute prudente qu'elle

étoit, l'incitoit à oser quelque chose de grand, qui lui donnât du relief dans la République. *Toutes les fois qu'on veut me faire sa Cour*, lui disoit-elle, *on m'appelle, par honneur, la belle-mere du second Africain. Pourquoi ne m'appellera-t'on pas aussi la mere de Gracchus? C'est que votre nom n'est pas encore assés illustre, pour que la gloire en rejaillisse sur moi. Pour vous, & pour votre mere, rendés-vous recommandable par quelque entreprise d'éclat. Pour votre frere Caïus, il est encore trop jeune, il aura son tour. Vous comptez neuf ans plus que lui, & vous êtes en place pour vous signaler.*

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Tiberius n'avoit pas besoin de ces reproches pour l'animer. L'occasion étoit favorable de reprendre sur le Peuple cet ascendant, qu'il s'étoit donné dans sa jeunesse, par son éloquence. Il avoit eu un rival dans l'art oratoire, nommé Sp. Postumius. Ce jeune Romain avoit profité de l'absence de Gracchus, & tandis que celui-ci étoit Questeur en Espagne, Postumius avoit triomphé seul sur la Tribune aux Harangues, & s'étoit acquis un grand nom. Le talent de la parole conduisoit alors aussi sûrement aux premiéres dignités, que la science militaire. Gracchus avoit l'ambition d'exceller dans l'un & dans l'autre. Rappeller une Loi aussi intéressante que celle de Licinius, c'étoit s'ouvrir une carriére, pour étaler son éloquence, & pour l'emporter sur son concurrent. Toutes ces raisons ensemble animoient Gracchus, à rendre sa jeunesse illustre, en s'acquérant l'affection de la multitude, seule distributrice des graces.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Cependant le Tribun n'osa rien entreprendre, qu'il n'eût consulté des gens sensés, & d'une grande réputation d'intégrité. D'abord il prit conseil de son beau-pere Appius Claudius, qui tout Prince du Senat qu'il étoit, approuva son dessein, & lui promit de l'aider du crédit de sa maison, & de sa Charge. Le souverain Pontife Crassus entra dans son projet, par esprit de Religion, & de Justice. Mucius Scævola lui-même, réputé alors pour le plus sçavant Jurisconsulte de Rome, & l'oracle des décisions, opina sans façon au rétablissement de la Loi Licinia. Son avis fut d'un grand poids. Deux étrangers, excitérent Gracchus plus vivement que les autres, à délivrer les Alliés d'Italie, de cette oppression, où les réduisoit la multitude des esclaves, employés à cultiver la terre, au préjudice des gens libres. L'un étoit Rhéteur, & se nommoit Diophanes, homme éloquent, dont Gracchus avoit pris les leçons, & qui né à [a] Mitylêne, avoit été chassé de son païs. L'autre étoit un Philosophe natif de Cumes, nommé Blosius, spéculatif de profession, qui ne considéroit les affaires, que dans une idée vague, sans en prévoir les suites. Qui pouvoit douter que la Loi Licinia ne fût équitable en elle-même? Hors les intéressés, tout bon Citoyen devoit en souhaiter l'exécution. Elle seule auroit

[a] Mityléne aujourd'hui connuë sous le nom de Mételin, étoit autrefois & est encore présentement la capitale de Lesbos, Isle de la mer Egée. Cicéron dans son dixiême discours sur les Loix Agraires, a vanté la magnificence, & la symetrie de ses édifices. Il ne parle pas avec moins d'éloge, de la fertilité de son terroir.

réformé le luxe, & réprimé la licence, qui commençoit d'infecter Rome. Mais le tems étoit-il venu, & la partie étoit-elle assés bien liée, pour que Gracchus se chargeât d'une commission si odieuse? C'étoit-là le point qu'il falloit discuter. Nul homme n'eût été plus capable, que Scipion Æmilianus, de donner à son beau-frere un conseil mesuré sur les circonstances. Par malheur Scipion étoit absent de Rome, & les affaires de Numance l'occupoient alors en Espagne.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Il faut avoüer aussi, qu'outre la rage contre les riches, il entra dans le cœur de Gracchus beaucoup de compassion pour le pauvre Peuple. A son passage par l'Etrurie, lorsqu'il suivoit Mancinus pour sa fameuse expédition, il avoit été surpris de voir tout le païs inondé d'esclaves, & de voir les Habitans des lieux, bons soldats du reste, & fidéles Alliés de la République, destitués d'ouvrages, & réduits à la derniére misére. La populace même de Rome lui faisoit pitié. Un homme de sa distinction, dans le Collége des Tribuns, relevoit l'espérance de tous ces malheureux. Il ne pouvoit sortir de son logis, qu'il ne trouvât des placards affichés aux portiques, aux coins des ruës, & sur les tombeaux. Par là le Peuple réclamoit son assistance. *Sous le Tribunat de Gracchus*, portoient ces affiches, *nous aurons des terres en propriété, ou nous n'en aurons jamais.* Ainsi l'amour de la vengeance, les reproches de sa mere, le desir de la gloire, la compassion pour les misérables, & l'autorité de quelques gens réputés sages, se réunirent, pour attirer Gracchus dans

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

App. l. 1. de bell. civ.

le dernier des malheurs. Le tour qu'il donna à sa Loi, lorsqu'il la dressa d'abord, fut plein d'égards, & de modération. Elle portoit seulement, *que tous ceux, dont les fonds de terre passoient cinq cens journaux, eussent à se défaire de l'excédent, & que le prix leur en seroit remboursé par le trésor public. Elle permettoit même aux fils de famille de se retenir, en leur privé nom, deux cens cinquante journaux, au dessus de ce qu'on accordoit à leurs peres. Au reste, le surplus de ces fonds, enlevés aux riches, devoit être réparti entre les plus pauvres Citoyens de Rome, ou qui le cultiveroient eux-mêmes, ou qui le feroient labourer par des hommes libres, pris sur les lieux.*

Rien de moins outré que le nouvel Edit. Gracchus auroit pu priver absolument les riches de la portion de terre, qu'ils avoient injustement retenuë, contre la disposition d'une Loy authorisée par serment. Il auroit pu les rendre comptables des fruits, qu'ils avoient tirés durant une longue & inique possession. Il se contenta de les obliger, de vendre à leur profit, ce qui au fonds ne leur appartenoit pas. Il adoucit même la sévérité de la Loy Licinia, en faveur des enfants de famille. Cependant, pour faire agréer sa nouvelle Requête au Peuple, il prit toutes les précautions d'un habile homme. On l'entendit souvent du haut de la Tribune, plaindre le sort des pauvres habitants du plus grand nombre des Provinces d'Italie. C'étoit un vaste champ, à faire briller son éloquence. *Ces Italiens*, disoit-il, *qui nous coutérent tant à vaincre, sont aujourd'hui l'instrument le plus ordinaire*

ordinaire de nos victoires. On les voit marcher dans nos armées d'un pas égal à nos Légionnaires, & souvent ils laissent le mérite des grandes actions indécis, entre eux, & nos Citoyens. Si nos troupes Romaines servent à leur donner de l'émulation, à leur tour ces braves Alliés, réchauffent le courage de nos Légions. Nos ennemis ne craignent guéres moins leurs cohortes, que nos manipules. Cependant, le nombre de ces hommes si belliqueux diminuë tous les jours. La faim, la misére, ou la fuite nous privent de ces bras, si nécessaires à l'Etat. De qui repeuple-t'on nos Provinces, destituées de leurs anciens Laboureurs? Le dirai-je, Romains, & l'entendrez-vous sans frémir? A des hommes libres, & fidéles, on substituë des Esclaves vicieux, qu'on ne méne au travail que par la force. Leur esprit féroce ne se dompte que par la crainte, & leur mauvais cœur nous les rend toujours suspects. Cependant, ils innondent les païs qui nous environnent. Qui ne sçait de quels attentats ces malheureux sont capables? Ce qu'ils ont osé en Sicile, nous fait appréhender pour le repos de l'Italie. Malheureuse Rome! que deviendrois-tu, si la moindre sédition venoit à éclore dans ton sein? On verroit des Esclaves briser leurs chaînes, s'armer des instruments que nous leur mettons à la main, piller nos granges, ravager nos campagnes, & se rendre les maîtres des lieux de leur servitude. Quoi qu'il en soit, du moins nous convient-il, de leur prodiguer le pain, que nous refusons à tant de mercénaires de condition libre, dont nous employons si utilement les services dans nos armées? Des amis, des compatriotes, des hommes nez sous le même climat

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

De Rome l'an 620. Consuls. P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

que nous, périront-ils par la disette, tandis que des ennemis, échappés par pitié aux armes de ces mêmes Alliés, que nous négligeons, vivront dans l'abondance?

Ce discours continuellement réïtéré, & tourné en cent maniéres par le Tribun, n'étoit que pour préparer les esprits à recevoir la Loy, qu'il avoit minutée. Enfin, elle fut proposée en Comices. Le gros des Citoyens n'en fut que médiocrement allarmé, la populace y applaudit, & les Italiens d'origine, répandus dans les Provinces, en triomphérent. Les riches seuls, presque tous de l'ordre Sénatorial, ou du rang des Chevaliers, qui se trouvérent lezés, éclatérent contre la Loi, & contre son auteur. C'étoit la coûtume à Rome, que quand un nouvel Edit avoit été proposé au Peuple, tout Citoyen étoit admis à parler, pour ou contre, jusqu'au tems d'une grande assemblée par Tribus, où l'on en décidoit à la pluralité des suffrages. Aussi vit-on les riches monter, l'un après l'autre, sur la Tribune, & faire retentir le Comice de leurs Harangues, pour dissuader le Peuple d'accepter la Loi. Gracchus se vit donc obligé, de faire continuellement assaut d'éloquence, contre de nouveaux adversaires. Il répondoit à leurs difficultés avec une précision, & une présence d'esprit, à ne laisser aucun doute. Aux solides raisonnemens, il ajoûtoit des lieux communs, capables de faire impression sur la multitude. *Quoi*, disoit-il, *les bêtes sauvages trouvent des taniéres, & de la pâture dans nos forêts, & les naturels de nos Provinces n'ont pas même de*

retraite, dans leur terre natale! Chassés des pauvres chaumiéres qu'ils habitoient à la campagne, on les voit errer, par bandes, en des régions éloignées, & chercher, dans la compassion des étrangers, la subsistance, qu'ils tiroient de leur travail. Des mains accoutumées à se servir de l'épée & d'un bouclier, seront-elles avilies jusqu'à mandier leur pain?

De Rome l'an 620. Consuls. P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

Souvent les riches insistoient sur l'ancienneté de leur possession, sur les dettes qu'ils avoient contractées, pour l'achat de ces portions de terre, qu'ils avoient réunies à leur domaine, enfin sur la difficulté de s'en désaisir. *Sur ces fonds*, disoient-ils, *les reprises de nos femmes, & l'héritage de nos enfans ont été assignés. Quel boulversement dans les familles!* Gracchus répondoit à tout, d'une maniére qui ne laissoit pas de lieu à la replique. Puis à son tour il confondoit ces avares, par des interrogations vives, qui leur attiroient les huées du Peuple. *Ma Loy n'est-elle pas équitable*, leur disoit-il? *n'est-elle pas modérée? Montrez-en l'injustice, ou faites-en sentir les excés. Ces terres n'appartenoient-elles pas originairement à de pauvres laboureurs? Ne les avez-vous pas dépossédés? Quel tort vous fait-on de vous en rendre le prix? Si la République les fait revenir à leurs premiers maîtres, vous siéd-t-il d'improuver sa libéralité? Etes-vous plus sensibles au bien de vos esclaves, qu'aux maux de tant d'Alliés, chassés de leurs Lares domestiques, & de la vuë des tombeaux paternels? En quelle vérité nos Généraux pourront ils dire à leurs soldats, combattés amis pour vos foyers, pour vos Dieux, & pour vos Autels? Leur reste-t-il autre*

De Rome l'an 620. Consuls. P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

chose, que du sang à répandre pour nous? Il leur manque même assés de terrain en propre, pour être inhumés au païs de leur naissance.

Cic. in Bruto.

Ces harangues de Gracchus au reste, n'ont pas été faites après coup. Cicéron les lisoit de son temps, & il en estimoit la vivacité, & les tours ingénieux, plus que la pureté du langage, qui n'étoit pas encore dans sa perfection.

Aul. Gell. l. 2. c. 13.

Plut. in Gracch.

Par la voye du raisonnement, & de l'éloquence, les adversaires de Gracchus avoient toûjours du dessous, devant un Peuple, charmé de l'entendre, tandis qu'il soutenoit le parti des malheureux. Les riches eurent donc recours à la violence, & à la calomnie, pour perdre, ou pour décréditer le Tribun. On dit, qu'ils apostérent des gens pour l'assassiner. Peut-être aussi, que Gracchus saisit ce bruit populaire, afin d'avoir lieu de ne sortir plus de son logis, que bien armé, & suivi d'une nombreuse escorte. D'ordinaire environ quatre mille hommes l'accompagnérent jusqu'à la Tribune, & lui-même il porta sous sa robe un bâton creux, qui servoit de fourreau à une lame d'épée. Du moins ses adversaires tentérent de le perdre, par les plus odieuses calomnies. On publia qu'il visoit à la Monarchie, & l'on donna de faux indices d'une conspiration tramée, pour le couronner Roy. Les seuls intéressés firent semblant de croire ces bruits, & les répandirent. Pour le Peuple, il n'eut d'attention, qu'à encourager un Législateur, qui exposoit son honneur, & sa vie, pour procurer son avantage.

Cependant tout Rome regorgeoit de ces pauvres Alliés, juſqu'alors indeffendus, & dont un ſeul homme avoit le courage de faire ceſſer la miſére. Ce n'eſt pas que dans les Villes de Province, la nouvelle Loy n'eût un grand nombre d'adverſaires. Il s'y trouvoit des riches, auſſi-bien qu'à Rome, qui par le même eſprit d'œconomie, avoient ſubſtitué des eſclaves aux mercénaires, pour la culture de leurs campagnes. Ceux-là ſe déclaroient ouvertement contre Gracchus, le décrioient, & faiſoient tous leurs efforts, pour empêcher que ſa Loy ne fût acceptée. Ainſi la diviſion paſſoit de Colonies en Colonies, de Municipes en Municipes, & toute l'Italie étoit en feu. Pour contenir cette multitude de gens animés de paſſions différentes, Rome n'avoit alors qu'un Conſul, à la tête des affaires. P. Mucius Scævola étoit reſté ſeul à Rome, & ſon Collégue Calpurnius faiſoit la guerre, en Sicile, aux Eſclaves révoltés. Mais quel ſecours la République pouvoit-elle attendre de Mucius ? C'étoit un homme foible, indécis, irréſolu, & que trop de prudence rendoit incapable de remédier à de grands maux.

De Rome l'an 620.
Conſuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.
App. l. 1. de bell. civili.

Cic. pro domo ſua.

Telle fut la ſituation de Rome, juſqu'au jour que la Loy de Gracchus fut propoſée, en des Comices aſſemblés exprès, pour la rejetter, ou l'accepter. On auroit pû comparer l'Aſſemblée à un camp, où des ſoldats mutinés ſoûtiendroient leur Chef, contre les prétentions des Officiers inférieurs. La multitude étoit prête à défendre le Tribun Légiſlateur, & les riches étoient accou-

App. l. 1. de bell. civ.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

rus pour faire abroger sa Loy. Monté sur la Tribune, Gracchus commença par haranguer cette foule d'auditeurs, qu'une action si importante avoit assemblés de la ville, & de la campagne. Son discours fut également adressé aux pauvres, & aux riches. Quelles couleurs n'emploïa-t-il pas pour peindre la misére des premiers? *Une troupe d'enfans*, dit-il, *tend la main à de malheureux peres, qui ne trouvent pas même par leur travail, de quoi leur fournir du pain. Les mammelles des meres sont taries, & ne fournissent plus dequoi nourrir des soldats, pour nos armées. Cependant nous formons ici à l'aise de grands projets de conquêtes. Nos imaginations nous transportent au-delà des mers, & d'avance nous dévorons en idée les plus reculées régions de l'Asie. Non, je n'étoufferay point dans vos cœurs ces étincelles de gloire, que l'éducation Romaine y fait naître. Soyés ambitieux tant qu'il vous plaira; mais soyez-le avec prévoyance. De quels hommes composerez-vous ces armées victorieuses, que de ces mêmes Alliés, que vous dissipés, que vous anéantissés? Vous détruisez les espérances publiques, pour de légers intérêts particuliers. Que dis-je? vous exposez même la République à perdre ce qu'elle a conquis. Le courage & le nombre des Alliés d'Italie nous ont rendus invulnérables. Dès qu'ils ne seront plus, des Peuples assujettis par la force, cesseront de vous craindre. Que deviendra Rome alors? que deviendra votre ambition? Vos seules Légions vous ont suffi pour conquérir l'Italie, suffiront-elles pour fournir à la conquête du monde entier? Vous n'en êtes devenus les maîtres, qu'à l'aide de ces Alliés, que vous opprimés. De quoi s'agit-*

il donc pour ces riches, si funestes au bien public? d'une ruine entiére, d'une décadence totale de leur ancien état? Peut-être que l'égalité des biens seroit plus convenable dans un état bien policé. Mais nous n'en sommes pas-là. Quel Romain, possesseur de cinq cens journaux de terre, pour sa personne, & de deux cens cinquante, pour chacun de ses enfans, ne peut pas subsister dans la splendeur, & maintenir son rang? Le malheur de nos temps, c'est que l'opulence a produit le luxe parmi nous, & que le luxe ne met plus de bornes à la cupidité.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

Gracchus n'eut pas plûtôt fini de parler, qu'il ordonna au Greffier de lire sa Loy. Ce fut pour lors que la scéne changea. Dans le Collége des Tribuns, se trouva un jeune Romain, d'une famille illustrée par les Charges, à en juger par son nom. Il s'appelloit Marcus Octavius Cæcina. Irréprochable pour ses mœurs, & naturellement sage, il étoit lié d'amitié avec Gracchus. Jusqu'alors Octavius avoit été l'approbateur de la Loy, & le partisan déclaré de son Collégue. La faction des riches l'avoit en vain sollicité à protester contre l'entreprise de Gracchus, & des raisons d'honneur & d'amitié l'avoient préservé de la séduction. Enfin je ne sçai quel interêt luy pervertit le cœur, & il se livra aux adversaires de son Collégue, & de son amy. Son procédé ne fut pas net. Au lieu de dénoncer à Gracchus son opposition à la Loy, avant que celui-ci eût fait toutes les avances, pour la faire accepter, Octavius attendit à protester contre elle, au moment qu'on la lisoit. Octavius imposa donc silence au Greffier, & prononça ces

Plut. in Gracch.

App. l. 1. de bell. civ.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

mots si respectés dans la bouche d'un Tribun du Peuple, *Je m'y oppose*. En effet, c'étoit une coûtume invariable à Rome, que nul Edit ne passoit, que du consentement universel du Tribunat. Un seul opposant l'infirmoit, & sa protestation avoit toûjours lieu. Gracchus fut surpris du coup inattendu, que lui portoit son ami. Il s'en plaignit à l'Assemblée, mais il se modéra. Seulement il pria les assistans de se trouver le lendemain au même lieu, pour entendre parler les deux Tribuns, l'un sur la Loy, l'autre pour son opposition.

A l'heure marquée pour ces sortes d'Assemblées, Gracchus parut dans le Comice, bien armé, & bien escorté. Son dessein étoit d'effrayer Octavius, pour lui donner un prétexte plausible de désistement. Le jeune Romain avoit du courage. Il tint ferme, & ne se laissa pas intimider. Ainsi, lorsque Gracchus ordonna, de nouveau, au Greffier de lire la Loy, Octavius le fit taire, & réïtéra sa protestation. Ce fut alors que la Tribune dévint comme une espece de théatre, où deux Tribuns interlocuteurs, donnérent au public des scénes, également sérieuses, & intéressantes. Ce ne fut plus guére aux Auditeurs, qu'ils adressérent la parole. La contestation ne fut plus qu'entre eux, & se fit par maniére de dialogue. Chacun soutint son sentiment avec vivacité, & la matiére fut épuisée. Ce qui parut étonnant, c'est qu'il n'échappa aux deux rivaux, durant la dispute, pas une seule parole peu mesurée, & pas un seul reproche injurieux. L'un & l'autre se sentoient de l'éducation qu'ils avoient reçûë, & de la Noblesse de leur origine.

Plut. in Gracch.

Enfin

Enfin, pour terminer le différend, Gracchus prit à part ſon Collégue, & lui fit entendre ces paroles. *Peut-être vous trouvés-vous perſonnellement intéreſſé, à faire ſupprimer la Loi que je propoſe. Vos fonds de terre excéderoient-ils les cinq cens journaux, qu'il ſera permis à tout Citoyen de poſſéder? Vous faut-il des dédommagements? Hé bien, quelque peu riche que je ſois, je m'offre à vous rendre en argent, ce que vous perdrez en terres.* Soit par honte, ſoit par principe d'honneur, Octavius fut inéxorable.

De Rome l'an 620.
Conſuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Tibérius Gracchus eut donc recours à un autre expédient, qui ſans doute étoit permis à tout Tribun Légiſlateur, lorſque par des chicanes, on ſuſpendoit l'acceptation de ſa loy. Il ordonna, dans tout Rome, une ceſſation des fonctions de la Magiſtrature. Le Sénat ne s'aſſembla plus, les Préteurs ne prononcérent plus d'Arrêts, & les Bureaux des Finances furent fermés. Gracchus fit même appoſer le ſcellé ſur le thréſor public, & les payemens furent différés juſqu'à la confirmation de la Loy. Quelques Préteurs continuérent leurs exercices. Gracchus les retint dans le devoir, par des amendes pécuniaires. Cet ordre & cette maniére de ſe faire obéïr, parurent violents. Auſſi vit-on tous les riches de Rome changer d'habits, & ne paroître en public, qu'avec les marques du plus grand deuil. La momerie des riches n'excita pas beaucoup de compaſſion, du moins parmi la multitude. Durant cette conſternation des eſprits, Gracchus fit encore une tentative, pour faire réuſſir ſon projet. En effet, tout étoit préparé pour terminer l'affaire. Les tablettes étoient diſtri-

De Rome l'an 620. Consuls. P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

buées, & les corbeilles où on les recevoit étoient déja diſpoſées en leur place. Les intéreſſés, qui craignoient une déciſion ſoudaine, les firent enlever. Rien ne ſe faiſoit plus que par violence, & pour empêcher la promulgation d'une ſeule Loy, on paſſoit par deſſus toutes les Loix. Le Comice alloit devenir un champ de bataille, où Gracchus l'auroit emporté par le nombre. Déja ſes partiſans s'attroupoient autour de lui, & n'attendoient que le ſignal de ce Magiſtrat guerrier, pour entrer en action. Survinrent tout à propos deüx graves Républicains, Mallius & Fulvius, gens reſpectables par leur âge, & par leurs charges. L'un & l'autre avoient été Conſuls. Ils ſe jettérent aux genoux du Tribun, & le priérent d'épargner le ſang des Citoyens, dans une Aſſemblée, où tout devoit être pacifique. *Que faire donc*, reprit bruſquement Gracchus, *& quelle autre iſſuë peut avoir une affaire, traverſée par tant d'indignes artifices? Elle eſt ſi importante, cette affaire*, répondirent les deux vénérables vieillards, *que le Sénat ſeul eſt capable de la terminer.* Gracchus n'ignoroit pas, que ce ſeroit rendre les Sénateurs Juges dans leur propre cauſe. Les familles Sénatoriales avoient plus d'intérêt que les autres, à ſe conſerver dans l'opulence, qu'on alloit leur enlever. Malgré ces préjugés, le Tribun conſentit à ſoumettre ſa Loy au jugement des Peres Conſcripts. Fut-ce par déférence pour Mallius & Fulvius? fût-ce par entêtement pour l'équité de la cauſe, qu'il avoit épouſée? Il croyoit ſa Loy ſi évidemment recevable, que le Sénat lui-même ne pourroit

la rejetter. Fausse idée du jugement des hommes! Dans les affaires qui les intéressent, ils trouvent toûjours des biais, pour s'en obscurcir la vérité la plus manifeste.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

Le Sénat affecta des lenteurs, soit pour calmer à la longue l'émotion des esprits, soit pour ne s'attirer pas, tout à coup, la haine d'une populace passionnée pour la Loy. D'ailleurs les Sénateurs étoient partagés. Tous n'étoient pas de ces ames viles, toûjours prêtes à sacrifier le bien des malheureux à leur interêt personnel. Ces prolongations, dont Gracchus entrevit le motif, ne furent point de son goût. Du Sénat, il rappella l'affaire devant le Peuple, & prit le parti injuste, disent-les uns, mais nécessaire, selon d'autres, de la finir, en chassant Octavius du Tribunat, par une violence peu commune. Du Collége des dix Tribuns, c'étoit le seul qui protestât contre la Loy. Le mettre hors de place, c'étoit l'unique moyen, de laisser à la Commune la liberté des suffrages, & le Tribun Législateur pouvoit compter sur la pluralité des voix. Cependant, avant que d'en venir jusqu'à déposséder son Collégue, il crut devoir traiter la chose en douceur. Comme Gracchus & Octavius se trouvoient tous les jours ensemble sur la Tribune, le premier supplia publiquement le second; de lever son opposition, par compassion pour tant d'infortunés, dont il étoit devenu l'organe, pour le fléchir. *Quelque effort que vous vous fassiez en leur faveur*, lui dit-il, *ils ont encore fait quelque chose de plus pour la République. C'est la moindre récompense que nous leur devions, pour tant*

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

de sang, qu'ils ont répandu. Aux paroles Gracchus joignit les caresses, fit ressouvenir son Collégue de leur ancienne amitié, lui serra tendrement la main, & l'embrassa plus d'une fois. Octavius se fit honneur de paroître inébranlable. Il fallut donc éclatter, & pousser à l'extrêmité, le seul homme, qui mettoit obstacle aux desirs de tout un grand peuple.

Gracchus fit paroître sur son visage & dans ses maniéres, certain air de désolation, qui le rendit encore plus aimable à la multitude assemblée. *A en juger par les paroles, & par la conduite du Tribun opposant,* dit-il, *je vois que nos contestations ne finiront, que par les armes, & que par des coups de main. Aux Dieux ne plaise, Romains, que pour vous assurer des biens, je vous expose à perdre la vie! Octavius & moi nous sommes d'avis differens, & la République souffre de nos divisions. Il n'appartient qu'aux Tribus convoquées en Comices, de rétablir la concorde parmi les Tribuns divisés. Jugez nous par vos suffrages. Si la cause que je soutiens vous paroît inique, ou préjudiciable, je sacrifierai sans peine la place que j'occupe dans le Tribunat. Votre défenseur ira dévorer dans la solitude d'une vie privée, le chagrin qu'il aura, de n'avoir pû vous rendre son zéle efficace. Au contraire, si vous me jugez digne de vous continuer mes services dans le poste où je suis, destituez de l'emploi de Tribun le seul de mes Collégues, qui met obstacle à ma bonne volonté. Dês que vous lui aurez nommé un successeur, la Loy passera sans contradiction. Entrés, Tribus, entrés dans le parc, & décidés par vos suffrages, entre Octavius, & moi.*

Je vous donne jusqu'à demain pour y penser ; mais faites réfléxion, que de là dépend la sécurité de la Ville, & la félicité de l'Italie. Ainsi parla Gracchus, & sur le champ il congédia l'Assemblée.

De Rome l'an 620. Consuls. P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

On peut croire, que ce fut dans cet intervalle, que Gracchus changea sa Loy. De la maniére dont il l'avoit minutée d'abord, il y avoit joint des modifications, qui la rendoient tolérable. Pour lors, aigri par les résistances des riches en général, du Sénat en particulier, & d'un Collégue obstiné : sûr d'ailleurs, qu'elle passeroit sous quelque forme qu'il la proposât, il résolut de la publier dans toute la rigueur, qu'elle avoit euë à son institution. Lorsque Licinius la porta pour la premiére fois, la défense fut générale & absoluë pour tout Citoyen, de posséder en propre plus de cinq cens journaux de terre. Point d'exception en faveur des enfans de famille, point de remboursement promis à ceux, qui se désaisiroient du surplus. Gracchus la laissa dans toute sa sévérité. S'il y ajoûta une clause, ce fut vrai-semblablement, que les terres ne seroient plus cultivées par des Esclaves, mais par des journaliers mercénaires du païs.

App. l. 1. de bell. civ.

Le jour suivant, le Collége des Tribuns prit place sur la Tribune. Gracchus & Octavius y arrivérent à leur tour. On ne peut croire quelle affluence de peuple accourut au lieu de l'Assemblée. Des trente-cinq Tribus, qui composoient le corps de la République, la meilleure partie de ceux qui avoient droit de suffrage, avoient abandonné la campagne, pour se rendre à la ville. Devant un Auditoire si nombreux, & si bien dis-

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

posé en sa faveur, Gracchus fit de nouvelles supplications à Octavius. Il lui demanda son désistement, au nom des Dieux, du bien commun de la patrie, & pour les interêts d'un grand peuple, dont il devoit être le Protecteur, par sa charge. Les riches l'avoient ensorcelé par leurs discours, & peut-être par leurs promesses. Il n'ouvrit la bouche, que pour protester contre la Loy. Alors tourné vers le Peuple, *Jugez-nous donc, Romains*, lui dit Gracchus, *& décernez par vos suffrages, qui d'Octavius, ou de moi, a mérité d'être exclu du Tribunat. Ciel! je vous atteste, que la derniére extrémité me contraint, à prendre un parti si peu conforme à nos coûtumes, & à mes inclinations!* A ces mots, la Tribu, que le sort avoit désignée, entra la premiére dans le parc. Sa décision étoit ordinairement suivie de toutes les autres, ou du moins elle faisoit un grand préjugé pour la conclusion des affaires. Elle fut pour la déposition d'Octavius. Pour lors Gracchus suspendit l'ardeur des Tribus, pour faire un nouvel effort sur l'esprit de son Collégue. *Epargnés-vous*, lui dit-il, *la honte d'une déposition diffamante, & à moi la douleur de vous avoir imprimé une tache, que le tems, & que votre mérite n'éffaceront pas.* Un Romain entêté l'étoit plus qu'un autre homme. Il mettoit une partie de sa gloire, à prendre sagement son parti, & à ne s'en déprendre jamais, après l'avoir pris. C'étoit une preuve de cette constance, qui faisoit le caractére de la Nation. Il faut avoüer neanmoins, que souvent il y avoit moins de solidité, que de parade, dans l'infléxibilité, même des Héros Romains.

Les Tribus allérent successivement aux voix, & à l'exemple de la premiére, elles opinérent toutes en faveur de Gracchus. Déja dix-sept avoient conclu à la déposition d'Octavius, & dix-huit devoient suffire pour faire la décision entiére. Une demi-voix de plus que la moitié suffisoit pour conclure. Avant donc que de faire entrer la dix-huitiéme Tribu dans le lieu des suffrages; le Tribun Législateur essaïa, pour la derniére fois, de ramener son Collégue. *Le péril est pressant*, lui dit-il, *& vos espérances sont anéanties. Suivés, Octavius, suivés le torrent du Peuple Romain, qui vous entraîne. Il est encore tems de vous réconcilier avec la Commune, & de vous l'attacher pour jamais. On peut céder, sans se déshonorer, lors qu'on a poussé jusqu'à l'extrêmité les engagemens qu'on a pris avec ses amis. Vous dédommageront-ils de la perte que vous allés faire? Déferés plûtôt au conseil d'un ami sincére, qu'à la caballe intéressée de vos séducteurs.* Ces paroles ébranlérent Octavius. Il resta quelque tems immobile, & réveur. On dit même qu'il versa des larmes. Pour son malheur, il jetta les yeux sur la troupe de ces riches factieux, qui l'avoient suivi jusqu'au Comice, & dont la présence servoit à l'encourager. Il lut dans leurs regards des signes d'indignation, & de mépris pour lui, s'il les abandonnoit. Rappellant donc sa premiére fermeté, *Continués*, dit-il à Gracchus, *le bel ouvrage que vous avés commencé. Il faut pousser l'oppression jusqu'où elle peut aller.* A cet mots, Gracchus fit entrer la dix-huitiéme Tribu dans le parc, & par ses suffrages, elle fit l'Arrêt. Octa-

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Plutar. in Gracch.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

vius fut déclaré déchû du Tribunat, & la Loy fut acceptée, telle que Gracchus l'avoit minutée en dernier lieu. Pour rendre le nombre des Tribuns complet, Gracchus fit choisir un de ses clients, nommé [a] Q. Mummius, en la place du déposé.

Ici Gracchus s'oublia tant soit peu, & donna au public un spectacle, dont il auroit pû s'épargner la haine. Ce Tribun ne se servoit point d'autres Appariteurs, que de ses propres affranchis. Il leur ordonna de faire descendre Octavius de dessus la Tribune. Ces brutaux l'en chassérent avec quelque sorte de violence, & augmentérent la compassion qu'avoient pour lui, du moins ses partisans. A l'égard du petit Peuple, Octavius étoit un objet d'aversion pour lui. Tandis qu'on le traînoit dans la place, une troupe de ces mutins courut lui faire insulte. Les gens de son parti le secoururent, mais un de ses esclaves eut les yeux crevés dans le combat. Il fallut même que Gracchus quittât l'Assemblée, & qu'il allât en personne faire cesser le tumulte. Enfin ce ne fut qu'avec peine, qu'Octavius se sauva dans son logis. La Loy du Tribun, ou étoit censée acceptée, par les mêmes suffrages, qui avoient dépossédé son seul opposant, ou le fut par de nouveaux suffrages. Pour donner son accomplissement à une si grande action, Gracchus fit nommer, par le Peuple, trois Commissaires chargés de faire

a Dans les exemplaires de Plutarque, on lit *Mucius*, au lieu de *Mummius*. Paul Orose donne le nom de Minucius à ce nouveau Tribun.

la recherche des terres, que les particuliers possédoient au-delà de cinq cens journaux, d'en faire la distribution entre les plus pauvres Citoyens, & de régler les personnes qui les cultiveroient. Le choix du Peuple tomba sur le Legislateur même, & sur deux Romains de sa famille, & de son parti. L'un fut Appius Claudius, son beau-pere, & l'autre, Caïus Gracchus son frere. Tant de distinctions accordées à un seul homme, lui attirérent bien des jaloux. On avoit été choqué des acclamations de la populace, lorsqu'elle le reconduisit à son logis, après sa victoire sur Octavius. On l'avoit appellé *le Restaurateur de Rome, le vengeur, & le protecteur de l'Italie.* Ces noms illustres paroissoient odieux à des Républicains, à qui l'ombre de la Royauté devenoit suspecte. Cet ascendant sur les esprits de la multitude, sembloit une espéce de tyrannie, qui affoiblissoit l'autorité du Sénat, & qui la réünissoit sur une seule tête. Les Sénateurs, & les Chevaliers Romains regardoient Tib. Gracchus comme un formidable ennemi, dont ils envioient la puissance, autant qu'ils la redoutoient. Leurs murmures se firent entendre dans le Sénat, & dans les autres Assemblées publiques. Quelques-uns le menacérent, de le faire repentir de ses démarches, sitôt qu'il seroit sorti du Tribunat. Pour lui, soûtenu de la faction du Peuple, il se mit au-dessus des reproches, & des menaces, & ne songea plus qu'à parcourir les Provinces d'Italie, avec son frere, & son beau-pere, pour exécuter la commission dont ils étoient chargés.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

App. l. 1. de bell. civ.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

En effet, cette multitude infinie de Provinciaux, qui s'étoit renduë à Rome, pour y soûtenir ses propres intérêts, s'étoit dissipée, aussi-tôt après la décision. Chacun étoit retourné dans sa Ville, ou dans sa Bourgade, pour y attendre l'éxécution d'une Loy, qui tiroit l'Italie de l'oppression des riches. Il fallut que le chef de la Commission allât au Sénat, avant son départ, pour y demander le droit d'avoir une tente, dans les divers campemens qu'il feroit à la campagne, & pour y faire régler ses appointemens. Ce fut alors que les Peres Conscripts lui firent sentir leur mécontentement. Jusqu'ici tous les Commissaires Députez pour la répartition des campagnes, avoient obtenu de camper sous des pavillons. On en refusa la permission à Tib. Gracchus. Au regard de sa dépense, on la borna [a] à six sesterces par jour. L'Arrêt étoit comique, aussi avoit-il été suggéré par le plus violent de ses ennemis. C'étoit Scipion Nasica, petit-fils de ce célébre Nasica, dont la vertu s'étoit attiré tant de distinction dans Rome. Celui-ci ressembloit peu à son ayeul, par rapport au désintéressement, & à la modération. C'étoit un homme fougueux, & qui après avoir étendu son héritage, & avoir usurpé les terres du public, portoit impatiemment de s'en voir dépoüillé. Cependant malgré la modicité des appointemens qu'on leur assigna, les trois Commissaires marchérent en campagne, & attirérent sur leurs

Plut. in Gracch.

[a] Ces six sesterces ne valoient pas plus de quinze sols de notre monnoye, à raison de deux sols six deniers, pour chaque sesterce. Voyez le sixième volume.

pas une grande multitude de gens, qui aſpiroient à obtenir des terres en propre. Les Commiſſaires ſe logérent comme ils purent, & paſſérent une bonne partie de l'année, à faire des informations, & des procez verbaux.

De Rome l'an 620. Conſuls. P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

L'abſence de Tib. Gracchus ne diminua rien de la haine, que les riches avoient pour lui, ni de la bienveillance du Peuple. A ſon retour, la mort d'un de ſes amis fit éclater l'une & l'autre. Le confident du Tribun, & l'entremetteur des meſures qu'il prenoit pour ſes deſſeins, mourut aſſés ſubitement, pour qu'on le crût empoiſonné. C'en fut aſſés à la populace, pour accourir au logis du défunt. On trouva ſur le corps quelques marques de poiſon. Mais ce qui excita les grands cris, ce fut les accidens qui accompagnérent les funérailles du mort. Son corps creva avec bruit, & lorſqu'il fut ſur le bucher, il en ſortit une eau ſi froide, & en ſi grande abondance, qu'elle éteignit le feu. De là les fureurs du Peuple contre les riches, qu'on crut les auteurs de l'empoiſonnement.

Gracchus ſaiſit l'occaſion qui ſe préſentoit, pour ſe mettre à l'abri de ſes protecteurs. On le vit parcourir les rues de Rome, en habit négligé, & implorer le ſecours des paſſants, contre la violence de ſes ennemis. *Ma vie n'eſt plus en ſûreté*, diſoit-il, *je déſeſpére de pouvoir la conſerver. Du moins, Romains, prenez ſoin de ma femme & de mes enfans. C'eſt ſous votre garde, & ſous votre tutelle, que votre défenſeur les remet.* Ces plaintes donnérent de la compaſſion au Peuple, & augmen-

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Epit. Liviana.

Justinus l. 36.

térent encore l'affection qu'il avoit pour lui. Ce nouveau crédit enhardit Gracchus à étendre la commission qu'il s'étoit fait donner, pour la répartition des terres de la campagne. Il y fit ajoûter, *qu'il feroit la recherche des terres usurpées sur le domaine de la République*. Ce dernier coup déconcerta le Sénat, & accabla ce grand nombre de riches, qui devoient la plus grande partie de leur opulence, à leurs usurpations. Presque tous s'étoient appropriés des fonds affectés au trésor public.

Il est vrai que ce retranchement qu'on alloit faire, d'une portion des biens envahis, étoit considérable; mais d'une autre part, le nombre des pauvres Citoyens de Rome étoit infini. Quelque effort que fît le Tribun, pour contenter les prétendants à la distribution, il n'étoit pas possible de leur accorder à tous des fonds de terres en propre. Survint alors une affaire, qui mit Tib. Gracchus au large, & qui lui procura l'avantage, de faire cesser les murmures des mécontents d'entre le Peuple. C'est un point d'Histoire qu'il faut reprendre d'un peu plus haut.

Le Royaume de Pergame en Asie, n'étoit pas une [a] Monarchie fort ancienne. Elle avoit commen-

[a] L'Eunuque PHILETERUS fonda le Royaume de Pergame, comme nous l'avons remarqué dans le huitiême volume, page 301. Il étoit âgé de soixante-neuf ans, selon Lucien. L'époque de cette fondation répond à la quatre cent soixante-neuviême année de Rome, & à la quarantiême depuis la mort d'Aléxandre. Phileterus mourut après vingt ans de regne. De ses deux freres, l'un appellé Euménés, & l'autre Attalus, le premier eut un fils qui porta le nom d'EUMENES comme son pere. Il fut succes-

De Rome l'an 620.
Consuls. P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

cé deux cens cinquante, ou deux cens cinquante-un an avant l'année de Rome, que nous parcourons. Ce fameux Attalus, qui s'étoit joint aux Romains, pour faire la guerre à Philippe de Macédoine, en avoit été le troisiéme Souverain. Mort après quarante-trois ans de regne, il laissa la Couronne à Euménes son fils. Celui-ci suivit les traces de son pere, s'attacha long-tems à la fortune des Romains, & les aida à vaincre Antio-

seur de son oncle, & le deuxiême Souverain de Pergame. Ce Prince vainquit Antiochus fils de Seleucus à la bataille de Sardis, & profita de sa victoire, pour étendre sa nouvelle Monarchie. Il regna vingt-deux ans, & laissa le Royaume à son cousin. Celui-ci étoit fils d'Attalus, le troisiême frere de Philetérus. Il eut pour mere Antiochide fille d'Achæus, qui avoit usurpé une partie de l'Asie mineure, au préjudice de son pupille Antiochus le Grand. Ce Monarque, connu sous le nom d'ATTALUS, fut le premier de ses prédécesseurs, qui prit le titre de Roy, après avoir taillé en piéces une nombreuse armée de Galates. On lui donne quarante-trois ans de regne. Il eut de la Reine Apollonide, fille d'un Bourgeois de Cizyque, EUMENE'S second, qui lui succéda, Attalus, Philétére, & Athénée. Telle est la suite des Rois de Pergame, jusqu'au dernier ATTALUS PHILOMETOR, qu'Eumenés second avoit eu de Stratonice son épouse légitime, & fille d'Ariarathe Roy de Cappadoce. Il n'est donc pas vrai, qu'Attalus premier ait succédé à son oncle Euménés, comme nous l'avons supposé, sur la foy de quelques Chronologistes, dans le huitiême volume, page 301. La lecture du treiziême livre de Strabon, page 429. nous a détrompés sur ce point. Il n'est pas moins faux qu'Attalus ait été *frere & successeur* d'Euménés, c'est une faute qui est échappée au Pere Labbe, dans son *Chronologue François*, sous l'année de Rome 512. Diogene Laërce avoit cru qu'Eumenés premier étoit fils, & non pas neveu de Philétére. On a la conviction de cette erreur dans Athénée, & dans Strabon. Ainsi la méprise de l'Historien des Philosophes anciens a été justement censurée par Monsieur Valois, dans ses notes sur les fragments de Polybe, page 19. Le passage d'Athénée est décisif contre Diogéne. *Eumenes*, dit-il, *neveu de Philetére, fut le second Souverain de Pergame. Il mourut à force de boire, au rapport de Ctésiclés dans le troisiême livre de son histoire.*

De Rome l'an 620
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

chus & Persês. Sous son gouvernement, le domaine de Pergame s'augmenta considérablement, par la libéralité du Sénat de Rome. Aprês un regne de quarante-neuf ans, Euménes en mourant ne laissa qu'un fils en bas âge, nommé Attalus deuxiéme. Ce jeune Monarque resta vingt un an sous la tutelle du Prince Attalus son oncle, qui ne le mit en possession du Trône, que dans un âge mûr. Aussi ce Roy étoit d'un esprit foible, & lorsque le second [a] Africain passa par Pergame, dans son voyage d'Asie, il le trouva atteint d'une noire mélancholie, dont les accês lui avoient fait verser tout le sang de ses proches. Il aimoit sa mere Stratonice, fille du Roy de Cappadoce, jusqu'à la folie. Pour mériter [b] le nom de Philomé-

a On peut juger par le témoignage de Cicéron, des sentiments d'estime & de respect, que conçut Attalus pour la personne de Scipion, pendant le séjour que cet illustre Romain fit à Pergame. Il suppose comme un fait certain, dans son discours pour le Roy Dejoratus, que du fonds de l'Asie mineure, Philométor envoya en Espagne de riches présents au Destructeur de Carthage, alors occupé à faire le siége de Numance.

b La tendresse, qu'Attalus avoit pour sa mere, lui fit donner le nom de *Philométor*. Plutarque, par une erreur de mémoire, l'a surnommé *Philopator*, dans la vie des Gracques. Cet Historien ne s'est pas souvenu, que lui-même, dans la vie de Démétrius, il l'avoit appellé *Philométor*. Volaterran a commis une double bévuë. Premiérement, en ce qu'il prétend, qu'Attalus ne porta le titre de *Philométor*, que par contre-vérité, comme si ce Prince eût été le persécuteur & le meurtrier de sa mere. Secondement, il s'appuye mal-à-propos du témoignage de Justin, pour établir sa prétention. Il est évident, que l'Autheur cité par Volaterran, dit le contraire de ce qu'il lui fait dire. On avouë cependant, que quelques Historiens accusent le Roy de Pergame jaloux de l'authorité de son oncle, d'avoir employé le poison, pour se défaire de ce Prince, qui sans avoir le titre de Monarque, gouvernoit en maître, les Etats de son neveu.

tor, qu'il portoit déja, il vengea la mort de sa mere, sur toute la famille Royale, qu'il s'imagina l'avoir procurée. Ainsi, sans parents, sans amis, & sans courtisans, il se confina dans une [a] solitude, où il ne s'occupa plus, que du soin, de dresser un tombeau à Stratonice. Durant les travaux d'un si magnifique ouvrage, lorsqu'en personne il pressoit les ouvriers, il fut frappé d'un coup de soleil, dont il mourut, à la cinquième année d'un regne détesté. Du massacre général des Princes de son Sang, il n'étoit échappé qu'un bâtard, nommé Aristonicus, qui né d'une mere Ephésienne, & d'Euménes, défendra bientôt ses prétentions, contre les Romains, & sera l'objet d'une nouvelle guerre. En effet, Attalus Philométor, par [b] son

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

a Ce fut apparemment dans cette solitude, qu'Attalus s'occupa à composer les Livres d'Agriculture, que lui attribuent Varron, & Columelle. Gallien assure que ce Prince étoit versé dans la composition des remédes, & qu'il s'étoit appliqué à connoître les propriétez des simples. Un moderne de nos jours conjecture, que le Médecin Attalus, dont parle Pline dans l'*Index* du Livre 33. n'est point différent du Roy de Pergame, dont le même Autheur parle dans l'*Index* du livre huitième. En effet, il range celui-ci parmi les Autheurs, qui avoient écrit des Livres de Médecine.

b Pline le Naturaliste considére le testament d'Attalus, comme le fatal écüeil, où vinrent se briser les foibles restes de la vertu Romaine. Avec les richesses de Pergame, dit cet Ecrivain, la débauche, la molesse, le luxe, en un mot tous les vices passérent en foule à Rome, & innondérent cette capitale du monde. La pudeur & l'innocence ne trouvérent plus de refuge dans une ville ouverte à la volupté, & aux délices de l'Asie. Les Citoyens éblouïs par l'éclat des ameublements superbes, qu'on étaloit à leurs yeux, eurent honte de l'ancienne simplicité. On se picqua de goût & de délicatesse, dans le choix des plus précieux bijoux de l'Orient. Les tableaux de grand prix, les ouvrages les plus exquis en or, & en argent, irritérent les desirs & la curiosité des Romains. Ils se firent un mérite de sçavoir admirer ce que leurs peres se faisoient gloire de

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Testament, laissa à la République Romaine, tous ses Etats, & tous ses biens, sans les partager entr'eux, & son frere Aristonicus. L'avidité Romaine saisit incontinent les trésors du Roy défunt, & les fit transporter à Rome.

Cette dépoüille, qui fut apportée par le Pergaménien Eudémus, avec le Testament du feu Roy, arriva fort à propos, pour tirer Gracchus d'embarras. Comme les richesses nouvellement venuës d'Orient étoient immenses, le Tribun crut qu'el-

méprifer. La somptuosité des tables, des habits & des appartements devint l'objet de leur émulation, & de leurs recherches. Carthage cette fameuse rivale de Rome, ne tient plus, comme autrefois, notre vertu en haleine. Sous la même cendre qui la couvre, est ensevelie la gloire du nom Romain, & cette ancienne réputation de probité, qui nous rendoit respectables aux Nations de l'Univers. L'Asie subjuguée, venge l'ignominie de ses fers, en nous captivant sous le joug de la molesse.

Servius, dans son Commentaire sur Virgile, s'est persuadé que l'usage des tapisseries fut inventé à la Cour de Pergame, & que de là, elles furent nommées *Aulæa, ab aulâ Attali.* Il ajoûte, que ces tentures de parade ne furent connuës à Rome, qu'après qu'on y eut transporté celles d'Attalus. Quoi qu'en dise Servius sur l'étymologie du mot *Aulæa*, il est certain, que les Romains empruntérent ce terme des Grecs, qui donnoient aux tapisseries le nom d'*αὐλαῖαι*. Pline nous apprend, au livre huitiême, qu'Attalus fut le premier, qui introduisit les broderies d'or. Silius Italicus, fait entendre la même chose dans les vers suivants du livre 14.

... Quæque Attalicis variata per artem
Aulæis scribuntur acu ....

On sçait que la magnificence de Pergame étoit passée en proverbe parmi les anciens. Pour juger de la magnificence des Rois de cette contrée, il suffit de dire que l'un de ces Monarques paya la somme de cent talents, ou de cent mille écus, pour avoir un tableau de la façon d'Aristide de Thébes, un des plus célébres Peintres de la Gréce. C'est encore Pline qui rapporte ce fait, au livre 35. de son histoire naturelle. Strabon assûre, qu'Eumenés second avoit formé à Pergame une Bibliotheque des plus nombreuses, & des plus choisies de l'Orient.

les

les pourroient remplacer le défaut des terres, qui ne suffisoient pas à contenter la cupidité d'un si grand nombre de prétendants. Il résolut de leur faire distribuer l'argent d'Attalus. Les Loix ne lui coûtoient plus rien à faire passer. Il étoit le maître dans le Collége des Tribuns, & dans les Assemblées du Peuple. Il minuta donc un nouvel Edit, qui consistoit en deux articles : 1°. *Que les sommes arrivées de Pergame seroient partagées entre les pauvres Citoyens, à qui l'on ne pouvoit assigner des terres.* 2°. *Qu'à l'égard des villes comprises dans les Etats d'Attalus, il n'appartiendroit pas au Sénat d'en appliquer les revenus ; mais au Peuple assemblé en Comices.* On peut juger avec quel applaudissement le Peuple reçut, & ratifia la Loy. C'étoit enlever aux Peres Conscripts, l'attribution des fonds pécuniaires de tout un grand païs, pour la transporter à la Commune. On peut dire que ce dernier Edit mortifia plus le Sénat, que tous les autres. Par là, le Tribun revalut bien aux Sénateurs les six Sesterces, qu'ils luy avoient assignés par jour, pour les frais de sa commission.

De Rome l'an 620. Consuls. P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Tous convenoient, que jamais homme n'avoit plus humilié le Sénat, que le Tribun Gracchus. Cependant, sa dignité luy servoit de sauve-garde. Dès leur institution, les Tribuns du Peuple avoient été déclarés *Saints*, c'est-à-dire inviolables, de sorte qu'on ne pouvoit attenter sur leurs personnes, sans donner atteinte à la Religion. Aussi le courroux des Sénateurs, contre Gracchus, se réservoit pour le temps, qu'il seroit sorti d'emploi. Cependant, il s'exhaloit quelquefois par des me-

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Oros. l. 5. c. 8. & Plut. in Gracch.

naces. On entendit un Q. Pompéïus déclarer publiquement au Sénat, qu'il avoit une accusation capitale toute prête à intenter contre Gracchus, du moment qu'il auroit quitté le Tribunat. *Je suis son voisin*, ajoûta-t-il, *& par la proximité de nos maisons, j'apprens bien des choses, que d'autres ignorent. Je sçai que le même Eudémus, qui nous a apporté le Testament du Roy de Pergame, a déposé chez le Tribun Législateur, le Diadême, & le Manteau Royal d'Attalus, dont Gracchus doit se servir, pour se faire salüer Roy de Rome.* [a] Ces bruits se répandoient du Sénat dans le Public, & révenoient à Gracchus. Il régloit sur cela sa conduite, & prenoit des précautions, pour l'avenir. Cependant il n'en étoit pas moins assidu à monter sur la Tribune, & à haranguer le Peuple, pour l'entretenir dans les sentimens qu'il lui avoit inspirés. Un jour le Préteur [b] T. Annius se vanta, qu'il le con-

a Quintus Metellus, apparemment le Macédonien, selon Plutarque, n'étoit pas moins ardent à défendre les intérêts du Sénat, contre les entreprises de Tibérius Gracchus. Il reprochoit à ce Tribun de se faire accompagner toutes les nuits à la lueur de plusieurs flambeaux allumés, par une troupe de gens de la lie du Peuple, toujours prêts à la révolte. Ce n'est pas ainsi, ajoûtoit Metellus, que son pere Sempronius se conduisit tandis qu'il fut Censeur. Obligé quelquefois de se retirer fort tard dans son logis, après avoir soupé chez ses amis, il faisoit éteindre les lumiéres qui l'éclairoient. Il craignoit de causer des impressions désavantageuses au Peuple, témoin de ce dérangement, & de lui donner lieu de dire, que sa conduite ne s'accordoit pas avec les bienséances de son rang.

b Festus fait mention, au mot *Satura*, de la harangue que Titus Annius, surnommé *Luscus*, ou *le Borgne*, prononça contre Tibérius Gracchus. On conclut du peu qui nous a été conservé de ce discours, que le Préteur n'oublia rien pour rendre le Tribunat odieux, & pour liguer les Citoyens contre la nouvelle loy Agraire.

fondroit, dans les Aſſemblées mêmes, où ſon éloquence triomphoit. Gracchus lui en donna le défi, & le Préteur l'accepta, même avec ſerment. Annius lui marqua la matiére ſur laquelle il l'embarraſſeroit. *Je vous démontrerai*, lui dit-il, *que vous avez contrevenu à la Loy, qui rend les Tribuns inviolables. Nous verrons ce que vous aurez à me répliquer.*

De Rome l'an 620.
Conſuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Le jour fut pris, & le bruit du défi groſſit l'Aſſemblée. Ce n'eſt pas qu'Annius fût en réputation d'homme éloquent, ou même d'Orateur paſſable. Reconnu pour malhonnête homme, il n'avoit qu'un ſeul talent; c'eſt que dans la diſpute, il paſſoit pour ſubtile, & que par des interrogations captieuſes il preſſoit ſi fort ſon adverſaire, que ſouvent il l'embarraſſoit. Ce fut-là l'artifice dont il uſa, pour décréditer Gracchus en préſence du Peuple aſſemblé. Lorſqu'on eut fait ſilence: *Je n'ai qu'une courte demande à vous faire*, dit Annius au Tribun, *mais répondés-y avec préciſion. Si j'étois en querelle avec vous, que j'appellaſſe un de vos Collégues à mon ſecours, & qu'il y vînt, ſeriés-vous en droit de le faire dépoſer pour cela ſeul?* C'étoit faire alluſion au procédé de Gracchus, contre Octavius ſon Collégue. De toutes les démarches de Gracchus dans ſon employ, celle-cy paroiſſoit la moins ſoutenable. Le Peuple lui-même, qui l'adoroit comme ſon bienfacteur, n'en étoit pas généralement ſatisfait, ſur ce ſeul point. Par là il avoit donné au Tribunat une ſecouſſe, qui pouvoit avoir des ſuites. Gracchus le ſentoit bien lui-même. Ainſi, ſoit qu'il craignît d'irriter davan-

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

tage le Peuple, par une réponse peu mesurée, soit qu'il apprehendât de s'attirer l'indignation de ses Collégues : tout hardi, & tout beau parleur qu'il fût, il aima mieux rester dans le silence. Sur le champ, il congédia l'Assemblée, & promit de répondre à l'interrogation, lorsqu'il y auroit pensé.

Plut. in Gracch.

En effet, dans une autre Assemblée du Peuple, Gracchus parut sur la Tribune, & fit une harangue préparée, harangue qui nous reste encore, & dont la beauté répara les bréches, que l'interrogation d'Annius avoit faites à sa réputation. *C'est moins pour soutenir ma cause*, dit-il, *que je parois à vos yeux, que pour justifier les procédés du Peuple Romain. Si l'accusation ne retomboit que sur moy, je sçaurois la mépriser, & par grandeur d'ame, je pourrois braver d'inutiles clameurs. O Dieux ! faut-il que ce soit vous, Romains, qu'on attaque, & que par moy on veüille entamer l'autorité de vos suffrages ! Vous avez exclu Octavius du Tribunat. Voilà le crime qu'on m'impute, & qui devient le vôtre. Pour me noircir, on porte l'audace jusqu'à vouloir imprimer une tache sur vos personnes. Qu'ai-je fait, que de concert avec vous ? Qu'aurois-je pû éxécuter, si la pénétration de vos esprits n'avoit creusé jusques dans le fond de mes intentions ? Quoi qu'il en soit, la déposition d'un Tribun, dès là que vous l'avez ordonnée, n'est plus sur mon compte. Voilà ma justification, mais voici la vôtre. Ouy, le Peuple Romain est en droit, de retirer une plénitude de puissance, qu'il a donnée, & dont on abuse. Octavius avoit reçû le Tribunat de vos mains, & avec*

luy, l'obligation de soûtenir vos intérêts. Le prévaricateur les avoit sacrifiés à la séduction d'autruy, ou à sa propre utilité, qu'importe! Vous l'avez senti, Romains. Vous avez été témoins de mes efforts, pour le ramener au devoir de sa charge. Son obstination étoit devenuë irrémédiable. Vos intérêts souffroient de sa résistance, & de défenseur du Peuple, il étoit devenu le Partisan de vos adversaires. Nul moyen de le ramener à l'esprit du Corps, où il avoit été admis. Vous l'en avez retranché. Tels sont vos procédés. Faut-il qu'il soit besoin d'en justifier l'équité! Mais qui vous fait ces reproches? Un homme sans mœurs, sans autorité, & qui n'a d'autre suffisance, que celle qu'il emprunte d'une vaine subtilité, & des suggestions de vos ennemis. Quoy donc, Annius, le Tribunat est-il un état fixe, & ne peut-on en décheoir, de quelque attentat qu'on soit coupable? Qu'un Tribun prenne le pic, ou le flambeau à la main, qu'il se présente pour démolir le Capitole, ou pour brûler nos arsenaux; faudra-t-il tout permettre à sa fureur, seulement par respect pour sa personne? Que nos Peres furent mal instruits autrefois! La Royauté renferma, parmi nous, tout le pouvoir, & toute la prééminence de nos Charges d'aujourd'huy. Tarquin abusa d'une puissance sans bornes. Rome l'en dépoüilla pour jamais, & se fit honneur d'en abolir jusqu'à la mémoire. Quelle comparaison d'un Tribun, & d'un Monarque! Non, je ne prétens pas déroger à la dignité, dont je suis revêtu moi-même. Elle est sainte. Elle consacre nos personnes, & les rend inviolables, j'en conviens. Nos Rois n'étoient-ils pas aussi consacrés par des cérémonies Religieuses? Nos Vestales ne sont-

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

elles pas dévouées au ministére des Dieux ? Cependant les uns n'ont-ils pas été dépossédés, & les autres ne sont-elles pas sujettes aux châtimens des Pontifes ? Elles sont liées, ces Vierges respectables, au culte des immortels, comme les Tribuns au service du Peuple. Quand celles-là déshonorent leur profession, on les dégrade, on les enfouit vivantes. Lorsque ceux-ci oublieront leur caractére, ou le trahiront, pourquoi ne décherront-ils pas de leur dignité ? Le Contrat est mutuel entre le Peuple, & ses Tribuns. Il ne subsiste qu'autant que nous avons du zéle à défendre ceux, qui nous ont choisis pour les protéger. Nous n'avons été institués que dans cette seule vûë. Abandonner donc les interêts du Peuple, ou qui pis est, y former des obstacles, n'est-ce pas, par là même, perdre l'esprit de sa Charge, & en décheoir. Quoi qu'il en soit. Du moins les Tribus réunies ne pourront-elles pas enlever, ce qu'un petit nombre de Tribus aura pû accorder ? Tel est le point de vûë sous lequel il faut regarder la déposition d'Octavius. Non, nul droit ne le rend immuable. Combien de Tribuns, avant Octavius, avons-nous vûs renoncer d'eux-mêmes à leur dignité ? Quoy, tout Tribun cesse-t-il d'être le justiciable de ses maîtres, c'est-à-dire, du plus auguste Tribunal de l'Univers ? La faute d'Octavius étoit éclatante. Elle avoit eu tout le Peuple pour témoin. Que lui falloit-il de plus, pour être justement destitué ? Cessés donc, Annius, d'envelopper, dans une simple interrogation, une cause étenduë, qui ne devient irréfragable, que par l'exposition des circonstances.

Ainsi l'éloquence de Tib. Gracchus fut enfin victorieuse de la subtilité d'un méprisable sophiste.

La gloire du Tribun n'en fut que mieux établie, & les mouvemens sur la dégradation d'Octavius cessérent, du moins parmi la Commune. Il étoit à propos que Gracchus levât ce préjugé, avant que de tenter les grands projets, qu'il avoit conçûs, pour l'année suivante. Maître qu'il étoit des suffrages, il n'aspiroit à rien de moins, qu'à faire élever App. Claudius son beau-frere, au Consulat, à faire donner une place dans le Tribunat à son frére Caïus, & à se faire continuer soi-même dans la Charge de Tribun du Peuple. Cette derniére tentative étoit la plus intéressante pour luy. Dans la situation où il s'étoit mis, elle luy paroissoit, en quelque sorte nécessaire, pour sa propre sûreté, & pour celle de ses amis. On étoit alors au plus fort de l'été, & le tems des élections, pour remplir le Collége des Tribuns, approchoit. Tout étoit en mouvement de la part des Prétendans, & le Sénat faisoit des efforts, pour ne faire entrer dans le Tribunat, que des gens opposés à la faction de Gracchus. De son côté, celui-ci renouvelloit sa brigue. Le ressort le plus efficace qu'il employât, étoit cette éloquence impérieuse, qui luy donnoit un si grand ascendant sur les esprits. Il paroissoit assidûëment sur la Tribune, & n'en sortoit jamais qu'avec de grands applaudissements. Tout ce qu'il proposoit étoit toûjours en faveur du Peuple, ou contre les intérêts du Sénat. Tantôt il faisoit relâcher aux simples Citoyens une partie des obligations, qu'ils avoient de servir dans les armées. Tantôt il rappelloit devant le Peuple des causes, dont le Sé-

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

App. l. 1. de bell. civ.

De Rome l'an 620. Consuls. P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO. *Plut. in Gracch.*

nat étoit saisi. Pour les jugemens particuliers des affaires civiles, il fit établir, que les Bureaux seroient mi-partis de Sénateurs, & de [a] Chevaliers Romains. Enfin il donna de grandes espérances

a Depuis Romulus, le seul corps des Sénateurs, à l'exclusion de tout autre, avoit été en possession de juger les procès. Ils étoient comme les Assesseurs nez du Magistrat chargé de l'administration de la justice. Cet usage se perpétua jusqu'aux tems des Gracchus. Dès-lors, les Chevaliers Romains commencérent à partager avec le Sénat les fonctions de la Judicature. Ainsi dans chaque affaire civile, le Préteur, à la réquisition des parties, assignoit un certain nombre de Juges, tant de l'ordre des Sénateurs, que de celui des Chevaliers. Pour éviter tout soupçon de fraude & de collusion, le choix de ces Juges se faisoit à la décision du sort. Encore, avant que de procéder à cette élection, le Préteur étoit-il tenu d'attester par serment, qu'il ne donneroit aucune atteinte à la bonne foy du scrutin. Le Demandeur & le Défendeur, devoient ensuite s'accorder à reconnoître pour Juges, ceuxque le sort leur avoit attribués. Car en cas de récusation de la part de l'une des deux parties adverses, le Préteur retournoit au scrutin, comme nous l'avons remarqué dans l'interprétation de la onziéme Loy, qui appartient à la premiére des douze tables, tome 5. page 162. note *a*. Les Commissaires déléguez pour le jugement du procès en question, étant une fois reconnus, ils s'obligeoient par serment à se conformer aux régles de la droiture & de l'équité. Cicéron a eu égard à cet usage, dans le troisiéme livre des offices, quand il dit d'un Juge, que toutes ses vûës doivent se borner à remplir avec intégrité, le ministére dont il est revêtu. *Alors*, ajoûte le même Autheur, *il doit faire céder l'interêt propre, & les engagements de l'amitié, aux obligations qu'il s'est imposées. C'est à lui de se rappeller sans cesse, le serment solemnel qu'il a fait, & de se bien convaincre qu'il a Dieu même pour témoin de sa conduite. C'est*, continuë-t'il, *à quoi nos Péres ont fait attention, dans la formule qu'ils nous ont dressée pour les sollicitations de procès. Elle nous réduit à prier nos Juges de se conduire à notre égard, selon les Loix que le devoir & la conscience leur prescrivent.* On retrouve encore aujourd'hui quelques vestiges de cette ancienne formule des Romains, dans les Placets, où chaque particulier supplie son Juge d'*avoir son bon droit pour recommandé en Justice.*

Entre les Sénateurs & les Chevaliers, qui recevoient leur Jurisdiction du Préteur, celui que les Romains nommérent *Judex Quæstionis*, étoit à la tête de la

aux

aux Villes alliées de l'Italie, qu'il leur feroit accorder, en entier, les droits de la Bourgeoisie Romaine. On peut bien juger, qu'il ne vint pas à bout de toutes ses prétentions, sans trouver de grands obstacles. La saison même se trouvoit contraire à l'éxécution de ses desseins.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Au temps de la moisson, & des plus violentes chaleurs, le Peuple quittoit la Ville en foule, &

Commission, & avoit le droit de préséance, dans l'absence du Chef de la Justice. Chargé d'entendre les témoins, de faire les informations nécessaires, de discuter les raisons pour ou contre; enfin, d'examiner mûrement toutes les piéces du procès, il faisoit son rapport aux Juges assemblés, & donnoit, le premier, son suffrage. En un mot, il étoit chez les Romains, à quelque différence près, ce qu'est parmi nous un Conseiller Rapporteur d'une affaire. Il est donc faux que les anciens Jurisconsultes, par le titre de *Judex Quæstionis*, ayent prétendu désigner le Préteur. Il ne faut que lire les plaidoyers de Cicéron, pour être persuadé du contraire. Il nous apprend que dans la cause de Verrés, Glabrio exerçoit l'Office de Préteur, en même tems que Quintus Curtius, se portoit pour le Juge Rapporteur de la procédure, *Judex Quæstionis*. Le Discours pour la justification de Cluentius, nous fait voir dans Quintus Naso, le Préteur, ou le Président, & dans Quintus Voconius le *Judex Quæstionis*.

On ne parle point ici du Tribunal des Centum-virs, à qui il appartenoit de prononcer en matiére civile, lorsque l'action intentée rouloit sur un point de Droit. C'est une remarque historique, qui a trouvé place dans le septiême volume, note *a*. Nous avons fait connoître dans la même note, une autre sorte de Tribunal, composé d'un certain nombre de personnes au choix du Préteur, & à qui l'ancien Code Romain donne le nom de *Recuperatores*. Nous observerons seulement, que la décision des affaires de moindre importance, étoit confiée à ces Juges, que Festus appelle *Pedanei Judices*, ou parce qu'ils prononçoient sans être assis, ou parce qu'ils étoient choisis, parmi les jeunes Sénateurs, qui donnoient leur avis, en passant du côté de celui des Peres Conscripts, dont ils suivoient le sentiment. Pour cette raison, on les nomma *Pedarii Senatores*. Voyez le septiême volume, pages 437. 438. 439. 440. note *a*.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

c'étoit sur la multitude que Gracchus avoit établi sa confiance. Il falloit donc faire un nouveau personnage, pour se concilier ce qui restoit d'habitans à Rome. Plus le tems des élections pour le Tribunat étoit proche, plus il falloit redoubler les machines. On vit alors, comme autrefois, Gracchus sortir en public, avec un habit lugubre, tenant par la main son fils, pour exciter les passants à la pitié. *Vous voyez*, disoit-il, *votre Protecteur mandier votre assistance. Pour augmenter vos biens, je n'ay pas craint d'exposer ma vie. Elle court risque, si vous ne la mettez à l'abry d'un second Tribunat. Me conserver dans mon employ, ce sera sauver mes jours, & ceux de mes enfans. Ce sera me donner lieu d'achever mon ouvrage, garantir les pauvres de l'oppression des riches, & consommer l'humiliation du Sénat.* Par ces discours Gracchus disposoit les esprits à seconder ses desirs, pour la prochaine Assemblée. Sa Requête étoit inusitée, il est vrai, & depuis long-tems on ne continuoit guére les Tribuns dans leur employ, au de là d'une année ; mais le Suppliant méritoit de la distinction.

Cependant les Sénateurs se signaloient contre Gracchus, par de nouveaux emportemens. La salle de leurs Assemblées retentissoit sans cesse d'invectives, contre le séditieux Tribun. On tournoit à mal les actions les plus innocentes de sa jeunesse. *Lorsque son Pere étoit Censeur*, disoit-on, *toutes les fois que ce grave Magistrat avoit soupé en Ville, il revenoit en son logis, sans suite, sans flambeaux, & à petit bruit, crainte de scandaliser. Pour le fils, il se faisoit éclairer, & escorter par des gens de la*

plus vile populace. On inféroit de là, que dès lors il aspiroit à la Monarchie, par les voyes de la popularité. Vaines chiméres, que la jalousie forge, & se grossit ! Cependant l'esprit des riches étoit tout rempli de ces préjugés. Leurs complots contre Gracchus devinrent publics. Ils espéroient bien de l'emporter sur luy, & sur ses amis, aux premiers Comices, pour l'élection des Tribuns. Le soin de la récolte avoit fait sortir de Rome, la meilleure partie des partisans les plus empressés du Tribun. A l'égard des riches, ils avoient pour eux ce grand nombre de clients, attachés de tout tems à leurs familles. Enfin il arriva ce jour marqué pour la nouvelle élection. L'Assemblée fut convoquée sur le Capitole, dans la grande place, qui servoit de parvis au Temple de Jupiter. Là, Gracchus renouvella sa brigue, caressa le Peuple à mesure qu'il arrivoit. Enfin il fit entendre sa Requête. Elle portoit, *qu'eu égard aux grands périls qu'il avoit courus, & qu'il couroit encore, on luy accordât une année de prolongation, dans l'employ de Tribun.* Il falloit que les suffrages des Tribus décidassent sur sa Requête. Les deux premiéres, qui entrérent dans le Parc, jugérent en faveur de Gracchus. Ce fut alors qu'il s'éleva un cri de la part des riches, & des gens de leur caballe, disposés en divers lieux. *Justice ! Justice !* s'écriérent-ils, en s'adressant au Tribun qui présidoit à l'Assemblée. *On renverse toutes les Loix. Elles défendent de faire tomber, pour deux années consécutives, la Charge de Tribun, sur la même personne.* Ces clameurs épouvantérent celui, que le

De Rome l'an 620.
Consuls. P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

App. l. 1. de bello civ.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

ſort avoit aſſigné, pour être ce jour-là à la tête du Collége des Tribuns. C'étoit un nommé Lucius Rubrius Varro, homme timide & chancelant. Comme il paroiſſoit indécis, ce Mummius, que Gracchus avoit fait ſubſtituer dans le Tribunat, en la place d'Octavius, s'offrit de lui-même au Tribunat, pour prendre ſa place. Rubrius accepta l'offre, & déféra la Préſidence à Mummius ſon Collégue. Nouvelle rumeur entre les Tribuns mêmes. Ils prétendirent qu'il n'appartenoit pas au Préſident de diſpoſer de ſa place, & que le Collége entier devoit y pourvoir, à la pluralité des voix. La conteſtation dura long-temps, & Gracchus s'apperçut que l'affaire tournoit mal pour Mummius, & pour lui. Il prit donc ſon parti en habile homme. Il congédia l'Aſſemblée, & la convoqua pour le lendemain, au même lieu.

Le contre-temps de la timidité de Rubrius, de la précipitation de Mummius à s'offrir pour Préſident, & de la conteſtation des Tribuns, gâta l'affaire de Gracchus. Elle alloit ſon train, & infailliblement il auroit été déclaré Tribun, pour la ſeconde fois, lorſque l'occaſion fut manquée. Gracchus commença de craindre ſérieuſement pour ſa vie. Sa Magiſtrature devoit expirer le lendemain. Ses jours alloient ceſſer d'être à couvert, à l'abri d'un nom, qui le rendoit inviolable. Le plus grand nombre de ſes amis lui manquoit au beſoin, & la multitude de ſes ennemis s'étoit infiniment augmentée. Ainſi l'air triſte, & le deuil avec lequel il parut en public, tout le reſte du jour, ne fut plus un jeu. Il ſe montra au Peu-

ple, comme un homme pénétré d'un véritable déseſpoir. Pour la premiére fois, on vit couler les larmes de ſes yeux. Tous furent touchés du danger réel, que couroit leur défenſeur. On le conſola, on le raffermit, & ſur la brune, on le conduiſit en ſon logis. On dit même que la populace ſe releva, pour faire tour à tour la ſentinelle devant ſa porte. Le Peuple fit des réfléxions ſenſées, ſur l'interêt qu'il avoit, à ſe conſerver un Chef ſi précieux. Sa mort alloit replonger la Commune dans ſon ancienne oppreſſion. De là les ſoins qu'elle eut de le garder durant la nuit. Avant l'aurore du jour, qui fut le dernier de ſa vie, Gracchus reprit courage, raſſembla les gens de ſa faction, partit de ſon logis, & fit occuper le Comice, par une moitié de ſes partiſans, & monta, avec l'autre, ſur le Capitole. Il convint même, avec ces deux troupes ſéparées, du ſignal qu'il donneroit, s'il ſe voyoit obligé d'en venir aux mains. Comme cette mort eſt une époque des plus marquées dans l'Hiſtoire, les Annales des Pontifes, n'ont pas oublié, de la faire annoncer par des prodiges. Elles rapportent, que Gracchus, avant qu'il partît de chez lui, conſulta l'Auſpice des Poulets; que ces petits animaux refuſérent la nourriture qu'on leur préſenta, qu'il n'en ſortit qu'un ſeul, qu'il demeura long-tems appuyé ſur un pié, qu'il tînt l'aîle gauche élevée, & que ſans avoir voulu repaître, il ſe retira dans la cage. L'affaire étoit trop avancée, & Gracchus n'eut point d'égard au préſage. Il en ſurvint un ſecond. En ſortant de ſa maiſon il ſe

Plut. in Gracch.

App. l. 1. de bell. civ.

Plut. & Val. Max. l. 1, c. 4.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

heurta le pié si rudement contre le seüil de la porte, qu'il se blessa un doigt, & qu'il versa du sang. En chemin, trois corbeaux volérent à sa rencontre, croassérent autour de luy, & firent tomber à ses piés une tuile, du toict, où ils allérent se remettre. Il est naturel de croire, que le pressentiment le plus certain qu'il eut de son malheur, fut qu'il avoit cessé ce jour-là d'être Tribun, qu'il avoit grand nombre de puissans ennemis, & que la faveur du Peuple est incertaine. Gracchus ne laissa pas d'avancer vers le Capitole. Le Philosophe Blosius le sollicita, dit-on, à négliger les Auspices, & ses Partisans le pressérent de se rendre incessamment au lieu de l'Assemblée.

Dês que Gracchus parut, les gens de sa faction le saluérent par des cris de joïe, & l'environnérent, sans le laisser approcher par aucun inconnu. Cependant ses adversaires s'étoient répandus parmi la multitude, & tâchoient de se glisser dans la foule, pour le joindre. Sa garde étoit trop serrée autour de luy, & trop attentive, pour l'exposer au hazard d'un mauvais coup. Tout parut disposé pour la nouvelle élection des Tribuns, & selon les apparences, Gracchus alloit être remis en place. Il faut bien que Mummius, à qui l'on avoit disputé la présidence, le jour précédent, s'y fût maintenu par force, ou l'eût emportée à la pluralité des voix. Du moins il régla tout dans l'Assemblée, & il ordonna aux Tribus d'entrer dans le parc, pour donner leurs suffrages. L'affluence étoit extraordinaire dans la place, & l'on s'y portoit. Durant ces divers

mouvemens du Peuple, le Sénat étoit assemblé dans celuy des Temples dédiés à la Foy, qui touchoit presque le Sanctuaire de Jupiter Capitolin. De là, les Peres Conscripts étoient plus à portée d'observer l'agitation du Peuple, & les tempêtes que l'élection des Tribuns alloit exciter. Le Consul Mucius, à la tête du Sénat, entendoit paisiblement les harangues violentes des ennemis de Gracchus. On réïtéroit sans cesse, que ce séditieux ne visoit à rien de moins, qu'à prendre le Sceptre, & la Couronne. La délation de Pompéïus, toute frivole qu'elle étoit, passoit pour un témoignage incontestable. On croyoit déja voir le Diadême du Roy de Pergame sur la tête de Gracchus, & le Manteau Royal sur ses épaules. Les têtes des plus riches, étoient les plus échauffées, & les fureurs de Scipion Nasica n'avoient point de bornes. Dans ces momens de tumulte, le Sénat conclut, à permettre au Consul d'armer ses Légions, de traiter les factieux en ennemis, de rougir, s'il falloit, le Capitole du sang des Citoyens, & de changer l'Aire des Comices en un champ de bataille. Mucius étoit prudent & modéré. Il refusa de prêter son bras à une vengeance précipitée, & de déshonorer son Consulat par le massacre d'un Peuple désarmé. *Hé bien donc*, criérent les plus turbulents des Peres Conscripts, *puisque le Consul, lui-même, trahit la République; faisons-nous justice à nous-mêmes? Armons nos Esclaves & nos Cliens, & courons renverser l'Idole du Peuple.* Ce Discours ne fut pas également approuvé de tous les Sénateurs. Gracchus

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

App. l.1. de bell. civ.
Plut. in Gracch.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

avoit des amis au Sénat. Il s'en détacha un, nommé Fulvius Flaccus, qui courut au plus vîte donner avis à son amy du complot tramé contre sa vie. Il ne put percer la foule, mais du haut d'une éminence il fit signe à Gracchus, qu'il avoit un mot à luy dire en particulier. Par l'ordre du Président de l'Election, on fit faire escarre, & les Appariteurs ouvrirent un passage à Fulvius. Dês qu'il eut fait son rapport, Gracchus retroussa sa robbe, comme pour se préparer au combat, & à son exemple quelques-uns de ses partisans saisirent les bâtons que portoient les Appariteurs, les mirent par éclats, & s'en partagérent les tronçons, comme pour leur servir d'armes offensives.

Ce mouvement ne put se faire sans fracas. Dans la crainte d'un combat prochain, les Tribuns quittérent leurs places, & se mêlérent avec le Peuple. Plusieurs d'entre eux étoient les ennemis secrets de Gracchus. Crainte de profanation, les Prêtres fermérent les portes du Temple de Jupiter. D'une autre part, les amis de Gracchus distribuez par pelottons, dans des postes éloignés, criérent, *Nous sommes prêts, que faut-il faire?* Gracchus, qui ne leur pouvoit faire entendre sa voix de si loin, porta sa main à la tête. C'étoit justement le signal, qu'il leur avoit donné, lorsqu'il faudroit se préparer au combat. Ce geste fut malignement interprété. Quelques-uns des ennemis de Gracchus partirent sur le champ, & annoncérent à ceux des Sénateurs, qui restoient assemblés, que Gracchus avoit demandé le Bandeau

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

deau Royal, pour s'en ceindre la tête. La passion est crédule, sur-tout lorsqu'elle est animée par les apparences du bien public. Sur un signe si équivoque, & sur un rapport si peu fidéle, [a] Scipion Nasica prit feu, & cria comme un forcené: *Qui aime la République, me suive!* A ces mots, il sort du Temple. Une troupe de Sénateurs marche sur ses pas, & tous sans armes, ils se préparent à une attaque. Nasica replie sa robe sur ses épaules, s'en couvre la tête, & se présente avec sa suite, pour écarter la foule. A la vûë de tant d'hommes respectables, le Peuple céde, recule, & leur ouvre un passage. Bientôt aux Sénateurs se joignit une troupe de leurs clients, & de leurs amis, armés de bâtons, de leviers, & de massuës. Ceux-ci renversent tout ce qui s'oppose à leur marche, & font effort pour arriver jusqu'à Gracchus. Grand nombre de ses partisans prend la fuite. Durant le tumulte, les bancs qui servoient de siéges à l'Assemblée, sont renversés, fracassés. Nasica ramasse le pié d'un de ces bancs, & frappe, à grands coups, sur tout ce qui résiste. Enfin l'on arrive jusqu'à Gracchus. Déja on l'avoit saisi par un des pans de sa robe; mais il la laissa entre les mains de celuy qui la tenoit, & s'enfuit, vêtu seulement de sa tunique. En courant à travers les débris de tant de siéges, & sur

a Scipion Nasica fut l'arriére petit-fils de Cneïus Scipion, l'oncle du premier Africain le Vainqueur d'Annibal. Par conséquent il étoit cousin des Gracques, par leur mere Cornelie. Sur quoi Velleïus, un de ses Panégyristes, a dit de lui, qu'il eut le courage de s'armer contre son propre sang, pour asûrer le salut de la Patrie.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.
Plut. & Oros.

les corps de tant d'hommes étendus sur la terre, le pié luy manqua. A l'instant il se releve, & dans le moment même, il est frappé à la tête d'un coup, qui le renverse, à demi mort. Un second coup l'achéve, & luy ôte la vie. Quelques Historiens ont prétendu, que la main de Nasica consomma l'ouvrage commencé par ses conseils, & sous sa conduite. D'autres assûrent, que deux des dix Collégues du Tribunat, Publius Satureïus, & [a] Lucius Rubrius luy portérent les derniers coups. Quoi qu'il en soit, Rome se trouva délivrée d'un ennemi domestique, plus formidable encore que Numance, qui avoit donné occasion à ses ressentiments. Jamais homme ne nâquit peut-être avec de plus grands talents, pour s'illustrer luy-même, & pour faire honneur à sa patrie. Un esprit sublime, fécond en expédients, prompt à concevoir, & à se représenter les affaires dans tous les sens ; un courage mâle, supérieur à la crainte, aux menaces, & aux frayeurs vaines de la superstition, une éloquence vive, aisée, & capable d'entraîner les esprits par la force de la persuasion, tous ces présents de la nature, & sur-tout le don de la parole, furent, dit un ancien Orateur, comme une épée, entre les mains d'un furieux. Gracchus en abusa, non pas pour soûtenir une cause injuste ; mais pour la conduire avec trop de violence, & pour la

Cic. l.2. de Orat. & l.1. de Invent.

a Plutarque, dans la vie des Gracques, parle du second Tribun qui porta le coup mortel à Tibérius Gracchus. Il le nomme Lucius Rufus. Nous nous sommes conformés à Appien, qui lui donne le nom de Lucius Rubrius.

pousser sans ménagement. Il alla jusqu'à faire croire, qu'il portoit ses vûës au-delà des intérêts du Peuple, qu'il prétendoit soulager. De là l'histoire a laissé de luy une idée de tyrannie, qu'il n'avoit peut-être pas méritée. Un malheureux dépit, qui s'exprima d'abord avec quelque sorte de modération, qui dégénéra ensuite en une espéce d'acharnement, mais qui fut toûjours accompagné de dextérité, le conduisit enfin à sa perte.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

Le Consul Mucius avoit redouté Gracchus de son vivant, il ne ménagea plus sa mémoire, dès qu'il fut mort. Quoique les Loix défendissent à tout Citoyen, d'attenter sur la vie d'autruy avant une condamnation juridique, Nasica, & les autres meurtriers de Gracchus furent absous au Sénat. Le Consul jugea, que les Sénateurs avoient armé justement leurs clients, pour la défense de la République. Ainsi, toutes les cruautés, qu'on avoit exercées sur le Capitole, contre Tibérius Gracchus, & ses partisans, furent justifiées par Arrêt. On approuva jusqu'aux traitemens barbares, qu'on avoit faits à leurs corps. Plus de trois cens hommes avoient été tués dans le combat. Leurs cadavres avoient été privés de la sépulture, & jettés dans le Tybre. On ne permit pas même à Caïus Gracchus d'enlever le corps de son frere, & de luy rendre le dernier devoir. Un Edile, nommé Quintus Lucretius, le fit transporter, de nuit, sur les bords du fleuve, & précipiter dans les flots. Par là sa famille porta toûjours le surnom odieux de [a] *Vespillo*. Cette inhumanité, qui

Plut. in Gracchis.
Author de vir. illustr.

[a] On a remarqué dans le troisiême volume, page 103. note a.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

s'étendoit jusques sur des morts, ne fit pas d'honneur à la faction des riches. On comprit qu'il entroit plus d'animosité dans leur conduite, que de véritable amour de la patrie. Cependant l'un & l'autre parti s'en picquoit, mais l'intérêt propre avoit été le vray mobile d'une si cruelle dissention. Si la cupidité n'eût pas remué tous les cœurs, rien n'eût été plus facile, que d'appaiser la sédition, dans sa naissance. Par les négociations, par les pourparlers, par les traités à l'amiable, & plus sûrement encore, par la nomination d'un Dictateur, tout se seroit calmé, comme au tems de la *sécession* du Peuple sur le Mont Sacré. L'avarice est une passion aveugle, qui ne laisse plus de place à la raison. Cependant les riches perdirent plus que les pauvres à ces démêlés. La Loy de Gracchus subsista, & s'appella la Loy Semproniéne, de son nom de famille.

Le Sénat porta sa vengeance plus loin, que la funeste journée qui venoit de souiller le Capitole du sang Romain. On rechercha tous les amis de Tib. Gracchus. Sans autre forme de procès, on assassina les uns, & l'on contraignit les autres à s'exiler. Le Rhéteur Diophanes abandonna Rome, & se retira au Levant. Pour Caïus Billius, l'un des plus ardents défenseurs du Peuple, il fut arrêté par ses ennemis, & enfermé dans un tonneau, avec des serpents & des vipéres ; & y finit

Cic. in Lælio, & Plut. in Gracch.

que par le terme de *Vespillones*, les anciens désignoient certains hommes du plus bas étage, destinés par office, à porter au bucher, ou au lieu de la sépulture, les gens de la lie du Peuple, selon l'explication de Festus.

sa vie. Le Philosophe Blosius fit un personnage plus digne de sa profession. Cité à comparoître devant le Consul, selon les uns; ou selon les autres, s'étant adressé de lui-même [a] à Lælius, surnommé le Sage, *Pourquoy*, luy demanda-t-on, *vous êtes-vous si fort engagé dans le parti d'un Tribun séditieux? Parce que je l'ay crû le plus juste*, répondit-il fiérement. *Du moins, pourquoy vous êtes-vous fait le Ministre de ses ordres, & l'éxécuteur de ses volontés?* ajoûta-t-on. *Parce qu'il méritoit d'être obéï*, repliqua le Philosophe. *S'il vous avoit donc ordonné de brûler le Capitole, l'auriez-vous fait? Epargnés sa mémoire*, dit Blosius. *Non, Gracchus n'étoit pas capable d'en venir à ces excés. Mais enfin, s'il l'avoit voulu, auriés-vous été docile à sa voix? Ouy, sans doute*, reprit Blosius, avec une confiance qui surprit. *J'aurois jugé par là même, que son ordre étoit nécessaire au bien public.*

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

Après [b] un témoignage si généreusement rendu aux Mânes d'un ami infortuné, Blosius alla chercher en Asie, de quoy rendre funeste le reste de ses jours aux Romains, qu'il méprisoit. Il se donna au jeune Roy de Pergame Aristo-

Plut. in Gracch.

a Lælius, dans le Traité qui porte son nom, assûre que le Philosophe Blosius, l'étoit venu trouver lui-même, tandis qu'il déliberoit en secret, avec les deux Consuls Popilius Lænas, & Publius Rupilius, sur l'état présent des affaires de la République. Ainsi cet ami de Tiberius Gracchus ne s'expliqua, suivant le témoignage de Cicéron, que dans un entretien particulier, qu'il eut avec Lælius. Mais Plutarque en rapportant les réponses de Blosius, suppose qu'il avoit été interrogé juridiquement.

b L'intrépidité de Blosius étonna les Sénateurs. Quelque acharnés qu'ils fussent contre lui, le Consul trouva le moyen de le soustraire à leur vengeance.

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

nicus, l'aida de ses conseils, tandis qu'il fit la guerre à la République, & aprês la décadence de ce nouveau maître, il finit ses jours de sa propre main. Les écrivains de la République ont représenté Blosius comme un broüillon. N'est-il pas plus croyable, qu'un excés de probité mal entenduë attacha le Philosophe au parti de Gracchus, & que témoin du dépérissement de la vertu chez les Romains, il se dégouta d'eux, & se rangea parmi leurs ennemis.

Le Peuple cependant se maintenoit toûjours en possession de la Loy, que Gracchus avoit portée en sa faveur. Ce Tribun s'étoit fait nommer Commissaire pour la répartition des terres, qu'on enleveroit aux riches, afin de les distribuer aux Citoyens indigents. Il n'avoit pû terminer ce grand ouvrage de son vivant, & sa mort avoit enlevé une tête à la Commission. Il fallut joindre un troisiême Commissaire à App. Claudius, & à C. Gracchus. Le Peuple le choisit parmi les Alliés du mort. P. Crassus, dont C. Gracchus [a] avoit épousé la fille, fut élû pour remplacer [b] Tib. Gracchus. Ainsi la Commune n'avoit pas tout perdu, en perdant le plus zélé de ses protecteurs.

a De l'aveu même de Plutarque, Cornelius Nepos avoit assuré dans ses Ecrits, que Caïus Gracchus épousa, non pas la fille de Publius Crassus, mais celle de Decimus Brutus, surnommé le *Gallécien*, qui avoit déja triomphé des Lusitaniens. Plutarque ajoûte, qu'il est forcé d'abandonner sur cela le témoignage de l'Autheur Latin, pour suivre le torrent des Historiens.

b Tiberius Gracchus, au rapport de Plutarque, n'avoit pas encore trente ans accomplis, lorsqu'il fut tué. Ainsi son frere Caïus Gracchus, qui comptoit neuf ans moins que son aîné, n'étoit âgé que d'environ vingt-un an.

Le crédit du Peuple, & son pouvoir, étoient toûjours les mêmes. Sa vengeance étoit à craindre aux auteurs des meurtres commis sur le Capitole. Le Sénat en prévit les conséquences. Quoi qu'il eût absous Nasica, il redouta pour luy la faction Plébéïenne. Déja on le menaçoit de le traduire devant les Comices assemblés, & de luy intenter une affaire criminelle, devant ces Juges de la vie, & de la mort. Tout bien examiné, les Peres Conscripts crurent, qu'il étoit nécessaire d'éloigner Nasica. [a] Quoy qu'il fût souverain Pontife [b], on le chargea, sans nécessité, d'une

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. Mucius Scævola, & L. Calpurnius Piso.

a Est-il bien vrai, que Publius Scipion Nasica étoit le Suprême Pontife de Rome, lorsqu'il tua Tiberius Gracchus ? Appien le dit expressément, dans le premier livre des Guerres civiles, aussi-bien que Plutarque ; dans la vie des Gracques. Cependant Cicéron d'une part, & Velleïus Paterculus de l'autre, s'expriment tout autrement que les deux Historiens Grecs. Le premier toujours zélé partisan du Sénat contre la faction du Peuple, parle ainsi de Nasica, dans le second livre des offices. *Nous n'avons point eu de plus grand homme, ni de plus excellent Capitaine, que Scipion Emilien. On peut dire néantmoins que Scipion Nasica, réduit pour lors à la condition d'homme privé, ne fit pas moins pour la République, en ôtant la vie à Tiberius Gracchus, que le second Africain, en détruisant Numance.* Velleïus confirme la même chose, au deuxième livre de son histoire, dans des termes encore plus marqués. *Scipion Nasica*, dit-il, *délivra Rome de la tyrannie du premier des deux Gracchus, n'étant que simple particulier. En reconnoissance d'un si grand bienfait, & par une distinction, qui n'avoit jamais eu d'exemple, il fut élevé, quoiqu'absent, à la dignité de Suprême Pontife.* Cicéron, dans la premiére Catilinaire, avouë bien, que Nasica fut honoré du souverain Sacerdoce ; mais en même tems il fait entendre, que cet honneur ne lui fut déferé, qu'après la mort de Tiberius Gracchus. Dans l'égalité de suffrages nous nous sommes rangés au sentiment des Ecrivans Grecs ; sauf au Lecteur de prendre tel parti qu'il lui plaira.

b On a pû observer dans le cours de cette histoire, que les devoirs attachés à la dignité de grand Pontife, ne lui permettoient pas de sortir des frontiéres

De Rome l'an 620.
Consuls.
P. MUCIUS SCÆVOLA, & L. CALPURNIUS PISO.

légation pour l'Asie. Il quitta donc l'Italie, & après avoir erré long-temps en divers lieux de l'Orient, enfin consumé d'ennuy, il vint mourir à Pergame. Pour le grand Scipion, ce second Africain, cet Oracle de la République, il n'eut point de part aux derniéres broüilleries de Rome. Retenu en Espagne après la prise de Numance, il ne fut pas présent à la triste mort de Gracchus son beau-frere. Cependant lorsqu'il en apprit la nouvelle, il fit assez sentir, qu'il n'approuvoit pas ses procédés. Il écouta froidement le récit de son avanture, & conclut par ce vers d'Homére, *Périsse comme luy, quiconque osera l'imiter!* Il est vray que Scipion n'avoit qu'une affection médiocre pour sa femme, & pour la famille où il l'avoit prise. Sempronia étoit laide, stérile, peu complaisante, & d'un esprit dissimulé. Enfin il ne l'aimoit pas, & n'en étoit point aimé. Le peu d'intérêt que prit Scipion à la mort de Gracchus luy fit tort parmi le Peuple, & redoubla la haine que sa femme avoit pour luy. Cette mégére cacha quelque temps ses ressentimens dans son cœur, & les rendit enfin funestes, sans les faire écla-

App. l. 1. bell. civ.

de l'Italie. De plus, la personne de Nasica à l'abri de son Sacerdoce, sembloit être en sûreté contre les entreprises des factieux. On sçait, & nous l'avons dit ailleurs, que par la prééminence du Pontificat, il n'étoit soumis, ni à la jurisdiction du Peuple, ni à celle du Sénat. Mais y a-t-il rien de sacré pour une populace en fureur? Il fallut donc dérober Nasica au danger où à la haine & des insultes fréquentes de la multitude l'exposoient chaque jour. La légation d'Asie servit de prétexte, pour garantir ses jours des attentats de la multitude. Ce fut dans cette espéce d'exil qu'il mourut, agité des remords que lui causoit le souvenir du meurtre qu'il avoit commis, & chargé des malédictions du Peuple.

ter.

ter. Ses trahisons se développéront dans la suite, & la rendront aussi odieuse, qu'elle a mérité de l'être.

Le feu de la sédition populaire étoit plûtôt assoupi, qu'il n'étoit éteint. Les riches avoient eu le crédit de glisser dans le Collége des Tribuns du Peuple, un homme à eux, & qui s'étoit toûjours porté, pour un des plus violents adversaires de Tib. Gracchus. C'étoit ce Q. Pompéïus Rufus, qu'on avoit entendu se vanter, qu'il feroit condamner à mort le Tribun Législateur, aussi-tôt qu'il seroit sorti d'employ. La crainte, qu'inspira Pompéïus, retint les factieux dans la contrainte; mais les cœurs étoient ulcérés, & pour peu qu'on ranimât l'incendie, il étoit tout prêt d'éclater. On peut bien penser qu'Appius Claudius, depuis le massacre de son gendre, quitta l'espérance qu'il avoit conçûë d'obtenir le Consulat, pour l'année suivante. Les élections se firent sans tumulte au champ de Mars, & les faisceaux furent déférés a à Publius Popilius Lænas, & b à P. Rupilius.

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.

a Les Marbres Capitolins nous apprennent, que ce Publius Popilius surnommé *Lænas*, étoit le fils de Caïus Popilius, qui fut élevé au Consulat, pour la premiére fois, l'an de Rome 581. & pour la seconde, dans l'année 595. Il s'étoit acquis quelque réputation dans le Barreau, selon Cicéron, qui fait en même tems l'éloge de sa fermeté, & de son courage, dans le livre des *Orateurs illustres*.

b Publius Rupilius étoit issu d'une famille pauvre & obscure, suivant le rapport de Valére Maxime. Pour avoir une ressource dans son indigence, il employa les premiéres années de sa jeunesse au service de ceux, qui sous le titre de Fermiers publics, s'étoient chargés de recüeillir les tributs de la Sicile. Dans la suite, sa vertu & son mérite le firent connoître à Scipion Emilien; & sous la protection de ce grand

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.

Tout paroissoit tranquille au dehors, & il ne restoit plus à la République, qu'une seule guerre à terminer. Quoiqu'elle ne fût ni honorable, ni d'aucun profit, pour le Peuple Romain, elle étoit devenuë nécessaire. Les Esclaves, en Sicile, s'étoient révoltés contre leurs maîtres, & les progrés que leurs armes avoient faits, paroissoient si considérables, qu'il fallut des armées Consulaires, pour les réduire. Ce fut donc au nouveau Consul Rupilius, que le sort fit tomber la commission d'aller faire cesser une révolte, qui duroit depuis six ans. Son Collégue Popilius resta en Italie. On jugea que sa présence y étoit nécessaire, pour contenir les Citoyens de Rome, encore ébranlés par les secousses de la derniére tempête. Nous suivrons donc Rupilius en Sicile; mais nous reprendrons de plus haut l'origine, & la suite d'une émeute, qui commença dès l'an six cens quinze de Rome, qui ne finit qu'en l'année que nous parcourons, & qui causa plus de dommage à la Sicile, que toutes les anciennes hostilités des Carthaginois, dans une si belle Isle.

homme, il parvint aux premiéres dignités de la République. Nous avons sur cela le témoignage de Cicéron dans son Traité de l'amitié.

Au lieu de Rupilius, quelques Annalistes, comme Cassiodore & Marien, donnent un Sulpicius pour Collégue à Popilius. C'est une erreur qu'il faut réformer, aussi-bien que la méprise de plusieurs Copistes de Valére Maxime, & de Cicéron, qui ont confondu le Consul Rupilius, avec Rutilius, dont il sera parlé en son tems.



LIVRE CINQUANTE-UNIEME.

De Rome l'an 621.
Consuls. P. Popillius Lænas, & P. Rupilius.

Diod. Sicul. in Eclog. & Florus l. 3. c. 19.

DEpuis la conquête de la Sicile, les Romains avoient toûjours regardé cette Isle, comme la nourriciére de l'Italie, & la ressource de Rome, dans ses besoins. Il est aisé de croire, que les campagnes d'un territoire si fertile, étoient d'une grande recherche. Les riches du païs, & les Chevaliers Romains, gens opulens, puisqu'ils manioient tous les revenus de la République, ou se mirent en possession des meilleurs fonds de l'Isle, ou les firent valoir pour le fisc public. Ces maîtres, tant insulaires, que Romains, trouvoient leur compte, à confier la culture de leurs campagnes, plûtôt à des Esclaves, qu'à des mercénaires de condition libre. Ils multipliérent si fort le nombre des gens, ou pris en guerre, ou enlevés par force en Asie, qu'ils l'égalérent presque à celuy des Siciliens d'origine. Aux plus jeunes ils confioient la garde des troupeaux, & des haras. Les plus robustes étoient employés au labourage. Quoiqu'on éxigeât de ces malheureux un pénible travail, les maîtres, par épargne, leur refusoient souvent le nécessaire, pour le vivre & le vêtir. Obligés à se le procurer comme ils pouvoient, ils apprirent à vivre de rapines. Les Bergers de la campagne s'attroupoient, & vêtus de peaux de loups ou de sangliers, armés d'ailleurs de javelines, de bâtons noüeux, & de massuës, tantôt ils voloient les pas-

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.

ſants, ſur les grands chemins, tantôt eſcortés d'une troupe de chiens, ils alloient par bandes aſſaillir les maiſons de la campagne, & les piller. Les laboureurs, moins vagabonds que les pâtres, ſortoient ſouvent, durant la nuit, des cachots, où on les enfermoit, ſe répandoient dans les villages, & y exerçoient tous les genres de violence. Enfin, on ne parloit, en Sicile, que de meurtres, & de brigandages.

La République Romaine envoyoit tous les ans en Sicile un Préteur, pour la gouverner, & pour y rendre la juſtice. Tous partoient de Rome dans l'intention d'y réformer les abus, d'y châtier les malfaicteurs, & d'en extirper les aſſaſſinats, & les vols. A leur arrivée, ces beaux projets ſe diſſipoient. La crainte & le reſpect pour les maîtres, mettoient leurs Eſclaves en ſûreté. Le Préteur n'oſoit attenter ſur des hommes, dont les Protecteurs étoient en crédit à Rome, car l'Ordre des Chevaliers y étoit formidable. C'étoit depuis un temps de ce corps illuſtre qu'on tiroit les Juges, pour les affaires de conſéquence. Irriter les Chevaliers Romains, c'étoit s'expoſer à des reſſentiments, dont on auroit lieu de ſe repentir. Ainſi le mal croiſſoit par l'impunité, mais l'excés du déreglement retomba bientôt ſur ceux mêmes, qui l'avoient fomenté. Ces Eſclaves, dont la licence devenoit effrénée, s'aſſembloient ſouvent entr'eux, & leurs diſcours ne rouloient guére, que ſur l'avantage & la facilité qu'ils avoient, de ſe remettre en liberté. *Sommes-nous donc d'une autre nature que nos maîtres*, diſoient-

ils, pour leur être asservis, comme des bêtes ? Nulle différence entre eux, & nous, sinon qu'ils sont amollis par les délices, & que dans la misére nous avons conservé cette force de corps, & cette vigueur martiale, qui fait les bons soldats. Il n'est pas sans exemple, que des esclaves se soient soustraits à la domination de leurs maîtres. Mettons-nous au dessus de nos craintes, & notre courage nous élevera au dessus de nos espérances. Il est du droit naturel, de repousser la violence par la force. Recevons-nous donc icy les traitemens, que le droit des gens a établis entre les hommes ? Nous devons des services, il est vray, mais on nous doit la subsistance. Destitués des alimens les plus communs, & des habits les plus grossiers, on ne nous laisse de ressource, que dans le brigandage. Une bonne guerre ne vaudroit-elle pas mieux, que ces attroupemens illicites, dont on a horreur, jusques dans la servitude ? Souvenons-nous que nous avons manié l'épée, & porté le bouclier.

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.

Cet esprit de révolte, étoit universellement répandu parmi les Esclaves, qui travailloient en Sicile. Il ne leur manquoit qu'un Chef, qui prît assés d'empire sur des hommes de tant de Nations diverses & d'un esprit différent. Un Seigneur Sicilien, sans le sçavoir, en élevoit un dans les fers, tout propre à se mettre à la tête d'une conspiration, & à la soutenir. Le nom du Sicilien, étoit Antigéne, & son Esclave se nommoit Eunus. Celui-ci né à [a] Apamée en Syrie, &

[a] On comptoit en différentes contrées de l'Asie, plusieurs villes qui portoient le nom d'Apamée. Celle dont il s'agit icy, fut bâtie par Seleucus Nicanor, sur les bords de l'Oronte. Voyez le dou-

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.

fait prisonnier de guerre, de maîtres en maîtres, étoit passé jusqu'en Sicile. C'étoit un homme alerte, dispos, plein de feu, & dont le talent particulier, étoit d'imposer à la multitude, par des préstiges. Parmy ses camarades il se donnoit pour Magicien, & prétendoit, que de nuit, par des songes, & durant le jour, par des apparitions sensibles, il avoit un commerce réglé avec les Dieux. Pour mieux contrefaire l'homme inspiré, outre les agitations du corps, & les contorsions du visage, Eunus se servoit d'un artifice singulier, pour donner du poids à ses discours. Il préparoit une noix qu'il vuidoit, & qu'il perçoit aux deux extrêmités, & où il enfermoit du souffre, & des étouppes enflammées, Ainsi à chacune de ses paroles, on voyoit du feu sortir d'entre ses lévres. Par ces singeries, Eunus se fit de la vogue, augmenta son pécule, & fut consulté comme un Oracle. Il disoit à tous la bonne avanture, annonçoit aux uns la liberté, aux autres du soulagement dans leurs peines, & on luy tenoit compte de ces pronostics hasardés. Pour soy, il ne se promettoit rien moins qu'une Couronne, & publioit sans cesse, qu'il deviendroit Roy. Antigéne son maître, prenoit plaisir à l'entendre discourir sur sa Royauté future, & lorsqu'il donnoit des repas, il le faisoit entrer dans la salle du festin, pour servir de divertissement à la compagnie. On l'interrogeoit sur les traitemens qu'il feroit un jour à chacun des convives, lorsqu'il

zième volume, page 280. note *a*.

feroit en poffeffion du Thrône. Sur fes réponfes différentes, les uns luy infultoient comme à un fou, les autres luy envoyoient des mets, qu'on avoit fervis, & luy demandoient fa protection pour les temps à venir. La plaifanterie eut fon effet dans la fuite, & lorfqu'il fut à la tête d'une armée, il fçut venger les infultes des uns, & reconnoître la gracieufeté des autres. Voicy l'occafion qui donna lieu à l'accompliffement des prophéties prétenduës de l'Efclave Syrien.

De Rome l'an 621.
Confuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.

A parler en général, tous les Siciliens éxerçoient une efpéce de tyrannie fur leurs Efclaves; mais un certain Bourgeois, nommé Damophile, s'étoit rendu dans l'Ifle encore plus odieux que les autres, par fes cruautés contre le grand nombre de malheureux, qui cultivoient fes terres. La demeure ordinaire de Damophile étoit [a] Enna, ville fituée au centre de la Sicile. C'étoit un homme fans naiffance, & fans lettres, mais dont les richeffes furpaffoient celles des plus grands Seigneurs du païs. On le voyoit également attentif à faire valoir les immenfes fonds de terre qu'il poffédoit, & à joüir dans les délices, des grands biens qu'il recueilloit. Sa maifon étoit un Palais orné des meubles les plus précieux, des plus riches tapis, & des vafes les plus magnifiques. Pour luy, il ne paroiffoit en public, que monté fur un char, & environné d'une troupe de Parafites, & de jeunes Efclaves, qui fervoient à fon luxe, & à fes

Idem Diod. in excerptis apud Valef.

a Enna felon l'opinion commune, étoit autrefois placée dans cet endroit de la Sicile, où eft préfentement *Caftra-janni*. Confultés le fixième volume, page 407. note *a*.

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.

plaisirs. De ce grand nombre de gens liés à son service, il n'avoit de considération que pour ceux-cy. Tout le reste étoit inhumainement traité. Ceux qu'il occupoit à la campagne étoient, sans distinction, marqués d'un fer chaud au visage, rigoureusement enfermés en des prisons durant la nuit, conduits dès le matin au travail, pour y essuyer toute la chaleur du jour, mal nourris d'ailleurs, & mal vêtus. D'une autre part Megallis l'épouse de Damophile étoit une grande œconome, naturellement querelleuse, & cruelle. Comme elle veilloit sur les Esclaves de son sexe, elle en éxigeoit la tâche avec une rigueur insoûtenable, & pour un rien elle les faisoit déchirer à grands coups de foüet. Cette femme revêche n'avoit eu de son mari qu'une fille, pour lors encore jeune; mais d'un âge à pouvoir sentir la misére des affligés, & d'une bonté de naturel, à y compatir. Elle seule étoit le secours des malheureux Esclaves, adoucissoit leurs peines, calmoit les fureurs de sa mere, & fournissoit, autant qu'elle pouvoit, aux besoins des plus nécessiteux. C'est dommage que l'Histoire nous ait dérobé le nom d'une fille si vertueuse.

L'iniquité & la barbarie de Damophile & de Megallis dans leur domestique, allérent à un tel excês, qu'il ne fut plus possible de les supporter. Les femmes Esclaves communiquérent leurs mécontentements à leurs maris, & ceux-ci complottérent ensemble, de faire périr les Auteurs de leur misére. Cependant, pour s'assurer du succés, ils allérent au logis d'Antigéne consulter Eunus,

l'Oracle

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUTILIUS.

l'Oracle du païs. Le Syrien qui présentit le dessein des Esclaves de Damophile, prit un ton de Prophéte, & leur annonça, que ce qu'ils avoient en tête étoit agréable aux Dieux, qu'il réussiroit, pourvû qu'ils n'en différassent pas l'exécution, & s'offrit lui-même à conduire l'entreprise. On assembla donc, en hâte, jusqu'à quatre cents Esclaves, dans les seules terres de Damophile. On les arme de fourches, de faux, & d'autres instruments rustiques, & l'on marche droit à Enna, pour y suprendre le Bourgeois, dans sa superbe maison. Eunus à la tête de sa troupe prit les airs d'un Général d'armée, entretint ses soldats dans la pensée, qu'ils alloient faire une conquête signalée, & les amusa par ses prestiges ordinaires. On entre dans Enna, qui ne s'attendoit à rien moins. La ville, pour prélude, fut mise au pillage. Les habitants furent massacrés, les femmes déshonorées, & les enfants à la mamelle jettés par terre, & foulés aux pieds. Tout ce qu'il y avoit d'Esclaves dans la ville, vint se joindre à ceux de la campagne, & grossir le nombre des révoltés. Damophile & sa femme ne se trouvérent point alors en leur logis. Ils étoient allés, avec leur fille, prendre l'air dans un jardin, proche de la ville. Eunus fit un détachement pour les enlever de ce lieu de plaisir, & ordonna qu'on les amenât en sa présence, pieds & poings liés. L'ordre fut barbarement exécuté. On ne peut dire quels outrages ces brutaux firent au mari, & à la femme. Pour la fille, ils la traitérent avec tout le respect, & toute la considération dûs à sa vertu, & à la re-

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. Popillius Lænas, & P. Rutilius.

connoiſſance. Tant il eſt vrai que la bonté, & que la compaſſion pour les miſérables, trouve à la fin ſa récompenſe, même parmi des furieux!

Cependant Eunus victorieux dans Enna, & maître de la ville, commença par y établir une eſpéce de police, & une forme pour les jugements. Il aſſembla les Eſclaves, dont il étoit le Conducteur, dans le Théatre public, y fit conduire Damophile & Mégallis, & commença leur procès dans les régles. D'entre les Eſclaves, les uns ſe portérent pour accuſateurs, les autres pour témoins, & la multitude pour juge. Eunus préſida à l'aſſemblée. On permit à l'accuſé de parler pour ſa défenſe, & ſon état fut plus éloquent que ſes paroles. Il tâcha d'exciter de la compaſſion, par le contraſte de la ſplendeur où il s'étoit vû, & du renverſement de fortune, où on l'avoit réduit. Déja pluſieurs de ceux, ou dont le cœur étoit moins dur, ou qui avoient moins ſouffert de ſes mauvais traitemens, commençoient à s'attendrir. Pouvoit-on préſumer, que dans une aſſemblée tumultuaire, on pût garder toutes les formes des procédures réguliéres, & qu'on pût même en venir juſqu'aux ſuffrages? Deux Eſclaves Hermias & Zeuxis, plus mécontents de leur maître que les autres, & en même tems plus audacieux, s'approchérent des Suppliants. Après les avoir chargés de mille injures, l'un perça le mari d'un dard, l'autre déchargea ſur ſa tête un grand coup de hache. La femme fut réſervée à un autre genre de ſupplice. Ainſi périt un malheureux, dont la mort eût été plus touchante, s'il ne ſe la fût pas attirée par ſa

conduite. Pour la fille, on la garda avec toute la décence, qui convenoit à une personne sagement élevée. Ensuite, du consentement unanime de la Confédération, on la fit conduire avec une escorte à [a] Catane, où elle avoit des parents.

Eunus n'étoit pas content de la précipitation d'Hermias & de Zeuxis, à devancer ses ordres, pour donner la mort à Damophile. Il comprit qu'il lui étoit nécessaire de se faire déclarer Roy, avant que de prétendre à une authorité parfaite sur des indociles. Il redoubla ses prestiges, il contrefit l'homme inspiré, il assura que [b] la Déesse

a Catane, présentement ensevelie sous ses ruines, étoit autrefois une des plus riches & des plus puissantes villes de Sicile. Nous en avons parlé dans le sixiême volume, page 353. note *b*.

b On ne devine pas aisément quelle sorte de Divinité, les Orientaux reconnoissoient, dans la Déesse de Syrie. C'est ainsi qu'ils la nommérent par excellence, pour la distinguer des autres Divinités subalternes de la nation. Est-ce, à Junon, ou à Venus, ou à Minerve, ou à la Lune, ou à Isis, que les Syriens avoient en vuë de rendre leurs hommages? C'est un problême que Lilio Giraldi, Selden, Bochart, & Vossius ont essayé de résoudre. Mais ils n'ont rapporté de leurs recherches, qu'un vain amas de passages, qui répandent de nouvelles ténébres sur le principal objet. Pour épargner donc au Lecteur l'ennui de ces sortes de discussions; le mieux est de saisir l'idée, que Lucien nous présente, dans le Traité, qu'il a composé sur le même sujet. Il dit avoir appris d'une personne digne de foy, que la Déesse de Syrie n'étoit point différente de la mere des Dieux, adorée par les Grecs & les Romains, sous le nom de Rheà, ou de Cybéle. L'une & l'autre avoient les mêmes symboles, & les mêmes convenances. L'Autheur que nous venons de nommer n'avance rien sur ce point, dont il ne se soit convaincu par ses propres yeux. Lui-même, il avoit visité le superbe Temple consacré à la Divinité Syrienne, dans la ville d'Hiérapolis, une des principales de la Syrie. Il y remarqua surtout le simulachre de la Déesse. Cette statuë étoit posée sur un char attelé de deux Lions. Elle tenoit à la main un *tympanum*, espéce de tambour, & sa tête étoit surmontée de tours. C'est sous cette même image que l'Antiqué Payenne a montré la Cy-

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.

de Syrie lui annonçoit, qu'il devoit être couronné. Enfin par la brigue, & par ses discours, il obtint d'être proclamé Roy. Ce n'est pas qu'il eût plus d'expérience dans la guerre, plus de valeur, ou plus de qualités Royales, que ses camarades. Il ne les surpassoit qu'en babil, & qu'en artifices. On dit seulement que son nom parut d'un heureux augure à sa troupe. Eunus, chez les Grecs, & dans la langue du païs, vouloit dire un homme *d'un bon esprit, & d'un bon cœur.* Que falloit-il

béle de la Gréce & de Rome. Les monuments les plus authentiques forment sur ce point une preuve décisive en faveur de Lucien. Sur le revers d'une Médaille, qui porte l'empreinte & le nom de l'Empereur Philippe, on voit une femme couronnnée de tours, assise sur un Lion, & tenant d'une main une sorte de sceptre, symbole de sa puissance. Voilà justement la figure & l'attitude que le Paganisme donnoit à Cybéle. Il seroit aisé de s'y méprendre, si l'inscription Grecque ΘΕΑC CΥΡΙΑC ΙΕΡΟΠΟΛΙΤΩΝ, ne nous apprenoit, que cette Médaille frappée à *HIERAPOLIS, représente la Déesse de Syrie, à qui cette ville rendoit un culte particulier. Enfin, on ne peut méconnoître Cybéle dans la peinture, que Lucien fait des ministres dévoüés au service de la Divinité tutelaire des Syriens. On y retrouve les Prêtres efféminés de la Mere des Dieux, mêmes mystéres d'abomination, mêmes cérémonies; enfin, un autre Atys dans la personne d'un jeune insensé, qui attente sur lui-même, & dont la Syrie consacra les fureurs. Pour éviter les redites, nous renvoyons au Traité historique de Lucien sur la Déesse de Syrie, & aux remarques que nous avons faites dans le neuviême volume de cette histoire, sur le culte de Cybéle, & sur le ministére des Galles, & des Archigalles. En supposant donc, comme nous l'avons prouvé, que les deux prétenduës Divinités ne différoient que de nom, on peut les prendre indifféremment l'une pour l'autre. Ainsi nous dirons de la Déesse de Syrie, ce que nous avons dit de Cybéle, qu'elle est la Mére des Dieux, & que sous ce titre, la Théologie Payenne figuroit la Nature, comme la mere commune de tous les Etres. Selon cette explication, on retouvera dans l'une & l'autre Divinité, des rapports de ressemblance, avec Junon, Cérès, Proserpine, Isis, &c. dont les divers attributs se réünissent dans la nature, ou dans la totalité des parties de l'Univers.

* Voyés la quatriéme planche des médailles.

davantage à des Fanatiques, qui cherchoient un Chef? Ils choisirent, sans autre considération, celui qui avoit été le premier autheur de leur révolte, & de leur entreprise. Le premier ordre que donna le nouveau Roy fut cruel; mais il parut nécessaire à son Conseil. Tous les habitans d'Enna n'avoient pas été mis à mort, dans la premiére irruption des Esclaves. On les produisit au Théatre. Là, il fut jugé, que quelque apparence que donnassent ces malheureux d'embrasser le même parti, il n'y auroit jamais de parfait accord entre des gens nés libres, & des hommes tirés de l'esclavage. On les condamna tous à la mort, & sur le champ l'Arrêt fut exécuté. Eunus ne fit grace qu'à ceux, qui autrefois invités aux repas d'Antigéne, son ancien maître, lui avoient fait part des morceaux servis sur la table. Reconnoissance digne d'un Roy de sa sorte.

Le jugement de Mégallis avoit été differé. On la fit comparoître, aux huées de l'Assemblée. Le Roy la jugea en personne, & par un trait d'équité, qui fut applaudi, il prononça, qu'elle seroit livrée aux mains des femmes Esclaves, qu'elle avoit si impitoyablement maltraitées. On peut juger de la cruauté de ces Mégéres, par celle de leurs maris. Elles n'épargnérent à leur maîtresse aucun des supplices qu'elles purent imaginer, ingénieuses à lui prolonger la vie, pour la faire souffrir plus long-tems. Enfin, lassées de la tourmenter, elles la jettérent d'une hauteur dans un précipice, où elle finit ses jours. Exemple mémorable d'une juste punition, si elle avoit été faite dans les ré-

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUTILIUS.

gles ! Le Roy ne descendit du Tribunal, que pour aller donner la mort à Antigêne & à Pithon, qui successivement avoient été ses maîtres. Après quoi, il s'assit sur un Trône, prit le bandeau Royal, & les autres ornements de la souveraineté, changea de nom, & se fit appeller *Antiochus*. Enfin il donna le titre de Reine à sa femme, Esclave & Syrienne comme lui. Il ne songea plus alors, qu'à établir une forme de gouvernement parmi ses sujets. Des Esclaves Asiatiques, de quelque Nation qu'ils fussent, il forma des Compagnies favorites pour sa garde, & les appella *ses Syriens*. Il choisit pour son Conseil, des hommes qu'il crut prudents, habiles aux affaires, & souples à ses volontés. Il confia la conduite de ses troupes à un Achéen d'origine, vieux soldat avant son Esclavage, & capable par sa valeur & par son expérience, de commander en chef une autre armée, que de soldats tumultuairement rassemblés.

Un si bel ordre attira de toutes parts de nouveaux Esclaves dans Enna. Ils arrivoient par bandes de tous les coins de l'Isle. En moins de trois jours, il en vint plus de six mille, qu'on arma comme on pût, d'épées, de broches, & de javelots. Quelques autres sortis de la camagne apportérent des scies, des coignées, & des perches durcies au feu. D'abord on n'eut égard qu'au nombre. Lorsqu'il parut assés considérable, pour oser paroître en campagne, Eunus ordonna des expéditions militaires. On se répandit dans les plaines, on pilla les granges, on brûla des bourgades, on surprit des villes, & on les saccagea.

Tout étoit en désordre au centre de la Sicile, & l'on craignoit une irruption de ces brigands, aux environs des villes maritimes. En tous lieux, la crainte redoubloit les précautions; & les Peuples désolés venoient implorer le secours du Préteur Romain, qui veilloit sur toute l'Isle.

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILIUS LÆNAS, & P. RUTILIUS.
Florus l. 3. c. 19.

Ce fut en l'année six cents quinze de Rome, que ce tumulte commença. Manilius commandoit alors en Sicile, & n'avoit sous ses ordres qu'une seule Légion, selon l'ordinaire des Préteurs, lorsqu'ils résidoient dans une Province tranquille. La Légion Romaine ne fut pas assés forte, pour réprimer l'audace des mutins. Publius Manilius, en six cents seize, fut battu, & son camp fut pillé. En six cents dix-sept, le même malheur arriva au Préteur Publius Cornelius Lentulus. Cependant la République ne fut pas en état, en six cents dix-huit, d'embarquer d'assés gros corps de troupes, pour réduire Eunus. Le Préteur Caïus Calpurnius Pison ne l'attaqua qu'avec désavantage. Ainsi le nouveau Roy, vainqueur de trois Préteurs Romains, menaçoit l'Isle entiére, & la révolte n'étoit plus un jeu. Les forces de l'ennemi augmentoient tous les jours, & l'on voyoit des Légionnaires fuir devant un ramas de bandits, & d'Esclaves, & faire trembler leurs maîtres.

La terreur fut toute autre encore, lorsqu'Eunus eut reçu un renfort considérable. Un certain Cléon, né au fond de la Cilicie, & après bien des révolutions conduit en Sicile pour y vivre dans l'Esclavage, se fit l'imitateur d'Eunus. Dès sa jeunesse, Cléon avoit exercé le métier de vo-

Diod. Sicul. in excerpt. apud Vales.

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.

leur, & depuis qu'il étoit Esclave, ses maîtres l'avoient toujours occupé à conduire des troupeaux. Il fut Pâtre, sans cesser d'être brigand. La facilité qu'il eut de s'associer, à la campagne, bien des gens de sa sorte, le rendit formidable dans son canton. En effet, ces Bergers s'étoient endurci le corps à la fatigue. Le grand nombre de chiens, qu'ils menoient avec eux, jusques dans les combats, les rendoit une sorte de Milice bien terrible. La nouvelle qu'apprit Cléon des succès d'Eunus, l'enhardit à tenter des expéditions semblables. Avec un corps de Pâtres & de Laboureurs rassemblés, il osa attenter sur la ville [a] d'Agrigente, la pilla, & en ravagea le territoire. C'étoit un surcroît de malheur pour la Sicile; mais ceux qui la gouvernoient espérérent, que les deux factions se nuiroient l'une à l'autre, & qu'elles iroient jusqu'à s'entre-détruire. L'affaire tourna autrement. L'usurpateur d'Enna se prétendit Roy de tous les Esclaves du païs, & envoya sommer Cléon, de lui amener toutes les troupes, qu'il avoit rassemblées. Un mot suffit pour ranger Cléon sous l'obéissance d'Eunus, avec plus de soumission, qu'on n'en eût eu pour un Roy légitime. Le Cilicien conduisit à Enna les cinq mille hommes, qu'il avoit rassemblés en deux mois.

Idem in Eclogis.

Ce fut dans ces circonstances, vers l'année de Rome six cents dix-neuf, que le Préteur L. Plautius Hypsæus aborda en Sicile, pour la gouverner. A son arrivée, il trouva qu'on étoit mal

a Agrigente, autrefois ville maritime des plus opulentes de la Sicile, est aujourd'hui connuë sous le nom de *Gergenti*. Nous en avons parlé dans le sixiéme volume, page 172. note *a*.

De Rome l'an 621.
Consuls. P. Popillius Lænas, & P. Rutilius.

informé à Rome de l'état d'une Province, qui devoit être si chére à la République. Soixante & dix mille Esclaves y étoient sous les armes à la solde d'Eunus, sans compter les autres attroupements, qui se faisoient en divers lieux. Enfin, on comptoit dans toute l'Isle environ deux cents mille Esclaves, fugitifs & armés. De son côté Hypsæus n'avoit guére à sa suite que huit mille, tant Romains, que Latins; forces peu considérables, pour tenir contre un si grand nombre d'ennemis. Aussi dès qu'il parut dans la plaine, sa petite armée fut vaincuë, & mise en déroute. Son camp même abandonné, fut laissé au pillage, & l'ennemi resta maître de la campagne. On ne peut exprimer le dégât que firent ces voleurs, dans un païs si riche, & si fertile, & le nombre des villes dont ils s'emparérent. Ce fut dans cette expédition qu'ils conquirent [a] Taurominium, place forte, & située sur une hauteur escarpée. Ils en firent leur place d'armes, leur magazin, & un lieu de refuge.

Rome enfin ouvrit les yeux, & comprit qu'il étoit temps d'arrêter un mal, qui n'étoit devenu sérieux, que par la négligence de la République. Dès le commencement de l'année six cents dix-neuf, lorsque le second Africain fut choisi Consul, & nommé pour donner le dernier coup à Numance, son Collégue C. Fulvius fut destiné à passer en Sicile, & à détruire une conspira-

[a] Tauroméne, ville ancienne, bâtie sur le panchant du mont *Taurus* en Sicile, se nomme présentement *Taormina*. Voyez le sixiême volume, page 353. note *a*.

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUTILIUS.

Diod. in excerpt.

tion, qu'on commençoit à redouter. Déja dans toutes les contrées de l'Italie, & du Levant, l'exemple des Esclaves de Sicile étoit devenu contagieux. Jusques dans la ville de Rome, cent cinquante de ces malheureux avoient été punis de mort, pour des complots séditieux. A [a] Sinuesse, on en avoit fait périr environ quatre mille. Quatre cents cinquante avoient été mis en croix à [b] Minturne. Mille de ceux qui travailloient aux mines, proche d'Athênes, venoient d'être condamnés au dernier supplice. Des Esclaves atroupés avoient fait un ravage épouvantable en Macédoine. [c] L'Isle de Délos avoit été purgée d'une troupe de ces scélérats, par la diligence de leurs maîtres. Après tout, la Sicile étoit la source du mal. Ce fut-là, que Fulvius passa avec son armée Consulaire. Nous n'avons point appris de l'histoire, si ce Consul remporta des avantages sur les rebelles. Il paroît qu'il se contenta de disposer les esprits des Insulaires, à sauver leurs biens par les armes, de pourvoir les villes d'hommes & de munitions, enfin de disposer tout, pour faciliter la victoire à ses successeurs.

a L'ancienne ville de Sinuesse, étoit autrefois située dans le païs des Aurunces, Peuples du Latium. Leur territoire comprenoit la partie de la terre de Labour, qui s'étend depuis Terracine, jusqu'au delà du *Garigliano*. Nous avons fait connoître cette ville dans le cinquiême volume. Il n'en reste plus aucuns vestiges.

b Minturne étoit située dans le Latium, un peu au-dessus du *Garigliano*. A peine en reste-t'il quelques débris. Voyez le quatriême volume, page 463. note *a*.

a Délos, aujourd'hui *Sdili*, est une des Isles de l'Archipel. Elle fut autrefois célébre par la naissance fabuleuse, & par l'Oracle d'Apollon. Consultés les volumes précédents.

En effet, en ſix cents vingt, le ſort fit tomber la Sicile au Conſul [a] Lucius Calpurnius Piſo. Il y trouva les Légions Romaines peu diſciplinées. Son humeur & ſa conduite perſonnelle le portoient à la réforme. Ce fut lui, qui le premier de ſa maiſon porta le nom de *Frugi*, c'eſt-à-dire, d'*homme abſtinent & frugal*, & qui le tranſmit à ſa branche. Il contint donc ſes ſoldats dans le devoir, par la rigueur des châtiments. Le commandant d'un corps de ſa Cavalerie, nommé C. Titius, ſe laiſſa un jour envelopper par un détachement d'Eſclaves. Pour ſauver ſa vie, l'Officier Romain mit les armes bas, avec ſa troupe, & revint au camp. Le Conſul jugea l'action indigne, & punit ces lâches par les plus ſenſibles opprobres. Il les condamna à paſſer les jours entiers ſous les armes, ſans ceinturon, en ſimple tunique, & nuds pieds. Pour Titius lui-même, il lui interdit les feſtins pu-

De Rome l'an 621.
Conſuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.

Front. Strat. l. 4. c. 1. & Val. Max. l. 2. c. 7.

[a] Ce Lucius Calpurnius Piſon, eſt différent d'un autre Lucius, qui portoit le même nom. Celui-ci fut Conſul l'an de Rome 614. Le premier dont il s'agit ici, avoit gouverné la Sicile en qualité de Préteur, pendant le cours de la même année. C'eſt à lui qu'on attribuë la fameuſe Loy *de repetundis*, contre l'avarice des Magiſtrats coupables de péculat. La diſette ſe fit ſentir dans la ville de Rome, tandis qu'il exerçoit la Préture. Pour y ramener l'abondance, le Sénat eut recours à Piſon. On le chargea de faire ample proviſion de bled dans toute l'étenduë de ſon département. Il s'acquitta de ſa commiſſion avec un eſprit de déſintéreſſement, qui lui avoit déja mérité le glorieux ſurnom de *Frugi*, c'eſt-à-dire, d'*homme de bien*. Des ſommes qui lui furent comptées pour l'achat des denrées, qui devoient être tranſportées à Rome, il en remit une partie conſidérable au Tréſor public. Cependant, par une ſage œconomie, il avoit ſçû ménager les deniers de la République, & pourvoir ſuffiſamment aux beſoins du Peuple Romain. C'eſt Cicéron qui nous a tranſmis ce fait dans ſon troiſième plaidoyé contre Verrés.

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.

blics, & l'usage du bain. Ses Cavaliers furent démontés, & mis au rang de ces enfants perdus, dont toute la fonction étoit de lancer des pierres avec la fronde, avant le combat. Dès que Piso fut le maître de ses soldats, il les mena rapidement à la victoire. Les Syriens (car c'étoit ainsi qu'on appelloit communément les Sujets du Roy d'Enna) haïssoient [a] Messane, plus que les autres villes de la contrée. Nul Esclave ni de la ville, ni des environs n'étoit venu grossir l'armée des rebelles. Les Messaniens avoient toujours traité avec douceur ces infortunés Domestiques, & la fidelité de ceux-ci, avoit répondu aux bons traitemens de leurs maîtres. Eunus, suivi de toutes ses troupes, vint donc investir une place si peu favorable à ses desseins. Déja la circonvallation en étoit formée, & les attaques alloient commencer, lorsque Pison survint avec ses Légions, & menant à ses côtés son fils, jeune Romain d'une grande espérance. Eunus ne refusa pas le combat, & se promit de vaincre le Consul, comme il avoit vaincu quatre Préteurs, l'un aprês l'autre. Il éprouva la différence entre des troupes Romaines, lorsqu'elles sont obéissantes, & conduites par un Général habile, & celles qu'il avoit vaincuës. Pour la premiére fois, l'effroyable armée des Esclaves fut mise en déroute, par des troupes beaucoup moins nombreuses, & le siége de Messane fut levé. Six mille Syriens restérent sur la place, & les prison-

[a] Voyez ce que nous avons dit de Messane, une des principales villes de Sicile, dans le sixiême volume, pages 79. 80. 81. 166. & 167. Elle est aujourd'ui connuë sous le nom de Messine.

niers de guerre furent tous traités en ſcélérats. On les fit mourir en croix.

De Rome l'an 621.
Conſuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & R. RUPILIUS.

Comme le Général n'avoit pas épargné les châtiments dans ſon camp, il répandit libéralement les récompenſes, après la victoire. Les prix de la valeur furent diſtribués avec appareil. Ce fut alors que Piſon ſignala cette abſtinence, & ce déſintéreſſement, qui lui avoient fait donner le ſurnom de *Frugi*. Son fils s'étoit diſtingué dans le combat, & tous convenoient, que nul n'avoit mieux mérité que lui, d'avoir part à la diſtribution honorable, qu'on alloit faire. Son pere lui-même l'en jugeoit digne; mais je ne ſçai quel ſcrupule l'arrêta. Il ne crut pas conforme à la probité rigide, dont il faiſoit profeſſion, que le bien de la République paſsât au fils, par les mains de ſon pere. Cependant il avoit mérité, ce fils, une couronne d'or, de trois livres peſant, & il n'étoit pas juſte de l'en fruſtrer. Le Conſul trouva un tempérament. Sans délivrer à ſon fils le prix, aux frais du Public, il ſe contenta de lui en donner le titre, & de lui en déférer tout l'honneur. Mais afin qu'il n'y perdît rien, il lui adjugea, ſur ſon propre bien, en augmentation d'héritage, la valeur de la couronne, qu'il avoit méritée. C'eſt ainſi que, dans la décadence même de la vertu Romaine, il ſe trouvoit encore des ames formées ſur le modéle des premiers ſiécles de la République. Piſon avoit vaincu les rebelles de Sicile; mais il ne leur avoit pas porté le dernier coup. Cet honneur étoit réſervé à P. Rupilius, qui fut choiſi Conſul, en l'année ſix cents vingt & un.

Val. Max. l. 4. c. 3. & Cic. pro Fonteio.

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.
Cic.Verr.6.

Les Troubles, que la Loy de Tib. Gracchus avoit excités duroient encore, lorsque Rupilius préparoit tout pour l'expédition de Sicile, où le sort l'avoit destiné. Dans l'agitation des esprits, les Livres Sibyllins furent consultés, & l'on y trouva, qu'il falloit avoir recours au plus ancien Temple de Cérès, qui fut au monde. Il y en avoit un à Rome d'une grande magnificence, mais la superstition Romaine ne fut pas contente, qu'elle n'eût porté ses vœux jusqu'au lieu même, où l'on voyoit encore la grotte, d'où le Dieu des Enfers, disoit-on, étoit sorti. Enfin toute la ville d'Enna, & ces charmantes plaines des environs étoient consacrées à Cérés, & à *Libera*, ou autrement Proserpine. Par malheur, cette ancienne Cité, dont on faisoit remonter l'origine jusqu'aux temps fabuleux, étoit au pouvoir d'Eunus, & la Capitale d'un Peuple de révoltés. Cependant le Sénat n'ordonna rien plus expressément au Consul, que de se faire une route par le fer, jusques dans la ville d'Enna, pour y présenter à Cérés l'offrande de la République. Rupilius mit à la voile, vint débarquer à Messane, & prit le commandement de l'armée des mains de Pison.

Val.Max.l.2. c.7.

Le premier soin du nouveau Général, fut de suivre en tout la conduite de son Prédécesseur. Rupilius, à l'exemple de Pison, commença par des traits de sévérité, pour maintenir ses Légions dans la discipline. Il apprit que Q. Fabius son gendre, avoit lâchement rendu aux ennemis la ville de Taurominium. Sans égard à l'alliance qui l'unissoit à ce noble Romain, il le chassa

de Sicile, & le renvoya à Rome. Sous un Général, qui n'avoit pas craint de flétrir un de ses proches, officiers, soldats, tout fut dans le devoir, & les Légions déja disciplinées, n'aspirérent qu'à finir la guerre, dans une seule campagne. La prise d'Enna étoit le principal objet de Rupilius; mais comment y pénétrer, tandis que Taurominium fournissoit sans cesse des hommes & des munitions aux Ennates?

De Rome l'an 621. Consuls. P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUTILIUS.

Le prétendu Roy Syrien, avoit mis de fortes garnisons en bien des Places. Les enlever en détail, c'étoit prolonger la guerre, & affoiblir seulement l'ennemi, sans l'écraser. Rupilius préféra la voye la plus courte & la plus hazardeuse, à la plus longue, & la plus facile. Il commença par le siége de Taurominium, pour finir par la conquête d'Enna. La premiére de ces deux Places étoit maritime, & perchée, comme un nid d'oiseau, sur une haute montagne. De toutes parts elle parut d'un difficile accès. Ce fut donc par famine, que le Consul résolut de la soûmettre. Comme son Port, tourné vers l'Orient de l'Isle, pouvoit être sans cesse ravitaillé par des barques de transport, il fut nécessaire d'employer la flotte Romaine, pour l'investir du côté de la mer. Par terre, Rupilius fit environner la montagne d'une ample circonvallation, & rendit la ville inaccessible. La garnison étoit nombreuse, elle eut bientôt consumé les magazins de vivres, tout abondants qu'ils étoient. Ainsi la disette, jointe à l'obstination, fit naître bien des évenemens tragiques, parmi des Esclaves brutaux, & mal élevés. Les assiégés assassinoient

Diod. Sicul. in Eclogis.

De Rome l'an 621.
Conſuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.

juſqu'à leurs amis, pour les dévorer enſuite. La fureur étoit univerſelle, & comme on n'avoit point de pardon à attendre, on perſiſtoit à ſe défendre, moins par valeur, que par déſeſpoir. Le Gouverneur de la Ville, nommé Comanus, Eſclave de quelque réputation, & frere de ce Cléon, qui tenoit le ſecond rang dans le nouveau Royaume, fit des efforts pour s'eſquiver de la Place. Surpris par les ſentinelles, il y reſta, malgré luy, dans une étroite priſon. Enfin la Ville fut venduë aux Romains, par un traître Syrien, nommé Sérapion. Pouvoit-on attendre autre choſe d'une Ville gardée par des hommes ſans honneur? Alors le Gouverneur, & ſa garniſon furent condamnés au dernier ſupplice. On les précipita tous du haut d'un rocher.

Enna reſtoit à prendre. Pour ſatisfaire aux volontés du Sénat, & par ſa propre inclination, le Conſul y conduiſit ſon armée. Prendre les villes par le défaut de vivres, plûtôt que par aſſaut, & à force de machines, c'étoit une mode, que le ſecond Africain avoit introduite devant Numance. Rupilius l'employa encore icy. Le Roy prétendu, ſa Cour, Cléon, & l'élite de leurs troupes, s'y étoient enfermés. Un ſi grand Peuple d'Eſclaves y eut bientôt conſumé les proviſions. Les Aſſiégés tentérent donc des ſorties, pour ſe faire jour à travers les ennemis, & pour rompre leur enceinte. Il faut avoüer que les Syriens ſe battirent en déſeſpérés. Cléon luy-même, tout couvert de ſang & de playes, tomba vivant entre les mains du Conſul; mais il ne ſurvêcut pas long-

long-temps à ſa captivité. Bientôt après il mourut de ſes bleſſures, & ſon corps empalé, fut expoſé aux yeux des Aſſiégés, pour redoubler leur fraïeur.

De Rome l'an 621.
Conſuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.

Parmi tant d'Eſclaves naturellement perfides, il n'étoit guére poſſible qu'Enna eût un autre ſort que Taurominium. Ces malheureux vendirent la ville aux Romains. La ſituation de la Place, par elle-même, étoit avantageuſe. Dans un païs enchanté, elle s'étendoit ſur une hauteur, qui pourtant étoit arroſée par pluſieurs fontaines de la plus belle eau du monde. Les nouvelles fortifications dont Eunus n'avoit point ceſſé de la munir, depuis ſix ans, la rendoient comme imprenable. Les Romains y furent introduits, par des lâches, à qui la trahiſon ne coûtoit rien, pour ſauver leurs jours. Aux approches de l'ennemi déja maître des murs, Eunus ſoutint juſqu'à la fin le perſonnage de Roy. Suivi de ſa garde, d'environ ſix cens hommes, il ſe fit un chemin à travers les Romains, ſe réfugia dans un endroit eſcarpé de l'Iſle, & ſe prépara à vendre chérement ſa vie. Cependant les Légionnaires font dans Enna un maſſacre épouvantable. Le ſang coule dans les ruës par ruiſſeaux. On prétend qu'à la priſe de Taurominium, & d'Enna, il périt plus de vingt mille de ces révoltés. Le Conſul, qui ſe vit en pleine poſſeſſion d'Enna, ne tarda pas à rendre ſes hommages[a], au nom de la Ré-

[a] Sur le rapport que firent les Decem-virs au Sénat, après avoir conſulté les livres Sibylins, quelques-uns d'entre eux furent en-

De Rome l'an 621.
Consuls.
P.POPILLIUS LÆNAS, & P.RUPILIUS.

publique, à la Déesse qu'on y adoroit. Les Barbares qui s'étoient emparés de la Ville, avoient épargné son Sanctuaire, & l'ancienne statuë de Cerés, s'y trouva aussi entiére, qu'autrefois. Le soin de la Religion toucha particuliérement le cœur de Rupilius. Avant son départ, il visita le païs, rétablit les Autels érigés autrefois dans les campagnes, en l'honneur de [a] *Jupiter Ethnéen*, que les rebelles avoient abbattus. Il les fit enfermer dans une enceinte de murailles, avec défense pour tout autre d'y entrer, que pour les familles, qui avoient un ancien droit d'y venir faire des sacrifices.

A l'égard d'Eunus, il ne demeura pas longtemps tranquille au lieu de sa retraite. Bientôt il y fut enveloppé par les troupes Consulaires. Ce fut au fort du danger, que l'imposteur se démasqua. Il fit voir, que dans ce cœur servile il y avoit eu plus d'ostentation, que de véritable grandeur d'ame. Les soldats de sa garde eurent le courage de se faire tuer mutuellement, les uns par la main des autres. Pour leur Roy, d'abord il se cacha dans des creux de rochers, & changea plusieurs fois d'azile. Enfin tiré par force d'un antre, où il s'étoit refugié avec quatre de ses domestiques, il fut livré vivant entre les mains du Con-

voyés à Enna. Arrivés dans cette ville, ils portérent les vœux & les offrandes de la République au Temple, que les Ennates avoient consacré à Cérès, Divinité tutelaire de la contrée, pour les raisons que nous avons détaillées dans le sixiéme volume, pages 407. & 408. note *a*.

a Le nom Topique d'*Ethnéen*, fut emprunté d'un Temple fameux, que les Peuples circonvoisins avoient érigé à Jupiter sur le Mont Ethna.

ſul. Rupilius le réſerva, non pas pour ſervir d'ornement à ſon triomphe ; mais pour montrer à Rome un Chef ſi redouté, & ſi peu redoutable. Ce qui marqua le caractére d'un ſi pitoyable Roy, c'eſt qu'il ne retint auprès de luy, juſqu'à l'extrémité, que ſon cuiſinier, ſon boulanger, ſon baigneur, & une eſpéce de boufon, qui ſervoit à le divertir durant les repas. On chargea ces malheureux de chaînes, & on les envoya [a] à Murgantie, pour y être étroitement gardés, juſqu'au départ de l'armée Romaine. Eunus, dont le corps s'étoit amolli durant ſix ans par les délices, ne put ſoûtenir les rigueurs de la priſon. Il y mourut de maladie, mangé de vermine, & conſumé de chagrin. Digne fin d'un miſerable Eſclave, qui comme un Roy de théatre, joüa quelque temps un grand rôle, qui ſe termina par une mort tragique.

De Rome l'an 621.
Conſuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.

Cependant Rupilius reſta encore quelque temps en Sicile, avec le titre de Proconſul. A la tête des dix Commiſſaires, que Rome luy envoïa, il regla les affaires de la Province, furieuſement dérangées par les derniers troubles. Il y reprit les Villes encore occupées par les rebelles. Il rendit les Eſclaves fugitifs à leurs maîtres, & donna ordre à ceux-ci de redoubler le poids des chaînes, & de permettre moins de liberté à ces vagabonds. Enfin il dreſſa un Code [b] de Loix pour la

Cic. Varr. 2.

a Le ſurnom de Murgantie étoit autrefois commun à deux villes, l'une dont il s'agit icy, ſituée en Sicile, & l'autre dans le Samnium. On n'en retrouve plus aucune trace. Voyez le huitiême volume, page 73. note *a*.

b Par le nouveau Code il fut réglé, que les affaires civiles &

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUTILIUS.
Florus l. 3. c. 19.

Sicile, qui firent le bonheur des Peuples, & qui s'obſervérent toûjours, à la ſatisfaction publique. Toute l'Iſle fut tranquille, & il n'y reſta pas même une étincelle de guerre. Rupilius quitta alors une Province, d'où il ne remporta que de l'eſtime, & de l'affection. C'étoit encore une de ces ames nobles & déſintéreſſées, dignes des premiers temps. Dans ſes exploits, il ne cherchoit que la gloire d'avoir procuré le bien public, & d'autre récompenſe, que le témoignage qu'il ſe rendoit d'avoir ſervi la Patrie. Lorſqu'il fut de retour à Rome, il auroit obtenu le triomphe, s'il l'avoit demandé. L'importance de ſon expédition, & ſa conduite perſonnelle parloient en ſa faveur. Il refuſa de triompher, parce qu'il eut honte, dit-on, de faire inſcrire ſur les tables triomphales, *qu'il avoit vaincu des Eſclaves*. Cependant il ne put refuſer l'Ovation, & l'on peut croire que Rome le força de l'accepter, de peur qu'il ne parût, qu'un grand mérite avoit été deſtitué de toute récompenſe.

Il étoit du deſtin de Rome, que les guerres y naîtroient l'une de l'autre, ou qu'elles ſe ſuccéderoient les unes aux autres. Un preſſant intérêt attira en Aſie les armes de la République, Il

criminelles ſeroient jugées, conformément aux anciennes Loix de Sicile, ſi les parties intéreſſées étoient Citoyens d'une même ville. Pour les conteſtations qui naiſſoient entre des gens domiciliés en différents endroits de l'Iſle, par exemple entre un Bourgeois de Catane, & un habitant de Palerme, la connoiſſance en étoit réſervée au Préteur Romain. Cicéron, dans le ſecond plaidoyé contre Verrés, & ſon Commentateur Aſconius, font foy de cette pratique.

s'agissoit d'y défendre une nouvelle acquisition, & d'y soûtenir des droits bien fondés ; mais peu maintenus jusqu'alors, par la négligence du Sénat. Nous avons déja dit, que le dernier des Rois de Pergame, avoit laissé, en mourant, son Royaume entier aux Romains, par son testament. Attalus avoit frustré par là Aristonicus, son frere de pere, des prétentions qu'il pouvoit avoir à la Couronne de Pergame. Aussi Aristonicus, quoique fils d'Euménes, avoit des taches d'origine qui l'excluoient du Thrône. Fils d'une belle Esclave, nâtive d'Ephêse, & fille d'un joüeur d'instrumens, il ne pouvoit pas se vanter d'être né d'un mariage légitime. Sa mere n'étoit pas même de condition libre. Ainsi le Testament du Roy défunt, fait dans les formes juridiques, assuroit aux Romains une des plus belles portions de l'Asie, à prendre ce terme dans la signification étroite, qu'il avoit alors. Dans ce vaste continent que baignoit la Mer Egée, jusqu'au mont Taurus, bien avant dans les terres, on ne comptoit guére de Souveraineté a plus étenduë, & de contrée plus fertile, que

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.

a Dans sa naissance, l'Etat de Pergame ne comprenoit guéres que la ville même, & son territoire. Le Roy Attalus premier, sous la protection de Rome, commença d'en étendre les limites. Son fils Euménés second du nom, le plus fidéle Allié des Romains, dans les guerres d'Antiochus le Grand, profita des dépoüilles de ce Monarque, à qui la République, venoit de ravir les plus riches contrées de l'Asie mineure. En reconnoissance des services que Rome avoit reçus du Roy de Pergame, elle le mit en possession des deux Mysies, des deux Phrygies, de la Lydie, de la Lycaonie, en un mot de la plûpart des Provinces situées en delà du mont Taurus, sans compter quelques villes de Thrace, celles d'Ephése, de Trallis, & de Telmesse, autrefois du Domaine d'Antiochus. Ainsi le dernier Attalus, en faisant les Romains

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.

celle de Pergame. Un si vaste & si riche domaine, méritoit toute l'attention des Romains. Il est vray qu'ils avoient une domination bien absoluë, jusques dans [a] l'Asie majeure, la plus reculée dans les terres; mais elle n'étoit que de déférence. Au fond, la République Romaine, avant la donation d'Attalus, ne possédoit en propriété, pas une seule Ville du continent d'Asie. Le Testament du dernier Roy de Pergame venoit de luy attribuer un plus vaste domaine, que celuy de Macédoine, qui avoit tant coûté à conquérir.

Toute la diligence qu'avoit fait Rome, depuis deux ans qu'Attalus étoit mort, pour recueillir sa

héritiers de son Royaume, ne fit que leur rendre, en quelque sorte, un bien dont ils s'étoient frustrés eux-mêmes à l'avantage de ses ancêtres.

a Sous le nom d'Asie majeure, ou de grande Asie, on comprenoit anciennement ces régions immenses, qui s'étendent du Nord au Sud, à l'Orient du mont Taurus. Ainsi la Cilicie, la Syrie, la Mésopotamie, l'Assyrie, la Phénicie, &c. autrefois soumises à la domination d'Antiochus le Grand, faisoient une portion considérable de ce vaste continent. Les Provinces situées en deçà du mont Taurus, appartenoient à l'Asie mineure, qu'on nomme aujourd'hui Natolie. Ce nom moderne est emprunté du terme Grec Ἀνατολὴ, pour signifier le Levant; parce qu'en effet, ce grand païs est à l'Orient, dont il est séparé par l'Archipel. C'est en même temps la contrée la plus Occidentale de l'Asie. Elle est bornée au Nord par le Pont Euxin, à l'Orient par les deux Arménies, au Midy par la Méditerranée, & au Couchant par la mer Egée, ou l'Archipel, & par la Propontide, autrement la mer de *Marmora*. Dans sa longueur, elle contient environ trois cents soixante lieuës, depuis le cinquante-uniéme degré de longitude, jusqu'au soixante-douziême, & dans sa largeur, près de deux cents lieuës, depuis le trente-sixiême degré de latitude jusqu'au quarante-cinquiême. L'Asie mineure renfermoit donc, dans sa plus grande étenduë, les deux Mysies, les deux Phrygies, la Carie, la Lydie, l'Ionie, l'Eolie, la Pisidie, la Lycie, la Pamphylie, la Gallo-Gréce, la Lycaonie, la Paphlagonie, la Cappadoce, le Royaume du Pont, & la Bithynie.

Consuls. P. Popillius Lænas, & P. Rupilius.

succession, s'étoit bornée à y députer Scipion Nasica, pour y veiller sur les intérêts de la République. Après tout, quel homme étoit-ce que ce Nasica? Zélé Républicain, il est vray, mais à en juger par sa conduite en Asie, mécontent de se voir éloigné de sa Patrie, après le massacre de Tib. Gracchus, il ne fit autre chose, que promener son chagrin de régions en régions, pour venir terminer ses jours à Pergame. Ainsi Aristonicus eut le tems de faire sa brigue, d'assembler des forces, & de faire valoir ses prétentions. Ce jeune Seigneur appella, d'en delà [a] le Bosphore, les Thraces, dont il rechercha l'alliance, & reçut même à son service un bon nombre [a] de Phocéens. Avec ces secours, & quelques troupes Pergaméniénes qui se donnérent à luy, Aristonicus devint formidable dans son propre païs. La Noblesse & les Habitans de Pergame, accoûtumés au Gouvernement Monar-

a Le Bosphore de Thrace, est aujourd'hui connu sous le nom de canal de Constantinople, de saint George, ou de la mer Noire. Ce fameux Détroit sépare l'Asie de l'Europe. On lui donne environ cinq ou six lieuës de longueur. La mer Noire se décharge par cette issuë dans la mer de Marmora, & delà, par l'Helespont, dans l'Archipel.

b Les Phocéens habitoient le territoire de Phocée, ville ancienne de l'Eolide, selon le témoignage de Ptolomée. Cependant Pline & Mela l'ont placée dans l'Ionie, peut-être parce qu'elle fut bâtie par les Ioniens, ou bien parce qu'elle confinoit avec cette Province de l'Asie mineure. Ce n'est plus qu'une petite Bourgade, située sur la côte du Golfe de Smyrne, vers l'embouchure du fleuve *Hermus*, autrement nommé le *Sarabat* par les naturels du pays. Elle porte aujourd'hui le nom de *Fochia-Vechia*, ou de l'ancienne Phocée. A deux milles de là, est une ville assés peuplée, munie d'un Port & d'une Citadelle. C'est aujourd'hui *Fochia-Nova*, ou la nouvelle Phocée. Nous ne répéterons point ici, ce que nous avons dit ailleurs des Phocéens, & de leur transmigration sur les côtes de Provence.

De Rome l'an 621.
Consuls.
P. POPILLIUS LÆNAS, & P. RUPILIUS.

chique, redoutoient la forme de l'Etat Républicain, & sans trop se mettre en peine, si le Chef qu'ils se donnoient étoit du plus pur sang de leurs Rois, ils préféroient son administration à celle des différens Préteurs étrangers, qu'on leur envoyeroit tous les ans, & dont il faudroit successivement essuyer les caprices. Aristonicus ne se vit pas plûtôt à la tête d'une grosse armée, qu'il assiégea les Places, qui tenoient encore pour le Testament du feu Roy, & pour le droit des Romains. Il prit de force les Villes de [a] Samos, & de [b] Colophone, en Ionie, & celle de [c] Mynde, en Carie. Les autres Villes se rendirent à composition. Maître du Royaume sans résistance, il enrichit son épargne du revenu des Rois ses Prédécesseurs, & se mit en état de soûtenir la guerre contre Rome.

Eutrop. & Florus l. 3. c. 20.

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.
Aule Gell. l. 1. c. 13.

Ces nouvelles vinrent en Italie, dans le temps que le Peuple Romain songeoit à se donner de nouveaux Consuls. Parmi les prétendans, se trouvérent deux hommes d'une grande considération, mais que leurs emplois publics rendoient, ce sem-

a La ville de Samos étoit capitale de l'Isle du même nom, voisine de l'Ionie, dont elle n'est séparée que par un petit Détroit. On a fait mention de cette ville, dans le neuviême volume. Les Géographes donnent à l'Isle entiére environ quatre vingt-sept milles de circuit. Elle fut particuliérement consacrée à Junon. Strabon parle d'un ancien Temple dédié à cette Divinité, dans la ville même. Ce sanctuaire étoit regardé par les peuples de l'Asie & de la Gréce, comme un azyle inviolable.

b Colophon, ville située sur la côte de l'Ionie, entre Smyrne & Ephése, étoit voisine de l'endroit, qu'on nomme aujourd'hui *Alto-Bosco*. Voyés l'onziême volume, page 35. note *b*.

c Mynde subsiste encore, sous le nom de *Mentese*, prés de l'ancienne Halicarnasse.

ble,

ble, incapables d'aller faire la guerre en Aſie. L'un étoit P. Licinius Craſſus, homme ſur qui la Fortune avoit fait tomber tous les avantages, qu'elle a coûtume de partager entre pluſieurs. Sa Nobleſſe étoit, ſans conteſtation, des plus illuſtres de Rome. Ses richeſſes ſurpaſſoient celles de tous les Citoyens, & l'un des ſurnoms héréditaires à ſa famille, étoit celui de *Dives*, c'eſt-à-dire, de *Riche*. Les qualitez perſonnelles égaloient, dans lui, les préſents de la nature. Point d'homme plus éloquent que luy, & point de Juriſconſulte plus prudent, plus éclairé, & plus ſubtil. Auſſi la faveur populaire l'avoit fait monter ſucceſſivement à tous les grades de diſtinction. Durant ſon Edilité, comme il étoit riche, il avoit fait repréſenter des jeux magnifiques, à la ſatisfaction de tout le Peuple. Enſuite, élevé par degrez à toutes les Dignitez Curules, il avoit été choiſi ſuprême Pontife, avec une Intendance générale ſur tous les Sacerdoces de la Religion Romaine. Pour mettre le comble à tant d'honneurs, il ne lui manquoit plus que le Conſulat. Il le demanda, & l'obtint. Dans la perſonne d'un ſi illuſtre Conſul, les plus critiques ne trouvoient qu'un défaut, c'étoit un peu trop de penchant à l'avarice.

De Rome l'an 622.

Conſuls. P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

Le Collégue, que les ſuffrages luy aſſignérent, fut un Lucius Valérius Flaccus, dévoüé, comme Craſſus, au miniſtére des Dieux, mais dans un rang inférieur. Valérius étoit [a] *Flamine*, ou ſi l'on

Cic. Phil. 2.

[a] Conſultés le premier volume, ſur le ſacerdoce, & ſur les devoirs des Flamines.

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

veut, Grand Prêtre de Mars. L'un & l'autre de ces deux Magistrats avoient une passion égale de conduire au Levant les Armées de la République. Point de commission plus lucrative que d'être en Chef dans ces Provinces éloignées, & abondantes en tous les genres de richesses. Ils firent donc leur brigue au Sénat, pour l'emporter l'un sur l'autre, & la dispute devint sérieuse. Elle alla si loin, que Crassus, en qualité de suprême Pontife [a], mit à l'amende Valérius son subalterne dans l'ordre Sacerdotal, & luy défendit de quitter les fonctions du Ministére sacré. A son tour, Valérius prétendit, que Crassus étoit incapable d'aller faire la guerre en Asie. En effet, on avoit bien vû quelques-uns des suprêmes Pontifes commander des Armées Romaines; mais il étoit sans exemple, qu'aucun d'eux fût sorti d'Italie, pour faire les fonctions de Général en païs étranger. Les contestations s'échaufférent, & la décision en fut portée devant le Peuple. Ce fut alors qu'il s'éleva un tiers parti, en faveur de Scipion le second Africain. Nouvellement revenu d'Espagne, avec toute la gloire qu'il s'étoit acquise par la prise de Numance, & par le triomphe qui l'avoit suivi, ce grand homme paroissoit à bien des gens sensés, le seul capable de finir la guerre d'Asie. On ne trouvoit qu'un seul obstacle à l'empressement du public, pour le nommer à cette importante expédition. Scipion étoit alors sans employ,

[a] Valerius, au rapport de Cicéron, dans l'onzième Philippique, fut déchargé par le Peuple de l'amende pécuniaire, que Crassus lui avoit imposée.

De Rome l'an 622.
Consuls. P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

& regardé comme un homme privé. Cependant on osa hazarder son nom dans les Comices, & le mettre en compromis avec le Consul Crassus. La multitude eut égard aux anciens Réglemens, & Scipion, seulement parce qu'il n'étoit point en Charge, n'eut pour luy que les suffrages de deux Tribus. Le reste opina en faveur de Crassus, & il fut décidé, que tout souverain Pontife qu'il étoit, il pourroit commander les Armées Romaines ailleurs, qu'en Italie. Privilége singulier, qui tourna au désavantage de la République, & de Crassus lui-même. On statua donc que ce Consul iroit déposséder Aristonicus du Royaume, qu'il avoit usurpé sur le Peuple Romain, & que son Collégue resteroit à Rome, pour y régler les affaires du dedans.

En effet, les factions populaires n'étoient pas encore bien appaisées, depuis la sanglante journée du Capitole. La mort de Tib. Gracchus étoit profondément gravée dans le cœur de bien des gens. Le Sénat s'efforçoit de calmer le Peuple, & il paroît que pour l'adoucir on luy laissa faire une usurpation jusqu'alors inoüie. Depuis deux cens vingt ans, la coûtume avoit été inviolable à Rome, de n'allier jamais ensemble, pour la Censure, ni deux Patriciens, ni deux Plébéïens. Cette charge importante s'étoit toûjours partagée entre le Peuple, & la Noblesse. Pour lors la complaisance des Peres Conscripts alla, jusqu'à laisser occuper les deux places de Censeurs, par Q. Cæcilius Metellus, surnommé le Macédonien, & par Q. Pompéïus, tous deux tirés du Corps Plébéïen.

Epit. Liviana.

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

Rare exemple, que la nécessité des temps fit tolérer! Durant cette administration paisible, se fit une récension générale des Citoyens de Rome. On en trouva trois cens dix-sept mille huit cent vingt-trois en état de porter les armes. Ce Lustre fut compté pour le cinquante-neuviéme, depuis l'institution. La même Censure fut encore célébre par une Loy, qu'Auguste renouvellera dans la suite. Metellus, par une harangue étudiée, & qui subsistoit encore après le renversement de la République, persuada au Peuple, qu'il étoit à propos de remédier aux abus du Célibat. L'amour de la débauche, & des attachemens illicites, détournoient du mariage un grand nombre de Romains. Il fut donc statué, qu'à certain âge, tous seroient contraints de prendre des femmes légitimes. La Loy fut jugée nécessaire pour la reformation des mœurs, & pour la conservation des plus illustres familles, que la licence faisoit dépérir.

Suetonius in vita Augusti.

Cependant les mouvemens pour la répartition des campagnes, selon la Loy de Gracchus, n'avoient point de fin. Dans l'éxécution de la Loy, les chicanes des riches mettoient des obstacles continuels aux plus justes prétentions des pauvres. De là les plaintes éternelles des Commissaires nommés par le Peuple, pour veiller à la distribution des fonds de terre, qu'on devoit enlever aux uns, pour les attribuer aux autres. C. Gracchus frére du Tribun Législateur, étoit le plus ardent à soûtenir la populace, contre l'injustice des Grands. C'étoit une matiére intarissable d'invectives. Sans cesse il en faisoit retentir le Comice. En signa-

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

lant par là son zéle pour les intérêts du Peuple, il exhaloit sa haine contre les auteurs du massacre de son frere. Il faut avouer que le jeune Gracchus étoit admirablement bien secondé par un Tribun du Peuple, nommé Caïus Papirius Carbo. C'étoit un homme des plus turbulents qu'eût eu Rome, & nul que luy ne fut plus semblable à Tib. Gracchus. Carbo s'étoit formé sur son modéle, & il sembloit que le même esprit factieux fût passé de l'un à l'autre. Aussi ses harangues au Peuple n'étoient-elles remplies que du nom de Tib. Gracchus. Il éxagéroit les bienfaits que la Commune en avoit reçûs. Il loüoit sa constance à soutenir les efforts des riches, & du Sénat, au péril de ses jours. Il apostrophoit ses Mânes, leur rendoit de très-humbles actions de graces, au nom du Peuple Romain, & leur demandoit pardon pour la République entiére, de l'indigne traitement, dont elle avoit récompensé ses services. Un jour, entr'autres, que l'éloquence du fanatique Tribun étoit plus animée à peindre la mort de Gracchus, avec toutes ses circonstances, un enthousiasme soudain le saisit. Il ordonna qu'on produisît à l'Assemblée le second Africain, cet homme illustre, qui faisoit l'admiration & les délices de Rome.

Cic. de Leg. l. 3.

Carbo ne douta point, que lié si étroitement à la maison de Gracchus, & mari de sa sœur, Scipion ne parlât à l'avantage de son beau-frere, & ne blâmât au moins la cause, & les auteurs de sa mort. Le Tribun connoissoit mal, & le caractére du généreux Romain, & les mécontentemens do-

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

mestiques qu'il avoit de sa femme. Il l'interrogea donc publiquement, sur ce qu'il pensoit du massacre de son beau-frere. La réponse que Carbo attendoit, & qu'il croyoit devoir être favorable à ses intentions, visoit à soulever le Peuple, contre les meurtriers de Gracchus. Il fut bien étonné d'entendre dire à Scipion, *que si Gracchus avoit tenté de semer la discorde dans la République, sa mort luy paroissoit légitime.* A ces mots inattendus, le Tribun excita le Peuple, [a] à insulter l'homme le plus respectable qui fût à Rome. Il se fit un murmure dans l'Assemblée, qui marqua l'indignation publique. Scipion en fut choqué, & prit sur la multitude cet ascendant, qu'un long commandement des Armées donne à un vieux Général. *Taisez-vous*, dit-il, *Peuple indocile. Vous siéd-t-il de traiter l'Italie votre mere, en marâtre cruelle, dont vous redemandez les biens à la rigueur? Croyez-vous que je m'épouvante de vos bruits, moy qui tant de fois n'ay pas redouté la fureur des ennemis?* Ces paroles ne firent que redoubler les huées du menu Peuple. Alors Scipion ne se retint plus, & se crut obligé de hausser le ton. *Misérables que vous êtes*, dit-il, *que seriés-vous devenus sans Paul Emile mon*

Velleï. Cic. pro Milon. & l. 2. de Orat.
Val. Max. l. 6. c. 2.
Auth. de vir. illustr.
Plutar. in Apophteg.

a Ce que le grand nombre des Historiens de Rome attribuë à Caïus Carbo, Plutarque dans ses Apophtegmes, le met sur le compte de Caïus Gracchus. Il ajoûte, que ce dernier s'écria dans des transports de fureur, que Scipion étoit un tyran, qui méritoit la mort. A ces cris, il répondit avec cette noble fierté, qui tenoit en respect les plus entreprenants. Des hommes, dit-il, ennemis jurés de la Republique, doivent attenter sur mes jours. Il leur importe que je meure pour le succès de leurs pernicieux desseins. Ils sçavent que ma vie asûre l'heureuse destinée de Rome, & que Scipion ne peut survivre à la ruine de sa Patrie.

Pere, & sans moy? Esclaves, ou sujets de nos ennemis, vous languiriez dans la dépendance. Est-ce là le respect que vous devez à vos Libérateurs? Ces paroles firent naître dans l'Assemblée un silence, qui tenoit de la consternation. On eût cru que ce Peuple Romain si fier, avoit oublié qu'il étoit libre. La voix d'un seul homme les fit tous trembler, comme des Esclaves. Les Comices furent dissous, & chacun retourna chez soy, plus pénétré d'estime, & moins affectionné que jamais pour le grand Scipion. On croit que l'illustre Romain choisit ce temps orageux, pour se retirer à Gaïette, ou à Laurence, avec son cher Lælius, dans une de ses maisons de campagne. Là, ces deux amis, si graves dans les fonctions publiques, & si laborieux à la tête des Armées, badinoient comme des enfans, & s'amusoient, sans dégoût, à de petits jeux innocents. On les voyoit sur les bords de la mer, ramasser de petits cailloux plats & licés, & en friser la superficie de l'eau, pour y faire des ricochets. Délassement qui leur paroissoit plus doux, que la gloire qu'ils s'étoient acquise en servant des ingrats.

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

Cic. de Orat. l. II.

Papirius Carbo n'en étoit que plus ardent, à soutenir les intérêts du Peuple, & à ménager ses propres intérêts. Imitateur en tout de la conduite de Tib. Gracchus, il s'étoit mis en tête, comme luy, de rester encore une année à la place qu'il occupoit. Pour aller à son but, il garda quelque sorte de ménagement. D'abord, il ne proposa en Comices qu'une Loy tolérable. Elle ne contenoit autre chose, sinon que quand il s'agiroit

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

d'accepter, ou de rejetter les Edits proposés par les Tribuns, on y procéderoit par des suffrages écrits, & non pas de vive voix. Cette Loy passa sans contradiction. Aussi n'étoit-elle qu'une redite, & la coûtume de ne donner plus les suffrages, que par des tablettes, étoit établie. Ce premier succès rendit Carbo plus entreprenant. Il minuta une seconde Loy, & demanda qu'il fût permis de continuer les mêmes personnes dans le Collége des Tribuns, autant qu'il plairoit au Peuple, sans les renouveller tous les ans. Cette Loy tomboit à plomb sur la Noblesse. Elle trouvoit son compte à ces mutations éternelles du Tribunat. Par là, le Tribun le plus séditieux n'avoit que son année pour troubler, & par les successeurs on trouvoit le moyen de remédier au mal des Prédécesseurs. Ce fut donc contre le nouveau projet, que la fleur du Sénat, & que les Patriciens les plus accrédités se roidirent. Ils prétendirent qu'il n'étoit pas plus licite au Peuple, de proroger le temps de ses Tribuns, qu'à la République entiére, de retenir ses Consuls durant deux ans en place. Scipion & Lœlius accoururent au bruit de la nouvelle tempête. L'affaire fut portée en Comices, & successivement soutenuë, & contredite avec acharnement. Carbo, & C. Gracchus s'étoient unis ensemble, pour faire accepter la Loy. Le premier mit en œuvre tout ce que la flatterie & les sollicitations ont de plus séduisant. Le second n'employa guére que la force du raisonnement, & parla en ces termes :

Cic. in Bruto.

Il ne s'agit pas icy, Romains, de ce que vous de-

vez

vez faire, mais on vous conteste même ce que vous pouvez faire. Ce n'est plus un conseil qu'on prétend vous donner, c'est un droit qu'on veut vous disputer. Seroit-il bien possible, que le Sénat vînt à bout de vous dépoüiller d'un avantage, que vous vous êtes procuré par tant de travaux? Souvenez-vous du Mont Sacré, & de cette fameuse sécession, qui vous tira d'esclavage. Le fruit qu'en recüeillirent vos péres, fut de se donner des défenseurs, qui veillassent sur vos intérêts, qui vous préservassent de l'oppression, qui présidassent à vos Assemblées, & qui missent à couvert vos biens & vos vies, contre les artifices & les attentats de la Noblesse. Vous éxigeâtes le droit de vous donner des Tribuns, c'est-à-dire des Protecteurs, & des ressources éternelles dans vos besoins. Fixâtes-vous alors un temps à ces Magistrats de votre choix? La durée du pouvoir que vous leur communiquâtes, eut-elle d'autres bornes, que leur fidélité à vous servir, & que le bon plaisir de vos Assemblées? On vit, en ces premiers temps, des Tribuns perpétués, durant plusieurs années, dans les mêmes fonctions, sans que l'ordre Patricien en murmurât. Quoy? ce que les Camilles, les Curius, les Cossus authorisérent de leur siécle, les riches de nos jours voudront l'abolir? Non, la Loy de Carbo n'est pas une innovation. Ce qu'il y a de nouveau, c'est qu'on vous dispute un droit aussi ancien, qu'il est juste. Vous le ravir, Romains, c'est attaquer votre sécurité dans ses principes. Limiter la possession où vous avez été, de retenir en place les Tribuns qui vous agréent, c'est vous contraindre à diminuer vos forces, c'est attenter sur la parfaite liberté de vos éle-

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

ctions. Qu'est-ce en effet qu'un Collége de Magistrats, dont l'autorité expire après l'année de leur création? Peut-on s'en promettre la réüssite d'un dessein de longue haleine? Il faut par nécessité que les entreprises avortent, presqu'au moment qu'elles ont été conçûës. Vos adversaires l'ont bien senti, & l'ascendant qu'ils ont pris sur vous n'a son origine, que dans les changemens continuels de vos défenseurs. Quels hommes ne vous faudra-t'il pas, pour vous soûtenir contre les menées d'un Sénat formidable, dont la principale attention est de vous affoiblir? A peine un siécle peut-il fournir un sujet capable de porter tout le poids du ministére, dont vous chargés vos Tribuns. Quel assemblage de qualités, pour réüssir en des fonctions si délicates! Assés d'étenduë de génie pour connoître le passé, pour percer dans l'avenir, & pour remédier au présent : un courage intrépide, au dessus des menaces, & des périls : un désintéressement à l'épreuve des promesses & des espérances : une intelligence des affaires propre à démêler les fausses lueurs, des véritables intérêts, & à préferer le solide aux apparences: enfin une éloquence vive & aisée, qui persuade les esprits, sans leur laisser de préjugés, & qui s'insinue dans les cœurs, sans les dominer. Un homme de la sorte est un don précieux. Le Ciel ne l'accorde que rarement, & on ne peut trop faire pour le conserver, quand on l'a reçû. Qu'arrive-t'il? A de sublimes génies succédent souvent des hommes médiocres. Ceux-ci effaçent en un instant, ce que leurs prédécesseurs n'ont ébauché qu'avec peine. Les plus grands desseins restent imparfaits, & vos rivaux en triomphent. Du moins, si vous sçaviez défendre vos Pro-

tecteurs, & vanger les injures qu'ils ont reçûës en vous servant, vos Tribuns auroient moins à se plaindre de la briéveté de leur employ. Grands Dieux! faut-il que le souvenir de Tibérius mon frere, vienne icy troubler la suite de mon discours, & confondre mes paroles avec mes larmes! Peuple Romain, vous aviez trouvé en luy un de ces Tribuns d'un mérite rare, qui n'eut de vûës que pour votre aggrandissement, & d'autre intérêt, que d'augmenter vos biens, aux dépens de sa fortune! Il est mort dans le sein de nos Dieux, en victime innocente, qui s'offre à la fureur de vos ennemis, pour vous en préserver. Son sang a été versé sur le Capitole, & son corps, pâture des poissons, n'a pas même été honoré de la sepulture. Faut-il le dire à votre honte! Tant d'outrages restent encore impunis. Plaise au Ciel que vos Tribuns, avec un mérite égal à celuy de mon frere, ayent un sort plus heureux, & une récompense plus solide!

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

Ce discours auroit fait impression sur le Peuple, si le second Africain, & le sage Lælius n'y eussent opposé leur crédit, & leur éloquence. Ils remontrérent à la Commune, que dans un Etat Républicain, rien n'étoit plus dangereux, que de retenir long-temps en place des hommes, que leur pouvoir approchoit de la Souveraineté. Ils rendirent odieuses ces émotions passagéres, que des Tribuns séditieux n'avoient que trop souvent excitées. *Que seroit devenuë Rome*, ajoutérent-ils, *si ces Tyrans d'une année avoient été perpétuels! Nous aurions vû revivre le siécle des Tarquins, & la liberté publique opprimée, sous une autorité inviolable, & sacrée. Plus*

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

vous les avez rendus puissants, ces Chefs de vos délibérations, plus doivent-ils vous paroître formidables à vous-mêmes. Bientôt ils tourneroient contre leurs bienfaicteurs cette puissance empruntée, & la rendroient indépendante. Vous l'accordez à la faveur, ils se la conservent par des flatteries, & bientôt ils s'y maintiendront par la violence. Le Tribunat n'a déja excité que trop d'orages, tout momentané qu'il est. Attendrez-vous qu'il conduise à la Royauté, ceux que vous en aurez revêtus? Allez, présentez vous-même le Bandeau Royal à ces subalternes de votre choix! Aussi-bien que leur reste-t-il pour régner, que la perpétuité dans leur employ? Ils vous l'arracheront enfin, après avoir obtenu, par souplesse, des prorogations réïtérées. Ces craintes étoient bien fondées. Aussi les harangues de Scipion & de Lælius furent efficaces. La Loy de Papirius Carbo, toute populaire qu'elle étoit, & quoy que soûtenuë par l'éloquence du jeune Gracchus, fut rejettée par les suffrages du Peuple même. Scipion remporta la gloire d'une action si mémorable, mais il encourut la disgrace de la famille, où il s'étoit allié, & redoubla l'aversion que sa femme avoit de luy.

Ces soulévemens domestiques ne retinrent pas à Rome le Consul Licinius Crassus. Tout suprême Pontife qu'il étoit, il sortit d'Italie, sous le bon plaisir du Peuple. La guerre d'Asie devenoit tous les jours plus pressante, & Aristonicus multiplioit ses conquêtes, dans le Royaume de Pergame. L'histoire laisse incertain, si Crassus conduisit avec luy au Levant une Armée Consulaire, composée de deux Légions, & d'un nombre au moins égal de

troupes levées en Italie. Nous n'apperçevons dans les Hiſtoriens de Rome aucun des préparatifs ordinaires, pour ces ſortes d'expéditions, en païs d'outre mer. Point de flotte, point d'embarquement, point de proviſions envoyées d'Afrique & d'ailleurs, pour nourrir de groſſes armées. Il nous paroît donc plus vrai-ſemblable, que le Conſul ne prit avec luy qu'un petit nombre d'amis, & que quelques troupes choiſies. Il ſe perſuada que les Rois Orientaux, & que les Peuples Alliés de Rome luy fourniroient, ſur les lieux, des forces ſuffiſantes, pour chaſſer l'uſurpateur. Craſſus fit voile, & avant que d'arriver à ſon terme, il viſita toutes les Nations d'Orient, ou qui obéïſſoient au Peuple Romain, ou qui reſpectoient ſon alliance. Le Conſul étoit ſçavant, & parloit la langue Grecque avec facilité. Il s'y perfectionna encore avant ſon départ. Pour pouvoir communiquer avec un plus grand nombre de Peuples, il apprit les cinq dialectes, ou les patois différens, en uſage alors ſur toute la Côte d'Europe & d'Aſie, & bien avant dans les terres. Par là il ſe mit en état de négocier, par lui-même, en divers lieux.

De Rome l'an 622.
Conſuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

Val. Max. l. 8. c. 7.

A ſon arrivée en Orient, Craſſus trouva peu de changement dans l'affection des Peuples pour ſa République. Tous entretenoient une fidéle correſpondance avec Rome, & cultivoient ſon amitié; mais tous n'étoient pas en état de la ſervir contre Ariſtonicus. En Syrie, deux freres, Antiochus Sidétes, & [a] Démétrius Nicanor, prenoient

[a] Démétrius Nicanor, quoique priſonnier dans la Parthie, recevoit tous les honneurs attachés au titre de Souverain. Il avoit

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.
Justin l. 18.
Joseph l. 13.

également le titre de Roy ; mais le dernier, depuis long-tems détenu prisonnier chez les Parthes, ne regnoit que de nom. Antiochus donc donnoit seul des loix à la Syrie. Ce Prince, après avoir fatigué le Peuple Juif par une cruelle guerre, s'étoit reconcilié tout à coup avec Jean fils de Simon, grand Pontife de la Nation sainte. Ensuite, moins pour tirer son frere de la captivité, que pour reprendre l'ancien domaine des Rois de Syrie sur Phraate, fils & successeur d'Arsacés, Antiochus avoit tourné ses armes contre les Parthes, & engagé le Pontife des Juifs à le suivre. Ce fut de cette expédition que Jean rapporta le nom d'*Hyrcan*, parce qu'il pénétra, dit on, jusques dans l'Hyrcanie. [a] Pour Antiochus, la mollesse & la

épousé Rodogune la sœur du Roy des Parthes. Avec cette Princesse, il sembloit couler des jours heureux, dans le sein de l'opulence, & des plaisirs. Cependant les biens dont il joüissoit, & les empressements d'une Cour superbe, attentive à lui plaire, ne le dédommageoient point d'un Trône perdu. Au milieu de ce brillant appareil, il se considéroit comme un Roy captif & dépoüillé, de ses états. Occupé de ces tristes réflexions, plus d'une fois il avoit pris le parti de se sauver, mais toujours sans succês. Poursuivi & repris dans sa fuite, il avoit été plus étroitement resserré, & Phraate commençoit à lui fairé sentir toute la honte de sa captivité. Voyés le trente-neuviême Livre de Justin.

a Justin nous apprend, que l'armée d'Antiochus étoit composée de quatre-vingt mille hommes. Orosius en compte cent mille. Selon le témoignage de ce dernier, & d'Athénée, le Roy de Syrie conduisoit à sa suite trois cents mille, tant Valets, que Vivandiers, Comédiens, Farceurs, Cuisiniers, & autres gens de la même espéce, dont les fonctions se bornoient moins, à fournir aux besoins des troupes, qu'à servir son luxe & sa mollesse. La fortune favorisa ses premiéres entreprises. Au bruit de la marche d'Antiochus, les peuples d'Assyrie venoient à sa rencontre, & le reconnoissoient pour leur maître légitime. Accoutumés à vivre sous les loix des successeurs d'Aléxandre le Grand leurs premiers Souverains, ils portoient impatiemment le joug d'une domination étran-

volupté affoiblirent son Armée. Pour avoir le prétexte de piller le Temple de la Déesse [a], que les Parthes adoroient, il déclara qu'il vouloit être son époux. En dot ce Prince impie demanda le trésor du riche Sanctuaire, construit en l'honneur de Nannée. Il y entra en effet; mais les Prêtres de la Déesse, du haut de la voûte [b], l'assommé-

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.
Mach. l. 2.

gére. Déja le Roy de Syrie avoit défait l'armée d'Indatés Général des Parthes, sur les bords du Lycus. Deux autres victoires suivies de la prise de Babylone, lui avoient frayé le chemin à de nouvelles conquêtes, lorsque sa mort renversa de si belles espérances.

a Selon Saint Thomas & de Lyre, c'est Diane même que les Perses & les Médes ont exprimée dans leur langage, par le nom de Nannée. Luther & Mélanchton, persuadés que ce sentiment étoit le plus vrai, ont substitué Diane à Nannée, dans la version de la Bible, qu'ils firent paroître au seizième siécle. Ne pourroit-on pas dire, que Nannée est la Vénus du Paganisme, ou la Déesse de la volupté. Du moins Athénée, au Livre 13. parle plus d'une fois d'une femme débauchée, qui s'appelloit *Nannium*, & d'une autre nommée *Nanno*. Strabon rapporte dans les Livres 11. 12. & 15. que les Arméniens adoroient une Déesse nommée *Naïs*, ou *Anaïtis*, que Clement Aléxandrin ne distingue point de Vénus. Ce Pére dit, qu'Artaxerxes fils d'Ochus fut le premier, qui fit ériger des statuës à cette Divinité, dans la ville de Babylone, en Perse, dans la Bactriane, à Damas, & à Sardis. Ce qu'ajoûte Strabon des cérémonies indécentes, qui se pratiquoient dans le Temple de Naïs, ne peut convenir qu'à Vénus. De plus, la conformité des noms de *Nannée*, de *Nannium*, de *Nanno*, & de *Naïs*, prévient en faveur de la seconde conjecture, que nous abandonnons néantmoins, au jugement du Lecteur.

b Les Historiens prophanes ne sont d'accord ni entre eux, ni avec le Texte des Machabées, sur le dernier événement, qui termina la vie d'Antiochus *Sidétes*. Selon Joseph & Justin, ce Prince périt, en combattant contre le Roy des Parthes. Au rapport d'Athénée, Phraate lui fit rendre les honneurs funébres avec toute la pompe, qui convenoit à la majesté Royale, il voulut cependant se donner le plaisir de voir le cadavre d'un ennemi vaincu. Le Roy des Parthes, dit le même Ecrivain, insulta pour lors à sa mémoire, en lui reprochant sa témérité, & ses débauches. Phraate ensuite épris de la beauté d'une fille de Démétrius Nicanor, épousa cette Princesse, qui avoit accompagné son oncle pendant le

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

rent à coups de pierres, mirent son corps en piéces, & le jettérent hors du Temple, qu'il avoit prophané. Ainsi Démétrius, tiré par Phraate même a de la captivité où il languissoit, & rentré en Syrie, pour y être le rival de son frére, se vit seul en possession de la Couronne. Cependant, tout Alliés qu'ils étoient des Romains, ni Démétrius,

cours de son expédition contre les Parthes. Appien, dans l'histoire des guerres de Syrie, écrit qu'Antiochus, livré à son déséspoir après la perte de la bataille, s'étoit tué de sa propre main. Euzébe prétend que Phraate lui-même, avoit poignardé Antiochus dans la chaleur du combat. Si l'on en croit Elien, ce Prince infortuné accablé de douleur, se précipita d'un lieu élevé, pour ne pas survivre à ses malheurs. Sans avoir égard à des témoignages si peu concertés, nous avons puisé dans les plus pures sources de l'histoire, la vérité d'un fait que les Historiens prophanes ont ignoré. Il ne faut pas cependant dissimuler, que quelques Commentateurs de l'Ecriture sainte, se sont figurés ou Antiochus le Grand, ou Antiochus Epiphanes, dans le récit que nous avons fait de la mort de Sidétes, sur la foy de l'histoire des Machabées. Mais outre que nous avons suivi le torrent des Interprétes, il est évident, par la lecture seule du Texte sacré, que ni le tems, ni les circonstances, ni le genre de cette mort ne peuvent convenir aux deux premiers. Ce que nous avons dit de la malheureuse fin de ces deux Princes d'après les Historiens sacrés, dans les volumes 11. & 12. forme une preuve incontestable, en faveur, du sentiment que nous adoptons. De tous les Antiochus, qui regnérent en Syrie, celui qui fut surnommé Sidétes, est le seul à qui l'on puisse raisonnablement attribuer toute la suite des événements, qui sont rapportés, dans le premier chapitre du second Livre des Machabées. Comme cette discussion n'a rien de commun avec l'histoire de Rome, nous renvoyons aux Commentaires de Serrarius, de Mariana, de Ménoch, & de Tirin.

a A la nouvelle, que Phraate reçut de la funeste mort d'Antiochus Sidétes, il se repentit d'avoir rendu la liberté à Démétrius Nicanor. Depuis peu ce Prince s'étoit mis en chemin, pour retourner en ses Etats. Le Roy des Parthes le fit poursuivre par quelques détachements de Cavalerie, qui se partagérent dans toutes les routes, pour le reprendre plus sûrement. Mais il étoit trop tard. Le Roy de Syrie qui craignoit l'inconstance de Phraate, avoit marché à grandes journées, jusqu'à ce qu'il eut atteint les frontiéres de son Royaume.

ni

ni le Pontife des Juifs ne purent aider Craſſus de leurs forces. Le premier étoit encore mal affermi ſur le Trône, & le ſecond n'étoit pas revenu de la Médie, où le malheureux Antiochus l'avoit conduit à ſa ſuite.

De Rome l'an 622.
Conſuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

L'Egypte étoit encore plus intriguée que la Syrie. Ptolémée Evergéte y deshonoroit le Trône, par l'incontinence la plus monſtrueuſe. Après avoir épouſé Cléopatre ſa ſœur déja veuve, il fit violence à la fille que la Reine avoit euë de ſon premier mary, répudia Cléopatre, & prit pour femme la jeune Princeſſe, qu'il avoit déshonorée. Une conduite ſi ſcandaleuſe fit horreur au Peuple d'Aléxandrie. Il prit les armes, mit le feu à l'ancien Palais des Rois, contraignit Ptolémée à ſe réfugier en Chypre, & mit la Couronne ſur la tête de Cléopatre. Le Roy détrôné craignit, que la Reine ne rappellât de la Cyrénaique le fils qu'il avoit eu d'elle, & qu'elle ne le fît couronner. Il la prévint, & fit tranſporter ſon fils dans l'Iſle de Chypre. Les habitans d'Aléxandrie irrités à l'excês contre le Roy fugitif, aſſouvirent du moins contre ſes ſtatuës la vengeance, qu'ils ne pouvoient exercer contre ſa perſonne. On les renverſa, on les foula aux piés, on les mit en piéces. Ptolémée mit ſur le compte de Cléopatre toutes les inſultes des Aléxandrins. Dans la rage qu'il en conçût, il renouvella le crime de Thyeſte. Le fils qu'il avoit eu de la Reine ſa ſœur luy reſtoit encore, & ce malheureux enfant avoit ſuivi ſon pere dans le lieu de ſa retraite. Ptolémée le fit hacher en morceaux, l'enferma dans une caſſette, &

Juſt. l. 38. & Epit. Liviana.

De Rome l'an 622. Consuls. P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

trouva le moyen de le faire présenter à Cléopatre, lorsqu'elle étoit à table, comme un présent qu'on luy envoyoit de loin, pour le jour de sa naissance. La Reine fit montrer au Peuple les membres de ce cher fils, & comme elle avoit perdu dans luy la derniére espérance de sa postérité, elle eut recours à Démétrius Roy de Syrie, & luy promit la succession du Royaume d'Egypte, s'il la vengeoit de Ptolémée. Les choses en étoient là, lorsque Crassus se préparoit à commencer la guerre de Pergame. On peut bien juger que Ptolémée & Cléopatre n'étoient guéres en état de luy fournir des secours. Ainsi les deux plus puissantes Monarchies de l'Orient, la Syrie, & l'Egypte, sans compter la Judée, devinrent absolument inutiles au Consul, pour son expédition.

Crassus tourna donc ses négociations ailleurs [a]. Le Pont en Asie étoit une vaste région, qui s'étendoit vers le Pont Euxin, entre la Bithynie, & la [b] Paphlagonie. Là, regnoit un Prince nommé

a Le Pont, région de l'Asie mineure, s'étendoit au Midy le long du Pont-Euxin, dont elle emprunta le nom. Pline & Ptolomée n'en font qu'une même Province avec la Cappadoce. Strabon les considére, avec plus de raison, comme deux contrées différentes, que la nature avoit séparées par de hautes montagnes, & dont chacune avoit son Roy particulier. Les Anciens comprirent aussi sous le nom de Pont, cette partie de la Mæsie inférieure, qui confine d'une part avec les bouches du Danube, & de l'autre avec le mont Hémus. Celle-ci appartenoit à l'Europe. Tomes si connuë par les Elégies d'Ovide, étoit la capitale de cette Province.

b La Paphlagonie étoit située entre le Pont-Euxin & la Galatie, depuis le fleuve Parthenius, aujourd'hui le *Partheni*, ou le *Dolap*, selon Noir, jusqu'au fleuve *Halys*. Au siécle de Ptolomée, cette Province avoit été partagée en deux parties, dont l'une fut

Mithridate [a], du même nom que l'illustre fils dont il fut pere. Ce Mithridate se prêta aux besoins, & aux desirs du Consul [b], & se montra un ami aussi attaché aux intérêts des Romains, que son fils deviendra, dans la suite, leur implacable ennemi. Le Roy du Pont laissa Crassus le maître de lever des troupes dans ses Etats, & de les conduire à la conquête de Pergame. [c] Ariarathe Roy [d] de

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

jointe à la Galatie, & l'autre à la Bithynie. Strabon la resserre dans des bornes fort étroites. Alors elle avoit beaucoup perdu de son étenduë, depuis les conquêtes de Mithridate, qui avoit usurpé une portion considérable de cette Province. Dans la Paphlagonie étoit refermé l'ancien païs des Henétes, que quelques anciens Autheurs ont fait passer de l'Asie mineure, sur les côtes de la mer Hadriatique, pour y fonder la ville de Venise. Constantin Porphyrogénite dit des Paphlagoniens, que *ces Peuples décriés par leur méchanceté, & par leurs turpitudes, étoient le rebut du genre humain.*

a Ce Mithridate surnommé *Evergéte*, ou *le Bienfaisant*, étoit depuis long-tems un des plus fidéles Alliés de la République Romaine. Selon Appien, il avoit fait éclater son attachement pour les intérêts de Rome, lorsqu'en l'année 606. il envoya un secours d'hommes, & de galéres à Scipion Emilien, contre les Carthaginois.

b Ce que tous les Historiens disent ici du secours, que Crassus obtint de Mithridate, Eutrope l'attribuë faussement à son fils, & son successeur Mithridate le Grand, celui-là même, qui devint si fameux par les guerres, qu'il eut à soutenir contre les Romains. Ce dernier, ne monta sur le Trône que vers l'année 631. après que son pere eût été tué, par la trahison de ceux, qui avoient le plus de part à sa confiance, comme Strabon le rapporte dans le dixiême Livre.

c Cet Ariarathe étoit le sixiême du nom. La tendresse qu'il eut pour son pere, lui fit donner le surnom de *Philopator.* Dès le commencement de son regne, il se déclara hautement en faveur des Romains. Il dépêcha des Ambassadeurs à Rome pour renouveller l'alliance, que son peré avoit contractée avec la République. Ce Prince amateur des belles Lettres, & de la Philosophie, attira un grand nombre de sçavants dans la Cappadoce. Nous avons parlé, dans le douziême volume, de ses contestations avec Orofernes.

d La Cappadoce est ce païs de l'Asie mineure, qui a pour limites la Cilicie, l'Arménie, la Colchide, la Paphlagonie, & la Galatie. Strabon dit, que les Perses la

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

Cappadoce fit plus. Il marcha en perſonne, avec ſon armée, au ſecours de la République, & ne dédaigna pas de combattre ſous les étendarts d'un Conſul. Il perdit même la vie dans les combats, qu'il donna pour le ſervice de Rome. Nicoméde, cet éléve des Romains, qui depuis la mort de Pruſias ſon pére, gouvernoit la Bithynie, & Pyléméne [a] Roy de Paphlagonie, ne ſe refuſérent pas

partagérent en deux Satrapies, & que ſous l'Empire des Macédoniens, elle conſerva la même diviſion. De ces deux Gouvernements ſe formérent deux Royaumes, celui du Pont, ou de la Cappadoce Pontique; l'autre retint ſimplement le nom de Cappadoce, ou de grande Cappadoce. Celle-ci fut gouvernée ſucceſſivement par les Ariarathes, juſqu'à ce qu'elle eût été réduite en Province Romaine, après la mort d'Archélaüs dernier Roy de cette contrée. Les Peuples qui l'habitoient s'appellérent Syriens, & Leucoſyriens, ſelon Herodote, Pline, & Strabon. C'eſt le nom qu'on leur donnoit dans l'Antiquité la plus reculée.

a Le peu que les Hiſtoriens nous ont tranſmis ſur le Royaume, & ſur les Souverains de Paphlagonie, eſt enveloppé de tant de nuages, qu'il n'eſt pas poſſible de découvrir l'origine & la ſucceſſion des Rois qui gouvernérent cette région de l'Aſie mineure, juſqu'au temps de ce Pilæméne, qui fit offre de ſes troupes à Craſſus, contre Ariſtonicus. Cependant au milieu de ces ténébres, Homére nous montre, au ſecond Livre de l'Iliade, un Chef des Paphlagoniens nommé Pilæméne, qui ſignala ſa valeur, pendant le fameux ſiége de Troye, Παφλαγόνων δ' ἡγεῖτο ΠΥΛΑΙΜΕΝΕΟΣ λάσιον κῆρ. *L'intrépide Pyléméne étoit le Chef des Paphlagoniens.* Le Poëte, dans le cinquiême Livre, fait périr ce Général par la main de Ménelaüs. C'eſt ſans doute ſur la foy d'Homére, que Strabon & Tite-Live aſſurent, qu'il étoit originaire des Hénétes, peuples de la Paphlagonie, & qu'il mourut en combattant pour les Troyens. Dyctys de Créte lui donne le titre de Roy. De plus, il le ſuppoſe iſſu de la race d'Agénor, dont la fille nommée Amalixo avoit épouſé Dardamus. Par conſéquent il étoit uni par les liens du ſang à la maiſon de Priam. Enfin, Dyctis le met au nombre de ceux, qui furent tués par Achille ſous les murs de Troye. Quoique l'injure des tems, ou le ſilence des Autheurs nous ayent dérobé les noms de la plûpart des Rois Paphlagoniens, Juſtin cependant, nous fournit ſur ce point une preuve ſans replique. Il dit, que Nicoméde Roy de Bithynie voulut, que ſon fils s'appellât Pylé-

aux instances de Crassus. Ainsi à la tête d'une

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

méne, comme les Rois de Paphlagonie. De là, il est naturel de conclure, que ce nom fut commun à tous les Souverains de cette contrée, depuis le premier Pyléméne vanté par Homére, jusqu'à celui dont il est ici question. C'est ainsi que les noms d'Ariarathe, de Mithridate, de Ptolomée, d'Arsacés, d'Abgarus, &c. furent consacrés par les peuples de la Cappadoce, du Pont, de l'Egypte, de la Parthie, & de l'Osroëne, pour désigner les Monarques de chacun de ces Royaumes.

Le témoignage de Pline ajoûte un nouveau poids à l'authorité de Justin, quand il dit que la Paphlagonie fut anciennement nommée Pyléménie. Il faut pourtant avoüer, que Xénophon & Plutarque ont conservé la mémoire de certains Rois Paphlagoniens, sous un autre nom que celui de Pyléméne. Le premier, en rapportant l'expedition du jeune Cyrus, parle d'un Cotylas, qui gouvernoit la Paphlagonie, & d'un Otys Roy de la même contrée. Plutarque appelle ce dernier Cotys, dans la vie d'Agésilaüs. Mais on peut dire qu'alors cette région de l'Asie mineure étoit partagée entre plusieurs maîtres, ou que les noms de Cotys, & de Cotylas, ne furent que des noms spécifiques, surajoûtés à celui de Pyléméne. Du moins, il est sûr que chez les Parthes, les Rois Orodes, Pacorus, Phraates, &c. avoient retenu le nom d'Arsacés, le Fondateur de leur Empire. En un mot il paroît évident, que le nom de Pyléméne a toujours été le plus ordinaire aux Rois de Paphlagonie. Peut-être le conservêrent-ils, en mémoire du premier, dont Homere a célébré les actions héroïques, jusqu'à le comparer avec le Dieu des combats. On retrouve sur une médaille un Roy Pyléménes surnommé Evergétes, sans qu'on puisse deviner, quel est précisément celui, que le Monétaire a prétendu désigner. Le Caducée Symbole de la paix, suivant ce que nous avons remarqué ailleurs, donne lieu de conjecturer, que le regne de ce Prince fut tranquille & pacifique. La tête de Bœuf représentée sur l'autre face de la Médaille*, indique peut-être le culte, que les Egyptiens rendoient à Isis, ou à l'Io de la fable, sous la figure d'une Vache, comme l'histoire & les anciens monuments en font foy. Par là, les Pyléménes annonçoient apparemment, qu'ils étoient originaires d'Egypte, par un fils d'Agénor Roy de Phénicie, nommé Phinéus, qui conduisit une Colonie d'Egyptiens en Paphlagonie. C'est Constantin Porphirogénite, & Etienne de Bisance, qui se donnent pour garants de ce fait. Ils ajoûtent, que Paphlagon fils de Phinée communiqua son nom à la Province. Joseph avoit dit avant eux, que les Paphlagoniens faisoient remonter leur origine, jusqu'à Riphus fils de Gomer, & que réünis ensuite à une Colonie d'Egyptiens, ils ne composérent plus qu'un même peuple avec les nouveaux venus. Les

* Voyés la quatriéme planche des médailles.

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.
Aul. Gell. l. 1. Justin. l. 38. Epit. Liviana.

armée nombreuse, ou plûtôt de quatre armées, il s'avança sur les frontiéres du païs, qu'il venoit enlever à l'usurpateur. C'étoit alors la coûtume des Généraux Romains, de commencer leurs entreprises par quelque punition d'éclat, qui contînt leurs Officiers & leurs Soldats dans une exacte obéïssance, Crassus se préparoit à faire le siége de [a] Leuca, ville de l'Ionie, qu'Aristonicus avoit prise, & qu'il falloit reconquérir. Pour construire un bellier d'une force extraordinaire, qui servît à renverser une muraille très-épaisse, le Consul se souvint qu'il avoit vû à [b] Elée, à son passage, deux poûtres d'une longueur, & d'une grosseur considérable, mais différente. Il envoïa donc ordre à l'ingénieur de la ville, de faire partir incessamment, pour son camp, la plus longue des deux poûtres. Celuy-cy, habile homme dans son art, crut que la plus légére suffiroit, & voulut épargner les frais du transport de la plus lourde. A tout prendre, l'ouvrier avoit raison, & le Consul le sentoit bien ; mais il vouloit faire un exemple. Il manda donc l'Ingénieur, le réprimanda de n'avoir pas éxécuté ses ordres dans toute la précision, & le condamna au foüet. Qui n'eût pas

Rois de Paphlagonie reviendront plus d'une fois sur les rangs, dans le cours de l'histoire Romaine.

a Pline & Méla placent la ville de Leuca près du Golfe de Smyrne, sur les bords du fleuve Hermus, ou du *Sarabat*, comme on l'appelle aujourd'hui.

b Elée fut autrefois une ville située entre l'Eolie & la grande Mysie, de sorte qu'on peut l'attribuer indifféremment à l'une de ces deux provinces. Selon Strabon elle étoit arrosée par le fleuve *Caïcus*, que les uns nomment présentement *Castri*. Les autres lui donnent le nom de *Girmasti*. Plusieurs l'appellent *Chiay*. Voyez le dixiême volume, page 41. note *a*.

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

crû, qu'un Général qui sçavoit si bien se faire obéïr, alloit finir la guerre, dans une seule campagne? Sa passion dominante le perdit luy-même, & donna bien du chagrin à sa République.

Aristonicus s'étoit dès-lors affermi sur le Trône, par des exploits plus dignes d'un Roy légitime, que d'un usurpateur. Il est vrai [a] qu'Ephêse, ville la plus considérable de l'Asie, avoit armé en faveur des Romains une flotte; qu'elle avoit attaqué celle d'Aristonicus, & qu'elle avoit eu tout l'avantage sur elle. Cependant le jeune Prince s'étoit relevé de sa perte, avoit pénétré dans les terres, & après y avoir surpris [b] Thyatire, & conquis [c] Apollonie, il se voyoit aux portes de la Capitale. Aussi traînoit-il à sa suite de nombreuses troupes, composées en partie d'Esclaves, qu'il avoit mis en liberté. Le Philosophe Blosius ne le quittoit point, & ce déserteur du parti Romain luy valoit seul une armée. Ce fut vers Leuca, que le Consul, déja sur les fins de son année, prit sa route pour se préparer au retour d'Italie. Le plus grand soin de Crassus, durant la campagne, avoit été de piller le Royaume, qu'il

a Voyez ce que nous avons dit de la ville d'Ephese dans le dixiême volume, page 331. note *a*. La suite de l'histoire nous donnera lieu de parler au long, du superbe Temple bâti dans l'enceinte de ses murs en l'honneur de Diane.

b Thyatyre fut anciennement une des plus considérables villes de la Lydie. Voyez le onziême volume, page 51.

c Apollonie étoit autrefois une ville de l'Asie mineure, située dans la grande Mysie sur les bords du fleuve *Rhindacus*. On croit qu'elle fut placée dans le même endroit où est aujourd'hui *Lupadi*, ville ou bourgade de la Natolie, près d'une riviére qui porte le même nom.

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

étoit vénu conquérir. Les dépoüilles qu'il en remportoit, luy paroissoient un trésor plus estimable, que la victoire. Comme la saison étoit avancée, & que les chemins, difficiles en tout tems, étoient alors devenus presqu'impraticables, l'armée n'avançoit que lentement, & le grand nombre des chariots, chargés des richesses de Pergame, en arrêtoient encore la marche. Ce fut justement entre Elée & [a] Myrina, qu'Aristonicus dressa une embuscade à l'armée Romaine, & la surprit dans un passage étroit, entre des collines escarpées, où le Consul ne put s'étendre. Après tout, Crassus auroit pû se tirer d'un aussi mauvais pas, si son avarice ne l'eût pas dominé. Il dégarnit les lignes de son armée, pour poster un plus gros corps de troupes à la garde de ses bagages, & de son trésor. Ainsi les Alliés de Rome, attaqués brusquement, se débandérent, & durant la déroute, le Consul enveloppé fut fait prisonnier de guerre, par un escadron de Thraces, qui le conduisit en triomphe vers le camp du vainqueur. Ce fut alors que la honte d'une avanture si peu attenduë saisit Crassus. Il réfléchit sur l'opprobre qu'il alloit essuïer, & qu'il causeroit à sa République. Un Consul, un suprême Pontife de sa Nation, devenu l'Esclave du méprisable Aristonicus, quel sujet de désespoir pour le fier Ro-

Front. Stratag. l. 4. c. 5. Justin. l. 36. 4. Florus 2. 20. Val. Max. l. 3. c. 2.

a La ville de Myrina relevoit de l'Eolie. Les Géographes modernes assurent que c'est présentement la même que *Gircona*, ou *Martiani* dans la Natolie. Davity prétend que cette ville est connuë par son commerce, & qu'elle porte aujourd'hui le nom de *Sebastopoli*.

main!

mains ! S'il n'eût pas été désarmé, il se seroit donné la mort, avant que d'être livré à son vainqueur. Il n'avoit à la main qu'une baguette, pour conduire le cheval où on l'avoit monté. Dans un transport de rage, il en frappe au visage le soldat qui le suivoit de plus prês, & luy crêve un œil. Le Thrace qui se sentit blessé, ne délibéra pas, tira l'épée, en perça le Consul, & l'étendit mort sur la place. Ainsi le prétendu Roy de Pergame ne joüit pas du plaisir, d'avoir en sa puissance un illustre Romain, dont il eût fait racheter bien cher la délivrance. La tête seule du Consul fut portée au camp des ennemis, & son corps eut une honorable sépulture à Myrine.

De Rome l'an 622.
Consuls.
P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

Lorsque la défaite du parti Romain fut annoncée en Italie, les Tribus firent leur élection, & nommérent au Consulat deux hommes, d'une condition bien inégale. Le premier fut un C. Claudius Pulcher, d'une maison illustrée. Le second, un [a] M. Perperna, soldat de fortune, &

Val. Max. l. 3. c. 4.

[a] Les tables Grecques donnent un Lentulus pour Collégue à Perperna. Cuspinien déplace l'un & l'autre Consul, pour leur substituer Lentulus, & Nepos. Marianus, Cassiodore, & Julius Obsequens, sont d'accord sur le Consulat de Claudius. Mais ils le distinguent par le prénom *Appius*. Nous avons l'authorité de Cicéron contre les Annalistes, que nous venons de nommer. Dans le troisiême Livre des Loix, & dans le plaidoyé pour Plancus, il ne produit d'autres Consuls pour cette année, que Caïus Claudius Pulcher, & Marcus Perperna. Il faut que la famille de ce dernier ait été bien obscure, puisque son nom propre n'est point parvenu jusqu'à nous. On ne le connoît ici que par son surnom, qui lui étoit commun avec ceux de la même branche. Au reste, Claudius & Perperna avoient eu pour compétiteur, Lucius Rupilius frere de Publius, un des Consuls de l'année 621. Cicéron nous apprend que les Comices lui refusérent leurs suffrages. Scipion, dit-il dans le Traité de l'amitié, eut le crédit de procurer le Consulat à Publius

De Rome l'an 622. Consuls. P. LICINIUS CRASSUS, & L. VALERIUS FLACCUS.

qui même, dit-on, n'étoit pas Citoyen Romain. Je ne sçai par quelle considération les Comices assemblés purent se résoudre, à passer par dessus les Loix, & à prostituer le Consulat, pour parler le langage d'un ancien Ecrivain. Du moins la République ne se repentit pas du choix qu'elle fit, & trouva bien de la différence entre Perperna, & ce Terentius Varro, fils d'un Boucher, qu'elle avoit autrefois opposé à Annibal, à la bataille de Cannes. Il n'est pas croyable que le sort ait alors réglé les départemens entre les deux Collégues. N'est-il pas plus naturel de penser, que la République n'éleva Perperna au Consulat, que dans la vûë de l'envoyer terminer la guerre de Pergame, & d'opposer un rival sans naissance, au vainqueur d'un des plus nobles & des plus qualifiés Citoyens de Rome? Quoi qu'il en soit, du moins il est incontestable, que l'Asie fut le partage de Perperna, & l'Italie, de Claudius Pulcher. L'un trouva, en Orient, bien de la gloire à acquérir, l'autre, à Rome, la continuation de ces troubles, que les Tribuns du Peuple étoient en possession d'exciter.

De Rome l'an 623. Consuls. C. CLAUDIUS PULCHER, & M. PERPERNA.

Perperna ne tarda pas un moment à s'embarquer, dês qu'il fut réglé, qu'il iroit prendre la place de Crassus, dont la mort avoit déshonoré la République. On ne lit point qu'il conduisit avec luy une armée Consulaire, & que deux Légions Romaines le suivirent. Sans doute il se con-

Rupilius. Mais le peuple n'eut aucun égard à sa recommandation, lorsqu'il présenta Lucius frere de Rupilius, dans l'espérance d'obtenir pour lui, la dignité Consulaire.

tenta des mêmes troupes de Lévantins Alliés, dont son Prédécesseur avoit fait un si mauvais usage. Les Syriens, les Egyptiens, & les Juifs, ne l'aidérent pas plus que Crassus, dans sa nouvelle expédition. Tout étoit dans la confusion en Egypte, & en Syrie. Le Roy Démétrius a étoit parti d'Antioche pour aller venger Cléopatre des insultes cruelles de Ptolémée son frere, & son mari. D'une autre part Ptolémée avoit envoyé en Syrie, le fils d'un marchand, nommé Protarque b, pour y faire diversion. Le jeune Egyptien avoit pris le

De Rome l'an 623.
Consuls.
C. CLAUDIUS PULCHER, & M. PERPERNA.

Justin. l. 39.

a Démétrius avoit assiégé Pélusium ville située près d'une des embouchures du Nil. Les habitants d'Antioche & ceux d'Apamée profitérent de son absence, & se soulevérent contre leur maître legitime. Au bruit de la révolte, le Roy quitta le siége qu'il avoit commencé, & revint à grandes journées dans ses Etats. Ainsi Cléopatre destituée de tout secours, fut forcé d'abandonner l'Egypte. Après avoir fait transporter sur ses vaisseaux le thrésor & les plus riches dépoüilles du palais des Ptolomées, elle s'embarqua pour la Syrie, où elle trouva, auprès de sa fille Cléopatre, une retraite contre la fureur de son frere.

b Le soulévement des Syriens étoit devenu général. Les peuples lassés de la tyrannie d'un Prince, que neuf ans de captivité avoient rendu encore plus farouche & plus cruel, reclamérent la protection de Ptolomée Physcon. Ils lui demandérent un autre souverain de la race des Séleucides. Le Roy d'Egypte saisit une si belle occasion, pour venger les injures qu'il avoit reçuës de Démétrius son ennemi déclaré. Il envoya Aléxandre Zébina dans la Syrie, avec une armée formidable. Celui-ci pour couvrir la bassesse de son extraction, exprimée par le surnom de *Zebina*, persuada les peuples qu'Antiochus Sidétes l'avoit adopté pour son propre fils, & qu'en vertu de cette adoption, son droit à la couronne étoit incontestable. Ptolomée lui-même donna cours à une fable si grossiére. Elle passa pour un fait avéré parmi les rebelles, qui n'attendoient qu'un prétexte pour authoriser leur défection.

Tandis que tout conspiroit en faveur du nouveau Roy, le corps d'Antiochus, enfermé dans un cercüeil d'argent par les ordres de Phraate, fut rapporté à Antioche. La douleur que fit paroître Aléxandre, & les larmes artificieuses qu'il versa à la vûë de

De Rome l'an 623.
Consuls.
C. CLAUDIUS PULCHER, & M. PERPERNA.
Josep. l. 13. c. 16.

nom d'Aléxandre Zébina, se disoit fils adoptif d'Antiochus, mort en Médie en pillant le Temple de Nannée, & avec les troupes de Ptolémée, cet imposteur avoit déja rangé à son party grand nombre de villes Syriénes. Pour les Juifs, ils étoient occupés à reconquérir les places, que le dernier Antiochus leur avoit enlevées, & sous le

de cet appareil lugubre, achevérent de confirmer la créance commune, touchant l'adoption supposée. Dès-lors toutes les villes suivirent les étendarts de l'Usurpateur. Démétrius, abandonné de la plûpart de ses sujets, se soutenoit encore avec un petit corps d'armée. Enfin, les deux rivaux en vinrent aux mains. La victoire se déclara pour Aléxandre. Le Roy vaincu s'enfuit avec un petit nombre de serviteurs fidéles. Il prit sa route vers Ptolémaïs, où étoit alors Cléopatre sa femme. Cette Princesse n'avoit appris qu'avec des transports de rage, que Rodogune étoit devenuë sa rivale, & l'épouse de Démétrius. Dans le dépit qu'elle en conçut, elle fit fermer les portes de la ville à ce Roy fugitif. Il ne trouvoit d'autre ressource dans ses malheurs, que la ville de Tyr. Là, étoit un Temple dont son frere Antiochus avoit fait un azyle. Il crut qu'à l'abri d'un lieu consacré par la Religion, il pourroit attendre le retour de la fortune. Mais à peine fut-il débarqué, dit Justin, sous les murs de Tyr, que le perfide, à qui il avoit confié la principale administration de cette ville, le frappa d'un coup mortel, dont il expira sur le champ. Porphyre le fait mourir à la vûë de Ptolémaïs. Joseph écrit, que Démétrius tomba vif entre les mains de ses ennemis, & qu'après avoir éprouvé de leur part les plus indignes traitements, il termina sa vie d'une maniére tragique. Tite-Live & Appien prétendent que Cléopatre elle-même l'avoit immolé à ses ressentiments, la quatriême année après son retour de la Parthie.

Aléxandre seul possesseur du Royaume de Syrie se rendit aimable à ses sujets, par la douceur de son gouvernement, pendant le cours d'un regne de peu d'années. Une de ses Médailles* atteste que dès l'an 184. de l'empire des Grecs, les Syriens l'avoient reconnu pour leur Roy. Cette date nous est marquée par les caractéres Grecs ΔΠΡ. Le revers de la Médaille représente un Bacchus tenant de la main droite un hanap, & un thyrse de la main gauche. On apprend par le second livre des Machabées, que le Dieu du vin étoit une des Divinités favorites de la Syrie.

*Voyés la quatriéme planche.

bon plaisir des Romains, [a] Jean Hyrcan reprenoit Joppé & [b] Gazara, que le Syrien s'étoit fait céder, avant sa malheureuse expédition contre les Parthes. Ainsi les Roys du Pont, de Bythinie, de Cappadoce, & de Paphlagonie furent encore les seuls, qui prêtérent leurs forces à Perperna. Il est à présumer aussi, qu'il comptoit sous ses ordres quelques cohortes Romaines, & des troupes de la Gréce Européane, soumise à la domination de la République.

De Rome l'an 623.
Consuls.
C. CLAUDIUS PULCHER, & M. PERPERNA.

L'arrivée soudaine d'un nouveau Consul surprit Aristonicus. Ce Prince ne songeoit alors, qu'à joüir des fruits de sa victoire. Des repas à l'Asiatique, & des fêtes continuelles étoient devenuës son unique occupation. Bientôt il fut réveillé de son assoupissement, par l'étonnante célérité de Perperna. On peut dire que ses marches imprévûës, & que ses attaques subites luy donnérent tout l'avantage de la campagne. Sans s'amuser au pillage, il harcela sans cesse son ennemi, luy fit souvent changer de poste, le vainquit enfin en bataille rangée, & le contraignit à chercher un azile dans les murs [c] de Stratonice. Le Consul ne

Oros. l. 5. c. 10. & Eutrop. l. 40.

a Jean Hircan profita des troubles de la Syrie, pour reconquérir un grand nombre de villes, que les Rois Démétrius, & Antiochus avoient enlevées de force à la Judée.

b Gazara ville située à peu de distance de Joppé, dans le voisinage de la mer, étoit limitrophe du païs des Philistins, en avançant vers le Nord. Nous avons parlé ailleurs de Joppé.

c Les anciens Géographes comptent trois villes de Stratonice dans l'Asie. La premiére, dont il s'agit présentement, étoit située dans la Carie. Strabon dit de celle-ci, qu'elle fut originairement une Colonie de Syro-Macédoniens. Selon Etienne de Bysance, elle emprunta son nom de Stratonice femme d'Antiochus Soter. Les

De Rome l'an 623. Consuls. C. CLAUDIUS PULCHER, & M. PERPERNA.

perdit pas un instant, & vola à la prise d'une ville, où l'usurpateur s'étoit imprudemment enfermé. Le siége s'en fit à la maniére, qui pour lors étoit en usage parmi les Généraux Romains. Ils n'exposoient plus des milliers d'hommes aux hazards d'une escalade, ou aux attaques d'une bréche, qui souvent causoit plus de perte aux assiégeants, que de profit après la prise de la Place. Le siége de Stratonice se fit plus lentement; mais avec plus de sûreté. Perperna la prit par famine. Le courage des Princes Asiatiques n'alloit guére jusqu'à se donnet la mort, même dans les malheurs les plus accablants. Aristonicus, après la reddition de Stratonice, laissa son Philosophe Blossius mourir de sa propre main. Pour luy, il se rendit à discrétion au Consul, & celuy-ci le réserva pour servir de parade à son triomphe. Certainement il avoit mérité de triompher, & Rome, sans avoir égard à sa naissance, ne luy auroit pas refusé le plus grand des honneurs militaires. [a] Par malheur, il s'épuisa de travaux en parcourant les villes de sanouvelle conquête, pour la réduire en Province Romaine, & vint mourir à Pergame. Illustre Consul, qui fit voir à la Ré-

Val. Max. l. 3. c. 4.

Rois de Syrie firent éclater leur magnificence, dans les superbes bâtiments dont cette ville fut décorée. L'Empereur Adrien, qui en fut le Restaurateur, voulut qu'elle s'appellât *Adrianopolis*. Mais dans les notices anciennes, elle a retenu son ancien nom. Strabon parle d'une autre Stratonice située près du mont Taurus, sans avoir fixé sa véritable position. Ptolomée fait mention d'une troisiême ville du même nom, qu'il place dans la Mésopotamie.

a Valére Maxime est de tous les Historiens, le seul qui ait dit, que Marcus Perperna reçut les honneurs du triomphe.

publique, qu'il se trouvoit de grands hommes ailleurs, que parmi les Citoyens Romains! La vertu, & les services de Perperna, furent mal récompensés après sa mort. Le Pere d'un si respectable Consul vivoit encore. Le bon vieillard étoit Sabin de naissance. Son canton le revendiqua, l'obligea de quitter Rome, & le fit inscrire sur le rôle des Habitans de son païs. Le Peuple Romain eut la lâcheté de le sacrifier à ses compatriotes, & refusa le droit de Bourgeoisie à un homme, dont le fils venoit de luy conquérir un Royaume. Pour Aristonicus, il fut conduit à Rome, & réservé pour le triomphe du Consul, qui mettroit la derniére main, à la réduction entiére de l'Etat Pergaménien.

De Rome l'an 623.
Consuls.
C. CLAUDIUS PULCHER, & M. PERPERNA.

Orosius & Eutrop.

Cependant les troubles se perpétuoient, à Rome, de Tribuns en Tribuns. On ne peut dire à quel excès ces protecteurs du parti populaire portoient la violence. L'abus de leur autorité les rendoit insupportables à la Noblesse en général, & même aux Magistrats les plus distingués. Certain Caïus Atinius Labeo étoit alors à la tête du Tribunat, car ce Collége avoit son Chef, & celuy-ci étoit d'ordinaire, ou le premier choisi, ou le plus éloquent, & le plus capable de porter la parole au Peuple. Atinius ne se vit pas plûtôt en Charge, qu'il en abusa, pour venger ses mécontentemens personnels. Le Censeur Cæcilius Métellus, avoit rayé son nom de la liste des Sénateurs, ou du moins il avoit refusé de donner place à Labeo dans le Sénat. Le Tribun prit son temps pour exercer sa rage, contre le Magistrat

Plin. l. 7. c. 44.

De Rome l'an 623.
Consuls.
C. CLAUDIUS PULCHER, & M. PERPERNA.

le plus considérable de Rome, après les Consuls. Il attendit Metellus dans la place publique, lorsqu'il revenoit de la campagne, en plein midy. L'heure étoit favorable aux desseins du Tribun. Dans les grandes chaleurs de l'été, tout le peuple se retiroit dans ses maisons sur le milieu du jour, & les ruës étoient aussi desertes, qu'au plus fort de la nuit. Dès que Metellus parut, Labeo le fit saisir par les gens de son escorte, prononça sur le champ l'Arrêt de sa mort, & le fit conduire sur le Roc Tarpéïen, pour en être précipité. Les estafiers du Tribun prirent le Censeur à la gorge, & l'étouffoient à force de le serrer. Déja le sang luy sortoit par le nez & par les oreilles, lorsqu'un Esclave qui suivoit Métellus, courut avertir ses proches, de la violence qu'on faisoit à son Maître. Tous arrivérent, & trouvérent le Censeur presque sans vie. Que faire, & quel parti prendre ? Pouvoit-on arracher par force un pere, un parent, des mains d'un Tribun, dont l'autorité étoit sacrée, & la personne inviolable ? Enfin, on s'avisa de courir en hâte, chez un des dix Collégues de Labeo, qui mit opposition à l'Arrêt injuste, que le Tribun venoit de prononcer. Sans ce secours, qui vint assez à temps pour sauver un reste de jours à Métellus, cet ancien Consul, ce Triomphateur, ce Vainqueur de la Macédoine, & qui portoit par honneur le surnom de *Macédonien*, seroit péri par le supplice destiné aux criminels d'Etat. A ces traits d'une violence si marquée, qui n'apperçoit que la liberté publique panchoit vers sa ruine ?

Rien

De Rome l'an 623.
Consuls.
C. CLAUDIUS PULCHER, & M. PERPERNA.

Rien ne fait mieux sentir le pouvoir despotique, qu'usurpoient dans Rome les Tribuns, durant leur année d'exercice, que l'impunité dont joüit Labeo, après la cruelle insulte, qu'il avoit faite à Métellus. Ce séditieux eut encore le crédit de faire statuer par une Loy, que dans la suite les Tribuns du Peuple auroient voix délibérative au Sénat. Ainsi malgré la note Censoriale, & en dépit de Métellus, Labeo prit sa place parmi les Sénateurs. Le Tribun porta la violence encore plus loin. Il fit confisquer les biens du Censeur, dont on avoit sauvé la vie. Ce fut avec appareil, en plein marché, & à son de trompe, qu'il ordonna qu'on les vendît à l'enchére, & que le produit en fût consacré au Temple de Cérês. Tous ces attentats du Tribunat, inconnus jusqu'à ces derniers temps, étoient les avant-coureurs, ou les pronostics des guerres civiles, que nous verrons éclorre. Les dissentions entre le Peuple & la Noblesse iront enfin à de si grands excès, que Rome aura besoin d'un seul maître pour la gouverner.

Aul. Gell. l. 14. c. 8.

Cicero pro domo sua.

Le renouvellement des Consuls ne calma point les tempêtes domestiques. [a] C. Sempronius Tuditanus, & M. Aquillius venoient d'être choisis au

a Caïus Sempronius Tuditanus avoit été Préteur, pendant l'année de Rome 621. sous le Consulat de Publius Rupillius & de Publius Popilius. Cicéron le dit expressément dans la trente-deuxième Lettre du Livre 13. des Epîtres à Atticus. Il ajoûte en même tems, qu'il ne faut pas confondre ce Magistrat avec un autre Caïus Tuditanus, qui fut l'un des dix Commissaires envoyés à Mummius, après la prise de Corinthe. Celui dont nous parlons ici, avoit cultivé son esprit dans l'étude de l'histoire & de l'élo-

De Rome l'an 624.
Consuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

Champ de Mars, pour la dignité Consulaire. L'un & l'autre furent à l'ordinaire destinés par le sort à des commissions en païs étranger. Le département de Sempronius fut l'Iapidie[a], où quelques mouvements s'étoient excités. [b] Aquillius eut l'Asie en partage, & reçût la commission d'y achever la conquête du Royaume de Pergame, de le pacifier, & de le

quence. Il composa même des Commentaires, ou des Annales, dont Pline & Aule Gelle ont cité le treiziême Livre. Ce dernier Autheur, Asconius & Macrobe en ont recüeilli quelques centons. Le troisiême Livre de cet Ouvrage concernoit les Magistratures de Rome. Cicéron donne une place honorable à ce Consul dans son traité des Orateurs illustres. Il dit de Sempronius, qu'il avoit sçu allier la politesse des mœurs, avec l'élégance & les graces du style. Pour le surnom de Tuditanus qui se perpétua dans sa branche, c'est un sobriquet, qui, selon Festus, a son origine dans le terme Latin *Tudes*. Un des ancêtres de ce Consul porta le premier ce surnom, parce que sa tête avoit à peu près la forme d'un maillet. Sempronius eut une fille appellée Sempronia, qui fut mere de Fulvia femme du fameux Publius Clodius, l'ennemi juré de Cicéron.

a L'Iapidie, ou l'Iapodie, est une des contrées Occidentales de l'Illyrie. Strabon lui attribuë quatre villes, & en fait un canton séparé dans la Liburnie, entre le Golfe de Trieste & le mont Albius partie des Alpes du côté de l'Istrie. Le même Géographe prétend que les Iapides occupoient anciennement à peu près mille stades, ou environ 45. lieuës le long des côtes de la mer. Ces peuples selon lui, étoient guerriers, se passoient de peu, & n'avoient presque d'autre nourriture, que du millet. Voyez l'onziême volume, page 556. note *a*. La Croacie, une portion d'Istrie & du Vindismarck renferment aujourd'hui l'ancienne Iapidie.

b Ciceron dit dans son premier Discours contre Verrés, que Marcus Aquilius fut accusé par un Publius Lentulus Prince du Sénat. On ne sçai ni l'année, ni le sujet de cette accusation. On a cependant lieu de croire que l'Accusateur lui fit un crime de s'être laissé corrompre par l'argent de Mithridate, & d'avoir désolé les peuples de Pergame, par des exactions criantes. Du moins, Asconius & Appien au premier livre des guerres civiles, le comptent parmi les fameux concussionnaires. Le dernier ajoûte qu'Aquilius, tout coupable qu'il étoit, trouva grace auprès de ses Juges.

réduire en Province, ſous la dépendance des Loix Romaines. Aquillius partit en diligence, & ſon Collégue reſta quelque temps à la Ville, pour y être témoin des troubles, que les nouveaux Tribuns y excitérent.

De Rome l'an 624.
Conſuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

La Loy de Tib. Gracchus pour la diſtribution des campagnes, étoit un fond intariſſable de diſputes. Des trois Commiſſaires que le Peuple avoit autrefois nommés, pour préſider au partage des terres, & pour juger les conteſtations qui en naîtroient, il ne reſtoit plus que le ſeul C. Gracchus. Tibérius ſon frere avoit été maſſacré ſur le Capitole, & Appius Claudius étoit mort de maladie. Le Peuple leur avoit ſubſtitué deux hommes du même caractére, & du moins auſſi factieux. L'un étoit ce C. Papirius Carbo, dont le Tribunat n'avoit été qu'un tiſſu de broüilleries, & de chicanes. L'autre un M. Fulvius Flaccus, Plébéïen outré, & formé ſur le modéle de ſes Collégues. Ces trois flambeaux de la diſcorde civile, ne ceſſoient point de l'allumer, à l'aide des Tribuns du Peuple, toûjours prêts à fomenter les ſéditions. Les plaintes venoient de tous côtés, ou de la réſiſtance des riches, lorſqu'il falloit ſe déſaiſir, ou de leurs artifices pour éluder la Loy, ou de l'inégalité du partage entre les pauvres Citoyens de Rome, & les Habitans des Provinces Alliées, ſur tout du Latium. Ce n'étoit dans toutes les campagnes d'Italie, que violences, que ſupercheries, que murmures de ceux qui ſe prétendoient, ou léſés, ou entiérement oubliés dans la diſtribution.

De Rome l'an 624.
Consuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.
App. l. 1. de bell. civili.
Livii Epitome.

Tantôt on se plaignoit de la violence des riches, qui se maintenoient par force dans leurs anciennes possessions; tantôt de leurs artifices à dénaturer leurs fonds, & à changer en étangs, ou en pâtis, des campagnes labourables; tantôt de leur infidélité à reculer les bornes de leur territoire, sans égard aux loix de l'équité, & de la Religion; tantôt de la confusion qu'ils mettoient entre le domaine public, & celui des particuliers. Ce qui causoit encore de plus violentes clameurs, c'étoit l'inégalité du partage, entre les Provinciaux, & les Habitans de Rome. On peut bien juger que les distributeurs donnoient bien de la préférence à des gens, dont les suffrages pouvoient leur devenir utiles. Les pauvres campagnards, frustrés de leurs justes prétentions, cherchérent un Protecteur, & crurent l'avoir trouvé dans Scipion le second Affricain. C'étoit la lumiére de la République, l'Oracle du Sénat, le défenseur des affligés, la ressource des indéfendus. En effet, Scipion parla vivement au Sénat en faveur de ces pauvres Alliés, dont il avoit si utilement emploïé la valeur, dans ses guerres d'Espagne, & d'Afrique. Pour les mettre en voïe d'obtenir plus de justice, & pour ne les priver pas de l'avantage qui pouvoit leur revenir de la Loy que Gracchus avoit portée, il n'opina pas à la faire abroger. Il se contenta de demander, qu'on transportât à d'autres, qu'aux trois Commissaires de la faction du Peuple, le soin d'en procurer l'éxécution. Enfin il vint à bout de faire nommer le Consul Sempronius, pour le distributeur des campagnes, & le Juge des controverses.

De Rome l'an 624.
Consuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

Rien ne convenoit mieux que de choisir un Consul, pour faire agréer, sans murmure, aux trois Commissaires, d'être dépoüillés de leur employ. Peut-être que le calme seroit revenu, si Sempronius eût voulu se prêter aux bonnes intentions de Scipion, & du Sénat. Par malheur, le Consul craignoit autant le fracas des dissentions domestiques, qu'il aimoit à recüeillir la gloire des armes, contre les ennemis du dehors. Le sort l'avoit destiné à commander l'Armée Romaine dans l'Iapidie. Il presse donc son départ, va prendre au Temple de Jupiter le Manteau de Général, & se dérobe à l'orage qu'il prévoïoit, & qu'il redoutoit. Ainsi Scipion se trouva chargé seul de la haine publique, & des mécontentemens de trois Commissaires turbulents. Que ne firent-ils point pour le décrier au Sénat, & parmi la Commune? A les entendre, c'étoit un ennemi du Peuple, un brouillon qui cherchoit à faire casser la Loy de Gracchus, pour causer des soulevements; enfin un ambitieux, qui vouloit commettre la Noblesse avec le Peuple, pour obliger Rome à le faire Dictateur.

Quoiqu'il en fût des intentions perverses, qu'on imputoit, sans doute faussement, à Scipion, du moins il est vrai-semblable, qu'il eut quelque inclination pour la Dictature. C'étoit le seul titre qu'il pût desirer, pour mettre le comble aux honneurs, que sa vertu luy avoit mérités. Deux fois Consul, deux fois honoré du triomphe, que lui manquoit-il, que d'être élevé à une souveraineté passagére? Personne n'en eût fait meilleur usage

De Rome l'an 624.
Consuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

Cic. in somnio Scipionis.

que luy, pour réconcilier le Peuple avec la Noblesse, & pour mettre un frein à la licence du Tribunat. Quand bien même un peu d'ambition seroit entré dans le desir qu'il avoit de pacifier sa République, seroit-ce une tâche pour sa gloire ? Un des plus célébres Ecrivains de l'Antiquité, qui n'a pas épargné les loüanges à ce Héros, fait prédire en songe, par le premier Africain, à son petit-fils adoptif, *qu'il sera Dictateur, s'il peut éviter les embûches de ses proches.* Qu'a voulu dire autre chose le grand Orateur, qui écrivoit après la mort du second Scipion, sinon que la Dictature auroit été de son goût, & qu'il y aspira sur la fin de ses jours ? Quelque prétention qu'il ait euë, Gracchus & ses deux Collégues se déclarérent les ennemis de Scipion. On entendit le premier lui dire en face, *qu'il falloit lui ôter la vie comme à un tyran. Continués*, repartit froidement l'illustre Romain à son séditieux beau-frere : *Il ne convient guére qu'aux ennemis de la Patrie, de souhaiter ma mort*. Scipion ne sçavoit pas alors qu'elle fut si proche. Cependant les trois Commissaires, qui peut-être avoient pénétré les secrets de son cœur, répandoient par tout, que Scipion visoit à la Dictature. Ces discours ne l'empêchérent pas d'aller à son but. Il fit des efforts au Sénat, pour déposséder Gracchus & ses Collégues de leur Commission. Il parut ignorer qu'on le soupçonnât, de vouloir se substituer seul en leur place, avec le titre de Dictateur. En effet, les Sénateurs, & le Peuple, tous concouroient à lui donner un pouvoir indépendant, pour rétablir l'ordre dans les campa-

gnes, la tranquillité à la ville, & l'égalité dans la diſtribution des terres. Ce projet étoit le ſeul capable de réünir les eſprits, & de faire ceſſer les diviſions de l'Italie entiére.

De Rome l'an 624.
Conſuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.
Cic. in fragmento l. 6. de Republ.

Des cérémonies de Religion ſuſpendirent, pour un temps, le ſoin des affaires publiques. Une grêle extraordinaire étoit tombée. Elle avoit déſolé les moiſſons, découvert les Temples des Dieux, endommagé les toicts des maiſons à la ville, & tué des hommes à la campagne. Il fallut appaiſer le courroux du Ciel par des dévotions publiques. Le Sénat ordonna que tous les Temples ſeroient ouverts durant neuf jours, qu'on y feroit des ſacrifices d'Expiation, & que tous les Tribunaux de la Juſtice ſeroient fermés. Ce fut juſtement cet intervalle de loiſir, que Scipion choiſit, pour s'entretenir de Philoſophie avec Lælius, & quelques autres de ſes amis. Un jardin leur ſervit de Lycée. Là, Scipion fit d'excellens diſcours ſur l'état préſent des affaires de Rome, ſur le beſoin qu'avoit la République d'être réformée, & après avoir long-tems diſcouru ſur des points de morale, il ſe rabbatit ſur l'immortalité de l'ame. Il avoit ſur cela des idées aſſés ſaines pour un Païen, & les reproches de ſa conſcience ne lui faiſoient pas deſirer, que l'homme entier pérît avec ſon corps. Scipion ſoûtenoit que les ames étoient autant [a] de particules de la Divinité,

Idem in Lælio. & in ſomnio Scipionis.

[a] Il paroît ici que Scipion ſuivoit la doctrine des Stoïciens, ſur l'exiſtence d'un Dieu. Il avoit été prévenu en faveur de cette opinion par ſon maître Panætius, zélé partiſan du Stoïciſme. Suivant la penſée de ces Philoſophes, il n'exiſte rien, qui ne ſoit une parcelle de

De Rome l'an 624.
Consuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

que les plus vertueuses se réünissoient au tout, ce Tout immense, qu'on appelle l'Univers. Parmi les différents Etres, qui composent la totalité de ce vaste corps, il en est qui sont pourvus de sentiment, de raison, & de sagesse. Ainsi concluoient-ils, l'intelligence, comme la plus noble faculté doit être la portion supérieure & dominante du monde. Mais quel est selon eux le principe, & la cause des Etres intelligents, & de cette sagesse, qui se manifeste avec tant d'éclat dans toutes les parties de l'Univers? Ils la trouvent cette cause dans l'Ether, c'est à dire, dans ce que la matiére a de plus subtil, & de plus épuré, dans ce feu celeste qui pénétre, qui vivifie toute la nature, & qui lui communique avec œconomie, tous les divers degrés de mouvement, à proportion de ses besoins. Voilà ce que les Stoïciens appelloient l'ame du monde, le principe, ou plûtôt la source & comme l'Océan des ames. Tel étoit le Dieu, ou pour mieux dire le phantôme de Divinité, que le Stoïcisme reconnoissoit. Conséquemment à ce dogme impie, ils considéroient chaque ame en particulier comme une étincelle, une émanation, ou une particule de cette ame universelle, à qui ils prostituoient le titre d'Etre suprême. Ceux qui adoptoient un systême si étrange, étoient forcés de dire, que les ames dégagées des liens du corps, se réünissoient après la mort à l'ame du monde, à l'Ether, en un mot à la substance divine, comme les parties à leur centre. Ils comparoient les Etres animés à des phioles remplies d'eau, qui flottent dans la mer. Si elles viennent à se briser, l'eau s'écoule, & se confond dans les abîmes de l'Océan.

Selon ces principes l'Ether, ou ce feu intelligent & actif qui anime la nature étoit le Dieu des Stoïciens. L'Univers même pénétré de cette flamme participoit aux plus nobles attributs de la divinité. A plus forte raison les astres, & toutes les substances, en qui les opérations, & l'activité de l'Ether se montroient d'une maniére plus sensible, devoient partager le nom & la prééminence de l'Etre divin. Penser de la sorte, c'est n'admettre un Dieu que dans les termes, & l'anéantir dans le fonds.

Pythagore, Xenophanes, Parménide, & Platon avoient ébauché ce plan de Théologie, & furent en ce point les précurseurs de Zénon, le Chef & le Fondateur de l'Ecole Stoïcienne. Virgile a présenté ce systême dans tout son jour, au sixiême Livre de l'Enéïde. Ses expressions sont encore plus précises dans le quatriême Livre des Géorgiques. » Quelques-» uns ont cru, dit-il, que l'ame » des Abeilles étoit une portion » de Dieu même & un écoule-» ment d'enhaut. Ils se sont per-» suadés, que la divinité est ré-» panduë sur la terre, jusques dans » le sein des mers, & dans toute » l'étenduë des cieux, que les » hommes & les animaux de tou-» te espéce empruntent de la

dont

dont elles avoient été séparées, qu'elles alloient s'épurer, & se perfectionner dans le sein de Dieu-même. Ce fut sur ces principes qu'il raisonna. On l'auroit pris pour un homme inspiré. La mort, dont il ne prévoïoit pas être si proche, fut le sujet de ses entretiens.

De Rome l'an 624.
Consuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

Sitôt que les séances du Sénat recommencérent, les contestations devinrent encore plus vives. Scipion renouvella ses plaintes contre les Triumvirs, nommés pour la répartition des campagnes. *Leur emploi*, dit-il, *est lucratif & honorable. Les y maintenir, c'est entretenir parmi nous un foyer éternel de divisions. Les Consuls changent, les Tribuns du Peuple n'ont qu'un exercice passager. Laisserons-nous des Commissaires de nouvelle institution prolonger sans fin leur autorité, & fomenter les procès,*

» substance divine, le mouvement
» & la vie. Leurs ames, ajoûte-
» t-il, dégagées de la matiére par
» la dissolution des corps, pren-
» nent leur vol vers le Ciel, &
» vont se rendre dans le sein de
» Dieu même, pour ne faire
» qu'un tout avec lui.

Esse apibus partem divinæ mentis, & haustus
Ætherios dixere: Deum namque ire per omnes
Terrasque, tractusque maris, cœlumque profundùm.
Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum,
Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitas,
Scilicet huc reddi deinde, ac resoluta referri
Omnia: nec morti esse locum; sed viva volare
Sideris in numerum, atque alto succedere cœlo.

Amaulri, David de Dinant son Disciple, vers la fin du douziême siécle, & Césalpin au commencement du dix-septiême, renouvellérent une doctrine si pernicieuse. Enfin Spinosa de nos jours, en fit comme le fondement & la base de sa monstrueuse hypothése sur l'existence de Dieu, avec cette différence, que les Stoïciens ne renversoient pas, comme cet Athée, la sagesse & la Providence de Dieu, pour ne lui donner que des connoissances séparées, successives & très-bornées.

De Rome l'an 624. Consuls. C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

pour se maintenir dans une Jurisdiction qui les accrédite? On les a fait les dispensateurs des biens, & les arbitres de la fortune d'une populace, qui les adore, pour se les concilier. Le dirai je? Elle leur prodigue quelque chose de plus que son encens. Tous nos illustres Romains disparoissent devant ces idoles. Par le reflus du Peuple qui les environne, les maisons de nos plus importants Magistrats sont desertes. On ne court qu'où l'espérance attire, & les Cours des Souverains sont moins fréquentées, que celles de trois hommes, rendus respectables par la seule cupidité du vulgaire. Où aboutiront les desordres qu'ils causent à la Ville, & dans les Provinces? Verrons-nous les Citoyens de Rome prendre les armes contre leurs Alliés, & toute l'Italie inondée de sang? Ces malheureux Provinciaux ont eu recours à moi, & c'est à vous, Peres Conscripts, que j'adresse leurs supplications. Procurés leur du moins ce que la Loy de Gracchus leur accorde, & tirés d'employ d'iniques distributeurs, qui causent leurs murmures.

Ces paroles picquérent au vif Marcus Fulvius Flaccus, l'un des Triumvirs. Outre qu'il se voïoit enveloppé, avec ses Collégues, dans l'invective de Scipion, il étoit d'ailleurs son ennemi personnel. Ainsi tout ce que la rage peut mettre de fiel dans un cœur, Flaccus l'exhala contre le moins répréhensible des Romains. Il censura sa conduite publique & domestique, présenta ses vertus par de mauvais côtés, diminua le mérite de sa valeur, & mit au rabais les conquêtes de Carthage, & de Numance. Il s'étendit principalement sur la prétenduë ambition de son adversaire, qui

deux fois, disoit il, l'avoit conduit au Consulat par des routes inusitées. Enfin, ce qu'il releva le plus, ce fut la Dictature, que Scipion ne recherchoit, disoit il, que pour usurper une tyrannie perpétuelle. L'Orateur mêla dans son discours toutes les injures, que son imagination échauffée put lui suggérer. C'étoit alors la coûtume des Harangueurs à Rome. Si les termes dont ils se servoient, en invectivant, avoient dans leur langue précisément la même énergie, que nous leur attribuons aujourd'hui, ces Romains doivent passer pour les plus impolis de tous les hommes. Enfin Flaccus n'obmit rien pour décrier le rival, qui vouloit le déplacer. Tout Philosophe qu'étoit Scipion, il ne put cacher son dépit. Tout le jour se passa à l'entendre parler, & à examiner les contredits des Triumvirs ses adversaires. La nuit vint, & le Sénat ne prononça point l'Arrest.

De Rome l'an 264.
Consuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

Cependant tous les esprits parurent pancher en faveur de Scipion. Il fut bien dédommagé des opprobres que lui avoit faits un déclamateur emporté. Le plus beau de ses triomphes ne fut pas comparable aux honneurs, qu'il reçût, le jour même qu'on s'étoit efforcé de le flétrir. Tous les Sénateurs en corps le reconduisirent jusqu'à son logis. La Bourgeoisie Romaine, & les Alliés des Provinces l'y suivirent en foule. Enfin il paroissoit que le lendemain tout Rome se réüniroit, pour le faire nommer Dictateur. On peut juger qu'elle fut l'inquiétude des Triumvirs. Ils complottérent ensemble, & prirent des mesures secrettes, pour faire périr, avant le levé du Soleil,

App. l. 1. de bell. civ. Cic. in Lælio, pro Murena, & alibi.
Plut. in Romulo, & in Gracch.
Oros. l. 5.
Epit. Liv.
Vell. Paterc.
Pline 33. 1.
Auth. de viris illustr.
Diod. Sicul.
Val. Max.

De Rome l'an 624.
Consuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

ce formidable adversaire. Il est difficile de deviner au juste quelle main attenta sur ses jours. Quoiqu'il en soit, Scipion se retira dans son appartement, disposa ses tablettes, pour y écrire à son réveil ce qu'il auroit à prononcer le jour suivant au Sénat ; mais cette nuit là même fut la derniére de sa vie. Le lendemain, dès qu'il fut jour, ses domestiques le trouvérent mort dans son lit. Un évenement si funeste & si subit causa également de la surprise, & des soupçons. Rome, à parler en général, versa sur lui des larmes, comme si chaque Citoyen avoit perdu son pere. L'estime & l'amitié publiques concoururent à honorer ses obséques. Sitôt que Métellus, *le Macédonien*, eut appris sa mort, *Allés*, dit il à ses deux fils, *accompagnés les funerailles du plus grand homme que Rome ait vû naître. Vous n'en verrez jamais mourir un qui l'égale.* [a] Cependant ce Métellus avoit été toute sa vie l'émule de sa gloire. La mort fit cesser les rivalités entre ces deux grands Généraux. Le reste même de ses jaloux le pleura, & tous comprirent un peu tard, combien la Dictature eût été nécessaire entre ses mains. L'Histoire ne le fera que trop sentir dans la suite. Jamais les Alliés ne se seroient révoltés contre Rome, si l'illustre défunt avoit eu l'autorité en main, & le temps d'appaiser les mécontentemens des Provinces d'Italie. Sans doute il

[a] Selon Plutarque, dans ses Opuscules, Métellus ajoûta, que les Dieux ne pouvoient faire un plus riche présent à Rome, qu'en lui donnant un Scipion, préférablement à toutes les Nations de l'Univers.

auroit coupé pié aux guerres civiles, qui succédérent, & le sein de la République n'eût pas été déchiré.

De Rome l'an 624.
Consuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

Tout se prépara pour la pompe funébre de Scipion. Ceux qui visitérent de plus près son corps, lui trouvérent au cou des indices d'une mort violente. Il parut qu'on l'avoit étranglé. Sur ses lévres mêmes on vit des tâches livides, & pour cela, dit-on, on lui voila le visage, lorsqu'il fallut le porter au bucher. Ses os furent déposés dans le sépulchre ordinaire des Scipions, hors la Porte Capéne. Après la premiére émotion que causa dans Rome une mort si tragique, tous donnérent carriére à leurs conjectures. Quelques-uns chargérent du crime Cornélie, la mére des Gracques. Injuste soupçon, que les vertus de cette Héroïne, & son absence de Rome rendent incroïable! D'autres, avec plus de fondement, l'attribuérent à Sempronia, femme du mort, & sœur de C. Gracchus. Quelques autres enfin imputérent l'assassinat aux Triumvirs, qui trouvoient le principal intérêt à une mort si précipitée. On publioit même, que les Esclaves de Papirius Carbo mis à la torture avoient déposé, que leur maître, que Gracchus, & que Fulvius Flaccus, avoient été les complices & les témoins du crime. Ce qui nous a paru le plus vrai-semblable, c'est que Sempronia fut du complot, qu'elle ouvrit la porte aux meurtriers, que Carbo éxécuta l'assassinat, & que ses deux Collégues lui prêtérent main-forte. Les auteurs du crime emploïérent tous leurs soins à répandre le bruit, que Scipion s'étoit donné la

De Rome l'an 624. Consuls. C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

mort à lui-même, dans le déſeſpoir de pouvoir procurer aux Alliés d'Italie les avantages qu'il leur avoit promis. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que le Peuple informé des diſcours qui ſe répandoient, ne cita perſonne à comparoître, & ne fit nulle recherche des coupables. La Commune aimoit C. Gracchus, & l'appréhenſion qu'elle avoit de le trouver impliqué dans l'affaire, fit qu'on ne voulut rien approfondir.

Ainſi mourut, à l'âge de cinquante-ſix ans, un des plus illuſtres Héros qu'ait eu Rome. Il égala preſque le premier Africain ſon grand pere par adoption, & ne fut pas inférieur à Paul Emile ſon vrai pere. Que reſta-t-il de lui à ſa mort, que la gloire de ſes exploits? A peine laiſſa-t-il à Q. Fabius Maximus ſon héritier (car il n'avoit point eu d'enfans) trente deux livres d'argent, & deux livres & demi d'or. Quelle indigence pour un Général, qui auroit pû s'enrichir du butin de Carthage! A Rome la coûtume étoit établie, que le plus proche parent du mort fît ſon éloge funebre. Lælius le compoſa, [a] & Quintus Ælius Tu-

[a] Ce Quintus Ælius Tubero étoit par ſa mere neveu de Scipion & petit-fils de Paul Emile. Iſſu d'une famille où la probité tenoit lieu de richeſſes, & formé par les ſoins d'un pére vertueux, il retraça dans Rome, au milieu du luxe, & de la licence, la ſimplicité des premiers Romains. Il avoit puiſé dans la Philoſophie Stoïcienne, & dans les exemples de ſes ancêtres cette auſterité de mœurs, dont il faiſoit une profeſſion ouverte. Nulle conſidération ne lui fit changer ſa maniére de vivre, lors même que les loix de la bienſéance, de la politeſſe, & de la coutume l'obligeoient à ſe relâcher un peu de la ſévérité de ſes maximes. Auſſi Cicéron diſoit-il de ce Romain, que la vertu chez lui paroiſſoit dépoüillée de tous ſes charmes, & qu'il ne la montroit que ſous un apparence de rigidité, qui rebutoit. Cette humeur ſombre & ſauvage ſe faiſoit re-

bero le récita. Le premier avoit été l'ami inſépa-

De Rome l'an 624.
Conſuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

marquer juſques dans ſes diſcours. Infléxible, juſqu'à la dureté, il ne connoiſſoit ni les ménagements, ni les égards. La déférence qu'il devoit à ſon oncle Scipion, ne l'empêcha pas de contredire ſon témoignage, dans une affaire de pure chicanne, où il s'agiſſoit des prérogatives attachées à la dignité d'Augure. Ce caractére peu ſociable lui ferma l'entrée des honneurs, comme le témoigne Cicéron au Livre des Orateurs illuſtres. Cependant Pomponius aſſure que Tubéro fut élevé au Conſulat. Si cela eſt ainſi, il faut que ſon nom ait échappé aux anciens Annaliſtes. Ou bien il aura été de ces Conſuls que l'on appelloit *Suffecti*, parce qu'on les créoit dans le cours d'une année, lorſque la place étoit vacante, ou par la mort, ou par la dépoſition de quelqu'un des deux premiers Magiſtrats, ou par quelque autre événement imprévû.

C'étoit un uſage reçu à Rome, que les parents du défunt terminaſſent ſes obſéques par un feſtin d'appareil. Quintus Fabius Maximus neveu de Scipion, & celui là même qui fut ſurnommé *Allobrogicus*, ſatisfit à ce devoir en faiſant dreſſer pour le peuple, des tables magnifiquement ſervies. Tubéro engagé par l'exemple & par les priéres de ſon couſin, donna un de ces repas funéraires. La modicité du régal ne fut pas au goût d'une multitude de gens avides de bonne chére. Les mets groſſiers qu'on préſenta, n'avoient rien qui réveillât l'appetit. Tout l'ornement du buffet conſiſtoit en des vaſes de terre cuite. Les lits où devoient s'aſſeoir les conviés, n'étoient couverts que de ſimples peaux de Bouc. Cet air de négligence & de pauvreté fut pris pour une inſulte, de la part de Tubéro. On attribuoit ſa frugalité à une épargne ſordide, ou à un orgüeil Philoſophique, qui faiſoit parade d'une abſtinence mal entenduë. Eſt-ce ainſi, diſoit-on, qu'il honore la mémoire d'un Héros, qui devoit lui être ſi cher, & que ſes grandes qualités ont rendu reſpectable par tant de titres? A-t-il donc prétendu, par ſon maigre repas, célébrer les funérailles, d'un miſérable Diogéne, ce Philoſophe bourru, qu'il ſemble avoir pris pour ſon modéle? Le peuple prévenu contre lui, ne tarda pas à lui donner des marques de ſon reſſentiment. Les Tribus aſſemblées lui refuſérent leurs ſuffrages pour la Préture qu'il avoit demandée. Cicéron avouë cependant qu'à quelques défauts près, Tubero étoit un des plus graves Citoyens de Rome, & qu'il réünit dans ſa perſonne toutes les vertus de ſes ancêtres. Pomponius le met au rang des plus célébres Juriſconſultes. Il ne ſe rendit pas moins recommandable, par ſa fermeté au milieu des orages, qui agitérent la République, dans tout le cours de l'affaire des Gracques. Il s'oppoſa avec courage aux entrepriſes de Tibérius Gracchus. Il oſa même attaquer ouvertement ce redoutable Tribun, dans une harangue

De Rome l'an 264.
Consuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

rable de Scipion, & passoit pour un des plus beaux esprits de son siécle. Le second, quoique frere du défunt, n'avoit nul talent pour l'éloquence. Dans la Harangue que celui-ci récita, on remarqua un trait qui frappa l'Assemblée. Après qu'il eut également rendu graces aux Dieux, & d'avoir accordé une si vaste domination à la République Romaine, & de lui avoir fait présent du dernier Africain, il ajouta ces paroles: *Il étoit du bon ordre, & que la Ville où naîtroit Scipion devînt la maîtresse du monde, & que Scipion ne nâquît point ailleurs, que dans la Capitale de l'Univers.* Ces loüanges n'étoient guéres trop outrées. On les reçût avec applaudissement. En effet, Rome se trouvoit embarrassée de décider sur la supériorité de mérite, entre l'un & l'autre Africain.

Il est vrai que le premier servit de modéle au second; mais celui-ci s'efforça de le représenter, & le copia si juste, qu'il n'y manqua presque aucun trait. Tous deux, ils furent, sans contredit, les plus illustres guerriers de leurs temps. A l'âge de dix-sept ans, ils commencérent leurs premiéres campagnes & se signalérent, le premier dans la Gaule Cisalpine, contre Annibal, le second en Macédoine, contre Persês. L'un releva son pere tombé de cheval dans un combat, l'autre poursuivit les ennemis si loin, que son pere

qu'il prononça contre lui, & qu'on lisoit encore du tems de Cicéron. Tubero fut lié d'amitié avec Panætius. On dit même que ce Philosophe lui dédia un Traité de la constance dans la douleur, Ouvrage qu'il avoit composé au sujet de la mort de Scipion. C'est de Cicéron, de Sénéque, & de Valére Maxime que nous avons emprunté ce détail historique.

le

le crut perdu. Ces premiers exploits ne furent pour eux qu'un essai. Dans un âge où l'on n'est encore capable que d'obéïr, Cornélius Scipion fut envoyé en Espagne pour y commander, & Scipion Æmilianus, quoique subalterne dans la même Province, y effaça la gloire de son Général. Tous deux ils obtinrent des Consulats avant l'âge prescrit, tous deux ils furent nommés à leurs départemens par préférence, & indépendemment du sort, tous deux ils eurent la même carriére pour exercer leur valeur. L'un & l'autre rapportérent d'Afrique, le surnom d'Africains, celui-ci pour avoir détruit Carthage, celui-là pour y avoir vaincu Annibal, & humilié la République Afriquaine. Cornélius conquit l'Espagne par la prise de Carthage la neuve. Æmilianus la pacifia par la destruction de Numance. Ces deux Héros furent également habiles pour la négociation. L'un attacha pour jamais Massinissa au parti Romain: l'autre cultiva l'amitié de ce Roy Numide, & disposa de ses Etats après sa mort. Toujours victorieux dans leurs entreprises, ils comptérent un nombre égal de triomphes. Chacun eut son Lælius pour ami, pour homme de confiance, & pour compagnon de ses exploits. Tous deux ils firent le voyage d'Orient, l'un pour aider son frere à vaincre Antiochus, l'autre pour visiter l'Asie, la Syrie, & l'Egypte. Pour les vertus & les qualitez de l'esprit, ils les eurent l'un & l'autre à un égal degré de perfection, mais avec quelque différence dans les maniéres. Le premier Africain fut libéral, avec un peu de profusion.

De Rome l'an 624.
Consuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

De Rome l'an 624.
Consuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

Le second le fut avec plus de réserve. Celui-ci s'adonna plus encore [a] à la Philosophie, qu'à l'éloquence. Celui-là ne fut Philosophe qu'en pratique, & préféra l'amour [b] des belles lettres, à

a Cicéron dit de Scipion Emilien, dans le premier livre des offices, qu'il avoit puisé dans l'étude la Philosophie, cette égalité d'ame, & cet air de modestie, qui sied si bien aux grands hommes, au milieu des honneurs dont ils sont environnés. Jamais on ne le vit ébloüi ni de l'éclat de sa gloire, ni de la pompe de ses triomphes. Aussi avoit-il coutume de dire, qu'il en étoit des personnes enyvrées de leur grandeur, comme des chevaux, que le bruit des armes irrite, & qui reviennent du combat, plus fougueux qu'auparavant. Pour les rendre traitables, on les livre à des gens versés dans l'art de les dompter. De même un homme fier de ses succès, & rempli d'une confiance présomptueuse, doit se remettre sous les loix de la raison, & emprunter le secours de la morale. Ce sera pour lui un frein contre les mouvements impétueux de son orgüeil. Alors il reviendra de son yvresse, il ouvrira les yeux sur la caducité des choses humaines, & sur l'inconstance de la fortune Des sentiments si nobles n'abandonnérent jamais Scipion, dans le cours de ses prospérités. Ils étoient le fruit de ses réflexions, & d'une lecture assiduë. Le Cyrus de Xénophon avoit été, sur-tout, son livre favori. Il y trouva le modéle d'un Héros parfait, & des principes de sagesse, dont il se fit un plan pour toute la conduite de sa vie. Cependant si nous en croyons Plutarque dans ses Opuscules, Scipion étoit naturellement fier. L'historien rapporte à ce sujet, qu'il n'eut pas pour Quintus Mummius le Destructeur de Corinthe, tous les égards qu'il devoit à un homme de son rang, & qui avoit été élevé aux honneurs du Consulat. Il ne daigna pas même l'inviter à un repas d'appareil, qu'il donnoit aux grands de Rome, & à ses amis, après avoir fait la dédicace d'un Temple consacré à Hercule. Ce Mummius est sans doute différent de celui du même nom, que Cicéron dit avoir eu part à l'amitié de Scipion. S'il est vrai que la fierté fut le défaut qu'on reprochoit à ce grand homme, comment Cicéron a-t-il avancé en parlant de lui, que jamais il ne prit un air de supériorité, ni sur ceux qui avoient part à sa confidence, ni à l'égard de ses égaux ? Il ravissoit tous les cœurs, continuë le même Auteur, par ses maniéres affables & prévenantes. A ces traits on ne reconnoît point un homme fier.

b Scipion joignit le goût de la belle Littérature à l'étude de la Philosophie. On sçait qu'il honora les gens de Lettres de sa protection, & de son amitié. Du moins, il est sûr que Térence avoit trouvé

des ſpéculations ſur la morale. Cornélius & Æmilianus a bons parens, amis conſtants, & patrons un accès favorable auprès de lui & de Lælius. Il paſſa même pour conſtant, que ce Poëte avoit profité des lumiéres de ces deux grands hommes, pour donner à ſes piéces de théatre, cet air de politeſſe, cette naïveté & ces graces, qui font encore aujourd'hui le ſujet de notre admiration. Valgius & Memmius ont dit expreſſément, que Scipion emprunta le nom de Térence, pour publier des Comédies de ſa façon. Cornélius Nepos inſinuë que Lælius eut bonne part à l'*Heautontimorumenos*. Cependant Santra n'a pû ſe perſuader que le Poëte Comique ait eu recours à Scipion & à Lælius, pour la conduite & pour la perfection de ſes Piéces. Ils étoient alors trop jeunes, dit-il, & n'avoient point encore paſſé par les charges Curules. Or ſelon Térence lui-même dans ſon prologue des Adelphes, ceux dont il avoit tiré de ſi grands ſecours, pour la compoſition de ſes Comédies, étoient alors des hommes faits, recommandables par les importants ſervices, qu'ils avoient rendus à la République, ſoit en guerre, ſoit en paix.

De Rome l'an 624.
Conſuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

Ce qu'on vient de dire ſur Térence, nous donne occaſion de déſavoüer une conjecture, que nous avons donnée pour telle, dans le dixiéme volume, page 66. Trompés par le temoignage de quelques Ecrivains, nous avions cru que Térence fut un des captifs Africains, qui parurent au premier triomphe de Scipion le Vainqueur d'Annibal. Tout bien examiné, nous ſommes forcés de déférer à l'autorité de Féneſtella, Hiſtorien des plus exacts, & des plus inſtruits dans l'antiquité Romaine. Il prouve invinciblement que Térence eſt né après la ſeconde guerre Punique, & qu'il eſt mort l'an de Rome 594. Or l'an 552. termina la ſeconde guerre de Carthage. L'an 605. commença la troiſiême. L'eſpace qui eſt entre ces deux termes, a donc vû naître & mourir Térence. De plus, il eſt certain que ce Poëte mourut à l'âge de trente-cinq ans. Ainſi on aura au juſte ce dernier nombre, en remontant depuis l'année 594. qui fut celle de ſa mort, juſqu'à l'an 560. qui par conſéquent, ſe trouve être celui de ſa naiſſance.

a Un trait qu'ont eu ſoin de rapporter les Hiſtoriens de la vie de Scipion Emilien, eſt une preuve bien ſenſible, de ſa conſtante affection, pour ceux, qui lui étoient unis par les liens du ſang.

Sa mere Papiria fille de Caïus Papirius Maſo, Conſul de l'année 522. avoit été répudiée par Paul Emile. Touché de ſa diſgrace, Scipion n'en fut que plus attentif, à lui donner des marques de ſon reſpect, & de ſa tendreſſe. Il avoit hérité de grandes richeſſes, en fonds de terre, en meubles, en argent, & en Eſclaves, après la mort d'Emilia veuve du premier Africain, & mere de ce-

De Rome l'an 624.
Consuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

fidelles à leurs clients, s'acquittérent de tous les devoirs de la vie civile, l'un avec un plus grand air de noblesse, l'autre avec quelque sorte de gêne, & de scrupule. Dans le dernier, la justice fut accompagnée de quelque sévérité : dans le premier la clémence l'emporta presque toujours sur la justice austére. Je ne sçai quel air de confiance & de magnanimité regna dans toute la conduite du vainqueur d'Annibal. Dans le destructeur de Numance on remarqua plus de lenteur, & de circonspection. L'un paroissoit plus propre à gouverner un Royaume avec indépendance. L'autre avoit pris les maniéres réservées d'un sage Républicain. A tout prendre, le caractére plus libre de l'ancien Scipion le rendoit plus aimable, & le caractére du nouveau Scipion plus enveloppé, étoit peut-être plus convenable au temps, où il vivoit. De si grands hommes périrent, l'un de chagrin dans une espéce d'éxil, l'autre de mort violente dans son lit. Voilà les récompenses d'une vie passée avec gloire, dans un état Républicain.

lui qui l'avoit adopté. Cependant il ne se réserva rien d'une succession si considérable. Il transporta tous ses droits à Papiria, & lui fit une cession volontaire du nouvel héritage. Par là, elle fut en état de soutenir son rang avec dignité. Jusqu'alors un désintéressement si généreux n'avoit point eu d'exemple dans Rome. Les Romains, dit Polybe, n'étoient pas d'humeur à se dépoüiller, même en faveur de leurs proches.

Les sœurs de Scipion éprouvérent à leur tour sa générosité bienfaisante. Il leur abandonna tous les biens, dont les loix lui avoient assûré la possession, depuis le déceds de Papiria. Surquoi Polybe ajoûte, que l'éclat de leur fortune annonçoit les bienfaits d'un frere si magnanime, & rappelloit le souvenir de ses vertus. Scipion ne se rendit pas moins recommandable aux gens de bien, par les égards, & les déférences qu'il eut toujours pour Fabius son frere aîné.

Les deux Consuls de l'année étoient absents, tandis que Rome se voyoit agitée de tempêtes, & qu'on y donnoit des scénes bien tragiques. Sempronius Tuditanus faisoit la guerre dans l'Iapidie, & M. Aquillius achevoit de conquérir le Royaume de Pergame. L'Iapidie, Région voisine de la mer Adriatique, étoit en partie peuplée par des Illyriens, & en partie par des Gaulois. Etenduë dans les terres à travers un païs montueux, depuis les sources [a] du Timave, jusqu'en Illyrie, elle avoit pour capitale la ville de [b] Métule, située à l'extrémité orientale des Alpes. Tout ce païs avoit le nom d'Istrie. L'Histoire ne nous a point appris quelle fut l'origine de la nouvelle guerre, que les Romains furent obligés de faire aux Istriens, si voisins de l'Italie. Tout ce que nous pouvons en conjecturer, c'est que les mécontentemens pour le partage des terres entre les Alliés de Rome, commencérent d'abord

De Rome l'an 624.
Consuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

Strabo l. 7.

a Le Timave a sa source dans le territoire d'Aquilée, au pied d'une montagne voisine du bourg de *Saint Cazan*. Là, il s'engouffre sous terre, & parcourt une espace de quatorze milles, jusqu'à *Saint Jean de Duino*. Près de cet endroit il quitte ses canaux soûterrains, & jaillit par sept différentes bouches, selon Polybe & Strabon. Virgile, Mela, & quelques autres anciens Autheurs en comptent neuf. Toutes ces sources réunies dans un seul lit, forment à peu de distance de la mer Hadriatique, une riviére autrefois navigable, qui va se décharger dans le Golfe de Trieste, après avoir arrosé une fort petite étenduë de païs. Nous ne disons rien ici de quelques-unes de ses fontaines, qu'on dit être salées, ni des eaux chaudes qui sortent de plusieurs petites Isles répanduës aux environs de l'embouchure du Timave. On peut consulter Strabon, Pline le Naturaliste, & l'Italie de Cluvier.

b Métule, ville connuë aujourd'hui sous le nom de *Metling*, est située sur les bords de la riviére *Colapis*, à qui les Naturels du païs donnent présentement le nom de *Kulp*.

De Rome l'an 264. Consuls. C. Sempronius Tuditanus, & M. Aquillius.

par cette Nation mutine, où les Gaulois prévaloient, & où l'on se servoit d'armes à la Gauloise. Quoiqu'il en soit, il est du moins certain que la sédition des Iapides fut assez considérable, pour attirer une Armée Consulaire. Tuditanus y marcha donc, & conduisit avec lui, pour son Lieutenant Général, ce fameux [a] D. Junius Brutus, à qui ses conquêtes d'Espagne avoient mérité le surnom de *Galicien*, & les honneurs du triomphe. Le païs où ils entrérent étoit rude, & les Peuples qu'ils attaquérent étoient braves jusqu'à la férocité. D'ailleurs c'étoit assez l'ordinaire des Généraux Romains, d'avoir d'abord quelque désavantage, contre les nouveaux ennemis, dont ils n'avoient point encore éprouvé les maniéres de combattre. A la premiére action Tuditanus fut battu, & déconcerté. Brutus le ranima, & le fit marcher à la victoire. Elle fut [b] si complette, que d'abord il se fit ériger une statuë sur les lieux, & qu'il y fit inscrire [c] sur la base, l'étenduë du païs qu'il avoit soumis. Ensuite il revint à Rome, où il triompha.

Epit. Liviana. App. in Iberic. Vell.

Plin. l. 3. c. 19. Fast. Capit.

a C'est ce même D. Junius Brutus, qui fut Consul l'an de Rome 615. Cornelius Nepos avoit cru faussement, comme le rapporte Plutarque dans la vie des Gracchus, que ce Consul avoit donné sa fille en mariage à Caïus Gracchus frere de Tibérius.

b Appien, dans son histoire des Guerres d'Illyrie, partage l'honneur de la victoire remportée contre les Iapides, entre Sempronius Tuditanus, & un Tibérius Pandusius. Ce dernier paroît avoir été inconnu aux autres Historiens de Rome. Du moins, ils n'en ont pas écrit un seul mot.

c L'inscription portoit, que Sempronius Tuditanus, avoit conquis à la République Romaine mille stades, ou environ quarante-cinq lieuës de païs, depuis Aquilée, jusqu'au fleuve *Titius*, aujourd'hui le *Kerka*, qui termine la Liburnie.

Durant ces exploits, le Collégue de Tuditanus reprenoit en Asie les villes, qui s'étoient données à l'usurpateur Aristonicus. Il paroîtra surprenant que le Royaume de Pergame ait différé si long-temps de se soumettre à l'obéissance des Romains. Dans la personne d'Aristonicus, les Pergaméniens avoient un fantôme de Roy, dont ils pouvoient soûtenir les intérêts avec quelque apparence de justice. Pour lors nul autre que lui ne se présentoit pour occuper le Thrône. Il est vrai que dans la rigueur de l'équité, Pergame appartenoit aux Romains, à qui le Roy défunt l'avoit légué par testament. Cependant l'appréhension de servir à de nouveaux maîtres, & de recevoir des loix d'une République étrangére, soûtenoit encore le Peuple dans sa révolte. Il fallut donc qu'Aquillius assiegeât presque toutes les Villes de l'Etat Pergaménien, & qu'il s'en rendît maître l'une après l'autre. Cette résistance si obstinée d'un Peuple, que des droits incontestables assujettissoient à la République, obligea le Consul à user contre lui d'un genre de sévérité, que Rome elle-même n'approuva pas. La plûpart des Places d'Asie n'avoient d'eau, qu'autant qu'il leur en venoit de loin, par des Aquéducs. Aquillius, au lieu d'en couper les canaux, stratagême usité dans la guerre, s'avisa d'en empoisonner les sources. Ainsi la mort coula dans les Places assiégées avec les fontaines publiques, & y causa plus de meurtres, que les assauts, & que les escalades. Etoit-ce déja là l'effet de la dépravation du cœur des Romains? L'avoient-ils contractée en respirant

De Rome l'an 624.
Consuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

Florus l. 2. c. 20.

De Rome l'an 624. Consuls. C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.

l'air de l'Asie? Aquillius avoit-il si-tôt appris à imiter la perfidie des Peuples, qu'il venoit de conquérir? Quoiqu'il en soit, empoisonner l'eau des fontaines, ce fut un stratagême barbare, que toute l'antiquité a détesté, & qu'on a regardé comme la plus cruelle infraction du droit des gens. Cependant Rome ne parut pas alors le désapprouver absolument, puisqu'elle en laissa l'Auteur gouverner le Royaume de Pergame, en qualité de Proconsul, trois ans après son Consulat expiré.

Aquillius soumit enfin par des violences ce Peuple indocile, & le contint dans le devoir, par la seule terreur de son nom. Cependant le Sénat Romain députa en Asie dix Commissaires de son Corps, pour réduire le Royaume de Pergame en Province Prétorienne. Aquillius fut le chef de la Commission. La premiére intention du Peuple Romain avoit été, de laisser joüir les Pergaméniens d'une entiére liberté, sous sa domination. Leur révolte causa leur assujettissement. On sépara ce grand Etat en divers districts, qui ressortirent chacun de sa métropole. Les Habitans y portérent leurs procês, & leurs Tributs. La Province en entier fut composée de la Lydie, de la Carie, de l'Hellespont, & des deux Phrygies, qui se soumirent aux loix Romaines, non pas toutes avec une égale dépendance. Rome attribua le domaine utile d'un petit nombre de ces régions, à quelques-uns des quatre Rois qui l'avoient aidée à conquérir Pergame. Mithridate eut pour sa part la grande Phrygie, plûtôt par la donation

Vell. Patere. Sex. Rufus, & Jornandes.

Just. l. 37.

tion [a]intéressée que lui en fit Aquillius, que par le consentement de sa République. Pour les enfans d'Ariarathe Roy de Cappadoce, mort dans cette guerre, ils obtinrent du Sénat, à titre de récompense, la Lycaonie, & la Cilicie. Bientôt après Rome se revendiqua toute la côte d'Asie, & recouvra ce qu'elle avoit donné. L'Ionie, l'Eolide, la Carie, la Lydie, la Doride, la Lycaonie, la Pisidie, & les deux Phrygies ne reconnurent plus d'autres maîtres que les Romains. De là vint ce commerce perpétuel de Rome avec les Asiatiques ses sujets, & de là encore ce débordement de vices, qui achevérent de l'infecter. Par la nouvelle conquête, la République reçût un grand accroissement de puissance, & de richesses ; mais elle souffrit un furieux déchet dans ses mœurs. Aquillius, aprês avoir achevé l'expédition entiére de Pergame, & pacifié ce grand Royaume, n'aspira plus qu'au triomphe. Certainement il l'avoit mérité, à ne considérer que l'importance de ses services. Mais ceux des Romains, à qui il restoit des principes d'humanité, rejettérent la Requête d'un homme, regardé comme un empoisonneur public. Cependant la multitude moins scrupuleuse l'emporta. Aquillius entra dans Rome avec la pompe d'un triomphateur, le troisiéme d'avant les Ides de Novembre, en l'année six cents vingt-sept de Rome. Nous ne prévenons ici le temps de son triom-

De Rome l'an 624.
Consuls.
C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS.
App. l. 10. de bell. civ.

a Appien assure qu'Aquillius vendit la grande Phrygie à Mithridate, moyennant une somme considérable d'argent, que ce Roy lui compta sur le champ. Mais il ajoûte, que le Sénat cassa la donation, & déclara que la Phrygie seroit libre désormais, & qu'elle se gouverneroit selon ses Loix.

De Rome l'an 624. Consuls. C. SEMPRONIUS TUDITANUS, & M. AQUILLIUS. Vell. Paterc. l. 2.

phe, que pour n'avoir plus à parler d'un homme, qui fut depuis un objet d'éxécration à toutes les personnes de probité. Quelques Auteurs ont prétendu, qu'Aristonicus enchaîné fut conduit [a] devant le char d'Aquillius. Nous aimons mieux dire, avec quelques autres écrivains, qu'Aristonicus étoit déja mort. D'ailleurs la gloire d'avoir vaincu le prétendu Roy de Pergame, appartenoit toute entiére à Perperna, & celui-ci n'étoit plus en état de triompher.

De Rome l'an 625. Consuls. CN. OCTAVIUS, & T. ANNIUS LUSCUS RUFUS.

On peut dire que toute la terre se tut alors en la présence des Romains. Une domination qui s'étendoit depuis les Alpes & les Pirénées, en Europe, en Afrique, tout le long de la Côte de la Méditerranée, & en Asie, jusqu'au Mont Taurus, & au Pont Euxin, inspira à tous les Peuples du monde je ne sçai quel respect, qui les calma. Pas un souffle n'excita le moindre orage parmi les Nations conquises. Ainsi Rome, lorsqu'elle se choisit pour Consuls [b] Cn. Octavius, & T. Annius Rufus, se trouva dans une tranquillité, qu'elle n'avoit point encore éprouvée depuis l'établisse-

a Si l'on en croit le témoignage de Velleïus, le malheureux Aristonicus reconduit après le triomphe dans la prison de Rome, y fut étranglé par l'ordre du Sénat. Si le fait est tel que cet Historien le rapporte, pourquoi Mithridate le Grand n'en dit-il pas un mot, dans la lettre qu'il adressa à Arsacés Roy des Parthes, pour l'engager à s'unir avec lui, contre *une insolente République* ? Dans la même lettre, que Salluste nous a conservée, il représente Aristonicus chassé de l'héritage de ses peres, & attaché avec ignominie au char de son Vainqueur. Mais il garde le silence sur la mort tragique de ce Roy dépoüillé. Sans doute il n'auroit pas manqué d'en faire un crime au Sénat de Rome, dont il rappelloit avec indignation les perfidies, & les cruels procédés à l'égard des têtes couronnées.

b Cicéron, au Livre premier de l'*Orateur*, met Cneïus Octavius, au nombre de ceux, qui

De Rome l'an 625.
Consuls.
CN. OCTAVIUS, & T. ANNIUS LUSCUS RUFUS.

ment de la République. La Gaule Cisalpine, l'Espagne, la Côte d'Afrique, l'Istrie, l'Illyrie, la Macédoine, les deux Gréces Européane & Asiatique, tout plioit sous l'autorité du nom Romain. Tant de Peuples assujettis portoient le joug sans murmurer, & recevoient avec soumission les ordres du Sénat, & les décisions des Prêteurs. Le temps étoit venu, ce semble, de fermer le Temple de Janus. En effet il ne restoit aux nouveaux Consuls aucune expédition militaire à tenter, ni au dedans, ni au dehors de l'Italie. Cependant Rome ne se crut pas absolument dispensée de lever des Légions, & de former des Armées Consulaires. Depuis la Loy du premier Gracchus pour la distribution des campagnes, certain levain de sédition s'aigrissoit de jour en jour en Italie, & l'on y avoit à craindre des soulevements de la part des Alliés. Il paroît donc vrai-semblable, que le Sénat revint à son ancienne coûtume, de ne désarmer pas, même dans les temps les plus tranquilles. On a lieu de croire, que des deux Consuls l'un eut l'Italie, l'autre la Gaule Cisalpine pour départements.

Durant une année si paisible, le Peuple Romain ne s'occupa que de ses plaisirs, & de son luxe. Les dépouilles de Pergame, & les meubles précieux du Roi Attalus furent mis en vente. Au temps de la premiere sévérité Romaine, nul citoyen n'auroit eu le front, d'acquérir de si magnifiques ornements, pour les appartemens de sa maison. Ces richesses eussent été consacrées à la dé-

Plin. l. 33. c. 11.

réüssirent dans l'éloquence du Bareau. Pour son Collégue Annius, on croit qu'il fut fils d'un autre du même nom, que nous avons vû Consul sous l'année 600.

De Rome l'an 625.
Consuls. CN. OCTAVIUS, & T. ANNIUS LUSCUS RUFUS.

coration des Temples. Pour lors il y eut presse à les acheter pour soi, & à y mettre l'enchére, pour les revendre à d'autres. Le luxe & l'avarice partagérent tous les cœurs. Aussi ne restoit-il plus à Rome de ces hommes solidement vertueux, de ces ames fortes, capables tout à la fois & de mépriser pour eux-mêmes les vaines parures des Orientaux, & d'arrêter le torrent de la somptuosité publique. Les deux Scipions Æmilianus & Nasica n'étoient plus. Leur exemple & leur autorité auroient du moins retenu la vanité des Romains dans les termes de la modération. Dès qu'elle n'eut plus d'obstacle, elle se répandit sans ménagement, & presque sans exception. Pour cela de sages écrivains ont assûré, que l'Asie se vengea au centuple de la cruauté d'Aquillius, & du joug que ses conquérants lui avoient imposé. Les Romains donnérent la loy aux Asiatiques, & reçûrent d'eux le rafinement de la débauche, & la profusion dans les repas, & dans les ameublemens. Ce fut là le seul gain que fit Rome, durant un intervalle de repos.

Just. l. 36.

L'année qui suivit ne fut guére marquée que par une augmentation de la licence des mœurs, & par la fureur pour les modes étrangeres. [a] L. Cassius Longinus, & [a] L. Cornélius Cinna furent élevés au Consulat, sans avoir d'autre fonction militaire, que de former des camps, l'un proche de Rome, l'autre dans la Gaule Cisalpine. Le Sénat cependant ne fut pas tout-à-fait oisif.

a Ce Lucius Cassius est celui que nous avons vû Tribun, pendant l'année 616. & qui fut l'Autheur de la Loy du *Scrutin*, appellé *Tabellaria*, par les Autheurs Latins.

Nous avons dit que les Phocéens, avoient prêté du ſecours à Ariſtonicus. Leuca, ville de leur diſtrict, à l'extrémité de l'Ionie, avoit pris ouvertement les armes contre les Romains, & le Conſul Craſſus avoit perdu la vie, lorſqu'il s'en approchoit, pour en faire le ſiége. Cette révolte n'étoit pas pardonnable à des Alliés de Rome. Auſſi le Sénat avoit ordonné, après la conquête de Pergame, que Leuca ſeroit raſée, & que toute la Phocide ſeroit miſe à feu & à ſang. La commiſſion venoit d'en être donnée à l'impitoyable Proconſul Aquillius. Dans leur déſeſpoir, les Phocéens recherchérent la protection des Marſeillois, & leurs envoïérent des Députés de bien loin. En effet, les Habitans de Marſeille tiroient leur origine de la Phocide, & à l'extrémité de la Gaule, ils conſervoient encore la Langue, les Coûtumes, & le genre de Gouvernement qu'ils avoient apporté de l'Orient. Ils s'emploïérent donc pour les Phocéens, comme pour leurs peres, & trouvérent aſſez de crédit au Sénat de Rome, pour arrêter le coup, dont leur ancienne patrie étoit menacée. Une faveur ſi viſible fut l'effet de cet attachement invariable de la ville de Marſeille, pour la République, dans les temps douteux, comme dans la proſpérité. La reconnoiſſance l'emporta dans le cœur des Sénateurs,* ſur l'amour de la vengeance. Rome fit grace aux Phocéens.

De Rome l'an 626.
Conſuls.
L. CASSIUS LONGINUS, & L. CORNELIUS CINNA.

Juſtin l. 37. & Strabo.

Enfin, l'inaction où les Romains étoient reſtés

* On ne doute point que Cornelius Cinna, Conſul de cette année 626. n'ait été le pere de celui du même nom, qui rendit ſa mémoire exécrable, par les cruautés qu'il exerça, pendant les guerres de Marius, & de Sylla.

De Rome l'an 627.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & L. AURELIUS ORESTES.

durant deux ans, cessa un peu, sous le nouveau Consulat de M. Æmilius Lepidus, & de L. Aurelius Orestes. Les Sardiens se révoltérent, & donnérent de l'occupation au Consul Aurelius, à qui le sort fit tomber la Sardaigne pour département. Il appartenoit au Sénat de régler en général les fonctions des Consuls, des Prêteurs, & des Questeurs, quoique le sort décidât de la Province, où chacun iroit exercer ces emplois. Les Peres Conscripts, & toute la Noblesse furent charmés, que le hazard eût fait tomber la Sardaigne à Aurelius, & sous lui, la Questure au jeune C. Gracchus. Ce Romain étoit alors les délices du Peuple, & la Commune ne comptoit plus sur personne, que sur lui. Gracchus en effet avoit des qualités éminentes. Excellent Orateur, il entraînoit les esprits par la force & la rapidité de ses discours. Encore tout récemment il venoit de briller dans la cause d'un de ses amis, nommé Villius. Après l'avoir entendu, la multitude en étoit sortie entousiasmée. D'ailleurs il avoit gagné tous les cœurs de la menuë populace, par la répartition qu'il avoit faite des terres, plus en faveur des Citoyens de Rome, que des Alliés de Province. Autant donc que le Peuple souhaitoit de l'avoir bientôt pour Tribun, autant le Sénat appréhendoit de le voir un jour dans un poste si éminent. Pour lui, il s'étoit retiré, depuis deux ans, comme en solitude dans son logis, & paroissoit déterminé à ne se mêler plus des affaires publiques. Il n'avoit encore eu qu'un seul emploi, c'étoit celui de la répartition des campagnes. Encore ne devoit-il pas être com-

Plut. in Gracchis.

pté pour une Magistrature. Ce n'étoit au vrai qu'une commission passagére, qu'il avoit acceptée dans sa premiére jeunesse. Soit feinte, soit réalité, durant les deux années précédentes, C. Gracchus n'avoit point paru sur la scéne. Aussi la République avoit-elle été tranquille. On disoit même que par timidité, & pour éviter le sort de son frere, il s'étoit confiné dans la retraite, & qu'il y vouloit ensevelir les talents, qu'il avoit reçûs de la nature. Cependant on sçavoit qu'il s'exerçoit sans cesse à l'éloquence. Les plus intelligents s'appercevoient qu'il ne se cachoit pour un temps, que pour paroître sur la Tribune avec plus de préparation. Enfin il trahit son secret, & il se remit au train des affaires, par une fable, qu'il débita, dit-on, dans le public.

De Rome l'an 627. Consuls. M. ÆMILIUS LEPIDUS, & L. AURELIUS ORESTES.

On entendit dire à Gracchus, avant qu'il demandât la Questure, qu'au fort du sommeil, Tib. Gracchus s'étoit fait voir à lui. Il récita même, ajoute-t'on, les propres paroles du spectre qui lui avoit apparu. *Que tardés-vous*, lui avoit-il dit, *de vous rengager dans le Gouvernement public? Vous avez beau faire. Vous n'éviterez pas un sort semblable au mien.* Ces paroles contenoient deux choses, 1°. Une exhortation à quitter la solitude, & à se présenter aux Comices, pour obtenir des Charges. 2°. Une prédiction de la mort violente, que le Destin lui préparoit, durant son administration. Il se peut faire que le jeune Gracchus ait controuvé l'apparition, & qu'il l'ait publiée, pour avoir un prétexte d'abandonner la vie privée. A l'égard de la prophétie, ce fut sans doute une cir-

Cic. de Divinat. Val. Max. l. II c. 7. & Plut. in Gracch.

De Rome l'an 627.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & L. AURELIUS ORESTES.

constance ajoutée, après l'événement, au discours qu'avoit fait C. Gracchus de son vivant. Aussi Cœlius Antipater, qui l'inséra le premier dans son Histoire, se contenta de dire, *qu'il en avoit entendu le rapport, lorsque Gracchus étoit encore en vie*: c'est-à-dire lorsqu'il paroissoit indubitable, qu'il périroit, dans les mauvaises entreprises de son Tribunat. Quoiqu'il en soit; Gracchus répandit la fable dans le public, & elle fut cruë de la multitude, sur sa seule autorité. Il prit donc l'habit blanc, demanda la Questure, l'obtint, & le sort le destina à suivre le Consul Aurelius en Sardaigne.

Cic. de Off. & in Bruto.

Avant que de faire voile pour le lieu de sa destination, Gracchus voulut donner une nouvelle preuve de cette éloquence, où il se perfectionnoit depuis deux ans. Il en trouva l'occasion, au sujet d'une Loy, que le Tribun [a] Marcus Junius Pennus proposoit au Peuple. Il s'agissoit de faire sortir de Rome ce grand nombre d'Etrangers, qui y abordoient de toutes parts, & qui l'infectoient. L'intention de Pennus alloit au bien; mais Gracchus contredit sa Loy, soit pour faire parade du talent qu'il avoit de bien parler, soit afin de retenir à la ville un plus grand nombre de séditieux, pour servir un jour à ses desseins.

a Cicéron nous apprend, au Livre des illustres Orateurs, que le Tribun Junius Pennus étoit fils de Marcus, qui fut Consul l'an de Rome 586. avec Quintus Ælius Pætus. Il avoit déja été Edile, & son mérite lui donnoit lieu de prétendre aux premiéres charges de la République, lorsque la mort l'enleva au milieu de sa course. Cicéron ajoûte, que ce Tribun se rendit célébre par son éloquence, & qu'il ne cédoit point à Gracchus dans l'art de persuader.

ſeins. Gracchus monta donc ſur la Tribune. Il remontra qu'il étoit glorieux à Rome, d'aſſembler dans ſon enceinte, des hommes de toutes les Nations du monde. *Ce ſeroit offenſer les Peuples qui ſont nés ſous d'autres climats*, dit-il, *que de leur refuſer l'entrée, & le ſéjour de Rome. Romulus n'en uſa pas ainſi. Il ouvrit la porte de ſa ville à tous les Habitants des contrées voiſines, & en forma un peuple toûjours victorieux. C'eſt par cette multitude d'étrangers, que les richeſſes ſe multiplient parmi nous, & que Rome paſſe pour la maîtreſſe du monde.*

De Rome l'an 627.
Conſuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & L. AURELIUS ORESTES.

Le diſcours de Gracchus parut éloquent, mais les raiſons de Pennus prévalurent. La Loy du Tribun paſſa. Quoique l'Antiquité ne nous l'ait pas conſervée, cette Loy, on peut conjecturer qu'elle renferma deux articles. 1o. Que le ſéjour des étrangers à Rome ſeroit limité à certain temps. 2o. Que les Villes, dont les Habitants ſe ſeroient fait inſérer, par ſurpriſe, dans la récenſion Romaine, pourroient être revendiquées par leurs Concitoyens. De là, peut-être, le Pere du Conſul Perperna, dont nous avons parlé, fut rendu aux Sabins, qui le redemandérent. Ce premier eſſai de Gracchus dans ſa Queſture, n'avoit pas réuſſi, il quitta Rome avec plaiſir, & alla chercher de la gloire en Sardaigne. Il ſe ſignala dans les combats par ſon courage, fit plaiſir à tous ceux de ſa dépendance, dans l'étenduë de ſa Charge, & gagna l'affection de ſon Général, par ſa ponctualité, & par ſes ſoumiſſions. Les aſſiduités & les ſoupleſſes ne coûtent rien aux ambitieux. Aurélius à ſon arrivée en

Feſtus in voce Reſpublica.

De Rome l'an 627.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & L. AURELIUS ORESTES.

Sardaigne, eut à essuyer un rude hyver. Ses soldats manquérent tout à la fois d'habits, & de provisions de bouche. D'ailleurs la caisse militaire étoit dépourvuë d'argent. Dans cet extrême besoin, le Consul eut recours aux villes, qui demeuroient encore attachées à sa République. Il leur imposa une taxe, qui fut destinée à fournir son Armée d'étoffes, pour la vêtir. Les villes refusérent la taxe, s'en plaignirent au Sénat Romain, & gagnérent leur procês. Ce fut alors que le ministére du Questeur devint nécessaire à son Général. Gracchus se chargea tout ensemble de pourvoir à la nudité, & à la subsistance des troupes. Pour leur procurer des habits, il parcourut ces mêmes Villes, que le nom de taxe avoit effraïées. On ne peut disconvenir que Gracchus n'ait eu le talent de la persuasion, au dessus de tous les Romains de son temps. Surprenant effet de l'éloquence! Il amena les Villes à fournir, à titre de bienfait, ce qu'elles avoient refusé d'accorder, comme un impôt. Ce ne fut pas assés. Le Questeur envoya chercher du blé jusqu'en Numidie, & en obtint assês du Roy Micipsa, pour en remplir les magazins de son armée. De toute autre part, que de celle d'un Gracchus, la République se seroit sentie obligée de la double négociation. A Rome on en pénétra les motifs, & l'on en redouta les suites. Aussi lorsque les Ambassadeurs de Micipsa se présentérent au Sénat, pour déclarer ce qu'ils avoient fait pour la République, en considération de Gracchus, ils y furent mal reçus, & renvoïés avec ignominie.

Les plus ſages têtes de la République prévoïoient dès lors, combien il ſeroit préjudiciable à la patrie, de donner trop de ſuccès aux intrigues de l'ambitieux Queſteur.

De Rome l'an 627. M. ÆMILIUS LEPIDUS, & L. AURELIUS ORESTES.

La rébellion étoit toûjours vive en Sardaigne; mais la Sicile penſa périr toute entiére, par un autre feu, que celui de la révolte. Jamais rien de ſi terrible que l'incendie, que le mont Ethna vomit alors. On vit couler de ſes entrailles des torrens de flammes, qui ſe répandirent au loin dans les campagnes. Au ſein de la mer, des cavités ſoûterraines s'ouvrirent, & d'abord, aux environs des Iſles de Lipare, on vit bouillonner l'eau, & s'élever plus haut que les flots ordinaires. Enſuite on apperçut des flammes légéres voltiger ſur la ſurface des eaux, & environner toute l'Iſle de Lipare. Il s'éleva encore du fond de la mer un limon épais, qui ſe durcit avec le temps, & qui ſe changea en pierres. [a] Titus Quinctius Flaminius, alors Prêteur de la Sicile, informa le

Strabo l. 6. Oroſ. l. 5. Julius Obſequens.

[a] Selon les Autheurs cités à la marge, les rochers les plus durs ne furent pas à l'épreuve de ces tourbillons de flamme. On en remarqua quelques-uns, qui avoient été calcinés. Les galéres endommagées par la chaleur & le boüillonement d'une eau brulante, s'entrouvrirent de toutes parts. Les matelots furent ſuffoqués, en reſpirant les vapeurs chaudes que la mer exhaloit. On vit une infinité de poiſſons cuits, ou jettés ſur le rivage, ou flottants ſur la ſurface de la mer. Les Lipariotes en mangérent avec excès; mais l'avidité de ces Inſulaires leur couta cher. Preſque tous furent ſaiſis d'une maladie contagieuſe, qui ſe répandit dans les lieux circonvoiſins. L'odeur empeſtée de cet amas de poiſſons putréfiés, infecta l'air, & porta la mort dans toute l'étenduë de cette côte. Les Aruſpices conſultés perſuadérent aux peuples, que ces prodiges étoient comme les avant coureurs d'une révolution prochaine.

De Rome l'an 627.
Consuls.
M. ÆMILIUS LEPIDUS, & L. AURELIUS ORESTES.

Sénat de cet évenement, & quoiqu'il n'eût rien que de naturel, la superstition le travestit en prodige. Le Sénat en fut effraïé, & pour appaiser la colére des Dieux, il envoïa sur le champ aux Isles [a] d'Hiéra, & de Lipare, des Députés, chargés d'immoler des victimes à Pluton, & à Neptune. [b] On ne songea plus alors qu'à procéder aux grandes élections; mais dans quelle disposition les Tribus allérent-elles au champ de Mars? Depuis la secousse que la Loy de Tibérius Gracchus avoit donnée au corps de la République, l'esprit de révolte s'étoit généralement répandu, dans tous les ordres, à la ville, & jusques dans les moindres Bourgades d'Italie. La sédition avoit commencé par la Sardaigne; mais les Sardiens ré-

Plut. in Gracch.

a *Hiera* & *Lipari* sont deux des sept Isles Eoliennes, situées au Septentrion de la Sicile. La premiére s'appelle aujourd'hui *Volcano*, la seconde, & la plus considérable de toutes, porte encore aujourd'hui le nom de *Lipari*. Nous avons parlé de ces Isles dans le troisiême volume, page 544. note *a*.

b Censorinus rapporte à l'année 627. que nous venons de parcourir, la solemnité des jeux séculaires. Ils furent représentés pour la quatriême fois, depuis leur institution, selon le même Autheur, qui cite en preuve les registres des Quindecim-virs préposés à la garde des Livres Sibyllins. Sur la foy de ce monument, Censorinus place la troisiême célébration de ces jeux, sous la cinq cents dix-huitiême année de Rome, cent dix ans avant le Consulat d'Emilius, & d'Orestés. Il est vrai que Varron, Valérius d'Antium, & Tite-Live font concourir cette quatriême représentation avec l'année 605. qui fut celle du Consulat de Lucius Marcius, & de Marcus Manilius. Mais ces trois Autheurs ont supposé faussement, que le spectacle des jeux séculaires se renouvelloit après cent ans révolus. Enfin, suivant le calcul de Censorinus, Cassius Hemina, Cneïus Gellius, & Lucius Piso se sont mécomptés, en reculant la célébrité dont il s'agit, jusqu'à l'année 607, sous le Consulat de Cneïus Cornélius Lentulus, & de Lucius Mummius. Voyés les remarques, que nous avons faites sur les jeux séculaires, dans le septiême volume.

voltés n'étoient pas les ennemis, que le Sénat eût le plus à craindre. L'aſcendant que Caïus Gracchus avoit pris ſur les Légions Romaines, qu'il avoit vêtuës & nourries durant la campagne, paroiſſoit aux Peres Conſcripts d'une toute autre conſéquence, que les mouvemens du Peuple Sardien. Les Légionnaires qui combattoient ſous le Conſul Aurelius, étoient autant de citoyens Romains, que Gracchus avoit rangés à ſon parti, par ſes bienfaits. Que n'avoit-on point à appréhender d'un Queſteur factieux, qui s'étoit rendu maître d'une Armée entiére, & qui en diſpoſoit plus encore, que ſon Général? Le mal naiſſant avoit beſoin de reméde. Le Sénat attendit à le prévenir, juſqu'après la nomination de deux nouveaux Conſuls.

De Rome l'an 627. Conſuls. M. ÆMILIUS LEPIDUS, & L. AURELIUS ORESTES.

Tous les corps de la République aſſemblée lui donnérent pour Chefs deux hommes, d'un caractére bien différent. Le premier, qui fut tiré d'entre la Nobleſſe, avoit l'eſprit pacifique, & les maniéres douces. Son nom étoit [a] Plautius Hyp-

[a] On conjecture que le Marcus Plautius, qui obtint le Conſulat, l'an de Rome 628. fut celui qui donna aux Romains, un des plus rares exemples de la fidelité conjugale. Voici le fait tel que le rapporte Valére Maxime, au chapitre ſixiême du livre 4. Il avoit été chargé par le Sénat, de reconduire en Aſie une flotte des Alliés, compoſée de ſoixante navires. Etant abordé à Tarente, ſa femme Oreſtilla, qui l'accompagnoit dans ce voyage, tomba malade, & mourut. Le corps étoit déja ſur le bucher, lorſque Plautius, après les libations ordinaires, ſe ſaiſit d'un poignard, & ſe tua, pour ne pas ſurvivre à ſa douleur. Les aſſiſtants l'étendirent tout habillé, à côté du cadavre de ſa femme, & tous deux furent conſumés par la flâme. Une inſcription gravée ſur le tombeau, où leurs cendres furent réünies, conſerva longtemps la mémoire de cette action. Ces ſortes d'exemples paſ-

De Rome l'an 628.
Consuls.
M. PLAUTIUS HYPSÆUS, & M. FULVIUS FLACCUS.

ſæus. Le ſecond, Plébéïen d'origine, s'étoit exercé depuis long-temps aux diſſentions domeſtiques, & paſſoit pour un des appuis de la faction populaire. A ſon nom il ſera aiſé de le reconnoître pour un de ces hommes turbulents, qui cauſoient le déſordre public. C'étoit ce même M. Fulvius Flaccus, qui Collégue de Papirius Carbo, & de C. Gracchus, pour la répartition des campagnes, avoit été ſoupçonné de l'aſſaſſinat du ſecond Africain. Le Peuple, dont il ſoutenoit le parti, étoit enfin venu à bout de l'élever à la premiere dignité. Quelle ſurpriſe pour le Sénat, de voir d'un côté C. Gracchus dominer en Sardaigne, & de l'autre Fulvius Flaccus, en état d'exercer l'autorité Conſulaire, au déſavantage du meilleur parti? Les Peres Conſcripts commencérent par diminuer le crédit, que Gracchus s'étoit donné ſur les troupes. Ils ſtatuérent par un Decret, que les ſoldats de l'Armée d'Aurélius ſeroient relevés par de nouveaux Légionnaires, qu'on feroit paſſer en Sardaigne, & que ſous l'ancien Conſul, qui devoit y commander encore, avec le titre de Proconſul, Gracchus y reſteroit en qualité de Proqueſteur. Si par ce changement on prétendoit remédier au mal le plus preſſant, en même temps on groſſiſſoit à la ville le parti de Gracchus, en y rappellant des hommes, qui lui étoient dévoüés.

Plut. in Gracch.

ſoient pour heroïques chez les Payens, qui n'avoient pas l'idée de la véritable gloire. Le même Valére Maxime rapporte un ſemblable fait de Caïus Plautius, ſurnommé Numida. Emporté par le déſeſpoir que lui cauſa la mort de ſa femme, il ſe perça de ſon épée. En vain ſes domeſtiques s'empreſſérent-ils de bander ſa playe, il rompit les ligatures, & mourut baigné dans ſon ſang.

Cette démarche néanmoins paroiſſoit l'expédient le plus convenable, que la ſageſſe pût employer, pour prévenir les menées du Proqueſteur intriguant.

De Rome l'an 628.
Conſuls.
M. PLANTIUS HYPSÆUS, & M. FULVIUS FLACCUS.

A la ville, les procédés du nouveau Conſul Fulvius, étoient encore plus violents, & n'étoient pas moins odieux au Sénat. Dans les fonctions Conſulaires on l'auroit pris pour le même homme, qu'il avoit paru, lorſqu'il exerçoit la commiſſion de répartir les terres, entre les Citoyens de Rome, & les Provinciaux. Comme il avoit irrité les derniers, en refuſant de les admettre au partage avec les habitants de Rome, il tâcha de ſe les réconcilier, durant ſon Conſulat. Il avoit obtenu du Peuple Romain la place qu'il ſouhaitoit, & il ne lui reſtoit plus que de calmer l'eſprit des Alliés d'Italie. Fulvius perſuada donc à tous ceux qui n'avoient point eu de part à la diſtribution des campagnes, de demander qu'on leur accordât, en dédommagement, le droit de Bourgeoiſie à Rome. La Requête étoit importante, & ſelon les apparences, elle ne devoit pas être au goût du Sénat Romain. Le ſéditieux Conſul promit de l'appuyer. Il tint parole, & minuta deux loix, qu'il ſe flatta de faire paſſer dans l'Aſſemblée du Peuple. La premiére portoit, *qu'on accorderoit le droit de Bourgeoiſie Romaine à tous ceux, ſur qui l'on n'avoit pû faire tomber aucune portion des terres, qui venoient d'être partagées.* La ſeconde, *que ceux des Alliés, qui par la Loy de Junius Pennus, avoient été rendus à leur Patrie, & qui pourtant ſe croyoient bien fondés à reſter dans Rome, en qualité de Citoyens,*

App. l. 1. de bello civ. & Val. Max. l. 9. c. 5.

De Rome l'an 628.
Consuls.
M. PLANTIUS HYPSÆUS, & M. FULVIUS FLACCUS.

pourroient en appeller aux Comices, qui jugeroient de leurs prétentions. Le Consul soutint ses deux Loix avec l'acharnement d'un homme déterminé à encourir la disgrace du Sénat. En effet, rien ne paroissoit moins supportable aux Peres Conscripts, que de voir une canaille de campagnards, à qui l'on avoit justement refusé des terres, mise de niveau avec les plus anciennes familles de Rome. Le Sénat donc en corps supplia Fulvius, de supprimer ses deux Loix, & le pressa de lui en donner une parole précise. A ces instances le fier Consul ne daigna pas même faire de réponse, & choqua toute l'Assemblée, par son silence.

Il étoit à craindre que ces mécontentements mutuels du Consul, & du Sénat n'aboutissent à de grands éclats. Une nouvelle affaire survint, qui rendit le calme à la République, du moins pour un temps. Des Ambassadeurs de Marseille parurent à Rome, & réclamérent l'assistance du Peuple Romain, contre les Salviens, ou autrement [a] les Salyes, qui avoient ravagé les campagnes aux environs de Marseille. Leurs hostilités paroissoient menacer cette ville favorite des Romains. Le Sénat écouta favorablement les Marseillois, & saisit l'occasion qui se présentoit d'écarter le Consul Fulvius jusqu'en delà des Alpes. On lui ordonna donc de conduire son Armée Consulaire au secours de Marseille, & d'aller

Epit. Liviana.

a Pline assûre, que les Salyes étoient les plus puissants Peuples de toute la Provence. Ptolémée leur donne pour principales villes, celles d'Arles, d'Aix, & de Tarascon. Voyés le quatriéme volume page 11. note *c*.

faire

faire la guerre à des Gaulois Tranſalpins. Un nouvel intérêt de gloire fit abandonner au Conſul ſes projets ſéditieux. Il accepta ſans peine la commiſſion qu'on lui offroit, & comptant ſur la victoire, il aſpira dès-lors au Triomphe. Son eſpérance ne fut pas trompée. Fulvius trouva dans les Gaules plus d'ennemis raſſemblés, qu'on n'avoit crû. Toute la [a] Ligurie d'en delà les Alpes étoit ſous les armes, car les Liguriens d'Italie étoient originaires de ce canton de la Gaule tranſalpine, qu'on nommoit auſſi Ligurie. Il renfermoit, outre le païs Marſeillois, du moins la Région des Salyes, & celle des Vocontiens, c'eſt-à-dire ce que nous appellons aujourd'hui *la Provence*, le territoire de *Vaiſon*, & celui de *Die*. Ces Peuples oſérent ſe meſurer avec un Conſul Romain, & lui diſputer long-temps la gloire des armes. Fulvius ne revint à Rome que deux ans après ſon départ, pour y triompher des Liguriens, des Vocontiens, & des Salviens vaincus. Son abſence, & celle de C. Gracchus auroit procuré à la République un intervalle de repos, ſi le ſéditieux Conſul n'eût pas jetté, en partant, les ſemences d'une révolte, qu'on vit naître ſi-tôt qu'il fut parti.

De Rome l'an 628.
Conſuls.
C. PLANTIUS HYPSÆUS, & M. FULVIUS FLACCUS.

Faſt. Capit.

Lorſque Fulvius fut embarqué pour l'expédition de Marſeille, les Alliés d'Italie perdirent l'eſpérance d'obtenir à Rome le droit de Bourgeoiſie, dont le Conſul les avoit flattés. On en-

[a] Les Anciens donnoient le nom de Ligurie Tranſalpine, à toute cette contrée, qui s'étend depuis le Var, juſqu'au Rhône. Conſultés le quatriême volume pag. 11. & 12. note *c*.

De Rome l'an 628.
Consuls.
M. PLANTIUS HYPSÆUS, & M. FULVIUS FLACCUS.

tendit alors les Provinces voisines de la Capitale faire éclater leurs murmures, tenir des assemblées secrettes, & former des caballes au préjudice de la République. Cette émotion des esprits allarmoit le Sénat; mais le mal encore naissant ne paroissoit pas irrémédiable. On n'employa d'abord que les voyes de la justice, pour réprimer l'insolence des séditieux. Rome fit citer au Tribunal du Préteur L. Opimius, certain nombre d'Habitants des villes les plus rebelles, pour être jugés en criminels d'Etat. [a] Frégelles, ville du païs des Volsques, opulente alors, & située avantageusement sur les bords du Liris, avoit été la premiére à lever l'étendart de la rébellion. Le Chef de cette Colonie, étoit un nommé Numitorius Pullus, homme audacieux, & capable de former des intrigues; mais indiscret en paroles. Rome le soupçonna d'avoir tramé, dans sa patrie, le complot qui venoit d'éclater. Il fut traduit devant le Préteur. Dans l'interrogatoire qu'il subit, Opimius l'intimida d'abord, & ensuite lui fit espérer sa grace, s'il découvroit les mystéres de sa caballe. La crainte l'emporta dans le coupable, sur la fidélité qu'il avoit jurée à ses compatriotes. Il déclara jusqu'aux moindres circonstances de la conspiration, en nomma les auteurs & les complices, & mit dans tout son jour le crime des Frégellans. Sans doute ils étoient en armes, puisque la République condamna leur ville à être rasée. L'Arrest ce-

Epit. Livianæ. Vell. Paterc. & Jul. Obsequens.

[a] La ville de Frégelles étoit placée dans la terre de labour, qui releve du Royaume de Naples. Voyés ce que nous en avons dit dans le cinquiême volume, page 31. note *b*.

pendant ne s'exécuta qu'avec précaution. Opimius commença par renvoyer Numitorius dans sa ville natale, comme s'il eût été absous du crime, dont on l'avoit chargé. Le Préteur, devenu Général d'armée de Juge qu'il étoit, suivit incontinent Numitorius, & parut devant Frégelles, à la tête d'une Armée. Les Habitans se virent pris au dépourvû. Quoiqu'ils eussent déja fait quelques préparatifs pour déclarer la guerre aux Romains, ils n'avoient pas compté d'être si tôt investis. Il leur manquoit bien des provisions pour soutenir un siége. Ce fut alors que Numitorius, qui les avoit trahis, acheva l'ouvrage de sa perfidie. Il exhorta les Frégellans à se livrer, sans opposition, à la clémence du Préteur. On crut le traître sur sa parole. La ville fut renduë, & démolie sur le champ. A l'égard des chefs de la conspiration, conduits à Rome, sans trop de délibération ils furent condamnés à mort. L'affaire de Numitorius parut plus difficile à décider. D'un côté, il étoit plus coupable que ceux mêmes, dont on avoit puni la révolte du dernier suplice. D'une autre part, il avoit servi la République par ses délations, & consommé la réduction de Frégelles, en trahissant ses proches, ses amis, & ses concitoyens. Son sort fut long-temps balancé, & les Orateurs firent, pour & contre lui, des plaidoyers, qui passérent pour des chefs-d'œuvre de l'art oratoire. En détestant sa perfidie, les Juges prononcérent en sa faveur une Sentence d'absolution. A l'égard d'Opimius, il demanda le Triomphe, qu'on lui refusa. Le Sénat mit bien de la diffé-

De Rome l'an 628.
Consuls.
M. PLAUTIUS HYPSÆUS, & M. FULVIUS FLACCUS.

Cic. de invent. l. 2. & de finib. l. 2. & in Pison, & l. 4. ad Heren. Val. Max. l. 2. c. 8.

De Rome l'an 628.
Consuls.
M. Plantius Hypsæus, & M. Fulvius Flaccus.

rence entre une ville recouvrée sur des sujets rebelles, & de nouvelles conquêtes faites sur l'ennemi. Du moins l'exemple de Frégelles réprima l'audace des mécontents, & le feu de la sédition demeura caché sous la cendre. Nous le verrons se rallumer, & l'Italie entiére donner presqu'autant de peine à pacifier, qu'elle avoit coûté à conquérir.

Jul. Obseq. c. 90.

Si nous étions aussi superstitieux que le Peuple l'étoit à Rome, nous dirions que les malheurs qui suivront, furent annoncés à la République par des prodiges. On vit à [a] Veïes, dit un Ecrivain, sous le Consulat de Plautius & de Fulvius, du lait & de l'huile tomber du Ciel, des épis de blé croître sur les arbres, & une grêle aussi dure que des pierres tomber trois jours de suite aux environs [b] d'Arpinum. Ces minuties sont indignes de l'Histoire; mais l'avanture des sauterelles mérite d'y avoir place. Une nuée orageuse apporta une si furieuse quantité de ces petits animaux, que toute la côte d'Afrique en fut couverte. Ils y dévorérent les grains jusqu'à la racine, & n'épargnérent pas même l'écorce la plus dure des plus gros arbres. Un vent d'Orient les avoit apportés, un vent du midi les remporta, & les noya

a Veïes étoit une des anciennes villes, & des douze Lucumonies qui composoient le païs des Etrusques. On croit qu'elle étoit placée dans cette partie du patrimoine de saint Pierre, où est aujourd'hui *Scrofano*. Nous avons souvent parlé de cette Ville, dans les premiers volumes.

b Arpinium a conservé son ancien nom dans celui d'*Arpino*. Cette Ville étoit située dans ce Canton des Volsques, qui fait une petite partie de la terre de Labour. Voyés le cinquiême volume page 339. note *a*.

De Rome l'an 628.
Consuls.
M. PLAUTIUS HYPSÆUS, & M. FULVIUS FLACCUS.

dans la mer. Qui l'auroit crû ? Ces sauterelles étouffées par les eaux, firent plus de dommage après leur mort, qu'elles n'en avoient causé encore vivantes. Les flots les conduisirent par monceaux sur la gréve, & depuis la Cyrénaique, jusqu'au de là d'Utique, on en sentit l'infection. L'air en fut tellement corrompu, que la peste fit du ravage jusques bien avant dans les terres. On dit, que dans le seul Royaume de Numidie elle enleva plus de huit cents mille hommes, & que sur les bords de la mer, elle causa la mort à plus de deux cents mille personnes. De l'armée Prétorienne qui gardoit l'Afrique, il périt plus de trente mille soldats Romains. Quel fléau pour le païs le plus fertile du monde ! Rome ne put apprendre sans fraïeur, que de si petits animaux avoient produit de si grands maux. Comme elle tournoit en présage tout ce qui arrivoit dans l'étenduë de ses Etats, elle augura le mal qui devoit suivre. a

a L'Epitome du soixantiéme Livre de Tite-Live, fait mention expresse d'une récension du Peuple, & d'un lustre qui fut célébré vers la fin de l'année 628, ou au commencement de la 629. Le nombre de ceux qui se trouvérent en état de porter les armes, montoit à trois cents quatre-vingt-dix mille six cents trente six. Frontin, dans son Livre sur les Aquéducs de Rome, nous a conservé le nom des deux Censeurs, qui présidérent à la cérémonie. Le premier, fut ce même Lucius Cassius Longinus, que la République éleva au Consulat, pour l'année 626. Le second se nommoit Cneïus Servilius Cæpio. C'est apparemment celui, qui avoit été déja Consul pendant l'année 612. Frontin remarque, que ces deux Magistrats firent conduire à Rome, le long de la voye Latine, dans l'espace d'onze mille pas, ou d'environ quatre lieuës, un nouvel Aquéduc, sous le nom d'*Aqua tepula*. Peut-être fut-il ainsi nommé de la source même, où le canal aboutissoit. Il avoit sa

De Rome l'an *629*.

Consuls.
C. CASSIUS LONGINUS, & C. SEXTIUS CALVINUS.

Cependant lorsque [a] C. Cassius Longinus, & [b] C.

naissance, dans un champ de Lucullus, que l'Auteur croit avoir été voisin de Tusculum, à peu de distance de *Frascati*, ou de *Grotta ferrata*. Cet Aquéduc fournissoit de l'eau aux quartiers du Capitole, du mont Cælius, & du mont Aventin. Dans la suite des temps, Agrippa la joignit avec l'eau *Julia*. Alors elles n'eurent plus qu'un regard commun.

Le troisiéme plaidoyé de Cicéron contre Verrés, nous apprend que les deux Censeurs corrigérent plusieurs abus, & qu'ils ajoutérent de nouvelles Loix au Code Censorial. On peut juger de leur zéle, & de leur fermeté, par un fait que rapporte Velleïus Paterculus dans le second livre de son Histoire. Ces deux Magistrats, dit-il, que le devoir de leurs Charges obligeoit de veiller au bon ordre, & à la réformation de mœurs, citérent à leur Tribunal un Emilius Lepidus, aussi distingué par sa naissance, que par la dignité d'Augur, dont il étoit revêtu. Ils lui reprochérent d'avoir pris pour son logement, une maison trop superbe dont il payoit six mille sesterces de loüage, ou la valeur de sept cents cinquante livres par chaque année. Cette somme parut exhorbitante. Cassius & Cæpion lui en firent un crime, comme d'une contravention manifeste aux anciens Réglemens. Ce n'est pas que le luxe n'eût déja fait des progrès rapides dans Rome, depuis la conquête de l'Asie. On n'appercevoit plus que de légéres traces de cette vertu austére, qui faisoit le caractére des Curius, des Fabricius, & des Scipions. Mais les Censeurs jugérent, qu'un Acte de sévérité, contre un homme recommandable par son rang, arrêteroit le cours du mal. Si la répréhension publique, que Cassius & Cæpion firent à Emilius, n'eut pas tout le succès, qu'ils s'en étoient promis, du moins par cet exemple de Justice, ils firent connoître, que Rome avoit encore des Magistrats zélés pour l'observation des Loix, & attentifs à punir les refractaires. Velléïus remarque à ce sujet, que de son temps, c'est-à-dire sous l'empire de Tibére, une maison de loüage, sur le pié de six mille sesterces par an, ne paroissoit pas digne de loger un Sénateur. Alors l'affluence des richesses avoit prescrit contre la sagesse des Législateurs, & contre la sévérité des anciens usages.

a Ce Cassius Longinus est apparemment le fils d'un autre Caïus Cassius, qui fut Consul en 582. & Censeur en 599.

b Il est incertain si le Consul Sextius est le même dont Cicéron parle avec éloge dans le livre des Orateurs illustres. Caïus Sextius, dit-il, joignoit dans ses harangues la finesse des pensées, à l'élegance du stile; mais les douleurs de la goute, qui le tourmentoit assez souvent, ne lui permirent pas d'exercer le talent, qu'il avoit reçû de la nature pour parler en public.

Sextius Calvinus furent choisis pour le Consulat, tous les ordres de la République paroissoient tranquilles. La Gaule Transalpine, & la défense des Marseillois, occupoient le Fanatique Fulvius, dans un païs éloigné. C. Gracchus exerçoit encore, malgré lui, les fonctions de Proquesteur en Sardaigne. Le traitement qu'on avoit fait à Frégelles contenoit les Alliés au dehors, & des trois boutefeux, il ne restoit à la Ville que le seul Papirius Carbo. Tout violent qu'étoit celui-ci, il n'étoit pas secondé. Ses soins se bornoient à continuer lentement & sans bruit le projet commencé de la répartition des campagnes. Il est vrai que le sort avoit destiné Sextius, à remplacer Fulvius dans la Gaule au-delà des Alpes; mais la politique du Sénat faisoit naître des rétardemens au départ du nouveau Consul, pour tenir plus long-temps Fulvius dans l'éloignement de la Capitale. A dire le vrai, ces précautions n'étoient que des remédes palliatifs, qui n'alloient pas à guérir le mal. Il restoit toujours dans le sein de la République un principe de corruption, qui ne devoit pas tarder à se produire. Déja Gracchus s'ennuyoit du long séjour, qu'on l'obligeoit de faire dans une Isle, où son activité naturelle se trouvoit comme emprisonnée. Il sembloit qu'il enviât à la République le calme dont elle jouissoit. Cependant quel parti prendre? Quitter la Sardaigne avant son Général, & retourner à Rome sans un congé exprès du Sénat, c'étoit une infraction manifeste des loix. Rester dans son poste aussi long-temps qu'il plairoit aux Peres,

De Rome l'an 628.
Consuls.
C. CASSIUS LONGINUS, & C. SEXTIUS CALVINUS.

De Rome l'an 629.
Consuls.
C. CASSIUS LONGINUS, & C. SEXTIUS CALVINUS.

Conscripts, c'étoit languir dans l'inaction, & donner le temps à l'affection que le Peuple avoit pour lui de se rallentir, durant sa trop longue absence. L'esprit de faction est tout à la fois inquiet, & téméraire. Le Proquesteur se chargea de tous les risques d'une démarche hazardeuse. Il s'embarque, à l'insçu du Proconsul, part de Sardaigne, & arrive à Rome au moment qu'on s'y attendoit le moins.

Plut. in Gracch.

Le temps que Gracchus choisit pour se montrer dans la Capitale, n'étoit pas éloigné du jour fixé, pour faire une nouvelle élection des Tribuns du Peuple. L'apparition subite du Proquesteur de Sardaigne irrita également le Sénat, & le Peuple même, contre un attentat si contraire aux Loix, & aux Coûtumes. Les ennemis de Gracchus en firent grand bruit, & déférérent aux Censeurs, la personne, & le procedé de Gracchus. On a lieu de croire que Cn. Servilius, & que L. Cassius exerçoient alors la Censure. Leur sévérité étoit connuë, & depuis peu ils avoient noté un Augur, nommé Æmilius Lepidus, parce qu'il payoit six mille sesterces, pour le loüage d'un Palais à la Ville. Cependant la rigidité de ces deux Magistrats ne tint point contre l'éloquence de Gracchus. Il comparut devant ses Juges, & plaida sa cause avec un artifice, qui sçut leur imposer. Nous avons encore aujourd'hui de beaux restes de sa Harangue, qui nous font connoître le caractére de ses mœurs, & de son esprit. *J'ai demeuré au moins deux ans*, dit-il, *dans la fonction de Questeur, que le sort m'avoit assignée. J'ose le dire,*

Velleïus l. 2.

Aul. Gell. l. 15. c. 12. & Charisius. l. 1.

De Rome l'an 629.
Consuls.
C. CASSIUS LONGINUS, & C. SEXTIUS CALVINUS.

dire, j'ai plus payé de services à la République, qu'elle n'est en droit d'en éxiger. A tout homme de ma sorte, il suffit d'avoir porté les armes, durant deux lustres, dans la milice Romaine. Pour moi, voilà déja douze ans que je sers. La loy militaire, il est vrai, n'a permis à un Questeur de retourner qu'avec son Général; mais la loy supposoit alors, qu'un Consul ne feroit la guerre au même lieu, que durant l'année de son Consulat. Il vous a plû de retenir trois ans en Sardaigne M. Aurelius Orestes. Ay-je donc été obligé de m'assujettir à des ordres, qui n'ont pas été faits pour moy? Il a été doux au Proconsul, d'avoir long-temps à exercer un empire presque absolu, sur des Légions obéissantes. Mais qu'il a été rude à son Questeur, de perdre dans l'oisiveté un temps, qu'il auroit mieux employé ailleurs! Je me dois tout entier aux interêts de tant de malheureux, qui soupirent après le partage des terres, dont on m'a fait le distributeur. Je ne pénétre point dans les intentions de ceux, qui ne m'ont retenu que trop long-temps éloigné de la Capitale. C'est au Peuple Romain, c'est aux indigents de toute l'Italie, de les rechercher, ces intentions, de les approfondir, & de s'en plaindre. Du moins, soyez touchez, Censeurs, de la conduite que j'ai tenuë dans une Isle, où la débauche & l'avarice ont corrompu les Officiers, & les Soldats de la nouvelle Armée, qu'on y a fait passer. M'a-t-on vû faire de ma tente un lieu de désordres, qui servît de retraite à la crapule, & à la prostitution des jeunes Romains? J'y ai donné des repas, d'où la licence a été bannie, & que la modestie des paroles & des actions a distingués. J'ai marqué mon désintéressement dans les fonctions

De Rome l'an 629. Consuls. C. CASSIUS LONGINUS, & C. SEXTIUS CALVINUS.

de mon emploi. Ai-je reçû pour un obole de present? Ai-je éxigé de la dépense ou des corvées de ces subalternes, que j'avois sous mes ordres? Voici la différence qu'il y a eu entre vos Officiers qui sont en Sardaigne, & moi. Je suis parti d'ici la bourse pleine, & je la rapporte vuide. Ils y ont porté des barriques pleines de vin, & les rapporteront remplies d'or & d'argent.

Plut. in Gracch.

Ainsi parla Gracchus. Son discours fut applaudi de la multitude, & fit impression sur ses Juges. On étoit persuadé de la frugalité, de la continence, & du désintéressement de ce vertueux fils de Cornélie, de ce petit-fils du premier Scipion. C'étoit par là même, en partie, que le Sénat le redoutoit. Du moins ses ennemis tentérent de le rendre suspect, au sujet des troubles de Frégelles. On prétendit qu'il en avoit été le mobile, & l'instrument secret. Cette seconde accusation tomba comme la premiére, & ne fit que donner du lustre à l'accusé. Jamais Gracchus ne s'étoit vû plus en crédit, qu'alors. Il crut devoir mettre à profit ce moment de faveur auprès d'un Peuple souvent inconstant, & fixer sa légéreté, en s'établissant dans le Tribunat. Il se promit, que s'il entroit une fois dans cette Charge importante, il sçauroit s'y maintenir, & exécuter à loisir tous les projets de vengeance qu'il avoit formés. L'élection des Tribuns du Peuple alloit se faire dans peu. Gracchus se mit du nombre des prétendants, & fit sa brigue avec toute l'activité, dont il étoit capable. On ne l'entendit parler, dans tous ses discours publics, & particuliers, que des loix qu'il

méditoit à l'avantage du Peuple, & à l'humiliation de la Noblesse. Sans cesse il retomboit sur le massacre de son frere Tibérius, sur le contentement qu'il auroit de venger sa mort, & sur la dureté des riches à l'égard des pauvres citoyens. Il étendit sa compassion sur les Alliés de Rome en Italie, & releva leur misére, encore avec plus de force, que n'avoit fait son frere. En découvrant ainsi les sentimens de son cœur, sans en faire de mystére, il gagnoit l'affection de la Commune, & se frayoit la route du Tribunat.

De Rome l'an 629. Consuls. C. CASSIUS LONGINUS, & C. SEXTIUS CALVINUS.

On peut bien juger, que des déclarations si publiques allarmérent le Sénat. Les Patriciens & les riches se réunirent, pour fermer à Gracchus l'entrée du Tribunat, où il aspiroit. Par leurs amis, & par leurs clients, ils firent tous leurs efforts, pour traverser l'élection, qui s'en devoit faire au Champ de Mars. Cependant la plus forte opposition aux droits du prétendant vint de Cornélie sa mere. Aussi-tôt après la mort funeste de son fils aîné, cette illustre Romaine s'étoit confinée dans une de ses terres, en Campanie, proche du [a] Cap de Miséne. Là elle passoit le reste d'une triste viduité, dans l'exercice des vertus propres de son sexe. La lecture des livres sçavants faisoit son amusement ordinaire, car jamais Dame n'eut peut-être plus d'attention à se cultiver l'esprit. Elle parloit sa lan-

Cic. in Brut.

[a] Le cap de Miséne se nomme encore aujourd'hui *Capo Miseno*. Il n'est distant de Pouzzoles, & de l'ancienne ville de Cumes, dans le Royaume de Naples, que d'environ une lieuë. Au pié de ce Promontoire étoient une Ville & un Port, qui avoient aussi le nom de Miséne.

De Rome l'an 629
Consuls.
C. CASSIUS LONGINUS, & C. SEXTIUS CALVINUS.

gue avec une élégance, que le premier des Orateurs a ſouvent admirée, en liſant ſes ouvrages. Cette héroïne n'eut pas plûtôt appris, que le ſeul fils qui lui reſtoit ſongeoit à s'engager dans le tumulte des affaires publiques, qu'elle lui écrivit lettres ſur lettres, pour l'en détourner. Il nous en reſte encore deux, que le temps a épargnées, & qui feront connoître l'eſprit & les ſentimens de cette femme, à qui l'antiquité a prodigué les éloges. Qu'on juge de là, ſi elle a été capable d'avoir part à l'aſſaſſinat du ſecond Scipion, comme quelques écrivains l'en ont accuſée. Voici comme elle s'exprime:

Ex *fragmentis Cornelii Nepotis ab Andrea Scotto collectis.*

Perſonne ne partage aujourd'hui avec vous, mon fils, la tendreſſe de votre mere. Tibérius n'eſt plus. Toute mon affection, & toutes mes craintes ſe bornent aujourd'hui à vous ſeul. La violence de ſes reſſentimens a fait périr votre aîné. L'impétuoſité de la même paſſion ne va-t-elle pas vous entraîner auſſi au dernier des malheurs? Dieux, éloignez de nous un préſage ſi funeſte! Il eſt beau, me direz-vous, de venger un frere. Oüi, mon fils; votre cœur a été formé ſur le même modéle que le mien. Je ſuis ſenſible, comme vous, au plaiſir de la vengeance. Après tout, je ſçai réprimer par la raiſon les emportements, que les premiéres ſaillies ſoulévent dans mon cœur. L'interêt de la République l'emporte dans moi, ſur la douleur d'avoir perdu mon fils. Ah! Gracchus, y ſongez-vous? Du même coup que vous porterez à la patrie, vous percerez le ſein de votre mere. Que dis-je! Vous ſuccomberez vous-même ſous le poids d'une entrepriſe téméraire. Vos ennemis ſubſiſteront, & je vous per-

dray. Malheureuse mere ! malheureuse Citoyenne ! Quoiqu'il arrive, le contrecoup des combats domestiques, que vous vous préparez à livrer, ne peut manquer de retomber sur moy. J'en seray accablée.

De Rome l'an 629. Consuls. C. CASSIUS LONGINUS, & C. SEXTIUS CALVINUS.

Gracchus ne fut pas docile aux remontrances de sa mere. Il se laissa dominer par sa fureur, & par son ambition. La rage qu'il avoit conçûe contre le Sénat, & son impatience de le voir humilié, l'emportérent sur les avis de Cornélie. Il luy écrivit, sans doute avec politesse, mais il luy fit sentir la détermination où il étoit, de ne déférer point à ses ordres. Il s'attira donc une seconde Lettre en ces termes :

Idem. Corn. Nepos, ibid.

Non, ingrat ! après les meurtriers de Tibérius, je n'ay point eu d'ennemi plus cruel que toy. Aurois-je dû m'attendre que le seul fils qui me reste, ne me causeroit que de l'amertume dans ma vieillesse ? A quoy imputer ta résistance à mes Conseils, qu'au trop de complaisance que j'eu toûjours pour tes volontés ? Est-ce trop éxiger de toy, qu'une déférence égale à la mienne ? Impie ! N'auras-tu point de repos que tu n'ayes détruit la République ? Emporterai-je en mourant le chagrin, de te l'avoir vûë renverser ? Cessés, Gracchus, cessés de réïtérer les scénes tragiques dans ma famille ! Attendés du moins que j'aye les yeux fermés, pour demander le Tribunat. Alors ma cendre sera insensible aux malheurs, que vous vous serés attirés. Peut-être que dans vos désastres vous invoquerés mes Mânes, & ceux de votre pere ; mais seront-ils touchés de vos larmes ? C'étoit de leur vivant qu'il falloit les croire, & leur obéïr. Grand Jupiter ! ne permettés-pas que mon fils s'obstine dans un dessein, qui doit

De Rome l'an 629. Consuls. C. Cassius Longinus, & C. Sextius Calvinus.

causer sa perte, celle de sa patrie, & de sa mere ! Ah, mon fils, vous courés risque de vous devenir insupportable à vous-même, pour le reste de vos jours ! Par ce petit reste de l'antiquité, on peut juger de l'esprit, & du cœur de Cornélie. Quelle grandeur d'ame ! Quelle pénétration dans l'avenir ! Quel amour de la patrie ! Quelle tendresse pour ses enfans ! Quelle force de discours ! Quelle éloquence ! Sans doute cette femme incomparable, auroit mérité d'être une mere plus heureuse. Aussi le Sénat, malgré le mécontentement qu'il avoit de ses deux fils, permit au Peuple de luy ériger une statuë, comme à une Héroïne. On ne lût au bas que ces mots pour inscription, *A Cornélie mere des Graques*. C'étoit beaucoup dire en peu de paroles; mais plus faire penser encore qu'on ne disoit.

Les exhortations & les réprimandes de Cornélie affligérent Gracchus, sans le changer. Sa brigue étoit faite, il continua de demander le Tribunat, & se donna des mouvemens extraordinaires pour l'obtenir. Ce fut alors qu'on vit toute la faction Patricienne se remuër, pour détourner le coup qui la menaçoit. Un second Gracchus, à la tête d'un parti populaire, n'annonçoit rien de moins à la Noblesse, qu'une entiére décadence. Que faire ? Le crédit du Prétendant se fortifioit à vûë d'œil. Les Légionnaires qu'il avoit vêtus & nourris en Sardaigne, se déclaroient pour luy, & gagnoient à sa brigue leurs parens, & leurs amis. Enfin le jour arriva, où se devoit faire l'élection des Tribuns du Peuple. Le Sénat fut surpris de voir arriver, des environs de Rome, une foule éton-

Plut. in Gracch.

nante de campagnards, venus des Tribus rustiques, exprês pour donner leurs suffrages en faveur de Gracchus. Pour lors la Noblesse désespéra de pouvoir l'éloigner du Tribunat. En effet, Rome regorgea de ces Citoyens, la plûpart inconnus, qui ne trouvérent pas même de maisons pour y loger. Il ne resta plus qu'une ressource à la Noblesse. Ce fut d'empêcher, que cet ennemi des Patriciens ne fût nommé le premier des dix qu'on devoit élire, & que par là il ne devînt le Chef de son Collége. On vint à bout de ne le faire nommer que le quatriéme. Foible industrie contre un homme, supérieur en mérite & en naissance à tous ses Collégues! Gracchus prit bientôt le dessus, se fit l'ame des affaires publiques, & porta toutes les paroles au Peuple. Son élection même eut quelque chose de singulier. Au jour marqué, le Champ de Mars fut si rempli, que faute de place, grand nombre des nouveaux venus monta sur les toicts, & sur les plattes-formes des maisons qui bordoient le lieu de l'Assemblée. De là ils donnérent leurs suffrages à Gracchus, seulement par acclamation.

De Rome l'an 629.
Consuls.
C. CASSIUS LONGINUS, & C. SEXTIUS CALVINUS.

Il faut avoüer que jusqu'à luy on n'avoit guére vû monter sur la Tribune de plus parfait Orateur. Sa taille avantageuse, son air noble, les traits de son visage, ses maniéres modestes, prévenoient les yeux, avant qu'il eût parlé. A leur tour, les oreilles étoient charmées à l'entendre prononcer. La voix de Gracchus, également forte & insinuante, alloit saisir l'Auditeur jusqu'aux derniers rangs. Pour ses discours, tout l'art Oratoire y étoit répan-

Cic. l.3. de Orat.

De Rome l'an 629. Consuls. C. CASSIUS LONGINUS, & C. SEXTIUS CALVINUS.

du, sans pourtant se laisser trop apperçevoir. On ne luy reprochoit qu'un peu trop de véhémence dans les endroits, où il se laissoit transporter par la passion. Aussi l'Orateur qui connoissoit son défaut, avoit-il choisi parmi ses Esclaves un excellent musicien, qui se tenoit derriére lui lorsqu'il haranguoit. Si-tôt que, dans un mouvement pathétique, son maître élevoit trop la voix, l'Esclave, avec une espéce de flageollet, le ramenoit au ton qu'il falloit prendre. Tant on avoit soin à Rome, lorsqu'on parloit en public, de donner à sa déclamation toute la décence qu'elle pouvoit avoir. Sur tout Gracchus ne paroissoit jamais plus éloquent, que quand il déploroit la mort tragique de son frere. Comme il en étoit pénétré luy-même, il en faisoit au Peuple des descriptions si touchantes, qu'il tiroit des larmes de tous les yeux. Telles étoient les dispositions du nouveau Tribun, pour exciter de grandes émotions parmi le Peuple. Il ne commença guére à exercer sa Charge, que l'année suivante. Celle où il avoit été élû, alloit bientôt finir, & nous n'avons dû le regarder jusqu'icy, que comme un Tribun désigné.

Idem Cicero ibid.

Fulvius Flaccus, ce Collégue de Gracchus dans le Triumvirat pour la répartition des terres, lui manquoit au besoin. Il étoit alors absent de Rome, & faisoit la guerre pour les Marseillois. C'étoit un Plébéïen furieux, & ouvertement déclaré contre le Sénat, & contre les Riches. Nul n'étoit plus propre que lui, à seconder les emportemens de Gracchus. S'il eût donc été au pouvoir du Sénat,

sans

fans doute il l'auroit encore continué dans fon poſte, où il acquéroit de la réputation. Quelque envie qu'euſſent les Peres Conſcripts, de voir Fulvius long-temps éloigné de Rome, les inſtances de C. Sextius Calvinus l'emportérent ſur leurs vûës de politique. Le Conſul de l'année avoit obtenu du Sénat la Gaule Tranſalpine pour ſon département. Preſqu'auſſi-tôt qu'il fut nommé au Conſulat, il auroit pû ſe mettre en route pour la Province qui lui étoit échûë, & aller prendre la place de Fulvius. Par condeſcendance pour le Sénat, il ne preſſa point ſon départ, & reſta dans la Capitale, durant la meilleure partie de ſon année. Enfin, l'amour de la gloire l'emporta ſur ſa complaiſance. Il s'embarqua pour Marſeille, alla ſuccéder à Fulvius, & ſe mit à la tête des Légions, déja aguerries & accoûtumées à ſoutenir l'impétuoſité des Gaulois. Fulvius revint donc à Rome, pour y augmenter le tumulte par ſa préſence. Gracchus ſentit ſon courage s'accroître, dès qu'il apprit le retour d'un ami, dont le nouveau crédit l'autoriſeroit à tout entreprendre. Il aida Fulvius à obtenir du Peuple le triomphe, qui lui fut accordé, pour une expédition aſſez légére. Un Conſulaire, un triomphateur dans ſon parti, ſervit beaucoup à le relever. Il paroît que ce Papirius Carbo, le troiſiéme appui de la faction Plébéïenne, étoit mort, puiſqu'on ne le verra plus figurer dans les troubles qui vont naître.

De Rome l'an 629.
Conſuls.
C. CASSIUS LONGINUS, & C. SEXTIUS CALVINUS.

Tout panchoit à la ſédition lorſque Rome ſe donna pour nouveaux Conſuls, Q. [a] Cæcilius Me-

[a] Cicéron donne de grandes loüanges à Métellus en différens

De Rome l'an 630.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & T. QUINCTIUS FLAMININUS.

tellus, & T. [a] Quinctius Flamininus. De ces deux Collégues, le premier se fit de l'occupation dans les Isles Baléares, qu'il alla dompter, tandis que le second restoit à Rome, & que le Proconsul Sextius continuoit à faire une guerre avantageuse, dans la Gaule Transalpine. Mais ne perdons point de vûë les dissentions que Gracchus excita dans la Capitale. Elles sont encore plus intéressantes pour l'Histoire, que les victoires de deux Généraux en païs étranger. Le coup d'essay de C. Gracchus dans le Tribunat, fut de porter deux Loix, qui certainement n'avoient que peu de rapport au bien public, mais qui tendoient à satisfaire ses haines personnelles. La premiére portoit, *que tout Magistrat, qui par un Arrest du Peuple, auroit été destitué de sa Charge, ne pourroit plus rentrer dans la Magistrature*. La seconde, *que tout Juge qui auroit prononcé une Sentence capitale contre un Citoyen de Rome, & qui l'auroit fait exécuter, sans qu'elle eût été confirmée par les Comices, seroit lui-même cité, & jugé capitalement au Tribunal du Peuple*. De ces deux Loix, la premiére regardoit Octavius, ce Tribun zélé pour le parti Patricien, que Tibérius Gracchus avoit fait publiquement destituer du Tribunat, par les suffrages de la Commune, pour s'être opposé à ses prétentions. Caius vouloit que ce jeune Romain, d'un mé-

Plut. in Gracch.

endroits de ses ouvrages, & sur tout dans le plaidoyé qu'il fit, pour le recouvrement de sa maison. Celui-ci étoit le fils aîné de Métellus le Macédonien.

[a] On conjecture, que Quinctius étoit fils de celui, qui fut Consul l'an de Rome 602. Cicéron qui l'avoit vû, assûre qu'il parloit purement la langue Latine. Du reste il ne lui reconnoît aucun mérite pour l'éloquence.

rite singulier, fût encore exclu des dignités supérieures. Cette Loy n'eut point d'effet, & son Auteur la révoqua lui-même, à la priére de Cornélie. Pour la seconde Loy, elle tomboit à plomb sur Popillius Lænas. Celui-ci avoit été Consul en l'année six cens vingt-un, immédiatement après la mort de Tib. Gracchus. Pour purger Rome d'un reste de séditieux, ce Magistrat avoit condamné au bannissement quelques-uns des complices du factieux Tribun. Caius prétendit, en vertu de sa Loy, le faire condamner par le Peuple; mais Popillius prévint le jugement, & préféra un éxil volontaire, à une condamnation infamante.

De Rome l'an 630.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & T. QUINCTIUS FLAMININUS.

Ces premiéres entreprises de C. Gracchus n'excitérent pas de grands mouvemens. Elles n'alloient qu'au détriment de quelques particuliers, & n'intéressoient que médiocrement le public. Le Tribun imagina donc de nouveaux projets, pour déprimer le Sénat, & pour relever le Peuple. Il commença d'abord par faire confirmer la Loy, que son frere avoit renouvellée, pour le partage des terres d'Italie, entre les Citoyens de Rome, & les Alliés indigents. L'ouvrage de cette distribution n'étoit pas fort avancé, tant la résistance des anciens possesseurs avoit été vive. Pour conduire l'affaire à son éxécution, Gracchus se fit, de nouveau, nommer lui-même pour un des Commissaires de la répartition, & s'associa le triomphateur Fulvius Flaccus, avec Licinius Crassus. Celui-ci nous paroît avoir été frere de Licinia, femme du jeune Gracchus. Bien étaïé de tous côtés, le Tribun

App. l. 1. de bell. civ. Plut. & Vell. l. 2. &c.

De Rome l'an 630.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & T. QUINCTIUS FLAMININUS.

se chargea de plusieurs entreprises, en faveur de la Commune. Pour la commodité du commerce, il fit rétablir les grands chemins, bâtir des ponts aux endroits que la chute des torrens avoit endommagés, planter des [a] colonnes de milles en milles, & poser des pierres par intervalles, pour servir de montoirs aux cavaliers. Si Gracchus s'en étoit tenu là, le public auroit été satisfait, & le Sénat n'auroit pas eu lieu de s'en plaindre. Le Tribun poussa plus loin ses innovations. Il minuta une Loy qui contenoit deux articles, 1°. *Qu'on bâtiroit à Rome des greniers publics, & qu'on les rempliroit de grains aux frais du trésor public.* 2°. *Que tous les mois on en distribueroit à chaque Citoyen, autant qu'il faudroit pour sa subsistance, au prix d'un demi As, par tête.* On ne peut dire combien un réglement si favorable au Peuple irrita le Sé-

a L'usage des Colonnes Milliaires fut connu dans les Indes, aussi-bien qu'en Italie, comme le remarque Strabon, au livre quinziéme. Les Magistrats Indiens, qui avoient l'inspection des chemins publics, firent planter ces Colonnes, de dix en dix stades. Celles que les Romains élevoient, à l'exemple de Caïus Gracchus, sur toutes les routes de l'Empire, furent posées à huit stades, ou à un mille, l'une de l'autre. Elles étoient assises, chacune sur son pié d'estal, où étoit gravée l'inscription, qui apprenoit aux passans la distance des Villes entre elles, pour la commodité des voyageurs. Parmi ce grand nombre de Colonnes, la plûpart étoient d'une pierre très-dure, qui pouvoit résister à la rigueur du froid. Quelques-unes, comme celles de la voye Latine, étoient de marbre. De là ces maniéres de parler si connuës dans les anciens itinéraires, & dans les Historiens, *ad quintum, & sextum lapidem*, à la cinquiéme, & à la sixiéme pierre, *ad octavum marmor*, au huitiéme marbre, pour dire, à cinq, six, & huit milles. La figure en étoit ronde, ou quarrée, selon qu'il plaisoit à l'entrepreneur. On trouve encore en différentes Provinces, des débris de ces anciens monumens. Quelques-uns même se sont conservés dans leur entier.

nat. On y trouvoit bien des inconvéniens. Le premier, qu'il alloit à ruiner les fonds publics. Le second, que la menuë populace, sûre d'avoir son pain à très-vil prix, négligeroit le travail, & vivroit dans une oisiveté, qui la rendroit plus indocile. Quelque sensée que fût l'opposition des Peres Conscripts, la Loy passa, & le Peuple se crut redevable de l'aisance dont il joüissoit, aux soins de Caïus Gracchus.

De Rome l'an 630.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & T. QUINCTIUS FLAMININUS.

Pour mettre la République en état de fournir à des largesses, qui alloient jusqu'à la profusion, le Tribun fit ordonner des impôts, pour les entrées des marchandises, qui aborderoient en Asie, sur tout dans les ports que le Roy Attalus avoit légués aux Romains par son Testament. On y établit des Receveurs & des Commis. Le produit des tributs de tant de Villes d'un grand commerce, ne se porta pas au trésor public. Il fut attribué en entier, pour les provisions de blé, dont il falloit remplir *les greniers de Sempronius*. Ce fut ainsi qu'on appella ces superbes Magazins, que Gracchus avoit fait construire. Des libéralités si considérables gagnérent le Peuple à un point, que les Monarques les plus absolus avoient moins d'autorité sur leurs sujets, que le Tribun sur des Romains jaloux de leur liberté. Ils étoient asservis sans s'en appercevoir, & leur esclavage étoit réel, quoiqu'il fût volontaire. L'empire de Gracchus s'accrut encore par d'autres Loix, qu'il porta au gré du Peuple. Il fit défendre d'enrôler aucun Citoyen de Rome avant l'âge de dix sept ans ac-

Cic. in Verrin. 5. & Florus l. 3.

Plut. in Grach.

De Rome l'an 630.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & T. QUINCTIUS FLAMININUS.

complis a, & fit ordonner que la République habilleroit b à ses dépens tous ses soldats, avant que de les faire marcher en campagne. C'étoit encore engager le trésor public à de nouveaux frais. Jusqu'alors la Milice Romaine s'étoit fournie d'habits. On avoit vû seulement quelques Généraux éxiger des Villes; qui se rendoient à composition, qu'elles habillassent les troupes de leurs Armées. Le Tribun changea ces anciennes dispositions, & fit sa Cour au Peuple, aux dépens de la République. Pour se concilier jusqu'à la plus vile Bourgeoisie, Gracchus renversa l'arrangement établi par Sérvius Tullius dans les grands Comices, lorsqu'il falloit donner les suffrages. La premiére classe, toute composée des plus riches Citoyens, avoit jusqu'alors décidé presque seule les affaires, parce qu'elle étoit la plus nombreuse en Centuries. Le Tribun c

Ex fragmentis operum Sallustii.

a De là on a lieu de conclure, que dans les besoins pressans, la République prévenoit l'âge de 17. ans, que les Loix anciennes avoient fixé, pour le service militaire. C'est ainsi que Lucilius commença ses premiéres campagnes, sous Scipion Emilien, comme nous l'avons observé ci-dessus, conformément à la Chronique d'Eusébe.

b Si le Soldat Romain n'étoit pas en état, faute d'argent, de s'habiller à ses frais, les Questeurs lui fournissoient un habit, dont ils rabbattoient la valeur, sur la solde qui lui étoit assignée pour sa nourriture.

c Pour entendre l'esprit de la Loy, que minuta Caïus Gracchus, il faut se rappeller ce que nous avons dit dans les premiers volumes de cette Histoire, sur l'institution, & sur la forme des Comices par Centuries. Selon le plan que se proposa le nouveau Tribun, le droit de préséance dans la distribution des suffrages, devoit être remis à la décision du sort, sans égard à l'ordre des Classes, & des Centuries. Par là tous les Citoyens étoient réduits à l'égalité, & la faction des Grands ne dominoit plus, comme auparavant, dans les Assemblées du Peuple. Voyés ce que nous avons remarqué à ce sujet, sur tout, dans le second volume pag. 400. 401. & 402. note *b*.

pervertit cet ordre ſi ſagement établi. Par la nouvelle Loy, dont il fut l'Auteur, il égala les ſuffrages des derniéres claſſes, à ceux des premiéres.

De Rome l'an 630. Conſuls. Q. CÆCILIUS METELLUS, & T. QUINCTIUS FLAMININUS. *Plut. in Gracch. & Cic. de Orat.*

Un ſi grand nombre de Loix à minuter, à ſoutenir, & à faire paſſer, auroient épuiſé les forces de l'homme le plus robuſte. Il luy falloit préparer des harangues pour chacun des Edits qu'il propoſoit, & répondre par de nouveaux diſcours à toutes les difficultés de ceux, qui s'y oppoſoient. Gracchus ſur tout ne parloit qu'avec beaucoup de contention. En prononçant ſes harangues, il marchoit à grands pas d'une extrémité à l'autre de la Tribune. Le feu luy ſortoit par les yeux, & ſes geſtes étoient animés par les paſſions qu'il ſentoit, & qu'il vouloit inſpirer. Cependant, au ſortir des Aſſemblées, on le voyoit reprendre, ſans épuiſement, le ſoin des travaux qu'il avoit ordonnés. Tantôt environné d'entrepreneurs & de maſſons, il leur diſtribuoit ſes ordres, pour les grands chemins, & pour les édifices publics, qu'il faiſoit conſtruire. Tantôt ſuivi des Ambaſſadeurs de toutes les Nations du monde, il répondoit ſur le champ à leurs demandes, avec une ſageſſe, qui dans tout autre auroit été le fruit d'une longue méditation. Tantôt eſcorté d'une troupe de gens de lettres, il s'entretenoit avec eux, en marchant, ſur divers points d'érudition, quoiqu'il fût ſans ceſſe interrompu par un abord continuel d'ouvriers & d'artiſans. Il les ſatisfaiſoit tous par de courtes réponſes, avec la même préſence d'eſprit, que s'il n'eût eu qu'une affaire. Dans cette multiplicité d'occupations, la même

De Rome l'an 630.
Consuls. Q. Cæcilius Metellus, & T. Quinctius Flamininus.

ſérénité paroiſſoit toûjours ſur ſon front, qu'on ne voyoit obſcurci d'aucun nuage.

On peut juger qu'une ſi groſſe Cour, & que tant de mérite excitoient contre le Tribun la jalouſie du Sénat. Nulle affaire, ni du dedans, ni du dehors, ne ſe portoit plus à d'autre Tribunal, qu'à celuy de Gracchus. Ce chef du Peuple, dont il avoit relevé la puiſſance, étoit en quelque ſorte devenu le maître du monde. Il étoit à préſumer, qu'auſſi-tôt qu'il ſeroit ſorti d'employ, toute la Nobleſſe fondroit ſur luy, & qu'il en ſeroit accablé. Cependant l'année de ſon Tribunat alloit expirer. De là les craintes de ſes amis, & ſur tout de Fulvius Flaccus, ce Conſulaire, que l'uniformité de ſentiment, & que des raiſons d'intérêt luy avoient ſi fort attaché. Ce fidéle amy preſſoit Gracchus, de ſe faire continuer dans ſa Charge de Tribun, du moins pour une année. Il eſt vray que Tibérius ſon frere avoit échoüé dans la pourſuite d'une ſemblable prorogation; mais les temps étoient différents. Alors la ſupériorité du Peuple ne faiſoit que de naître, & maintenant elle étoit parvenuë à ſon comble. D'ailleurs une ancienne Loy permettoit au Peuple, de choiſir le ſujet qu'il voudroit, pour l'aggréger au Collége des Tribuns, lorſque les ſuffrages ne concourroient pas à l'élection de tous les dix. Ainſi rien de plus aiſé à C. Gracchus que d'emporter, par la faveur, ce que ſon frere n'avoit pû obtenir, par la voye des ſéditions. On prit de ſi juſtes meſures, que malgré les oppoſitions du Sénat, Gracchus fut encore nommé Tribun, pour une ſeconde année.

Cette élection fut aussi-tôt suivie de celle des Consuls ; mais ne précipitons pas ces changemens, & après avoir exposé les mouvemens de Rome au dedans, n'oublions pas ses victoires au dehors.

De Rome l'an 630.

Consuls. Q. CÆCILIUS METELLUS, & T. QUINCTIUS FLAMININUS.

Strabo l. 3. Plin. l. 3. Mela, Florus, &c.

Tandis que Gracchus humilioit le Sénat, le Consul Cæcilius Metellus domptoit de barbares Insulaires, & le Proconsul Sextius Calvinus étendoit les limites de la République, dans la Gaule Transalpine. Météllus, autant pour se dérober aux tempêtes domestiques, que pour mériter le Triomphe, saisit le rapport qu'on fit à Rome des hostilités, qu'exerçoient en mer, & sur la côte, les Habitans des Baléares. Au voisinage de l'Espagne Tarragonoise, des [a] Tyriens d'origine avoient peuplé deux Isles, dont la plus grande, assez voisine du Continent, comptoit environ six-vingt mille pas de circuit, & la plus petite, plus éloignée en mer, n'avoit dans son contour que cinquante mille pas au plus. Ces Insulaires beaucoup moins policés que les Espagnols leurs voisins, vivoient presque sans Loix, & sans autre soin que de cultiver leurs terres, & d'écarter de leur païs les flottes étrangéres. La nature avoit

[a] Tzetzés prétend que les Peuples des Isles Baléares, connuës aujourd'hui sous les noms de Majorque & de Minorque, étoient originaires d'une Colonie de Béotiens jettés par la tempête sur les rivages voisins. Selon cet Auteur, ils se partagérent, & se firent de nouvelles habitations dans ces deux Isles. Strabon dit que les Rhodiens habitérent les Baléares au retour de la guerre de Troye. Ces Insulaires cependant n'avoient rien de la politesse des Grecs. Les Phéniciens abordérent ensuite dans cette plage, & enseignérent aux naturels du pays l'art de se servir de la fronde.

De Rome l'an 630. Consuls. Q. Cæcilius Metellus, & T. Quinctius Flamininus.

assez pourvû à rendre leurs ports inaccessibles, par les rochers dont elle en avoit fermé l'entrée aux gros vaisseaux. Accoûtumés plûtôt à éloigner les ennemis, qu'à les attaquer de près, les Baléares combattoient de loin presque nûs, & de là les Grecs avoient donné à leurs Isles le nom de *Gymnésiés*. Par le nom de Baléares, qu'ils portoient plus communément, on avoit voulu faire allusion [a] à la dextérité & à l'expérience qu'ils avoient, de lancer des pierres plus juste qu'aucun Peuple du monde. Aussi n'avoient-ils guére d'autres armes que la fronde. Ils sçavoient s'en tresser d'une espéce de jonc fort pliant, & d'ordinaire ils en portoient trois dans les combats. L'une tortillée autour de leur tête leur servoit de coëffure, ou de bandeau, l'autre leur ceignoit les reins, & la troisiême, ils la portoient à la main pour leur servir de défense. On dit que les meres n'accordoient point d'autre nourriture à leurs enfans, que celle qu'ils avoient sçû abbattre avec la pierre. Ainsi accoûtumés dès l'enfance à l'exercice de la fronde, ils ne lançoient que des coups certains. Rien ne leur manquoit pour la vie dans leur Isle, que de l'huile, & du vin, car l'or & l'argent ils le méprisoient, & n'en conservoient jamais dans leurs maisons : sans doute de peur que ces métaux précieux ne fussent un attrait aux Nations voisines, pour venir troubler leur repos.

Ces Barbares séparés du commerce de tous les Peuples, aimoient le vin, mais il n'en naissoit

[a] Florus emprunte le nom des Isles Baléares, d'un Héros fabuleux, nommé *Baléus*, qu'il dit avoir été fils d'Hercule.

De Rome l'an 630. Consuls. Q. CÆCILIUS METELLUS, & T. QUINCTIUS FLAMININUS.

point dans leur contrée. Pour s'en procurer ſans argent, ils exerçoient la piratterie, attaquoient les vaiſſeaux étrangers, & les pilloient. Quelquefois ils pénétroient dans le Continent, pour enlever les tonneaux & les outres des celliers, répandus à la campagne. Au reſte, les expéditions de ces Forbans ne ſe faiſoient jamais par autorité publique. Des particuliers s'attroupoient, conſtruiſoient des barques, & alloient courir les mers. Tel étoit le ſujet des plaintes, que les Habitans des Côtes d'Eſpagne, & de la Ligurie avoient portées à Rome. L'affaire ne méritoit pas qu'un Conſul Romain équippât une flotte, & la montât en perſonne, pour aller châtier une poignée de Corſaires. Un Tribun Légionnaire avec une eſcadre auroit pû leur donner la chaſſe, & les ranger à la raiſon. L'empreſſement de quitter Rome dans des temps orageux, & la paſſion de combattre au dehors des ennemis étrangers, engagérent Métellus a ſe charger de l'expédition. D'ailleurs on ne connoiſſoit point trop à Rome ces Baléares. On n'en jugeoit que par les ſecours qu'ils avoient autrefois prêtés aux Carthaginois, Tyriens comme eux, & par les rapports de quelques villes maritimes. Rome les croyoit une Nation formidable. Le Conſul mit donc à la voile, & alla chercher ces fameux écumeurs de mers, qui répandoient tant de terreur aux extrémités de l'Eſpagne, & de l'Italie.

Qui le croiroit, ſi de graves Hiſtoriens ne nous en aſſuroient? Les Baléares prirent de loin la flotte Conſulaire pour quelqu'un de ces Vaiſſeaux, que le hazard leur amenoit quelquefois, pour

De Rome l'an 630.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & T. QUINCTIUS FLAMININUS.

servir à leurs rapines. Sans doute ils n'en virent que la pointe. Ils coururent donc à l'attaque, avec leur avidité ordinaire. Lorsqu'ils furent à portée de lancer des pierres avec la fronde, ils en firent pleuvoir une grêle sur les vaisseaux Romains. Si le Consul n'avoit eu la précaution de couvrir de peaux de bœuf les ponts de ses galéres, ses équipages auroient beaucoup souffert de ce premier choc. Lorsque l'ardeur des Baléares fut rallentie, celle des Romains commença. A force de voiles & de rames ils poursuivirent les barques ennemies, qui gagnérent les Côtes de leurs Isles. Ces Insulaires, débarqués en hâte, cherchérent des azyles en des creux de rochers, & sur des falaises escarpées, car ils n'avoient point de villes qui pussent leur servir de retraites. Il fallut donc que le Consul ordonnât une descente. Comme les ennemis ne se réünirent point en corps d'armée, il fallut les chercher dans leurs rochers, & les combattre, pour ainsi dire, en détail. Le massacre de ces misérables fut si grand, que de trente mille hommes qui peuploient les deux Isles, il n'en resta presque pas un seul. Aussi le Consul, après une victoire si sanglante, & si aisée, jugea à propos de bâtir deux villes dans la plus grande des deux Isles, l'une à l'Orient, l'autre à l'Occident. La premiere eut le nom *de Palme* [a], la seconde s'appella *Pollentia* [b]. Au dé-

a L'ancienne Ville de Palme porte à présent le nom de Majorque, aussi-bien que l'Isle dont elle est la Capitale.

b Pollentia ne subsiste plus, & à peine en retrouve-t-on les vestiges. Pline, au livre troisiéme, parle de quelques autres Villes

faut des anciens Habitans du païs, Métellus y fit passer du Continent trois mille Romains des Colonies Espagnoles. Il est certain que Métellus obtint les honneurs du triomphe; & qu'il prit le surnom de *Baléarique*, comme son pere avoit porté le surnom de *Macédonien*. Je ne sçaurois croire, avec quelques Ecrivains modernes, que le Triomphe du fils fut différé jusqu'à deux ans après sa victoire.

De Rome l'an 630.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & T. QUINCTIUS FLAMININUS.

Cependant le Proconsul Sextius faisoit, dans la Gaule Transalpine, une guerre plus rude, & moins facile, que Métellus sur les mers d'Espagne. Fulvius, à l'occasion des Marseillois, avoit entamé la Province des Salyes, & n'y avoit remporté que de légers avantages. Ainsi Sextius son successeur ne se trouva guére plus avancé, que s'il avoit été le premier à commencer l'expédition. Il se distingua, & fit voir qu'il étoit un tout autre Général, que son Prédecesseur. A travers un païs de forests & de rochers, il marcha fiérement contre ces Gaulois, que leur air seul rendoit terribles. Leur taille avantageuse, leurs regards menaçants, leur intrépidité, leurs armes, & leur union, promettoient aux Romains des

Amm. Marcell. l. 15.

construites par les Romains, dans l'Isle de Majorque, De ce nombre furent celles de *Cinium*, de *Cunici*, & de *Bocchorum*. Les deux premiéres, à sçavoit Palme, & Pollentia, eurent le droit de Bourgeoisie Romaine, Les deux suivantes joüissoient seulement du droit de Latinité. La cinquième fut mise au rang des Villes Alliées de la République. Des trois derniéres, l'une est appellée aujourd'hui *Cala Longa*, l'autre *Cala Figuer*, & la troisième porte présentement le nom de *Suggiari*: Dans l'Isle de Minorque étoient la Citadelle de *Jamno*, & celle de *Mago*, ou le Port Mahon, que quelques-uns disent avoir été bâti par un Magon fils d'Asdrubal.

De Rome l'an 630.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & T. QUINCTIUS FLAMININUS.

ennemis plus formidables en Occident, qu'ils n'en avoient trouvé en Orient. Les Légions s'avancérent donc dans la Région Gauloise la plus voisine de Marseille. Au lieu le plus agréable de la contrée, d'où sortoit un grand nombre de fontaines d'eau chaude, mêlées à d'autres sources d'eau froide, les Romains apperçûrent les troupes ennemies rangées en bataille. Sextius ne perdit pas un moment, & les fit charger. Cette première victoire remportée sur les Gaulois Salyes, conduits par leur Roy Teutomale, dans leur propre terrein, suffit au Proconsul pour faire la conquête de la Nation entiére. L'Armée Romaine alla faire le siége de la Capitale du païs, la prit malgré la multitude de ses défenseurs, & en soumit les habitans à l'esclavage. Le Roy seul de la Nation se sauva, & alla chercher un azyle chez les Allobroges[a]. Il étoit assez ordinaire aux Géné-

Vell. Pat. l. 1. c. 15.

[a] Le Géographe Ptolémée place le païs des Allobroges aux environs du Mont Jura, & du Lac Léman. Il comprenoit anciennement le Viennois, le Duché de Savoye, le Gresivaudan, les Cantons de Chablais, & de Fossigni, en un mot, toute la contrée, qui s'étend entre le Rhône, & l'Isére, depuis Valence en Dauphiné, jusqu'au Lac de Genéve. Ainsi cette Nation occupoit autrefois, ce qui compose aujourd'hui les Diocéses de Vienne, de Grenoble, de Genéve, & de Saint Jean de Morienne. Ces Peuples, qui faisoient partie de la Gaule Narbonoise passoient, selon Etienne de Bysance, pour les plus puissans, & les plus redoutables d'entre les Gaulois. Les Grecs leur ont donné le nom d'*Allobriges*, ou selon d'autres d'*Ariobriges*, terme qui marquoit leur génie martial. Pour donner plus de terreur à leurs ennemis, ils étoient nuds jusqu'à la ceinture, lorsqu'ils alloient au combat. Les guerriers de ce païs portoient pour Armes une sorte de dard, dont la longueur étoit d'une coudée, & que les anciens ont désigné par le terme *Gessa*. De là Polybe, & Plutarque leur ont donné le surnom de Gessates. Les Allobroges au reste étoient

raux Romains, lorſqu'ils vouloient aſſujettir un Peuple, & le pacifier, de ſignaler leurs premiéres expéditions par quelque trait de clémence, propre à adoucir le cœur des vaincus. Sextius en trouva l'occaſion, dans la Ville qu'il venoit de conquérir. Un Gaulois, nommé Craton, juſques dans un païs ennemi, avoit toûjours montré de l'inclination pour le parti Romain. Sa franchiſe à déclarer ſes ſentimens, lui avoit ſouvent attiré de mauvais traitemens de la part de ſes Concitoyens. Sextius l'apprit, & dans la vente des vaincus, il ſçut diſtinguer Craton. Non-ſeulement il lui rendit la liberté, & ſes biens, mais il lui permit de choiſir neuf cens têtes de ce grand nombre d'eſclaves, qui lui ſeroient redevables de leur affranchiſſement. L'amitié dont ce Proconſul honora toûjours depuis Craton, ne fut pas une légére amorce aux Salyes, pour les affectionner à des vainqueurs ſi reconnoiſſants.

De Rome l'an 630.
Conſuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & T. QUINCTIUS FLAMININUS.
Diod. Sicul. apud Valeſ.

Après avoir établi la domination Romaine juſques bien avant dans la Ligurie Tranſalpine, Sextius ne ſongea plus qu'à l'y maintenir. Il fit réfléxion, que nul moyen ne contribuëroit plus à contenir ce Peuple naturellement volage, que de fonder une Colonie Romaine, dans le lieu même où il avoit vaincu. Cette étenduë de terrain, ſi fécond en belles eaux chaudes & froides, luy

Strabo l. 4. Vell. Paterc. l. 1. Florus l. 3. c. 2. Epit. Liv. &c.

gouvérnés par des Rois, dont la Couronne étoit héréditaire. Mais leur Souveraineté ſe bornoit au commandement des Armées, & au choix des Officiers Subalternes. Le gouvernement civil & politique appartenoit au Sénat, qui étoit compoſé des principaux de la Nobleſſe.

De Rome l'an 630. Consuls. Q. CÆCILIUS METELLUS, & T. QUINCTIUS FLAMININUS.

parut propre à construire une ville, qu'il peupleroit de Romains. Il fit donc avancer l'ouvrage, & employa ses Légionnaires à bâtir des maisons, & à élever des remparts, & des tours. Enfin il donna son nom à la nouvelle ville, & la fit appeller *Aquæ Sextiæ*. Elle subsiste encore aujourd'huy sous le nom d'*Aix en Provence*. Pour donner toute sa perfection au dessein qu'il avoit formé, Sextius obtint de sa République, qu'elle feroit passer les Alpes à la Colonie, que Rome avoit autrefois fondée à Fabratére [a] en Italie, dans le païs des Volsques. Ainsi la ville d'*Aix* fut la premiére Colonie Romaine, que les vainqueurs du monde établirent dans nos Gaules. Rien ne retint plus Sextius dans sa Province. Il revint à Rome, & triompha à meilleur titre que son prédécesseur.

A son retour, Sextius trouva la République en désordre, par les innovations du nouveau maître, que la faction populaire s'étoit donnée dans la personne de C. Gracchus. Tribun pour la seconde année, ce déstructeur des anciennes coûtumes n'avoit rien de plus à cœur, que de diminuer l'autorité du Sénat, & d'augmenter celle du Peuple. Il sentoit avec douleur, que les Chevaliers Romains, ce Corps comme mitoyen entre la Commune & les Patriciens, panchoient plus du côté de la Noblesse, & des Peres Conscripts, que du sien. Dans cet Ordre illustre n'étoient

a Fabratére, étoit une ville d'Italie, située sur les confins de la Champagne de Rome. On la nomme aujourd'hui *Falva terra*. Voyés le cinquiême volume page 55. note *a*.

admis que les plus riches Citoyens, & l'on n'y arrivoit que par l'opulence, avérée dans la récenſion des biens de chaque famille. Ainſi que reſtoit-il dans le parti du Tribun, qu'une populace indigente? C'étoit toûjours beaucoup, puiſque dans les grandes Cités le menu peuple eſt ſans contredit le plus nombreux, & que celui-ci avoit à Rome le même droit de ſuffrage, que les plus notables Bourgeois. Cependant Gracchus brûloit d'ardeur, de détacher les Chevaliers Romains du Sénat, & de ſe les concilier. Il ſe faiſoit un point d'honneur, de donner par là du luſtre à ſon parti. Ce n'eſt pas que juſqu'alors l'ordre des Chevaliers ne fût cenſé du corps Plébéïen; mais comme ceux qui le compoſoient étoient les plus riches de la République, ils ſe rapprochoient, autant qu'il étoit poſſible, des Patriciens, s'allioient avec eux, & dans les diviſions, ils ſe rangeoient d'ordinaire au parti des Sénateurs. Le Tribun inventa donc un moyen ſûr, de mettre les Chevaliers dans ſes interêts.

De Rome l'an 630. Conſuls. Q. CÆCILIUS METELLUS, & T. QUINCTIUS FLAMININUS.

Parmi les Loix que Gracchus minuta, l'une des plus importantes fut, que ſix cents Chevaliers ſeroient admis au Sénat, qu'ils y auroient voix délibérative, & qu'ainſi ils ſurpaſſeroient du double le nombre des anciens Sénateurs. Ceux-ci n'avoient jamais été que trois cents. Le coup étoit hardi, & dès que la Loy eut été lûë au Peuple, elle excita les clameurs de tous les Partiſans de la Nobleſſe. Le Tribun s'y étoit bien attendu, & n'avoit propoſé une Loy ſi dure, que pour en faire paſſer une autre, en apparence plus

Plut. in Gracch. Cic. Verr. 3. & App. l. 1. de bell. civ.

De Rome l'an 630. Consuls. Q. CÆCILIUS METELLUS, & T. QUINCTIUS FLAMININUS.

modérée, mais qui n'alloit à rien de moins, qu'à dégrader le Sénat. De tout temps on n'avoit tiré que du corps des Sénateurs les Juges, qui tenoient lieu d'Assesseurs aux Présidens des divers Tribunaux, où l'on prononçoit sur les causes particuliéres des Citoyens, & des Etrangers. Pour le Sénat assemblé en Corps, il ne décidoit que sur les affaires d'Etat. Gracchus n'alla pas jusqu'à vouloir le dépoüiller de toute Jurisdiction, sur les Provinces Consulaires, & sur les négociations du dehors. Il sçavoit l'art de ramener ces affaires en détail au Tribunal du Peuple, & de s'en rendre l'arbitre. Toute sa politique n'alloit alors, qu'à ravir aux Sénateurs la connoissance des causes particuliéres, tant civiles, que criminelles, & de soûmettre les Peres Conscripts eux-mêmes à la décision des Chevaliers. Quel biais mit-il en usage pour réüssir? Tout ce que l'invective a de plus odieux. Gracchus rappella le souvenir des jugemens iniques, que quelques Sénateurs, associés aux Tribunaux des Préteurs, avoient rendus en faveur de leurs Confréres. *N'avons nous pas vû de nos jours*, disoit le Tribun, *un Aurelius Cotta, un Salinator, un M. Aquillius, tous Concussionnaires reconnus, absous par des Juges tirés du Sénat?* A dire le vrai, quelqu'incontestables que fussent ces reproches, ils ne devoient guére être imputés au Corps entier des Sénateurs. Une compagnie nombreuse doit-elle être responsable des malversations de tous ceux, qui la composent? Cependant le Peuple saisit avec avidité la délation de Gracchus. Sa Loy fut acceptée, & il fut statué par un Plé-

App. l. 1. bell. civ.

bifcite, *que le jugement des caufes particuliéres appartiendroit aux Chevaliers Romains, à l'exclufion des Sénateurs.* Ce dernier fuccès enfla fi fort le cœur du Tribun, qu'il s'écria dans un tranfport de joïe, *enfin j'ay anéanti le Sénat!* En effet, de dominant qu'il étoit, Gracchus l'avoit rendu fubalterne.

De Rome l'an 630.
Confuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & T. QUINCTIUS FLAMININUS.

Cette puiffance énorme qu'ufurpoit le Tribunat, fit tout appréhender du Chef d'un Collége, d'ailleurs fi redouté. Gracchus fe vit au point de pouvoir tout entreprendre. Son immenfe crédit parut principalement dans l'Affemblée des Comices au Champ de Mars, pour l'éléction des Confuls. Parmi les Prétendants il s'en trouva deux, qui devoient fe difputer la feconde place pour le Confulat; car on prévoyoit que la premiére tomberoit infailliblement fur Cnéïus Domitius Ahénobarbus. Des deux Candidats, l'un étoit ce L. Opimius, qui dans fa Préture avoit rafé Frégelles, & fait tomber fur Gracchus le foupçon d'y avoir excité le tumulte, qui avoit caufé la ruine de cette ville. L'autre étoit un C. Fannius Strabo, homme adroit & pliant, qui avoit fçû ménager le Tribun avec beaucoup de dextérité. Celui-ci vivoit avec Gracchus fur le pié d'ami; celui-là paffoit pour fon ennemi déclaré. Jufqu'alors nul Tribun du Peuple ne s'étoit mêlé des grandes éléctions; mais Gracchus s'étoit mis au deffus des Régles. Son intérêt & fes paffions lui tenoient lieu de Loix. Il fe mit donc en tête d'écarter Opimius du Confulat, & d'y faire entrer Fannius. La maniére dont il s'y prit caufa de

Plut. in Gracch.

De Rome l'an 630.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & T. QUINCTIUS FLAMININUS.

nouvelles allarmes au Sénat. Lorsqu'il haranguoit le Peuple, peu de jours avant l'Assemblée générale qui devoit décider des grands postes, il tint ses Auditeurs dans une suspension, qui effraïa ceux de la faction contraire à la sienne. *Le temps des grands Comices approche*, dit-il au Peuple. *Vos suffrages vont donner les faisceaux Consulaires, & mettre sur nos têtes deux hommes de votre choix. Vous souviendrés-vous, Romains, dans ce moment critique, du Tribun, qui n'a rien épargné pour vous tirer de l'esclavage? Si mes bienfaits ont mérité votre reconnoissance, le temps est venu de la faire éclater. Que le nom de Gracchus revienne à vos esprits, lorsque vous entrerés dans l'enceinte, où vous allés faire des heureux!* Ces paroles terminérent un long discours, & tout l'Auditoire les remporta chacun dans son logis. On ne peut exprimer le fracas qu'elles excitérent dans Rome. Tous se persuadérent, que l'ambition de Gracchus alloit jusqu'à vouloir joindre l'autorité de Tribun, à la dignité de Consul. Ces deux Charges réünies dans la même personne, alloient détruire la République, pour établir un Monarque indépendant. La crainte n'étoit pas vaine, & si Gracchus avoit voulu profiter de son crédit, le Peuple étoit disposé à tout faire en sa faveur. Le Tribun joüit malignement de l'appréhension où il avoit jetté le Sénat, & ne le détrompa qu'au jour de l'Assemblée. On le vit venir au Champ de Mars, conduisant par la main Fannius. Avec cet air gracieux qu'il sçavoit prendre, quand il vouloit, il le recommanda à la bienveillance du Peuple. *En déférant le Consulat à*

mon ami, dit-il, *ce sera m'en avoir gratifié moi-même*. Dès lors, il ne fut plus mention d'Opimius. Son concurrent Fannius l'emporta, & à la pluralité des suffrages a Cn. Domitius Ahénobarbus, & b C. Fannius Strabo, furent proclamés Con-

De Rome l'an 631.
Consuls.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.

a Velleïus Paterculus remarque, qu'avant Domitius le pere de l'Empereur Néron, on comptoit dans la famille *Domitia*, quatre Domitius, qui furent fils uniques, & qui se succédérent de pere en fils, dans les honneurs du Consulat, & du Sacerdoce.

b Caïus Fannius étoit fils d'un autre Caïus, qui fut Consul avec Valérius Messala, l'an de Rome 592. Il s'acquit quelque réputation par son éloquence. Cicéron cependant, ne le met qu'au rang des Orateurs médiocres. Mais Velléius Paterculus ne parle pas ainsi, dans l'éloge qu'il fait de la Harangue de Fannius contre Caïus Gracchus. Cette Harangue parut si bonne, que les uns l'attribuérent à Caïus Persius, un des plus sçavants hommes qui fût alors parmi les Romains, & celui-là même dont le Poëte Lucilius redoutoit la critique. D'autres soupçonnoient qu'elle avoit été retouchée, par différentes personnes. Cicéron néanmoins avouë, dans le second livre de l'Orateur, qu'on ne pouvoit sans injustice ajouter foy aux bruits qui coururent à ce sujet. 1°. dit-il, l'uniformité du stile forme une preuve contre ceux qui prétendoient, que plusieurs avoient mis la main au discours dont il s'agit. 2°. Le silence de Gracchus décide en faveur de Fannius. Ce Tribun n'auroit pas manqué d'user de récrimination, en reprochant à son adversaire, qu'il n'étoit que l'organe de Persius, & qu'il se faisoit honneur d'une harangue, dont un autre avoit tout le mérite. Enfin, de l'aveu même de Cicéron, les talents qu'on avoit reconnus jusqu'alors dans Fannius pour parler en public, répondoient de sa capacité & de son goût en matiére de composition.

Il ne faut pas confondre le Consul de cette année 631. avec un autre Caïus Fannius fils de Marcus. Celui ci avoit porté les armes en Afrique sous Scipion Emilien, & en Espagne, sous Fabius Servilianus, comme nous l'apprenons de Plutarque & d'Appien. Cicéron parle honorablement des Annales qu'il composa, & Brutus estimoit tellement cet ouvrage, qu'il le réduisit en abregé. *Conturbat me Epitome Bruti Fanniana, L. 12. ad Attic. Ep. 5.* Corradus a mal entendu ce passage Latin, quand il a dit que l'ouvrage de Brutus n'étoit rien autre chose, que l'Histoire abrégée de la famille Fannia. Il est certain que les Annales de Fannius comprenoient une suite d'évenements historiques, selon l'ordre des années de Rome. Salluste en fait mention, & dit que la sincérité

De Rome l'an 631.
Conſuls. CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.

ſuls. Domitius fut deſtiné par le ſort à continuer la guerre au-delà des Alpes, & ſon Collégue à reſter en Italie. Le premier prépara tout pour ſon départ ; mais il n'employa ſon année de Conſulat, qu'à pacifier les Salyes. Nous le verrons l'année ſuivante étendre la puiſſance Romaine bien avant dans la Gaule, & en ſoumettre la partie Orientale preſque entiére.

Le Tribun Gracchus cependant avoit pris des meſures ſi juſtes pour ſon aggrandiſſement, qu'il ne luy manquoit preſque plus, que le titre de Roy. Le Peuple luy étoit attaché juſqu'au dévoüement. Les Chevaliers Romains, qu'il avoit élevés, en quelque ſorte, au deſſus du Sénat, groſſiſſoient ſa Cour. Le Conſul Fannius, qui ne devoit ſa dignité qu'à l'interceſſion de Gracchus, ſembloit ne devoir prendre d'impreſſion que du ſeul Tribun. On ne peut dire juſqu'à quel point la dignité des Sénateurs étoit déchûë, & juſqu'où la confiance de Gracchus étoit montée. Afin de témoigner par une démonſtration ſenſible le mépris qu'il avoit lui-même pour le Sénat,

Plut. in Gracch.

de l'Auteur ſe faiſoit remarquer dans ſes mémoires. C'eſt ce même Caïus Fannius, qui épouſa la fille cadette du ſage Lælius, & qui fut uni d'amitié & de ſentimens avec le célébre Panétius. Quoique Stoïcien de profeſſion, il reſſentit vivement la préférence, que ſon beau-pere donna pour la dignité d'Augur, à Quintus Mucius Scævola, qui avoit épouſé ſa fille aînée. Fannius prétendoit à cette Charge, en vertu du droit d'aîneſſe, qu'il avoit ſur ſon Compétiteur. Lælius ſe défendit, en diſant que ce choix devoit tomber ſur Scævola, parce qu'il étoit marié avec l'aînée de ſes filles. Cicéron qui rapporte ce fait, dans ſon *Brutus*, paroît ſe contredire dans le Traité de l'Amitié. Il y fait parler Fannius comme un homme très-content de Lælius, & comme ſon Collégue dans l'Augurat,

De Rome l'an 631.
Consuls.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.

il s'avisa d'un expédient bien injurieux à ce premier ordre de la République. La coûtume avoit presque toujours été, que les Tribuns haranguassent le visage tourné vers le Comice, où le Peuple étoit placé, ensorte qu'ils avoient en face les Sénateurs assemblés dans leur salle. Adresser la parole au Sénat, c'étoit reconnoître son autorité. Gracchus qui la méprisoit, changea la disposition ordinaire. Il fit transporter du côté de la Place publique, les siéges où les Plébéïens s'asséioient pour entendre les Orateurs. Pour luy, il ne prononça plus de discours, qu'en tournant le dos aux Sénateurs, & ne porta plus la parole qu'à la Commune, qu'il avoit fait déplacer. C'étoit un témoignage bien marqué qu'il ne reconnoissoit plus d'Aristocratie dans la République, & que toute la puissance du gouvernement étoit dévoluë seulement au Peuple.

Un outrage si public ouvrit enfin les yeux aux Peres Conscripts. Il leur parut surprenant que trois cents des plus fortes têtes du monde, que des politiques si sages, qui donnoient la loy à l'Orient, & à l'Occident, se fussent laissé si long-temps maîtriser, par les deux Gracques. Lorsque le cadet des deux freres les eut réduits à la plus profonde humiliation, ils commencérent à sortir de leur assoupissement. Le Sénat fit réfléxion, que le Consul Fannius, sur qui le Tribun avoit lieu de compter, étoit au fond un Républicain incorruptible. Il aimoit sa patrie, & n'étoit pas homme à sacrifier l'intérêt public à une reconnoissance personnelle. S'il avoit ménagé Grac-

De Rome l'an 631.
Consuls.
Cn. Domitius Ahenobarbus, & C. Fannius Strabo.

chus, pour parvenir au Consulat, depuis qu'il étoit arrivé au terme des honneurs, il avoit assés de probité, pour revenir au meilleur parti. Sur ces assûrances, les Peres Conscripts firent toutes les avances pour le ramener à eux. Ils trouvérent dans luy les sentimens d'un veritable Romain. Le Consul protesta, qu'il auroit assés de courage & de résolution, pour s'opposer aux entreprises téméraires du Tribun. On prit confiance en ses promesses, & Fannius tint parole.

Gracchus ne s'étoit élevé à l'espéce de Souveraineté, où il se voyoit, qu'à force de multiplier les Edits en faveur du Peuple. C'étoit là les seules armes qu'il eût employées, pour conduire par degrés le Sénat, jusqu'à l'avilissement. Le Tribun persista dans la même conduite, & par de nouvelles Loix, il prétendit, ou conserver, ou augmenter son crédit auprès de la Commune. Il commença d'abord par renouveller l'ancienne défense, déja faite aux Juges, *d'exécuter aucune Sentence capitale contre un Citoyen Romain, que du consentement, & par l'ordre du Peuple.* La Loy étoit juste, elle ne souffrit point de contradiction. Il n'en fut pas ainsi d'une autre Loy, que Gracchus n'avoit minutée, que dans la vûë de multiplier ses partisans. Elle portoit, *Que le droit de suffrage, même pour l'acceptation des Edits, seroit commun entre les simples Alliés, & les véritables Citoyens de Rome.* L'innovation parut monstrueuse au Sénat, & Fannius prit de là occasion de se déclarer contre son Bienfaicteur. Il s'opposa, sans ménagement, à la nouvelle introduction que Gracchus vouloit

Cic. pro Rabirio.

Plut. in Gracch. & App. l. 1. bell. civ.

vouloit faire. Le Conſul monta ſur la Tribune, harangua avec force contre l'entrepriſe inſoutenable du Tribun, & parut l'adverſaire de celuy, dont on le croyoit le défenſeur, & le partiſan. La République ſe vit donc alors partagée entre ſes deux Chefs, & pour cela même quelques écrivains la repréſentent comme un monſtre à deux têtes.

De Rome l'an 231. Conſuls. CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.

La conteſtation s'échauffa de plus en plus entre Gracchus & Fannius. Celui-ci avoit pour luy le Sénat, & la plus ſaine partie des Citoyens de Rome. Celui-là ſe ſoutenoit par la multitude. On en vint de part & d'autre, à d'étranges extrêmités. Gracchus donna le droit de Bourgeoiſie & de ſuffrage à tous les Alliés de Rome, depuis l'extrêmité Orientale de l'Italie, juſqu'au pié des Alpes. On vit donc accourir à la Capitale des Provinciaux, de tous les coins de l'Italie. La Ville en fut inondée. Il paroiſſoit évident qu'un ſi prodigieux concours ne ſe faiſoit, que pour emporter, par un plus grand nombre de voix, les affaires que le Tribun voudroit mettre à la déciſion de la Commune. Le Sénat en fut effrayé. Il engagea le Conſul Fannius, à faire publier pour tous ceux, qui juſqu'alors n'avoient point eu droit de ſuffrage dans les Aſſemblées, une défenſe de reſter à la Ville, ou même dans l'eſpace de cinq milles aux environs. Cet ordre ne fut pas plûtôt annoncé, qu'il ſe fit un conflict de Juriſdiction, entre le Conſul & le Tribun. Il entra de la pique & du point d'honneur dans leurs conteſtations. Le Conſul avoit pour luy tous les Notables Citoyens de Rome, qui voyoient leur

Vell. Pat. l. 2. c. 6.

Plut. in Gracch.

De Rome l'an 631.
Consuls.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.

droit de Bourgeoisie & de suffrage avili, & prostitué. Le Tribun avoit pour luy la populace. Contente d'avoir le pain à bon marché, elle s'embarroissoit peu, qu'on communiquât le reste de ses prérogatives à d'autres. Fannius vouloit que ces nouveaux venus vuidassent la Capitale. Gracchus les excitoit à n'en point sortir. On publioit d'un côté des Edits Consulaires, & de l'autre des Ordonnances du Tribunat toutes contraires. Enfin le plus hardi l'emporta. Fannius, plus homme de guerre qu'Orateur, crut qu'il falloit employer la force, pour se faire obéïr. Il envoya donc ses Licteurs enlever, aux côtés du Tribun, deux ou trois de ces prétendants à la Bourgeoisie Romaine, gens de considération dans leurs Provinces. Gracchus, ou par lâcheté, ou comme il le disoit lui-même, pour ne point donner lieu à une guerre domestique, vit tranquillement entraîner ses amis par les ruës de Rome, pour en être chassés. Cette tolérance trop molle pour un séditieux, fut le premier trait, qui décrédita un peu le Tribun, & qui donna quelque défiance à ses Partisans.

Ce n'étoit pas assés pour le Sénat, que d'avoir suscité le Consul Fannius, contre cette puissance énorme, que Gracchus avoit usurpée. Il falloit luy porter de plus grands coups, avant que d'en venir jusqu'à le détruire. Gagner quelqu'un de ses Collégues dans le Tribunat, qui s'opposât à ses entreprises, ce n'étoit plus un artifice nouveau. Autrefois on avoit mis en œuvre ce stratagême contre Tibérius Gracchus. Octavius jeune Ro-

main, d'un bon esprit, & d'un grand mérite, s'étoit fait, dans son Collége, l'adversaire du premier des deux factieux Tribuns, & avoit succombé. Ce fut donc par des voyes détournées, & comme à la sappe, que le Sénat jugea à propos de miner imperceptiblement le grand crédit de Caïus Gracchus. Les Peres Conscripts trouvérent parmi les dix Tribuns de la derniére élection, une personne, qui leur parut propre à seconder leurs desseins. C'étoit un homme à la fleur de l'âge, d'une Maison illustrée, quoique Plébéïenne, irréprochable dans ses mœurs, habile au maniement des affaires, bon Orateur, & susceptible d'une loüable émulation. Son employ l'approchoit fort du Tribun dominant, & pour peu qu'il fût soûtenu, il pouvoit être bientôt en passe de l'égaler. Ce fut là le rival que le Sénat choisit, pour le compromettre avec C. Gracchus; mais en luy inspirant des procédés tout contraires à ceux, qu'Octavius avoit pris contre Tibérius Gracchus. Le Sénat étoit persuadé, que si on engageoit Livius à protester directement contre les Loix que le Chef du Tribunat multiplioit en faveur du Peuple, on procureroit sa ruine, en l'opposant à son adversaire. La Noblesse fit donc prendre à Livius une conduite plus rafinée, conduite qui passe dans l'Histoire pour le chef-d'œuvre d'une saine politique. Les Patriciens voulurent, que le Tribun qu'ils avoient rangé à leur parti, surpassât encore Gracchus en popularité. Il est vrai que les largesses, dont on permettoit à Livius d'accabler la Commune, devoient apporter quelque préjudice

De Rome l'an 631.
Consuls.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.
Diod. Sicul. apud Vales.

Plut. in Gracch.

De Rome l'an 631.
Consuls.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.

aux intérêts du Sénat ; mais on comptoit de légers dommages pour rien, pourvû qu'on pût renverser l'idole, que le Peuple s'étoit érigée. C'étoit avoir tout fait, que d'avoir accrédité Livius, par les mêmes artifices, que Gracchus employoit depuis plus de deux ans. Le projet étoit habilement imaginé, il fut exécuté encore avec plus d'adresse.

On vit alors deux Tribuns du même Collége, se disputer à l'envy l'honneur de minuter des Loix, plus favorables les unes que les autres, pour l'aggrandissement du Peuple, & pour l'humiliation du Sénat. La comédie se joüoit avec beaucoup de secret. Gracchus, par exemple, ordonnoit que certains particuliers iroient prendre possession des terres qu'il leur assignoit en Province, à condition qu'ils payeroient tous les ans une redevance au trésor public. C'étoit un bienfait dont le Peuple luy étoit redevable. Livius, à son tour, luy assigna des terres ; mais il les donna franches & sans charges, à ceux qu'il en gratifia. Le premier s'avisa de faire partir deux Colonies de pauvres Habitans de Rome pour des lieux, où ils trouveroient les commodités de la vie. Le Peuple luy en sçût gré. De sa part, Livius proposa de repeupler douze Villes par des Citoyens indigents, & d'en faire partir trois mille pour chacune. Sa proposition fut encore reçûë avec de plus grands applaudissemens. Gracchus avoit voulu accorder à tous les Alliés d'Italie le droit de suffrage dans les Comices Romains. Par les contradicteurs qu'il avoit trouvés, son

affaire avoit échoüé. Livius établit, que les soldats des troupes Alliées n'auroient plus, à l'avenir, l'infamante diſtinction, d'être foüettés de verges lorſqu'ils ſeroient en faute. Sa Loy paſſa ſans oppoſition, & par là il ſe concilia l'affection des Provinces d'Italie. La nouveauté plaît, & un ſecond Tribun, auſſi bienfaiſant que le premier, commençoit à faire oublier Gracchus.

De Rome l'an 631.
Conſuls.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.

On trouvoit même des différences remarquables dans les procédés de l'un & de l'autre Collégue. Les harangues de Gracchus étoient véhémentes, ſatiriques, pleines d'emportement & d'invectives. L'éloquence de Livius étoit douce & inſinuante. Auſſi n'avoit-il d'adverſaires à combattre, ni dans le Sénat, qui le mettoit en œuvre, ni parmy le Peuple, dont il ſoutenoit les intérêts. L'ambition des Patriciens, la dureté des Riches, les iniquités du Sénat, étoient ſans ceſſe à la bouche du premier. Le ſecond ne parloit jamais au Peuple, qu'il ne gliſſât l'éloge des Peres Conſcripts. *C'eſt de leur conſentement*, diſoit-il, *& par leur inſtigation, que j'enchéris ſur les bienfaits, que mon Collégue vous procure.* Livius ne ſe chargeoit pas d'éxécuter par lui-même les entrepriſes de ſon reſſort. Falloit-il conduire des Colonies, refaire des grands chemins, conſtruire des édifices publics, il en donnoit la commiſſion à d'autres. Pour Gracchus, il ſe prêtoit à tous les ouvrages, levoit l'argent néceſſaire à payer les entrepreneurs & les ouvriers, & quoiqu'on n'eût pas lieu de le ſoupçonner, il n'évitoit pas les diſcours de ces hommes ombrageux, à qui tous ceux qui ma-

De Rome l'an 631.
Consuls.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.

nient les deniers du Peuple sont toûjours suspects? Enfin celui-ci se laissoit trop entraîner à son impétuosité naturelle, & prenoit trop de confiance en son ancien crédit. Celui-là se laissoit conduire par de sages Directeurs, & les meilleures têtes du Sénat régloient ses démarches. Par là Livius gagna deux choses, dès les premiers mois de sa Magistrature. La premiére, que le Sénat devînt beaucoup moins odieux au Peuple. La seconde, que la Tribune ne fut plus occupée par un seul Orateur, & que la fougue de la populace fut bien rallentie, par la modération qui regnoit dans les Harangues.

Gracchus ne fut pas long-temps sans s'apperçevoir, que la bienveillance du Peuple étoit au moins partagée entre luy, & Livius. Il sentit que les coups, qu'on luy portoit sourdement, partoient du Sénat. Il fit donc quelques démarches pour le regagner. Jusqu'alors il s'étoit efforcé de transporter au Peuple toute l'autorité du premier ordre de la République. Ce n'étoit plus du Corps Sénatorial qu'on tiroit les Juges pour les affaires des particuliers. Il ne restoit au Sénat que la disposition des Provinces Consulaires. Les Sénateurs même avoient lieu d'appréhender, qu'on ne leur enlevât cette derniére prérogative, mais le fier Tribun s'adoucissoit. Il dressa une Loy par laquelle il fut statué, *qu'à l'avenir le Sénat, avant les Comices pour l'élection des Consuls & des Préteurs, régleroit leurs départemens, qu'il leur feroit tirer au sort les Provinces qu'on leur auroit assignées, & qu'il n'y auroit point d'appel au Peuple de la*

Florus l. 4. c. 13.

décision que le Sénat auroit faite sur cet article. Les Sénateurs acceptérent toûjours le peu que Gracchus leur accordoit, & en apparence, ils en usérent bien avec lui. On le recevoit gracieusement au Sénat, lorsqu'il s'y présentoit. Il arriva même qu'on luy déféra l'arbitrage, sur une affaire douteuse. Q. Fabius, Propréteur en Espagne, avoit envoyé à Rome une grosse provision de blé, levé aux frais de sa Province, sans doute pour en remplir les nouveaux greniers, que Gracchus avoit fait construire. Le Tribun jugea qu'on ne devoit pas accepter le présent, qui n'avoit pû être qu'onéreux aux Espagnols. Il fit vendre le blé, & en fit porter l'argent aux villes d'Espagne, qui l'avoient fourni.

De Rome l'an 631.
Consuls.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.
Cic. contra Rull. pro Cluentio, & alibi.

Ces apparences d'une espéce de réconciliation entre le Sénat & Gracchus, n'étoient point sincéres. Sous main, les Sénateurs ne s'occupoient qu'à renverser ce colosse de grandeur, que le Tribun avoit érigé. Livius luy donna une furieuse secousse, s'il est vray, selon la conjecture de quelques Annalistes, qu'il ait été l'auteur d'une Loy bien artificieuse. Elle communiquoit à dix personnes le pouvoir de répartir les terres, pouvoir que Gracchus, avec deux autres de ses partisans, s'étoit réservé. Enfin le dernier coup, qui acheva de le décréditer, vint d'une autre main, que de celle de Livius, mais toûjours par l'intrigue du Sénat. Les Peres Conscripts sçûrent mettre en tête à un troisiéme Tribun de l'année courante, nommé Quintus Rubrius, qu'il eût à se faire suivre de six mille Romains, pour rebâtir Carthage,

Annal. Pighii in veteri fragmento, ad annum 631.

App. l. 1. bell. civ. Plut. in Gracch. Oros. &c.

De Rome l'an 631.
Consuls.
Cn. Domitius Ahenobarbus, & C. Fannius Strabo.

& pour en cultiver les plaines, autrefois si renommées par leur fertilité. Rubrius, comme pour faire honneur à Gracchus le chef de son Collége, le nomma en premier lieu pour être le conducteur de la Colonie. Fulvius, ce séditieux ami de Gracchus, fut nommé en second lieu, & enfin Rubrius lui-même, l'auteur de la Loy, ne se nomma qu'à la troisiéme place. Le piége étoit habilement tendu. Gracchus ne l'évita pas. Il consentit à quitter Rome, & fit le trajet avec une partie des Habitans qui devoient repeupler le territoire de Carthage, terrain que Scipion avoit rendu exécrable, par tout ce que la Religion a de plus sacré.

Malgré les imprécations du second Africain, Gracchus entreprit de rétablir en Afrique une nouvelle Ville, sur les ruines de Carthage, & de luy faire prendre une autre dénomination. On ne l'appella plus Carthage, mais *Junonia*, du nom de la Déesse, qui de tout temps en avoit été la protectrice. Gracchus & ses Collégues furent deux mois & plus, à former le plan de la Cité. Cependant le Sénat soupçonna, que l'intention du Tribun étoit peut-être, de n'y faire passer que des gens dévoüés à son parti. *Là*, disoit-on, *Gracchus prétend avoir un lieu de sûreté & de refuge, en cas de disgrace.* On résolut de le faire renoncer à l'entreprise qu'il avoit commencée. Sur les bruits qui coururent alors, qu'il étoit arrivé plusieurs prodiges tandis qu'on prenoit des allignements pour la construction de *Junonia*, les Peres Conscripts firent parler les Augurs. On publia, que

De Rome l'an 631.
Consuls.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.

que dans le temps qu'on plantoit des pieux, pour marquer l'enceinte de la Ville, & qu'on faisoit des sacrifices pour se rendre le Ciel propice, une violente tempête étoit survenuë, qu'elle avoit rompu le bâton de la premiére enseigne, & qu'elle avoit dissipé les viscéres de la victime, déja présentées sur l'Autel. On ajoutoit, que des loups étoient entrés dans l'enceinte, & qu'ils avoient renversé les palissades. Ces discours, vrais ou faux, donnérent occasion au Sénat [a], de rappeller d'Afrique, les conducteurs de la Colonie. Gracchus reparut à Rome, mais il y trouva bien du refroidissement, de la part même de ses plus zélés partisans.

Durant l'absence de son rival, Livius avoit pris le dessus. Les bienfaits de Gracchus étoient presque mis en oubli par un Peuple léger. La Commune ne parloit plus que du nouveau Tribun, dont les maniéres plus douces étoient en même temps plus efficaces, pour luy procurer de l'avantage. Le Sénat n'étoit plus un monstre à trois cents têtes, qui ne cherchoit qu'à dévorer le Peuple. Livius avoit effacé ces sinistres impressions. Gracchus reconnut sa faute, & fut enfin convaincu, qu'il avoit imprudemment abandonné le

a Plutarque assûre, dans la vie de Gracchus, que ce Tribun du Peuple n'eut point d'égard à la vanité des présages, & qu'il fit continuer les travaux, pour former l'enceinte de la nouvelle ville, après quoi il revînt au bout de soixante dix jours à Rome, où sa presence étoit nécessaire. Icy Plutarque suppose que Fulvius ne fut point un des trois Commissaires nommés, pour conduire la nouvelle Colonie. Il assûre même que cet homme si dévoüé au parti de Gracchus, étoit demeuré à Rome, où ses entreprises avoient échoüé, par la sagesse de Livius.

De Rome l'an 631. Consuls. Cn. Domitius Ahenobarbus, & C. Fannius Strabo.

champ de bataille à son émule. Ce n'étoit pas encore là le plus grand mal. Tout luy paroissoit disposé à élever au Consulat, pour l'année prochaine, ce L. Opimius, son ennemi personnel, à qui il avoit fait essuyer un refus à la derniére élection. Je ne sçai quel engourdissement saisit alors Gracchus. De quel crédit se voyoit-il déchû? Il fallut que ses amis l'encourageassent. *Quoi*, lui dit Fulvius, *laisserés-vous votre ouvrage imparfait? Vous avés conduit le Sénat jusqu'au bord du précipice. En prescrivant des bornes à son autorité, vous l'avés presque anéantie. Le Peuple Romain étoit asservi sous une domination domestique, vous l'avés tiré d'esclavage. Ce qui vous reste à faire, n'est plus qu'un jeu. Prenés courage, Gracchus, montrés-vous dans le Comice, paroissés sur la Tribune, & cette éloquence victorieuse, qui vous distingue, triomphera de vos rivaux!*

Plut. in Gracch.

Gracchus en effet prit des mesures, pour se conserver le Tribunat, du moins encore pour une année. Afin de réüssir, il affecta une popularité outrée. Le logis de ses peres, & le sien, avoient toûjours été sur le Mont Palatin, dans le plus bel emplacement de Rome. Il descendit de la montagne, & vint loger à l'extrémité de la Place publique, dans un quartier qui n'étoit habité que par la plus vile populace. Là, il domina parmi la foule des Citoyens les plus indigents, & sous leur protection, il se crut en sûreté contre ses envieux. Gracchus se promit alors, que par le nombre des suffrages, il se perpétuëroit dans la place qu'il occupoit depuis deux ans. Certaine-

ment le Tribun n'avoit plus d'autre parti à prendre. Après les playes qu'il avoit faites à tout l'ordre Sénatorial, il ne pouvoit attendre que de l'ignominie, s'il rentroit jamais dans la vie privée. Il minuta donc de nouvelles Loix, toûjours en faveur du Peuple, & fit espérer à la multitude, qu'il les feroit passer, sitôt qu'on l'auroit mis en place pour la troisiéme fois. Ses Collégues néanmoins n'étoient pas tous d'accord avec luy. Outre Livius, il avoit encore d'autres jaloux dans son Collége. Quoique le temps des élections pour le Tribunat approchât, Gracchus, qui les méprisoit, ne les ménagea pas assès. Il paroît que ce fameux Tribun, tout habile qu'il étoit à former des intrigues, prenoit quelquefois des travers, & que sa conduite n'étoit pas toûjours assès uniforme.

De Rome l'an 631.
Consuls.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.

Vers les derniers jours d'avant la nouvelle élection des Tribuns, un des Ediles voulut donner au Peuple un spectacle [a] de Gladiateurs, dans la

Plut. in Gracch.

[a] L'usage cruel des combats de Gladiateurs, passa de la Gréce, ou, selon d'autres, des païs Asiatiques en Etrurie, & de là il s'introduisit à Rome. D'abord cette barbarie n'eut lieu que dans les cérémonies mortuaires. Les peuples plongés dans les ténébres de l'idolâtrie s'étoient fait un devoir de Religion, d'immoler des captifs devant le bucher funéraire, ou proche des tombeaux de leurs Ancêtres. Cette horrible coûtume devoit sa naissance à une superstition monstrueuse. Le Paganisme se persuadoit que les manes, ou les ames des défunts étoient avides de sang humain. Les Nations plus civilisées reconnurent enfin l'illusion. A la vérité on prescrivit des Sacrifices, qui faisoient horreur à l'humanité ; mais le culte idolâtrique n'y perdit rien. Par un aveuglement déplorable, on persistoit à croire, que l'effusion du sang humain dans les funérailles étoit un tribut nécessaire, que les morts éxigeoient des vivans. Sur des principes si étranges, l'ancienne pratique fut abolie, pour luy en substituer une autre, qui sans avoir l'apparence

Place publique. L'endroit où ces jeux devoient se

De Rome l'an 631.
Consuls.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.

d'une véritable immolation, en avoit retenu toute la cruauté.

Au défaut des victimes humaines, on imagina les combats de Gladiateurs. C'est ainsi qu'on appelloit certains hommes destinés par état, à s'entr'égorger. Le peuple Romain élevé dans le tumulte des armes, & dans les horreurs de la guerre, se fit un jeu, de voir ces malheureux exposés à la nécessité de vaincre, ou de périr, sous le fer de leurs Antagonistes. On ne peut exprimer, jusqu'à quel point ces spectacles excitérent sa curiosité. Dans leur naissance, ils se bornérent aux pompes funebres. Bientôt ils devinrent communs, dans les convois même des particuliers. Les riches, jaloux de mourir avec éclat, ne manquoient pas d'assigner dans leur Testament une certaine somme, pour fournir aux frais d'un combat de Gladiateurs. C'étoit un moyen sûr d'attirer un grand concours, & de donner plus de célébrité à leurs obséques.

Pour satisfaire les empressemens d'une populace féroce & sanguinaire, il fallut multiplier des scénes si tragiques, non pas seulement dans les cérémonies funéraires, mais encore dans les places publiques, dans les amphithéatres, dans les jeux du Cirque, dans les repas d'appareil, dans les Portiques, & dans les bains. Les jours fixés pour le massacre de tant de misérables, devinrent des jours de fête & de réjoüissance, parmi les Citoyens de Rome. Les Magistrats, qui connoissoient le goût du Peuple Romain, se firent un mérite auprès de luy, de rendre ces combats plus fréquents. Les Ediles, les Préteurs, & les Consuls, les grands de Rome, & les prétendants aux dignités, achetoient, à leurs frais des troupes de Gladiateurs. Ils n'avoient en cela d'autre vûë, que de plaire à la multitude, & de s'assurer les suffrages des Tribus, dans les prochaines élections. Selon Jule Capitolin, dans la vie de Maxime & de Balbin, les Généraux d'armée prêts de se rendre au lieu de leur département, ne manquoient pas de donner à Rome un combat de Gladiateurs. Cet usage avoit son origine dans les préjugés d'un Peuple superstitieux. On considéroit alors la destination de ces hommes livrés aux dangers d'une mort violente, comme une espéce de dévoüement nécessaire, pour calmer la fureur des Divinités malfaisantes. Dans les hazards d'une guerre, les puissances infernales paroissoient aux Romains, comme autant d'objets de terreur, dont ils avoient à se garantir. Ils se figuroient, que la rage de ces Dieux ne pouvoit être assouvie, que par le meurtre. Ainsi l'on comptoit pour rien de répandre le sang d'une troupe d'ames viles. Il n'en falloit pas davantage, disoit-on, pour désarmer la vengeance de ces furies altérées du sang humain. C'étoit à ce prix que les Généraux se promettoient la vi-





1 ...... *Gladiateur qui montre au Peuple son ennemi terrasse.*
2 ..... *Autre Gladiateur qui tient en main, l'instrument de sa victoire.*
3 ...... *Gladiateur blessé à mort.*



représenter, appartenoit aux Magistrats Plébéïens, ctoire, & croyoient racheter le salut de leurs Légions. On peut dire cependant, que la politique s'en mêla, autant que la superstition. Politique déteſtable, il est vrai, mais dont la République sçavoit tirer avantage! La Jeunesse Romaine accoûtumée à repaître ses yeux de carnage & de sang, se familiarisoit, pour ainsi dire, avec la mort, & apprenoit à la braver au milieu des batailles.

Les Romains devenus les maîtres du monde, ne mirent plus de bornes à la férocité de leurs desirs. Cette impérieuse Nation ne regarda plus les Peuples subjugués, que comme de vils esclaves, que le droit de la victoire asservissoit à ses caprices. Après les avoir réduits en servitude, elle se joüa insolemment de leur vie, comme d'un bien qui luy appartenoit, à titre de conquête. Le sang de plusieurs milliers d'hommes couloit dans les Amphithéatres, pour donner de l'aliment à ses fureurs. Cette avidité insatiable pour des spectacles, qui révoltoient la nature & la raison tout ensemble, força les Magistrats à peupler Rome de Gladiateurs. Ils les choisissoient parmi les Esclaves transferés à Rome, des Provinces conquises. Le nombre en fut si grand, qu'il fallut les partager en différentes classes, qui formoient des espéces d'Académies, sous la direction d'autant de maîtres, chargés de les instruire à se massacrer avec méthode.

Après les avoir achetés à l'enchére, on les exerçoit à grands coups de baguettes, & d'étriviéres, dans l'art funeste de se donner mutuellement la mort. Sur-tout, celuy qu'ils reconnoissoient comme leur chef avoit grand soin de leur fournir abondamment toutes les choses nécessaires à la vie. Nourris des viandes les plus succulentes, ils acquéroient cet embonpoint, & cette vigueur, qui faisoit le principal mérite d'un Gladiateur. Alors par un indigne trafic, le maître dont ils recevoient la Loy, les livroit, moyennant une somme considérable, à celui qui faisoit les frais du spectacle, & les conduisoit tout armés à l'amphithéatre, comme des victimes engraissées, que l'on paroit pour le sacrifice. Avant le combat, il les engageoit, par les plus horribles serments, à ne jamais lâcher pié, & à combattre jusqu'à l'extrémité, sous peine de souffrir les plus rigoureuses tortures, les foüets, le fer, le feu, & de perdre la vie par la main d'un bourreau. La formule de ce serment, s'est conservée dans un des fragmens de Pétrone.

Rendus dans le lieu destiné à ces catastrophes sanglantes, ils étoient rangés par classes, & distribués par couples, de sorte que chacun avoit son second. Dans cet ordre, ils se disposoient à se battre avec acharnement, jusqu'à ce que la trompette eût donné le signal du combat. D'abord ils préludoient en se lançant des

De Rome l'an 631.
Consuls.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.

De Rome l'an 631.
Consuls. Cn. Domitius Ahenobarbus, & C. Fannius Strabo.

fléches émoussées, où ils joûtoient avec des fleurets, comme pour faire essay de leurs forces, & de leur adresse. *Illo ipso*, dit Cicéron au livre 1. de l'Orateur, *Gladiatorio vitæ certamine, quo ferro decernitur, tamen ante congressionem, multa fiunt quæ non ad vulnus, sed ad speciem valere videantur.* Ensuite l'action devenoit sérieuse, & les Assaillants se poursuivoient à toute outrance, sous les yeux de leur maître d'escrime, qui n'épargnoit pas les menaces & les coups, pour exciter les plus lâches. Si l'un des deux épuisé de fatigue & de sang, ou saisi des frayeurs de la mort, venoit à demander quartier, il levoit le doigt & mettoit bas les armes, pour marquer, qu'il recouroit à la misericorde du Peuple assemblé, dont il attendoit la décision de son sort. Il arrivoit assés ordinairement, que les spectateurs se donnoient le plaisir cruel d'abandonner le Suppliant à la fureur de son adversaire. RECIPE FERRUM, *Recevés le poignard dans le sein*, lui crioit-on de tous les endroits de l'Amphithéatre. Ou bien la multitude manifestoit sa volonté, en levant le pouce, c'étoit le signe fatal, qui annonçoit l'arrest de sa condamnation. Plus d'une fois, les vaincus tiroient de leur désespoir, un nouveau courage, & par un retour subit, terrassoient leur vainqueur. Souvent les deux rivaux expiroient sur le champ de bataille, des coups qu'ils s'étoient portés. Au reste les lâches n'avoient point de grace à attendre du Peuple. Insensible à leurs priéres, & à leurs cris, il ne se déclaroit qu'en faveur de ceux qui faisoient paroître un mépris généreux de la vie. Nous avons sur ce point le témoignage de Cicéron, dans son plaidoyé pour Milon. *Etenim si in gladiatoriis pugnis timidos, & supplices, & ut vivere liceat obsecrantes, etiam odisse solemus; fortes & animosos, & se acriter morti offerentes servari cupimus.*

Dès que le son lugubre des trompettes, avoit notifié la mort de quelqu'un des Gladiateurs, son corps couvert de blessûres & de sang étoit traîné ignominieusement, avec un croc, par une des portes de l'amphithéatre, dans un endroit voisin. Là s'il respiroit encore, on l'assommoit inhumainement, pour lui arracher un reste de vie. Ce lieu fut appellé *Spoliarium*, parce que les vainqueurs y dépoüilloient les morts de leurs habits, & de leurs armes. La porte qui ouvroit un passage à ces cadavres, eut pour cette raison, le nom de *Libitine*, ou de porte *Funéraire*. Mais un usage que Pline rapporte au livre 28. mettoit le comble à cette barbarie. On voyoit, dit l'Auteur, après cette effroyable boucherie, plusieurs Romains s'attrouper autour des mourants. Ils n'avoient pas horreur d'appliquer la bouche sur leurs membres encore palpitants, & de boire le sang chaud qui couloit à grands flots de leurs playes. Ce breuvage, disoit-on, étoit

Chaque Tribun donc y fit construire son échafaut,

De Rome l'an 631.
Consuls.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.

un reméde souverain contre le mal caduc.

Si le Peuple s'intéressoit en faveur des vaincus, le maître qui les avoit achetés, reprenoit sur eux tous ses droits, & les réservoit pour de nouveaux combats. La récompense du vainqueur se bornoit, à une couronne de lentisque, ornée de bandelettes, & à une palme qu'il recevoit de la main du Magistrat. Rarement ils y ajoutoient une légére somme d'argent. C'étoit mettre à un prix bien bas tant de sang humain répandu.

De tous les avantages, que les Gladiateurs recüeilloient de leurs victoires, & de leurs années de service, le recouvrement de la liberté fut sans doute le plus considérable. Le Préteur les déclaroit pour toûjours exempts de la dure condition, que leur imposoit un maître avare, & impitoyable. Pour gage de leur affranchissement, on leur mettoit en main un bâton d'escrime, appellé *Rudis* par les Auteurs Latins. En même tems ils se couvroient la tête du *Pileus*, espéce de bonnet, que les Romains accordoient à ceux, qui passoient de la servitude, à un état libre. Après avoir obtenu ainsi leur congé, ils consacroient leurs armes à Hercule le Dieu tutélaire des Gymnases, ou des Académies militaires.

On peut dire cependant, à la justification de la République Romaine, que les gens forcés de prendre parti dans cette infame milice, ne furent, pour la plûpart, qu'un amas de scélérats, dont il falloit purger la terre. C'est ainsi que les Athéniens, au rapport de Philostrate, avoient coutume de rassembler des coupeurs de bourse, des brigands, des adultéres, pour les faire combattre les uns contre les autres. Du moins dans leur malheur, il leur étoit permis de vendre chérement leur vie, & de la sauver aux dépens de leurs semblables. C'étoit encore trop pour des infames, qui n'auroient pas échappé à la rigueur des Loix, d'avoir le plaisir d'espérer, que le sort des armes, ou que la bonne volonté du Peuple, décideroit peut-être en leur faveur.

Il n'en fut pas de même sous l'Empire des Césars. On vit alors un Caligula, & un Néron réduire des hommes respectables, des Sénateurs, des Chevaliers Romains, à la cruelle alternative, ou de mourir dans les tourments, ou de se battre dans l'aréne. D'autres, par une lâche complaisance pour ces maîtres sanguinaires, s'offroient à faire cet indigne personnage. Des femmes de condition libre furent même contraintes, de partager avec les hommes cet horrible exercice. De jeunes gens distingués par leur naissance, après avoir consumé leur patrimoine dans la débauche, n'avoient pas honte de s'enrôler à prix d'argent parmi les Gladiateurs, pour trouver une ressource à leur misére. Des gens obérés & chargés de dettes, ne

De Rome l'an 631.
Consuls.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.

ou pour y mettre ses amis, ou pour en loüer les

craignoient point d'affronter la mort, & trafiquoient de leur vie dans l'amphithéatre, au profit de leurs créanciers. Tel fut le sort d'un jeune homme dont parle Quintilien. Obligé d'emprunter de l'argent, pour fournir aux frais des funérailles de son pére, il se livra à la discrétion de celui qui avoit fait le prêt, & le paya de ses services, en qualité de Gladiateur.

Chaque troupe de ces hommes condamnés à se battre seul à seul, dans l'Amphithéatre, recevoit un nom différent, selon sa destination, ou par rapport à la différence des armes. Les uns furent appellés *Secutores*, parce que leur maniére n'étoit pas de combattre l'ennemi de pié ferme, mais de le lasser, à force de le poursuivre l'épée dans les reins. Isidore leur donne aussi pour armes offensives, une masse à bout plombé. Ils n'avoient d'autres armes défensives que le casque & le bouclier. Les autres, nommés *Rétiarii*, étoient armés d'un trident, & faisoient usage d'un rets ou d'un filet, dont ils tâchoient d'envelopper leur adversaire. Ceux qui composoient la troisiême classe, portoient un cimeterre, ou un coûtelas à la façon des Thraces, qui avoient coutume de terminer leurs querelles personnelles par des combats singuliers, comme l'assûre Hérodote au livre cinquiême. La quatriême comprenoit les *Myrmillons*. Ceux-ci prirent leur nom d'une sorte de bouclier Gaulois, qui leur étoit particulier. Leur casque étoit surmonté d'une figure de poisson. Le Gladiateur *Rétiaire* se mesuroit ordinairement avec un *Myrmillon*. Le premier visoit principalement à embarrasser la tête du second dans son filet, bien sûr de sa victoire, s'il étoit assés heureux pour le surprendre. Dans les divers mouvements, qu'il se donnoit à ce dessein, il lui répétoit sans cesse certains termes insultants, qui sont rapportés par Festus, *Ne craignés rien*, lui disoit-il, *ce n'est pas à vous que j'en veux, c'est au poisson qui est sur votre casque.* NON TE PETO, PISCEM PETO. QUID ME ME FUGIS GALLE. Par là il faisoit entendre, qu'il se répondoit de vaincre, s'il pouvoit une fois atteindre de son filet la tête du Myrmillon. Les Gladiateurs armés à la Samnite formoient la cinquiême classe. Nous en avons parlé dans le cinquiême volume. On comptoit dans la sixiême classe, ceux qui se nommoient *Essedarii*, parce qu'ils étoient montés sur des chars. Les Andabates appartenoient à la septiême. Ceux-ci combattoient à cheval, la tête couverte d'un casque sans visiére. Ainsi ils portoient leurs coups à l'avanture. Les *Dimachæri* faisoient la huitiême classe. On les appella de la sorte, parce qu'ils étoient armés de deux épées. Ceux qu'on nommoit *Meridiani*, étoient rangés dans la neuviême. Ces derniers échappés à la fureur des bêtes farouches, étoient forcés

places,



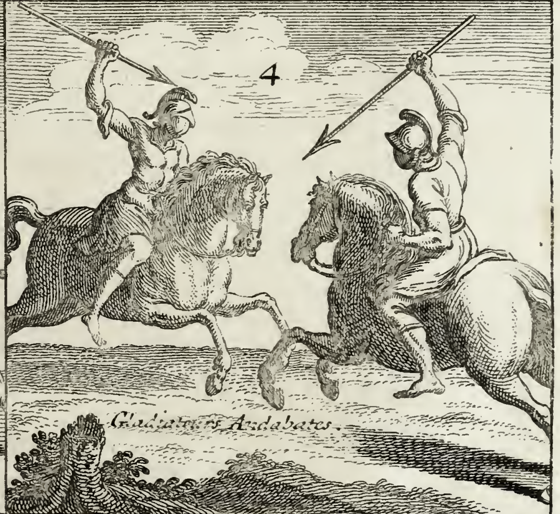
Combat d'un Gladiateur Myrmillon avec un Gladiateur Thrace.



Combat du Gladiateur Rétiaire avec le Secutor.



Gladiateurs appellés Dimachæri.



Gladiateurs Ardabates.



Gladiateur tenant une palme en signe de sa victoire.



Gladiateurs appellés Meridiani.

places. Gracchus ſeul déſapprouva la licence que ſes Collégues avoient priſe. A ſon gré, tout cet embarras d'échaffaudages, n'étoit élevé, que pour exclûre d'un divertiſſement public le menu peuple, qui n'étoit pas aſſés riche pour acheter chérement des Places. La conteſtation s'échauffa, & neuf des Tribuns prétendirent l'emporter ſur un ſeul, qui vouloit les maîtriſer. Tant que le jour dura, les échaffauts ſubſiſtérent ; mais durant la nuit qui précéda le ſpectacle, Gracchus exécuta lui-même l'ordre qu'il avoit donné de les abbattre. Suivi d'une troupe de charpentiers, qu'il avoit toûjours à la main, il fit renverſer ces barricades, débarraſſa la place, & laiſſa aux plus pauvres, comme aux plus riches, la liberté de voir les jeux. Une action ſi hardie redoubla ſon crédit auprès

De Rome l'an 631.
Conſuls.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.

de ſe battre pêle-mêle vers l'heure de midi, de là le nom de *Meridiani.*

Tous ces Gladiateurs étoient vêtus d'une ſimple tunique, ſi l'on en excepte les Citoyens Romains, qui de leur plein gré, ſe préſentoient pour combattre. Ceux-ci paroiſſoient avec la toge, ou la robbe virile, ſelon Tertullien & Suétone, pour ſe diſtinguer des eſclaves, deſtinés par les Loix à figurer dans les jeux meurtriers de l'aréne. Chacun des combattants avoit la précaution de porter une éponge avec ſoy. Il s'en ſervoit pour eſſuyer le ſang qui couloit de ſes playes. Quintilien, dans ſa neuviême déclamation, remarque, que dans le lieu du ſpectacle, les Gladiateurs avoient devant les yeux, le lugubre appareil de la mort, des biéres, ou de ces ſortes de brancarts funéraires, deſtinés à tranſporter les cadavres des gens de la lie du peuple. *Sonabant clangore feralis tubæ, illatiſque Libitinæ thoris, ducebatur funus ante mortem.* C'étoit faire entendre à ces malheureux, qu'il ne leur reſtoit d'autre parti à prendre, que celui de vaincre, ou de mourir.

Cicéron, Horace, Juvénal, Pétrone, Sénéque, Suétone, Tacite, Quintilien, Athénée, Servius, Jules Capitolin, Feſtus, Lactance, Tertullien, & S. Auguſtin, ſont les ſources où nous avons puiſé ce précis hiſtorique, ſur les combats des Gladiateurs.

De Rome l'an 631.
Consuls.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.

de la canaille ; mais ses Collégues en furent piqués, & cherchérent l'occasion de luy marquer leur ressentiment. Ils la trouvérent peu de jours aprês, lorsqu'il fallut procéder à l'élection de dix nouveaux Tribuns du Peuple.



De Rome l'an 631.
Consuls.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS, & C. FANNIUS STRABO.

LIVRE CINQUANTE-DEUXIE'ME.

GRacchus se tenoit plus assûré que jamais d'emporter le Tribunat par les suffrages de la multitude. Le plaisir qu'il venoit de procurer au commun peuple, luy donnoit un surcroît de faveur, que rien, ce semble, ne pouvoit diminuer. Son espérance fut trompée. On dit que ses Collégues sçurent éluder par adresse les effets de la bonne volonté, que le Peuple avoit pour luy. C'étoit aux Tribuns qui sortoient d'employ, de compter dans les Comices les voix pour le Tribunat. Quoi qu'apparemment le plus grand nombre des suffrages eût été pour Gracchus, cependant, par le rapport que ses Collégues en firent, ils frustrérent les desirs du prétendant. Par là Gracchus se vit déchu de l'employ, qu'il avoit si fort recherché. Réduit à la condition d'un homme privé, il se vit exposé [a] à la persécution de ce grand nombre d'ennemis, qu'il s'étoit attirés. Pour comble de malheur, il fut hors d'état de traverser la brigue, que le Sénat faisoit en faveur d'Opimius, pour l'élever au Consulat. Rien n'étoit plus à craindre pour luy, que de voir à la tête de la République un homme irrité, prévenu, & coura-

Plut. in Gracch.

a Selon Putarque, Gracchus déchû de ses prétentions, ne put dissimuler son chagrin. Ses ennemis triomphoient de sa disgrace, & fixoient sur lui leurs regards avec un ris mocqueur. Outré de ces insultes, il ne fut plus maître de lui-même. Vous riés, dit-il, un jour viendra, que vous ressentirés les maux, que je vous ai faits.

De Rome l'an 632.
Consuls.
L. OPIMIUS, & Q. FABIUS MAXIMUS.

geux. Plus heureux Gracchus, s'il avoit suivi les conseils de Cornélie sa mere !

En effet, a L. Opimius fut nommé Consul, & le Champ de Mars luy donna pour Collégue b Q. Fabius Maximus Æmilianus, fils de Fabius, & neveu de Scipion le second Africain. Ils rendirent l'un & l'autre leur Consulat illustre, chacun au lieu de sa destination. Fabius alla faire la guerre dans les Gaules, où Domitius Ahénobarbus, qui y étoit resté Proconsul, remportoit de grands avantages. Nous n'omettrons pas des expéditions si intéressantes ; mais les débats domestiques de Gracchus & d'Opimius attirent notre premiére attention.

Rome ne recouvra pas sa tranquillité au moment que Gracchus fut destitué du Tribunat. Dans le rang qu'Opimius occupoit, il crut pouvoir à son tour humilier ce grand adversaire du Sénat, ce fléau de la Noblesse & des Riches, & son ennemi particulier. Le Consul, les Tribuns du Peuple, les Sénateurs, enfin tous les Magistrats se réunirent, pour venger la République. A l'égard de Gracchus, & de ce grand nombre d'amis qu'il avoit eûs durant sa prospérité, à peine en com-

a Pline, Petrone, & Velleïus Paterculus remarquent, que l'année du Consulat de Lucius Opimius fut féconde en vins excellents. De là, le terme de *vinum Opimianum*, pour exprimer un bon vin, dans quelque terroir qu'il eût été recüeilli.

b Cicéron dit de ce Fabius, petit-fils de Paul Emile, qu'il cultiva son esprit par l'étude des lettres Grecques & Latines. Valére Maxime ajoûte, qu'après avoir déshonoré sa jeunesse, par les plus infames débordemens, il devînt un modéle de vertu, & de sagesse, dans un âge plus avancé.

pta-t-il cinq ou ſix, qui luy reſtaſſent fidéles. Fulvius Flaccus, & ſes deux fils, ne l'abandonnérent jamais. Licinius Craſſus ſon beau-frére, & un Chevalier Romain, nommé Pomponius, ſignalérent leur attachement pour luy. Un Septimuleius ſuivit ſon parti, tandis qu'il ne fut pas deſeſpéré, & le quitta au plus fort de ſes malheurs. La reſſource de Gracchus ne fut donc plus, que dans la populace du quartier qu'il habitoit, & chez les Alliés des Provinces.

De Rome l'an 632.
Conſuls.
L. OPIMIUS, & Q. FABIUS MAXIMUS.

Quoique déchû de toute Magiſtrature, il reſtoit à Gracchus encore deux fonctions, qu'il éxerçoit ſeulement par commiſſion. Il n'avoit point ceſſé d'être du nombre de ces Décemvirs, qu'on avoit ſubſtitués à des Triumvirs, pour la répartition des campagnes. D'ailleurs Gracchus avoit été nommé Conducteur de la Colonie, qui par une Loy du Peuple Romain devoit être établie ſur les débris de Carthage. Il alla donc chercher hors de Rome des gens de bonne volonté, qui s'engageaſſent à le ſuivre, pour y fixer leur habitation. C'étoit-là l'ouvrage dont Gracchus étoit occupé, auſſi-bien que Fulvius, cet ami inſéparable, qui ſe plaiſoit à partager l'une & l'autre fortune avec luy. Ils faiſoient enſemble la levée des ſix mille hommes, qui devoient être tranſportés en Afrique, lorſqu'ils apprirent qu'on s'efforçoit à Rome de renverſer leur projet, & que la Loy pour le rétabliſſement de Carthage alloit être annullée. Il falloit bien que Gracchus, & que Fulvius priſſent un intérêt particulier, à relever de ſa cendre cette ancienne émule de Rome. Vouloient-ils s'y con-

Author de viris illuſt. Plut. in Gracch. & App. de bell. civ. l. 1.

De Rome l'an 632.
Consuls.
L. Opimius, & Q. Fabius Maximus.

finer, & en faire le boulevard de leur parti? Quoi qu'il en soit, ils accoururent pour soutenir leur ouvrage, & ils le firent avec une ardeur, qui acheva de les rendre suspects. A leur arrivée, ils trouvérent qu'un Tribun du Peuple, nommé Marcus Minucius, avoit été chargé par le Sénat, de représenter à la Commune les inconveniens de la Loy, qu'elle avoit portée, pour le rétablissement de Carthage. Minucius insista principalement sur les prodiges qu'on disoit être arrivés, lorsqu'on traçoit l'enceinte de la nouvelle ville, sur la Côte d'Afrique. Cette tempête soudaine, ce sacrifice qu'elle avoit troublé, ces entrailles de la victime dissipées, ces loups qui avoient renversé les pieux qui servoient à marquer le circuit de la Place, tout cela faisoit de vives impressions sur la multitude. Il falloit toute l'éloquence de Gracchus, & toute la hardiesse de Fulvius, pour détourner le coup qui les menaçoit. D'abord ils s'efforcérent de faire entendre au Peuple, que ces prétendus présages étoient autant de fictions, inventées par les Riches, qui s'étoient emparés des belles campagnes du territoire de Carthage. Ensuite, pour fortifier leur faction, ils firent venir des Provinces tout ce qu'ils y avoient d'amis. On dit même que Cornélie envoya du renfort à Gracchus, & qu'elle fit partir de la Campanie, où elle résidoit, des gens de main travestis en moissonneurs. Comme ce soupçon n'est appuyé que sur quelques expressions équivoques d'une de ses lettres, nous avons peine à croire, que cette Héroïne se soit démentie jusqu'à favoriser la révolte,

La premiére démarche de Gracchus fut de paroître encore une fois sur la Tribune, & de haranguer le Peuple, quoy qu'il ne fût plus en place. Aussi la coûtume permettoit à tout Citoyen, lorsqu'il s'agissoit de porter ou de supprimer une Loy, d'exposer publiquement ses raisons, pour ou contre. Dans ce dernier discours, Gracchus parla en fanatique, & prit les airs d'un forcené. Sans respect pour l'Assemblée, & avec une insolence, qui n'étoit pas de son caractére, *si le Sénat publie*, dit-il, *que le Ciel, par des prodiges, met obstacle à la réédification de Carthage, le Sénat en a menti.* Ces paroles étoient un outrage, que Gracchus ne pouvoit ni réparer, ni soûtenir, autrement que par la violence. On ne peut croire que Gracchus, qui d'ailleurs étoit d'un esprit doux, eût poussé les choses à cette extrémité, s'il n'avoit été entraîné par les conseils de Fulvius. Celui-ci, dans un âge assés avancé, conservoit encore toute la fougue de la jeunesse. Accoûtumé au métier des armes, aprês avoir entamé la Gaule Transalpine durant son Consulat, & en avoir triomphé, il ne respiroit que le sang. L'insensé auroit pû vivre glorieux & tranquille dans sa République, s'il eût été moins tumultueux, mais l'esprit de faction est d'ordinaire une maladie incurable.

De Rome l'an 632.
Consuls.
L. Opimius, & Q. Fabius Maximus.
App. ibid.

Le jour donc qu'Opimius devoit casser la Loy qui permettoit de rétablir Carthage, Fulvius fit occuper dês le matin, par les gens de sa cabale, l'aire du Capitole, où l'Assemblée étoit convoquée. Le Tribun Minutius harangua le Peuple,

Plut. in Gracch.

De Rome l'an 632.
Consuls.
L. OPIMIUS, & Q. FABIUS MAXIMUS.

& prouva par un long diſcours, qu'il étoit dangereux de réſuſciter une ville, dont le terrain avoit été maudit par Scipion ; que la Religion avoit dévoüé aux Dieux Infernaux, & que le Ciel, par des prodiges, condamnoit à n'être jamais habitée. Lorſque le Tribun parloit encore, arriva Gracchus avec une eſcorte plus nombreuſe que celle de Fulvius. Ses amis le retirérent, & ne luy permirent pas de ſe mêler dans la foule. *Le lieu où vous allés vous engager*, lui dirent-ils, *fume encore du ſang de votre frére. Fuiés un préſage ſiniſtre!* Gracchus crut ce conſeil, & ſe retira ſous un des porches du Temple, pour y attendre le réſultat des Comices. Son intention étoit d'éclater, s'ils tournoient à ſon déſavantage.

Cependant Opimius étoit entré dans l'intérieur du Temple, & y faiſoit un ſacrifice à Jupiter, pour demander l'accompliſſement de ſon deſſein. C'étoit de purger la République des ſéditieux qui la troubloient. La victime avoit été égorgée, & ſes entrailles avoient été préſentées ſur l'Autel. Un Licteur du Conſul, nommé Antillius, avoit été chargé de les emporter hors du Temple. Lorſqu'il ſe vit barré ſous le Portique par les partiſans de Gracchus : *Gare*, s'écria-t-il ! *Séditieux, faites place aux fidéles ſerviteurs de la République !* On dit encore, que pour inſulter à la pudeur, dont Gracchus faiſoit profeſſion, cet inſolent fit de la main un geſte obſcêne, dont on fut ſcandaliſé. A l'inſtant même, un des domeſtiques de Gracchus tira le poignard dont il étoit armé, & étendit Antillius mort ſur la place. Cette violence inattenduë,

attenduë, fit encore plus de peine à Gracchus, qu'aux gens du parti qui luy étoit contraire. Il sçavoit qu'on n'attendoit que l'occasion de le mettre en fureur, pour profiter d'un coup de main, dont on le rendroit responsable. Ce malheur étoit arrivé, & la guerre civile étoit allumée, par le sang qui venoit d'être répandu. Aussi, peu s'en fallut que le Parvis du Temple ne devînt un champ de bataille. Cependant, comme on ignoroit l'auteur du meurtre, la plûpart l'imputérent à Gracchus lui-même. On quitta le Capitole, comme un lieu profané par le sang d'un Officier public. D'ailleurs un orage qui survint dissipa la foule. Ce fut donc en vain que Gracchus descendit dans la Place publique, pour s'y justifier. Toute l'Assemblée avoit disparu.

De Rome l'an 632. Consuls. L. OPIMIUS & Q. FABIUS MAXIMUS.

App. l. 1. de bello civ. & Plut. in Gracch.

Opimius de son côté trouva l'occasion trop belle, pour la laisser échapper. Il se disposa à rendre le lendemain à son ancien ennemi tous les maux, que la République & luy en avoient reçûs. Pour Gracchus, & Fulvius, ils se retirérent dans leur logis, chacun accompagné de son escorte. L'un & l'autre prirent diversement l'avanture du Capitole. Gracchus en prévit les conséquences, & réprimanda les gens de sa suite, ou d'avoir commis le meurtre, ou de l'avoir souffert. Affligé d'un coup qui pouvoit luy coûter cher, il marcha tristement vers son logis. Dans le marché de Rome, il s'arrêta proche de la statuë qu'on y avoit érigée à son pere, la regarda tendrement, poussa des soupirs, & ne la quitta que les yeux baignés de larmes. Sans doute il luy envia les hon-

De Rome l'an 632. Consuls. L.Opimius, & Q. Fabius Maximus.

neurs militaires, qu'il avoit préférés aux troubles domestiques, & le glorieux repos dont il avoit joui jusqu'à la mort. Arrivé dans sa maison, il y passa une nuit inquiéte, & la troupe qui fit la garde autour de luy, resta dans un morne silence.

Il n'en fut pas ainsi chés Fulvius. Ce déterminé séditieux s'abandonna à la joïe, prit beaucoup de vin, en fit distribuer largement aux gens de son escorte, & ne s'endormit que fort tard. Il ne fut réveillé de l'assoupissement où l'yvresse l'avoit plongé, que par les cris de sa garde, & par le fracas qu'on entendit dans toutes les ruës de Rome. En effet, avant le jour, Opimius avoit fait occuper le Capitole par les troupes Consulaires, & s'étoit rendu maître de ce poste qui dominoit la ville. Ensuite, au lever de l'aurore, il avoit envoyé sommer les Sénateurs, de s'assembler en hâte au Temple de Castor & de Pollux. Enfin il avoit donné ordre, qu'on apportât secrettement le corps du Licteur Antillius à la porte du lieu, où se tiendroit le Sénat. Ce fut autour de ce cadavre, que le Peuple s'attroupa en plus grand nombre. Le Consul feignit d'ignorer la cause des clameurs, qu'excitoit le spectacle du mort étendu sur un brancart, & joignit ses cris à ceux de la multitude. Tout le Sénat accourut au bruit, cria vengeance contre les homicides, & demanda la punition des meurtriers. A travers toutes ces lamentations, les plus sensés du Peuple entrevoyoient plus de passion dans les Sénateurs, que de véritable amour de la justice. *Quoi?*

disoient-ils, *lorsqu'on eut assommé Tib. Gracchus sur le Capitole, vit-onle Sénat s'intéresser à venger sa mort, comme on s'empresse à poursuivre celle d'Antillius ? Cependant quelle comparaison entre un méprisable Licteur, & un illustre Tribun, dont la personne étoit sacrée ? Il y a icy plus de partialité, que de zéle pour l'équité.* Ces réfléxions refroidirent les plus sages Citoyens. Sans prendre de parti, ils s'assemblérent dans la Place publique, pour être les spectateurs des scénes qui se préparoient.

De Rome l'an 632.
Consuls.
L. OPIMIUS, & Q. FABIUS MAXIMUS.

Aussi-tôt que le Sénat fut tout assemblé, Opimius fit le rapport de la situation où se trouvoit Rome. Il déclara que les révoltes de la populace étoient montées à un excês, qu'il n'étoit plus possible de laisser impuni. Il éxagéra le crime de Gracchus, qu'il rendit coupable de la mort d'un Officier public, de la profanation du Temple, & de l'outrage fait aux Dieux, dans la personne du Ministre d'un Sacrifice. Marcus Æmilius Scaurus opina le premier, & son sentiment fit l'arrêt. Il fut d'avis, qu'il falloit abandonner au Consul tout le soin d'une si grande affaire, & luy donner un pouvoir absolu d'éxécuter tout ce qu'il jugeroit convenable au bien public. C'étoit en quelque sorte le créer Dictateur. Sur cette décision, Opimius ordonna aux Chevaliers Romains de prêter main forte au Sénat, de prendre les armes, & d'amener avec eux, deux de leurs domestiques armés. Cette milice se rendit aux ordres du Consul. On peut juger que ces préparatifs ne furent pas inconnus à Gracchus, & à Fulvius. Chacun en reçut la nouvelle à sa

De Rome l'an 632.
Consuls. L. OPIMIUS, & Q. FABIUS MAXIMUS.

maniére. Fulvius en furieux, Gracchus en homme plus modéré, qui sentoit toute l'horreur du crime qu'il alloit commettre. Le premier fut entraîné par la fougue de ses passions ; le second, pour parler comme on parloit alors, par la nécessité de son destin, ou plûtôt par sa complaisance pour un ami déraisonnable. Fulvius qui vit le Capitole occupé par le parti Consulaire, jugea qu'il falloit s'emparer du Mont Aventin. Il y vole avec deux de ses fils, & les plus mutins d'entre les gens du Peuple. Ainsi les deux extrémités de Rome représentérent comme deux camps à l'Orient, & à l'Occident, d'où deux armées ennemies étoient prêtes à sortir, pour se livrer bataille. Il n'est pas étonnant que de part & d'autre on eût sitôt rassemblé, dans la même ville, assés de combattans, pour en composer deux armées. Tous les Citoyens de Rome étoient autant de guerriers, accoûtumés au maniement des armes dès leur premiére jeunesse.

Gracchus tardoit encore à suivre Fulvius sur le Mont Aventin. Sans doute que combattu par ses remords, il différoit une démarche, qui devoit faire couler bien du sang Romain. Lors qu'il eut pris sa résolution, il se prépare à sortir de son logis, mais en quel équipage ! Plûtôt comme un Magistrat qui va terminer une affaire civile, que comme un guerrier qui marche au combat. Il ne changea point son habit de ville, & ne prit point d'autres armes, qu'un poignard caché sous sa robbe. Déja il étoit sur le seüil de sa porte, lorsque sa femme Licinia se présente

De Rome l'an 632.
Consuls. L. OPIMIUS, & Q. FABIUS MAXIMUS.
Plut. in Gracch.

pour l'arrêter. Cette vertueuse Romaine aimoit son époux, & sa patrie. Saisissant son mari par sa robbe, & portant sur le bras son fils, gage unique de leur tendresse mutuelle : *Où courez-vous*, lui dit-elle ? *Ce n'est pas pour monter sur la Tribune, à votre ordinaire, ou pour aller faire la guerre à des ennemis étrangers, que vous m'abandonnés ? Téméraire ! vous allés vous exposer aux meurtriers de votre frere. Quelles armes portés-vous, pour vous défendre ? Oui, vous cherchez la mort, & vous ne songés pas que vous allés me la donner. Faudra-t-il que j'aille racheter votre corps des mains de vos ennemis, ou le faire repécher dans le Tibre, quand on l'y aura précipité ? Pour l'amour de moi, & d'un fils que vous aimés, ménagés une vie qui nous est si chére.* Licinia en alloit dire davantage ; mais Gracchus aprês l'avoir regardée tendrement, lui échappa des mains. Elle le suivit long-tems, le tenant toûjours par la robbe, jusqu'à ce qu'enfin succombant à sa douleur, elle tomba évanouie. On la porta mourante au logis de Licinius Crassus son frere, qui lui-même avoit dévoüé son bras au service de Gracchus.

App. l. 1. de bello civ. & Vell. Paterc. l. 2.

Lorsque le chef de la dissention fut arrivé sur le Mont Aventin, il tint conseil. On y détermina trois choses. 1o. Qu'il falloit fortifier à la hâte le Temple de Diane, pour s'en servir comme d'une Citadelle, d'où l'on repousseroit l'effort des armes Consulaires. 2o. Qu'il seroit bon d'inviter les Esclaves à grossir le parti du Peuple, sous promesse de leur accorder la liberté. 3o. Que pour ne se pas mettre dans son tort, il falloit

De Rome l'an 632. Consuls. L. OPIMIUS, & Q. FABIUS MAXIMUS.

essayer la négociation, avant que d'en venir aux mains. Gracchus sçut amener Fulvius à députer au Consul le plus jeune de ses fils, enfant d'une rare beauté, mais dont l'esprit étoit au dessus de son âge. A peine avoit-il douze ans.

Dês que le petit Fulvius parut devant Opimius le caducée en main, & les bras enveloppés de bandelettes; il en fut gracieusé comme par dérision de l'Ambassade. *Retournés, mon fils, retournés au Mont Aventin*, lui dit le Consul. *Faites bien entendre à ceux qui vous ont envoyé, que pour obtenir la paix ils ayent à se sister eux-mêmes, & à s'abandonner au jugement du Sénat. Du reste ne reparoissés plus icy. Un Ambassadeur de votre âge n'a reçû sa commission, que pour nous faire insulte.* L'enfant se retira, & vint faire son rapport. On dit que Gracchus s'offrit à descendre de l'Aventin, & à venir en personne entendre les propositions du Sénat. Le cri public l'en détourna. Pour Fulvius, plus vif & moins précautionné encore que Gracchus, il eut l'imprudence de hazarder encore une fois son fils, malgré la défense qu'il avoit reçûë. Le jeune Romain reparut devant le Consul, avec un grand air de modestie, & de pudeur. *C'est trop*, dit Opimius en colére, *c'est trop nous braver! Moins pour punir le fils, que pour châtier le pere, qu'on mêne le petit Fulvius en prison.* L'ordre fut éxécuté sur l'heure. Il ne fut donc plus mention de pourparler, ou de raccommodement. On ne songea qu'à forcer les séditieux dans leur poste.

Plut. in Gracch.

Opimius commanda l'attaque avec la sagesse

d'un Capitaine expérimenté. Aussi avoit-il affaire à Fulvius, dont la bravoure avoit été honorée du Triomphe. Ce fut alors pour la premiere fois qu'on vit Romains contre Romains & Consuls, contre Consuls se battre avec des armes pareilles. Comme Opimius attaquoit de bas en haut; il fit d'abord avancer un corps d'Archers armés, à la Crétoise, de l'arc & de la fléche. Leur premiére décharge fut terrible. Les Crétois conduits par Décimus Brutus, firent pleuvoir une grêle de flêches sur les mutins. De son côté, Fulvius descendit de la montagne comme un torrent, & combattit en forcené. Dans ce premier choc, Lentulus qui pour lors exerçoit la Charge de Prince de Sénat fut griévement blessé. On combattit comme dans une mêlée, les soldats confondus avec les Sénateurs, & le Peuple avec les Magistrats. Déja deux cens cinquante Citoyens du parti rebelle étoient péris dans le combat, lorsque le Consul fit publier une amnistie pour tous ceux du Peuple, qui déposeroient les armes. En même tems il mit les têtes de Gracchus & de Fulvius à prix, & promit leur pesant d'or à celui qui les apporteroit. En un moment on vit la populace abandonner ses Chefs, descendre en foule de l'Aventin, & regagner ses maisons. Fulvius qui ne vit qu'un grand vuide autour de luy, & qui n'apperçut guére que son fils aîné à ses côtés, ne songea plus qu'à chercher un azyle. Il le trouva dans la maison d'un homme de sa connoissance, & se retira dans une ancienne Salle de bains, lieu séparé, & qui n'étoit plus d'aucun

De Rome l'an 632.
Consuls.
L. OPIMIUS, & Q. FABIUS MAXIMUS.

Plutarc. App. Pœdian. Velleïus, Florus, Oros. Autor. de vir. illustr. Val. Max. Cicero. Sallust.

De Rome l'an 632. Consuls. L. OPIMIUS, &. Q. FABIUS MAXIMUS.

usage. Cependant ses ennemis le cherchérent, avec toute l'ardeur qu'inspiroit la récompense promise à celuy, qui en rapporteroit la tête. Comme on ne le trouvoit point, & qu'on sçavoit qu'il n'étoit pas éloigné, on menaça de mettre le feu à tout le quartier. La crainte saisit alors le proprietaire de la maison qui servoit de retraite à Fulvius, & à son fils. Le Bourgeois ne voulut pas par lui-même déceler son ami, mais il aposta un tiers, qui l'indiqua. On entre dans le logis à main armée, on force les barricades, enfin l'on arrive dans la vieille étuve, où les deux Fulvius s'étoient cachés. Une mort commune joignît le fils au pere, & leurs têtes furent coupées, & réservées au Consul pour la fin de l'action.

Plut. ibid.

Gracchus qui n'avoit point combattu, crainte de tremper ses mains dans le sang Romain, s'étoit réfugié au Temple de Diane. Licinius, son beau-frere, & Pomponius ne l'avoient point quitté ; mais ils ne jugeoient pas que l'azyle de l'Aventin fut assés sûr pour un homme personnellement haï du Consul. Ils l'exhortérent donc à sortir de Rome par la [a] Porte Trigémine, & à traverser [b] le Pont de bois, qu'on nommoit

a La porte Trigémine conduisoit au Tibre, & sur le chemin de Rome à Ostie. Pour cette raison, on la nomma Porte Navale, & Porte d'Ostie. C'est aujourd'hui la Porte Saint Paul. Consultés le cinquiême volume de cette Histoire, page 267. note *b*.

b Voïés ce que nous avons dit dans le premier volume page 272, touchant le Pont Sublicius. Ancus Marcius le fit construire, pour joindre le Janicule à la Ville. Ce Pont étoit voisin du Bureau de la Doüanne. Il en reste encore quelques vestiges, au bas du Mont Aventin. Les mandiants s'y rassembloient, selon Sénéque, pour demander l'aumône aux passants.

Sublicius.

Sublicius. A ces mots Gracchus ſaiſit ſon poignard, & voulut s'en percer ; mais ſes amis luy retinrent le bras. Du moins, avant que de quitter le Temple, il ſe proſterna aux pieds de la Déeſſe qu'on y adoroit, & luy demanda, *que ce Peuple ingrat qui l'abandonnoit, fût à jamais aſſervi ſous la tyrannie du Sénat.* Il part donc, ſans autre eſcorte que celle de ſes deux amis ; mais en ſautant les degrés du Temple, il ſe bleſſa douloureuſement au talon. Le danger cependant luy fit hâter le pas. Arrivé au centre de la ville il demanda un cheval, & ce Peuple autrefois ſon adorateur, le luy refuſa, tant on craignoit d'avoir paru contribüer à ſon évaſion. Cependant il arrive au Pont Sublicius, & ſes ennemis le pourſuivent. Sans doute ils l'auroient atteint, ſi les deux amis, comme autrefois Horatius Coclés au même lieu, ne ſe fuſſent oppoſés à la furie de ſes perſécuteurs. Gracchus prit les devants, ſoûtenu par un de ſes Eſclaves, qui luy reſta fidéle juſqu'à la mort. Quelque effort que fiſſent Licinius & Pomponius, pour donner le tems à leur ami d'échapper, ils ſuccombérent ſous le nombre, & percés de mille coups ils expirérent ſur le Pont. Pour dernier azyle, Gracchus ſe réfugia dans un bois dédié aux Furies, ou ſelon d'autres, à la Déeſſe [a] Furine. Ce ne fut pas pour

De Rome l'an 632.
Conſuls.
L. OPIMIUS, & Q. FABIUS MAXIMUS.

[a] On ne ſçait point trop quelle étoit cette Déeſſe, que les Romains adoroient ſous le nom de Furine. Cicéron lui-même paroît l'avoir ignoré dans le troiſiéme livre de la Nature des Dieux. Du moins il eſt fort indécis ſur les attributs propres de Furine. Dans le doute cependant, il eſt porté à croire, qu'elle tenoit le même rang parmi les Romains, que les trois furies avoient chés

De Rome l'an 632. Consuls. L. Opimius, & Q. Fabius Maximus.

conserver ses jours par le respect dû à un lieu sacré. Sitôt qu'il fut dans le bois, il se fit donner la mort par le généreux Esclave, qui l'avoit accompagné. Celuy-cy, que l'Histoire nomme tantôt Euphorus, & tantôt Philostrate, ne crut pas devoir survivre à son maître. a Il se perça du même poignard dont il avoit frappé Gracchus, & mêla son sang avec le sien. A en juger sainement, une fin si tragique a mérité plus d'éloges à l'Esclave, qu'à son Maître. Euphorus périt fidéle à celuy qu'il servoit, & Gracchus mourut rebelle à sa patrie.

Sitôt que Gracchus fut expiré, parut dans le bois la troupe qui le cherchoit. Elle le trouva baigné de son sang, & de celuy d'Euphorus, qui le couvroit de son corps. A l'instant un homme du bas Peuple trancha la tête de l'illustre Romain. Lorsqu'il l'emportoit, survint Lucius Septimuleïus,

les Athéniens. Les Poëtes ont donné naissance à ces trois Divinités, qu'ils se figuroient comme les Ministres de la vengeance des Dieux. Ou plûtôt, pour parler le langage de Cicéron, il ne faut point chercher les Furies dans le Tartare, elles établissent leur demeure dans le cœur des scélérats. Mégere, Alecton, & Tisiphone sont des termes empruntés, pour exprimer les troubles, & les remords, qui marchent à la suite du crime. Selon le témoignage de Varron, Rome célébroit tous les ans en l'honneur de la Déesse Furine, des Fêtes appellées Furinales, que l'ancien Calendrier fixe au vingt-cinquième de Juillet. Il fait aussi mention d'un Grand Prêtre dévoüé, par office, au culte de la même Divinité.

a Au rapport de Plutarque, d'autres assûroient que Caïus Gracchus, & son esclave, tombérent vivants entre les mains de leurs ennemis. Il ajoûte que ce fidéle domestique couvrit de son corps celui de son maître, qu'il tenoit étroitement embrassé. Enfin percé de coups, continuë l'Historien Grec, il rendit le dernier soupir aux piés de Gracchus, qui expira bientôt après lui.

l'un des partisans les plus zélés de Gracchus. Il arracha la tête de son ami à celuy qui la portoit; mais à quel usage? Pour en faire sa cour au Consul, & pour obtenir de luy autant d'or, qu'elle péseroit. Il joignit même la supercherie à l'infidélité. Septimuleïus fit couler du plomb fondu dans le crâne du mort, & Opimius charmé du présent qu'on luy faisoit fit payer la tête selon le poids de dix-sept livres huit onces qu'elle avoit alors, sans trop examiner si on l'avoit trompé. Action indigne, & qui rendit l'infidéle ami l'objet de l'éxécration publique! Pour le corps de Gracchus, il fut d'abord jetté dans le Tybre, puis porté à Cornélie dans sa terre, où elle luy rendit les honneurs funébres. Cette illustre Dame passa le reste de ses jours dans une solitude, qui ne fut interrompuë que par les visites qu'elle reçut de tous les Rois, & de toutes les Républiques du monde. Fille du premier Scipion, elle entretint toûjours les correspondances que son pere s'étoit faites dans les Cours étrangéres. On ne peut dire avec qu'elle dignité elle recevoit les Députés de l'Asie, de l'Afrique, & de la Gréce Européane. C'étoit un charme de luy entendre raconter les exploits de son pere. Sçavante avec les uns, elle étoit simple & unie avec les autres. Ce qui parut étonnant, c'est qu'elle ne parla jamais de ses deux fils, [a] qu'avec indifférence. Les moins

[a] Cornélie entendoit dire un jour, que ses deux enfans avoient fini leurs jours dans des lieux consacrés par la Religion. Elle ne répondit autre chose, sinon qu'ils méritoient un pareil tombeau. C'est de Plutarque que ce trait a été recüeilli.

De Rome l'an 632.
Consuls.
L. OPIMIUS, & Q. FABIUS MAXIMUS.

éclairés croyoient que son grand âge l'avoit renduë insensible à leurs malheurs. Les plus intelligents trouvoient dans cette conduite une force d'esprit supérieure à son sexe. Elle étoit Romaine, & les intérêts de sa patrie l'emportoient dans son cœur sur la tendresse maternelle.

En effet, on ne peut disconvenir, que Tibérius, & que Caïus Gracchus n'ayent été la source de ces affreuses guerres civiles, que nous verrons naître, & que leur exemple produira. Tibérius né moins éloquent que Caïus, fut moins audacieux & moins emporté que luy. Aussi n'avoit-il point de frere à venger. Pour Caïus, quelque douceur que l'éducation luy eût inspirée, il porta ses ressentimens aux plus grands excês. Il n'est pas décidé, je le veux, si le principe de tant de Loix, qu'il porta au désavantage du Sénat fut condamnable, ou non. Il ne prétendit, tant qu'on voudra, que rétablir l'équilibre dans la République, & délivrer le Peuple de l'oppression des Riches, & de la Noblesse. Du moins les voyes qu'il prit furent tumultueuses, & son ambition l'emporta sur la droiture de ses intentions. Ses mouvemens furent convulsifs, & l'éloquence fut entre ses mains un instrument funeste, dont il abusa. Enfin, pour tout dire en un mot; il passa les bornes que la justice & que sa Charge lui permettoient. Bien loin de rétablir l'égalité, il voulut tout enlever au Sénat, & ne faire de Rome qu'un état populaire. Innovation condamnable, qu'au défaut de l'autorité, le Sénat punit par la violence ! Le Peuple ne soutint pas assés

ſes protecteurs, & les abandonna au fort du péril. Il n'en ſentit bien la perte, que quand il les eut perdus. Cependant la Commune érigea aux Graccques des ſtatuës, les honora comme des Divinités, leur immola des victimes, & inſtitua des jours de fêtes en leur honneur.

De Rome l'an 632. Conſuls. L. OPIMIUS, & Q. FABIUS MAXIMUS.

De ſon côté le Conſul Opimius uſa immodérément de l'avantage qu'il venoit de remporter ſur Caïus Gracchus. Il fit empriſonner & condamner à mort grand nombre de ſes partiſans. La ſévérité qu'il exerça contre le jeune fils de Fulvius parut extrême. Contraint par les ordres de ſon pere à porter au Conſul des paroles qui luy déplurent, ce jeune enfant fut jetté en priſon. La punition étoit rigoureuſe, mais ſupportable. Opimius ne s'en tint pas là. Il envoya un Licteur offrir au jeune Romain le choix du genre de mort, qui luy paroîtroit le plus doux. Celuy-cy héſita, & répandit des larmes. Un Etruſque, haruſpice de profeſſion, qui ſe trouva enfermé dans la même priſon, l'encouragea. *Faut-il tant de façons*, luy dit il, *pour quitter la vie?* A ces mots, il ſe lança, alla ſe caſſer la tête contre un des linteaux de la porte, & mourut ſur l'heure. Un exemple ſi généreux entraîna l'enfant, & par une mort ſemblable, le petit Fulvius délivra Opimius d'un vengeur qu'il craignoit. Une autre eſpéce de dureté acheva de rendre le Conſul odieux à la multitude. Les corps de ceux qu'on avoit tués ſur l'Aventin furent privés de la ſépulture, & jettés dans le Tybre, au nombre de trois mille. Leurs femmes eurent défenſe d'en

App. l. 1. de bell. civ. & Vell. Paterc. l. 2. c. 7.

Plut. in Gracch.

De Rome l'an 632. Consuls. L. OPIMIUS, & Q. FABIUS MAXIMUS.

porter le deüil, & l'ordre s'étendit jusqu'à Licinia, l'épouse de Gracchus. On la priva même de sa dot. Enfin le Consul termina la victoire qu'il venoit de remporter par la construction d'un Temple; qu'il dédia à la *Concorde*. Le Peuple fut choqué de l'inscription, & fit afficher la nuit sur la porte du Temple, un vers satyrique, qui renfermoit ce sens. *La discorde va désormais être adorée à Rome, sous le nom de Concorde.*

Le Sénat respira, lorsque Gracchus fut mort. *a* Toute son attention ne fut plus qu'à infirmer les Loix, que les deux freres avoient portées. Celles qui concernoient la répartition des terres avec égalité, entre le menu Peuple, & la Noblesse, étoient les plus incommodes au Sénat & aux Riches. On trouva un biais pour en affoiblir la rigueur. Il fut permis aux pauvres de vendre la portion des campagnes, qu'on leur avoit ajugées. En peu de tems, & à peu de frais, les Riches recouvrérent ce que les Loix des Gracchus leur avoient fait perdre. Dans la suite on abrogea même entiérement toutes les recherches pour la possession des terres. On se contenta de faire attribuer au Peuple un Tribut annuel, par les anciens possesseurs, qui se les étoient reven-

App. in bell. civ. l. 1.

a La mort de Caïus Gracchus avoit délivré Publius Popillius, de son plus cruel ennemi. Nous avons vû cet homme respectable par les dignités, dont il avoit été revêtu, se condamner lui-même à un éxil volontaire, pour éviter les fureurs du séditieux Tribun. Lucius Calpurnius Besta profita du calme qu'Opimius avoit rendu à la République. Il se joignit aux enfans de Popillius, pour demander le retour de leur pére. Le Peuple se laissa fléchir en faveur de Popillius, quoique celui-ci fût ennemi juré des deux Gracchus, & lui accorda la liberté de revenir à Rome.

diquées. Enfin cette redevance-là même fut annullée, & le Peuple réduit à son ancienne misére, plia de nouveau sous l'autorité du Sénat, & sous l'oppression des Riches. Ce fut ainsi qu'il porta la peine de son inconstance, & de son ingratitude pour ses libérateurs. Il les abandonna, & fut plus frappé qu'eux des coups qui les terrassérent. a

De Rome l'an 632. Consuls. L. OPIMIUS, & Q. FABIUS MAXIMUS.

Rome étoit troublée au dedans, & victorieuse au dehors. Tandis qu'un des Consuls de l'année faisoit sentir à Caïus Gracchus le poids de son autorité, son Collégue faisoit éprouver aux Gaulois d'en delà les Alpes, l'effort des armes Romaines. Lorsque Sextius eut conquis & pacifié les Salyes, Peuple le plus voisin des Marseillois, Domitius, qui luy succéda, fit avancer ses armées plus loin. Le Romain sentit qu'il avoit à faire à de tout autres ennemis, que les Peuples des contrées Orientales. Une bataille gagnée suffisoit, en Asie, pour la conquête des Royaumes entiers. A l'égard des Gaulois, il falloit subjuguer leurs Provinces en détail. Chaque Peuple disputoit son terrain aux forces Romaines, avec une valeur capable d'étonner les Généraux Républicains. En effet Domitius, durant l'année de son Con-

a Tandis que Rome étoit en proye à la fureur des séditions, les torrents de feu, que vomissoit le mont Etna, désoloient la Sicile. Déja une partie de la ville de Catane avoit été réduite en cendres. Les campagnes voisines avoient été ruinées, & la plûpart des Insulaires, avoient souffert des pertes considérables par ces déluges de flamme. La République Romaine, dit Orosius, sensible à leur désastre, accorda aux Habitants, une exemption de toute sorte d'impôts, pendant l'espace de dix ans.

De Rome l'an 632.
Consuls.
L. OPIMIUS, & Q. FABIUS MAXIMUS.
Strabo l. 4.

sulat, ne fit guére de tentatives contre la Nation la plus voisine des Salyes. C'étoit celle des Allobroges. Ce nom alors étoit commun à tous les Peuples qui habitoient depuis [a] l'Isére, jusqu'au Lac [b] Léman, entre le Rhône & les Alpes. Après l'entiére réduction des Salyes, Domitius s'apperçut que les Allobroges portoient impatiemment l'établissement des Romains dans leur voisinage, & qu'ils songeoient à remüer. Le prétexte qu'ils en avoient étoit la protection qu'ils se croyoient obligées de donner à Teutomale, Roy des Salyes, qui dépoüillé de ses Etats s'étoit refugié chés eux. Domitius alors n'étoit plus que Proconsul, & déja Rome avoit assigné le département de la Gaule au Consul Fabius.

Résolu de commencer une nouvelle guerre contre les Allobroges, Domitius prit des mesures, pour ne se trouver pas accablé par un trop grand nombre de Nations liguées. Il sçavoit que le Roy des Arvernes [c] étoit un des plus considé-

a L'Isére a sa source dans les Alpes proche de Moustier en Tarantaise. Cette riviére qui arrose une partie de la Savoye & du Dauphiné, va terminer son cours dans le Rhône près de Valence, après s'être grossie des eaux de l'Arcq, du Drac, & de plusieurs autres petites reviéres.

b Le Lac Léman est connu aujourd'hui sous le nom de Lac de Genéve, & de Lac de Lauzane, parce que ces deux villes sont situées sur ses bords. Sa plus grande étenduë d'Orient en Occident est d'environ dix-huit lieuës. On ne lui en donne que cinq dans sa plus grande largeur. Ce Lac abonde en truites d'une grosseur énorme. On en a vû qui pesoient jusqu'à cent livres.

c Selon Jule César, les Cévennes terminoient le païs des anciens Arvernes, ou des Auvergnacs, comme on les nomme aujourd'hui. Strabon comprend dans l'Auvergne le Veley, & le Vivaretz. César leur attribuë encore le Quercy & le Gévaudan. Ptolémée dit que cette Nation étendit

rables

Epit. Liv.

bles, & des plus puissants de la Gaule. Ce Monarque occupoit presque tout le bord Occidental du Rhône, & dans les terres, depuis a l'Elaver, il étendoit sa domination jusques dans la Province Narbonnoise. Crainte donc que les Allobroges, qu'il vouloit attaquer seuls, ne s'unissent aux Arvernes, Domitius suscita à ceux-ci des ennemis dans leur voisinage. Il négocia avec les b Edüens, qui situés entre la Saone, & la Loire, bornoient

ses conquêtes jusqu'à Narbonne d'un côté, de l'autre jusqu'à Marseille. Si l'on en croit Strabon, elle n'eut point d'autres limites que l'Océan, les Pyrénées, & le Rhin. Le Bourbonnois faisoit partie de cette contrée, qu'Etienne de Bysance renferme dans la Gaule Celtique. Ptolémée, Pline, & Strabon la placent, avec plus de raison, dans la Gaule Aquitanique. On apprend de Lucain, que les Arvernes se faisoient gloire de tirer leur origine d'une Colonie de Troyens, qui vint s'établir dans les Gaules, sous la conduite d'Anténor. Sidonius, pour donner du lustre à sa Nation, a transmis cette fable comme une vérité incontestable. On juge par le récit de la plûpart des Auteurs, qui ont parlé de l'Auvergne, que cette Région eut plus ou moins de Provinces soûmises à ses Loix, selon la différence des tems.

a L'Elaver, qu'on appelle vulgairement l'Allier, a sa source dans le Gévaudan, au pié du Mont Losére, proche le village de Condres. Après avoir commencé sa course entre cette Province & le Vélay, elle arrose les païs qui s'étendent depuis Clermont jusqu'au Nivernois. Enfin grossie des eaux de la Dore & de la Sioule, elle va se décharger dans la Loire à une lieuë, au dessus de Nevers. L'endroit où se fait la jonction des deux riviéres, se nomme aujourd'hui le Bec d'Allier.

b Les Evêchés d'Autun, de Châlons, de Nevers, & en partie de Mâcon, composoient anciennement le païs des Edüens. Strabon lui donne toute l'étenduë qui est entre le Doux & la Saone. Pour parler plus juste, ces Peuples avoient reculé leurs limites, entre la Seine, la Loire, & la riviére de Saone. Jules César parle des Edüens, comme d'une des plus considérables Nations de la Gaule Transalpine. Ils méritérent, par leur attachement aux intérêts de la République, le titre de fréres du Peuple Romain, comme le rapportent Cicéron L. 1. Epître 17. à Atticus, & Tacite au Livre 11. Autun étoit la Capitale de toute la contrée.

De Rome l'an 632.
Consuls.
L. OPIMIUS, & Q. FABIUS MAXIMUS.

au Septentrion les Arvernes. Les Romains firent dês-lors un Traité d'alliance avec les Edüens, & depuis, cette Nation leur demeura attachée avec une fidélité, qui ne se démentit presque jamais. Ainsi, quoi qu'en disent quelques Historiens qui ont confondu les événemens, Domitius n'eut guére à combattre que des Allobroges. C'étoit encore beaucoup; car cette derniére Nation étoit florissante, & nombreuse. Il se peut faire néanmoins, que dês-lors les Arvernes prirent sourdement les intérêts des Allobroges. Mécontents de la démarche des Edüens, qui venoient de se livrer au parti Romain, ils entrérent sur leurs terres, & y firent des hostilités. Les Edüens s'en plaignirent au Proconsul, qui prit de là occasion de passer incessamment sur le ventre aux Allobroges, pour s'ouvrir un passage jusques chés les Arvernes. Leur Roy nommé Bituite, ou plûtôt, selon l'orthographe Celtique, *Bitultich*, s'afforça de détourner le coup qui menaçoit la Gaule entiére. Plein du faste que luy donnoient ses richesses & l'étenduë de sa domination, il envoya une Ambassade au Camp Romain, non-seulement pour détourner le Proconsul d'attaquer les Allobroges; mais même pour luy dénoncer, qu'il eût à quitter absolument la Gaule, & à remettre le Roy des Salyes en possession de ses Etats.

App. apud Fulv.

La députation de Bituite donna aux Romains un spectacle tout nouveau. Son Ambassadeur parut à l'Audience du Proconsul superbement vêtu, & suivi d'un grand nombre de Satellites; mais sa principale escorte étoit composée de gros

chiens, qui comme autant de gardes l'accompagnérent en bon ordre. Marchoit à ses côtés a un *Barde*, c'est-à-dire un de ces Prêtres de la Nation Gauloise, qui versificateur habile en la langue du païs, chanta les loüanges de son Roy, de son Peuple, & de l'Ambassadeur. Les rodomontades du Gaulois n'étonnérent pas Domitius. Il brûloit d'ardeur de délivrer ses fidéles Edüens de l'oppression qu'ils souffroient, par les courses des Arvernes. l'Armée Romaine descendit donc dans les belles plaines du païs des Ca-

a Par le nom de *Bardes*, les anciens Celtes, selon Festus, désignoient un Chantre de Profession, *Bardus, Gallicè, cantor appellatur.* Ce témoignage s'accorde avec celui de Diodore de Sicile, de Strabon, de Lucain, & d'Ammien Marcellin. Ces Auteurs conviennent, que les Bardes, étoient destinés par office, à chanter au son des instruments, les exploits militaires. La Nation leur confioit le soin de décrire en vers, les actions de ses Héros, & d'en transmettre la mémoire aux siécles à venir. Le respect des Gaulois pour ces sortes de Prêtres, alloit jusqu'à la vénération. Paroissoient-ils, au moment que les armées se disposoient à livrer bataille, leurs chansons, par une espéce de charme, calmoient tout à coup la fureur des combattants, au rapport de Diodore de Sicile. Leur autorité s'étendoit si loin, qu'ils avoient droit de reprendre en public, & sans ménagement, ceux dont la conduite n'étoit pas conforme aux régles du devoir. Eux-mêmes, cependant, si l'on en croit Athénée, ne furent pas exempts de reproche. Ils joignoient à la profession de Poëte, toute l'effronterie des *Parasites.* C'est le nom que leur donne Possidonius d'Apamée. Un trait rapporté dans les Celtiques d'Appien, confirme le récit de cet ancien Auteur, cité par Athénée. Luernius un des plus riches Seigneurs de sa Nation, avoit assigné un jour, pour un repas d'appareil, dont il faisoit les frais & les honneurs. Un Barde attiré par la bonne chére, comptoit avoir sa part du régal. Mais il arriva trop tard. On ne peut exprimer le déplaisir qu'il en conçût. D'abord il dissimula son dépit. Il chanta même des vers, à la louange de Luernius. Mais il ne soutint pas long-tems ce personnage forcé. Sa douleur éclatta en gémissements, & en regrets. Rien ne le consola du malheur d'avoir manqué au festin, que l'espérance de se dédommager dans une autre occasion.

De Rome l'an 632.
Consuls.
L. Opimius, & Q. Fabius Maximus.
Strabo, *l.* 4.
Orosius, *l.* 5. *c.* 13.
Vellei. Liv. Epitome.
Florus, 3. 2.

vares [a], & vint camper proche d'une bourgade nommée Vindalie [b], vers l'endroit où la Sulga [c] va décharger ses eaux dans le Rhône. Je ne sçay par où un seul Historien de l'Antiquité fait passer icy des éléphants dans le camp de Domitius.

a Strabon renferme le païs des Cavares, entre la Durance, & le lieu où l'Isére confond ses eaux avec le Rhône. Il est cependant sûr, qu'une portion de ce territoire comprend le Duché de Valentinois, & l'Evêché de Saint Paul trois Châteaux. Or ni l'un, ni l'autre de ces deux Cantons, n'appartenoit aux Cavares. Le premier étoit habité par les Peuples appellés *Segalauni*, ou *Segovellauni*. Les Tricastins occupoient le second. Ptolémée paroît plus exact dans la notice qu'il donne de ce païs. Les bornes qu'il luy assigne ne s'étendoient pas au delà du Comtat d'Avignon, de la Principauté d'Orange, du Diocése d'Apt, & de celui de Cavaillon. Il ne faut pas neanmoins dissimuler, que Pline attribuë aux Cavares la ville de Valence en Dauphiné. Mais aussi l'embarras est de le concilier avec lui-même, lorsqu'il parle de ces derniers, comme d'une Nation différente des *Segovellauni*, dont Valence étoit la Capitale. La Table de Peutinger donne pour limites aux Cavares, le Rhône d'une part, & la Durance de l'autre. A ce compte Carpentras auroit été de leur dépendance.

Dalécamp, de son autorité, & sans égard pour le témoignage des plus célébres Géographes, tant Grecs, que Latins, a confiné les mêmes Peuples dans une Bourgade appellée aujourd'hui *le Gavot*, & située sur les bords du Lac de Genéve. Toute sa preuve porte sur une étymologie aussi fausse, qu'elle est risible. Il trouve beaucoup de ressemblance, entre les noms de Gavot, & de Cavares. Sur un fondement si peu solide, il s'arroge le droit de déplacer cette Nation, pour la resserrer dans un petit terrain, qui ne fut jamais de son domaine.

b Vindalie fut une ancienne Ville de la dépendance des Cavares, entre Avignon & Orange. Elle étoit placée au confluent de la riviére de *Sulga*, & du Rhône. Le lieu de sa situation se nomme encore aujourd'hui *le Pont de Sorgue*.

c La riviére de *Sulga*, connuë aujourd'hui sous le nom de la Sorgue, tire ses eaux, du moins en partie, de la fontaine de Vaucluse, si renommée par les vers du célébre Pétrarque. A peu de distance, en voit encore les ruines d'un vieux Château, où ce Poëte avoit établi son séjour. Cette riviére, après avoir arrosé une petite portion du Comtat, va décharger ses eaux dans le Rhône, proche de l'endroit, où étoit située l'ancienne Vindalie.

De Rome l'an 632.
Consuls.
L. OPIMIUS, & Q. FABIUS MAXIMUS.

A l'en croire, ces bêtes Orientales inconnuës aux Gaulois furent la cause de la victoire qu'il remporta. Avoit-on fait grimper les Alpes à ces animaux? Les avoit-on transportés par mer jusqu'à Marseille? Quoy qu'il en soit, la valeur & la discipline des Romains, put suffire pour mettre en déroute cette multitude innombrable d'Allobroges, qui parurent à Vindalie. Le combat se donna. Vingt mille des Gaulois, dit-on, restérent sur la place, & trois mille furent faits prisonniers de guerre. Avantage complet, & capable de décourager toute autre Nation que la Gauloise! L'affaire de Vindalie ne fut que le prélude d'une campagne, que le Consul Fabius, nouvellement arrivé de Rome, vint achever.

Strabo ibid.

La défaite des Allobroges, & le progrès des conquérants mirent en mouvement la puissante Nation des Arvernes. Bituite leur Roy sentit ses véritables intérêts, & comprit le péril dont son pays étoit menacé. Ce Prince étoit fier, dominoit sur une vaste contrée, & ses richesses étoient immenses. La Gaule alors fournissoit de l'or, sans qu'on l'allât chercher dans les Régions éloignées. Pour peu qu'on foüillât en terre, en deçà des Pyrénées, vers l'embouchure de [a] l'Aturus,

[a] L'Aturus, ou l'Adour, comme on l'appelle aujourd'hui, est une des riviéres qui arrose la Gascogne. On en compte deux qui portent le même nom, & qui après avoir parcouru une partie de cette Province, viennent confondre leurs eaux dans le grand Adour. Ce Fleuve a sa source dans les Montagnes de Bigorre. De là il prend son cours à Bagniéres, à Tarbes, & dans la Généralité de Montauban. Il coule dans une partie de l'Armagnac, jusqu'à Grenade dans le Marsan, à deux lieuës ou environ au des-

De Rome l'an 632. Consuls. L. OPIMIUS & Q. FABIUS MAXIMUS.

on trouvoit des lames de ce précieux métail, aussi grandes que la main, qu'il n'étoit pas nécessaire de raffiner, tant elles étoient pures. De là cette passion qu'avoient les Gaulois de porter des colliers d'or. Bituite en particulier avoit hérité du thrésor de son pere Luérius. Ce dernier Roy avoit été également riche & libéral. On l'avoit vû souvent, monté sur un char magnifique, parcourir les terres de ses Etats, & répandre sur sa route à son Peuple des monnoyes d'or & d'argent. Quelquefois aussi il avoit fait enfermer de pieux une enceinte de mille cinq cents pas en quarré, où l'on dressoit des tables magnifiquement servies. Là, tous les sujets du Roy avoient été indifféremment reçûs, durant plusieurs jours. Au milieu de l'enclos, on avoit creusé un bassin, qu'on remplissoit d'une liqueur délicieuse, dont chacun alloit puiser à son gré.

Possidonius.

Le fils avoit accru les richesses de son pere, & n'avoit pas dégénéré de sa magnificence. Il n'est donc pas étonnant que Bituite, ait rassemblé, contre les Romains, une armée de deux cents mille combattants. Des sujets affectionnés se prétérent volontiers aux desirs de leur Roy. De si nombreuses troupes, marchérent à la défense des Al-

sus de Saint Séver. Là il commence à porter bateau, jusqu'à la mer, où il se décharge près de Bayonne. Son embouchure se nomme présentement le Boucault neuf, pour le distinguer du vieux Boucault, par où il se jettoit autrefois dans l'Océan. Des deux riviéres qui grossissent le grand Adour, l'une s'appelle l'Adour de la Seube. Elle a sa source dans la vallée de Campan, & va terminer sa course à douze lieuës au delà. L'autre est celle qui se forme dans la vallée de Baudéan, d'où elle a emprunté le nom d'Adour de Baudéan.

De Rome l'an 632. Consuls. L. Opimius, & Q. Fabius Maximus.

lobroges, & cherchérent l'armée Romaine, toûjours campée dans le païs des Cavares, sur les bords de l'Isére. Domitius alors ne la commandoit plus. Il avoit déposé le Généralat entre les mains du Consul Fabius, sorti de Rome durant les troubles de Gracchus. A tout prendre, les soldats Romains ne montoient qu'à trente mille ; mais ils étoient victorieux, & Domitius étoit resté au camp, pour aider le Consul de ses conseils, & de son bras. Ce brave Général n'étoit plus que particulier, & Fabius lui-même, depuis la nouvelle élection de P. Manilius, & de [a] C. Papirius Carbo pour le Consulat, n'étoit plus que Proconsul. Ce fut alors que parut en présence de l'armée Romaine, cette épouvantable multitude de Gaulois, Allobroges, Arvernes, [b] & Ruténiens. Fabius ne fut point effrayé par le nombre, & compta plus sur ses Légionnaires disciplinés, que Bituite n'avoit de fond à faire sur cet assemblage de Gaulois, presque sans ordre, & sans expérience.

Sitôt que le Roy des Arvernes eut apperçû le camp Romain, il méprisa de si foibles ennemis, & dit aux gens de sa suite : *A peine une si petite poignée d'hommes suffira-t-elle, pour donner de la pâ-*

a Ce Caïus Papirius Carbo s'est déja fait connoître par la loy du scrutin, qu'il porta étant Tribun du Peuple, l'an de la fondation de Rome 622, & par ses indignes procédés contre Scipion Emilien. Cicéron le met au nombre des grands Orateurs de son siécle, & fait une mention honorable de ses harangues, qui étoient alors entre les mains de tout le monde.

b Les Ruthéniens, ou Ruthaniens, comme Ptolémée les appelle, habitoient cette portion de la Gaule Aquitanique, qui compose aujourd'hui la Province de Roüergue, dont Rhodês est la Capitale.

De Rome l'an 633. Consuls. P. Manilius, & C. Papirius Carbo.

ture aux chiens qui m'accompagnent. Comme il n'avoit suivi dans sa marche que le bord Occidental du Rhône, il luy fallut construire un pont sur pilotis, pour faire passer son armée à l'autre rive. Ce ne fut pas assés. De plusieurs batteaux liés ensemble par des chaînes, & par des cables, il forma un second pont, qui donna plus de facilité à traverser le fleuve. Je ne sçay si l'art des campements étoit alors usité parmi les Gaulois. Quoiqu'il en soit ; cette multitude infinie d'hommes descendit dans les plaines sabloneuses, qui sont vers l'embouchure de l'Isére. Bituite impatient de donner bataille, pour ne laisser pas échapper ce petit nombre de Romains, qu'il croyoit avoir surpris comme dans un filet, s'avança pour commencer l'attaque, avant que tout son monde eût passé le Rhône. Le moment qu'il choisit étoit assez favorable pour luy. Le Proconsul Romain avoit [a] la fiévre quarte, & pour lors il étoit dans le fort de son accês. D'une autre part le lieu ne favorisoit point l'arrangement de la grosse armée que le Roy des Arvernes conduisoit à sa suite Le terrain étoit entrecouppé de canaux, embarrassé de rochers, & semé de taillis. Ainsi les Gaulois ne pouvoient y combattre aussi serrés qu'ils auroient dû. D'ailleurs ils étoient incommodés de la chaleur d'un climat bien différent du leur, car l'action se passa le sixiéme d'avant les Ides du mois d'Août.

Plin. l. 7.

App. in Celticis.

a Selon d'autres Auteurs, le Proconsul Fabius n'étoit pas entiérement guéri d'une blessure qu'il avoit reçûë dans une rencontre.

Tout

Tout allité que fût alors Fabius, il ne délibéra pas de marcher au combat. Tantôt porté sur un char, il arrangea luy-même ses Légions, & tantôt soutenu sous les bras, il alla de files en files, donna ses ordres, & exhorta ses soldats à bien faire. Sans attendre que toute l'Armée Gauloise fût arrivée sur les Ponts, les Légionnaires donnérent avec une ardeur & une impétuosité, qui surprit leurs ennemis. Les Gaulois soûtinrent quelque tems l'effort des Romains, plus par le nombre, que par la constance. Enfin le massacre devint affreux, & la déroute fut générale. Les Gaulois vaincus n'eurent plus d'autre soin, que de repasser l'eau, & de gagner l'autre rive. Par malheur le Pont de bâteaux trop chargé coula à fond, & plusieurs milliers d'hommes qu'il portoit furent submergés. Ce fut alors que Domitius voulut du moins contribuer au succês d'une si brillante journée, par quelque action d'éclat, qui l'égalât à Fabius. Le Roy des Arvernes n'avoit pas encore quitté le champ de bataille. Domitius le fit solliciter à une entrevûë, & l'invita à passer dans sa tente, pour traiter avec luy à l'amiable. Bituite, plein de cette franchise qui fit de tout tems le caractére des Gaulois, céda à la persuasion des Romains. Il se laissa conduire, sans armes & sans escorte, en la présence de l'ancien Proconsul. Dès que Domitius l'eut en sa puissance, *il est nécessaire,* luy dit-il, *que vous alliés vous-même à Rome. Là vous rendrés compte au Sénat de votre conduite, & peut être serés-vous jugé digne de sa bienveillance.* En vain Bituite s'opposa à son transport, & ré-

De Rome l'an 633.
Consuls.
P. MANILIUS, & C. PAPIRIUS CARBO.

Vell. Patercl. 2. c. 6.

De Rome l'an 633. Consuls, P. MANILIUS, & C. PAPIRIUS CARBO. *Epit. Liv. Plin. l. 7.*

clama les Dieux protecteurs de la bonne foy. Il ne fut point écouté. Conduit à Marseille, on l'embarqua sur un Vaisseau, qui le porta en Italie.

Fabius cependant goûta, en plus d'une maniére, le fruit de sa victoire. Outre qu'elle fut complette puisque les Gaulois perdirent six vingt mille hommes, ou exterminés par le fer, ou noyés dans les eaux, le Proconsul fut entiérement délivré de la fiévre. Soit que la joye d'avoir vaincu, soit que le mouvement qu'il se donna durant l'action eussent causé dans luy une révolution subite, il ne sentit plus aucun retour de sa maladie. Le Proconsul ne s'occupa donc plus qu'à régler les affaires du païs, qu'il venoit de conquérir. La Nation des Allobroges se soumit à la domination Romaine. Cependant on ne la réduisit point en Province. Rome ne la chargea d'aucun tribut, & l'on n'envoya point de Préteur pour la gouverner. La bonne foy des Gaulois suffit pour garantir leur fidélité. Pour les Arvernes suffisamment châtiés, on n'en éxigea point d'autre punition. Fabius leur fit promettre qu'ils demeureroient tranquilles dans leurs limites, & ils tinrent parole. Dans la suite la République n'eut guére de Peuple plus affectionné. A l'égard des Edüens, ils n'oubliérent presque jamais leur alliance avec Rome. Aussi le Sénat affecta de leur donner le nom de freres. Dans toutes les occasions il les protégea, & le nom Edüen fut aussi respecté dans la Gaule, qu'il étoit cher à la République dominante.

Jul. Cæsar. Comm. l. 1.

Avant son départ Domitius voulut laisser des

monuments de sa victoire, au lieu où il l'avoit remportée. Il y fit applanir un grand chemin, qu'on appella depuis *la Voye Domitienne.* Il y érigea des tours surmontées de trophées, qui annoncérent de loin aux Allobroges, que Domitius les avoit humiliés. Des constructions de la sorte avoient été jusqu'alors inusitées parmi les Généraux Romains. [a] Leur coûtume n'avoit jamais été d'insulter, après la défaite, aux Nations qu'ils avoient soumises. On trouva moins à dire aux deux Temples, que Fabius fit bâtir dans les Gaules; l'un à Hercule, comme au Dieu particulier du pays; l'autre à Mars, comme à la Divinité tutélaire des Romains. On eut à luy reprocher, qu'entraîné par l'exemple de Domitius, il érigea aussi des trophées de pierre dans le païs vaincu. [b]

De Rome l'an 633. Consuls. P. MANILIUS, & C. PAPIRIUS CARBO.

Florus l. 3. c. 2; quæst. Rom.

Après avoir arrangé les affaires de la Gaule Orientale, Domitius & Fabius s'embarquérent au Port de Marseille, & revinrent à Rome, pour y triompher. Il est incertain si Bituite les devança, ou s'il fit la traversée avec eux. On sçait du moins, qu'il se plaignit amérement des procédés de Domitius. *Quel nouveau droit des gens introduisés-vous dans nos Gaules?* dit-il au Sénat. *N'avés-vous vaincu que pour donner des exemples de mauvaise foy à une Nation sincére, & crédule? On m'assigne un rendés-vous, j'accepte la conférence, & l'on me char-*

Vell. Pat. l. 9. c. 6.

a Voyés le premier volume de cette Histoire, page 89. note 1, sur l'usage des Tiophées parmi les Romains.

b Suétone ajoûte dans la vie de Néron, que Domitius, pour insulter aux vaincus, parcourut l'Auvergne, monté sur un éléphant, & suivi de ses troupes avec tout l'appareil qui accompagnoit les Triomphateurs à Rome.

De Rome l'an 633. Consuls. P. MANILIUS, & C. PAPIRIUS CARBO.

ge de chaînes, comme un captif pris en guere. Sont-ce donc là les supercheries d'une République, dont on a vanté l'équité? Les Peres Conscripts délibérérent sur les plaintes du Roy, & sur l'action de Domitius. Les Romains étoient bien déchus de leur ancienne probité. L'utilité publique l'emporta sur le bon droit. On craignit à Rome que Bituite ne renouvellât la guerre à son retour dans son païs. Cette crainte même fit commettre une seconde injustice. Le Sénat donna ordre au Consul P. Manilius, qui partoit alors pour la Gaule, de faire enlever Congéniate, jeune Prince des Arvernes, fils de Bituite, & de le faire transporter à Rome. Cependant tout se prépara pour les deux Triomphes de Fabius, & de Domitius. Le premier, monté sur un char, fit servir Bituite & les plus riches dépoüilles des Arvernes, d'ornement à son Triomphe, & pour se donner de la distinction, il porta toûjours depuis le surnom d'*Allobrogique*. Le second, reçut les mêmes honneurs dans la Capitale. Il vit aussi le Roy des Arvernes marcher devant luy, non pas à pié; comme un captif ordinaire, mais monté sur le char garni d'argent à la Gauloise, d'où il avoit coûtume de combattre. Ce Prince infortuné fut relégué à Albe, où il passa le reste de ses jours dans une honnête liberté. Pour Congéniate son fils, conduit à Rome, il y fut élevé aux maniéres, & à la politesse des Romains. Renvoyé ensuite dans ses Etats, il honora & cultiva toûjours la République dont il avoit reçû l'éducation. Tels furent les premiers artifices que Rome employa

Plin. l. 33. Tab. Triump. Eutrop.

Val. Max. Epitom. Livii. Eutropius. Diodor. apud Valesium.

pour s'aſſujettir inſenſiblement l'une des plus belles, & des plus vaſtes portions de l'Europe. Le récit de cette guerre n'a paſſé juſqu'à nous que fort embroüillé, par les variations des Hiſtoriens. Nous avons tâché d'en démêler le vray d'avec le faux, & de l'amener du moins juſqu'à la vrai-ſemblance.

De Rome l'an 633. Conſuls. P. MANILIUS, & C. PAPIRIUS CARBO.

La Gaule avoit été le théâtre de la guerre, tandis que Rome étoit occupée à terminer les affaires, que la faction des Gracques avoit laiſſées après elle. Une des plus importantes étoit celle, qu'un Tribun du Peuple, nommé [a] Publius Décius Mus, venoit de ſuſciter à L. Opimius. Ce Conſul de l'année précédente avoit porté de grands coups au Tribunat. L'autorité de ce Collége étoit conſidérablement affoiblie depuis la mort de C. Gracchus, & il paroiſſoit difficile de la relever. Décius Mus entreprit neanmoins de remettre les Tribuns en crédit, par une action d'éclat. Il dénonça Opimius à l'Aſſemblée du Peuple, & le cita à comparoître. Le crime dont il l'accuſa fut d'avoir cauſé la mort d'un grand nombre de Citoyens, dans le combat du Mont Aventin, d'en avoir fait empriſonner d'autres, & d'en avoir condamné quelques-uns à la mort, ſans que le Peuple eût prononcé l'Arreſt. Jamais cauſe ne fut plus intéreſſante. D'une part, il s'agiſſoit de décider, s'il n'étoit jamais permis à un Conſul, autoriſé par le Sénat, de délivrer la République

Vell. l. 15. Cic. de Orat. l. 2. Cicero Partition. Orator. Livii Epitom.

[a] Cicéron parle de ce Publius Décius, dans ſon Livre des Orateurs illuſtres, comme d'un homme, qui ne faiſoit uſage de ſon éloquence, que pour troubler la République.

De Rome l'an 633. Consuls. P. MANILIUS, & C. PAPIRIUS CARBO.

d'un mauvais Citoyen, ſans que la Commune y eût conſenti. De l'autre, on prétendoit priver le Peuple d'un droit acquis. La Loy portoit, *que nul Citoyen ne ſeroit mis à mort, que par un Arreſt des Comices.* L'affaire fut débattuë avec toute la vivacité des anciens reſſentiments. Le Tribun Décius, aſſés bon Orateur, ſoûtint la cauſe du Peuple devant le Peuple même. Il prétendit qu'on alloit donner une atteinte à ſes droits, atteinte qui bientôt dégénéreroit en tyrannie de la part du Sénat. *Quand il plaira donc aux Peres Conſcripts,* dit-il, *vos défenſeurs ſubiront le ſort des Gracques. On les traveſtira en Citoyens dangereux, & ſans attendre vos ordres, la mort ſera la récompenſe de leur zéle pour vos interêts.*

Cic. poſt reditum ad Quir. pro Sextio. de Orat. l. 2. & alibi.

Papirius Carbo étoit alors Conſul. Il avoit bien changé de ſentimens, en changeant de parti. Autrefois attaché au Peuple, & aux Gracques juſqu'à la fureur, il avoit été ſoupçonné d'avoir aſſaſſiné le ſecond Africain. Revenu dans la ſuite de ſon égarement, il avoit cultivé le Sénat, & dans l'année qui ſuivit la mort de C. Gracchus, il étoit parvenu au Conſulat. Ce fut luy qui ſe chargea de parler pour Opimius. La cauſe ne pouvoit être en de meilleures mains. Outre la dignité dont Papirius venoit d'être revêtu, il étoit propre par ſon éloquence à prendre bien de l'aſcendant ſur la Commune. *Je fus autrefois dans la perſuaſion,* dit-il, *que toute l'autorité de la République devoit réſider dans le Peuple. Enfin mes réfléxions ſur les troubles que les Gracques ont excités m'ont déſillé les yeux. Quoy donc, ay-je dit, une*

troupe de mutins se licentiera-t-elle à tout oser, & l'impunité l'autorisera au renversement des Loix, & à la destruction d'un florissant état? Des rebelles n'auront-ils d'autres Juges & d'autres vengeurs qu'eux-mêmes? Le Sénat verra-t-il, sans s'émouvoir, des bandes de factieux s'attrouper, prendre le fer, & faire un champ de bataille de l'enceinte d'une ville? La crainte ne mettra-t'elle plus de frein à l'injustice & aux assassinats? Je comprends bien que dans une situation tranquille Rome ne peut trop déférer au Peuple la condamnation de ses Citoyens. On n'en peut enlever aucun à la patrie, sans préjudicier au corps entier de la République. Mais en des tems orageux, si le Peuple lui-même excite la tempête, le vaisseau périra-t-il par le défaut d'un Pilote sage, & guidé par un bon conseil? Dans ces instans, la raison crie contre la loy, & c'est alors que le Sénat en devient l'interpréte. S'il n'avoit pas chargé le Consul de prévenir par la force les attentats de la populace, Rome! que serois-tu devenuë! Quel carnage une faction turbulente n'auroit-elle pas causé, si elle n'avoit pas été assoupie par un peu de sang? Combien de têtes auroient-elles été moissonnées, dans l'yvresse qu'auroit produit la victoire des insensés? C'est à vous, Opimius, que le Peuple Romain est redevable de la sécurité dont il joüit. Votre sagesse & votre courage ont calmé la tempête. Allés, Romains, allés maintenant donner vos suffrages pour ou contre Opimius. Mais songés, en opinant, que ce sera condamner le Sénat entier dans sa personne, & que l'absoudre, ce sera faire justice à l'auteur de la tranquillité publique.

De Rome l'an 233.
Consuls.
P. MANILIUS, & C. PAPIRIUS CARBO.

De Rome l'an 233.
Consuls.
P. MANILIUS, & C. PAPIRIUS CARBO.
Cic. de Orat. l. 2.

Les Tribus entrérent dans le Parc, & sans avoir égard à leur intérêt propre, ou aux remontrances de leur Tribun, elles décidérent en faveur d'Opimius. Le Peuple n'ignora pas sans doute, que Décius avoit reçû de l'argent des partisans des Gracchus, pour se faire l'accusateur d'Opimius. Cet Arrêt rétablit la République dans un calme parfait, mais qui dura peu. Le Sénat reprit son premier ascendant sur le Peuple, & le Peuple souffrit patiemment la domination modérée du Sénat. Les Censeurs [a] L. Calpurnius Piso, & Q. Cæcilius Metellus le conquérant des Isles Baléares, s'acquittérent paisiblement de leurs fonctions. Ils convinrent ensemble de mettre à la tête du Sénat Q. Métellus, le pere du Censeur. Ce vénérable vieillard portoit depuis long-tems le surnom de *Macédonien*. Plus de guerre dans la Gaule Transalpine, plus de séditions à la ville. Ainsi les grandes élections se firent au Champ de Mars, sans mouvement & sans brigue. Les faisceaux Consulaires furent déférés à [b] L. Cæcilius

Dion. Halicarn. l. 2.
Plin. l. 13.
Censorin. de die nat.
Vellei. l. 2.

a C'est ce Calpurnius Piso, qui avoit été Consul dès l'année 620, avec Publius Mucius Scævola. Il composa des Annales Historiques, dont Cicéron, Denys d'Halicarnasse, Pline, & les anciens Ecrivains de Rome, empruntérent un grand nombre de faits, qu'ils transmirent dans leurs ouvrages. Cicéron lui attribuë aussi plusieurs Harangues, ou Plaidoyés.

b Lucius Cæcilius Métellus, est le même, qui fut distingué dans la suite par le surnom de Dalmatique. Il étoit fils de Lucius Métellus surnommé *Calvus*, ou le Chauve, neveu de Métellus le Macédonien, & frére de Métellus le Numidique, comme nous l'apprenons de Cicéron, dans son Oraison pour Sextius, de Velleïus Paterculus, & de Valére Maxime. Il devint suprême Pontife, & Censeur. Une de ses filles fut mariée à Marcus Emilius Scaurus, le Prince du Sénat. De ce mariage sortit Marcus Scaurus, dont Cicéron se fit le défenseur.

Métellus, & à L. Aurélius Cotta.

De Rome l'an 634

Consuls. Q. CÆCILIUS METELLUS, & L. AURELIUS COTTA.

Aucun des deux Consuls ne demeura en Italie. Aurelius Cotta fut destiné à gouverner la Gaule. Il est vray que les Gaulois paroissoient tranquilles ; mais la légéreté ordinaire à leur Nation faisoit craindre de nouveaux soulévemens. On jugea que la présence d'un Consul étoit nécessaire pour les contenir. Cotta passa donc l'année de son Consulat chés les Salyes, & son armée Consulaire fut un épouventail, qui réprima les saillies des Allobroges, & des Arvernes. Metellus reçût du sort une commission plus brillante. Dans l'Illyrie intérieure, & sur les bords de la [a] Save, étoit une ville nommée [b] Ségeste, que les Romains prétendoient être de leur domination, depuis la conquête qu'ils avoient faite de l'Illyrie entiére. Pour des raisons que l'Histoire ne nous a point apprises, les Ségéstans avoient sécoüé le joug Romain, & leur révolte avoit paru assés considérable, pour avoir besoin des armes d'un Consul. Métellus aimoit la gloire. Il étoit neveu de cet heureux Métellus, Prince du Sénat, qui avoit vû ses quatre enfans élevés au Consulat. Le jeune Consul fut au comble de la joïe, d'avoir des ennemis à

App. in Illyr.

a La Save prend sa source dans la haute Carniole, à une lieuë de Vvillach, vers les frontiéres de la Carinthie supérieure. De là cette riviére coule d'Occident en Orient, sépare la Hongrie & l'Esclavonie, de la Croatie, de la Bosnie, & de la Servie. Enfin après avoir parcouru plus de cent lieuës de pays, elle va décharger ses eaux dans le Danube, près de Belgrade.

b Ségeste, autrefois ville de la Pannonie supérieure, ne subsiste plus. Il n'en reste que des débris, qu'on retrouve sur les bords de la Save, près de l'embouchure du *Kulp*, & de la petite ville de *Siseg*.

De Rome l'an 634. Consuls. Q. CÆCILIUS METELLUS, & L. AURELIUS COTTA. *App. ibid.*

combattre, & se promit le Triomphe. Il partit pour l'Illyrie, défit les Ségestans, & les rangea au devoir.

Après tout, l'affaire de Ségeste n'étoit pas assés importante, pour pouvoir conduire Métellus au terme des honneurs militaires. Le Consul le sentit bien, & pour s'assurer le Triomphe, il chercha à se faire de nouveaux ennemis. Si l'on en croit un Historien d'ailleurs assés fidéle, Métellus fit mal-à-propos la guerre aux Dalmates, voisins de la contrée qu'il venoit de soumettre. A son passage il les avoit trouvés paisibles; mais à son retour il feignit d'en craindre les trahisons. Sur l'exposé qu'il en fit par lettres au Sénat, il en extorqua la permission de les traiter en ennemis, & de les réduire. Il ne fut pas difficile de pacifier un Peuple qui n'avoit nulle inclination pour la guerre. La Dalmatie reçût sans combat les troupes du Consul, & Métellus passa tranquillement l'hyver dans Salone [a], Capitale du Païs. Cependant le vainqueur de Ségeste, & le prétendu pacificateur des Dalmates demanda le Triomphe, & l'obtint pour l'année suivante. Il prit même le surnom de *Dalmatique*, pour se donner un nouveau relief. Est-il bien possible que les Romains se soient laissés tromper par de fausses apparences, & qu'ils ayent honoré du Triomphe des victoires imaginaires? Il paroît plus certain que des dépoüilles que ce Consul rapporta de Dalmatie, il construisit un monu-

a L'ancienne ville de Salone en Dalmatie, étoit située à neuf ou dix milles du Golfe, qui porte son nom, sur les Côtes de la Mer Adriatique, & à peu de distance de *Spalatro*. Elle fut autrefois renommée par la retraite de l'Empereur Dioclétien. Aujourd'hui elle est ensevelie sous ses ruines.

ment, qui rendit témoignage à la gloire de ses Armes. Le Temple de Castor & de Pollux qu'il érigea, & les magnifiques Colonnes dont il l'orna, firent croire à la postérité, que sa victoire & son triomphe étoient réels.

De Rome l'an 634.
Consuls.
L. CÆCILIUS METELLUS, & L. AURELIUS COTTA.

Durant l'absence des Consuls Rome ne fut pas absolument paisible. Un des Préteurs de l'année, nommé Quintus Fabius Eburnus, avoit eu la commission de juger les criminels d'Etat. Devant son Tribunal [a] un Orateur âgé seulement de vingt & un an, eut le courage de déférer Papirius Carbo comme coupable de trois attentats contre la République. Le nom du jeune accusateur étoit L. Crassus. Il étoit de la famille Licinia, & peut-être le fils de ce Licinius Crassus, qui frere de Licinia femme de C. Gracchus, avoit répandu son sang pour la défense de son beau-frere. Crassus donc encore dans l'adolescence entreprit de perdre Papyrius aussi-tôt qu'il fut sorti du Consulat. Jamais jeune Romain n'avoit reçû de la nature de plus grands talents pour l'éloquence, & il les avoit soigneusement cultivés par ses études particuliéres. L'amour de la vengeance augmentoit encore sa vivacité naturelle, puisqu'il s'agissoit de faire succomber un déserteur du parti des Grac-

Epit. Liv. Cic. in Verrem, & Pædianus.

Cic. l. 1 & 3. de Oratore, in Bruto, & passim alibi.

a Il est manifeste par le *Brutus* de Cicéron, que l'Orateur L. Licinius Crassus étoit né, l'an de Rome six cents treize, sous le Consulat de Caïus Lælius, surnommé le Sage, & de Quintus Servilius Cœpio. Par conséquent il étoit plus jeune de trois ans que Marcus Antonius, si renommé dans l'Histoire Romaine, par son éloquence. Celui-ci vint au monde dans le cours de l'année six cents dix, tandis qu'Appius Claudius Pulcher, & Quintus Cæcilius Métellus le Macédonien gouvernoient la République en qualité de Consuls.

De Rome l'an 634. Consuls. Q. CÆCILIUS METELLUS, & L. AURELIUS COTTA.

ques. Cependant la faction qu'il attaquoit étoit forte. Papirius ne manquoit ni d'éloquence, ni de crédit. Il avoit soutenu la cause d'Opimius avec un succès peu commun, & contraint le Peuple par la persuasion à juger contre ses intérêts. D'ailleurs le Sénat protégeoit un homme, qui avoit renoncé à la faction Prébéïenne, pour se livrer au parti de la Noblesse. Ce fut pourtant là le Colosse que Crassus prétendit renverser.

Le jeune Orateur proposa contre Papyrius trois chefs d'accusation. 1°. Qu'il avoit excité l'aîné des Gracques à demander le Tribunat pour une seconde année. 2°. Qu'il en avoit porté la Loy lorsqu'il étoit Tribun. 3°. Qu'il avoit été au moins complice de l'assassinat de Scipion, le second Africain. Les articles étoient griefs, & conduisoient Papyrius à sa perte. Il eût été facile au jeune Crassus d'avoir la conviction des crimes dont il chargeoit son adversaire, si l'accusateur n'eût pas été d'une probité supérieure à toutes les passions. Tandis qu'il cherchoit des preuves, un Esclave de Papyrius, mécontent de son maître, déroba la cassette où étoient ses papiers les plus secrets, & la porta à son accusateur. Crassus eut horreur de la trahison, & renvoya l'Esclave chargé de chaînes, avec la cassette encore cachetée, au criminel, qu'il ne vouloit perdre que par les voyes d'honneur. Au jugement de Crassus, autoriser des valets à trahir leurs maîtres, c'étoit un plus grand mal public, que de laisser des coupables impunis.

Val. Max. l. 6. c. 5.

Au jour marqué, l'affaire fut plaidée en premiére instance devant le Préteur, pour être portée

de là devant le Peuple en Comices. On peut juger si l'Assemblée fut nombreuse. Tout Rome prit part à l'essay d'un jeune Orateur, dont le talent n'avoit encore brillé que dans l'ombre des écoles. Crassus étoit timide. Dès l'exorde de son discours, il se sentit le cœur saisi, la pâleur parut sur son visage, & peu s'en fallut qu'il ne tombât en foiblesse. Fabius apperçut l'embarras du jeune Romain, & remit l'Assemblée au jour suivant. Le lendemain la foule augmenta. L'Orateur reprit courage, & parla avec tant de force & de vivacité, que l'accusé tomba dans le désespoir. Crainte d'une condamnation infamante Papyrius se fit justice à luy-même. Selon les uns il sortit de Rome, & préféra un éxil volontaire à une mort honteuse. Un témoignage plus certain nous assûre, qu'il s'empoisonna luy-même avec des cantharides. Pour Crassus, il acquit dès lors la réputation du plus grand Orateur que Rome eût vû naître. Son plaidoyé fut entre les mains de tous les jeunes gens qui vouloient se former à l'éloquence. Comme il nous reste cité par morceaux dans les ouvrages de Cicéron, il sera l'admiration de tous les siécles.

De Rome l'an 634.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & L. AURELIUS COTTA.

Cicero l. 1. de Orat.

Val. Max. l. 5. c. 7.

Rome s'applaudissoit d'avoir produit un grand Orateur, tandis qu'elle élevoit dans son sein un des plus fameux guerriers qu'elle ait eu. Celuy-cy étoit le célébre Marius. Dès lors il avoit donné des preuves de valeur & de conduite au Siége de Numance, & Scipion l'avoit annoncé aux Romains, pour un des grands Capitaines qui dûssent illustrer la République. Marius étoit d'une

Cic. in Bruto. Plut. in Mario.

De Rome l'an 634.
Consuls.
L. CÆCILIUS METELLUS, & L. AURELIUS COTTA.

si [a] basse extraction, qu'on connoissoit à peine le Village où il avoit pris naissance. Tout ce qu'on sçait de son origine, c'est qu'il étoit né au païs des [b] Arpinates, que son pére s'appelloit aussi Marius, & sa mére Fucinie. Le long séjour qu'il avoit fait à [c] la campagne, & dans les camps Romains, l'avoient rendu féroce, & sauvage. Cependant à travers son impolitesse le second Africain sçut démêler dans luy un fond d'esprit, & de bravoure, qui devoit un jour l'élever aux premiérs grades. Les pronostics d'un si grand homme enhardirent Marius à poursuivre les plus grands honneurs. Il se présenta [d] pour le Tribunat, Char-

a Velléïus Paterculus est le seul de tous les Historiens de Rome, qui ait dit que les ancêtres de Marius avoient le titre de Chevaliers Romains. *Caïus Marius natus equestri loco.* Tous conviennent que son pére vivoit à la compagne du travail de ses mains.

b Arpinum, qui donna le jour à Marius, & à Cicéron, étoit une Ville du territoire des Volsques, qui faisoit partie de l'ancien Latium. Elle fut honorée du droit de Bourgeoisie Romaine. Voyés ce que nous en avons dit dans les volumes précédents.

c Selon Plutarque, Marius passa toutes les années de sa jeunesse dans le Bourg de Cirrhajaton, situé au voisinage d'Arpinum. Il paroît que l'Historien Grec a eu en vûë le Bourg, ou la petite ville de *Céréate*, dont les Habitants, au rapport de Pline le Naturaliste, furent appellés *Mariani*, parce qu'ils étoient compatriotes de Marius. Frontin en fait mention dans son Livre des Aquéducs, sous le nom de *Céréate Mariana*, pour marquer qu'elle fut la patrie de Marius, ou du moins, qu'il y fut élevé dans les exercices propres de son âge. On a donc lieu de croire, que le texte de Plutarque a été défiguré par les Copistes.

d Au rapport de Valére Maxime livre 6, Marius, que l'obscurité de sa naissance excluoit des Magistratures d'*Arpinum*, prit le parti de venir à Rome. La Capitale du monde offroit un plus vaste champ à son ambition. Par un pressentiment secret, il se promit, que la Fortune lui seroit favorable. Il osa donc se présenter pour la Questure. Il luy fallut essuyer bien des refus, avant que d'entrer dans la route

ge Plébéïenne, dont la Nobleſſe ſeule étoit excluë. Le crédit des Métellus ſes patrons luy procura une place dans ce Collége, qu'il regarda comme le premier degré pour monter plus haut. Il exerçoit donc alors les fonctions de Tribun du Peuple, avec la même intrépidité qu'il avoit euë dans les armées, lorſqu'il commandoit des détachemens, en qualité d'Officier ſubalterne.

De Rome l'an 634. Conſuls. Q. CÆCILIUS METELLUS, & L. AURELIUS COTTA.

Sans crainte d'irriter la Nobleſſe, ou peut-être par amour du bon ordre, Marius ordonna qu'on retreſsît les Ponts, que les Tribus traverſoient pour aller donner leurs ſuffrages. Il avoit remarqué que ces chemins faits de planches, & élevés de terre à certaine hauteur, étoient trop larges, & qu'il s'y gliſſoit ſouvent des gens apoſtés par les plus riches & par les plus ambitieux citoyens. Par là ils corrompoient le Peuple à meſure qu'il paſſoit pour opiner. Marius minuta donc une Loy, par laquelle il prétendit réformer un déſordre, qui luy avoit été nuiſible à luy-même, lorſqu'il demandoit le Tribunat pour la premiére fois. En effet, Marius avoit trouvé juſqu'alors des obſtacles à ſon élévation, toutes les fois qu'il avoit été queſtion d'obtenir quelqu'une des charges publiques. On luy avoit fait eſſuïer des refus, pour l'Edilité Curule, pour l'Edilité Plébéïenne, & pour le Tribunat. Marius aimoit mieux attribüer ces

Val. Max. l. 6. c. 9. Cic. l. 3. de Leg.

des honneurs. Il ne ſe rebuta point, & par ſa conſtance il détermina enfin les ſuffrages, en ſa faveur. Marius ne trouva pas les accès moins difficiles, lorſqu'il demanda le Tribunat, & l'Edilité. Mais ſon courage força tous les obſtacles qu'il eut à ſurmonter, pour engager le Peuple dans ſes intérêts.

De Rome l'an 634. Consuls. Q. CÆCILIUS METELLUS, & L. AURELIUS COTTA.

affronts à la brigue des Grands, & à la corruption du Peuple, qu'à l'obscurité de sa naissance. Pour prévenir donc cet abus, qui peut-être n'étoit pas aussi général qu'il le publioit, il résolut de rendre les Ponts si étroits, qu'il n'y pût entrer qu'un seul homme à la fois. Cette nouveauté ne fut pas plûtôt rapportée au Sénat, que le Consul Cotta, avant son départ pour la Gaule, fit un Decret pour arrêter l'innovation, & cita Marius à comparoître. Malgré sa pauvreté, le Tribun étoit fier & hautain. Il ne refusa pas de se sister devant les Peres Conscripts; mais il s'y montra plus en homme qui va faire la Loy, qu'en suppliant qui va la recevoir de ses maîtres. Le jeune Magistrat ne s'étoit encore signalé par aucune action d'éclat. Il prit cependant sur le Consul un ascendant, qui le fit connoître pour ce qu'il seroit un jour. Marius menaça le Chef de la République de le faire arrêter, s'il ne révoquoit son Decret. Le Consul intimidé demanda l'avis de Métellus Président du Sénat. Celuy-cy, quoique le protecteur & l'ami de Marius, jugea en faveur de Cotta, & se déclara contre l'étresissement des Ponts. Dans l'instant même, Marius donne ordre à l'un de ses Huissiers de saisir Métellus, & de le conduire en prison. [a] Le Decret du Consul fut donc annullé, & Marius sortit vainqueur du Sénat. La hardiesse du Tribun parut étonnante à

Plut. in Mario.

[a] Plutarque ajoûte, que Métellus protesta contre la violence de Marius, & qu'il en appella au jugement des Tribuns assemblés. Mais ceux-cy l'abandonnérent à la mercy de leur Collégue. Ainsi la Loy fut ratifiée du consentement même du Sénat.

l'Assemblée,

De Rome l'an 634.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & L. AURELIUS COTTA.

l'Assemblée, mais elle acquit à Marius, parmi le Peuple, la réputation d'homme intrépide. Aussi avoit-il poussé l'audace & l'ingratitude à l'excês. Tel fut le caractére de ce Marius, qui doit faire dans la suite un si grand rôle dans l'Histoire. Ses vices, ses vertus, sa prospérité, ses infortunes, tout fut extrême dans sa personne. Il avoit fait amitié avec Jugurtha au siége de Numance. Il devint dans la suite son plus implacable ennemi. En effet Jugurtha, dès ce tems-là même, usurpa le Royaume de Numidie. C'est une intrigue que nous développerons en son tems. Aussi-tôt que Rome prendra intérêt à la Numidie, & qu'elle y envoyera des Consuls, & des armées, nous aurons soin de décrire les commencemens, & le progrês d'une guerre si importante.

Cependant Marius, durant son Tribunat, sçut persuader le public, que la partialité avoit moins eu de part à ses desseins, que l'amour de l'ordre, & que la haine du déréglement. Il ne ménagea pas plus les intérêts du Peuple, que l'honneur du Sénat, lorsqu'il les crut contraires au bien commun. Un de ses Collégues voulut flatter la Commune. C'étoit assés l'ordinaire des Tribuns du Peuple. Il proposa une Loy pour la distribution gratuite d'une certaine quantité de blé au Peuple indigent. Marius sentit l'abus d'une largesse peu nécessaire, & qui préjudicioit au trésor public. Il s'y opposa vivement, & par là il s'acquit la réputation d'homme équitable, qui ne prenoit de parti que pour la justice, & dont la fermeté ne venoit pas de l'entêtement que donne l'esprit

de faction. Il démentira bien dans la suite les préjugés qu'il donna pour lors de sa conduite.

De Rome l'an 635.
Consuls.
M. PORCIUS CATO, & Q. MARCIUS REX.

Aul. Gell. l. 1. c. 19.

Le Tribunat de Marius expira presque au même tems, que Rome se donna de nouveaux Consuls. Elle choisit au champ de Mars un [a] M. Porcius Cato, petit-fils du premier Caton, mais de sa premiére femme, & un [b] Q. Marcius surnommé *Rex*, sans doute parce qu'il descendoit d'un parent du Roy Numa. Jugurrha avoit dès-lors excité des mouvemens en Numidie. Il plut donc au Sénat de faire partir l'un des Consuls pour l'Afrique, & le sort fit tomber la commission sur Porcius Cato. Celuy-cy passa quelques mois dans la Province Africaine qui obéïssoit aux Romains, & de là il observa de plus près les démarches de Jugurtha. La mort qui surprit ce Consul ne luy permit pas de venir faire à sa République le rapport, de ce qu'elle avoit à craindre du nouveau Roy des Numides. Donna-t'on un successeur à Porcius pour le remplacer? Laissa-t-on Marcius achever seul l'année Consulaire? C'est un fait que l'Histoire n'a pas assés développé. Il a paru vrai-semblable à quelques modernes, que la place du mort fut déférée [c] à Q. Ælius

a Aule Gelle parle avec avantage de l'éloquence de Marcus Porcius Cato. C'étoit, dit-il, un Orateur véhément. Dans les harangues qui nous restent de lui, ajoûte cet Auteur, on remarque le goût & le génie de l'ancien Caton son ayeul.

b Quintus Marcius Rex eut pour ayeul celui du même nom, qui fut Tribun du Peuple l'an de Rome cinq cents cinquante-sept. Nous avons parlé ailleurs de la famille *Marcia*.

c Pomponius assûre, que Quintus Ælius Tubéro fut élevé au Consulat. Il ne s'agit plus que de sçavoir en quelle année. C'est ce que les Historiens de Rome nous ont laissé ignorer. Dans l'impos-

Tubéro. Mais ne donnons rien à la conjecture, & fixons toute notre attention sur Q. Marcius, que les Fastes Consulaires reconnoissent pour le seul chef de la République, durant l'année presque entiére.

De Rome l'an 635
Consuls. M. Porcius Cato, & Q. Marcius Rex.

La Gaule Transalpine échut à Marcius pour département. Depuis que la République s'y étoit établie par la conquête des Salyes, & par la réduction des Allobroges, Rome ne cessoit point d'y envoyer des Consuls, avec de grosses armées. Tout étoit à craindre d'une Nation belliqueuse, dont on avoit éprouvé les fureurs, & qu'on vouloit conquérir par parties. Le Consul se préparoit au départ, lorsqu'il luy survint une affliction domestique, qui le retint à Rome. Marcius n'avoit qu'un fils, qui par ses vertus faisoit les délices de son pere, & qui commençoit à donner de grandes espérances à la République. La mort l'enleva. Personne n'ignoroit combien le Consul étoit touché de sa perte; mais personne ne s'apperçut de sa douleur. Le jour même que ce cher fils fut porté au bucher, Marcius ne cessa point de donner audience à l'ordinaire, & vint au Sénat, sans laisser échapper au dehors aucune marque de tristesse. C'étoit dans la violence qu'ils faisoient aux sentimens naturels, que les Romains établissoient le suprême degré de la vertu. Philosophes par ostentation, ils vouloient faire croire au public, que les passions les plus vives n'étoient

sibilité, de pouvoir la fixer, les Annalistes saisissent la place vacante par la mort de Porcius, pour la donner à Tubéron.

De Rome l'an 635. Consuls. M. PORCIUS CATO, & Q. MARCIUS REX.

pas capables d'affoiblir la constance, & la gravité du Philosophe.

La même magnanimité que Marcius avoit montrée à la ville, il la fit paroître à la tête des armées. Le dessein qu'il forma fut encore plus étendu, que celuy des Consuls ses prédécesseurs. Les Liguriens d'en delà les monts, & les Allobroges étoient assujettis. Ce n'étoit que le commencement d'un grand ouvrage, que Marcius prétendit perfectionner. Faire un passage aux armées Romaines, depuis les Alpes jusqu'aux Pyrenées, & rendre les chemins libres, depuis Marseille jusqu'aux montagnes qui séparent l'Espagne des Gaules, c'étoit un projet digne d'un grand Capitaine. Marcius ne le déclara point tandis qu'il fut Consul. Lorsque sa République l'eut confirmé pour la seconde année de son gouvernement en qualité de Proconsul, & qu'il se vit assés maître de ses Légions, pour s'en faire suivre à travers les plus grands périls, il traversa le Rhône, & laissa derriére luy les Allobroges déja subjugués. Il s'avança vers le païs [a] des Monts Cemméniens, à qui les Gaulois donnoient aussi quelquefois le nom d'Alpes, aussi-bien qu'à toutes les hautes montagnes. Là il trouva une Nation féroce, & sensible à la perte de sa liberté. Les anciens monu-

Tit. Liv. Epitome. & Orosius l. 5.

[a] Les Monts Cemméniens, ou autrement les Cévennes, comme on les nomme aujourd'hui, divisent la Gaule Narbonnoise de l'Aquitanique. Cette chaîne de montagne s'étend, depuis la source de la Garonne, dans un espace de trente lieuës, du Midi au Septentrion. Elle comprend dans cette longueur le Vivarais, le Vélay, & le Gévaudan.

ments ne conviennent pas sur le nom de ces Peuples. Les uns les appellent a *Stoënéens*, les autres *Stones*, d'autres *Sarnes*. Ce qui nous paroît plus vrai-semblable, c'est que par ces divers noms il faut entendre les Habitants du Gévaudan d'aujourd'huy, & des régions voisines. Les Stoënéens donc prirent les armes, & défendirent leur contrée, contre l'invasion des Romains. Le massacre en fut affreux. Aussi-tôt que ces Gaulois se virent

De Rome l'an 635.
Consuls.
M. PORCIUS CATO, & Q. MARCIUS REX.

a Plusieurs exemplaires de l'Epitome de Tite-Live varient sur le nom de ces Peuples. Ce peu de concert doit être attribué à l'ignorance des Copistes. Heureusement les marbres Capitolins sont venus au secours de la critique. On y a retrouvé les *Stœnéens*, que le texte de l'Abbréviateur nous répréſentoit, tantôt sous le nom de Salins (*Salinos)* tantôt sous celuy de Samiens (*Samios*) & de Sarniens(*Sarnios.*) Enfin l'authenticité de ce monument ancien a dissipé le nuage, & a garanti la correction, dont on est redevable à Pighius. En effet, les marbres Capitolins, qui ont conservé la mémoire du triomphe de Marcius, nous apprennent, que ce Proconsul triompha dans le cours de l'année de Rome six cents trente-six, des Liguriens *Stœnéens* le troisiême de Décembre, ou le troisiême avant les Nones du même mois.

Q. MARCIUS Q. F. Q. N. REX
PROCOS. AN. DCXXXVI.
DE LIGURIBUS STOENEIS
III. NON. DECEMB.

Il ne s'agit plus que de sçavoir quel canton habitoit la Nation des *Stœnéens*. Quelques Ecrivains de l'Antiquité paroissent l'avoir placée au pié des Alpes maritimes, dans la Ligurie Cisalpine, entr'autres Etienne de Bisance. Du moins il fait mention d'une Ville Ligurienne qu'il nomme *Stuinus*. Στοῖνος πόλις Λιγύρων. Plusieurs des Modernes ont emprunté son nom d'une Ville de *Stone*, qui n'éxiste plus. Pline le Naturaliste dit qu'elle étoit la Capitale du Païs des Euganéens, qui habitoient autrefois partie du Bressan & du Tarentin, le Bergamasque, & la Valteline. Mais les Stœnéens de la Ligurie, ou des païs circonvoisins, n'ont rien ſçy de commun avec ceux des Cévennes. Par malheur ces derniers ont été inconnus aux Auteurs anciens, ou du moins, ils ne nous en ont rien appris. Leur silence ne nous permet pas de porter un jugement solide sur un point de Géographie, que l'Histoire a dérobé à notre connoissance.

De Rome l'an 635. Consuls. M. PORCIUS CATO, & Q. MARCIUS REX.

enveloppés par l'armée Romaine, ils n'attendirent pas à recevoir la mort de la main des ennemis. Persuadés qu'ils recouvreroient une seconde vie après avoir perdu la premiére, ils la prodiguérent sans ménagement. D'abord ils commencérent par mettre le feu à leurs maisons, tuérent leurs femmes & leurs enfans, & se précipitérent eux-mêmes dans la flâme. Le sort de ceux qui tombérent entre les mains de l'ennemi, ne fut pas plus heureux. Tous, jusqu'aux enfans même, s'arrachérent la vie par divers genres de mort, & pas un seul Habitant ne survécut à la perte de sa liberté.

La nouvelle d'une expédition si meurtriére fut portée à Rome, & remplit le Sénat d'admiration, & de frayeur. Il comprit plus que jamais, que les Gaulois n'étoient pas des ennemis ordinaires. Le mépris qu'ils avoient pour la vie les rendoit aussi formidables, qu'ils étoient intrépides, ou furieux. Le Sénat jugea donc qu'il falloit faire passer en delà du Rhône une Colonie de Romains, assés forte pour tenir en bride une Nation, que ses préjugés élevoient au dessus des craintes vulgaires. L'affaire étoit de la compétence du Peuple, puisqu'il devoit fournir les nouveaux Habitans pour la Gaule Transalpine. Elle fut donc rapportée, & long-temps débattuë en Comices. Un jeune Orateur, nommé L. Crassus, fit de grands efforts pour dissuader le Peuple, de se prêter à la volonté des Peres Conscripts. Enfin le Sénat l'emporta, & la Colonie marcha au-delà des Alpes. Le lieu où elle fut placée, fut le païs des Volces Tectosa-

Cic. pro Fonteio. Fast. Capit.

gesa, à quelque diſtance de la mer, & le nom qu'on luy donna fut b *Narbo Marcius*. De là prit ſon origine la fameuſe ville de Narbonne, qui conſerva long-tems le nom de Marcius ſon fondateur. Peuplée par des Romains, elle devint la Capitale d'un grand païs, & ſervit d'entrepôt aux armées Romaines, qu'on fit paſſer plus aiſément des Alpes vers les Pyrénées, & des Pyré-

De Rome l'an 635.
Conſuls.
P. PORCIUS CATO, & Q. MARCIUS REX.

a Les Volces Tectoſages occupoient anciennement tout le terrein, qui eſt compris entre les Pyrénées au Midy, & Toulouſe au Septentrion, c'eſt-à-dire les Diocéſes de Narbonne, de Beſiers, de Carcaſſone, de Saint Pons, d'Aleth, & de Toulouſe. Pour les Volces Arécomices, ils habitoient la partie du Languedoc la plus voiſine du Rhône. Ainſi leur païs renfermoit les Diocéſes de Niſmes, d'Uſez, de Montpellier, de Lodéve, & d'Agde.

b Narbonne, ſelon Pomponius Méla, dès le tems de la République étoit eſtimée la plus conſidérable Ville de la Province Gauloiſe, qui obéïſſoit pour lors aux Romains. Outre le nom de *Narbo Marcius*, qu'elle emprunta du Conſul Marcius Rex ſon ſecond fondateur, les Hiſtoriens, & les Géographes Latins l'ont appellée *Colonia Atacinorum*, à cauſe de la riviére d'Aude, qui arroſe ſon territoire, *Colonia Decumanorum*, depuis qu'une portion de ſes campagnes eut eté répartie entre les ſoldats de la dixiême Légion. Elle fut auſſi nommée *Colonia Julia paterna*, après que Jules Céſar *Pere* adoptif d'Auguſte, y eut fait conduire une nouvelle Colonie Romaine. On apprend de Strabon que cette Ville étoit anciennement le port & le Magaſin des Gaules, par la richeſſe de ſon commerce. L'avantage de ſa ſituation y attiroit des marchandiſes de toutes parts, au rapport de ce Géographe. Les Romains devenus maîtres de Narbonne, y érigérent un Capitole en l'honneur de Jupiter, ſur le modéle de celui de Rome. Enſuite ils la décorérent d'un amphithéatre, & y conſtruiſirent des bains, pour la commodité du public.

Ceux qui placent Narbonne dans la contrée des Volces Arécomices, s'autoriſent du témoignage de Strabon. Mais ils n'ont pas fait attention, que ſelon cet ancien Auteur, Niſmes étoit la Capitale des Arécomices μητρόπολις τῶν Αρικομικῶν ἐςὶ Νέμαυσος. Pour parler conſéquemment il auroit dû donner le premier rang à Narbonne, qui de ſon aveu étoit fort ſupérieure à Niſmes. Ainſi Strabon n'eſt pas plus favorable aux défenſeurs de cette opinion, que Ptolomée qui met Narbonne parmi les Villes qui compoſoient la nation des Tectoſages.

nées vers les Alpes. La conquête de cette portion de la Gaule, & l'établissement de Narbonne parut si considérable aux Romains, qu'ils honorérent Marcius du Triomphe à son retour. La pompe s'en fit le troisiéme d'avant les Nones de Décembre, en l'année six cents trente-six depuis la fondation de Rome.

Fast. Capit.

De Rome l'an 636.
Consuls.
L. CÆCILIUS METELLUS, & Q. MUCIUS SCÆVOLA.

Déja les nouveaux Consuls [a] L. Cæcilius Métellus, & [b] Q. Mucius Scævola, étoient

[a] Lucius Mérellus fut le second fils de l'illustre Métellus le Macédonien. Un ulcére qui lui défiguroit le front, l'obligeoit de porter une espéce de bandeau, pour cacher la playe. De là le surnom de *Diadematus*, que lui ont conservé Plutarque, Pline, & les autres Historiens, qui ont parlé de luy. Le terme Latin *Diadematus* faisoit allusion au diadême, dont les Rois d'Orient avoient coûtume de se ceindre la tête. Quelques modernes l'ont confondu mal-à-propos avec son cousin Lucius Métellus le Dalmatique. Celui-ci étoit fils de Métellus Calvus, comme nous l'avons remarqué ci-dessus.

[b] Quintus Mucius Scævola eut pour pére Quintus Scævola, un des deux Consuls de l'année de Rome cinq cents soixante dix-neuf. Les Historiens de l'Antiquité ont célébré le mérite de ce grand homme, par les plus magnifiques éloges. Ils conviennent que Scævola fut un modéle de sagesse dans la Magistrature, & de probité dans le commerce de la vie civile. Il puisa dans la Philosophie Stoïcienne, dont il faisoit profession, cette vertu rigide qui faisoit le caractére des premiers Romains. A ces qualités éminentes il joignoit celle du plus habile Jurisconsulte de Rome. Aussi ses décisions passoient-elles pour autant d'oracles. La plûpart de ceux qui se destinoient au Barreau se rendoient chés luy, pour écouter ses leçons. De ce nombre fut Cicéron, comme il le témoigne lui-même dans son Traité de l'Amitié. A peine, dit-il, eus-je pris la robbe virile, que mon pére m'introduisit chés ce vénérable vieillard, pour apprendre de luy les principes du Droit Romain. Chacun se disputoit l'honneur d'avoir été formé de la main d'un maître si excellent. Malgré les distractions du dehors, il sçut tellement se partager entre la Jurisprudence, & les autres genres de Littérature, qu'il surpassa, par l'étenduë de ses connoissances, tous ceux qui l'avoient précédé. Scævola fut honoré de la dignité d'Augure, & c'est sous ce titre que les Auteurs l'ont représenté,

sur

De Rome l'an 636.
Consuls.
L. CÆCILIUS METELLUS, & Q. MUCIUS SCÆVOLA.

sur la fin de leur Consulat, lorsque Marius triompha *des Stænéens , & des Liguriens* a, c'est-à dire, selon ma conjecture, de cette liziére de païs qui borde la Méditerranée, depuis les Alpes jusqu'aux Pyrenées. La République fut tranquille toute l'année. Ce n'est pas que Jugurtha ne troublât dès-lors la Numidie ; mais Rome cachoit encore ses allarmes, ou ne les marquoit que par des négociations. La Gaule seule donnoit de l'occupation à l'un des deux Consuls. Il fallut y soutenir la nouvelle Colonie de Narbonne, & y conserver les conquêtes de Marcius. Ce fut là l'unique exercice des Romains, durant une paix, qui réduisit toute l'attention à des observations superstitieuses. On ne parla à Rome que de prodiges. Souvent la foudre étoit tombée aux environs de la ville. On prétendit qu'à Préneste il b avoit plû du lait. On publioit que la lance, dont la statue de Mars étoit armée, avoit paru s'ébranler d'elle-même. A c Priverne, un tremblement de terre avoit

Julius Obsequens c.96.

pour le distinguer du grand Pontife, qui portoit le même nom. C'est à quoi plusieurs modernes n'ont pas fait attention, lors qu'ils les ont confondus, pour n'en faire qu'un seul homme. Cet illustre personnage étoit gendre de Caïus Lælius surnommé *le Sage*, & devint dans la suite le beaupére du célébre Orateur Lucius Crassus.

a Sous le nom de Liguriens Gaulois, les Historiens de Rome ont compris les Peuples les plus voisins de la Ligurie Cis-alpine, c'est-à-dire ceux qui habitoient les païs maritimes de la Provence, depuis le Var jusqu'au Rhône. Les Alpes maritimes séparent la Ligurie des Gaules, ou la Transalpine, de celle qui appartient à l'Italie, & qui pour cette raison fut nommée Cis-alpine, par rapport aux Romains.

b Préneste, ville de l'ancien Latium, étoit situé à peu de distance du lieu où est aujourd'hui Palestrine. Voyés le second volume de cette Histoire page 136, note *b*.

c Nous avons parlé de l'ancienne ville de Priverne dans le

ouvert un abîme dans l'espace de sept journaux de terre. Enfin on avoit trouvé en Italie un enfant de dix ans qui portoit les marques des deux sexes. Ce fut pour les Romains un monstre d'un dangereux augure. L'enfant fut jetté à la mer, & la ville fut expiée par les hymnes, qu'un chœur de vingt-sept filles de distinction chantérent dans les carrefours, & dans les Temples.

De Rome l'an 237. Consuls. C. LICINIUS GETA, & Q. FABIUS EBURNUS. *Cic. Orat. pro Mur.*

Les Consuls qui vont suivre n'eurent plus d'occasion d'acquérir de la gloire, en des départemens capables de les illustrer. L'Italie & la Gaule partagérent leurs soins. C. Licinius Geta [a], & Q. Fabius Eburnus eurent la pluralité des suffrages au Champ de Mars, & furent élevés au Consulat. Le dernier l'emporta sur M. Æmilius Scaurus son compétiteur. Il fallut à Fabius toute la faveur du Peuple, pour obtenir la préférence sur un Sénateur de la réputation & du mérite de Scaurus. La Préture fut encore plus vivement disputée, que le Consulat. Le célébre C. Marius, dont nous avons déja ébauché le portrait, & qui va devenir un des Héros de l'Histoire, se porta pour un des prétendants. Chose étonnante! cet homme que la

quatriême volume, page 275. note *a*. Elle étoit située, selon la conjecture de Cluvier, dans cet endroit du païs des Volsques, où l'on voit aujourd'hui la petite ville de *Piperno*.

a On conjecture, que Quintus Fabius Maximus Consul de l'année six cents trente-sept depuis la fondation de Rome, fut frére de Quintus Fabius le vainqueur des Allobroges. Le surnom d'Eburnus qu'on luy donna exprimoit la blancheur de son teint, comparable à celle de l'yvoire. Festus rapporte qu'il avoit été frappé de la foudre, sans en avoir reçû aucun dommage. Ce prodige donna lieu de dire, que Fabius étoit le bien-aimé de Jupiter. De là il fut appellé communément *Pullus jovis*.

bassesse de son extraction eût exclu des moindres dignités d'Arpinum, petite ville qui dans son district renfermoit le village où Marius étoit né, eut l'audace de demander la Préture à Rome. Quelles dispositions avoit-il reçu de la nature, ou de l'art, pour un employ, où l'on ne se distinguoit que par l'éloquence, & par la science du droit ? Marius n'avoit pour luy ni le talent de la parole, ni l'étude des Loix, ni l'usage du Barreau. Les refus qu'il avoit essuyés coup sur coup pour les deux Edilités étoient encore des préjugés bien forts, pour l'éloigner de la Préture.

De Rome l'an 327. Consuls. C. LICINIUS GETA, & Q. FABIUS EBURNUS.

Val. Max. l. 11. c. 9. & Plut. in Mario.

Lorsque l'ambition s'est emparée d'un homme sans éducation, elle le rend audacieux. On devient entreprenant jusqu'à l'effronterie, quand on n'a ni son honneur personnel à ménager, ni celuy de ses proches. Tel fut Marius. Sans craindre de nouveaux affronts, il se livra aux suffrages du Peuple ; mais il fit honteusement sa brigue. Ce réformateur des ponts par où l'on entroit dans l'enceinte où l'on donnoit sa voix, introduisit dans l'enclos même l'Esclave affidé d'un Sénateur de ses amis, nommé Cassius Sabacon. L'Esclave, par argent, ou par des promesses, corrompit le Peuple à mesure qu'il arrivoit. Par ses intrigues, Marius, quoiqu'avec peine, obtint enfin d'être nommé, en dernier lieu, pour la Préture. Les procédés de l'ambitieux Préteur irritérent ses concurrents, qui luy en firent un crime. Marius fut cité devant le Peuple, pour être entré dans les Charges par les voyes de la séduction. Sabacon interrogé sur le fait de son Esclave,

De Rome l'an 637. Consuls. C. LICINIUS GETA, & Q. FABIUS EBURNUS.

qu'on avoit surpris dans le parc des suffrages, trouva une défaite. *Je me sentis pressé de la soif*, dit-il, *lorsque j'allay porter ma tablette. Je me fis suivre d'un valet qui me portoit à boire.* L'excuse parut suffisante aux uns, & frivole à d'autres. Ainsi les opinions furent partagées, & Marius fut absous. Pour Sabacon, les Censeurs quelque tems aprês, rappellérent l'affaire de son Esclave, & en punirent le maître. *Si par esprit de faction vous l'avés introduit*, luy dit-on, *dans l'enclos où se donnent les suffrages, vous avés violé les Loix. Si vous ne l'y avés fait entrer que pour vous donner à boire, votre intempérance vous rend indigne de la place que vous occupés au Sénat.* Ainsi Sabacon fut retranché de la liste des Sénateurs.

Un autre incident arrivé dans le même procês intenté contre Marius, découvrit parfaitement son caractére. Hérennius, homme de distinction dans la République, fut cité pour rendre témoignage sur les déportemens de l'accusé. Il étoit évident qu'Hérennius, comme patron de Marius & de sa famille, ne pouvoit déposer que favorablement pour son client. C'étoit même par un trait d'ami qu'on faisoit paroître Hérennius dans la cause. Qui le croiroit ? La vanité l'emporta sur l'intérêt dans le cœur de l'accusé. *Je ne reconnois plus de patron*, s'écria Marius, *& la Prêture dont je suis revêtu me tire du rang inférieur de client.* Cet orgüeil déplacé ferma la bouche à Hérennius. Il négligea de parler en faveur d'un arrogant, qui méprisoit sa protection. Aussi la cause de Marius, d'immanquable qu'elle étoit, de-

vint douteuse. Peu s'en fallut qu'il n'y succombât. Après tout, comme Marius avoit alors un fond d'équité naturelle, il présida sans reproche au Bureau de Judicature qu'on luy assigna dans Rome, durant l'année qu'il y fut Préteur. Destiné l'année suivante par le sort, pour aller gouverner l'Espagne ultérieure, il s'y acquit de la gloire par la voye des armes. Il purgea son gouvernement des bandits attroupés qui l'infectoient, & fit cesser parmi ces Peuples encore Barbares l'ancienne inclination qu'ils avoient à ne vivre que de rapines. Tels furent les premiers traits de la vie de Marius, vie qui fut également glorieuse, & traversée.

De Rome l'an 637. Consuls. C. LICINIUS GETA, & Q. FABIUS EBURNUS.

Cependant cet Æmilius Scaurus, qu'on avoit rebuté l'année derniére pour le Consulat, l'emporta enfin, & eut pour Collégue L. Cæcilius Métellus. Celuy-cy fut un des quatre fils de ce Métellus Macédonicus, dont l'Histoire a célébré le bonheur, & qui à la mort vit sa famille comblée des plus grands honneurs. Pour Scaurus, il tira de la poussiére la branche de l'illustre maison Æmilia, dont il étoit issu. Son pere s'étoit vû réduit à exercer le métier de charbonnier. a Le

De Rome l'an 638. Consuls. ÆMILIUS SCAURUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

a Marcus Emilius Scaurus réduit à mener une vie obscure, délibéra d'abord sur le parti qu'il avoit à prendre. Le mauvais état des affaires de sa famille, dit Aurélius Victor, le porta d'abord à embrasser la profession de Banquier, pour trouver une ressource à son indigence. Mais enfin l'ambition se réveilla dans son cœur, & l'espérance qu'il conçut de relever un jour la gloire de sa maison, l'engagea dans une plus noble carriére. Il servit en qualité de simple Légionnaire, dans les armées d'Espagne, & de Sardaigne. Il y fut honoré des récompenses militaires, que les Généraux accordoient à la valeur.

De Rome an 638.
Consuls. ÆMILIUS SCAURUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.
Cicer. in Brut.

fils sentit revivre dans son cœur les sentimens que luy inspiroit la noblesse de ses ancêtres. Il crut pouvoir la remettre en honneur également par la voye des lettres, & par celle des armes. Le don de la parole joint à la science des Loix étoit devenuë à Rome la clef, pour s'ouvrir la porte des premiéres dignités. Scaurus [a] s'exerça à l'éloquence, & par d'heureux progrês il fit autant honorer sa personne, qu'on estimoit son nom. Dans la guerre, Scaurus s'acquit successivement la réputation de soldat intrépide, & de brave Officier. Enfin il prit place au Sénat, & élevé par degrés aux Charges Curules il obtint enfin le Consulat.

Jamais homme ne soutint sa dignité avec plus de grandeur & de constance, que le sage Æmilius Scaurus. Je ne sçay si le souvenir du premier état de pauvreté où il avoit vécu dans sa jeunesse, ne luy attira pas un peu de mépris de la part des Préteurs ses subalternes. Du moins il s'en trouva un assés insolent pour luy manquer de respect. Ce même Publius Decius Mus, qui s'étoit porté pour accusateur d'Opimius après la mort du jeune Gracchus, étoit passé du Tribunat à la Préture. C'étoit un homme arrogant, protégé par la faveur du Peuple, & qui croyoit pouvoir

Auth. de vir. illust. c.72.

[a] On lisoit encore du tems de Cicéron les harangues de Scaurus. L'air d'autorité & d'assurance dont il accompagnoit sa prononciation, donnoit une nouvelle force à ses discours, & prévenoit les Juges en faveur de celuy qu'il défendoit. Il composa l'Histoire de sa vie en trois livres, qu'il dédia à un Lucius Fufidius son ami. Mais Cicéron témoigne que cet ouvrage, quoiqu'assés estimable, n'étoit lû de personne.

s'égaler à tout ce que la République avoit de plus respectable. Scaurus prit plaisir à humilier son orgueil. Un jour le Consul & le Préteur se trouvérent dans la même ruë, l'un & l'autre portés sur leurs siéges Curules. Dans ces occasions, c'étoit la coutume ancienne que le Magistrat inférieur cédât le pas au Magistrat supérieur, qu'il se rangeât pour le laisser passer, & qu'il se levât pour luy faire honneur. Décius négligea le cérémonial. Il resta fiérement assis en présence du Consul. Son insolence fut punie sur le champ. Par ordre de Scaurus, son escorte de Licteurs fondit sur celle du Préteur, le força de se mettre à pié, brisa sa chaise Curule, & déchira ses habits. Ce ne fut pas assés. Pour rendre la punition plus éclatante, le Consul interdit le Préteur des fonctions de sa Charge, & fit défense aux Plaideurs de porter leurs causes à son Tribunal. Par là Scaurus fit revivre l'ancien usage, que la vanité des Officiers subalternes avoit en partie détruit.

De Rome l'an 638.
Consuls.
ÆMILIUS SCAURUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

Une démarche si courageuse mit le Consul en réputation de fermeté. L'autorité Consulaire diminuée par les attentats des Tribuns du Peuple, fut rétablie. A leur tour les Chefs de la République osérent porter des Loix, prérogative dont le Tribunat s'étoit emparé seul depuis un tems. On vit donc le Consul monté sur la Tribune proposer au Peuple deux Edits, qui passérenr en Comices, par la considération qu'on avoit pour le Législateur. Avec les richesses, la somptuosité des repas s'étoit augmentée à Rome, [a] & les vian-

[a] On peut juger de l'intempérance des anciens Romains, par

De Rome l'an 638.
Consuls.
M. ÆMILIUS SCAURUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

des ordinaires ne suffisoient pas à la friandise des riches voluptueux. On ne mésuroit plus la bonté des mêts, que par le prix, & par la rareté. Tout ce que les forêts, les mers, & les fleuves d'Italie produisoient de plus exquis étoit devenu insipide. Rien ne flattoit le goût, que ce qu'on faisoit venir à grands frais des païs d'outremer. Scaurus n'entreprit plus de réformer l'abondance des tables; mais leur délicatesse trop recherchée. Il en bannit les lirons engraissés exprês, les coquillages étrangers, & les oiseaux venus de loin, & inconnus en Italie. Par une seconde Loy, moins judicieuse

Plut. l. 8. c. 57.

les excês que leur reprocha Titius, dês l'année de Rome cinq cents quatre-vingts douze, c'est-à-dire avant qu'ils eussent étendu leurs conquêtes en Asie & en Afrique. Il faut l'entendre sur ce point, dans un fragment de sa harangue rapporté par Macrobe. Les Juges mêmes, s'écrie-t-il avec indignation, paroissent à l'Audience remplis de vin, & abbrutis par l'excês de leurs débauches. Ces gloutons vont-ils au Barreau, ils ne parlent, chemin faisant, que de bonne chére, & comptent les bouteilles qu'ils ont vuidées dans un seul repas. Sont-ils arrivés, il leur tarde de terminer la séance. On les entend regretter un tems, qu'ils employeroient plus utilement, disent-ils, à boire du vin grec, & à manger les méts exquis, qui les attendent au retour.

La gourmandise étoit dés-lors si énorme, que plusieurs jeunes Romains de famille distinguée, se prostituoient & se vendoient à prix d'argent, pour avoir dequoi fournir à leur sensualité. Dans les Assemblées du Peuple, où il s'agissoit du salut de la patrie, la plûpart des opinants étoient yvres, & n'apportoient au Comice qu'une raison obscurcie par les fumées du vin. C'est Macrobe qui nous apprend ce détail d'aprês Sammonicus Serenus. Au reste ce Caïus Titius Chevalier Romain d'origine, dont nous avons parlé dans le douziême volume page 277. étoit à la fois Orateur, & Poëte Latin. Cicéron dit de luy (*in Bruto*) qu'il fit dans l'éloquence assés de progrés pour un homme qui n'étoit point instruit des lettres grecques. Son style étoit concis & poli. Il ne réussit pas également dans les Tragédies qu'il composa pour le théâtre de Rome. Les pointes, & les antithéses qu'il répandoit dans ses Poësies, énervoient la majesté des caractéres, & des sentiments;

en

en apparence, que la premiére, mais que la circonstance des tems rendoit néceſſaire, le Conſul remit les Affranchis dans leur ancienne poſſeſſion.[a] Autrefois ils avoient été réduits ſous la ſeule Tribu Eſquiline. Pour lors les maîtres avoient ſi fort prodigué les affranchiſſemens, qu'une ſeule Tribu ne ſuffiſoit plus, pour contenir ce grand nombre de gens tirés de l'eſclavage. L'Edit Conſulaire leur permit de ſe faire inſcrire, à leur choix, dans quelqu'une des quatre Tribus qui partageoient la Ville. Ainſi la prudence, & l'exemple de Scaurus ſoûtinrent encore un reſte de bonnes mœurs, & de bon ordre dans Rome. La fermeté du Conſul étoit bien ſecondée par le zéle des Cenſeurs Lucius Métellus le Dalmatique, & Cneïus Domitius Enobarbus. C'étoit deux hommes reſpectables par le Conſulat, & par le Triomphe. Auſſi leur courage fut inébranlable, lorſqu'il fallut purger le Sénat de ſes mauvais ſujets. Ils en effacérent trente-deux de la liſte, & parmi eux [b] Licinius Géta quoique récemment ſorti du Conſulat, & Caſſius Sabacon. Ils proſcrivirent les jeux de hazard, & les concerts de muſique. Ils dreſſérent de nouveaux baux pour les fonds de terre, qui appartenoient au public. Enfin ils finirent leur

De Rome l'an 638.
Conſuls.
M. ÆMILIUS SCAURUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.
Auth. de viris illuſtr. c. 72.

Plut. in Mario. Epit. Liviana. Caſſiodor.

a Tiberius Sempronius Gracchus, le pere des Gracques, & Caïus Claudius Pulcher, tous deux Cenſeurs pendant l'année de Rome cinq cents quatre vingt-quatre, avoient réduits la plûpart des Affranchis dans la Tribu Eſquiline. Voyés le volume onziéme pages 591. & 592.

b Caïus Licinius Géta fut cependant rehabilité dans la ſuite, puiſqu'il parvint à la dignité de Cenſeur, ſelon le témoignage de Cicéron dans ſon Plaidoyé pour Cluentius, & de Valére Maxime, au livre 2. chap. 9.

De Rome l'an 638. Consuls. M' ÆMILIUS SCAURUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

Censure par une récension du Peuple, qui monta à trois cents quatre-vingt quatorze mille trois cents trente-six Citoyens, en état de porter les armes. Après tout, quelque loüable qu'ait été l'administration des Censeurs Métellus & Domitius, le chef-d'œuvre de leur sagesse fut d'avoir nommé le Consul Scaurus pour le Prince, c'est-à-dire pour le Président perpétuel du Sénat. C'étoit conserver jusqu'à la mort une grande autorité sur les affaires à l'homme du monde, qui paroissoit le plus propre à gouverner un grand Etat.

Afin que la gloire du Consulat de Scaurus fût complette, il luy falloit une victoire, qui fût suivie du Triomphe. Ce double avantage ne manqua pas à son bonheur. Les deux Consuls de l'année tirérent au sort leurs départements. La Sardaigne, où il fallut appaiser de nouveaux troubles, échut à M. Cæcilius Métellus. Il fit voile pour son Isle, & n'en revint que deux ans après, pour triompher. La Gaule fut le partage de Scaurus. Rien de plus difficile que de déterminer au juste qui furent les Peuples de la Gaule Celtique, chés qui Scaurus porta la guerre, & qu'il soumit au joug Romain. Un Historien les appelle *Gantisques*, & les met au nombre des Liguriens. Les Fastes Capitolins leur donnent le nom de [a] *Karnes*.

Auth. de vir. ill. c. 72.

a Strabon place la Nation des Carnes dans cette contrée de la Gaule Transpadane, qui confine avec les Alpes Pénines, depuis le grand saint Bernard, jusqu'au Mont *Adula*, aujourd'hui saint Gothart. C'est présentement la partie Orientale du Frioul, une petite portion de l'Istrie, & le Comté de Goritz. Les Villes d'Aquilée, de Grade, & de Trieste, appartiennent à cette Province.

Quoi qu'il en soit, il paroît peu vrai-semblable que Rome ait eu alors pour ennemis les Peuples du Frioul & de la Carniole d'aujourd'hui, que les anciens Géographes nous ont désignés sous le nom de *Carnes*. Cette supposition ne s'accorderoit pas avec le reste de l'Histoire. Nous ne sçaurions guéres douter, que ces Gantisques, ou ces Carnes qui furent la conquête de Scaurus, n'ayent été une portion de la Gaule Transalpine, & du païs par où les Romains vouloient se frayer un chemin, depuis les Alpes jusqu'aux Pyrenées. S'il m'est donc permis de hazarder une conjecture, les Gaulois que Scaurus vainquit furent un Peuple du Béarn, peut-être aux environs de [a] *Gantum*, d'où il tiroit le nom de *Gantisque*.

De Rome l'an 638.
Consuls.
M. ÆMILIUS SCAURUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

L'expédition de Scaurus dans la Gaule ne fut ni longue, ni difficile. Bientôt après il fit repasser les Alpes à son Armée, & rentra dans l'Italie. A son passage par l'Insubrie, le Consul forma un dessein digne de luy. De tout tems les chemins depuis Rome jusqu'au pié de Alpes avoient été impraticables. Cependant depuis que la Gaule Transalpine avoit été entamée, il étoit devenu nécessaire de faire sans cesse traverser des troupes Romaines de l'une à l'autre Région, avec des difficultés inconcevables. Autrefois Annibal l'avoit éprouvé, lorsque voulant passer des rives du Pô jusqu'en Etrurie, il avoit pensé périr lui & son Armée, par les dangers, & les fatigues qu'il

Strabo l. 5.

[a] *Gantum*, ou Gant, n'est aujourd-hui qu'un Bourg, qui reléve du Béarn. Il est situé sur la petite riviére de Nis, à une lieuë & demie de la Ville de Pau, vêrs le Midy.

De Rome l'an 638.
Consuls.
M. ÆMILIUS SCAURUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

essuya sur la route. Il avoit même perdu un œil durant la marche. Ce qui causoit la difficulté des chemins, c'étoit les inondations de la Trébie, & des autres riviéres, qui débordées remplissoient les environs de marécages, que la cavalerie même ne pouvoit franchir sans péril. Les gens de pié avoient plus de peine encore à se tirer de ce terrain humide & fangeux, qui harassoit les voyageurs, & qui les retardoit. Scaurus forma donc le projet d'employer le reste de son année Consulaire, à faire construire des routes praticables dans un terrain si bourbeux.

Front. Strat. l. 4. c. 3.

Jamais Général ne s'étoit donné plus d'empire sur des troupes, que Scaurus en avoit pris sur les siennes. On raconte des prodiges de cette obéïssance parfaite, que le Consul sçut éxiger de ses soldats. Il avoit placé son camp près d'un verger rempli d'arbres. Les fruits y étoient dans leur maturité. Cependant les Romains gardérent une si exacte discipline, qu'en quittant le camp pas un n'avoit porté la main sur un seul fruit. Scaurus compta donc sur la docilité de ses Légionnaires, & crut par leur moyen pouvoir éxécuter le projet qu'il méditoit. Depuis Placentia jusqu'à Parme, il fit creuser des canaux propres à recevoir l'écoulement des riviéres, aussibien que les eaux sauvages qui tomboient des montagnes en abondance. La République fut redevable encore aux soins du même Scaurus de ce chemin magnifique, qui depuis le Port de Luna s'étendoit jusqu'à Dertone. Si les Romains tardérent si long-tems à rendre les passages libres de-

puis la Gaule, jusqu'à Rome, ce fut moins par négligence, que par politique. Tandis que les Gaulois Ultramontains furent à craindre, la République opposa à leurs courses la difficulté des chemins. Si-tôt que Rome se fut faite une barriére dans l'intérieur même de la Gaule, elle se fit de vastes routes jusqu'aux Alpes, pour la commodité de ses armées. On étoit redevable du dessein & de l'éxécution à Scaurus. Aussi obtint-il le Triomphe d'un consentement unanime. Le Peuple, & le Sénat eurent moins d'attention à la victoire aisée, qu'il avoit remportée sur les Gantisques, ou les Carnes, Nation d'ailleurs assés inconnuë, qu'aux services importants, que luy & ses soldats avoient rendus au public, durant la campagne.

De Rome l'an 638. Consuls. M. ÆMILIUS SCAURUS, & L. CÆCILIUS METELLUS.

A son retour, Scaurus vit la premiére dignité occupée par deux nouveaux Consuls. Le champ de Mars avoit déféré les faisceaux à [a] M' Acilius Balbus, & [b] à Caïus Porcius Cato. Le sort assigna pour département l'Italie au premier, & la Macédoine au second. On voit de là que la Gaule avoit cessé d'être une Province Consulaire. Les grosses armées n'y étoient pas nécessaires, depuis que Scaurus, par ses derniéres conquêtes, avoit joint les Alpes aux Pyrénées. Toutes les Nations Gauloises qui s'étendoient dans les terres depuis la Mer Méditerranée, jusqu'au pays des Ruthé-

De Rome l'an 639. Consuls. M' ACILIUS BALBUS, & C. PORCIUS CATO.

[a] Il est assés vrai-semblable, que Manius Acilius Balbus étoit le fils de celui qui fut Consul l'an de Rome six cents trois.

[b] Caïus Porcius Cato étoit petit-fils de Caton le Censeur par son pere Marcus Cato, & de Paul Emile par sa mére Emilie, sœur de Scipion Emilien.

De Rome l'an 639. Consuls. M' ACILIUS BALCUS, & C. PORCIUS CATO.

niens & des Arvernes, étoient devenuës Romaines, & s'accoutumoient à porter le joug avec docilité. Le tems étoit venu d'ériger en Province Prétorienne, cette vaste étenduë de Régions conquises & d'établir à Narbonne le siége d'un Préteur. Dès lors la Gaule Cisalpine, & la Gaule Transalpine prirent des noms différens chés les Romains, & tous les ans on leur destina à chacune son Préteur. Les différentes maniéres de s'habiller fondérent la différence des noms, que Rome donna aux Gaulois d'en deçà, & aux Gaulois d'en delà les Alpes. Ceux-ci furent appellés [a] *Braccati*, & ceux là *Togati*. Les premiers parce qu'ils portoient de longs hauts-de-chausses, qui depuis la ceinture leur pendoient jusqu'aux talons. Les seconds, parce que vêtus à la legére à la façon des Romains, ils avoient pris comme eux la toge pour leur habillement de ville. Je ne sçai même si dès lors cette longue suite de régions, depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées, ne prit pas le nom de [b] *Province Romaine*, nom qui dans la suite n'est

Jul. Cæsar. Comm. l. 1. & 7.

a Le surnom de *Braccati*, fut restraint aux Peuples de la Gaule Narbonnoise, qui pour cette raison fut appellée *Gallia Braccata*, jusqu'à l'Empire d'Auguste. Elle comprenoit dans son étenduë toutes les Provinces situées entre la Mer Méditerranée, les Alpes, & le Lac de Genéve, & les monts Pyrenées, à sçavoir le haut & bas Languedoc, la Provence, le Comtat, le Dauphiné, la Savoye, le Chablais, & le Génevois. Le reste de la Gaule Transalpine, fut distingué par le nom de *Gallia Comata*, parce que les diverses Nations de cette contrée portoient une longue chevelure. Voyés le quatrième volume de cette Histoire.

b C'est sous le nom de *Province Romaine*, que la plûpart des Auteurs Latins ont désigné la Gaule Narbonnoise, soit parce qu'elle fut la premiére conquête des Romains, soit parce que la République fit partir de Rome, en divers tems, un si grand nombre

resté qu'à la seule Provence. On ne peut dire au juste qui fut le premier Préteur, que Rome députa pour gouverner la Gaule Transalpine. On sçait seulement qu'il y fit craindre ses haches & ses faisceaux, & que les Gaulois, tout remuants qu'ils étoient, se réduisirent pour long tems à une obéissance forcée.

De Rome l'an 639. Consuls. M' ACILIUS BALBUS, & C. PORCIUS CATO.

La Gaule Transalpine avoit été pacifiée, mais il étoit du destin de Rome d'avoir en tous lieux des Gaulois à combattre. a Les Scordisques qui faisoient partie de la Thrace à la prendre dans toute sa longueur, étoient originaires des Gaules. Soit qu'ils fussent du nombre de ces Celtes, qui avoient suivi Ségovese à travers la forêt Hércinié-ne; soit qu'entrés en Italie par les Alpes, ils se fussent placés audelà des Vénétes, & répandus de là jusques sur les bords de la Save & du Danube; du moins il est certain qu'ils étoient Gaulois d'origine. Si l'on en croit les anciennes traditions, les Scordisques furent un malheureux reste de ces Celtes, qui sous Brennus avoient eu l'audace de porter des mains sacriléges sur le Temple de Delphes. Obligés d'abandonner des lieux qu'ils avoient prophanés, ces misérables, sous la conduite de Bathanate, s'étoient fixés au confluent de la Save & du Danube, & enfin par leurs conquêtes, ils s'étoient étendus d'un côté, jusques vers la b Panno-

Strabo l. 7.

Pline l. 3. Athénée 6. 5. Florus l. 3. c. 3. Diod. Sic. apud Vales.

de Colonies dans cette contrée, qu'elle pouvoit passer pour une Province d'Italie, selon la remarque de Pline le Naturaliste.

a Voyés ce que nous avons remarqué dans le quatriême volume page 30. touchant l'origine & les diverses habitations des Scordisques.

b L'ancienne Pannonie renfermoit ces vastes contrées, qui s'étendent depuis le cours Septen-

De Rome l'an 639.
Consuls.
M'Acilius Balbus, & C. Porcius Cato.

nie, & de l'autre jusqu'aux confins de la Thrace, dont ils étoient devenus limitrophes. Leur barbarie égala, ou surpassa même celle des Thraces leurs voisins. La cruauté qu'ils exerçoient contre les ennemis pris en guerre, étoit énorme. Ils présentoient aux Dieux leur sang en sacrifice. Souvent ils les brûloient tout vifs en holocaustes. De leurs crânes ils se faisoient des vases pour leurs libations, & pour boire dans leurs festins. Leur avarice étoit insatiable. Il est vrai qu'ils avoient appris par leurs désastres à mépriser l'or. Leurs pe-

trional du Danube, jusqu'à l'embouchure de la Save. Pline lui assigne à peu près les mêmes bornes. Il remarque, au livre 3. que la Dalmatie, & l'Illyrie étoient limitrophes de la Mer Adriatique. Pour la Pannonie, ajoute-t-il, elle est au Septentrion de ces deux grandes Provinces, & va se terminer au Danube. Suivant le témoignage de Strabon, elle confinoit avec la Dalmatie. Dio Cassius a parlé plus expressément, quand il a dit, au livre quarante-neuf, que les Pannoniens habitoient le pays situé au de là du Danube, entre la Norique, & la Mysie Européane. Enfin Jornandés, dans le premier livre de la guerre des Goths, a déterminé au juste les vrayes limites de la Pannonie. Selon lui, elle avoit pour bornes la Mœsie supérieure à l'Orient, la Norique à l'Occident, la Dalmatie au Midy, & le Danube au Nord. Ptolomée assûre que cette grande Région comprenoit trois mille stades, c'est-à-dire trois cents soixante quinze milles, ou cent vingt-cinq lieuës françoises, dans sa longueur, depuis le Mont Cétius, jusqu'à Belgrade. Il fait monter sa largeur à quinze cents stades, ou à soixante-trois lieuës, depuis le lit Septentrional du Danube, jusqu'au Mont Alban, qui la sépare de l'Illyrie. Le Fleuve *Arabo*, aujourd'huy le *Rab*, divisoit la Pannonie en haute & basse. Dans la premiére furent comprises, la Carniole, le Comté du Cilly, une partie de l'Autriche, de la Stirie, de Vindismarck, de la Croatie, & de l'Esclavonie. La seconde plus avancée vers le Midy, contenoit une grande portion de la basse Hongrie, de l'Esclavonie, de la Bosnie, & de la Servie. Appien est le seul qui ait confondu la Nation Pannonienne avec les Péoniens, Peuples originaires de Thrace, & qui s'étoient répandus en divers cantons de la Macédoine, comme nous l'avons remarqué ailleurs.

res

res avoient porté des colliers & des bracelets de ce précieux métal ; mais ces ornements n'avoient servi qu'à irriter la cupidité de leurs ennemis. Les Scordisques avoient donc proscrit l'or, mais ils étoient avides d'argent. Toutes les contrées voisines de leur pays en devenoient la proye, & les terres sujettes aux Romains ne furent pas exemptes de leurs hostilités.

De Rome l'an 639.
Consuls.
M' ACILIUS BALBUS, & C. PORCIUS CATO.

Depuis long-tems la Macédoine étoit en paix sous l'administration d'un Préteur, que Rome y envoyoit tous les ans ; mais le repos y avoit produit trop de sécurité. Ses frontiéres étoient destituées de garnisons, & une armée Prétorienne composée d'une seule Légion, ne suffisoit pas pour garder une si vaste Province. Aussi dans cette immensité de païs, que Rome possédoit dans les trois parties du monde, quel moyen d'être toûjours prêt de parer contre toutes les insultes de tant d'ennemis jaloux, ou remuants ? Ces Scordisques donc, ou comme il a plû à quelques Historiens de les appeller, ces Thraces pénétrérent jusques dans le cœur de la Macédoine, & y exercérent leurs brigandages accoûtumés. C'étoit l'ordinaire des Romains, d'envoyer des armées Consulaires dans les régions de leur dépendance, qu'ils n'avoient pû préserver par des troupes entretenuës sur les lieux. Le Sénat eut égard aux plaintes des Macédoniens. Le Peuple ordonna qu'on feroit la guerre aux perturbateurs de leur repos, & le sort destina le nouveau Consul Porcius Cato au département de Macédoine. C'étoit l'unique guerre que la République eût à soutenir.

De Rome l'an 639. Consuls. M' ACILIUS BALBUS, & C. PORCIUS CATO.

Il eſt vrai que Jugurtha brouilloit dês lors dans la Numidie, mais ſes progrês n'étoient pas encore aſſés intéreſſants, pour le traiter en ennemi déclaré.

Le Conſul Porcius partit avec ce nombre de Légions, qui portoient la terreur dans tous les lieux où on les conduiſoit. Rien de plus formidable au monde qu'une armée Conſulaire. Il ne manquoit à de ſi belles troupes qu'un Général, qui connût le pays, & les ruſes de l'ennemi, qu'il alloit combattre. Les Scordiſques trouvérent le moyen d'engager le Conſul dans un terrain ſemé de rochers, coupé de forêts, & de défilés, & environné de précipices. Là ils l'envelopperent ſi bien, qu'il n'échappa preſque aucun ſoldat Légionnaire aux javelots des barbares. Porcius ſeul ſe ſauva par la fuite. Il n'étoit pas extraordinaire aux Généraux Romains, de recevoir d'abord quelque échec de la part des nouveaux ennemis, dont ils n'avoient pas encore eſſayé les maniéres de combattre. Aprês tout, la République n'avoit ſenti depuis long-tems de pareille défaite. Les Hiſtoriens n'en parlent qu'avec étonnement. On en auroit été touché à Rome auſſi vivement, que de la bataille de Canne, ſi celle-là s'étoit donnée au cœur de l'Italie. Le pillage des Provinces Romaines fut la ſuite d'une ſi funeſte journée. Les Scordiſques entrérent par la Dalmatie dans la Macédoine [a], & ſe répandirent juſ-

Florus l. 3. Epit. Liv.

Diod. Sic. apud Valeſ.

[a] Les Scordiſques vainqueurs de Porcius remportérent un ſecond avantage à la vûë d'Heraclée en Macédoine, contre un Lucullus, qui commandoit la garniſon de cette ville. Ils s'étoient

ques dans la Thessalie, & sur tous les bords de la mer Adriatique. Quelle surprise pour ces Barbares partis du fond des terres, de trouver une vaste étenduë d'eau qui servoit de barriére à leurs courses! Irrités contre la mer, ils lancérent de dépit contr'elle une grêle de javelots.

De Rome l'an 639.
Consuls.
M' ACILIUS BALBUS, & C. PORCIUS CATO.
Florus l.3.c.3.& Sext.Rufus.

Les Scordisques se préparoient à se répandre au loin sur la côte, lorsque Rome trouva un vengeur dans la personne de T. Didius. Celui-ci étoit Préteur en Illyrie, & n'avoit appris qu'avec dépit le ravage que des Barbares causoient jusques sur les confins de sa Province. Animé d'un juste courroux, il rassembla des troupes, les joignit à la Légion qu'il commandoit, & marcha à la rencontre des ennemis. Il paroît même qu'il reçut ordre du Sénat, de purger la Macédoine de ces brigands, & qu'on luy envoya de Rome la commission d'exercer les fonctions de Consul, jusqu'à l'arrivée d'un successeur. Ce brave Général répara presque sur le champ les pertes de la République. Il surprit les Scordisques, les défit, & les remena battant jusques sur les rives du Danube, qu'ils avoient abandonnées. Aussi Rome prit

Tabulæ triomph.

mis en embuscade derriére une colline, tandis qu'un détachement de leur cavalerie voltigeoit autour des murs d'Héraclée, dans le dessein d'attirer le Gouverneur en pleine campagne. Ils firent mine d'enlever quelques bestiaux qui paissoient aux environs. Lucullus fait aussi-tôt une sortie à la tête de sa troupe, pour donner la chasse à ces brigands. Ceux-ci par une fuite simulée, courent à toute bride vers le lieu de l'embuscade. Le Commandant les poursuit avec chaleur, & tombe dans le piége, que les Scordisques lui tendoient. Envelοppé de toutes parts, il fut massacré avec toute sa garnison, qui étoit composée de huit cents soldats. Ce fait historique est emprunté du troisiéme livre des stratagêmes de Frontin.

De Rome l'an 639. Consuls. M' ACILIUS BALBUS, & C. PORCIUS CATO.

plaisir à récompenser son zéle, & à couronner sa victoire. Aprês son retour, elle luy accorda les honneurs du triomphe.

A l'égard de Porcius Cato, Rome ne le condamna pas précisément pour les torts qu'il avoit causés à la République par sa défaite. Le tems n'étoit plus, où l'on rendoit les Généraux responsables des accidens même imprévûs, qui surviennent dans les combats. On luy chercha querelle sur des minuties. Durant son Consulat & son séjour en Macédoine, il avoit reçû en présent des Habitants du païs, environ quatre mille a sesterces. La somme étoit si modique, qu'à l'égard de tout autre, & dans un tems moins critique, elle n'eût pas même mérité l'attention des Juges. Porcius étoit devenu l'objet du mépris & de l'éxécration publique. Tout petit-fils qu'il étoit du fameux Caton le Censeur, & neveu par sa mere de Scipion l'Africain, il fut condamné comme concussionnaire, & relégué à Tarragone en Espagne, où il s'établit pour toûjours. Punition moins juste que nécessaire, pour entretenir les Généraux dans la crainte de hazarder témérairement les troupes Romaines dans des lieux inconnus, à la merci des Barbares !

Vell. Paterc. l. 2. c. 8. & Cicero in Verrem.

Cic. pro Balbo.

L'année Consulaire alloit finir, lorsqu'un accident funeste, où il entra de la superstition Romaine, fit naître une découverte, qui produisit bien du

Jul. Obs. c 97.

a Cicéron fait monter cette somme à dix-huit mille petits sesterces. Réduite sur le pié de deux sols & demi par sesterce, elle équivaut à deux mille deux cents cinquante livres de notre monnoye.

fracas. Certain Chevalier Romain nommé P. Helvius avoit conduit sa fille aux Jeux Romains, pour luy procurer le plaisir des spectacles. Lorsqu'il retournoit en Appulie, où il faisoit son séjour ordinaire, il fut surpris d'un orage au milieu de la plaine qu'on nommoit [a] Stellate. L'air s'épaissit, le tonnerre gronde, enfin la foudre tombe sur la fille, la renverse de cheval, & en dissipe les harnois. Il sembla que le coup qui avoit frappé la jeune Romaine, & qui lui avoit donné la mort, prit plaisir à épargner sa pudeur. On la trouva après sa chute modestement couverte de ses habits. Pour de moindres avantures on avoit recours aux Augurs. Ils répondirent que l'année seroit également funeste aux filles, & aux Chevaliers Romains. Le hazard vérifia la prédiction. On ne fut pas long-tems sans s'appercevoir qu'un jeune Chevalier Romain, nommé [b] L. Betucius Barrus, entretenoit un commerce infame avec une Vestale d'une naissance illustre. Barrus étoit un débauché de profession, qui se faisoit gloire de corrompre la pudicité des Dames les plus illu-

De Rome l'an 639.
Consuls.
M' ACILIUS BALBUS, & C. PORCIUS CATO.

Oros. l.5.c. 15. Epi. Liv. & Plut. in quæst. Rom. c. 83.

a La plaine Stellate dans la Campanie, se terminoit d'un côté au Mont *Callicula*, qui la séparoit des plaines de Falerne. Elle étoit arrosée du Vulturne, & du *Savoné*. Voyés le cinquiême volume page 336. note *b*. Il ne faut pas confondre ce petit territoire avec un autre du même nom, dont nous avons parlé dans le quatriême volume. Celui-ci donna son nom à la Tribu Stellatine, & s'étendoit entre les villes de Capéne, de Veïes, & de Falérie. Consultés aussi le troisiême volume.

b Orosius donne à ce Chevalier Romain le nom de Véturius. C'est une faute que Fabricius a corrigée, dans ses notes sur Orose. Le coupable s'appelloit Bétucius, comme nous l'apprend Porphyrion, le vieux Commentateur d'Horace.

De Rome l'an 639. Consuls, M' Acilius Balbus, & C. Porcius Cato.

ſtres, & les plus reſpectables de Rome. Les difficultés qu'il trouvoit à exécuter ſes coupables entrepriſes, ſervoient d'amorce à ſes paſſions. Moins l'objet en étoit légitime, plus il s'y portoit avec fureur. Il jetta donc les yeux ſur une Veſtale nommée Emilie, & luy infecta le cœur du même poiſon, qu'il avoit ſçu inſpirer à tant d'autres. Tandis que le déſordre ſe borna à Emilie & à ſon corrupteur, leur intelligence demeura ſecrette; mais la contagion du vice paſſa bientôt d'une Veſtale à l'autre. Emilie eut des compagnes, que ſon exemple, que la licence de ſes diſcours, & que la dépravation de leur cœur luy aſſociérent. L'une ſe nommoit Licinie, & l'autre Marcia. Celle-ci garda du moins quelques bienſéances dans ſes amours illégitimes. Elle n'eut de rapport qu'à un ſeul Chevalier Romain, & conduiſit ſon intrigue à petit bruit, ſans ſe donner d'autres confidentes que ſes deux compagnes. Pour Emilie & Licinie, elles trouvérent plus d'un téméraire, qui courut les riſques d'un attentat toûjours ſévérement puni dans les complices. Æmilius frere d'Emilie, & Licinius frere de Licinie, prirent des engagemens illicites, Æmilius avec Licinie, & Licinius avec Emilie. Ce fut un prodige que Barrus, qui ſe vit plus d'un rival, n'éclata pas; mais la crainte des ſupplices luy fit ſupporter avec patience ce qu'il étoit dangereux de divulguer.

Il eſt facile de juger, que pour tromper la vigilance des Pontifes, dont les yeux étoient ſans ceſſe ouverts ſur les déportemens de ces Vierges conſacrées, il fallut remuer bien des reſſorts, &

De Rome l'an 639.
Consuls.
M' Acilius Balbus, & C' Porcius Cato.

employer bien des miniſtres d'iniquité. Barrus le premier auteur de la corruption du Sanctuaire de Veſta, s'étoit ſervi pour ſes intrigues d'un Eſclave nommé Manius. L'affranchiſſement devoit être la moindre des récompenſes que ſon maître luy fit eſpérer. Peut-être Barrus auroit-il tenu parole au confident de ſa paſſion, s'il ne l'eût rendu reſponſable des chagrins que luy donnoit Emilie. Il les déchargea avec emportement ſur le malheureux Eſclave, & luy fit porter tout le poids de ſes jalouſies. Il n'en fallut pas davantage pour mettre au jour des abominations, que la crainte avoit fait déguiſer avec artifice. L'Eſclave maltraité ſe fit le délateur de ſon maître, & ſon témoignage fut ſans replique, parce qu'il avoit en main de quoi convaincre les coupables. Emilie, Licinie, & Marcia furent donc citées devant les Pontifes, avec leurs complices. L'abominable inceſte d'Emilie & de Barrus fut avéré, & l'un & l'autre furent condamnés au ſupplice ordinaire. Licinie & Marcia n'étoient guéres moins coupables; mais quel opprobre pour tout l'ordre Sacerdotal, que d'avoir fourni à la fois tant de criminelles à punir! Les Pontifes en furent allarmés. Outre le ſcandale public, on auroit eu à leur reprocher d'avoir ſi peu veillé ſur la conduite des Veſtales. Ils crurent pouvoir dérober une partie de leur honte, en diminuant le nombre des condamnations. Licinie & Marcia furent renvoyées abſoutes, & rétablies dans leurs fonctions Sacerdotales. L'indulgence du Tribunal, où l'on avoit épargné les deux ſcélérates, excita les murmures pu-

De Rome l'an 639.
Consuls.
M' ACILIUS BALBUS, & C. PORCIUS CATO.

blics. Tous s'écriérent, que les malheurs de la République n'avoient point d'autre origine, que les sacriléges de trois filles incestueuses. *Les Scordisques*, disoit-on, *ne sont sortis de leurs limites, n'ont massacré nos Légionnaires, & n'ont pillé tant de Provinces, qu'à l'instigation des Dieux. C'est moins leur avarice que nos crimes, qui les ont attirés jusqu'aux extrémités de l'Italie. Laisser un reste de ces criminelles impuni, c'est réserver aux Dieux un germe de la vengeance, qu'ils ont déja fait éclatter contre nous. Aussi voyons-nous déja les Cimbres, nation inconnuë jusqu'icy, menacer nos frontiéres d'une prochaine inondation.* En effet, on appercevoit dês lors des mouvemens du côté de la Germanie, & des Barbares s'attroupoient pour une expédition, que Rome avoit lieu d'appréhender.

Les cris du Peuple Romain étoient ordinairement efficaces ; mais il s'agissoit icy d'une affaire de Religion. Les Pontifes en étoient les seuls Juges, & leurs décisions étoient sans appel. Il se trouva néanmoins un Tribun du Peuple assês courageux, pour évoquer l'affaire de Licinie, & de Marcia devant les Tribus assemblées. Sex. Peducejus, c'étoit le nom du Tribun, parla vivement contre l'incontinence des deux Vestales, dévoila leurs crimes, & montra l'abus de l'Arrest des Pontifes. *Ce n'est pas d'aujourd'huy*, dit-il, *que les attentats contre la Religion ont été traduits au Tribunal du Peuple. Vous en êtes, Romains, les Conservateurs & les Juges. On a vû autrefois un Censeur s'arroger le droit de consacrer une statuë de la Concorde, pour en faire l'objet de l'adoration publique.*

L'affaire

L'affaire regardoit le culte d'une Déesse, elle fut rapportée en Comices. Une Vestale s'étoit avisée de construire un Oratoire, sans l'aveu du Peuple Romain, vous en ordonnâtes la démolition. La revision du procès des Vestales a-t'elle rien de moins intéressant pour vous ? Le sacrilége de deux Vierges insensées ne retombe-t'il pas directement sur tout le Peuple ! C'est nous, c'est la République entiére qui devons en porter le châtiment. Oüi ! les suites de la guerre qui nous menace, & les incommodités de la famine, retomberont plûtôt sur le simple Peuple, que sur de riches Pontifes, exempts, quand ils veulent, d'aller combattre sur la frontiére. Déja les signes de la colére du Ciel se manifestent sur nous. Aux contrées du Septentrion, des Nations dont nous avons ignoré le nom, aiguisent le fer contre une République peu touchée de l'intérêt des Dieux. Nous avons étendu nos limites par la Religion, c'est par la Religion qu'il faut les conserver. Qui le croiroit ? Ses défenseurs l'abandonnent, & ses vengeurs la trahissent. Qu'une de nos Vestales soit tombée dans le désordre, c'est pour elle un crime que nos Legislateurs ont jugé digne du plus affreux supplice. Numa n'a point eu d'égard à la légéreté, & à la foiblesse du sexe. Il condamna les coupables sans miséricorde. Aujourd'hui, l'inceste se réitére, & se multiplie. Il se communique par contagion, & il a infecté la moitié du Collége de nos Vestales. C'est une exécrable profanation. Le zéle public doit la proscrire, & c'est à vous de venger les Autels, au défaut de leurs Ministres.

De Rome l'an 639.
Consuls.
M' ACILIUS BALBUS, & C. PORCIUS CATO.

Ainsi parla Peducéius. Sa Requête fut agréée, & par les suffrages du Peuple, il fut décidé, que

De Rome l'an 639. Consuls. M' ACILIUS BALBUS, & C. PORCIUS CATO.

l'Arrêt du suprême Pontife Lucius Métellus étoit abusif, & que le procês de Licinie & de Marcia seroit instruit de nouveau. Les Comices nommérent un Préteur, avec la commission extraordinaire d'informer contre elles, & de prononcer en dernier ressort. Ce Juge fut le fameux [a] Lucius Cassius,

[a] Ce Lucius Cassius, si formidable aux Accusés, avoit été Consul l'an de Rome six cents vingt-six, & Censeur pendant l'année six cents vingt-huit. On demande s'il est le même que celui, qui étant Tribun du Peuple, établit la Loy du Scrutin. En supposant que le même homme fut élevé successivement à toutes ces Charges, il faudra dire qu'après, être parvenu à la dignité de Consul & de Censeur, les deux plus importantes de Rome, il ne dédaigna pas, plus de 12. ans après, d'exercer un employ subalterne, contre l'usage reçû dans la République.

Mais on doit faire icy réfléxion, que Cassius fut élu Préteur hors de rang. C'étoit une commission extraordinaire que le Peuple lui confia, pour reviser le jugement rendu par le suprême Pontife, en faveur des Vestales accusées d'incontinence. D'ailleurs on a pû remarquer plus d'une fois dans le cours de cette Histoire, des Magistrats, qui du Consulat étoient revenus à la Prêture. Des personnes même Consulaires ne crurent pas, qu'il fût indigne d'eux d'exercer la Questure, charge beaucoup moins considérable, puisqu'elle ne donnoit aucun droit de Jurisdiction. On doit se souvenir que Quintius Capitolinus fut Questeur avec Marcus Valérius, quoiqu'il eût été trois fois Consul. Il est donc permis de croire que Lucius Cassius Tribun du Peuple en six cents seize, Consul en six cents vingt-six, Censeur en six cents vingt-huit, fut commis extraordinairement, vers l'an six cents quarante, pour informer sur l'inceste des Prêtresses de Vesta.

Aux traits que Cicéron employe pour caractériser ce Magistrat, on reconnoît un Juge sévére, qui faisoit trembler le crime. Il semble que cette sévérité infléxible eût été héréditaire dans la famille *Cassia*, si l'on en croit Cicéron dans son deuxiême plaidoyé pour Verrés. *Lucius Cassius ex familiâ, tum ad cæteras res, tum ad judicandum severissimâ.* C'est apparemment le Cassius dont il s'agit icy, qui donna cours à la fameuse maxime CUI BONO, maxime qu'il sçut mettre à profit, pour sçavoir discerner plus sûrement le coupable d'avec l'innocent. En effet, l'intérêt, ou l'espérance de quelque bien, est presque toûjours le ressort qui fait agir les scélérats. Il arrive rarement, qu'on se porte au mal par la seule envie de le commettre. Ainsi la présomption est ordinairement contre l'Accusé, lorsqu'il jouit de

Consuls. M' ACILIUS BALBUS, & C. PORCIUS CATO.

homme intégre, mais si sévére, qu'on appella son Tribunal, *l'écueil des coupables*. Cassius n'eut d'égard ni à la naissance des deux accusées, ni à l'Arrêt qui décidoit en leur faveur, ni aux droits de la Jurisdiction Pontificale, ni à l'éloquence de b Lucius Crassus, qui plaida pour Licinia sa parente. Il condamna les deux Vestales à être enfoüies toutes vivantes, & leurs complices à expirer sous les coups de foüet. Qui pourroit exprimer le morne silence qui regna dans Rome, lors qu'on transporta les infames Prêtresses au lieu de leur supplice ? La compassion se montra sur les visages ; mais l'indignation étoit profondément gravée dans les cœurs. Du moins il parut que cet amour de la pudicité, qui dans tous les tems avoit distingué les Romains, ne les avoit pas encore abandonnés. Le vice avoit corrompu certain nombre de particuliers ; mais le public tenoit pour le parti de la continence, & l'honnêteté publique étoit encore soûtenuë par les loix.

Cic. in Bruto.

Val. Max. l. 5.

En réparation de l'affreux scandale que les Vestales avoient donné, Rome bâtit à ses frais un Temple à Vénus, à qui il plût de donner le nom de *Verticordia*. Le dessein étoit a d'implorer le

Jul. Obseq. Ovid. Fast. l. 5.

l'avantage, qui résulte du crime en question. Cette régle cependant ne peut être reçûe que dans les cas incertains. Il seroit ridicule de faire valoir le CUI BONO, en faveur d'un homme manifestement convaincu d'assassinat. En vain diroit-on que le coupable auroit ruiné ses affaires, s'il avoit commis le meurtre. Cette raison ne peut prévaloir contre l'évidence d'un fait personnel. Au reste la sévérité de Cassius passa en proverbe. De son nom les Juges rigides furent appellés *Cassiani Judices*, selon le témoignage de Cicéron & d'Ammien Marcellin.

a Cicéron dit que Lucius Crassus étoit pour lors âgé de 27. ans.

b Pourquoi, dira-t-on, recourir à Vénus, afin de faire cesser la débauche des femmes Romai-

De Rome l'an 339.
Consuls.
M' ACILIUS BALBUS, & C. PORCIUS CATO.
Pline l. 7.
Val. Max. l. 8.
Strabo l. 7.

secours de la Déesse, pour changer en mieux les cœurs des femmes, & des filles Romaines. On invoqua donc Vénus, pour en obtenir la chasteté. Lorsqu'il fallut en consacrer la statuë, Rome jugea à propos d'en faire honneur à la plus chaste des Dames Romaines. D'abord on en choisit cent, dont les mœurs parurent irrépréhensibles. Entre elles, elles réduisirent ce nombre à dix, & parmi ces dix, on déféra l'honneur de la consécration à Sulpicie, fille de Serv. Sulpicius Paterculus. Toute jeune qu'elle étoit, & nouvellement mariée à Quintus Fulvius Flaccus, elle avoit donné des preuves d'une modestie singuliére. La distinction qu'elle reçût égala sa gloire, à celle de Scipion Nasica, qui par un Arrêt du Sénat avoit été déclaré le plus vertueux des Romains.

Cependant l'inondation des Barbares, dont la République avoit paru effrayée, n'étoit pas un objet imaginaire. Au fond de la Germanie, c'est-à-dire dans la région la plus avancée vers le Nord, étoit une Nation, qui dit-on, avoit pris son origine des anciens [a] Cimmériens Asiatiques, & qui en-

nes ? Selon les dogmes du Paganisme, elle présidoit à la volupté ; & le débordement des Vestales condamnées à mort devoit passer pour être l'ouvrage d'une Déesse impudique. Mais par la raison même que Vénus étoit la cause du désordre, le Sénat crut devoir la fléchir, par la consécration du nouveau simulachre, & par des vœux solemnels. Reconnuë par les Payens pour la souveraine arbitre des cœurs, on se promettoit qu'elle les garantiroit contre la séduction. Le titre de VERTICORDIA, *qui convertit les cœurs*, attribué à cette Divinité, répond à celuy d'APOSTROPHIA, *qui détourne les cœurs*. C'est sous ce dernier attribut qu'Harmonia femme de Cadmus érigea une statuë à Vénus, dans la ville de Thébes, au rapport de Pausanias.

a Les anciens Géographes, entr'autres Strabon, Pline, Ptolomée, & Pomponius Mela, conviennent que les Cimmériens

changeant de climat, avoient pris le nom de

De Rome l'an 639.
Consuls.
M' ACILIUS BALBUS, & C. PORCIUS CATO.

étoient originaires de la Scythie Asiatique, qu'ils habitérent les pays voisins des Palus Méotides de la Chersonése Taurique occupée aujourd'hui par les petits Tartares, & du Bosphore, qui de leur nom fut appellé Cimmérien. C'est presentement le *Vospéro*, ou le détroit de Caffa. Enfin ces mêmes Auteurs conviennent, qu'un essain de cette Nation abandonna son pays natal, pour aller s'établir entre la Colchide, & l'Ibérie. Ces Peuples, comme on l'apprend de Strabon, se rendirent formidables à toute l'Asie, par leurs brigandages, dès le tems même d'Homére. Chassés de leur pays par les Scythes Nomades, ils portérent le ravage dans les plus belles régions de l'Orient. L'Eolide, l'Ionie, le Royaume de Pont, la Lydie, & la Paphlagonie, se ressentirent de leurs fureurs. Ils forcérent la ville de Sardis, & la soumirent à leur domination. Antandre, ville située au pié du Mont Ida, éprouva apparemment le même sort; du moins Pline assûre que cette Ville fut habitée par les Cimmériens, qui changérent son premier nom en celui de *Cimméris*. La mort de Lygdamis leur Général, qui périt en Cilicie, arrêta ces Barbares au milieu de leurs courses. Vaincus par Alyates Roy de Lydie, selon Hérodote, les uns reprirent le chemin de leur patrie, & les autres, si l'on en croit la conjecture de plusieurs Historiens, s'avancérent vers le Nord jusqu'à la Mer Baltique. Il est naturel de penser que la ville de *Cimmerium*, dont parle Strabon, située dans la Chersonése Taurique, aux environs du Bosphore, & des Palus Méotides, étoit de leur dépendance. Cet ancien Géographe assûre, que les Habitants avoient muni cette place d'un rempart, & d'un large fossé, pour fermer l'entrée de l'Isthme qui joignoit la Péninsule au continent. Près de là étoit le Promontoire Cimmérien connu à présent sous le nom de Cap de Sainte Croix.

Les anciens Auteurs ont représenté le pays des Cimmériens, comme une terre ingrate, couverte d'épaisses forêts, & de broüillards presque continuels, impénétrables aux rayons du Soleil. Une peinture si affreuse donna lieu à Cicéron, & à Ovide, de dire qu'une nuit éternelle regnoit dans ce sombre climat, & que le sommeil y avoit fixé son séjour. *De là les ténébres Cimmériennes*, suivant la remarque de Lactance, passérent en proverbe, pour désigner un esprit grossier, & ténébreux.

Lycophron, Pline, Strabon, Eustathe, Servius, &c. ont placé dans la Campanie, entre Cumes & Bayes proche du Lac d'Averne, une peuplade de Cimmériens. Ils disent que ce petit canton, borné de tous côtés par de hautes montagnes, n'étoit jamais éclairé du Soleil. D'autres, & en particulier Ephorus, de qui Strabon a cité le témoignage, ont imaginé sous le nom de Cimmériens, des hommes sauvages, qui avoient

De Rome l'an 639.
Consuls.
M' ACILIUS BALBUS, & C. PORCIUS CATO.

Cimbres. a Transplantée alors sur les bords de

choisi leur demeure aux environs de Cumes, dans des cavernes soûterraines, que les Poëtes ont considerées comme autant de soûpiraux qui conduisoient aux Enfers. Strabon, Auteur trop judicieux pour donner créance à ces fictions puériles, ne reconnoît d'autres Cimmériens, que ceux qui occupoient une portion de la Scythie Asiatique, & même de l'Européane, dans le voisinage des Palus Méotides, & de la Chersonése Taurique.

Les Cimmériens au reste étoient les Peuples de tous les Asiatiques les plus superstitieux. Ils adoroient les bois, les fleuves, & les fontaines. A en juger par le récit d'Hesychius, & par l'Epithéte de *Cimméris*, qu'il donne à Cybéle, cette Divinité étoit un des principaux objets de leur culte.

a La plûpart des anciens Auteurs avoüent, que les Cimbres s'étoient rendus maîtres de cette partie de la Chersonése Cimbrique, qu'on appelle aujourd'hui le Jutland, ou la Jutlande. Mais ils ne s'accordent point sur la véritable origine de ces Peuples. Les uns, comme Festus, prétendent que sous le nom de Cimbres on doit entendre une troupe de brigands, qui s'étendirent jusqu'aux Palus Méotides, & de là vers les contrées méridionales de l'Europe. Ces Ecrivains appuyent leur sentiment sur la signification du terme *Cimbre*, expression ordinaire dans la langue des anciens Germains, pour désigner un *voleur*. D'autres les confondent avec les Allemans qui habitoient sur les rives de l'Elbe. Il en est qui ont avancé sans preuve, que le nom de *Cimbres* avoit été commun aux Peuples de la Germanie, des Gaules, & de la Grande Bretagne. Chacun de ces Auteurs, pour établir ses conjectures, a chargé sa narration d'un amas de fables, qui ne conviennent point à la gravité de l'histoire.

La conformité des noms a fait croire au plus grand nombre, qu'ils n'étoient point différens des Cimmériens dont nous venons de parler dans la note précédente. Ces variations ne nous permettent pas de rien dire de certain touchant leur transmigration. On sçait seulement qu'ils habitoient la Chersonése Cimbrique long-tems avant César, & que de leur nom le Cap de Scagen, dans le Dannemarc, fut appellée anciennement *Promontorium Cimbrorum*, le Promontoire des Cimbres.

Quoi qu'il en soit, il est constant par le récit de Pline le Naturaliste, que ces Barbares étoient une Nation errante à la maniére des Nomades, & des Scythes. Ils n'avoient, selon le même Historien, d'autres logements que des chariots couverts. Sur quoi, il rapporte, qu'après la victoire de Marius, les chiens qui escortoient en grand nombre, les Cimbres à la guerre, défendirent jusqu'à la mort, contre les Romains, l'entrée de ces maisons ambulantes. On ne contestera point à Pline la vérité d'un fait qui paroît assés con-

l'Océan, dans cette presqu'Isle que nous nommons aujourd'hui le *Jutland*, & que les Anciens appelloient *la Chersonése Cimbrique*, elle s'ennuya de cultiver une région froide, & resserrée entre deux mers. Les Cimbres formérent donc le projet de changer leurs demeures, & d'aller chercher fortune ailleurs. C'est assés l'ordinaire des Peuples Septentrionaux de se répandre vers le Midy, & d'y venir prendre des établissemens par des conquêtes. Sortis de leur presqu'Isle, les Cimbres se joignirent [a] aux Teutons, qui peuploient une contrée voisine, & tous ensemble, avec leurs

De Rome l'an 639. Consuls. M. Acilius Balbius, & C. Porcus Cato.

forme au génie des anciens Septentrionaux, & aux relations des plus graves Auteurs de l'Antiquité. On ne jugera pas ainsi, d'un événement fabuleux, que cet Historien donne pour une réalité. Selon lui, dans l'ardeur du combat que les Romains livrérent aux Cimbres, le cliquetis des armes, & le son des trompettes se firent entendre à Rome, c'est-à-dire à plus de cent lieuës du champ de bataille. Il auroit dû ajoûter à ce fracas le bruit des tambours. Du moins Strabon assûre que les Cimbres en avoient introduit l'usage dans leurs armées. Une fable de cette nature n'a pas la moindre ombre de vrai-semblance. Nous remarquerons en passant une autre erreur de Plutarque, dans la vie de Marius, sur la position de la Chersonése Cimbrique. Il a crû bonnement, que dans cette presqu'Isle, qui comprend aujourd'hui le Jutland, & l'Holsace, ou le Holstein, les plus longs jours, comme les plus longues nuits, étoient de vingt-quatre heures. Cela supposé le pays des Cimbres auroit été situé sous les Cercles Polaires, c'est-à-dire au vingt-quatrième climat, & l'élevation du Pôle eût été, par rapport à eux de soixante-six degrés trente minutes. On apperçoit aisément le mécompte de l'Auteur Grec. En effet, le Dannemarc, dont une partie apparenoit aux Cimbres, est placé entre le cinquante-quatrième, & le cinquante-huitiéme degré de latitude boréale; par conséquent la plus longue nuit, au solstice d'hiver, & le plus long jour, au solstice d'esté, sont au plus de dix-huit heures, dans la partie même de ce Royaume la plus Septentrionale.

a Les Teutons, que quelques anciens Auteurs disent originaires de la Scythie Asiatique, s'établirent aux environs de la Mer Baltique. Ils occupérent les Isles

De Rome l'an 239.
Consuls.
M' Acilius Balbus, & C. Porcius Cato.

femmes & leurs enfans, en s'éloignant du Nord, ils vinrent se rabbattre vers la forêt [a] Herciniéne, dans ce vaste païs, que les Gaulois [b] Boïens occupoient depuis long-tems. L'armée des Cimbres étoit plus formidable par le nombre, & par le ravage qu'elle causoit, que par la valeur des combattans. Les Boïens, (ce sont les Bavarois d'aujourd'huy) s'en débarrassérent, & contraignirent ces brigands, à porter en d'autres lieux la guerre & le dommage. Les Cimbres & les Teutons vinrent tomber sur ces Scordisques, que Didius venoit de repousser sur les bords du Danube. De là, en s'avançant toûjours vers les Provinces Romaines, ils pénétrérent dans la Vindélicie [c], y ra-

voisines du Dannemarc, entre autres celles de Funen, & de Zéeland, où est aujourd'hui la ville de Coppenhague, Capitale de tout le Royaume.

a Voyés ce que nous avons remarqué sur la forêt Herciniéne dans le quatriême volume, pages 8. & 9. note *a*.

b Les Boïens Peuples originaires du Bourbonnois, & des Provinces circonvoisines, comme nous l'avons remarqué dans le quatriême volume, étoient passés à la suite de Ségovése dans la Germanie, tandis que Bellovése son frere se frayoit un chemin au travers des Alpes, pour pénétrer en Italie. Les Nations de la Gaule, qui composoient l'armée du Général, se partagérent dans les diverses Provinces de l'Allemagne, où elles fixérent leur demeure. La Bohéme échut aux Boïens. Mais ceux-ci en furent chassés sous l'Empire d'Auguste par les Marcomans, dont le païs confinoit avec les sources du Rhin & du Danube. Forcés d'abandonner leur premiére conquête, ils allérent s'établir entre les rivières de l'Inn, & de l'Iser, dans la basse Baviére, qui de leur nom fut appellée le Païs des Boïens, des Boïarois, & par corruption des Bavarois.

c La Vindélicie, dont quelques anciens Geographes n'ont fait qu'une même contrée avec la Rhétie, comprenoit autrefois une partie de l'Evêché de Constance, du Tirol, de l'Evêché de Passau, la haute Baviére, & une portion de la basse. Plusieurs y joignirent le Duché de Neubourg, le Marquisat de Burgou, &c. En un mot tout ce qui est renfermé entre la riviére d'Ins, & le lac de Brégentz appartenoit à la Vindélicie.

vagérent

vagérent le païs des [a] Taurisques, & exercérent leurs brigandages & leurs cruautés sur les rives du [b] Drave.

De Rome l'an 640.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & CN. PAPIRIUS CARBO.

L'approche de ces Barbares fit trembler Rome elle-même, & la résolution du Sénat & du Peuple fut d'en arrêter les courses, & de dissiper cette multitude effroïable de vagabonds. Si-tôt donc qu'on eût élû au Champ de Mars pour nouveaux Consuls Caïus [c] Cæcilius Métellus, & Cn. [d] Papirius Carbo, le premier soin des Peres Conscripts fut d'envoyer un des Consuls à la rencontre des Cimbres. On régla les départemens des deux Collégues, & le sort décida, que Métellus iroit en Macédoine finir la guerre contre

a Les anciens donnoient le nom de Taurisques aux Peuples de la Vindélicie & de la Norique, les plus voisins des Alpes.

b Le Drave prend sa source dans le territoire de Saltzboug. De là il traverse la basse Autriche, la Carinthie, & la Stirie. Enfin il finit sa course en Hongrie, où il joint ses eaux à celles du Danube.

c Caïus Cæcilius Metellus fut le quatriême fils de Quintus Metellus le Macédonien. Ses maniéres rustiques & grossiéres lui firent donner le nom de *Caprarius*, ou de *Chévrier*. Il commença de porter les armes à la guerre de Numance. Scipion Emilien son Général, peu satisfait de sa conduite pendant le siége de cette ville, s'emporta jusqu'à lui reprocher sa lenteur, & la stupidité de son esprit. *Oüi*, dit-il, au rapport de Cicéron, *si sa mere met au monde un cinquiéme enfant mâle, c'est d'un âne qu'elle doit accoucher.* Par là Scipion donnoit à entendre, que les Metellus avoient été plus ou moins abondamment pourvûs des talents de la nature, selon l'ordre de leur naissance. Ainsi Métellus Caprarius ne fut redevable des premiéres dignités de la République, qu'au mérite de son pere, & à la splendeur de sa maison.

d Cicéron marque, dans une lettre à Papirius Pætus, que Cneïus Carbo étoit fils du séditieux Tribun Caïus Carbo, qui avoit excité tant de troubles dans la République. Il fut pére d'un Cneïus Carbo, qui périt dans la fureur des guerres civiles de Marius, & de Sylla.

De Rome l'an 640.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & CN. PAPIRIUS CARBO.
Vell. Paterc. l. 2.

les Scordisques. Le partage de Papirius fut l'Illyrie. Il eut ordre d'y attendre les Cimbres à l'extrêmité des Alpes Orientales, & de leur en fermer les passages.

Les Consuls partirent, & firent la guerre avec un succès tout différent. Métellus trouva les Scordisques déja fatigués par l'incursion des Cimbres. Il les poussa de poste en poste, les affoiblit par des combats réïtérés, & les mit hors d'état d'attenter sur les Provinces Romaines. Aussi sa campagne parut si belle, que les Légionnaires lui donnérent sur les lieux le nom d'*Imperator*, titre qui ne s'accordoit pas indifféremment à tous les Généraux. A son retour, ses services furent récompensés par les honneurs du Triomphe. Une circonstance augmenta la joye que Métellus reçut au jour de son entrée. Nous avons dit que son frere, Consul avant lui, étoit allé calmer les révoltes de Corse, & de Sardaigne. Après deux ans de travaux & de victoires, ce brave Général étoit repassé à Rome. Le Peuple & le Sénat jugérent à propos de faire triompher les deux fréres ensemble ; l'un pour avoir vaincu les Thraces, l'autre pour avoir pacifié les deux Isles rebelles. Quelle gloire pour la famille des Cæcilius ! On peut dire que nulle Maison Patricienne ne fut comblée de plus d'honneurs dans un si petit intervalle de tems. En moins de douze ans, on vit plus de douze Métellus occuper successivement ou le Consulat, ou la Censure, & plusieurs d'entre eux honorés du Triomphe.

Pour le Consul Papirius, son expédition ne fut

De Rome l'an 640.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & CN. PAPIRIUS CARBO.

pas heureuse. Il vint camper à Noréia [a], Bourgade de la [b] Carinthie, à quelque distance d'Aquilée. Là, il attendit ces formidables Cimbres, que la terreur devançoit à mesure qu'ils s'avançoient vêrs l'Italie. Ils parurent enfin dans les campagnes des Noriques [c], & y éxercérent leurs brigandages accoutumés. Ce dernier mouvement de l'ennemi ébranla Papirius, & il courut à la défense d'un Peuple allié, disoit-il, de sa République. D'abord il fit annoncer au Général des Cimbres, qu'il eût à faire cesser ses hostilités contre une Nation, que Rome protégeoit. Il est vrai que les Romains entretenoient avec les Noriques un droit d'hospitalité; mais l'hospitalité n'entraînoit pas après elle

Strabo l. 5. Plin. l. 3. Appian. Epit. Liviana.

a Noréia fut autrefois une ville, ou si l'on veut, une bourgade de la Carniole, qui avec la Carinthie ne formoit anciennement qu'une seule Province, dont les Carnes originaires de la Gaule Celtique s'étoient rendus maîtres. Strabon place cette ville sur les bords du *Tilaventus*, aujourd'hui *le Taiamento*, fleuve qui prend sa source dans les Alpes Juliennes, & va se décharger dans la Mer Hadriatique, à quinze milles d'Aquilée. Cluvier conjecture, avec assès de vraisemblance, que Noreïa étoit dans le voisinage d'une autre ville qui porte présentement le nom de *Venzoné*. Pline veut qu'elle ait été située dans le pays des Taurisques. César paroît l'avoir attribuée à la Norique. Au fond l'un & l'autre n'ont désigné que la même contrée, sous différens termes. En effet les Taurisques s'étoient saisis de cette portion de l'Illyrie, qui composoit l'ancienne Norique, & la possédérent longtems. Strabon compte ces Peuples parmi les Gaulois Celtes, qui abandonnérent leur païs, pour en conquérir de nouveaux. Ils s'emparérent de la Carniole, de la Carinthie, & des régions voisines.

b La Carinthie, aujourd'hui Province du Cercle d'Autriche, étoit autrefois sous la domination des Carnes, aussi-bien que la Carniole.

c La Région des Noriques comprenoit une partie de la Baviére, depuis la riviére d'Inn, toute la haute Autriche, la Carinthie, & la Stirie. Strabon, Pline, & plusieurs autres Géographes, renferment cette contrée dans l'étenduë de l'ancienne Illyrie.

De Rome l'an 640.
Consuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & CN. PAPIRIUS CARBO.

l'obligation de prendre leur parti. Si Rome se déclara contre les Cimbres, ce fut moins en considération des Noriques, que pour sa propre sécurité. Les Cimbres répondirent à l'Envoyé de Papirius, qu'ils ignoroient les liaisons que sa République avoit avec les Noriques; que des gens venus de si loin n'avoient pas approfondi les intérêts réciproques des Nations, & leurs alliances; qu'enfin l'armée Cimbrique ne connoissoit point d'autre Loy, que celle du plus fort. *Cependant*, ajoûtérent-ils, *nous révérons la puissance Romaine. Le nom de ce Peuple conquérant a pénétré jusqu'aux régions Septentrionales. Par respect pour Rome, nous cesserons de faire des hostilités dans les lieux qu'elle protége. La terre est assés grande pour fournir la subsistance à des hommes accoutumés à parcourir divers climats, sans fixer leur habitation en nul endroit. Il nous sera donc permis de faire la guerre ou la paix, comme il nous plaira, dans tous les recoins du monde où les alliances Romaines n'ont point encore pénétré. Nous tournerons nos armes dans ces contrées de la Germanie, qui n'ont point de rapport avec Rome. Peut-être même serons-nous assés heureux, pour faciliter aux Romains par nos courses la conquête des pays, que nous avons entamés.*

Papirius fit semblant de déférer aux protestations que lui firent les Cimbres de vouloir cultiver l'amitié des Romains. Il attendit leur départ, pour leur dresser plus sûrement des embûches. Lorsqu'il les vit prêts à quitter le païs des Noriques, il corrompit les guides qui devoient les conduire ailleurs. Ces traîtres leur firent pren-

dre de longs détours, & les amenérent dans la plaine de Noréia, où le Conſul, avec ſes Légions, les avoit prévenus. Sans s'appercevoir que l'armée Romaine fût ſi proche, les Cimbres y campérent, & s'y abandonnérent tranquillement au ſommeil. Dans ce tems-là même Papirius ſurvint, environna le camp des Barbares, & ſe promit une victoire certaine. De quels efforts le déſeſpoir & l'indignation ne rendent-ils pas capable un Peuple belliqueux! Ils coururent aux armes, & ſe battirent en déſeſpérés, pour le ſalut de leurs femmes, & de leurs enfans. D'abord leur réſiſtance fut vive. Enſuite devenus les aggreſſeurs ils tombérent ſur les Romains avec tant de furie, qu'ils les mirent en déſordre. La fuite ſeule ſauva les Légions d'une défaite entiére. Les Soldats Romains débandés ſe refugiérent dans les forêts voiſines, & de là ils ſe partagérent en tant d'endroits différents, qu'on fut trois jours à les raſſembler.

De Rome l'an 640.
Conſuls.
Q. CÆCILIUS METELLUS, & CN. PAPIRIUS CARBO.
Strabo 5. Epit. Liviana, & Tacit. l. 28.

Qui n'auroit pas crû qu'une ſi funeſte déroute eût dû cauſer le ravage de l'Italie, & peut-être la priſe & la deſtruction de Rome? La conſternation y fut univerſelle, & tous s'attendirent de voir bientôt les Barbares paſſer par les Alpes, & inonder les Provinces les plus voiſines de la Capitale. Je ne ſçai par quel inſtinct les Cimbres renoncérent à profiter de leur avantage. Peut-être qu'ils reſpectérent la Majeſté de la République dominante. Peut-être craignirent-ils les forces d'un Peuple qui étendoit ſa domination dans les trois parties du monde. Peut-être auſſi la Providence

De Rome l'an 640. Consuls. Q. CÆCILIUS METELLUS, & CN. PAPIRIUS CARBO.

voulut-elle recompenſer le zéle que Rome avoit fait paroître, pour venger la pudicité violée par des Vierges ſacriléges. Quoi qu'il en ſoit, par une eſpece de prodige, les Cimbres portérent leurs efforts ailleurs. Ils marchérent vers le païs des Helvétiens [a], & de là ils entrérent dans la Gaule Tranſalpine, qu'ils remplirent de déſolation, &

[a] Les Helvétiens, dans les tems que nous parcourons, & quelques ſiécles après, furent compris parmi les Nations Gauloiſes. Strabon & Céſar, après avoir ſuppoſé que leur pays étoit une portion des Gaules, le partagent en quatre différents Cantons. Le premier, appellé *Tigurinus Pagus*, renfermoit les Cantons de Zurich, d'Appenſéel, de Schaffouſe, & de Rhintal. Le deuxième, déſigné ſous le nom de *Tugenus Pagus*, étoit compoſé des Cantons de Zug, de Glaris, de Schuuits, & d'Uri. On comptoit dans le troiſiême, qui appartenoit aux Ambrons, une petite partie du canton de Fribourg, celui de Lucerne, de Berne, de Soleure, & d'Underval. Enfin le quatriême étoit ſitué aux environs de la riviére d'Orbe, & d'une ville nommée *Urba* dans l'Itinéraire d'Antonin. De là le nom d'*Urbigenus Pagus*, qui fut donné à ce canton. Il contenoit dans ſon diſtrict, la Principauté de Neuf-Châtel, la plus grande partie du Canton de Fribourg, & du païs Roman. Le Païs des Rauraques, aujourd'hui le Canton de Bâle, fut dans la ſuite aggregé au corps Hélvetique. Dans les ſiécles les plus reculés, une nombreuſe Colonie d'Helvétiens, ſelon le témoignage de Tacite, avoit fait irruption dans la Germanie, & s'étoit miſe en poſſeſſion des Provinces qui s'étendent entre le Danube, le Rhin, le Mein, & la forêt de Bohéme. Il eſt difficile d'aſſigner au juſte, le tems de cette expédition Quelques-uns fixent cette époque à l'année cent cinquante de la fondation de Rome ſous le Regne de l'ancien Tarquin. Du moins nous apprenons de Tite-Live, qu'alors les Boïens Peuple de la Gaule Celtique, pénétrérent dans la Bohéme, & réduiſirent ce Royaume ſous leur domination. Les Helvétiens ſe conſervérent dans leur ancien domaine juſqu'à l'Empire d'Honorius. Dans ces tems de troubles & de confuſion, les Allemans entrérent à main armée dans le pays Helvétique, qui pour lors faiſoit une portion des Gaules. Ils en chaſſérent les légitimes poſſeſſeurs, & s'établirent dans toute l'étenduë des Cantons Suiſſes. Depuis cette conquête, les nouveaux venus devinrent membres du Corps Germanique, & la Région qu'ils uſurpérent ceſſa d'être comptée parmi les Provinces de la Gaule,

de carnage. Du moins Rome reſpira quelque tems. Cependant ſes craintes ne furent entiérement diſſipées, que quand l'un de ſes plus braves Généraux eut anéanti la Nation Cimbrique. C'eſt un événement que nous raconterons en ſon tems.

De Rome l'an 640.
Conſuls. Q. CÆCILIUS METELLUS, & CN. PAPIRIUS CARBO.

La délivrance de l'Italie que les Cimbres avoient menacée, redoubla l'ardeur des Romains à pourſuivre ceux des Chevaliers, qui avoient eu part à l'inceſte des Veſtales. Le célébre Orateur M. Antonius, grand pere de ce Marc Antoine qui dans la ſuite diſputera l'Empire à Auguſte, étoit alors à la fleur de l'âge. Plus galant que vicieux, il avoit donné lieu de ſoupçonner qu'il avoit eu de rapports illicites avec les Veſtales condamnées. Antonius étoit entré tout récemment, pour la premiére fois, dans les Charges publiques. Il venoit d'être nommé à la Queſture d'Aſie, & déja il s'étoit avancé vers Brunduſe, où il alloit s'embarquer pour Pergame. Ce fut là qu'il fut averti, qu'on l'avoit cité à comparoître devant le ſévére Prétéur Caſſius; que ſa réputation étoit attaquée; & qu'il couroit riſque d'être condamné à des rigoureux ſupplices. Pour peu qu'il ſe fût ſenti coupable il auroit continué ſa route, & durant ſa Queſture il ſauroit joüi du privilége de la Loy, qui exemptoit les Magiſtrats des Provinces de l'obligation de comparoître en juſtice. Sur la ſécurité que luy donnoit ſon innocence, Antonius reprit la route de Rome, ſe ſiſta devant le Préteur, & demanda qu'on ne différât point à prononcer ſur le crime dont on l'accuſoit. D'abord ſon juge l'intimida. Il le menaça de faire mettre à la torture le jeune eſcla-

Val. Max. l. 3. c. 7. & l. 6. c. 8.

De Rome l'an 640. Consuls. Q. CÆCILIUS METELLUS, & CN. PAPIRIUS CARBO.

ve, qu'il avoit fait, disoit-on, le confident de ses intrigues. Il étoit à craindre que la violence des tourmens n'arrachât au jeune enfant une fausse déposition contre son maître. Le courage de l'esclave rassura Antonius [a]. Il se présenta à la torture avec une assurance, qui la lui fit épargner. Le Questeur d'Asie fut absous, & partit pour son département avec plus d'honneur, que s'il n'avoit point été accusé.

La réformation des mœurs, & le départ des Cimbres avoient rétabli dans Rome plus de tranquillité, qu'elle n'en avoit goûté depuis long-tems. Il ne restoit qu'une seule guerre à la République contre les Scordisques déja affoiblis, mais pourtant toûjours fiers, & prêts à reprendre les armes, sitôt que les Légions Romaines auroient quitté la Macédoine, pour des expéditions plus pressantes. D'ailleurs il étoit aisé de prévoir, que bientôt la Numidie deviendroit le théatre de la guerre. Les progrês de Jugurtha devenoient de jour en jour plus suspects, & la guerre d'Afrique alloit être la plus intéressante. Il falloit donc presser l'affaire des Scordisques, & se délivrer de ces ennemis importuns, par leur anéantissement. C'étoit là le grand objet des Romains lorsque [b] M. Livius

a Valére Maxime dit formellement, dans le chapitre huitiême du sixiême livre, que l'Esclave fut accusé d'avoir accompagné son maître pendant la nuit, le flambeau à la main, jusqu'au lieu du rendés-vous. Le même Auteur ajoute, que ce fidéle domestique souffrit les plus cruelles tortures, les foüets, les lames ardentes, le chevalet, avec une intrépidité, qui étonna les Juges.

b Marcus Livius Drusus fut le frére du célébre Jurisconsulte Caius Livius Drusus Claudianus, qui passa de la famille Claudia, par voye d'adoption, dans la famille Livia. Ce dernier fut l'ayeul

Drusus,

Drusus, & L. Calpurnius Piso furent nommés au Consulat. Le sort fit tomber à l'un la Macédoine, & à l'autre l'Illyrie. Drusus partit pour terminer l'affaire des Scordisques, & Piso pour couvrir l'Italie contre l'invasion des Cimbres, dont on craignoit toûjours le retour. L'Illyrie fut tranquille, & les Scordisques seuls donnérent de l'occupation à Drusus. Sitôt que ce Consul parut sur la Save, les Barbares préssentirent la ruine entiére de leur Nation. Partie par force, partie par composition, ils consentirent à quitter le païs qu'ils occupoient, & à repasser le Danube. Là ils se confinérent pour toûjours, & ce grand fleuve servit de barriére entr'eux & les Provinces Romaines. Il est croyable que Drusus employa plus d'une année à son expédition. Aprês son Consulat devenu Proconsul il revint à Rome comblé de gloire, & fut jugé digne du Triomphe. Ainsi

De Rome l'an 641.
Consuls.
M. LIVIUS DRUSUS, & L. CALPURNIUS PISO.

Epis. Liv. Suet. in vitá Tib. & Cic. in Verr. de signis.

de l'Impératrice Livia femme de l'Empéreur Auguste, & mére de Tibére-César. Il parvint, suivant le témoignage de Cicéron dans le cinquême livre des Tusculanes, à une extrême vieillesse. Quelques années avant sa mort il devint aveugle. Réduit pour lors à vivre en simple particulier à cause de ses infirmités, & de son grand âge, il ne perdit rien de l'estime qu'il s'étoit acquise par sa sagesse, & par sa profonde érudition. Sa maison étoit devenuë comme une école publique, où les Romains venoient en foule pour s'instuire dans la sciences des Loix, & pour recevoir ses décisions. Valére Maxime dit, que ce grand homme composa pour l'utilité du public plusieurs livres sur le Droit Romain. Son frére Marcus Livius le Consul de cette année de Rome six cents quarante-un lui fut uni par les liens de la plus tendre amitié. Il s'etoit déja distingué par son éloquence, dans le discours qu'il prononça contre Caïus Cornélius Gracchus son Collégue dans le Tribunat. Claudianus son frére adoptif ne lui fut point inférieur dans le talent de la parole, au rapport de Cicéron dans le livre des Orateurs illustres.

De Rome l'an 641.
Consuls.
M. LIVIUS DRUSUS, & L. CALPURNIUS PISO.

la République se trouva délivrée de tous ses ennemis, car elle compta pour rien de légers mouvemens dans l'Espagne ultérieure, où le Préteur Lucius a Piso Frugi perdit la vie. le calme eût été général dans tous les Etats soumis aux Romains, & ils se seroient enfin déterminés à fermer le Temple de Janus, si Jugurtha ne leur eût paru un ennemi redoutable. Les guerres qu'il eut à soutenir sont un grand événement de l'Histoire que nous écrivons, & qu'il faut reprendre de plus haut pour l'éclaircir.

a Le Préteur Pison étoit fils du célébre Lucius Pison, qui le premier porta une Loy contre les Magistrats concussionnaires.

Fin du treiziéme Volume.



TABLE DES MATIERES;

Où l'on désigne les pages par les chiffres, & les notes par la lettre n.

A

Cappadoce.

Suite des Conſuls.

Erisane.

I

Marcus-

S

en

Fin de la Table du treizième Volume.

E R R A T A.

P*Age* 16. *colonne* 2. *ligne* 19. & de ſe préſenter, *liſ.* & de préſenter.
P. 20. *ligne* 29. onquis, *liſ.* conquis.
P. 23. *col.* 1. *ligne dernière*, ΠΟΗΤΥ ΚΑΙ ΒΕΙΘΥΙΝΣ, *liſ.* ΠΡΩΤΗ ΠΟΝΤΟΥ ΚΑΙ ΒΕΙΘΥΝΙΑΣ.
P. 31. *col.* 1. *ligne* 27. *pece ſtatem*, liſ. *peſeſtatem.*
P. 42. *col.* 1. *ligne* 30. *Valeria*, liſ. *Aurelia.*
P. 49. *col.* 2. *ligne* 16. ſur la ſcénce, *liſ.* ſur la ſcéne.
P. 53. *col.* 2. *ligne* 26. *Foſtius*, liſ. *Foſtlus.*
P. 79. *col.* 2. *ligne* 40. qui ſon, *liſ.* qui ſont.
P. 125. *ligne* 27. que ſon frere, *liſ.* que Fabius Servilianus.
Ibid. ligne 29. que le Proconſul ſon frere, *liſ.* que le Proconſul Fabius.
P. 131. *ligne* 24. mon frere, *liſ.* Servilianus.
P. 133. *ligne* 13. de faire ſentir ſon reſſentiment, *liſ.* de faire éclater ſon reſſentiment.
Ibid. l. 14. à la cavalerie, *liſ.* contre la cavalerie.
Ibid. ligne 30. mais le reſte du camp on eut, *liſ.* mais le reſte du camp eut.
P. 144. *col.* 2. *ligne* 37. ſur la céne, *liſ.* ſur la ſcéne.
P. 162. *ligne* 11. que le premier Cœpio, *liſ.* que Fabius Servilianus.
P. 170. *ligne* 7. impreſſions les eſprits, *liſ.* impreſſions ſur les eſprits.
P. 279. *col.* 1. *ligne* 1. viſtiges, *liſ.* veſtiges.
P. 322. *ligne* 21. s'étoit attiré, *liſ.* s'étoit attirée.
P. 352. *col.* 2. *ligne* 1. ou à la haine & des inſultes, *liſ.* ou la haine & les inſultes.
P. 404. *col.* 2. *ligne* 20. Dardamus, *liſ.* Dardanus.
P. 451. *ligne* 20. Flaminius, *liſ.* Flamininus.
P. 460. *col.* 2. *ligne* 2. Arpinium, *liſ.* Arpinum.
P. 498. *ligne* 4. s'embaroiſſoit, *liſ.* s'embaraſſoit.
P. 536. *ligne* 11. obligées, *liſ.* obligés.
Ibid. ligne 20. conſidébles, *liſ.* conſidérables.



